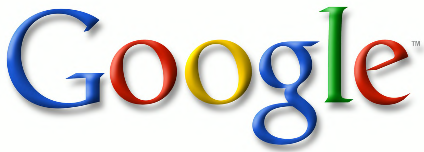
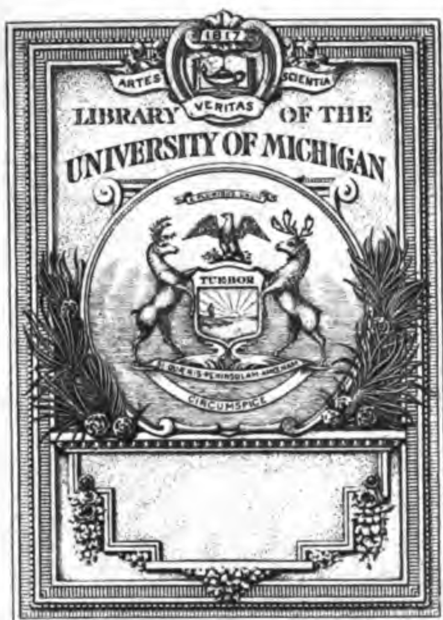
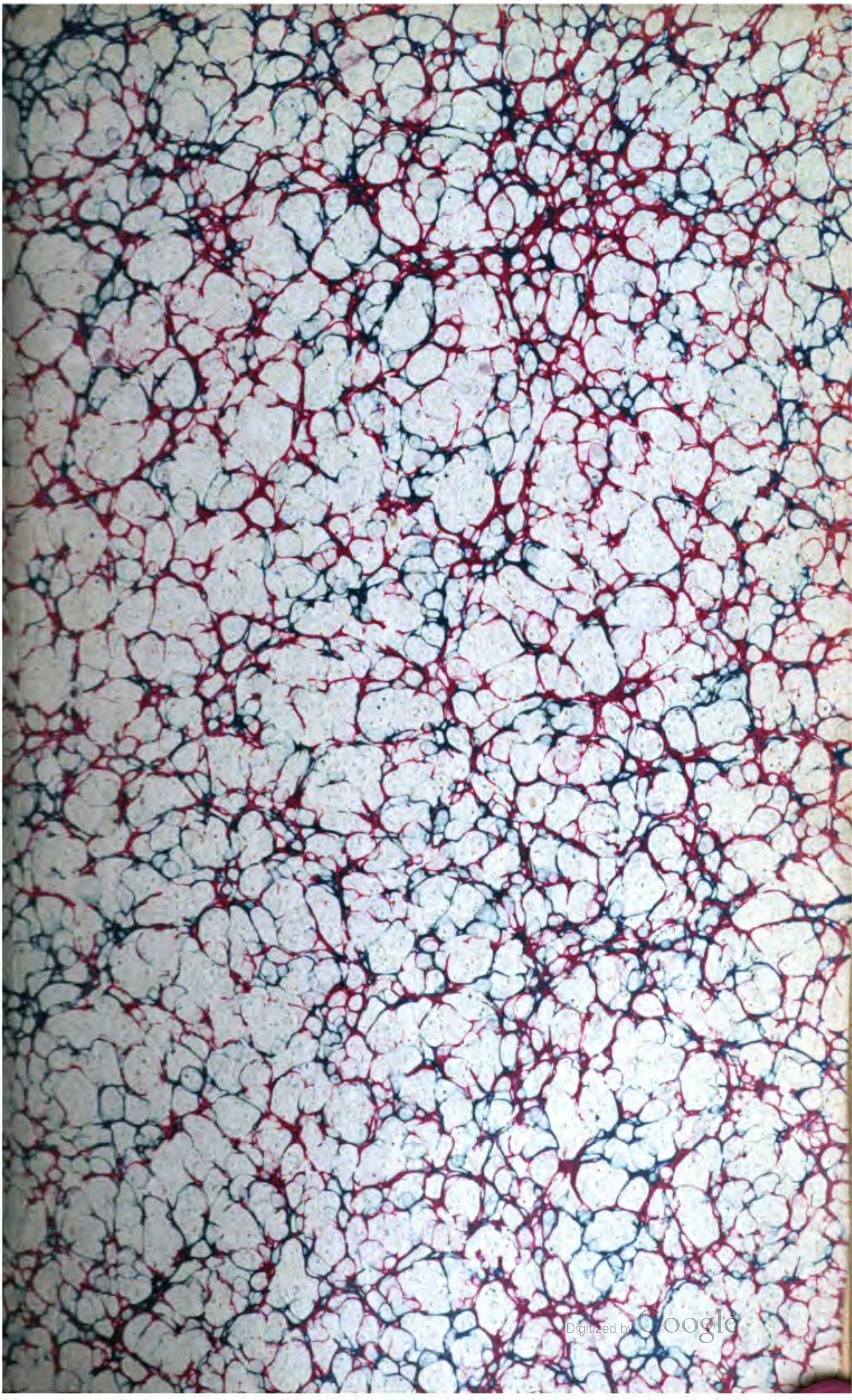





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE





LE

SECRET DU ROI

II

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°.

QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE . . . . 2 VOL.

Format in-18.

LA DIPLOMATIE ET LE DROIT NOUVEAU. . . . . 1 VOL.
QUESTIONS DE RELIGION ET D'HISTOIRE. . . . . 2 »

VUES SUR LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE, par feu le duc de Broglie ; ouvrage inédit, publié par son fils . . . . 1 VOL.

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET C[ie],
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1040-8.

LE SECRET DU ROI

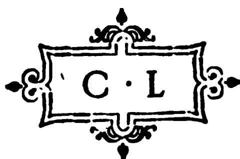
CORRESPONDANCE SECRÈTE DE LOUIS XV
AVEC SES AGENTS DIPLOMATIQUES

1752 — 1774

PAR

LE DUC DE BROGLIE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

II



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1878

LE

SECRET DU ROI

CHAPITRE V.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE DANS L'EXIL.

1762—1763.

Description du château où les deux frères de Broglie sont exilés. — Leurs dispositions. — Tercier ne sait pas s'il doit continuer la correspondance secrète. — Le roi décide qu'elle sera continuée. — Arrangements adoptés pour communiquer avec le château de Broglie. — Événements survenus en Russie. — Mort de l'impératrice Élisabeth, avénement de Pierre III. — Le nouvel empereur se réconcilie avec la Prusse. — Instructions envoyées par le comte de Broglie aux agents de la correspondance secrète. — Assassinat de Pierre III, avénement de Catherine II. — Lettre du comte de Broglie et instructions du roi au baron de Breteuil sur la conduite à tenir envers cette souveraine. — Réponse de Breteuil. — Traité d'Hubertsbourg et paix de Paris. — Affreuse situation de la Pologne. — Prétention de Poniatowski à la succession d'Auguste III. — Le comte de Broglie voudrait y destiner le second fils d'Auguste, le prince Xavier. — Il veut amener à ce plan le prince de Conti lui-même. — Visite de Tercier au prince de Conti. — Leur entretien. — Le comte écrit à Tercier une lettre destinée à être montrée au roi, et à renouer les relations de la correspondance secrète avec le prince de Conti. — Le roi ne s'y prête pas. —

Maladie du roi Auguste. — La dauphine voudrait faire renvoyer le comte de Broglie en Pologne. — Elle n'y réussit pas. — Nouvelles démarches auprès du prince de Conti, qui ne veut pas renoncer à ses prétentions personnelles. — Tentatives faites à la cour pour le rappel du maréchal et du comte de Broglie. — Le maréchal ne veut pas solliciter. — Intervention du dauphin auprès du roi. — Il ne peut rien obtenir. — Lettre du chevalier du Muy au maréchal. — Entretien de la marquise de Lameth, sœur du maréchal, avec le duc de Choiseul. — Mort de la maréchale douairière. — Ses fils obtiennent la permission de revenir à Paris pour quelques jours. — Mémoire du duc de Praslin sur les affaires de Pologne, annoté et réfuté par le comte de Broglie. — Rappel du baron de Breteuil de Saint-Pétersbourg. — Lettre désespérée du comte de Broglie.

La terre où les deux frères proscrits avaient ordre de se rendre est située dans un canton reculé de la haute Normandie. L'habitation principale est un vieux château fort, qui s'élève sur une hauteur boisée et domine une étroite et verdoyante vallée. La construction est placée en équerre sur le vallon. Sur le pignon, seul visible d'en bas, comme sur la face postérieure du bâtiment, les substructions, les contre-forts, les tourelles mêmes de l'ancienne citadelle sont encore reconnaissables. Mais la façade principale a été remplacée dans le XVIIe siècle par un corps de logis à trois pavillons, sans hauteur ni profondeur et du caractère d'architecture le plus insignifiant. En avant de cette décoration d'un goût plus que médiocre s'étendait alors une cour fermée par des fossés à pont-levis, et bordée d'un côté par de vastes communs en brique, de l'autre par un talus descendant à pic jusqu'au pied de la colline.

Le parapet qui surmontait le talus était percé d'embrasures laissant voir les bouches de sept pièces de canon prises à Bergen, dont le roi avait fait don au maréchal. Au pied du château, quelques habitations, groupées, depuis le moyen âge, autour d'une antique église, formaient un petit bourg qui a pris depuis lors quelque importance. Telle était la résidence seigneuriale acquise, en 1716, par le feu maréchal, érigée pour lui en duché en 1742, et qui avait reçu, de la famille de Broglie, le nom plus italien que français qu'elle porte encore aujourd'hui.

Le maréchal et le comte vinrent s'y établir avec leurs femmes, leurs jeunes enfants et leur sœur, la marquise de Lameth, restée veuve sans fortune et mère de quatre fils qui devaient faire plus tard un peu de bruit dans le monde. Ils laissaient à Paris la vieille maréchale leur mère, le grand abbé leur oncle, et un dernier frère engagé aussi dans les ordres, tous chargés de veiller aux intérêts de la famille disgraciée.

Il faudrait avoir vécu de la vie factice d'un courtisan d'autrefois pour bien apprécier la rigueur du genre de supplice, particulier à une classe sociale aujourd'hui disparue, qu'on appelait *l'exil dans ses terres*. C'était vraiment le brusque passage de l'existence au néant. Quitter Versailles ou l'armée, pour la province et la campagne, c'était entrer dans la région de l'oubli et dans la vallée de

l'ombre de la mort. Tout faisait silence autour du pauvre exilé pour le laisser sous le poids du désœuvrement et de la solitude. Nulle communication avec le dehors : à peine quelque gazette de cour apportait-elle un écho tardif des événements accomplis. La poste était lente, irrégulière, peu fidèle ; personne (et moins que tout autre un suspect mal vu de la cour), n'aurait osé lui confier ou recevoir par cette entremise des confidences. Nul emploi d'activité sur place ; les dignités féodales n'étaient depuis longtemps que de vains honneurs qui ne donnaient pas plus de charge que de puissance. Les gens du roi, le bailli ou l'élu avaient dans la moindre bourgade cent fois plus de pouvoir que le seigneur du lieu. L'administration des biens privés, abandonnée à des gens d'affaire, eût paru un souci indigne d'un gentilhomme. Il ne restait absolument à l'ambitieux trompé que ce que Saint-Simon, si expert dans les maladies de son espèce, appelle (en parlant du ministre Chamillart) *l'ennui de la promenade et des livres pour un homme de son état.*

A cette épreuve commune les deux frères joignaient une préoccupation pareille et également touchante : chacun d'eux s'accusait d'être cause de la disgrâce de l'autre. Le maréchal ne pouvait comprendre pourquoi on s'obstinait à faire partager à un simple subordonné la faute qui ne devait tomber que sur le chef. Son orgueil même s'indignait tout bas qu'on eût pu supposer

qu'il avait agi sous l'influence et sous l'inspiration de son frère : « Pense-t-on, répétait-il, qu'un homme de quarante-quatre ans, qui n'est pas un imbécile, ne sache pas faire à lui tout seul ce que son honneur lui commande ? » Quant au comte, il ne doutait pas que, dans la pensée du duc de Choiseul, c'était à lui surtout, et presque à lui seul, que le coup était destiné. Le ministre avait, suivant lui, beaucoup moins cherché à éloigner de l'armée un général indocile que, de la personne du roi, un confident dangereux. La correspondance secrète soupçonnée, presque devinée, et à laquelle on voulait couper court à tout prix, était à ses yeux la véritable cause de tout le mal. « Votre Majesté peut se rappeler, écrivait-il au roi, avant même de quitter Paris, qu'il y a plusieurs années que je vois se former l'orage qui tombe aujourd'hui sur moi : ce sont ses marques de bonté même qui l'ont rassemblé[1]. »

Restait à savoir si le coup avait porté juste et si la proscription du correspondant principal ferait finir la correspondance elle-même. C'est sur quoi on resta dans l'incertitude pendant plusieurs semaines, le roi paraissant hésiter à s'expliquer. Les dépêches des agents secrets se succédaient, il en prenait connaissance, ne

1. Le comte de Broglie au Roi, 19 février 1762. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

disait rien et le pauvre Tercier, tout penaud, ne savait lui-même que mander à Broglie.

Enfin, dans les premiers jours d'avril, le courrier de Pologne apporta une lettre d'Hennin, consterné d'apprendre la disgrâce de son ancien maître : « Que vais-je faire, disait-il, puisque c'est à M. de Broglie principalement que j'avais ordre de rendre compte de ce que je vois ? Je me tairai jusqu'à nouvel ordre. » — Tercier, qui n'attendait qu'une occasion de poser la question, trouva moyen de porter lui-même la lettre au roi, et prenant son courage à deux mains, il ajouta : « Qu'il allait répondre, si Sa Majesté le jugeait bon, que le dernier événement ne devait rien changer ni au fond ni à la forme de la correspondance. — Faites, reprit le roi après un instant de silence ; » puis il continue en grommelant : « Que voulez-vous ? le comte de Broglie m'a forcé à ce que j'ai fait ; c'est sa ténacité à expliquer sa conduite et celle de son frère qui m'a extorqué ce qui est arrivé. »

En rentrant, Tercier, tout heureux, écrivit d'un trait au comte : « *Forcée*, voilà le mot dont Sa Majesté s'est servie. Je n'examine point si c'est vous qui l'avez *forcée*, et passons condamnation sur le mot, sans chercher s'il n'a pas été *forcé* par d'autres. Nous pensons que le mot vous est favorable. Trop persuadé de la justice de votre cause, vous avez voulu la faire prévaloir,

sans égard pour les considérations particulières. Vous avez mis Sa Majesté dans le cas de faire ce qu'elle a fait, mais à regret, vous l'y avez *forcée*, elle ne voulait pas, son cœur était pour vous. Voilà le sens de la phrase...... Ainsi le malheur que vous éprouvez ne sera que passager..... ceci est un orage qui passera; le fond des choses est toujours le même.... Ceci n'est pas pour vous flatter, vous n'avez pas offensé le roi; il connaît vos talents, il a en vous la même confiance, il ne la suspend pas intérieurement, quoi qu'il en puisse être aux yeux du public; et on le trouvera le premier jour disposé à paraître oublier ce qui a donné lieu à votre éloignement [1]. »

Rassuré ou non par le mot royal, dont le bon Tercier tirait tant de conséquences, le comte tenait trop à ne pas sombrer sans retour sur la mer de l'ambition pour ne pas se rattacher à cette dernière planche de salut; une occasion d'écrire directement au roi était pour un exilé une bonne fortune qu'on ne pouvait payer trop cher. Mais une difficulté inattendue se présentait. Comment organiser le transport des dépêches entre Paris et Broglie? Ces quarante lieues de routes françaises donnaient plus de mal à elles seules que les centaines ou les milliers qui séparaient la cour de Varsovie ou du

1. Tercier au comte de Broglie, 19 avril 1762. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

camp de l'armée du Rhin; car dans les ambassades et à l'armée des courriers pouvaient partir ou arriver à toute heure; mais un courrier n'avait pas la moindre raison à donner pour aller trouver un proscrit au fond d'un vieux château de Normandie. « Comment faire? écrivait Tercier, un homme à pied, à cheval, ou de quelque manière que ce soit, est arrêté aux barrières et fouillé; les lettres qu'on trouve sur lui sont censées de contrebande pour la ferme des postes; elles sont prises et quelquefois celui qui en est chargé est conduit en prison..... Le petit homme que vous avez envoyé, il y a deux mois, arrêté à la Barre (dans le voisinage de Broglie) ne s'est sauvé qu'à la faveur de ses jambes et du monde qui l'entourait. »

Force fut donc bien, si l'on ne voulait trop attirer l'attention, de se contenter de la poste ordinaire. Or, nul doute que le directeur de ce service, Janel, n'eût l'ordre ministériel, donné une fois pour toutes et réitéré à chaque nouvelle lettre de cachet, de surveiller et d'ouvrir toutes les correspondances à l'adresse des exilés. La première chose à faire était de mettre ce fonctionnaire dans la confidence.

C'est en effet l'arrangement que proposa le comte de Broglie. Le roi dut faire savoir à Janel que quelque ordre contraire qu'il reçût, il eût à faire circuler librement sans les ouvrir lui-même et sans les laisser toucher par

d'autres, tous les paquets portant une suscription convenue. L'adresse choisie fut celle de M. Montaut, ancien capitaine d'artillerie en retraite, demeurant à deux lieues de Broglie, dans le village de Montreuil-l'Argillé. Pour les occasions d'urgence et d'importance exceptionnelles, le comte laissa à Paris son secrétaire particulier Drouet, qui aidait Tercier dans la transcription des dépêches, et pouvait faire assez naturellement de temps à autre un voyage à Broglie sous prétexte d'affaires privées. Ainsi fut organisée la correspondance d'un souverain absolu dans son propre royaume, avec toutes les précautions qu'auraient prises des conspirateurs pour préparer un crime d'État. Et quand on songe que pour envoyer chercher ses dépêches, les lire et y répondre, le comte devait se soustraire à la surveillance de son frère et de tous les gens de sa maison, on verra que rien ne manquait, ni à l'intérêt piquant, ni à l'émotion du mystère [1].

Les relations ainsi organisées, le comte de Broglie ne tarda pas à se remettre à sa tâche avec la vivacité et la ténacité d'espérance qui étaient le propre de son caractère. Une révolution très-grave survenue dans la politique générale vint même lui rendre une ardeur nouvelle. Dès le premier jour de 1762, la fille de Pierre le

1. Le comte de Broglie à Tercier. 3 juillet 1762. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

Grand, l'impératrice Élisabeth était morte laissant le trône au grand-duc Pierre, son neveu. Cet événement eut sur-le-champ une conséquence depuis longtemps attendue, mais dont la rapidité dépassa pourtant tout ce qu'on avait prévu. Pierre était un fanatique admirateur de Frédéric, toute son ambition était de lui ressembler, s'il ne le pouvait pas moralement, au moins physiquement. S'habiller comme son modèle, copier ses gestes et ses inflexions de voix, équiper et faire manœuvrer des régiments à la prussienne, c'étaient depuis longtemps ses passe-temps favoris. Aussi borné d'esprit d'ailleurs qu'emporté de caractère, incapable de se refuser un caprice autant que d'écouter un conseil, on pouvait compter qu'à peine parvenu à l'absolu pouvoir, il ferait passer d'emblée dans la politique ses fantaisies de demi-fou et de grand enfant. C'est ce qui ne manqua pas. En moins de deux mois, sans prévenir personne, ni France, ni Autriche, il eut conclu avec Frédéric un traité qui ressemblait plus à une déclaration d'amour qu'à l'alliance de deux souverains.

Il restitua au roi de Prusse, sans compensation, toutes les parties du territoire prussien que les armes russes détenaient encore et plaça sous son commandement les troupes mêmes qui étaient entrées chez lui pour le combattre. Il entraîna même d'autorité la Suède dans sa défection. Pour prix de ce concours, ainsi jeté

à la tête de son ennemi de la veille, il ne lui demanda qu'une chose, une place dans son cœur, et un grade dans son armée. Frédéric ne se fit pas prier pour envoyer la commission de général major prussien à l'autocrate de toutes les Russies. La France recueillait ainsi le salaire de ses imprudentes complaisances. Pour capter la faveur russe, elle avait sacrifié les Polonais, délaissé les Turcs, dissous, en un mot, cette union des faibles et fidèles puissances de l'Orient et du Nord dont elle avait été si longtemps l'âme. En retour de cet oubli d'elle-même et des siens, elle voyait tout d'un coup la Russie porter en hommage à son plus cruel adversaire la puissance même ainsi acquise à ses dépens. Quant à Frédéric, il était désormais invincible, puisqu'il allait partager l'Europe qui, tout entière réunie contre lui, n'avait pu lui arracher la victoire.

Le comte de Broglie n'éprouva de cette péripétie qu'il avait pressentie aucune surprise et même, à vrai dire, très-peu de désappointement : non qu'il fût sensible uniquement au plaisir frivole d'avoir vu juste et bien prédit. Mais assez indifférent aux chances de la guerre qu'il croyait définitivement perdues, plus préoccupé de la politique générale et permanente que des incidents militaires du jour, il faisait gaiement son deuil de l'alliance russe, où il n'avait jamais vu qu'à regret la France s'engager, et qui ne lui rapportait, suivant lui, qu'une

solidarité perfide et dangereuse dans des intérêts contraires aux siens. Une fois débarrassée de cette amitié compromettante, la France allait, pensait-il, pouvoir reprendre sur tous les théâtres du Nord, à Varsovie, à Constantinople, à Copenhague, la direction et la protection de ses alliés naturels. On pouvait espérer un retour aux vieilles traditions politiques, que le comte ne regardait pas, on l'a vu, comme incompatibles avec l'alliance autrichienne, mais qui ne comportaient aucun ménagement pour la Russie, puisqu'elles avaient directement pour but de la combattre. Il frémit en quelque sorte d'impatience, comme un cheval débarrassé de ses liens, à l'idée qu'il allait pouvoir reprendre son ancien plan, caractérisé autrefois par lui en ces termes énergiques : reléguer les enfants du Nord dans leur désert.

Tout entier à cette passion rallumée, oubliant l'exil et la disgrâce, il envoya coup sur coup à Tercier, dès le courant de mai, toute une série d'instructions ministérielles à l'adresse de MM. de Breteuil, d'Havrincourt, de Vergennes et Hennin lui-même pour leur faire renouer partout la trame des fils que la dernière guerre avait coupés. « Que le moment serait beau, s'écriait-il, pour remettre les choses en bon état, c'est-à-dire comme cela était en 1756.... alors que la Pologne, après avoir été longtemps négligée, commençait à se prêter au désir

que le Roi montrait depuis quelque temps de faire renaître le goût naturel de cette nation pour la France! Ce n'était pas sans peine que j'avais réussi à le ranimer. Mais quant à la Russie, nous ne la comptions au rang des puissances de l'Europe que pour l'en exclure en lui interdisant jusqu'à l'idée de s'occuper de ce qui s'y passait. C'est ce qu'il faut recommencer; il faut éloigner toutes les occasions qui pourraient lui faire jouer un rôle en Europe; il ne faut donc jamais faire aucun traité avec cette cour, il faut la laisser tomber dans le sommeil le plus léthargique et ne l'en tirer que par des convulsions, que des mouvements intérieurs préparés de longue main peuvent lui occasionner. En les renouvelant fréquemment, on empêchera le gouvernement moscovite de songer au dehors, et il sera alors relativement à nous dans la position la plus convenable que nous puissions désirer. »

Puis s'extasiant à cette pensée, il peint avec les vives couleurs de la haine la conduite d'un envoyé français en Russie chargé d'employer tout son crédit auprès de cette cour pour l'anéantir en l'annulant. « Il faudrait, dit-il, avoir à Saint-Pétersbourg un homme chargé d'employer les moyens que les circonstances lui offriront pour lui procurer un accès facile auprès des ministres ou des favoris dont l'influence sera prépondérante, et il faudrait avoir pour premier principe de payer toujours

la Russie pour ne point agir et ne jamais employer l'argent du Roi pour la mettre en mouvement. Outre qu'il en coûte beaucoup plus pour cela et qu'ordinairement on n'en tire qu'une médiocre utilité, on peut ajouter que c'est encore ce qui peut arriver de mieux, car si cette nation employait utilement l'argent qu'on lui donne, si ses troupes joignaient, à la fermeté qui leur est naturelle, les connaissances que la pratique de la guerre leur procurerait à la longue, si enfin il s'y trouvait des officiers et des généraux en état de les conduire, il nous resterait le regret d'avoir fait d'un allié inutile un ennemi très-dangereux. Il me semble que l'objet des instructions qu'il faut donner à l'envoyé à Saint-Pétersbourg devrait consister à tenir ostensiblement la conduite la plus sage et la plus passive..., mais à connaître les canaux de séduction pour les employer au besoin..., enfin à être un spectateur actif et animé et un relateur clair et exact de tout ce qu'il pourra apercevoir. »

Suit une énumération de toutes les forces qu'on peut ameuter contre la Russie: dès à présent, l'Autriche offensée; demain peut-être la Prusse, qui, tout en se servant aujourd'hui des armes russes pour assurer des victoires, ne peut vouloir amener une telle puissance au cœur de l'Allemagne; la Turquie, dans laquelle il faut comprendre les Tartares de tout genre, qui ne sont pas

les moins bons instruments à employer contre les Moscovites [1].

Il ne manquait à ces instructions qu'une seule chose, c'était d'être datées de Versailles et non de Broglie, et d'être expédiées non par un exilé, mais par un ministre à des ambassadeurs qui eussent le devoir ou tout au moins la permission de les exécuter. Même avec de telles conditions, le temps eût manqué pour les remplir. La situation nouvelle que le comte était si pressé de mettre à profit ne dura, en effet, qu'un instant et chacun connaît le coup de théâtre qui y mit fin. En moins de six mois, Pierre III eut lassé la patience de ses sujets. Saisi au collet un matin dans son lit, le soir il expirait dans un cachot; révolution de palais et presque de ménage qui délivra du même coup, d'un joug insensé, sa femme et ses peuples.

Catherine aurait pu être régente pour son jeune fils dans la vacance du trône : elle préféra assumer toute la responsabilité du crime en s'en attribuant tout le fruit et se fit impératrice elle-même de son propre chef. La singularité de l'événement en dissimula pour un instant au public français l'importance, et l'on ne voulut y voir qu'un jeu capricieux et sanglant d'une cour et d'une nation également sauvages. Personne ne se doutait que,

1. Le comte de Broglie à Tercier, Broglie, 6 mai, 11 juin 1762. (*Correspondance secrète* Ministère des affaires étrangères.)

par une de ces faveurs que la fortune fait souvent aux jeunes empires, la Russie venait de trouver, dans une femme, le chef le mieux fait pour achever l'œuvre de Pierre le Grand et pour lui ouvrir l'entrée du monde civilisé. Tête froide, âme inflexible et tempérament de feu, unissant la grâce et la noblesse d'une reine aux mœurs d'une vivandière, maîtresse de ses sens et de sa raison dans le débordement des plus brutales passions, aussi à l'aise pour plaisanter avec Voltaire ou discuter avec Frédéric que pour guider des escadrons, ou prendre part aux orgies de ses cosaques, Catherine portait en elle-même un mélange de civilisation et de barbarie qui la rendait éminemment propre à ménager à son peuple entier la transition de l'un à l'autre état social. Personne n'aurait su comme elle introduire et représenter les hordes de la Tartarie dans les conseils des nations policées.

Le comte de Broglie ne connaissait pas Catherine et ne devinait pas assurément l'étendue de son génie. Il en soupçonnait pourtant assez pour se douter que l'échange du mari contre la femme n'était pas à l'avantage de son dessein favori. « Les dispositions qu'a manifestées le czar depuis son avénement (écrivait-il à Tercier le 1er août en apprenant les événements de Pétersbourg), ne sauraient nous engager à regretter que son règne ait été de si courte durée; mais il est

malheureux que la régente de cet empire n'en ait pas de plus favorables pour nous : il est même peut-être à craindre qu'ayant beaucoup plus d'esprit que son mari, et étant conduite par le ministre anglais, elle n'agisse d'une manière qui, à la longue, pourrait être beaucoup plus nuisible, si nous ne parvenons pas à lui donner beaucoup d'occupation[1]. »

L'humeur qu'il éprouva de ce désappointement tomba principalement sur son agent secret, le baron de Breteuil, qui, bien que averti de la révolution nouvelle et pouvant même y mettre la main soit pour la seconder, soit pour la prévenir, l'avait laissée arriver sans y prendre part, sans en avertir personne, et même sans y assister. Il s'en fallait bien, en effet, que le baron de Breteuil, une fois arrivé à Saint-Pétersbourg, eût répondu aux espérances diverses qu'avaient fondées sur lui, soit le duc de Choiseul, soit le comte de Broglie. Je ne sais s'il avait tenté sur le cœur de Catherine l'assaut diplomatique qui faisait partie, comme on l'a vu de ses instructions confidentielles ; mais, à coup sûr, il n'avait pas emporté la place, car il n'avait réussi à se mettre avec cette princesse que sur un ton de politesse enjouée dont la tendresse et même l'intimité étaient exclues.

D'autre part, trouvant une correspondance tout éta-

1. Le comte de Broglie à Tercier. Broglie, 1er août 1762. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

blie par la voie secrète, entre Louis XV et l'impératrice Élisabeth, il n'avait pas su dénouer assez adroitement ces rapports désormais inutiles, ni se garder de recevoir les confidences séniles de la vieille souveraine sur les travers et les vices de sa jeune héritière. Il en résulta qu'à la mort d'Élisabeth, il n'eut plus qu'un souci, c'était la crainte que sa correspondance ne tombât entre les mains de la nouvelle czarine, le désir d'en recouvrer les minutes et de quitter au plus vite un théâtre où sa position était compromise. Il avait tout de suite sollicité un congé avec l'espérance d'un nouveau poste et venait d'obtenir l'un et l'autre, quand il reçut, par voie indirecte, quelques ouvertures de la part des conjurés qui menaçaient la vie de Pierre III. Bien loin de le retenir, ces indices d'une complication nouvelle, où il pourrait se trouver mêlé, le firent fuir plus vite encore, et il était déjà à Varsovie quand éclata la conjuration. Un ordre ministériel le fit rétrograder sur-le-champ; mais il était trop tard, le tour était joué, et la nouvelle souveraine installée dans sa toute-puissance.

Au fond, il était clair que l'intrigue où la volonté royale l'avait engagé pesait au jeune diplomate et l'inquiétait pour son avenir. De fait, le fruit que le comte de Broglie en tirait sous ses yeux n'était pas encourarageant pour un débutant dans la carrière des honneurs. C'est tout cela que le comte de Broglie perçait à jour et

qui provoqua de sa part une lettre très-vive, dont les traits paraîtront peut-être curieux, surtout par le ton d'autorité que, du fond de la disgrâce, il croyait pouvoir prendre encore avec un ambassadeur en fonctions

« Le parti qui a été pris, lui disait-il, de vous renvoyer à Saint-Pétersbourg, après l'intéressante révolution qui vient d'y arriver, va vraisemblablement vous y fixer au moins pour quelque temps, et je ne saurais plus différer à vous parler avec l'ancienne amitié que vous me connaissez et la franchise dont vous savez que j'ai toujours fait profession ; aucune circonstance de ma vie n'a altéré en moi ce style, et aucune, je l'espère, ne l'altérera...... Mon intention n'est pas de vous entretenir ici des affaires de votre ministère. Je ne dois pas m'ingérer à vous donner par une lettre particulière des instructions sur votre conduite. Ce sont les ordres du Roi qui doivent vous en faire la règle. Vous ne trouverez donc ici que les conseils d'un ami qui est d'autant plus autorisé à vous en donner sur cette matière qu'il est en partie cause de la confiance dont il a plu au Roi de vous honorer, et que, par là, il est doublement intéressé à vous y voir répondre comme il avait lieu de l'espérer.

» C'est par ce motif que je ne saurais vous cacher que. depuis le commencement de votre ministère à Saint-Pétersbourg, vous ne paraissez pas avoir donné aux ordres secrets que vous avez reçus à votre départ toute

l'attention qu'ils exigeaient...... Comment est-il possible, par exemple, que depuis la mort de l'impératrice vous n'ayez pas senti l'indispensable nécessité de redoubler d'attention pour instruire Sa Majesté? C'est avec le dernier étonnement que j'ai appris depuis très-peu de jours que vous étiez instruit de la révolution qui se tramait avant qu'elle ait eu lieu, et que même la nouvelle impératrice vous avait fait faire des ouvertures à cet égard, si précises que vous ne pouviez pas vous y tromper. C'est dans de pareilles circonstances que, sans les mander ni au Roi, ni au ministère, vous partez de Saint-Pétersbourg dans le moment où votre présence pouvait y être le plus utile, lors même que vous auriez cru ne pas devoir contribuer aux vues de cette princesse, et vous laissez pour démêler cette fusée un secrétaire à peine en état d'en rendre compte..... Je ne regrette pas pour vous (quand je ne vous regarderais que comme le ministre de ma patrie) de n'avoir pas été le conseil de l'impératrice dans toute sa conduite avec le czar, depuis son avénement au trône, mais je regrette que vous ne soyez pas resté à Pétersbourg pour profiter des premiers moments du règne de cette princesse, pour prendre sur elle le crédit qu'il serait utile de vous y voir.... Je crains maintenant que vous n'y soyez vu de très-mauvais œil.....

» J'imagine que vous avez pensé que Sa Majesté, dans

la multiplicité des objets qui l'occupent, avait perdu de vue ceux dont elle avait bien voulu me confier la direction, et que la contrariété qu'ils éprouvaient avait peut-être engagé le roi à les abandonner. Détrompez-vous de cette opinion, M. le baron : des motifs qu'il ne nous appartient pas de pénétrer peuvent quelquefois obliger Sa Majesté de permettre des arrangements assez contraires au but où elle tend; mais je ne puis douter qu'elle soit fort attachée au succès de l'affaire qu'elle prend la peine de diriger elle-même, depuis près de vingt ans, et tous ceux qu'il lui a plu d'y employer doivent s'y sacrifier. Je ne vous soupçonne pas d'avoir craint, en paraissant y être attaché, d'encourir la disgrâce (si la chose venait à se découvrir) de ceux pour qui elle aurait été cachée, moins encore de vous faire un mérite inestimable auprès d'eux en la leur découvrant. Tout ce que je connais de vous exclut une pareille opinion, et c'est en conséquence que j'avais eu l'honneur de vous proposer à Sa Majesté, comme la personne la plus remplie de ses devoirs et dont je pouvais le plus lui répondre. Justifiez, M. le baron, ce que j'ai avancé et soyez sûr que la faveur des gens les plus puissants et tous les avantages qui en peuvent résulter, ne valent pas la satisfaction intérieure d'avoir toujours sacrifié son intérêt à son devoir et la sûreté d'être connu de son maître comme un homme qui ne sert que lui. Je sais que ce n'est pas

la route ordinaire et qu'il peut s'y rencontrer des épines, mais c'est celle que l'honneur dicte et que je veux que mes amis suivent. Je me flatte que ce conseil aura votre approbation et qu'à l'avenir, uniquemeut occupé de suivre nos instructions secrètes avec la dextérité nécessaire pour vous attirer des ordres du ministre qui y soient conformes, vous prouverez à Sa Majesté qu'il n'a pas de sujet plus rempli d'obéissance, de zèle et de la reconnaissance qu'exige la confiance dont elle vous honore [1]. »

Le baron, en recevant la lettre, éprouva-t-il un peu de surprise d'être morigéné de la sorte par un collègue en disgrâce et fut-il tenté d'engager le comte de Broglie à se justifier lui-même avant d'accuser les autres? En ce cas, une seconde missive, qui suivit la première, dut le faire réfléchir. C'était une dépêche, cette fois, signée du roi lui-même, mais si semblable à la première par la tournure des idées et même des phrases, qu'on ne pouvait se méprendre sur son origine, et qu'il était évident que le proscrit avait tenu la main et la plume du souverain. Après quelques reproches sur sa négligence, tout à fait analogues à ceux qu'on vient de lire, la dépêche entrait ainsi en matière :

« Deux objets doivent aujourd'hui exciter votre vigi-

1. Le comte de Broglie au baron de Breteuil. Broglie, 11 août 1762. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

lance : ce qui se passera dans l'intérieur de la Russie, et les principes que la nouvelle impératrice se formera par rapport aux puissances alliées ou ennemies de l'impératrice Élisabeth. La dissimulation de l'impératrice régnante et son courage au moment de l'exécution de son projet, ainsi que la manière dont elle a traité le prince son mari, indiquent une princesse capable de concevoir et d'exécuter de grandes choses. Il n'est pas douteux que la mémoire de Pierre III a peu de partisans; ainsi l'on ne doit pas prévoir de troubles fomentés par le dessein de le venger. Mais l'impératrice, étrangère de naissance, ne tenant en aucune manière à la Russie et nièce du roi de Suède, a besoin de toute l'adresse imaginable pour se conserver sur un trône qu'elle ne doit ni à l'amour de ses sujets, ni à leur respect pour la mémoire de son père, comme on vit lors de la révolution qui y plaça l'impératrice défunte. Quelque attention qu'elle y apporte, il y aura des mécontents. Si cette princesse a l'âme haute, elle a le cœur sensible, elle aura un favori, une confidente, et les choix qu'elle fera nous importent peu ; il ne s'agit que de connaître ceux qui auront la principale part à sa confiance et de chercher à se les concilier.... On doit s'attendre à voir naître bien des factions : elles sont certaines si cette princesse a un favori. En choisissant un Russe, le crédit qu'il aura excitera sans doute la haine des autres;

si c'est un Allemand, tous les Russesen seront peinés, surtout s'il profite de sa faveur pour distribuer des grâces à ceux de sa nation. Enfin si M. Poniatowski retourne à Pétersbourg, l'éclat que ce voyage fera ne peut manquer de préjudicier à la gloire de l'impératrice et, par conséquent, d'affaiblir son pouvoir en aliénant d'elle le cœur de ses sujets. Votre principal soin dans ces premiers moments doit être d'examiner avec attention la conduite de cette princesse, de voir quels sont ceux qu'elle honorera de ses bontés particulières, de chercher à vous assurer de leur amitié, pour tourner les résolutions de la cour de Russie d'une manière favorable à mes intérêts.... Comme le cœur d'une princesse telle que l'impératrice entre toujours pour beaucoup dans sa résolution soit qu'il s'accorde avec ses intérêts, soit qu'il s'y trouve opposé, je suis persuadé que vous me rendrez à cet égard le compte le plus exact et le plus fidèle. S'il est dans la suite des secrets que, par des raisons particulières, vous ne croiriez pas devoir confier à mon ministre, vous savez qu'il ne doit pas y en avoir pour moi, et que vous devez m'instruire par la voie secrète, en observant cependant les précautions nécessaires pour garantir vos lettres de l'interception. »

De ces considérations sur le personnel de la nouvelle cour, l'écrivain royal passe à des vues plus générales où apparaissent alors à découvert toutes les idées favorites

au comte de Broglie, et où, en particulier, le système d'alliances en vigueur depuis la guerre de Sept ans est jugé avec une liberté d'esprit qui aurait fort scandalisé madame de Pompadour.

« Votre conduite, dit le roi, dans le moment présent, exige une grande circonspection. Tout ce qui s'est passé depuis sept ans demandait de ma part des liaisons avec la Russie. Je les avais fondées sur l'amitié mutuelle qui m'unissait à l'impératrice défunte. La mort de cette princesse avait fait naître un autre système. La conduite du czar défunt et son attachement à nos ennemis, outré et destitué de vue et de prudence, pouvait n'avoir rien de dangereux pour mes intérêts, *peut-être même n'y était-il pas contraire puisqu'il faisait cesser l'union entre les deux cours impériales*. Cette union, nécessaire contre l'ennemi commun, a été interrompue depuis six mois. Aujourd'hui il est à craindre que la cour de Vienne ne cherche à reprendre son ancien crédit et à y renouveler l'ancien système. Le comte de Mercy (l'am bassadeur d'Autriche), aura sans doute profité des pre miers moments du nouveau règne et de votre absence pour ranimer cette union... ceci exige beaucoup de cir conspection dans votre conduite avec cet ambassadeur de qui il convient que vous vous défiiez, en conservant avec lui le même extérieur, d'autant plus qu'il est très-capable.

» ... Le roi de Prusse, heureux que la Russie lui ait rendu ses conquêtes, paraît devoir ne désirer que l'inaction de cette puissance. Peut-être même ce prince, en consultant ses vrais intérêts, peut, sans se concerter avec moi, tendre au même but. Vous savez déjà, et je le répéterai ici bien clairement, que l'unique objet de ma politique avec la Russie est de l'éloigner autant qu'il sera possible des affaires de l'Europe. Sans rien faire personnellement qui puisse donner lieu à se plaindre de nous, l'objet de votre attention doit être de donner de la consistance à tous les partis qui se formeront immanquablement dans cette cour. C'est par la division qui y règnera qu'elle sera moins en état de se livrer aux vues que d'autres cours pourraient lui suggérer..... Le crédit du moment sera utile pour donner une tournure favorable à toutes les affaires des Polonais, et pour changer le ton de la cour de Pétersbourg avec cette république : le crédit futur doit porter sur les moyens d'empêcher la Russie de prendre part à une guerre contre moi ou contre mes alliés, et principalement de contrarier més vues dans le cas d'une élection en Pologne. Tout ce qui pourra contribuer à remplir ces objets sera toujours avantageux.

» C'est à vous à indiquer le moyen d'y parvenir afin qu'on puisse vous autoriser à les employer. Mais vous devez surtout vous appliquer à donner aux relations la

tournure nécessaire pour vous procurer des ordres convenables de la part de mon ministre, qui ne peut vous les envoyer que d'après vos dépêches.... Vous savez que la Pologne est le principal objet de la correspondance secrète et que par conséquent ce qui concerne ce pays doit l'être de même de votre attention[1]. »

La netteté de ces instructions et le ton d'autorité royale sur lequel elles étaient données persuadèrent apparemment au baron de Breteuil qu'il devait prendre au sérieux sa mission secrète (chose dont il avait peut-être douté jusque-là), car il apporta à sa réponse un soin tout particulier. Mettant en œuvre tous ses talents d'observateur, il traça de l'attitude réservée de Catherine entre les deux alliances qui s'offraient à elle, et du premier usage qu'elle faisait du pouvoir, un tableau plein de finesse dont l'histoire générale peut en passant faire son profit.

« J'observerai, dit-il, dans une lettre directement adres-

1. Le roi au baron de Breteuil. (*Correspondance secrète. Ministère des affaires étrangères.*) 10 septembre 1762. — Cette pièce a déjà été imprimée dans l'histoire de la diplomatie française de M. de Flassan, qui avait eu communication des papiers du baron de Breteuil, T. VI. p. 340. — M. de Flassan ajoute au même endroit que l'impératrice Catherine fit rendre au baron de Breteuil les minutes de la correspondance secrète que Louis XV avait entretenue avec Élisabeth, en lui proposant de la continuer pour son compte, et que Louis XV refusa. Je n'ai trouvé aucune trace de ce fait dans les correspondances qui ont passé sous mes yeux.

sée au roi, avec l'attention la plus entière les deux objets principaux sur lesquels Votre Majesté m'ordonne de faire vigilance, l'intérieur de la Russie et les principes que l'impératrice se formera pour le dehors. L'ambition et la hauteur de cette princesse pourraient lui faire porter ses vues plus loin sur ce point, si le délabrement de l'intérieur de son empire et ses embarras personnels ne la forçaient à modérer ce que la chaleur de sa tête lui ferait aisément concevoir de contraire au repos de l'Europe. Il est certain, comme le remarque Votre Majesté, que l'élévation de Catherine sur le trône de Russie ne tient qu'à l'audace de ses menées et à la folie de celles de son mari. Cette dernière réunissait tout le monde au même vœu contre ce prince. Mais l'accord n'était pas à beaucoup près aussi parfait en faveur de l'impératrice, et si son courage et son honneur ont pu décider cette question, elle ne saurait se dissimuler qu'elle n'a pas détruit le grand nombre des mécontentements de tout genre : elle le sent sans doute et son caractère altier paraît s'y plier. Ce n'est peut-être pas le moindre des motifs qui a déterminé l'impératrice à faire expliquer à son ministère, dans toutes les occasions, qu'elle observerait la plus exacte neutralité jusqu'à la paix générale et n'établirait qu'après cette époque son système politique vis-à-vis de l'Europe. Par là elle se donne le temps de redresser un peu le désordre affreux de son intérieur

et d'en prévenir le danger pour elle. Je suis d'opinion qu'elle n'en a pas encore de grands à courir, si son fils reprend de la santé, comme on l'assure. Le Russe avec la férocité du tigre est plus moutonnier qu'un autre peuple. Il suit sans réflexion le chemin qui lui est tracé, et avec un peu de soin et d'argent, il sera toujours aisé de se le concilier..... »

» ... Je vous ai informé, Sire, du choix public qu'a fait l'impératrice de M. Orloff pour son amant. Le besoin et la nécessité de voiler ce besoin du vivant de Pierre III semblaient devoir avoir eu plus de part que le goût au choix de cet homme obscur. Depuis, les services qu'il a rendus, et, davantage peut-être, la crainte de son crédit et de celui de quatre de ses frères qui sont parmi les gardes, ont consolidé les prérogatives de sa faveur. Mais il est impossible de pouvoir penser, en voyant la grossière stupidité de cet homme, que le goût de cette princesse pour lui aille au-delà de la satisfaction des sens. L'impératrice ne peut pas se contenter longtemps de ne trouver aucune ressource dans cet amant, de sorte qu'il faut s'attendre à lui voir changer bientôt de favori. Déjà plusieurs ont attiré l'attention publique......... Je commence à croire que, soit que le goût de l'impératrice pour M. Poniatowski soit diminué, soit qu'elle sente le tort que lui ferait son retour, elle ne le rappellera pas; leur correspondance con-

tinue cependant, mais avec moins de vivacité. J'ai lieu de penser, par les mesures que prend M. Poniatowski, qu'il ne croit pas que son crédit auprès de l'impératrice passe les frontières de Pologne.

» ... Si je suppose, Sire, cette correspondance moins vive, je ne la crois (l'impératrice) que plus occupée des Czartoriski en Pologne. M. Poniatowski, sans doute, tourne toutes ses vues vers cet objet, et l'impératrice doit être bien aise de lui témoigner, à cet égard, une augmentation de chaleur qui lui serve de dédommagement. Il est vrai que si le cœur impérial se refroidit tout à fait, cette compensation pourrait être moins active : mais la vanité et les raisons politiques pourraient alors venir au secours du sentiment... J'ai toujours tourné, autant qu'il m'a été possible, toutes mes dépêches (au ministère), de manière à m'attirer des ordres de Votre Majesté sur les mesures à prendre en faveur de la Pologne, et, depuis mon retour ici, j'ai souvent répété ce que je pense de la nécessité de s'occuper de cette république et des moyens propres à engager la Russie, soit à s'ingérer moins dans les affaires de la Pologne, soit à ne pas contrarier les vues de Votre Majesté dans le cours d'une élection. Il est certain que je ferai tous mes efforts pour acquérir le crédit qui serait capable de me faciliter ces deux points de vue. Mais la Pologne est regardée ici comme une puissance tributaire à qui l'on peut et doit

dicter des lois, et en ajoutant à cette opinion les motifs particuliers de goût et de protection pour les Czartoriski, et sans doute les avantages que cette maison promet pour s'assurer par sa politique les sentiments du cœur de Catherine, l'on doit s'attendre à toutes sortes d'obstacles de la part de la Russie [1]. »

J'ai cité cette pièce presque entière, parce qu'on y trouve démêlée, avec une rare justesse de coup d'œil, la politique avisée à l'aide de laquelle la jeune souveraine de Russie allait tourner tout le cours des affaires en Europe, dans le sens de sa prudente ambition. En s'abstenant, comme Breteuil l'explique, d'embrasser aucun système d'alliance et même de témoigner aucune préférence avant que la paix fût rétablie, Catherine, par cette neutralité habile, hâtait, imposait même la pacification générale qu'elle déclarait vouloir attendre. Par cela seul qu'elle se retirait de l'arène, elle laissait les combattants deux à deux, en regard, France et Autriche d'un côté, Angleterre et Prusse de l'autre, de forces à peu près égales; son poids retiré de la balance en équilibrait les deux plateaux.. Elle achevait de décourager Louis XV et Marie-Thérèse, sans inspirer à Frédéric une confiance qui l'eût rendu trop exigeant. La crainte salutaire que, du sein de son repos, elle

1. Le baron de Breteuil au roi. Moscou, 16 décembre 1762. *Correspondance secrète*. Ministère des Affaires étrangères.)

laissait ainsi planer sur tous les partis, jointe à la lassitude qui suit une longue guerre, devait rapidement amener tout le monde à composition. Ce fut, en effet, ce qui arriva avant la fin de l'année courante. Deux paix séparées : les traités d'Hubertsbourg et de Paris réconciliaient au moins du bout des lèvres, d'abord l'impératrice et le roi de Prusse, le cabinet britannique et celui de Versailles. Marie-Thérèse s'en tira à bon compte en remettant toutes choses en l'état antérieur à la guerre : pour Frédéric, qui avait, à plusieurs reprises, cru tout perdre, c'était un bien inespéré que de se retrouver à la fois au comble de la gloire et dans l'intégrité de sa puissance. L'Angleterre, qui avait moins risqué et moins souffert, ne fut pas si accommodante, et la France ne put acheter son repos qu'en cédant la meilleure partie de sa puissance coloniale dans le nouveau comme dans l'ancien monde. Tel qu'il était cependant, ce prix douloureux dut être acquitté et le public français, fatigué d'une lutte sans gloire, se consola du sacrifice que la paix lui coûtait en déversant le mépris sur le souverain, les généraux et les ministres qui l'avaient rendu nécessaire.

Ce triste traité ne fut signé que dans les premiers jours de l'année 1763. Mais, dès le milieu de la campagne précédente, les pourparlers étaient engagés, et le duc de Nivernais était envoyé à Londres pour discuter

les conditions de la capitulation de la France. Le comte de Broglie fut donc tenu au courant, presque jour par jour, par Tercier, de tous les incidents de cette lamentable négociation, et il éprouvait, en les voyant se dérouler devant ses yeux, un mélange singulier de sentiments. Tantôt son cœur, vraiment patriotique, était navré de l'abaissement de la France : tantôt l'esprit de système reprenait le dessus et il était tenté de se réjouir de voir, à quelque prix que ce fût, la France libre de dénouer ses nouvelles alliances et de retourner à son ancienne politique. A chaque page de sa correspondance, cette double impression se fait jour ; mais c'est dans celles qui ont trait aux affaires de Pologne surtout, qu'on le voit tantôt constater avec désespoir l'étendue du mal, tantôt se flatter que de son excès même pouvait naître le retour du bien.

Malgré les efforts impuissants et probablement assez timides de Breteuil à Saint-Pétersbourg, la situation de cette malheureuse contrée devenait affreuse. La réconciliation de la Prusse et de la Russie mettait le comble à l'horreur de ses maux. Divisés, ces deux voisins se tenaient encore mutuellement en respect. Unis, rien ne mettait plus de bornes à leurs prétentions et à leurs exigences. La Russie surtout, ne craignant plus rien, dépouilla bientôt toute contrainte. L'armée d'occupation, ruinée par cinq campagnes malheureuses et fort

irrégulièrement payée, multipliait sans ménagement ses réquisitions, et pour remplir les vides de son effectif, des recruteurs allaient enlever les serfs dans les terres des gentilshommes et jusqu'aux gardes du roi aux portes de son palais. Le parti des nobles polonais, qui ne cachait pas sa sympathie pour la Russie, partageait l'audace de ses protecteurs.

Auguste III et son faible ministre, malgré leur lâche complaisance pour cette faction, ne tardèrent pas à être inquiets et excédés de son insolence. Tant qu'Élisabeth avait vécu et que la Russie guerroyait d'accord avec la France, on ménageait le vieux roi, en raison de l'alliance de la maison de Saxe et de la maison de Bourbon. Mais Auguste dut s'apercevoir que les égards cessèrent, quand les cartes eurent changé de main à Saint-Pétersbourg. On commença alors à dire couramment dans le parti russe, ce qu'on disait de tout temps dans le parti contraire, c'est qu'il fallait en finir avec les étrangers, et mettre sur le trône à l'élection prochaine un vrai Polonais, un *piast* de bonne race. Le sujet était tout désigné. Ce fut, d'un commun accord, le brillant neveu des Czartoriski, l'amant préféré de la jeunesse de Catherine, le stolnick Stanislas Poniatowski. Avec lui on aurait à la fois un souverain national et la protection de l'étranger : c'était la perfection. La candidature de Stanislas fut bientôt publique, et ses par-

tisans ne se firent pas faute de dire tout haut que le choix était déjà arrêté et convenu entre Frédérie et Catherine.

Le bruit en revint de toutes parts aux oreilles d'Auguste, dont la santé s'affaiblissait visiblement, et qui vit ainsi préparer sous ses yeux, pour le jour de sa mort, par ses amis de la veille, la spoliation de sa famille. Les rapports avec les Czartoriski devinrent plus aigres de jour en jour. Enfin, la rupture fut consommée à la diète de 1762, où le parti russe entreprit de faire rayer des cadres de la noblesse, en qualité d'étranger, le fils même du premier ministre, le jeune comte Charles de Brühl. Des scènes très-violentes s'ensuivirent à la suite desquelles le jeune homme, voyant des épées levées de toutes parts autour de fui, fut contraint de chercher asile auprès des anciens adversaires de sa famille, et ne dut son salut qu'à l'intervention du vieil ami du comte de Broglie, le brave Mokranowski.

Le comte était tenu au courant de tous ces incidents, non par la correspondance du marquis de Paulmy, qui semblait n'y rien comprendre, mais par les relations fidèles et intelligentes du résident Hennin. D'abord très-affligé du spectacle que présentait cette triste combinaison des maux de la conquête et de ceux de l'anarchie, il ne tarda pourtant pas à imaginer qu'un bon parti pouvait être tiré pour la cause qui lui était chère du chan-

gement de situation imposé à la famille de Saxe. En essayant de réconcilier le vieux roi et son ministre avec le parti national (comme il y avait déjà réussi une fois en 1756), on pouvait ramener à ce parti la force qui s'attache toujours au gouvernement existant, en même temps que la sympathie de quelques têtes couronnées, en particulier de la dauphine toujours passionnée pour les intérêts de sa famille. Il ne fallait pas songer, à la vérité, à proposer aux vieux patriotes polonais d'assurer l'hérédité de la couronne au fils aîné d'Auguste. Tous leurs préjugés nationaux, aristocratiques et semi-républicains se seraient révoltés contre cette pensée. Mais Auguste avait plus d'un fils. Pourquoi, en opposition au favori de Catherine, le parti national ne désignerait-il pas, comme le candidat de ses préférences, soit le prince Charles, actuellement duc de Courlande, mais menacé dans son apanage par l'ambition de la Russie, soit plutôt le dernier, le prince Xavier, plus connu en Europe sous le nom de comte de Lusace? Celui-là, le plus jeune, le plus aimable des princes saxons, était, on l'a vu, particulièrement chéri par la dauphine. Il était bien vu de tout le monde, car il venait de servir avec éclat dans l'armée française, sous les ordres mêmes du maréchal de Broglie. Plusieurs fois déjà son nom avait été prononcé par les politiques de Versailles comme celui d'un candidat possible à la succession polonaise.

Si le parti national de Pologne se décidait à se rallier autour de ce nom à la fois royal et populaire, si le prince héritier de Saxe consentait à se désister de toute prétention en faveur de son frère, la lutte pouvait être entamée avec quelque chance de succès contre le candidat russe, et Louis XV, à l'instigation de la dauphine, pouvait peut-être se trouver entraîné à y engager l'action publique ou secrète de la France.

Tel fut le plan que le comte de Broglie combina en méditant dans les allées du parc de Broglie. Il alla même, son imagination ayant ainsi la bride sur le cou, plus loin encore. Il supposa que, pour le prix de son concours, la France pourrait exiger de ses alliés la suppression du *liberum veto* et la substitution à ce mode anarchique de délibération une manière plus régulière de consulter la volonté nationale. Le gouvernement ainsi rendu à des principes plus sains, l'avenir de la Pologne serait assuré, et l'on pourrait fonder un système de quelque durée sur son alliance.

Mais il était plus aisé de concevoir ces belles espérances que de les réaliser du fond de l'exil, à deux cents lieues du théâtre de l'action. Quel instrument employer et comment mettre les fers au feu ? Comment arriver à décider le parti national, jusqu'ici ennemi né de tout étranger, à opérer un cnangement de front si contraire à ses préventions héréditaires ? Le plus simple eût été

sans doute que l'ambassade de France se mît elle-même à la tête de l'entreprise comme le comte l'avait fait dans l'âge d'or de 1752. Mais qu'attendre du marquis de Paulmy, qui, au lieu de s'occuper de ses affaires, venait de s'éprendre pour la jeune comtesse Mnizech d'une passion sénile qui le livrait à la risée de toute la société polonaise et de ses propres valets? Et dans les dispositions où était le cabinet de Versailles, il était également impossible et de faire remplacer cet ambassadeur et de lui faire envoyer des instructions précises qui missent le résident Hennin en mesure d'entreprendre, à ses côtés, une tentative tant soit peu énergique. Au premier mot que Hennin lui-même, venu en France en courrier, souffla d'un tel projet au duc de Praslin : « Eh! que nous importe, s'écrie le duc? que nous font cette république et ses élections ? Un Français, un Czartoriski, un Russe, qui vous voudrez, tout est égal. » Et peu de jours après, Tercier ayant essayé de représenter au roi l'insuffisance de M. de Paulmy : « Que voulez-vous, dit le prince avec nonchalance, je n'y tiens pas, ni Praslin non plus. Mais comme il n'est bon à rien, si nous l'ôtons de là, qu'en ferons-nous[1]? »

1. Hennin à Tercier, 19 février 1762. — Tercier au comte de Broglie, 19 septembre 1762. — Le comte de Broglie à Tercier, 1er septembre 1762. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — Le roi à Tercier, 27 janvier 1763. Boutaric, t. I, p. 287.

En désespoir de cause, Broglie et Tercier s'avisèrent d'une idée singulière : ce fut de faire agir à Varsovie en faveur de leur projet nouveau le premier inventeur de la correspondance secrète, le prince de Conti lui-même. Le vieux seigneur, nous l'avons vu, avait disparu de la scène ; depuis sept ans déjà, éloigné de la cour, il vivait en disgrâce et en retraite, mais dans une disgrâce peu sévère et dans une retraite brillante. L'hiver dans son palais élégant du Temple, l'été sous les ombrages de l'Isle-Adam, il faisait, avec un entourage choisi, une petite opposition sourde à laquelle son esprit caustique était merveilleusement propre. Les matières à critiquer ne manquaient pas, ni l'écho de l'opinion et la faveur populaire à ceux qui accusaient des malheurs publics l'impéritie des gouvernants. Soit qu'appuyé par le souvenir des victoires qu'il avait remportées dans sa jeunesse, le prince fît le procès aux opérations militaires des généraux; soit qu'en sa qualité de brillant orateur de la Grand'-Chambre, il secondât le Parlement dans sa résistance aux édits financiers des contrôleurs généraux en détresse, il était sûr de trouver des gens pour l'applaudir. Suivant même avec complaisance le flot de la popularité, il était entré tout dernièrement en rapport de société avec la nouvelle puissance du jour, les docteurs de la philosophie. Il donnait asile à Rousseau, menacé par les sentences de la Sorbonne,

et intervenait dans les querelles intérieures de la secte philosophique pour protéger le déiste persécuté contre la malveillance des athées comme Diderot et d'Alembert. Ses relations avec ce monde tout nouveau pour lui étaient entretenues dans un aimable mélange de familiarité et de déférence par les soins de la douce comtesse de Boufflers, toujours fidèle à l'attachement de sa jeunesse, bien qu'à la longue elle eût dû tristement se convaincre que le prince ne lui donnerait jamais, même devant l'Église, d'autre nom que celui de son amie.

Il y avait loin de ce petit commerce d'intrigues sociales et littéraires, aux conflits armés de la nation demi-sauvage sur laquelle Conti avait une fois prétendu régner. Ses relations avec les Polonais n'étaient pourtant pas complétement interrompues et il faisait, à tout événement, quelques dépenses annuelles pour les entretenir. Dans un dernier voyage en France, Mokranowski avait constamment logé chez lui. Si quelqu'un pouvait exercer une action à Varsovie sur le parti national, c'était encore lui. Mais comment oser lui proposer d'employer le crédit qu'il gardait encore en Pologne à faire prévaloir une combinaison qui ne profiterait qu'à un nouveau prétendant? comment lui demander de sortir de son repos pour faire lui-même les affaires d'un compétiteur? Ce fut pourtant là ce que le comte de

Broglie se flatta d'obtenir de lui, et le plus étrange, c'est qu'il faillit y réussir.

Broglie connaissait par expérience combien l'ambition est vivace dans les cœurs qui en ont été une fois possédés ; et il ne se trompait pas en pensant que, malgré les glaces de l'âge et les agréments de la retraite ou de l'opposition, le prince serait secrètement flatté de la pensée de rentrer, par une porte quelconque, en communication avec le roi. Ces communications reprises, il ne les quitterait pas aisément, dût-on lui demander, pour les continuer, de renoncer à l'espoir lointain et toujours hypothétique d'une couronne.

Muni de ces instructions, Tercier, qui n'avait jamais cessé de voir le prince de loin en loin, lui demanda une audience dans les premiers jours de janvier 1763, à l'occasion du nouvel an. Dès les premières paroles de l'entretien, il entra habilement en matière, se gardant bien de lui demander tout de suite l'abdication qu'il comptait obtenir de lui, mais essayant de tourner ses vues vers une visée encore plus haute que celle du trône, l'ambition de sauver la France elle-même de la ruine. « Monseigneur, dit-il, vous voyez la situation de l'État, une guerre malheureuse et une paix humiliante, le désordre dans toutes les parties, je ne ferai pas le détail. Mais qui mieux que vous, Monseigneur, peut y remédier par les talents, les lumières, le poids du rang et la

confiance que vous inspirez? D'un autre côté, vous avez un grand point de vue pour vous-même, et cet objet rentre dans le premier par l'utilité dont il pourrait être à l'État... Vous savez comme le comte de Broglie vous est sincèrement attaché, et combien il travaille pour que vous ayez cette couronne? — Le prince l'interrompit : — « Vous savez, dit-il, que ce n'est pas le désir de commander qui m'a jamais touché, je ne suis occupé que de faire le bien, mais que voulez-vous que je fasse? — Que vous vous rapprochiez de la cour pour regagner la confiance du Roi. — Je ne veux point rentrer dans les affaires comme intrus, reprit le prince. J'y ai eu part dix ans et ce qui m'est arrivé exige que, si j'y rentre, ce soit par la *grande main*, et non par un petit travail dont on rira et sur lequel on me suscitera mille obstacles. »

Puis admettant tout de suite l'idée qu'il pourrait, le cas échéant, être appelé à prendre en main la direction de la politique générale : — « Où en sommes-nous? s'écria-t-il, nous avions une marine, un militaire, des colonies, du commerce, tout nous manque : il faut tout réparer, il faut tout remettre en règle et faire rentrer quelques corps de l'État dans les bornes qu'ils n'auraient pas dû franchir. La politique est tout à fait dérangée, le rétablissement de tous les partis demande dix ans de travail forcé. Une des premières ressources est celle de l'économie; j'y trouverai mille oppositions :

que peut faire le Roi? Il ne veut pas de premier ministre, ne m'en donnera jamais le titre. Jamais le duc de Choiseul surtout ne voudrait travailler chez moi. Ce ministre a peu de connaissances, mais il a un esprit naturel très-étendu et porté au grand, et cet esprit lui fait faire des choses que l'on croirait être une suite de ses connaissances...... Mettons que le Roi me fasse entrer au conseil; il me chargera de grandes choses; mais pendant que je m'y livrerai tout entier, il y aura toujours auprès de lui un obstable que je ne pourrai parer. Je travaillerai depuis huit heures du matin sans relâche : je souperai à sept heures pour me coucher à minuit, mais livré à mes occupations, je ne pourrai être assidu auprès du Roi; il lui faut quelqu'un chez qui il puisse causer à son aise; je ne puis être ce quelqu'un-là, parceque je ne suis pas femme et que les affaires ne me le permettraient pas. »

La conversation continua quelque temps sur ce ton, le prince montrant tour à tour, avec la faiblesse naturelle à son caractère, tantôt l'envie de rentrer en scène, tantôt la peur de mettre au jeu. Enfin il consentit que dans les correspondances de Broglie et de Tercier, qui passaient (quand on le voulait) sous les yeux du roi, son nom fût de nouveau prononcé, sauf à voir quel accueil le roi y ferait. — « Vous mettrez dans vos lettres, dit le prince, quelques réflexions qui donneront occasion au

comte de Broglie d'en faire d'autres dans ses réponses. Ces réflexions rouleront sur le dérangement des affaires politiques. Il pourra vous répondre qu'ayant bien réfléchi sur ce sujet, il en a recherché le principe, et qu'il le trouve dans la dislocation de l'ancien système sur la Pologne ; qu'il est fâcheux que des circonstances aient empêché de suivre ce système, qu'il croit qu'on ne fera rien de bon si l'on n'y revient... Mais, il faut mettre dans cette démarche beaucoup de circonspection afin de ne pas effrayer le Roi et de ne pas lui donner à croire qu'il y a de la collusion[1] ».

Tant de précautions n'étaient pas le fait du comte de Broglie, qui allait d'habitude plus hardiment en besogne. Aussi répondit-il sur-le-champ à Tercier avec une impatience mal déguisée : « Faut-il que de si faibles considérations donnent aux ennemis l'avantage de rester toujours maîtres du champ de bataille, et de voir tranquillement perdre le royaume dans toutes ses parties ? Je conviens que la besogne n'est pas aisée, et qu'elle ne peut se faire si on n'a pas ce qu'on appelle la *grande main* : je sens aussi qu'on ne saurait l'avoir en conservant les personnages qui en sont en possession. Mais je soutiens que si M. d'Arbo (le prince) reprenait le fil des affaires, le renvoi de ceux qui y sont deviendrait une

1. Tercier au comte de Broglie. 31 janvier 1763. — (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

suite nécessaire... Il faudrait commencer par faire un mémoire sur la situation dont le préambule serait une effusion de cœur qui respirerait l'attachement qu'on a pour le Roi et pour la nation... Il est impossible que des vérités aussi grandes, aussi fortes, aussi sensées que celles qu'on a à dire ne fassent pas impression, d'autant plus que le Roi les sait déjà; mais son embarras est de savoir par qui opérer ce changement. Je ne parlerais pas plus de madame de Pompadour que si elle était morte. Il serait facile de faire sentir la nécessité de faire maison nette tant parce que ce ne sont pas les auteurs du mal qui peuvent le réparer, que parce que, certainement, les ouvriers actuels n'en ont pas la volonté et que par le changement il faut rétablir la confiance. D'après cela, on comprend aisément que les successeurs qu'on devrait y mettre devraient être du choix de M. d'Arbo, qu'il ne saurait mettre trop d'attention à les choisir, et que surtout il faut qu'ils aient les qualités que Voltaire exige pour un ministre, c'est d'avoir pour passion l'amour du bien public; avec cela et de la probité on fait toujours bien ce dont on est chargé. Je pense bien comme M. d'Arbo, ajoutait-il, que la partie des finances est peut-être la plus essentielle : je ne la crois pas la plus difficile, parce que, même sans nouveau système, avec de l'économie et de la fermeté, on peut faire beaucoup. D'ailleurs, quand quelqu'un de l'étoffe de M. d'Arbo

étaiera un homme qui aimerait le travail et qui n'aurait pas peur des cris, celui-ci serait à son aise. Mais il est inutile de s'étendre sur cette matière; quand on en sera là, on trouvera ce qu'il faut. »

J'ai quelque soupçon que le comte de Broglie connaissait l'homme qui *aimait le travail* et n'ayant *pas peur des cris* de qui il pourrait doubler le prince de Conti, si celui-ci était appelé au conseil. Après réflexion donc et bien qu'assez mal édifié, ou plutôt sachant trop bien à quoi s'en tenir sur la valeur réelle du patron auquel il allait remettre ses intérêts, il se décida à entrer dans l'arrangement proposé et, dès le 26 février, il écrivait à Tercier la lettre ostensible convenue. Il y peignait sous des couleurs qui n'avaient, hélas! rien d'exagéré, l'état déplorable de la politique française, mais il insistait avec une exagération cette fois évidente sur le secours que le Roi pourrait trouver dans le mérite de M. d'Arbo.

« Jamais, disait-il, la France n'a été en pareille position. Nous avons dégoûté tout le monde de notre alliance; nos nouveaux amis, l'Espagne et l'Autriche, nous reprochent de les avoir compromis, et les anciens de les avoir abandonnés. Il faut absolument revenir aux anciens errements... Mais pour cela, il faut un plan général et j'ose en revenir à une idée que je vous ai communiquée,

1. Le comte de Broglie à Tercier. Broglie, le 9 février 1763.

il y a quelque temps. Il n'y a que M. d'Arbo en état de le former et de le diriger seul sous les yeux et d'après les ordres du roi. C'est le vrai moyen d'avoir du secret et de l'ensemble, ce qui n'arrive guère au conseil. Je me souviens que, lorsque je fus nommé ambassadeur en Pologne, j'étais bien éloigné de lui croire cette capacité et cette étendue de vues, et le Roi peut se rappeler que ce ne fut pas sans peine que j'entendis à passer par cette voie indirecte. Ainsi ce n'est ni prévention, ni partialité, c'est son courage, c'est à l'attachement que je lui ai connu pour la personne du Roi, et pour l'honneur de la nation, c'est à son coup d'œil, j'ose le dire, de maître en politique que je me suis attaché, et je donnerais, dans mon exil, un bras pour que Sa Majesté jugeât à propos de le rappeler auprès d'elle. Le connaissant comme je le fais, je suis sûr qu'il y volerait et qu'il travaillerait comme un commis pour remettre la machine politique en l'état où il l'a laissée. Il gémit sûrement, au milieu des fêtes et des plaisirs, de voir s'écrouler l'édifice qu'il avait si bien commencé et *même sans l'appât* d'une *couronne*, je suis certain qu'il serait bien flatté d'aider son maître et le nôtre à remonter. » En terminant, le comte ajoutait que la première chose à faire en même temps était de remplacer M. de Paulmy, quelque embarras que M. de Praslin dut éprouver à le placer ailleurs. « Du repos et cinquante mille livres de rente

de pension qu'il a du Roi, voilà sa véritable place, et en vérité la seule que le bien du service puisse permettre de lui désirer [1]. »

Le premier effet de la campagne ainsi tentée par le comte et Tercier n'eut rien d'encourageant. La botte portée trop droit et trop à fond blessa au vif la fierté royale.

« Le comte de Broglie, s'écria le roi offensé, témoigne un peu trop que la paix que nous venons de faire n'est ni bonne, ni glorieuse, personne ne le sent mieux que moi. Mais dans les circonstances malheureuses, elle ne pouvait être meilleure, et je vous réponds bien que si nous avions continué la guerre, nous en aurions fait encore une pire l'année prochaine. Tant que je vivrai, je ne me départirai jamais de l'alliance de l'impératrice et je ne me lierai jamais intimement avec ce roi de Prusse-ci. Raccommodons-nous avec ce que nous avons pour nous préparer à ne pas être engloutis par nos vrais ennemis. Pour cela, il ne faut pas recommencer une guerre. » Quant à ce qui touchait au prince de Conti, et à l'idée de reprendre avec lui l'ancien système politique, le roi parut n'avoir pas compris, car il ne répondit pas un mot [2].

1. Le comte de Broglie à Tercier, 19 février 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)
2. Louis XV à Tercier, 26 février 1763. Boutaric, t. I, p. 288.

Le comte de Broglie n'était pas homme à se rebuter pour un premier échec, d'autant mieux qu'il ne tarda pas à trouver une bonne occasion de revenir à la charge. On apprit bientôt en effet que l'état de santé du roi Auguste devenant plus grave rendait nécessaire une opération qui mettait sa vie en péril. La crise attendue pouvait donc arriver d'un jour à l'autre et il devenait urgent de se trouver prêt. L'alerte fut assez vive, même à Versailles et dans le monde officiel, malgré l'indifférence systématique qu'on y professait pour la Pologne. La dauphine, en particulier, se montra très-émue du sort qui menaçait sa famille, elle parla avec vivacité de ses inquiétudes, ou en fit parler au roi et aux ministres par son époux. Elle mit sérieusement en avant dans ses conversations l'idée de tirer le comte de Broglie de son exil pour le renvoyer en Pologne, où lui seul, disait-elle, pouvait exercer utilement quelque action.

Le comte apprit ces entretiens, dans sa retraite, par une lettre du chef d'état-major du comte de Lusace, le chevalier de Martange, officier français, depuis longtemps employé au service de Saxe, et qui lui fit, de la part de la dauphine, l'offre de faire parvenir au roi un mémoire sur les affaires de Pologne, afin de ramener la pensée et peut-être la faveur de son côté. Le comte, qui n'en était pas à chercher un moyen de communiquer avec le roi, mais qui savait quel fonds on

pouvait faire sur ce genre de communication, éluda la proposition avec une pointe de malice :

« Vous n'avez pas, je crois, bien réfléchi, mon cher Martange, à la voie que vous m'indiquez pour rentrer en grâce. Je vois que vous n'avez pas lu les entretiens de Phocion, livre nouveau de l'abbé Mably. Il y est dit, dans je ne sais quel entretien, que dans l'état où il dépeint la République d'Athènes, pour y obtenir les grandes places, il faut, ou avoir très-peu de mérite, ou avoir la lâcheté de cacher celui qu'on a. Si je ne me trompe, le royaume de France est bien dans le même cas que cette pauvre république. Comment donc avez-vous pu imaginer que ce serait en montrant de l'occupation des affaires de tout genre, et quelque talent pour la conduire que nous ferions changer notre sort? C'est bien tout le contraire, c'est parce qu'on nous suppose peut-être plus de capacité que nous n'en n'avons, en nous en accordant (extérieurement) beaucoup moins, que nous sommes ici : nous n'avons pas d'autres crimes. Mais cela ne m'empêcherait pas d'adresser de bons mémoires, si j'étais capable de les faire et si je croyais qu'on en voulût faire quelque usage. Mais en supposant le premier, je sais bien que le second n'aurait pas lieu. Mon frère pourrait-il écrire sur la guerre sans faire sentir le défaut de tout ce qu'on vient de faire, qui pèche en tout, et pour la forme et pour le fond? peut-il aller flatter quelqu'un sur l'ou-

vrage le plus manqué et le plus bizarre qu'on ait jamais fait? Et moi de même puis-je traiter de la politique du Nord, parler de ce qu'on fait en Pologne depuis six ans et proposer ce qu'il y a à faire ainsi qu'à Stockholn, Pétersbourg et Berlin (car tout se tient) sans dire qu'on y a perdu les affaires?... Ressouvenez-vous de l'envoi de M. Poniatowski (à Saint-Pétersbourg), je disais qu'il était là pour l'Angleterre et la maison de Czartoriski ; on disait que j'étais un fou furieux : on voit aujourd'hui ce qui en est, mais on se gardera bien de le dire, on continuera plutôt de faire des sottises [1]. » Il finissait en convenant que la seule chose à faire était de tâcher d'avoir un bon ambassadeur en Pologne. « Mais ne comptez pas sur les vieux nautoniers dont, disait-il, vous avez voulu parler; ils ne sont plus sur les rangs, et on n'a pas plus envie de les y mettre qu'ils ne doivent en avoir d'y être [1]. »

Mais l'ouverture dont il ne croyait pas pouvoir profiter lui-même lui parut venir à point pour l'effort suprême que devait tenter le prince de Conti. Il lui parut impossible que le roi, travaillé dans l'intérieur de sa famille par une fille qu'il aimait, et mis en quelque sorte au pied du mur par la gravité imminente du péril, ne fût pas disposé à chercher et à accepter un bon conseil.

1. Le comte de Broglie au chevalier de Martange. 23 février — 9 avril 1763. (Papiers de famille).

« C'est le moment, écrivait-il à Tercier ; il faut agir, il faut parler, mais c'est un coup qu'il faut faire adroitement et subitement : il faut du noble, de l'affectueux, du tendre au besoin, même du pathétique pour faire sentir que c'est le moment de réparer ce qu'on a perdu depuis six ans... Encouragez-le donc (le prince de Conti) avec toute l'eau bénite possible ; battez-le plutôt avec tout le respect qui lui est dû que de ne pas le persuader..... Sa Majesté sera bien aise d'être aidée et de ne pas être obligée d'abandonner une affaire qu'il suit depuis dix-huit ans... Qu'il se présente donc avec toutes ses grâces, et qu'en travaillant pour lui, il sauve le royaume qui serait perdu sans cela [1]. »

Malgré ces recommandations si pressantes, le prince de Conti ne put se décider à écrire lui-même au roi, et peut-être eut-il raison, car il est douteux que, du naturel indécis dont il était, il eût trouvé la parole forte et touchante que le comte de Broglie attendait de sa plume. Force fut donc de s'en tenir à une communication de Tercier, qui ne pouvait produire qu'une faible partie de l'effet désiré. Le roi y répondit un petit billet où, cette fois, le nom du prince de Conti était bien prononcé, mais dans des termes qui ne témoignaient pas un grand empressement de rentrer en affaires avec lui :

1. Le comte de Broglie à Tercier, Broglie, 23 février 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

« Ce que je désire premièrement pour l'élection prochaine en Pologne, c'est la liberté des Polonais dans leur choix; ensuite un des frères de madame la dauphine, Xavier, préféré aux autres, l'aîné exclu de lui-même sans que nous y paraissions. S'ils prennent le prince de Conti, je ne m'y opposerai pas [1]. »

Le billet était satisfaisant pour le comte de Broglie et Tercier, puisqu'au fond le roi adoptait leur idée et se prononçait pour leur nouveau candidat : il l'était beaucoup moins pour Conti. Aussi, quand il fallut le communiquer au prince qui l'attendait avec impatience, celui-ci en éprouva-t-il un pénible désappointement. A la rigueur, il eût bien consenti à renoncer à ses prétentions en échange d'un retour évident de faveur et dont le premier gage eût été que le roi le fît venir pour lui demander lui-même ce sacrifice. Mais se voir ainsi relégué au second rang, sans qu'on daignât l'en prévenir, ni lui savoir gré de s'y résigner, c'était dur. « Eh ! bien, voilà l'affaire ruinée, dit le prince; puisqu'on me préfère un autre, tout est dit, n'y pensons plus. » Tercier, fort en peine, combattit pourtant de son mieux un accès de dépit si naturel et décida le prince à le laisser tenter un nouvel effort.

Il fut convenu que le comte de Broglie écrirait une seconde lettre dans laquelle on engageait cette fois

1. Le roi à Tercier, 17 mars 1763. Boutaric. T. I, Page 290

ouvertement le roi à voir le prince, à lui exposer ses vues nouvelles sur la Pologne, et à les recommander à son bon vouloir. « De la sorte, dit Conti, je me rapprocherai avec dignité, puisque c'est la chose elle-même qui m'en donnera les moyens, et je ne paraîtrai pas avoir l'envie de me mêler des affaires comme un intrus. » En achevant cette phrase, il paraissait si triste et si déconfit que Tercier crut devoir lui répéter à trois reprises, pour lui remonter le cœur : « Monseigneur, le Roi vous attend, j'en suis persuadé et je vous prie de l'être de même. — Comme vous voudrez, reprit le le prince, à voix basse; pour moi je ne le crois pas[1]. »

Au jour dit, la lettre attendue était de retour de Broglie, et le comte, qui ne suivait jamais qu'une idée à la fois, n'y avait rien ménagé pour procurer au prince un accueil favorable auprès du roi. Dans cette pensée, il prodiguait les assurances de la soumission la plus absolue à la moindre volonté royale. — « Au cas, disait-il, où le prince se trouvant en concurrence avec M. le comte de Lusace, Sa Majesté exigerait le sacrifice de ses prétentions..... je croirais pouvoir répondre que la sincérité d'une part et de l'autre le respect et la soumission pour les volontés du Roi dicteront sa réponse.

1. Tercier au comte de Broglie, 16 avril 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Ou je le connais bien mal, ou la gloire du Roi et la splendeur de l'État sont le seul but qu'il se proposai dans le système de politique qu'il dirigeait sous les yeux de Sa Majesté, et dans lequel il avait si bien senti et défini le rôle que l'on pouvait faire jouer à la Pologne. M. le prince de Conti sentira, si je ne me trompe fort, une véritable satisfaction à complaire à Sa Majesté dans cette occasion et à concourir à ses vues, et je me chargerais bien de lui parler sur cet objet et de rapporter les réponses les plus satisfaisantes. Je ne sais s'il pense que le sacrifice d'une couronne entre dans les devoirs d'un sujet, matière que je n'ai pas traitée avec lui, mais je sais qu'il ne met point de bornes à tout ce qu'il doit aux anciennes bontés du Roi pour lui, ni à sa soumission et à son amour pour sa personne. Tels sont les sentiments que ce prince m'a toujours montrés [1]. »

C'était assurément s'exécuter de bonne grâce. Aussi, quand il s'agit de mettre dans les mains du roi cette abdication formelle, Conti fut saisi d'un grand trouble et ne put s'y décider. Après tout, que lui promettait-on en échange? lui accorderait-on même l'honneur d'un entretien? On prendrait sa parole, on ferait savoir aux nobles polonais encore intéressés à sa cause qu'il ne fallait plus compter sur lui. Mais une fois mis

1. Le comte de Broglie à Tercier. Broglie, 9 avril 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

de côté de la sorte, quel intérêt aurait-on à le ménager? et d'ailleurs pouvait-il bien fausser compagnie à ses amis et se porter fort de leur adhésion à une autre candidature étrangère? le roi avait-il le droit de l'exiger d'eux et même de lui? S'il était sujet du roi tant qu'il demeurait prince français, une fois élu roi de Pologne, il n'aurait à dépendre de personne. Le roi n'avait donc pas d'ordre à lui donner par avance pour cette éventualité? Tout bien pesé, Tercier reçut donc l'invitation de remettre sa lettre en poche, et de faire dire au comte de Broglie que la matière n'était pas encore assez débattue pour la faire passer sous les yeux du roi [1].

Il est probable que cette fin de non-recevoir n'eût pas été laissée sans réponse, et que nous aurions à transcrire ici encore quelque réplique datée de Broglie d'une vivacité piquante, sans une circonstance imprévue et douloureuse qui permit au comte de venir lui-même, pendant quelques jours, à Paris, traiter ses affaires et s'expliquer verbalement avec ses correspondants.

Ce n'était pas encore un rappel d'exil; il s'en fallait bien : tout au contraire; le roi, qui voulait bien lire régulièrement l'écriture du comte de Broglie, paraissait moins disposé que jamais à revoir à la cour, soit

1. Tercier au comte de Broglie, 16 avril 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

son visage, soit celui de son frère. Il est vrai que le maréchal ne s'y prenait pas de manière à adoucir ces dispositions. Il ne manquait pas de gens, et fort en crédit, qui s'offraient journellement à faire des démarches en sa faveur. La maréchale de Beauvau, la maréchal de Mirepoix, madame de Brionne, toutes les grandes dames qui formaient la société habituelle du duc de Choiseul, et parmi lesquelles le comte avait passé sa jeunesse, étaient prêtes à se mettre en campagne. Il n'y avait pas jusqu'au prince de Soubise, désolé de l'éclat qu'il avait provoqué, peu rancunier d'ailleurs, et peu querelleur de sa nature, qui se montrait désireux de se réhabiliter aux yeux du public, en faisant cesser la persécution de son rival. Le grand abbé ne laissait passer aucun courrier sans transmettre quelque proposition de ce genre.

Mais toutes venaient échouer devant le refus inflexible du maréchal, qui ne voulait à aucun prix tenir de près ou de loin, par le canal le plus indirect, sa grâce de la générosité de ceux qui avaient contribué à sa ruine. L'idée de devoir quelque chose en particulier à M. de Soubise le faisait bondir. « Je ne vous dirai pas (écrivit-il à son frère, le jeune abbé, qui lui avait fait passer quelques paroles de cette nature) que je suis insensible sur ma situation. Je connais ce qu'elle a de fâcheux, tant par le désagrément d'être maltraité, quand

on ne l'a pas mérité, que par la modicité de ma fortune. Et, ce que j'y trouve de pis, c'est que mon éloignement des moyens d'éducation m'empêcheront, si cela dure, de donner à mon fils celle qu'il serait convenable qu'il eût. Aussi, je ne veux pas paraître plus philosophe que je ne le suis, mais comme il y a bien longtemps que je me suis fait une loi de préférer toujours l'honnête à l'utile, et, si je suis malheureux, d'être du moins estimable à mes propres yeux, je ne puis trop insister sur le point de ne faire aucune démarche qui puisse tendre à recourir à M. de Soubise pour faire cesser notre exil. Madame de Brionne est très-entêtée de la gloire de son nom [1] et serait peut-être, par cette raison, aussi aise que M. de Soubise que, soit que nous réussissions, soit que cela nous fût refusé, il pût être dit dans le monde que nous avons recouru à M. de Soubise pour procurer notre retour. Il résulte de là, que vous ne devez jamais nommer le nom de M. de Soubise à madame de Brionne, et que si elle nous dit d'elle-même que M. de Soubise a été affligé de ce qui m'est arrivé et voudrait que cela cessât, vous laissiez tomber le propos, et que si elle insiste, vous lui disiez que vous croyez qu'il doit penser ainsi, puisqu'il ne peut ignorer le tort que lui a fait dans le public, de perdre un homme honoré et estimé et de

1. Madame de Brionne était de la maison de Rohan-Soubise.

le faire condamner par le poids de la faveur, sans garder même la moindre apparence de justice.... Vous pouvez même ajouter que si vous aviez à choisir entre son sort et le mien, vous ne balanceriez pas. Si elle ajoute que ce n'a pas été la faute de M. de Soubise, la réponse est simple; il est donc bien malheureux qu'on le croie et de n'en pas désabuser le public [1]. »

Même hauteur de langage et de procédés avec les intermédiaires qui le pressaient d'aborder, soit le duc de Choiseul, soit madame de Pompadour : « Je ne discuterai point si ces démarches seraient décentes; je me bornerai à voir si elles seraient utiles. D'abord, par qui les faire faire auprès de madame de Pompadour ? J'ignore, de bonne foi qui je pourrais employer pour cela. Car, pour mon oncle qui s'y serait peut-être prêté assez volontiers, outre que cette voie pour un ecclésiastique m'a toujours paru peu convenable, et que j'ai toute ma vie fait tout ce que j'ai pu pour l'empêcher de la mettre en usage, il a une façon de s'exprimer en donnant toujours des torts à ceux qu'il veut servir, qui fournit des armes contre eux ; ainsi on ne pourrait le faire agir dans la circonstance présente..... Mais, d'ailleurs, à quoi bon? tous ces gens n'ont que des reproches vagues à nous faire sans pouvoir articuler un fait dans lequel ils aient

1. Le maréchal de Broglie à son frère, l'abbé Charles de Broglie, 20 décembre 1762. (Papiers de famille.)

à se plaindre de nous; ils nous ont fait du mal et doivent croire, jugeant par eux-mêmes, que nous ne l'oublierons pas. Ils sont sûrs, en nous tenant à Broglie, que nous ne pourrons leur nuire : ils peuvent craindre que, revenus à la cour et honorés des bontés de M. le dauphin, nous en cherchions et trouvions peut-être l'occasion. Enfin, nous ne pouvons leur être d'aucune utilité, seul mobile, dit quelque part la Bruyère, de toutes les actions de gens de cour. Comment serait-il possible de se persuader qu'on parviendrait à les rendre favorables? En vérité, sans un miracle de la grâce, cela ne saurait être, vous en conviendrez. Mais, ce qui en résulterait infailliblement serait l'interprétation de bassesse que toutes ces personnes donneraient aux démarches qu'on ferait auprès d'elles et un vernis de ridicule et de mépris sur nous [1]. »

Après avoir ainsi congédié tous les gens de bonne volonté, le maréchal retournait avec une tristesse maussade aux occupations régulières par lesquelles il trompait l'ennui de l'exil; le matin, chassant dans les bois de sa terre, l'après-midi dessinant lui-même dans son parc de grandes allées de hêtres, dont les nobles débris subsistent encore, le soir se livrant avec son frère à des commentaires interminables sur leurs opérations

1. Le maréchal de Broglie au chevalier du Muy. Broglie, 14 avril 1763. (Papiers de famille.)

militaires, ou à de vigoureuses invectives contre les favoris et les favorites. Présents à ces entretiens, son fils aîné, le prince Victor et ses jeunes neveux Lameth y puisaient des leçons d'indépendance, qu'ils devaient compléter plus tard en Amérique et sur les bancs de l'Assemblée constituante. Le maréchal trouva alors, on le sait, qu'ils en avaient trop bien profité.

La seule intervention qu'il ne découragea pas absolument fut celle du dauphin. Le bon prince, qui avait toujours aimé la famille de Broglie, se reprochait d'avoir concouru à sa disgrâce, parce qu'il avait reçu une communication anticipée du mémoire remis au conseil, sur le combat de Fillingshausen et qu'il n'avait pas déconseillé assez énergiquement cette démarche malencontreuse. Il se croyait en conscience obligé à réparation. Poussé d'ailleurs par la dauphine, qui espérait tirer parti du retour du comte de Broglie dans les intérêts de sa maison, il se résolut à tenter une démarche dans les premiers jours de 1763; il en fit même prévenir le maréchal par le chevalier du Muy, son aide de camp. Le maréchal, en réponse, se confondit en remercîments, mais profita de l'occasion pour recommencer un plaidoyer sur sa conduite, dans le combat incriminé, qui ne tenait pas moins de huit pages d'écriture. Peu s'en fallut qu'il ne chargeât le dauphin de présenter et de défendre ce nouveau factum. Le prince n'était pas

d'humeur si chicanière; c'était déjà, avec sa timidité naturelle, toute une affaire pour lui que de parler au roi. Il eut soin d'assurer ses derrières en prévenant le duc de Choiseul de ce qu'il allait faire; mais comme il ne lui demanda aucun appui, le ministre se borna à répondre qu'il ne ferait pas d'obstacle aux volontés du roi, mais qu'il devait prévenir que le roi était bien irrité. Effectivement, au premier mot que le dauphin prononça, le roi, se retournant avec vivacité vers son fils : « Le retour du maréchal de Broglie, dit-il, quoi, si tôt! *c'est bien près : après*, nous verrons. » Et il s'éloigna. Puis, soit par hasard, soit pour chercher conseil, il se rendit tout droit chez madame de Pompadour. « Savez-vous, dit-il, ce que mon fils vient de me demander? le rappel du maréchal de Broglie. — Et que lui avez-vous répondu? reprit la marquise. — Je verrai. — Comment! vous verrez? voulez-vous le faire revenir? — Non. — Alors pourquoi n'avez-vous pas répondu tout de suite : Non, à M. le dauphin? »

Deux heures après, le duc de Choiseul arrivait lui-même chez la marquise pour savoir comment l'entrevue s'était passée. Le hasard fit que le prince de Soubise y vint aussi et, comme le ministre et la favorite s'entretenaient à voix basse : « Je sais votre secret, dit le prince, il y a plus de six semaines déjà que M. le Dauphin a

dû parler au Roi du rappel du maréchal de Broglie.... J'aurais fort désiré qu'il se fût adressé à moi; peut-être serais-je parvenu à le faire revenir. »

La conséquence de ces conciliabules fut que, deux jours après, le dauphin recevait du roi une lettre ainsi conçue en termes assez sévères : « J'ai été surpris, mon cher fils, que vous m'ayez sitôt demandé le retour du maréchal de Broglie. Pour ne pas vous refuser sèchement, j'ai pris une réponse dilatoire, ne m'y étant pas du tout attendu. La paix qui ramène tous les prisonniers de guerre ne fait pas pour cela revenir ceux d'État. Il m'a manqué essentiellement en me voulant forcer la main par la démarche qu'il a faite, et que vous n'avez pas empêchée. Attendez encore longtemps, peut-être même quelques années. »

« Je suis bien mortifié, M. le Maréchal, écrivait le dauphin à Broglie, dès le lendemain, et peut-être plus que vous-même, de n'avoir eu aucun succès dans la démarche que j'ai faite. J'avais double raison pour le désirer avec la plus grande vivacité, qui était de voir finir votre peine et d'avoir le plaisir de vous revoir. »

En transmettant ce touchant billet, le chevalier du Muy l'accompagna de quelques réflexions timides pour lesquelles son expérience de vieux courtisan semblait demander grâce à la hauteur d'âme du maréchal. « Ce refus, disait-il, m'a beaucoup plus fâché que surpris,

je sais que Sa Majesté s'irrite lentement, mais ne revient que très-tard de ses prétentions. C'est sur cette connaissance et sur cette expérience que j'avais cru indispensable de mettre dans nos intérêts les personnes qui ont le plus de crédit dans son esprit, et qui ne le déterminent, malgré son amitié pour elles, qu'après plusieurs efforts. L'éloignement que vous leur croyez pour vous était une raison de plus pour tâcher de les rapprocher... Je savais que leur voix était nécessaire pour appuyer celle de son fils qui ne le décide pas toujours.... Le Roi s'est concentré dans son propre sentiment... Il faut attendre... le temps est souvent un remède des maux qu'il cause. Il faut seulement faire attention que les affaires, de quelque genre qu'elles soient, réussissent rarement, lorsqu'on veut les conduire uniquement selon leur nature intrinsèque, sans avoir égard au rapport qu'elles ont avec les personnes qu'elles intéressent, soit directement, soit indirectement. Je ne vous offre pas ce principe pour vous dire qu'on eût eu un succès plus heureux si on l'avait suivi. Mais c'est une réflexion dont l'expérience, le maître le plus sûr et le plus cruel des hommes, ne fait que trop souvent sentir la vérité [1]. »

1 Le chevalier du Muy au maréchal de Broglie, 23 janvier — 22 mars 1763. — Le maréchal de Broglie au chevalier du Muy, 1763. (Papiers de famille.)

Évidemment le chevalier du Muy attribuait l'échec du dauphin à l'humeur qu'avait conçue Choiseul de n'être ni consulté sur l'opportunité, ni appelé en aide au succès de la démarche. On avait blessé le premier ministre en voulant faire du rappel du maréchal un échec pour son autorité, et le succès d'une coterie qui lui était notoirement hostile. Ces considérations furent présentées au maréchal de tant de côtés, et par tant de bouches amies qu'il finit par consentir à ce que la marquise de Lameth, sa sœur, qui allait à Paris pour faire régler sa pension de veuve du lieutenant général, demandât audience au duc pour l'intéresser à ses affaires personnelles, et, s'il y avait lieu, dît quelques mots en passant à la justification de son frère. Mais au moment de partir, de combien de recommandations la marquise fut accablée! A aucun prix il ne fallait entrer en matière la première. Et quant à ce qu'elle aurait à dire, il fallait l'assaisonner de termes honnêtes, mais rien de plus, *en évitant d'y mettre plus que de l'honnêteté.* « Cela est d'autant plus nécessaire que ce ministre est entièrement avantageux et léger en propos, et abuserait de ce que vous lui auriez dit, pour répondre qu'on plie devant lui, et qu'on y est revenu avec bassesse..... Vous devez d'autant plus en user ainsi, ajoutait le maréchal avec un malaise visible, que comme je suis absolument résolu à observer toute ma vie cette cir-

conspection et cette conduite avec lui, dans tous les temps, je ne soutiendrais pas ce qu'on aurait avancé pour moi, ce qui ferait un plus mauvais effet que les termes affectueux dont on aurait cru devoir se servir n'en feraient un bon, supposé qu'il les crût sincères, ce qui ne serait sûrement pas [1]. »

La marquise était femme d'esprit et le compte qu'elle rendait peu de jours après de sa visite à son frère montre bien qu'elle ne se crut pas obligée d'observer à la lettre ses instructions, mais qu'elle avait sa bonne part de l'humeur sarcastique et de l'orgueil de sa race.

« J'ai été hier à Versailles, mon cher frère, disait-elle... Je vais tâcher de vous rendre, aussi exactement que possible, tout ce qui a été dit. Pour bien faire, il faudrait être peintre, car les mains ont bien été autant employées pour le moins dans notre conversation que les paroles. Après avoir été satisfaite sur le sujet de ma pension, qui avait été le prétexte de ma visite, le duc de Choiseul se crut quitte de moi, et nous avons fait de part et d'autre, auprès de la cheminée, une révérence de congé, après laquelle je lui ai dit : « Je ne veux pas, » monsieur le duc, vous quitter sans vous dire tout » mon chagrin de ce qui s'est passé il y a quinze jours » sur ce qui regarde mes frères..... » Il n'a pas paru

1. Le maréchal de Broglie à l'abbé Charles de Broglie, 17 avril 1763. (Papiers de famille.)

d'abord au fait, et a demandé l'explication, par son air, à quoi j'ai repris : « C'est à l'occasion de la demande » qu'a faite M. le dauphin au roi. » Alors il a fermé les yeux, étendu les bras, haussé les épaules et tendu le nez avec l'air de ne pouvoir que répondre, et il a enfin dit : « Je n'ai rien su de tout cela par la famille de » MM. de Broglie. Si j'en eusse été informé, j'aurais pu » sonder les dispositions du Roi avant la démarche de » M. le dauphin, qui a été inutile. Mais j'étais si peu » au fait que quand ce prince m'a dit : « J'ai une grâce à » demander au Roi, je vous prie d'être favorable à la » douceur, » je n'y ai rien compris, et il a été obligé de » me nommer MM. de Broglie, à quoi je lui ai dit que » je ne serais jamais contre eux, et en général jamais » contre les gens dans le malheur; que je lui de- » mandais ses ordres pour ce que j'avais à faire, si je » parlerais après lui ou avant; il a répondu : Après..... » Après cela, il s'est étendu sur la manière dont le Roi était aigri, et moi lui ayant représenté combien il était douloureux d'apprendre un pareil mécontentement sans en savoir la cause, il a repris : « M. le maréchal s'est bien » mal conduit en tout, excepté la guerre, qu'il entend à » merveille. Je vous assure qu'il n'a su ce qu'il a fait » Sans cette démarche, il avait l'armée, oui, l'armée ; » mais il a été..... — » A cela j'ai dit : « Mais, monsieur le » duc, sa probité était attaquée. — Non, madame, ja-

» mais. — Si fait, monsieur le duc; on l'accusait d'avoir » avancé des faux sur l'affaire du 15. — Madame, il a » mis à tout cela une vivacité inutile et qui l'a perdu. » — Après, je lui dis : « Voilà qui est bien pour l'un; » mais pour le comte, quelles raisons à dire? » Alors il a gesticulé comme ci-dessus, et, à force de questions, il a allégué la volonté du Roi, qui était sans réplique ni examen. A quoi j'ai dit : « Oui, monsieur le duc, » comme Dieu pour les mystères, il doit toujours avoir » raison; il l'a sûrement. Mais enfin, ceci n'aura-t-il » pas de terme? Vous êtes parent de mon frère aîné, » ami de tous les temps du comte; ne pouvez-vous pas » adoucir le Roi?.... » — Il a dit: « Jamais ni moi ni » mes amis ne seront contre Messieurs vos frères. Mais » où M. le Dauphin a échoué, que faire? Et après » lui que dire? » Il a répété qu'*après* on ne pouvait agir, et cela coup sur coup, en me conduisant toujours à la porte, où je lui ai répondu à tous ses *après* que Dieu lui-même ne pouvait faire maintenant *que ce fût devant;* que je pensais que, dans ce moment, il fallait laisser dormir cette affaire, mais que je pensais aussi qu'il pourrait bien venir un jour où je le prierais de tourner *cela de manière que ce fût devant* [1].

1. La marquise de Lameth au maréchal de Broglie, 9 avril 1763. (Papiers de famille.) La marquise de Lameth, sœur du maréchal et qui lui survécut assez longtemps, devait, cinquante ans plus

L'entretien évidemment ne promettait rien de bon, non plus qu'une autre conversation que provoqua, quelques jours après, sans y être autorisé, M. Crozat de Thiers, le beau-père du maréchal et l'oncle, comme on le sait, du duc de Choiseul. Le duc y renouvela l'assurance de son impuissance et de sa bonne volonté, et revenant encore sur le passé, il répéta : que tout avait été perdu par l'impatience du maréchal, parce que le roi, au moment où le mémoire lui avait été remis, était résolu à lui donner toute l'armée : il avait même été jusqu'à dire : « M. de Soubise est mon ami, et *je hais* le maréchal de Broglie, mais il est meilleur général que l'autre, et dans l'intérêt c'est lui qui doit commander. »

Le propos n'était guère vraisemblable et paraissait n'avoir d'autre but, dans la bouche du duc de Choiseul, que de donner aux sentiments du roi à l'égard du maréchal une expression d'une énergie presque vitupérative[1]. Le comte de Broglie ne manqua pas de la relever et fit demander encore par Tercier, si réellément ce sentiment de haine s'était exprimé par la bouche royale. A quoi le roi répondit avec indifférence : « Un roi ne se

tard (en 1812), avoir un entretien à peu près du même genre que celui-ci avec le cardinal Fesch, pour obtenir de lui la liberté de son neveu, l'évêque de Gand, incarcéré après le concile national. (Voir *l'Église romaine et le premier Empire*, par le comte d'Haussonville, t. IV. Pièces justificatives.)

1. M. de Thiers au maréchal de Broglie, 22 avril 1763.

sert pas du mot *haïr* avec ses sujets ; mais quand il a sujet d'en exiler un, il ne le fait pas souvent revenir [1]. »

Rien donc n'autorisait les frères exilés à solliciter pas plus qu'à espérer une grâce quelconque, quand, dans les premiers jours d'avril 1763, la vieille maréchale, leur mère, qui était restée à Paris, fut frappée d'un coup d'apoplexie qui la mit en peu d'heures à toute extrémité. Le roi, dans la soirée, en envoya prendre des nouvelles, et quand on vint lui dire que le danger était imminent et que la vieille dame ne passerait probablement pas la nuit : — « Je l'aime autant ainsi, répliqua-t-il, MM. de Broglie n'auront alors aucun motif de me demander de revenir pour la voir. »

Cette charitable espérance fut trompée : la maréchale mourut en effet, mais comme elle avait de son chef une assez grande fortune, ses fils trouvèrent (qu'ils la cherchassent ou non) l'occasion toute naturelle pour demander à venir mettre bon ordre à leurs affaires de succession. C'est ce que fit le comte de Broglie dans une lettre adressée au roi directement, dont les termes étaient empreints d'une noblesse assez touchante :

« Sire, disait-il, ma mère est morte la nuit dernière, victime du malheur que nous avons eu de déplaire à Votre Majesté, pleine des sentiments d'amour pour elle

1. Le roi à Tercier. Boutaric, t. I, page 292.

que mon père lui avait inspirés et que l'un et l'autre nous ont transmis. Elle n'a pu se consoler de nous voir dans la disgrâce, elle a reçu alors le coup auquel elle succombe aujourd'hui, et quoiqu'elle connût notre innocencé, il ne lui a pas été possible de résister à la douleur qu'elle a ressentie. Elle est encore, Sire, plus heureuse que nous, tant que nous resterons privés de la bienveillance de Votre Majesté et qu'il ne nous sera pas permis de mettre à ses pieds l'hommage de notre dévouement. »

Le désir des deux frères était trop légitime pour qu'il fût possible de s'y refuser. Le roi leur accorda la permission de venir à Paris pour un délai très-court dont il fixa le terme au premier juin, et sous la condition expresse de ne pas paraître à la cour [1].

Comme l'interdiction ne s'étendait vraisemblablement ni au Temple, ni au domicile particulier de Tercier, il est probable que le comte aurait profité tout de suite de sa présence à Paris pour aller lever les scrupules, et terminer, par quelque coup d'aiguillon un peu vif, les incertitudes du prince de Conti. Mais il fut prévenu par Tercier lui-même, qui vint lui communiquer une pièce très-importante au sujet de laquelle le roi désirait avoir son avis. Ce n'était rien moins qu'un

1. Le comte de Broglie au roi, 4 mai 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — (Papiers de famille.)

mémoire en règle rédigé par le duc de Praslin sur la conduite à tenir, au moment de la vacance du trône de Pologne, et terminé par des conclusions au sujet desquelles le secrétaire d'État des affaires étrangères demandait une résolution positive, tant du ministre dirigeant, que du monarque.

Cette démarche solennelle, étrangère aux habitudes des gouvernements d'alors, était motivée par une ouverture assez inattendue qui était venue de Saint-Pétersbourg. Catherine, par une décision subite, avait envoyé un ambassadeur extraordinaire, le prince Galitzin, demander si on ne voudrait pas s'entendre avec elle sur le successeur à donner au roi de Pologne. Comme chacun savait que son parti était déjà pris, et qu'il n'y avait guère chance de l'en faire revenir, Choiseul avait pleine raison de ne voir qu'un piége dans cette proposition : Catherine voulait évidemment tirer de la France la confession de son impuissance et la compromettre aux yeux de ce qui lui restait d'amis en Pologne. Mais au lieu d'éluder simplement ce grossier stratagème, en laissant voir qu'il n'en était pas dupe, il crut l'occasion bonne pour mettre un terme à la petite agitation qui se faisait autour du roi au sujet de la Pologne et faire prononcer le souverain une fois pour toutes dans le sens de l'abstention absolue et de l'indifférence systématique. Le mémoire n'était donc qu'une argumentation en forme,

destinée à prouver par raison démonstrative que la France n'avait pas plus de motif de s'intéresser aux affaires de la Pologne que de moyen d'y prendre part.

Ce document mémorable a déjà été publié et livré au jugement de l'histoire, mais ce qui n'a pas encore vu le jour et mérite l'attention des connaisseurs, c'est la réponse que le comte de Broglie fit, article par article et point par point, pour l'édification du roi. Je la trouve en marge du manuscrit même qui fut communiqué au comte et tout entière de sa main. Rarement le sophisme a été mis à nu avec une logique plus acérée, et l'avenir prévu avec une perspicacité plus perçante.

« L'état chancelant de la santé du roi de Pologne, disait le mémoire, fait naturellement penser à la vacance de ce trône. Cet évènement fixe l'attention de l'Europe. Les puissances voisines s'en occupent et prennent peut-être dès à présent des mesures relatives à leurs vues et à leurs intérêts. Le ministère politique du Roi a dû réfléchir sur un objet qui peut paraître important et le but de ce mémoire est de mettre Sa Majesté en état de se déterminer sur la part qu'il lui convient de prendre à l'élection d'un roi de Pologne. La France, depuis environ deux siècles, s'est procuré une grande influence dans les affaires de ce royaume ; son ministère s'en est tou-

jours fort occupé, et a cru qu'il était important de conserver cette influence. Pour apprécier la valeur d'une opinion qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et pour juger si elle est fondée en raison ou en préjugé, il faut établir les vrais principes de la matière. »

L'auteur du mémoire pose alors dogmatiquement en principe qu'il y a pour toute puissance deux ordres d'intérêts : un intérêt politique et un intérêt de commerce, et en fait d'intérêt politique, un intérêt direct et un intérêt indirect. L'intérêt politique n'existe qu'entre des puissances voisines, qui peuvent entrer en différend soit pour s'agrandir, soit pour se préserver à l'encontre l'une de l'autre. Rien de pareil évidemment n'existe entre la France et la Pologne.

« Quant à l'intérêt indirect, reprend le mémoire, il est plus difficile à fixer. On peut dire en général qu'il n'y a pas de puissances qui n'aient entre elles quelque rapport, et qui soient, à l'égard l'une de l'autre, dans un état d'indifférence parfaite ; mais il ne s'agit pas de ces rapports tirés à la pointe de l'esprit et de ces spéculations métaphysiques qui supposent tout ce qui ne doit pas naturellement arriver : ces combinaisons forcées ne se réalisent point, leur chaîne se trouve interrompue par le cours des évènements qui se varie à l'infini et qui ne se laisse pas deviner, et le résultat ordinaire de ces calculs hypothétiques est qu'on a négligé l'intérêt

véritable pour un objet chimérique. L'on doit être en garde contre ces sortes de spéculations qui séduisent parce qu'elles ont l'air de la profondeur. La politique ancienne, circonscrite dans les bornes du voisinage, était trop resserrée. Dans les temps modernes, on a donné dans un excès opposé et l'on a formé des projets trop composés en portant ses vues dans des temps et des pays trop éloignés. Il faut donc s'en tenir au simple et n'envisager que le vrai. »

Avant de laisser tirer les conclusions de ces prémisses, le comte de Broglie les arrête au passage, en y opposant des réflexions qui, pour être proposées sous une forme moins pédantesque, ne paraissent ni moins sensées, ni même moins profondes.

Au double intérêt politique et commercial signalé par l'auteur du mémoire il en ajoute d'abord un troisième, l'intérêt de la considération d'un État, que le mémoire semble oublier. « Il est de principe, dit-il, que la considération doit être mise au nombre des différentes forces d'un État, surtout par rapport aux étrangers. C'est donc diminuer ses forces que de laisser dépérir sa considération..... Qu'entend-on d'ailleurs par intérêt politique direct? Si on n'entend que des intérêts qui se touchent, le principe du mémoire est constant et, suivant ce principe, la France n'a d'intérêt qu'avec l'Espagne, le roi de Sardaigne, les puissances

qui bordent le Rhin et les souverains des Pays-Bas : elle n'en aurait pas même avec l'Angleterre. Mais si, par la situation actuelle de l'Europe, toutes les puissances qui y règnent se tiennent entre elles, en quelque sens, et que le mouvement que reçoit (par quelque cause que ce soit) le dernier des anneaux de la chaîne de l'Europe se fasse presque toujours sentir à celui qui est à l'autre extrémité, peut-on donner les principes du mémoire comme victorieux..... C'est chimère assurément et folie de supposer ce qui ne doit pas naturellement arriver, mais c'est prudence et sagesse de prévoir ce qui peut arriver. Qui peut-être sûr que dans ce nombre infini d'évènements qui, à la vérité, ne se laissent pas deviner, ce n'est pas celui même qu'on a prévu qui arrivera? et s'il survient, n'a-t-on pas à se reprocher de ne pas avoir pris les mesures qui y sont relatives? La politique, il est vrai, n'admet pas de démonstration mathématique, mais on sait qu'en arithmétique, science d'ailleurs si sûre, il y a des calculs qui ne peuvent se faire que par approximation à l'infini. Ce sont des calculs que la politique admet, et qu'il est important de faire, pour que les combinaisons se tiennent aussi justes qu'elles peuvent être. »

Reprenons maintenant le mémoire ministériel : Avant qu'on songe à appliquer les principes posés plus haut à la Pologne, une première application en est faite à la

Suède, à la Prusse et à la Turquie, et l'auteur veut bien convenir que relativement à ces trois puissances, bien qu'aucun intérêt direct ne les rattache à la politique française, il est cependant de l'intérêt indirect de cette politique de les ménager, « attendu qu'elles sont les ennemies naturelles de la maison d'Autriche, et que l'alliance qui existe actuellement entre cette maison et la cour de France *n'étant pas fondamentale*, mais accidentelle, il peut être utile de les retrouver au besoin ».

On conçoit quel parti la réfutation du mémoire tire immédiatement de cette concession... « Toute puissance, dit l'auteur de la réfutation, qui s'est écartée de ses alliances fondamentales, doit s'éloigner le moins possible de son ancien système, parce que le retour à ce système doit avoir lieu tôt ou tard et parce qu'aux yeux mêmes de ses nouveaux alliés, on diminue la valeur du concours qu'on leur prête, quand on s'y livre sans réserve et sans conserver les liaisons auxquelles on doit la considération dont on a joui. Nous perdrions beaucoup à la cour de Vienne, même de notre considération, si nous cessions d'en avoir auprès des princes protestants et auprès des Turcs; au lieu de tenir cette cour dans notre dépendance, nous tomberions insensiblement dans la sienne. Or comment entretenir des relations avec les Turcs, si on laisse périr la Pologne, qui a toujours été l'intermédiaire de ces rapports? »

Mais c'est quand il faut enfin faire à la Pologne elle-même l'application des principes que le mémoire devenant lui-même plus précis, la réfutation à sa suite devient aussi plus vigoureuse et qu'il est curieux de voir les deux adversaires se prendre corps à corps.

« Il est temps, dit le mémoire, de rechercher les rapports que la Pologne peut avoir avec la France, de les apprécier et de distinguer s'ils sont naturels, apparents, rapprochés, ou s'ils n'existent que par une spéculation vague, des suppositions hors de vraisemblance, et des combinaisons forcées. La Pologne est un vaste et magnifique royaume, le terrain en est excellent, les habitants sont braves, spirituels; il est situé avantageusement et traversé par de grandes rivières qui favorisent le commerce. Il serait un des plus considérables de l'Europe si les avantages physiques n'étaient pas détruits par des causes morales. Mais il lui manque d'être peuplé, policé et gouverné. La forme vicieuse de son administration lui ôte toute vigueur. Cette forme anarchique est presque irrémédiable, parce qu'elle tient aux préjugés de la nation, à l'intérêt des grands seigneurs et à la constitution du pays. L'autorité souveraine ne réside ni dans la personne du monarque, ni dans aucun corps de l'État, mais dans le vœu unanime de la nation, et, par conséquent, elle n'existe nulle part. Ce royaume sans lois et sans gouvernement, qui n'est

ni république ni monarchie, et qui réunit tous les vices du despotisme et de l'anarchie, puisque les sujets sont serfs et les seigneurs indépendants, ne peut avoir ni troupes, ni finances, ni commerce : il n'a, par conséquent, aucune influence dans la politique, il ne peut prendre part à aucune guerre, ni entrer dans aucune alliance ; c'est un corps purement passif dans l'ordre politique, et qui ne peut être ni nuisible, ni utile à aucune puissance. Il est donc prouvé que, dans son état actuel et considérée comme puissance, la Pologne est profondément nulle, et doit être absolument indifférente à tous les autres États. Les plus grands enthousiastes du système de la Pologne ne peuvent disconvenir de cette vérité ; mais ils soutiennent leur système par deux moyens qui sont, en effet, les seuls qui militent en leur faveur. Le premier est un arrangement dans le gouvernement qui rendrait au royaume toute sa force, le second est le danger que la ruine totale et le démembrement de ces provinces ne donne à quelqu'un de ses voisins un degré de puissance qui pourrait devenir nuisible aux intérêts de la France. »

La mémoire s'efforce de détruire le premier de ces moyens de défense (et il n'y a pas grand'peine en vérité) en démontrant qu'il y a peu de chance de voir une réforme sérieuse opérée par les Polonais eux-mêmes. « Si ce changement, dit-il, n'est pas impossible, on ne craint

pas de dire qu'il est de ces spéculations éloignées et de ces combinaisons forcées qui ne doivent pas entrer dans le calcul d'une saine politique. Le second moyen à la vérité a plus de vraisemblance, puisque, dans l'état d'affaiblissement et d'impuissance où se trouve la Pologne, elle pourrait être facilement démembrée et envahie par ses voisins. Cependant, la position et l'intérêt même des puissances dont elle peut craindre l'ambition semblent la garantir de ce danger. En effet, ce royaume, étant également limitrophe de la maison d'Autriche, du roi de Prusse, de la Russie et de l'empire Ottoman, ces quatre puissances, qui se regardent réciproquement avec des yeux de jalousie et de rivalité, sont moins les ennemis de ce royaume, que ses surveillants et ses défenseurs. Chacune d'elles a un intérêt direct et essentiel à le protéger, parce qu'elle aurait tout à craindre de celle qui serait agrandie à ses dépens. La France peut donc s'en reposer sur ces quatre puissances du soin de veiller à la conservation intégrale de la Pologne, et le démembrement de ce royaume ne doit probablement arriver que par des évènements singuliers et par des guerres sanglantes auxquelles le Roi peut se dispenser de prendre part. Au surplus, pour mettre tout au pis et en supposant, *contre toute vraisemblance*, que ces quatre puissances s'arrangeraient pour partager la Pologne, ou que, par des circonstances extraordinaires, l'une d'elles s'em-

parerait de quelques-unes de ces provinces, *il est encore très-douteux que cet événement pût intéresser la France.* On semble craindre que la Russie et le roi de Prusse ne s'entendent pour usurper sur la Pologne les districts qui sont à leur bienséance. Ce démembrement serait également contraire aux intérêts de la maison d'Autriche et de la Porte Ottomane, et on doit s'en rapporter à leur vigilance. Mais, s'il arrivait qu'une indifférence, mal entendue d'une part, permît à ce démembrement de s'accomplir, il ne paraît pas que la France dût s'en alarmer. Le concert établi entre le roi de Prusse et la Russie pour leur agrandissement ne pourrait être de longue durée. Cet agrandissement même, en les rendant plus voisines, les rendrait aussi plus redoutables l'une à l'autre. Il sèmerait la jalousie entre eux, et la jalousie dégénère bientôt en inimitié, et ces deux puissances formeraient elles-mêmes la balance du pouvoir dans cette partie de l'Europe. Au reste, cette idée de démembrement de la Pologne serait susceptible d'une infinité de modifications et de combinaisons dont le détail mènerait trop loin. C'est un champ vaste qui peut occuper les spéculateurs oisifs, et dans lequel les politiques sages ne doivent pas risquer de s'égarer. Il faut s'en tenir au simple, au vrai et au vraisemblable. L'on croit avoir suffisamment prouvé que les révolutions de la Pologne sont indifférentes à la France, et qu'il ne peut

en résulter pour elle qu'un avantage ou un préjudice très-éloigné en se livrant même aux suppositions les plus invraisemblables. »

Le comte de Broglie, qui se reconnut sans doute dans ces expressions de *faiseurs de système enthousiastes* et de *spéculateurs oisifs*, se sentait piqué au vif et répondit au courant de la plume à tous ces reproches, avec une verve singulière :

« La réforme du gouvernement de Pologne, dit-il, n'est pas si difficile qu'on pense. Un seul changement amènerait tous les autres. La pluralité établie ferait la réforme désirée, et ce serait sur ce principe qu'il faudrait appuyer la nouvelle élection. La nation polonaise est plus touchée qu'on ne s'imagine de l'état de nullité où elle se trouve : la réforme que le mémoire convient ne pas être impossible ne doit pas être l'ouvrage d'un nouveau roi, mais de la nation fatiguée de ses maux, et une fois cela fait, pourvu que le roi ne fît pas de fausse démarche, la Pologne prendrait bientôt et sans peine la consistance qu'il serait à désirer qu'elle eût. Mais ce qui est triste et chimérique, c'est de compter, pour le maintien d'un État, sur l'intérêt que ses voisins ont à le défendre. On le voit bien même dans ce moment-ci. La Russie agit despotiquement en Courlande ; elle soutient le parti des Czartoriski et menace hautement la Pologne ; quelle est la puissance qui prenne la défense de cette

république? Le roi de Prusse voudrait qu'un autre commençât à la démembrer pour en avoir aussi sa part. La cour de Vienne que d'autres intérêts engagent à ménager la Russie, garde le silence. Si c'était, au contraire, le roi de Prusse qui envahît la Pologne, l'impératrice reine ne voudrait pas rentrer en guerre pour cet objet. La Russie entrerait en Lithuanie par raison et par convenance. Les Turcs ne feraient rien et la Pologne serait subjuguée.... On se fondait en 1733 sur le même principe pour croire que toutes les nations de l'Europe entreprendraient d'arrêter le siége de Dantzick où le commerce leur était si important. Dantzick fut pris et personne ne remua.

» Une grande puissance, continue le comte, qui a un grand dessein, commence par l'exécuter malgré les clameurs. Elle compte ensuite avec ses voisins et le solde du compte lui est toujours favorable. L'Empire ne devait pas souffrir, dans la guerre de 1740, que Fribourg et Brisach fussent démolis; ils le sont et on n'a rien dit. Il en est des États comme des particuliers; les intérêts présents et directs occupent toujours plus que les malheurs qu'on voit arriver à son voisin; on le plaint et c'est souvent tout ce qu'on fait parce que l'on ne veut pas se mettre soi-même dans l'embarras. L'ambition et l'injustice des voisins de la Pologne suffisent, sans que l'on ait recours à *des événements singuliers pour la*

démembrer, et cela même sans guerre. Quant à ce que l'on dit que le démembrement serait une source de querelles entre les puissances qui y prendraient part, pendant que le concert durera, le mal se fera, qu'importe qu'elles se brouillent après? mais ne peut-il pas se faire aussi que ces puissances restent unies pour se maintenir dans leurs usurpations, et se secourent mutuellement contre quiconque viendrait les troubler? On croit donc pouvoir se flatter d'avoir fait voir que l'intérêt de la France n'est pas tel que le mémoire le qualifie. Mais une puissance telle que la France ne peut, sans perdre de sa considération en Europe, regarder un évènement considérable sans y prendre part; un État doit donner infiniment à la considération. Elle ne s'affaiblit jamais sans exposer un prince à des insultes réitérées, et à être dépouillé insensiblement de ses possessions. Enfin il faut considérer que l'épuisement des puissances étant en ce moment réciproque, elles ont un éloignement égal pour la guerre, que rien n'empêche donc que la France prenne part à toute négociation, que son indifférence serait une preuve trop forte de son affaiblissement et que ses ennemis le croiraient plus grand encore qu'il n'est en effet [1]. »

Assurément, il y avait dans ces raisonnements un

1. Mémoire sur l'intérêt qu'a la France à l'élection d'un roi de Pologne, annoté par le comte de Broglie, 8 mai 1763 — (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.

singulier mélange de justesse et d'illusion, et l'espoir de réformer sans peine le gouvernement de la Pologne peut à bon droit être taxé de généreuse chimère. L'avenir devait montrer cependant quel était, même au point de vue de la pratique et du bon sens, l'esprit le plus prévoyant, ou de celui du ministre qui, en 1763, considérait encore le partage de la Pologne comme une hypothèse dénuée à la fois de vraisemblance et de péril, ou de celui du rêveur et de l'enthousiaste qui signalait cet attentat comme un malheur prochain autant que redoutable. Qui voyait le plus clair, de celui qui se flattait que le démembrement, fût-il opéré, serait une source de querelle entre les trois puissances du Nord, ou de celui qui prévoyait que le crime établirait entre les complices un accord sinistre et deviendrait, suivant une expression fameuse, *le berceau sanglant* de leur alliance?

Malheureusement, l'un était ministre et l'autre proscrit : c'est dire que les observations du comte de Broglie ne furent pas même lues au conseil et que le marquis de Paulmy reçut pour instruction de s'abstenir de toute ingérence dans la prochaine élection, et cette fois l'ordre fut envoyé dans des termes si précis, qu'il ne fut pas même possible, non-seulement de donner suite aux vues du prince de Conti, mais même d'adresser une instruction contraire à Hennin. Et, pour achever le désespoir du comte de Broglie, au même moment, le

baron de Breteuil, sur lequel, à la vérité, il ne comptait guère, mais qui cependant avait la confidence des vues secrètes du roi et pouvait en certaine mesure les servir, était rappelé de Saint-Pétersbourg et remplacé par le marquis de Bausset qui, ne sachant rien, ne pouvait être tenté de rien faire.

« J'avoue, écrivait le comte à Tercier, en quittant Paris, que cette fois mon imagination est à bout pour trouver un remède... Quand j'ai avancé tout ce qui se passe, il y a dix-huit mois, on m'a donné pour un visionnaire. Quand je me suis opposé à l'envoi de M. Poniatowski en Russie, on m'a pris pour un frénétique. Le bon M. de l'Hospital, l'imbécile et peut-être traître chevalier Douglas, quelle épithète donnerais-je au cardinal de Bernis? tout cela s'est élevé contre moi et, de concert avec M. le comte de Brühl, a cherché et réussi à me culbuter. On peut voir aujourd'hui si on avait raison, dans ce moment-là, mais on ne le dira pas, car il est toujours plus important de perdre un particulier qui fait ombrage ou de le laisser perdre que de sauver les États. Je sais bien qu'il y aurait encore des moyens de s'opposer à l'élection de Poniatowski. Il serait encore possible de réunir contre lui des partis différents. Mais qui le sait? qui le veut? Ce n'est pas l'ouvrage d'un ministre qui ne connaît pas la nature des choses et qui veut les faire plier à sa volonté,

c'est-à-dire en masquer l'écorce pour les pouvoir représenter sous la couleur où il lui convient qu'elles soient vues. Je sens que mon zèle m'emporte; les malheurs ne m'ont pas corrigé, et j'avoue que rien ne peut diminuer celui que je ressens pour les intérêts et la gloire du Roi. »

A entendre ces accents désespérés, qui ne croirait que le comte renonçait pour jamais à l'intrigue ingrate et stérile dans laquelle il avait perdu sa jeunesse? qui ne supposerait que, tout au moins, il allait s'en dégager par degrés et tâcher d'en dégoûter le roi comme il en était découragé lui-même? Il n'en n'était rien, cependant. C'est le moment, au contraire, où il s'engageait de plus belle dans une nouvelle entreprise plus chimérique encore que la première et qui faillit amener des conséquences encore plus funestes.

CHAPITRE VI.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE EN ANGLETERRE. LE CHEVALIER D'ÉON.

1764 — 1766.

Mémoire présenté au roi par le comte de Broglie, contenant un projet de descente en Angleterre. — Le roi agrée ce projet. — Le comte envoie en Angleterre M. de la Rozière pour suivre le plan et confie les relations à entretenir au premier secrétaire d'ambassade, le chevalier d'Éon. — Caractère de ce personnage. — Sa naissance, sa jeunesse. — Mensonges qu'il a accrédités lui-même sur les premiers temps de sa vie — Il est attaché d'abord au chevalier Douglas, à Saint-Pétersbourg, puis au duc de Nivernais, à Londres. — Services qu'il rend à cet ambassadeur. — Il porte à Versailles les ratifications du traité de Paris. — Il obtient la croix de Saint-Louis. — Chiffre dont il convient avec le comte de Broglie. — Il obtient le titre de ministre plénipotentiaire. — Le comte de Guerchy remplace le duc de Nivernais comme ambassadeur à Londres. — Entretien du chevalier d'Éon avec le duc de Praslin. — Lettre du roi au chevalier. — Instructions du comte de Broglie. — D'Éon part pour Londres. — Premières difficultés avec Guerchy au sujet des comptes de l'ambassade. — On veut enlever à d'Éon le titre de ministre, à l'arrivée de l'ambassadeur. — D'Éon résiste et répond avec insolence à Guerchy et à Praslin. — Intervention inutile du comte de Broglie et de Guerchy pour le calmer. — Il est rappelé. — Guerchy lui porte son ordre de retour. — Irritation de d'Éon. — Sa tête s'égare. — Scène ridicule chez lord Halifax. — D'Éon croit ou feint de croire que Guerchy a tenté de l'empoisonner. — Il quitte l'ambassade et se met sous la protection de la loi anglaise. — Le roi s'effraie de l'idée qu'il va livrer le secret. — Il confie l'objet de la mission secrète à Guerchy avec ordre de réclamer les papiers. — Inquiétude du comte de Broglie et de Tercier. — Guerchy réclame inutilement les papiers. — Le roi s'adresse au comte de Broglie. — Le comte de Bro-

glie propose de dépêcher un envoyé exprès à d'Éon pour le ramener par la douceur. — Fin de l'exil du comte et du maréchal de Broglie. — Motifs qui déterminent Choiseul à les rappeler. — D'Éon publie un mémoire contre Guerchy plein de révélations indiscrètes. — Scandale de cette publication. — Guerchy poursuit d'Éon en diffamation. — D'Éon entre en relation avec l'opposition anglaise. — Arrivée de M. de Nort envoyé par le comte de Broglie à d'Éon pour lui offrir un accommodement. — D'Éon refuse. — Procès de d'Éon. — Il fait défaut. Il accuse lui-même Guerchy d'avoir voulu le faire empoisonner. — Le comte de Broglie offre de partir pour l'Angleterre, pour faire entendre raison à d'Éon. — Arrestation d'Hugonnet, courrier du comte de Broglie, porteur de lettres pour d'Éon. — Alarme du roi, qui voit le secret découvert. — Il met dans sa confidence le lieutenant de police, M. de Sartines. — Interrogation d'Hugonnet, préparée et rédigée par M. le comte de Broglie. — Le duc de Praslin, qui y assiste, ne peut rien découvrir. — Procès de Guerchy. — Le grand jury le met en accusation, malgré sa qualité d'ambassadeur. — Effroi de Guerchy. — Le gouvernement anglais s'oppose au procès. — Guerchy est insulté par le peuple de Londres et dans la presse anglaise. — Il est obligé de quitter Londres. — Le comte de Broglie offre de nouveau un accommodement à d'Éon. — D'Éon accepte. — Nouvelles arrestations faites par le duc de Praslin pour découvrir le secret. — Le comte de Broglie s'impatiente et menace de tout révéler lui-même. — Envoi de M. Durand à Londres pour traiter avec d'Éon. — D'Éon rend une partie des papiers. — On lui assure une pension de douze mille livres, et il reste en Angleterre. — Lettre du comte de Broglie à d'Éon et réponse impertinente de celui-ci. — Mort de Guerchy.

Je trouve dans les papiers du comte de Broglie un gros manuscrit intitulé : Plan général de guerre contre l'Angleterre. Dans une introduction écrite à une date très-postérieure à la rédaction même de ce travail, l'auteur expose en ces termes à quelle occasion il fut composé :

« Ce fut en 1763, c'est-à-dire presque au moment de la paix, que le comte de Broglie, quoique alors enveloppé dans la disgrâce du maréchal son frère, proposa au Roi de préparer ce grand travail. Ce ne fut point par esprit d'ambition et dans le projet de faire rompre une

paix dont le royaume avait besoin pour réparer ses pertes; il connaissait trop bien les principes de modération et de bonne foi de Sa Majesté, et il était lui-même trop pénétré de ces principes, pour lui présenter des projets qui y fussent contraires; mais il savait que le Roi gardait dans son cœur l'ancien souvenir des injures de l'Angleterre. La paix même venait de manifester les prétentions de cette puissance à l'empire exclusif de toutes les mers, et dans l'exécution des articles de cette paix, elle se conduisait avec une hauteur qui ne décelait que trop son plan d'humilier la France et de l'attaquer de nouveau, toutes les fois qu'elle chercherait à relever sa marine. Jamais donc il n'avait été plus prudent de songer à la guerre en faisant la paix. L'expérience de deux guerres de mer malheureuses et la sagacité du jugement du Roi, lui avaient démontré que nos revers avaient pour principale cause d'avoir toujours été prévenus par les Anglais et de ne leur avoir jamais opposé de plan. Il ne fut donc nécessaire que de mettre sous ses yeux le parallèle des moyens de la France et de ceux de l'Angleterre pour lui faire sentir l'énorme supériorité des premiers, quand on saurait les préparer et les employer, et l'avantage que la France devait avoir à attaquer cette dernière, corps à corps, au lieu de se consumer en expéditions lointaines et morcelées. Les conséquences lui firent embrasser avec ardeur le projet d'une

descente en Angleterre, comme le premier coup qu'il fallait frapper au commencement d'une nouvelle guerre, le seul qui pouvait effacer les regrets de la paix qu'on venait de conclure, et remettre les deux couronnes à la place et dans le rang que leur puissance réelle leur assignait en Europe.

» Le travail, agréé par le Roi, fut accompli à travers tous les obstacles de sa difficulté intrinsèque, et ensuite du profond secret auquel il était assujetti, car le ministère même n'en devait avoir aucune connaissance. Il fut fait avec autant d'activité que de soin, et non comme se font trop ordinairement tous les travaux de ce genre, dans le cabinet et sur des spéculations vagues et incertaines, mais sur les lieux et appuyés par des calculs démonstratifs. Des officiers furent envoyés en Angleterre : ils reconnurent la possibilité de la descente, les points de débarquement, les moyens de subsistance, les marches, les camps, les positions, enfin toutes les opérations possibles jusqu'au delà de Londres. Ensuite on calcula, on combina, sur nos côtes mêmes, tous les moyens que nous avions pour exécuter le projet, les lieux où devaient se rassembler les troupes: les ports où il convenait de les embarquer: la quantité de bâtiments que chacun d'eux pouvait fournir, les agrès qu'il fallait préparer, l'artillerie, les munitions, les vivres, le nombre et l'espèce de troupes nécessaires; tout enfin, jusqu'au calcul

des vents, des marées, entra dans ce plan qu'on accompagna en même temps de cartes, tableaux de dépenses, et autres pièces propres à donner à la possibilité du succès le dernier degré de probabilité.

» Le comte de Broglie ne se borna pas à ces seules spéculations: il lia cette expédition principale avec d'autres projets de diversion à exécuter en même temps, tant par nous que par l'Espagne : il indiqua les mesures secrètes et insensibles qu'il fallait prendre pendant la paix pour se mettre en état de frapper inopinément ce grand coup en commençant la guerre. Il propose de s'y préparer au dehors par un plan de politique qui sapait peu à peu le crédit des Anglais dans le nord, et auprès des grandes puissances du continent.

» Tel fut le travail immense remis par le comte de Broglie entre les mains du Roi. Ce prince n'en a pas tiré le parti dont il était susceptible. Il eût fallu qu'il eût dicté en conséquence à ses ministres les mesures qu'il y avait à prendre d'avance, soit en les initiant à son secret, comme le comte de Broglie a souvent pris la liberté de l'en presser, soit en dirigeant lui-même ses mesures sans leur en communiquer le but. Mais, d'une part, il voulut leur cacher jusqu'aux moindres traces de ce travail; de l'autre, sa sagacité qui lui faisait en toute occasion apercevoir les meilleurs partis, n'était malheureusement pas, si on ose le dire, toujours accompagnée

du caractère qui les exécute. Ainsi aucune des mesures préparatoires indiquées par le comte de Broglie ne furent prises ; amas de munitions d'artillerie, concert prémédité avec l'Espagne, négociations au dehors, tout est resté non avenu. La marine même qui devait être la principale base du projet, est demeurée dans la léthargie. »

Les documents de la correspondance secrète établissent la parfaite exactitude de cet exposé. Il est donc certain que c'est au mois d'avril 1763, quelques semaines, par conséquent, après la conclusion de la paix et du fond de cet exil, — d'où il ne pouvait obtenir qu'à grand'peine, pour le motif le plus légitime, la permission de sortir à très-petit bruit, pendant quelques jours, — que le comte de Broglie conçut et proposa au roi le plan gigantesque d'une invasion en Angleterre. Rien ne prouve mieux l'inépuisable activité de cet étrange esprit. Rien même, en un certain sens, ne lui fait plus d'honneur que cette recherche infatigable de ce qui pouvait, sur un point quelconque du globe, contribuer à accroître la grandeur ou réparer les désastres de la France. Mais ce qu'il y avait de chimères mêlées à cette activité d'esprit, et de déréglé dans l'ardeur de son tempérament, ne fut jamais non plus si visible.

Quoi ! c'était au moment où la première affaire

crète aboutissait, sous ses yeux, à un résultat misérable, où il en constatait lui-même, la mort dans l'âme, l'échec irrémédiable, qu'il se mit en tête d'en préparer, dans des conditions pareilles, une autre cent fois plus malaisée à réaliser et dont l'exécution aurait exigé le concours d'un personnel immense de marine, d'ingénieurs, d'auxiliaires de toutes sortes et de toutes armes! Cet excès d'audace confond. A la rigueur, on peut concevoir qu'attaché au sort de la Pologne, dans l'âge propice aux illusions généreuses, et à un moment où une chance de salut pour cette infortunée nation existait encore, il n'ait pu se décourager ensuite tout à fait de la servir, même quand il n'eut plus ni moyen réel d'action, ni sérieuse espérance de succès; mais que, connaissant Louis XV, ayant fait l'expérience du peu de fond qu'il fallait faire sur ses confidences et sur ses velléités passagères de politique personnelle, il ait donné une seconde fois dans le même piége, c'est ce qu'on a vraiment peine à comprendre, c'était tenter Dieu et défier le bon sens.

Quant au roi, on sait qu'il ne lui en coûtait jamais d'admettre une idée hardie et d'y compromettre ses serviteurs, décidé qu'il était dans son tranquille égoïsme à abandonner l'une et à trahir les autres dès qu'il pourrait résulter pour lui le moindre embarras de la conduite qu'il avait conseillée. Aussi, le plan du comte

fut-il agréé sans difficulté dès le 7 avril 1763 [1].

Le comte se mit alors à l'œuvre avec le mélange d'habileté pratique et d'ardeur irréfléchie qui était le fond de son caractère. Ne pouvant rien faire lui-même du fond de la retraite et du mystère où il était condamné, il lui fallait mettre la main sur deux ordres d'instruments : d'abord un homme du métier, pourvu de toutes les connaissances techniques pour relever la configuration des côtes, dresser les plans, rassembler en un mot l'immense provision de renseignements matériels nécessaires au projet d'une si grande expédition ; puis un agent politique pour suivre et diriger cette nouvelle branche de la correspondance secrète.

Le premier choix fut excellent : le comte proposa au roi d'employer un jeune ingénieur, le marquis de la Rozière, qui, à l'âge de dix-neuf ans, avait accompagné aux Indes orientales le célèbre abbé de la Caille, quand ce savant mathématicien reçut du gouvernement la mission d'aller sur les côtes méridionales d'Afrique déterminer la position exacte du méridien austral et relever la carte des îles de France et de Bourbon. De retour en France, la Rozière était rentré dans l'armée, où il n'avait pas cessé de servir sous les ordres de quelqu'un des membres de la famille de Broglie ; à Rosbach, il était

1. Louis XV au comte de Broglie. Boutaric, t. I, p. 291.

aide de camp du comte de RévVel et vit tomber ce brave jeune homme à ses côtés; à Bergen, il était envoyé en éclaireur avec quatre cents dragons pour reconnaitre l'avant-garde de l'armée ennemie. Il entra le premier dans Cassel, quand le maréchal prit cette place d'assaut, et y resta un des derniers, quand le comte de Broglie dut la défendre pendant tout un hiver. Sa réputation était dès lors assez bien établie pour que, ayant été fait prisonnier quelque temps après par un détachement de l'armée royale de Prusse, Frédéric se refusât absolument à accepter un cartel d'échange qui l'aurait délivré : « Quand on a pris un officier aussi distingué, disait le monarque, on le garde aussi longtemps que possible. »

Talents, fidélité, connaissances, tout se trouvait donc réuni chez cet ami sûr que le comte de Broglie désigna au roi, et qui reçut de lui l'ordre de se rendre immédiatement en Angleterre pour commencer ses travaux, avec une pension de mille livres par mois sur la cassette royale [1].

Le seul inconvénient que présentait le choix de la Rozière, c'est que la présence en Angleterre d'un officier de sa qualité, et ses excursions fréquentes sur les côtes de la Manche, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention. Il fallait donc avoir grand soin de ne lui laisser

1. Le Roi au comte de Broglie, 28 avril 1763. Boutaric, *loc. cit.*

entre les mains aucun papier compromettant. De là la nécessité de lui indiquer, tout de suite, en Angleterre même, un correspondant attitré qui serait chargé de lui faire passer des instructions et de recevoir verbalement ses communications. Le comte désigna le premier secrétaire même de l'ambassade de Londres, qui venait de suivre avec le duc de Nivernais les négociations de la paix, le chevalier d'Éon de Beaumont, dont le nom a déjà été prononcé plusieurs fois dans ce récit.

Si ce jeune diplomate n'avait pas été personnellement connu du comte de Broglie, cette désignation paraîtrait naturelle. D'Éon, déjà attaché à plusieurs missions, était initié au mystère des habitudes de Louis XV. Sa position officielle à Londres lui permettait d'entretenir avec Paris des correspondances et, avec les Français de passage en Angleterre, des relations qui n'éveillaient aucun soupçon. Mais le comte de Broglie connaissait, et même intimement, le chevalier d'Éon, et d'Éon était de ces gens qui, dans quelque situation qu'ils se trouvent, ne passent pas inaperçus. Ayant fait l'épreuve de son caractère, comment le comte de Broglie eut-il la pensée de confier à un tel dépositaire un secret de la moindre importance? Ce fut une imprudence qui, comme on va le voir, faillit devenir désastreuse.

J'ai longtemps reculé, en effet, mais il faut s'exécuter. Il faut parler à fond de cet étrange personnage qui a

trouvé manière pendant un demi-siècle d'occuper, ou plutôt (si j'ose me servir d'une telle expression), d'intriguer la renommée, et qui est devenu, après sa mort, le héros de tant de contes licencieux, renouvelés des aventures de Faublas et des mémoires de l'abbé de Choisy. Heureusement que, n'ayant à parler en ce moment que de ses premières équipées, je puis éviter la partie la plus scabreuse de sa vie, celle qu'il est le plus malaisé à un historien qui se respecte de traiter en termes décents; mais je n'échappe pas ainsi à toutes les difficultés du sujet. Pour expliquer, en effet, la seconde phase de son existence dans laquelle, comme on sait, il jugea à propos de changer de sexe et de se faire passer pour femme, le chevalier d'Éon a, soit rédigé lui-même, soit fait publier en son nom, plusieurs récits de sa jeunesse. Ces pièces sont étrangement et non sans art, mélangées de vrai et de faux. Les documents curieux y abondent, authentiques dans leur teneur générale, mais çà et là adroitement interpolés. En un mot, d'Éon n'a pas seulement fourni la matière d'un roman, il a fait lui-même à plusieurs reprises le roman de son existence et, de tous ceux où il figure, celui-là n'est ni le moins divertissant, ni le moins bien composé. C'est ce roman qu'il faut ramener à la rigueur de la réalité [1].

1. Les renseignements relatifs au chevalier d'Éon peuvent être puisés à trois sources différentes : 1° le pamphlet publié à Londres

C'est ainsi que nous retrancherons tout de suite une anecdote qui figure, sur sa parole, dans toutes ses biographies. Vous lirez partout que d'Éon fit ses débuts dans sa carrière d'intrigues en accompagnant ce gentilhomme écossais catholique, engagé au service de France, le chevalier Douglas, qui fut envoyé par Louis XV, comme nous l'avons vu, sous un nom d'emprunt, pour rétablir entre le monarque français et l'impératrice Élisabeth des relations d'amitié. Le chef de cette mission secrète, nous dit-on, n'ayant pas réussi à se faire recevoir lui-même et s'avisant que son jeune compagnon était petit de taille, de complexion frêle et féminine et le visage peu pourvu de barbe, eut la pensée de le déguiser en femme et de le

pendant sa querelle avec M. de Guerchy et qui contient le récit de ses rapports et souvent le texte de sa correspondance avec ses deux ambassadeurs ; 2° une brochure intitulée : Vie militaire, politique et privée de M[lle] d'Éon, signée Lafortelle : cette biographie fut publiée sous les yeux d'Éon, peu de temps après sa rentrée en France, sous le costume de femme; 3° enfin, dans les archives du ministère des affaires étrangères, dans lesquelles se trouve tout un long mémoire, présenté en 1776 à M. de Vergennes par le chevalier d'Éon. C'est ce document qui a servi principalement de guide à M. Frédéric Gaillardet, dans son consciencieux ouvrage, publié en 1866 sous le nom de *Mémoire sur la chevalière d'Éon* : et, effectivement, celui-là est très-préférable comme valeur et comme sincérité aux écrits imprimés. Mais ce récit même, comme nous aurons occasion de le voir, contient beaucoup d'assertions mensongères, dont nous avons pu relever la fausseté et auxquelles M. Gaillardet, n'ayant pas les termes de comparaison que nous a fournis la correspondance secrète du comte de Broglie, a été naturellement porté à prêter une créance qu'elles ne méritent pas.

faire entrer ainsi dans la maison de l'impératrice. Le projet réussit et d'Éon, continue la fable, demeura pendant quelque temps à la cour de Saint-Pétersbourg en qualité de lectrice, jusqu'à ce qu'enfin, s'étant fait connaître à Élisabeth, qui rit beaucoup de ce bon tour, il devint par là le premier intermédiaire qui réussit à rétablir les bonnes relations entre la France et la Russie.

Nous devons à la vérité de dire que ce récit piquant ne repose absolument sur aucun fondement. On n'en trouve pas la moindre trace dans un document authentique quelconque au ministère des affaires étrangères. Madame Campan, fille du premier commis Genest (un des successeurs de Tercier), dit bien dans ses Mémoires avoir entendu raconter le fait à d'Éon lui-même, qui citait un billet du roi où il y était fait allusion ; mais elle ne dit nullement avoir vu le billet et encore moins que son père lui en ait garanti l'authenticité. La mission du chevalier Douglas eut bien lieu en effet (nous le savons) vers l'année 1756 avec le but qu'on lui suppose. Mais tant qu'elle resta secrète, Douglas voyagea seul sous le nom d'un commerçant obscur, et si loin d'être accompagné par un secrétaire, que ses lettres, conservées aux archives, sont toutes écrites de sa propre main. Ce n'est que lors qu'ayant réussi dans son entreprise de réconcilier les deux cours, l'Écossais reçut en récompense le titre de ministre à Saint-Pétersbourg, et une mission,

cette fois publique et officielle; c'est seulement alors qu'on lui voit demander, comme attaché à son ambassade, le jeune d'Éon dont il avait connu la famille et qui figure, en effet, à partir de ce moment, dans le personnel de la légation; mais cela même est une preuve à peu près irréfutable qui dément le récit romanesque fait par d'Éon.

Du moment, en effet, qu'il est certain que d'Éon était à Saint-Pétersbourg en 1757 avec la qualité officielle de secrétaire d'ambassade, comment veut-on qu'il y ait pu y être aussi présent l'année précédente déguisé en femme? comment s'y serait-il pris, le jour où il aurait changé de costume, pour n'être pas reconnu? Et s'il l'avait été, comme c'est indubitable, quel effet aurait produit l'apparition soudaine, en uniforme d'officier de dragons, de la même personne avec qui les demoiselles d'honneur de l'impératrice avaient vécu sur le pied de familiarité intime que des jeunes filles ont entre elles! quel scandale dans une cour qui en était friande! quel retentissement dans toutes les chancelleries, et bientôt dans tous les boudoirs d'Europe! et quelle publicité n'en serait-il pas résulté pour ces correspondances mystérieuses que Louis XV a pourtant réusssi à dérober, même à ses ministres, pendant tout le cours de son existence [1]!

1. La correspondance de Russie contient plusieurs lettres de d'Éon à Tercier, où il se plaint de ne pas savoir le russe et se propose

La vérité, sur laquelle on conçoit aisément que des fictions de plus d'un genre aient été greffées, c'est que d'Éon, gentillâtre de chétive noblesse des environs de Tonnerre, destiné d'abord au barreau, puis entré dans la diplomatie par une porte subalterne, attira de très-bonne heure l'attention par son activité bruyante et par les contrastes de sa nature physique et de son caractère moral. Il avait l'apparence, toutes les proportions et presque les grâces d'une femme; mais il y joignait l'audace, j'ai presque dit l'outrecuidance, et dans ses propos la liberté, même la gaillardise du militaire le plus entreprenant. Cette singularité piquait tout de suite la curiosité, et ce sentiment était plus excité que satisfait, quand, essayant d'entrer dans les détails de sa vie privée (dont il faisait du reste de bruyantes confidences à tout venant), on y trouvait beaucoup d'affaires d'honneur, mais aucune intrigue galante, et tous les indices d'un tempérament aussi froid que son humeur était éveillée et ardente.

de l'apprendre, ce qui suppose qu'il n'avait jamais été à Saint-Pétersbourg avant d'y être envoyé comme sécrétaire. De plus, il est une de ces lettres où il raconte l'impression que lui produit sa présentation à l'impératrice, « environnée de la troupe brillante de ses filles d'honneur, véritable troupe de nymphes, dit-il, très-digne de la curiosité des étrangers ». Comme Tercier avait été au courant de tous les incidents de la mission secrète de Douglas, d'Éon n'aurait pu essayer de le tromper par ce langage. Nouvelle preuve que le fait du déguisement de d'Éon et de son introduction parmi les filles d'honneur de l'impératrice sont de pures inventions sans ombre de fondement.

Il ne semble pas à distance que ce fût là un mélange bien agréable ni fait pour plaire soit à un sexe, soit à l'autre. D'Éon plaisait pourtant, il faut le reconnaître, et ses gasconnades, souvent du plus mauvais goût, étaient prises en bonne part, grâce sans doute à sa bonne humeur constante et à sa promptitude à se charger de toutes les missions difficiles. C'est ainsi qu'il fit complétement la conquête d'abord du chevalier Douglas, puis de son successeur, le vieux marquis de l'Hôpital, voluptueux blasé, perclus de goutte, qui ne lui reprochait qu'une seule chose, c'était de ne pas user des plaisirs dont il avait lui-même fait abus et était forcé de faire pénitence. En quittant la Russie, il fut envoyé à l'armée du Rhin où des traits d'une valeur sérieuse lui attirèrent la même faveur mieux méritée de la part de bons juges comme le maréchal et le comte de Broglie [1].

Il entra même avec ces deux seigneurs dans des relations si intimes qu'au moment de leur exil, il demeura le correspondant habituel qui leur faisait part des nouvelles de la cour. Dans toutes ces lettres respirait le dévouement le plus vif et le plus tendre pour le maréchal qu'en souvenir de l'incident du Théâtre-Français il ne nommait jamais que Tancrède, tandis qu'il don-

1. Voir dans les lettres de l'Hôpital, citées par Gaillardet, les plaisanteries cyniques de ce vieux diplomate sur les habitudes réservées du chevalier d'Éon. (P. 77, 80, 95.)

naitau rival qu'on lui avait préféré, le prince de Soubise, le nom d'Orbassan. Le comte appréciait fort ses jugements sur la politique extérieure, et principalement sur la situation de la Russie, où il avait gardé des relations, et qu'il analysait avec sagacité et intelligence [1].

Son succès était plus facile et ne fut pas moins grand

1. On peut juger, par exemple, que le maréchal devait assez goûter des appréciations comme celle-ci : « Il serait bien avantageux que le prince Orbassan luttât seul contre les ennemis, parce que cet athlète, avant de se préparer au combat, n'a été frotté qu'avec l'huile de la cour, et elle n'est pas propre à faire glisser les coups des ennemis. On a beau dire : Un hasard peut arriver, le sort des armes est incertain. Cela n'est pas vrai. Le sort des armes est incertain pour un grand capitaine; mais pour un mauvais capitaine il est toujours certain. » — Voici, dans un autre genre, le portrait de l'impératrice Catherine, tracé avant l'assassinat du czar Pierre, et qui ne manque ni de sagacité ni de justesse : « L'impératrice est bien de sa personne ; en général, elle a l'esprit et le caractère aimables, quoique très-fine, intrigante et vindicative. Sa grande fureur est de vouloir gouverner les grandes affaires; elle est capable de conduite; elle est Anglaise passionnée, quoiqu'elle parle le français avec beaucoup de facilité d'expression. Elle a un grand goût pour la lecture, et la plus grande partie de son temps, depuis son mariage, a été employée à dévorer les auteurs modernes français et anglais, qui sont écrits le plus fortement et le plus librement sur la morale, la nature et la religion. Il suffit qu'un livre soit bien condamné en France pour qu'elle lui donne toute son approbation. Elle ne quitte plus les ouvrages de Voltaire, *l'Esprit* d'Helvétius, les écrits encyclopédiques et de Jean-Jacques Rousseau; elle se pique d'un grand courage, d'être esprit fort et philosophique; en un mot, c'est une petite savante à tempérament; elle inspire à son mari des changements qui peuvent faire tomber cet empereur des singes, dans l'espérance de régner à sa place sous le titre de régente. (Le chevalier d'Éon au comte de Broglie. — 1er juillet 1762. — Papiers personnels du comte.)

auprès du duc de Nivernais qu'il accompagna à Londres. J'ai déjà fait connaître qui était ce neveu de Mazarin, grand seigneur, bel esprit, mollement égoïste, qui passa une douce existence entre les missions diplomatiques et les séances de l'Académie, jusqu'au jour où il vit tomber dans l'abîme la société factice dont il était le charme et dont il demeura, jusqu'à son dernier soupir, un type achevé. D'Éon lui-même l'a peint dans ses Mémoires avec des couleurs plus vives et moins forcées qu'il ne s'en trouve habituellement sous sa plume : « La franchise et la gaîté, dit-il, sont le caractère principal de ce ministre, qui, dans toutes les places et ambassades qu'il a eues, y a toujours passé comme Anacréon couronné de roses et chantant les plaisirs, même au sein des plus pénibles travaux..... Sa facilité naturelle et son heureux enjouement, sa sagacité et son activité dans les grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni de rides sur le front..... Il est peu sensible à la haine et à l'amitié, car d'un côté il est séparé de sa femme et ne lui fait aucun mal ; de l'autre, il a une maîtresse et ne lui fait pas grand bien..... En tout, c'est certainement un des plus enjoués et des plus aimables ministres d'Europe[1]. »

1. D'Éon, *Lettres, mémoires et négociations*, publiés à Londres en 1764 — p. 101. — D'Éon avait probablement été très-content de

Un ambassadeur de ce caractère devait fort goûter un secrétaire qui ne plaignait pas sa peine et dont l'esprit, fertile en expédients, lui épargnait jusqu'au tracas de la réflexion. Et non-seulement d'Éon lui évitait le travail, mais il prenait sur lui certains tours de passe-passe, auxquels, en bon gentilhomme, le duc n'aurait pas voulu se prêter personnellement, mais qu'il approuvait de bonne grâce quand on les lui apportait tout accomplis. C'est ainsi qu'il rend compte sans s'émouvoir, dans une dépêche officielle, du mode passablement étrange par lequel il s'était procuré le texte d'un document diplomatique, dont le sous-secrétaire d'État des affaires étrangères n'avait eu l'intention que de lui donner lecture, sans lui en laisser copie. « Vous pouvez ajouter foi, dit-il au duc de Praslin, à l'extrait que je vous envoie; il n'a pas été fait entièrement de mémoire. Le petit d'Éon, qui est leste, en a fait copier adroitement les principaux articles pendant que je dînais avec M. Wood, qui me l'avait apporté pour en lire la substance et l'avait laissé dans ma chambre. Cela a été fait par un de mes secrétaires nommé Leboucher qui sait très-bien l'anglais et qui est tout plein d'intelligence. » En racontant ce trait d'adresse dans ses Mémoires, le chevalier ajoute qu'il s'était assuré

ce portrait, car on le retrouve textuellement dans sa correspondance officielle appliqué au ministre anglais, lord Sandwich.

contre toute surprise en ayant eu soin de verser au sous-secrétaire d'État, pendant le dîner, de fortes rasades d'un petit vin de Bourgogne assez capiteux qui croissait chez lui aux environs de Tonnerre [1].

Malgré ces procédés d'une loyauté douteuse, d'Éon, au moment de la paix, était à la grande mode dans tous les cercles diplomatiques de Londres, à ce point que le duc de Nivernais proposa au ministère anglais de lui faire porter en France les ratifications du traité signé à Fontainebleau : mission qu'un gouvernement confie bien rarement au secrétaire d'une ambassade étrangère.

Le duc de Praslin, averti de cette proposition, la trouva ridicule. « Il n'est pas possible, écrivait-il au duc de Nivernais, mon cher ami, que vous nous envoyiez M. d'Éon porter la ratification du traité de paix. Le ministre ne la confiera pas à un étranger, cela serait contre toute règle et tout usage, et n'ayant pas ce prétexte, il n'y aurait nulle raison pour envoyer ici M. d'Éon. »

Contrairement à toute attente, le gouvernement anglais agréa le commissionnaire, et d'Éon arrivait à Versailles, dès les premiers jours de mars 1765, porteur des ratifications et d'un billet du duc de Nivernais qui plaisantait le ministre sur son incrédulité : « Je suis

1. Le duc de Nivernais au duc de Praslin, Londres, 12 janvier 1763. (*Correspondance d'Angleterre.* Ministère des affaires étrangères.)

bien aise, disait-il, que vous ayez été une bête en croyant, mon cher ami, qu'il était inexécutable de faire porter les ratifications du roi d'Angleterre par le secrétaire de France, mon petit d'Éon. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté et l'estime qu'on a pour nous, Monseigneur, et il n'y a pas de mal que vous l'ayez touché au doigt, en cette occasion, car sans cela, vous auriez été homme à nous mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous nous considérez sans doute un peu [1]. »

Nivernais ajoutait que l'usage était de récompenser assez magnifiquement ceux qui étaient chargés de cette sorte de mission; il recommandait donc son protégé aux bonnes grâces du ministre, tout en lui disant que d'Éon était aussi désintéressé que laborieux, et que quelque chose qu'on jugeât à propos de faire pour lui, fût-ce zéro, il en serait content. Pour un homme du monde et un diplomate, c'était mal connaître à qui il avait affaire [2].

La récompense que l'on crut pouvoir donner à d'Éon fut la croix de Saint-Louis, que Louis XV voulut lui remettre lui-même. Ce petit succès mit, pour quelques jours, le chevalier fort en relief à Versailles. Son ancien chef, le marquis de l'Hôpital, lui écrivait du fond de sa

1. D'Éon. *Lettres et mémoires* déjà cités, seconde partie, p. 22 et 23.

2. Le duc de Nivernais au duc de Praslin. 27 février 17‹6›3. (*Correspondance d'Angleterre*. Ministère des affaires étrangères.)

retraite, toujours en le raillant un peu sur ce qu'il appelait son côté faible:

« Vous voilà, chevalier, disait-il, sur les traces des preux paladins du bon vieux temps ; vous avez comme eux l'esprit et le bras fermes. Une seule chose m'inquiète encore, mais en attendant que vous ayez acquis *totam vim et universum robur*, je vous embrasse tendrement. » De fort belles dames, la duchesse de Nivernais, la comtesse de Gisors sa fille, et l'aimable comtesse de Rochefort raffolaient aussi du jeune secrétaire et lui exprimaient sinon les mêmes regrets, au moins le même enthousiasme, dans des termes moins grivois sans doute, mais tout aussi vifs [1].

Ce fut dans l'enchantement de ce premier succès que d'Éon fit rencontre du comte de Broglie, qui était de passage à Paris (comme nous l'avons vu), et reçut de lui la première ouverture au sujet de la nouvelle mission que Louis XV venait de lui confier. Rien ne convenait mieux à l'esprit de d'Éon que tout ce qui sentait l'intrigue et le mystère. Traiter directement avec le roi, mystifier ambassadeurs et ministres, faire les affaires à leur barbe sans les en prévenir, c'était pour lui se mettre en plein dans son élément. Il entra d'enthousiasme dans le projet et y donna même tout de suite une certaine

1. Papiers de famille du chevalier d'Éon, cités par Gaillardet, page 99

allure à la fois romanesque et plaisante, que l'esprit sérieux du comte de Broglie n'avait jamais recherchée. Dans le chiffre dont on convint pour correspondre, il proposa de faire prendre à tous les personnages qui pourraient se trouver mêlés à la suite des affaires, des surnoms de convention tirés de leurs fonctions ou de leur caractère. Le roi dut être *l'avocat* auquel le procès en litige était confié; Tercier son *procureur* et le comte de Broglie son *substitut*. M. Durand dut s'appeler *le Prudent*; le duc de Nivernais, *le Mielleux*; le duc de Praslin, *l'Amer*; Choiseul, *la Porcelaine*, sans doute à cause de l'éclat peu solide de son caractère, et, après avoir ainsi drapé tous ses amis et ses supérieurs, d'Éon garda pour lui-même le nom de *l'Intrépide* ou de *la Tête de Dragon*[1].

Une seule difficulté l'arrêtait cependant; il s'était promis et il avait annoncé à tout le monde qu'il ne resterait pas dans le métier diplomatique à moins de franchir le pas considérable qui sépare le poste de secrétaire de celui de ministre. Comment retourner à Londres sans démentir ses fastueuses espérances? Il se tira d'embarras en faisant suggérer au duc de Nivernais un expédient qui conciliait tout.

Le pauvre duc était excédé de la vie anglaise, et malgré

1. *Mémoire de la chevalière d'Éon*. Ministère des affaires étrangères.

sa gaieté habituelle, atteint du spleen dans les brouillards de Londres. Malade de paresse et d'ennui, encore plus que d'une angine dont il ne cessait de se plaindre et ne se trouvait nullement consolé par les hommages que lui rendaient les lettrés anglais ou les honneurs universitaires qu'on lui décernait à Oxford : il demandait à grands cris à être remplacé. « Assurez le duc de Praslin, écrivait-il à d'Éon, que si je reste encore ici trois mois, j'y resterai par delà ma vie; n'est-ce pas bien assez d'y rester par delà mes forces? Il semble que le diable s'en mêle, depuis votre départ, je suis accablé de besogne : tous les jours de nouveaux embarras; j'ai, en outre, un mal de gorge fort désagréable. » Et au duc de Praslin, il écrivait : « J'ai un bon rhume bien étoffé, qui, selon l'usage d'Angleterre, ne finit pas et que je promène pourtant tous les jours, soit à pied, soit à cheval ; à pied, pour faire vos affaires de mon mieux ; à cheval pour ne pas périr tout à fait d'insomnie, de vapeurs et de non-digestion[1]. »

Le successeur n'était pas très-facile à trouver, car le poste était important et il fallait mettre la main sur un homme de quelque naissance, propre à faire figure à la cour d'Angleterre, qui était réputée, dès lors, une des plus aristocratiques d'Europe; mais il fallait aussi un homme dévoué à la maison de Choiseul, dont la gran-

1. D'Éon, *Mémoires et négociations*, seconde partie, pages 12 et 26.

deur récente n'avait pas peu offusqué ceux qui, la veille, la considéraient à peine comme leur égale; et après beaucoup d'hésitation, Choiseul et Praslin jetèrent les yeux sur un seigneur de qualité, bourguignon de naissance, le comte de Guerchy, marquis de Nangis, qui avait fait la guerre en homme de cœur pendant la dernière campagne. Il était estimé à la cour, et son mariage avec une demoiselle d'Harcourt, d'une naissance fort supérieure à la sienne, l'y avait mis en bonne position.

A peine pourtant la nomination était-elle faite que le duc de Praslin s'en montrait un peu inquiet. Guerchy n'était ni très-grand clerc, ni, malgré d'assez vastes domaines qu'il possédait dans le voisinage de Paris, très-riche en argent comptant. « Mon bon ami, écrivait Praslin à Nivernais, je suis toujours fort occupé du pauvre Guerchy. Je ne sais si nous lui rendrons un bon office, en le faisant ambassadeur à Londres. Il n'est pas aimé dans ce pays-ci: je crains ses dépêches comme le feu. Vous savez combien les dépêches déparent un homme et sa besogne, quand elles ne sont pas bien faites. On juge moins un ministre sur la manière dont il fait les affaires que sur le compte qu'il en rend.... Je crois que notre cher ami fera bien.... mais il ne sait pas du tout écrire : nous ne saurions nous abuser là-dessus. D'un autre côté, je ne voudrais pas qu'il se ruinât, le

pauvre Guerchy... et je ne saurais lui donner plus de deux cent mille francs de première mise.[1] »

Le duc de Nivernais répondit en proposant un arrangement qui devait fournir à Guerchy, dans les embarras de son noviciat diplomatique, un auxiliaire dont lui-même connaissait le prix. « Rassurez-vous, dit-il, tout ce que vous pouvez désirer s'arrangera, et il dépend de vous de l'arranger à la satisfaction de tout le monde. Vous devez savoir que le petit d'Éon n'est venu à Londres que dans l'espérance de s'en retourner avec moi en France, pour être ensuite placé par vous quelque part, en qualité de résident ou de ministre, étant un peu las d'avoir *secrétarisé*, depuis si longtemps dans des postes si divers. Mais il vous est tendrement attaché, toutes ses répugnances et tous ses désirs se combineront toujours avec vos intentions et ce qu'il souhaite par préférence, est de faire ce qu'il vous plaît. En revanche, il est juste que vous cherchiez de votre côté à lui faire plaisir, et voici comment cela peut s'arranger très-parfaitement et très-utilement pour son bien, pour celui du Roi, et pour celui de mon successeur que je suppose notre ami Guerchy. Donnez-lui la place de résident avec tels appointements que vous voudrez : il est très-aisé à vivre, il en sera plus considéré ici et partant plus utile : il sera aussi plus content.

1. D'Éon, *Mémoires et négociations*, seconde partie, p. 74.

» Une chose que je dois vous dire encore, ajoutait le duc, sur notre pauvre ami, c'est que s'il amène sa femme, il fera très-mal, je ne dis pas pour la dépense ; mais une femme française ne réussira jamais ici, et sachez que madame la duchesse de Mirepoix qui est très-aimable, et qui a même l'humeur très-prévenante, les manières très-flexibles, a eu bien de la peine à y réussir. D'ailleurs notre pauvre ami allant toutes les années passer trois ou quatre mois à Versailles, cet arrangement rendrait une femme bien embarrassante [1]. »

Le duc de Praslin n'était qu'à moitié convaincu du dévouement absolu de d'Éon à tous ses intérêts. Des bruits avaient circulé sur l'intimité du jeune homme avec les Broglie, qui ne paraissaient pas tout à fait rassurants. On l'accusait même (sachant qu'il écrivait volontiers), d'avoir collaboré au fameux memorandum sur la bataille de Fillingshausen, celui-là même qui avait amené la disgrâce des deux frères. Il n'en était rien : d'Éon affirme qu'il n'avait fait qu'en transcrire plusieurs copies : mais on avait reconnu son écriture. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le ministre en garde. Avant de donner à d'Éon la preuve de confiance que Nivernais sollicitait, il le fit mander un soir à minuit et lui fit subir, sur le point délicat, un interrogatoire en règle, en présence de son futur ambas-

1. D'Éon, *Mémoires et négociations*, seconde partie, p. 10 et 12.

sadeur et du premier commis Sainte-Foix : — « Vous étiez, M. d'Éon, dit-il, à la bataille de Fillingshausen, contez-nous ce que vous avez vu et su. » D'Éon fit le récit à sa manière, c'est-à-dire suivant la version du parti de Broglie, donnant tous les torts à Soubise, et toute raison à son rival. Praslin, impatienté, s'asseyait, se levait, tapait du pied. Enfin, l'interrompant : « Je sais le contraire de ce que vous me dites, s'écria-t-il, et cela par un de mes amis intimes qui y était aussi (et il regardait Guerchy qui faisait la mine), vous avez mal vu, mon cher d'Éon. » — En parlant (racontait d'Éon plus tard dans ses mémoires), son nez s'allongeait : et comme le jeune homme persistait dans son dire : « C'est votre attachement aux Broglie qui vous fait parler ainsi..... — Ma foi, monsieur le duc, c'est un attachement à la vérité ; vous m'interrogez, je ne puis répondre que ce que je sais. »

L'entretien n'avançait pas les affaires, et Sainte-Foix, qui prenait intérêt à d'Éon, le gronda fort en sortant sur son peu de politique : « Mon cher d'Éon, lui dit-il, je crains fort que vous ne fassiez pas fortune dans ce pays-ci, allez-vous-en bien vite retrouver vos Anglais. » Les choses en restèrent là pendant quelques jours : puis la duchesse de Nivernais fit venir dans son cabinet, en grande confidence, le favori de son mari : « Voyons, dit-elle, confessez-moi la vérité,

êtes-vous en correspondance avec M. de Broglie? — Non, madame, et j'en suis fâché, car j'aime beaucoup M. le maréchal de Broglie, mais je ne veux pas le fatiguer de mes lettres et je me contente de lui écrire au jour de l'an. » — « J'en suis bien aise pour vous, mon cher petit ami, dit la duchesse, car je vous confierai qu'une grande liaison avec la maison de Broglie pourrait vous nuire à la cour et dans l'esprit de Guerchy votre ambassadeur. » D'Éon avait pu parler, comme il avait fait, sans précisément mentir, car c'était avec le comte et non avec le maréchal qu'il entretenait une correspondance suivie deux fois la semaine; aussi, la duchesse, frappée de son air de sincérité, plaida-t-elle pour lui auprès de Praslin, et, en fin de compte, il obtint sa nomination de ministre avec son ordre de départ [1].

Et le même jour, il recevait du roi, par l'intermédiaire de Tercier, le petit billet suivant : « Le chevalier d'Éon recevra mes ordres par le canal du comte de Broglie ou de M. Tercier, sur des reconnaissances à faire en Angleterre, soit sur les côtes, soit dans l'intérieur du pays, et se conformera à tout ce qui lui sera prescrit à cet égard, comme si je le lui marquais directement. Mon intention est qu'il garde

1. *Mémoires de la chevalière d'Éon.* Ministère des affaires étrangères.

le plus profond secret sur cette affaire et qu'il n'en donne connaissance à personne qui vive, pas même à mes ministres, nulle part. [1] »

Une instruction plus détaillée du comte de Broglie suivit de près le billet du roi : « Je dois commencer par vous remercier, disait le comte, du zèle et de l'amitié que vous nous avez témoignés ainsi qu'à mon frère dont nous sommes l'un et l'autre très-reconnaissants. Nous craignons seulement que vous n'écoutiez trop les mouvements de votre cœur, et que cela ne vous engage dans quelques démarches ou propos qui pourraient vous être préjudiciables, ce dont nous serions très-fâchés. Songez donc à mettre la plus grande prudence sur ce point dans votre conduite.... Je n'ai pas besoin, poursuivait-il, de vous parler du nouvel ambassadeur à qui vous avez affaire. Vous me paraissez avoir déjà pris une idée assez juste de son caractère. J'y ajouterai seulement que c'est l'homme le plus fin que je connaisse — (ce n'était pas, nous l'avons vu, le jugement des amis de Guerchy, ni le caractère qu'il montra à l'épreuve) — et qu'il est en même temps le plus défiant. Ainsi vous ne sauriez prendre trop de précautions pour vous mettre à l'abri de ses soupçons et de ses inquiétudes. Il faut donc arranger votre logement de façon à n'être

1. Le roi au chevalier d'Éon, 3 juin 1763. *Mémoires de d'Éon*, au Ministère des affaires étrangères — Boutaric, t. I. p. 293.

pas surpris ni par lui, ni par qui que ce soit lorsque vous travaillerez aux affaires secrètes, dont le Roi va vous charger : il faut qu'il y ait, dans cette partie, un ordre dans les papiers qui les sépare entièrement de toute autre affaire, et qui pare aux inconvénients qui pourraient arriver en cas de mort subite et de tout autre accident. Depuis onze ans que je suis dans une pareille besogne, dont j'ai été sans cesse occupé, j'ai remarqué que la plus légère distraction a failli vingt fois déceler tous mes secrets. » Le comte conseillait ensuite à d'Éon de faire venir un cousin à lui, le chevalier d'Éon du Mouloize pour lui transmettre, en cas d'accident, le dépôt de sa correspondance en lui prescrivant de n'en faire remise à personne et nommément pas à M. de Guerchy [1]. Il finissait en lui recommandant M. de la Rozière, « dont, disait-il, je vous établis le gouverneur. C'est un pupille un peu sauvage, mais dont vous serez content. Il ne me reste plus qu'à vous témoigner le plaisir que je sens de vous avoir pour un de mes lieutenants dans une besogne aussi importante, qui peut faire le salut et même la gloire de la nation. Vous pouvez bien compter que la part que vous y aurez sera connue du maître et que je ne négligerai rien pour lui faire connaître tout votre zèle [1]. »

1. *Mémoires de la chevalière d'Éon.* Ministère des affaires étrangères. — Le comte de Broglie au chevalier d'Éon. 17 mai

Les précautions matérielles recommandées étaient excellentes, mais un peu de prudence et de discrétion chez celui qui était chargé de les prendre aurait été encore plus à propos. Or, d'Éon ne fut pas depuis une semaine à Londres et n'eut pas plus tôt embarqué le duc de Nivernais pour Paris, qu'enivré de sa situation officielle autant que de l'importance qu'y ajoutait la confidence royale et exhibant avec ostentation sa qualité de ministre, il eut fait absolument tout ce qu'il fallait pour réveiller les soupçons et agacer les nerfs de ses supérieurs.

Il était resté chargé de régler les comptes et de fermer la maison de son ancien chef en préparant l'établissement du nouveau. Ceux qui ont passé par les ambassades savent que ces jours de transition sont difficiles et qu'entre deux chefs de mission qui se succèdent, le prix des meubles, les gages des domestiques que l'on se passe habituellement de l'un à l'autre, font naître des questions d'intérêt assez délicates. D'Éon, dans un de ses mémoires, peint fort bien les tracas que lui donnait le mélange des anciens et des nouveaux serviteurs, des partants et des arrivants, qui cherchaient, chacun pour leur compte, à tirer profit de l'intérim. — « J'étais excédé, dit-il, des tracasseries et des troubles domestiques. Les gens de toute langue et de toute nation

1763. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

que le duc de Nivernais avait laissés à Londres, pour les passer à son successeur Guerchy, avec les nouveaux visages de Paris que celui-ci avait envoyés à l'hôtel de l'ambassade, comme leurs successeurs, s'entendaient comme chiens et chats et me donnaient plus de troubles que tous les prisonniers français ensemble : ils voulaient tous faire la contrebande ainsi que leurs maîtres et se détruire l'un par l'autre malgré toutes mes remontrances : ils me faisaient perdre la moitié du jour ! »

Mais d'Éon n'ajoute pas qu'il compliquait lui-même ces relations déjà épineuses, entre les deux régimes passé et futur, par le fait de sa dépense personnelle qu'il voulait mettre à la charge tantôt de l'ambassadeur de la veille tantôt de celui du lendemain. Aucun d'eux ne s'en souciait, Guerchy jetait feu et flammes à chaque compte qu'il recevait et le duc de Nivervais lui-même, ou du moins son intendant, faisait entendre quelques doux reproches que d'Éon repoussait sur un mode facétieux et insolent : « On se plaint, répondait-il au duc lui-même, de ma dépense de table, pourquoi pas de celle de l'écurie ? Est-ce parce que les chevaux ne sont pas à moi ? Je me souviens à ce sujet qu'un petit maître me vantait un jour à Paris la dépense de son écurie : « Vous pourriez, lui dis-je, à moins de frais, entretenir le double de gens d'esprit : — Hé, dit-il, cela est vrai, mais mes chevaux servent à me traîner ! — Eh bien, lui

répondis-je, les gens d'esprit vous portent déjà sur leurs épaules. » Avec l'intendant, le ton était encore plus libre : « Je ne crois pas, disait-il, qu'il y ait quelqu'un d'assez hardi dans le monde pour dire que j'ai mangé l'argent à me divertir ou à faire des folies. Ma vie est assez connue, et l'on sait que j'ai toujours vécu dans tous les pays sans chien, sans chat, sans perroquet et sans maîtresse [1]. »

Si ce n'était pas à ses plaisirs que d'Éon employait l'argent d'autrui dont il faisait litière, c'était au moins à prendre devant la société anglaise une attitude dont ses chefs ne devaient pas concevoir moins de mécontentement. Il profitait de son rang de ministre pour tenir maison ouverte et recevoir Anglais et Français, comme un véritable ambassadeur au petit pied. Cette affectation était d'autant plus visible, que les Français de distinction abondaient à Londres pendant les premiers mois qui suivirent le rétablissement de la paix. On venait avec empressement et comme à la découverte visiter ce grand pays si peu connu, si peu compris jusque-là, dont Voltaire et Montesquieu venaient de mettre à la mode les lois, les mœurs et la littérature. C'était une fureur, comme il en prend à certains moments à la société de Paris, et l'idée d'aller rendre hommage à des

1. D'Éon, *Mémoires publiés à Londres*, 9 août et 25 septembre 1763.— Première partie. p. 12 et 71.

vainqueurs n'arrêtait pas cette génération plus éprise d'innovations politiques ou philosophiques que sensible à l'honneur national. L'*Idole* du Temple, la beauté du prince de Conti, la comtesse de Boufflers, avait donné le signal, et elle était arrivée en compagnie d'un cortége de littérateurs et de savants ; c'était la députation de l'Académie des sciences, chargée d'aller à l'équateur calculer le méridien de la terre. « Il fallait bien, dit d'Éon, m'acquitter des devoirs de la politesse française vis-à-vis de madame la comtesse de Boufflers, mille fois plus philosophe et plus spirituelle que moi, capable de rendre muet un académicien, et d'autres seigneurs français présents pour lors à Londres, sans compter les fameux académiciens Duclos, de la Condamine, Le Camus et Lalonde : les deux premiers ne s'entendaient entre eux pas plus au moral qu'au physique, les derniers seuls étaient tranquilles comme des moutons, grâce à leurs rêveries sur l'astronomie et la géométrie. » On peut voir dans la correspondance d'Horace Walpole tout le récit d'une fête splendide donnée dans la demeure de Strawberry-Hill à cette brillante colonie française, et d'Éon y figure comme l'introducteur attitré de tout ce beau monde.

Ces grandes manières rapportées à Paris et à Versailles par les voyageurs de retour y étaient vues de très-mauvais œil. Guerchy se sentait supplanté par

avance, et Praslin ne pouvait se consoler d'avoir laissé prendre, par une concession imprudente, une pareille situation à un agent dont il était si peu sûr. Ce mécontentement perçait dans les lettres qu'on lui écrivait, et d'Éon lui-même s'en apercevait, dans les moments lucides que lui laissait le débordement de sa vanité satisfaite. « Je suis ici, écrivait-il à M. de Guerchy, obligé de faire l'ambassadeur en votre absence, mais je suis un ambassadeur *modeste quietus et mansuetus sicut decet.* »

Au même moment, dans ses lettres au comte de Broglie, l'exaltation de son amour-propre se donnait librement carrière. « La Providence, disait-il, me sert au-dessus de ce que je mérite ; j'ai beau fermer la porte à la fortune, elle abat les murs pour venir me trouver. Quand je dis fortune, je ne dis pas argent, car vous savez que notre ministre est plus qu'économe ; mais j'entends par fortune, honneur, avancement. Vous savez ma dernière promotion dans le corps diplomatique, que je n'ai ni cherchée, ni demandée. Un événement fortuit l'a fait naître, un autre événement la détruira. Je n'en serai pas moins serviteur des événements. Vous pouvez remarquer que dans l'occasion je dis franchement l'a vérité, et soit qu'on le trouve bon, soit qu'on le trouve mauvais, j'irai toujours mon train, que je sois conservé ou chassé, cela m'est absolument égal. Je regarde la fortune

comme ma servante et la vérité comme ma maîtresse, et c'est ce qui me fait et me fera toujours mal au cœur, de travailler sous les ordres de certains chefs : vous m'entendez. Ils veulent faire plier les événements à leur fortune particulière ou à leurs vues particulières; c'est là précisément ce qui révolte mon caractère de vérité, et plusieurs prennent pour hauteur en moi ce qui n'est que droiture de cœur et d'intention [1]. »

Cette *droiture d'intention* ne parut pas suffisamment claire à Paris, et on trouva nécessaire de rabattre un orgueil qui devenait intolérable. Signification fut faite à d'Éon que si, en l'absence de l'ambassadeur, il avait bien droit au rang de ministre, cette qualité cesserait d'avoir son effet dès que son supérieur arriverait et qu'il aurait à reprendre alors le poste moins ambitieux de secrétaire. L'exigence n'avait rien d'excessif, car on ne conçoit guère une double représentation auprès du même pays et la présence simultanée d'un ambassadeur et d'un ministre en fonction à la même cour. Nivernais se chargea de faire passer ce désagrément en douceur. « Vous allez redevenir d'évêque, meunier, écrivait-il à d'Éon, j'en conviens, mais un meunier qui a été évêque n'est pas un meunier à la douzaine. » Mais d'Éon ne l'entendait pas de la sorte,

1. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie, 21 juillet 1763. (Papiers du comte de Broglie.)

et en réponse à la communication ministérielle, il répliquait par une lettre si vive, que le duc de Nivernais, averti de l'irritation qu'elle causait au ministre, accourut de la campagne tout exprès pour en tempérer l'effet :

« J'arrive à Paris, mandait-il le 31 août, pour voir le duc de Praslin que je n'ai pas vu depuis la belle chienne de lettre que vous lui avez écrite. Il me la montrera sans doute, s'il ne l'a pas déchirée à belles dents, car je sais qu'il les grince rudement contre vous, et même contre moi depuis qu'il l'a reçue. » D'Éon ne vint par aucune excuse en aide à son protecteur dans l'embarras. « Je suis fâché, répondit-il, que *ma belle chienne de lettre* ainsi que vous l'appelez, vous tourmente, et M. le duc de Praslin. La vérité que j'expose et la justice que je demande ne sont point faites pour tourmenter deux ministres grands et éclairés. Comme dans toutes les principales actions de ma vie, je me suis toujours conduit par réflexion, et que mon intention est toujours de faire pour le mieux, cela fait que je ne me suis jamais repenti de mes actions passées, je ne prévois pas même un repentir de mes actions futures. Il y a longtemps que je suis prédestiné à l'impénitence finale [1]. »

L'intervention du duc de Nivernais exerça pourtant

1. D'Éon. — *Mémoires et négociations* — Première partie. p. 24 et 25.

quelque influence, et on résolut de répondre à d'Éon sans trop de colère, en lui laissant même entrevoir un accommodement. Ce fut Guerchy, qui, désirant encore bien vivre avec un secrétaire de mérite, dont il espérait tirer parti, essaya de lui faire prendre patience. Malheureusement (comme Praslin l'avait bien reconnu), Guerchy ne savait pas du tout écrire, et les termes dont il se servit gâtèrent singulièrement le fond de sa démarche. « M. de Nivernais, disait-il, m'a écrit relativement au caractère que le *hasard* vous avait fait donner. Nous avons, lui et moi, traité cette matière avec M. de Praslin et j'ai lieu de croire que cela s'arrangera comme vous le souhaitez. »

Ce mot de *hasard* appliqué à un avancement qu'il croyait mérité, fit bondir le chevalier qui répondit au courant de la plume : « Monsieur, je prendrai la liberté de vous faire observer au sujet du caractère que le *hasard* m'a fait donner, que Salomon a dit, il y a bien longtemps, qu'ici bas tout était *hasard*, cas fortuit, bonheur et malheur, et je suis plus persuadé que jamais que Salomon était un grand clerc. J'ajouterai modestement que le *hasard* qui ferait donner le titre de ministre plénipotentiaire à un homme qui a négocié si heureusement, n'est peut-être pas un des plus aveugles de ce monde, et ce qui m'arrive par *hasard* peut arriver à un autre par bonne aventure. »

Il ne relevait pas avec moins de vivacité quelques reproches plaintifs que Guerchy lui faisait sur l'excès de sa dépense. « Vous n'étiez pas obligé, lui avait dit Guerchy, de tenir un état quelconque, et si on l'avait désiré, on aurait pris d'autres arrangements qui n'auraient pas été à mes dépens. » D'Éon répondait insolemment : « Un ministre sans état est un être qui n'exista jamais... J'ai dû prendre un état, comme les corps prennent une position en raison de leur gravitation respective. » Guerchy s'était plaint du nombre des domestiques qui étaient entretenus à ses frais, et des gratifications trop larges distribuées dans certaines cérémonies. D'Éon, en relevant ce nouveau grief, passait véritablement toutes les bornes de l'impertinence. « Un homme, lui disait-il, ne peut se mesurer même dans l'opinion que par un ou plusieurs autres. Il y a même plusieurs proverbes qui serviraient à prouver la vérité de ceci : on dit communément : *il est bête comme mille hommes, il est méchant comme quatre, il est ladre comme dix*. C'est la seule échelle dont on puisse se servir, excepté dans certains cas, où les hommes se mesurent par les femmes... Il faudrait, dès lors, trouver la proportion existant entre un ministre plénipotentiaire, capitaine de dragons, qui a fait dix campagnes politiques, et un ambassadeur lieutenant général qui débute... Quant aux gratifications, il faut absolument

donner à tous ces gens-là, sans cela ils ne quittent pas la porte, font un sabbat horrible et finissent par la danse des c..... Je suis heureusement garçon, mais ce sera votre affaire quand vous serez à Londres. Demandez à M. le duc de Nivernais, il lui en a coûté plus de quinze guinées pour n'être pas déclaré c... [1]. »

Le bruit de ces contestations arriva bientôt jusqu'à Tercier et au comte de Broglie, qui commencèrent à trouver leur secret bien hasardé en de telles mains. Ils s'efforcèrent d'empêcher à tout prix une rupture trop bruyante. Le comte de Broglie avait quitté Paris pour se rendre, non point à Broglie, mais à Ruffec, dans une terre qu'il venait d'acquérir des deniers de la dot de la comtesse. Ce fut Tercier qui se chargea d'écrire le premier à d'Éon, d'un ton presque suppliant. « Il est constant, disait-il, que vous avez raison dans le fond. On ne peut exiger de vous, qu'après avoir été ministre plénipotentaire du roi, vous descendiez à être secrétaire, chaque fois que M. le comte de Guerchy ira en Angleterre, et que, lorsqu'il s'absentera, vous repreniez votre caractère, de ministre, cela ne s'est jamais vu ; nous vous donnons raison, M. Durand et moi, sur cet article ; mais la forme

1. Cette lettre, insérée dans les mémoires du chevalier, se trouve en original dans ses correspondances officielles, aux Affaires étrangères. — J'ai dû en voir le texte pour croire à son authenticité.

de vos réponses nous fait une véritable peine, voyant qu'à chaque ligne, pour ainsi dire, vous mettez le marché à la main. Votre courage d'esprit, l'élévation de vos sentiments, votre philosophie désintéressée méritent certainement beaucoup de louanges, mais nous pensons que vous auriez dû faire vos réflexions.... De grâce, abstenez-vous de plaisanteries, excellentes en leur genre, mais qui ne peuvent être prises en bonne part et qui font plus mauvais effet que la chose en elle-même..... Et il y a une autre raison aussi importante, c'est que vous n'êtes pas le maître de vous livrer à ce que vos sentiments peuvent vous inspirer. Vous ne pouvez manquer au Roi qui vous a confié une affaire importante, parce qu'il a compté sur vous.... On a trop bonne opinion de votre zèle pour croire que vous vouliez laisser périr dans son commencement une si belle affaire, dont le succès peut vous être si agréable.... On connaît le goût que vous avez pour les grandes choses, et vos talents pour en venir à bout. Voyez donc à ne pas vous brouiller, on ne pourrait y remédier, et nous ne pouvons nous figurer que vous préfériez un petit mouvement personnel à tout ce que le devoir le plus étroit, la satisfaction et la gloire peuvent vous dicter. Il est certain que M. le comte de Broglie serait inconsolable de voir échouer une affaire qu'il a si bien commencée..... Mandez-moi par la première occasion des

nouvelles qui me permettent de le satisfaire [1]. »

De son côté, à peine arrivé à Ruffec, ne recevant rien de satisfaisant de Londres, le comte joignait sa recommandation paternelle aux supplications de Tercier : « Je trouve, ainsi que nos autres amis, que vous avez tort, et grand tort, soit dans le fond de vos prétentions, soit dans la forme que vous y mettez. Vous avez tort dans le fond en ce que vous n'avez à vous plaindre de rien dans tous les traitements que vous avez éprouvés. Je conviens que l'alternative de ministre et de secrétaire a quelque chose de fort extraordinaire, et qu'elle n'est convenable ni pour vous, ni pour la chose. Il me paraissait simple de vous laisser à Londres, comme

1. Tercier à d'Éon, 5 sept. 1763. *Mémoires de la chevalière d'Éon*. Ministère des affaires étrangères. — Nous avons ici la preuve évidente de ce procédé d'interpolation familier à d'Éon et que nous avons déjà eu l'occasion de signaler. Le style et le caractère de Tercier nous sont trop bien connus pour que nous puissions douter de l'authenticité de cette lettre, d'ailleurs si parfaitement en situation. Cependant au milieu de ce document qui porte une si évidente empreinte de vérité se trouve une phrase que nous avons dû retrancher, c'est celle-ci : *Personne de votre sexe ne s'est jamais trouvé dans le cas où vous vous trouvez*, ce qui supposerait que, dès lors, le chevalier d'Éon cherchait à se faire passer pour une femme, et que Tercier était confident et même dupe de ce secret prétendu. Or, la suite de cette histoire montrera que quand d'Éon eut la singulière idée de changer de sexe, les confidents de l'affaire secrète en furent aussi surpris que le public. Il est donc clair que la phrase en question a été insérée par d'Éon dans sa copie postérieurement à la date de la lettre afin de venir à l'appui de sa fiction.

M. Durand était à Varsovie avec moi..... Tout cela est vrai, et était bon à représenter à M. de Praslin, en s'en tenant aux bonnes raisons qu'il y avait à dire, sans menace de retraite... Je ne vous détaillerai pas tout ce que vous avez dit et écrit au lieu de cela; je vous avouerai seulement que si c'était à moi, qui vous aime de tout mon cœur, et qui vous crois capable de tout, que vous eussiez écrit dans ce goût-là, je vous aurais sûrement mandé de laisser à Londres un secrétaire quelconque et de revenir chez vous pour n'être plus jamais employé... Ne pouviez-vous trouver mieux que des turlupinades et des sarcasmes qui, en tout genre, ne doivent pas être employés par des gens sensés? A toutes ces raisons qui me paraissent invincibles, j'ajouterai que vous avez un double tort dans cette occasion, de risquer d'être rappelé d'un poste où vous savez que vous êtes agréable et utile à Sa Majesté. Il vous a chargé en secret et particulièrement de la plus importante de toutes les affaires, et au moment qu'elle se met en train, vous vous mettez dans le cas de l'abandonner : car vous n'ignorez pas que le secret qu'il lui plaît de vouloir en garder ne lui permettrait pas de s'opposer à ce rappel. En vérité, vous n'étiez pas à vous quand vous avez pris ce parti, car je connais votre amour, votre respect pour le Roi; vous donneriez cent fois votre vie pour lui; à plus forte raison devez-vous lui sacrifier

des dégoûts et supporter un peu de malaisance, d'autant plus que nous n'ignorons pas qu'il peut y remédier. A un motif aussi puissant, je ne m'aviserai pas de parler de la petite part que j'ai à tout cela. Je connais votre attachement, votre amitié pour moi. Serait-ce m'en donner une marque que d'abandonner une besogne à laquelle je participe, que je ne puis mener sans vous, et qui, en faisant le bien, le salut de l'État, peut contribuer à ma satisfaction? » Et en *post-scriptum*, recevant apparemment une lettre de Paris qui l'informait de quelque nouvelle incartade, il ajoutait : « J'apprends encore que vous faites plus de *haut-le-corps* que jamais, et qu'on regarde votre retour comme décidé. J'en suis inconsolable, parce que c'est votre faute, et que le Roi en sera sûrement très-mécontent[1]. »

C'est probablement à la suite d'un de ces *haut-le-corps* que le chevalier envoyait à Tercier un chef-d'œuvre de déraison qu'il a jugé lui-même à propos de nous faire connaître :

« J'éprouve ici, disait-il, des tracasseries, des infamies, des injustices diaboliques de la part des inexorables sacrificateurs des affaires publiques, qui forment un triumvirat d'illustres escrocs. Ces gens-là ont juré, je crois, de me faire aller de repos en travail hors de ce monde; mais

1. Le comte de Broglie au chevalier d'Éon, 7 octobre 1763. Papiers personnels du comte.)

Dieu m'a donné dans un corps faible un cœur, une âme droite, courageuse, capable de tout oser et de tout entreprendre pour la cause de la justice, de la vérité et le bien du service du Roi. Je suis prêt à m'immoler pour faire connaître à Sa Majesté la vérité et l'injustice commise envers ses plus fidèles serviteurs. C'est le vrai règne des coquins : ils veulent tout avoir, tout envahir, tout engloutir.... Mais le petit David renversa d'un seul coup de fronde le grand Goliath, et moi, d'un seul trait de vérité, je renverserai la colonne et la montagne de leurs mensonges... Quelque chose qui m'arrive, je ne quitterai pas l'Angleterre que le fruit que le Roi attend de mon travail ne soit, suivant ses désirs, en parfaite maturité. De la façon dont le Guerchy veut s'y prendre avec moi, je crois qu'il pourra bien tomber les quatre fers en l'air, comme Sancho Pança, ou plutôt comme Paillasse, quand il veut danser sur la corde et qu'on tire l'échelle.... Nous avons un bon maître, mais ses valets sont bien mauvais[1]. »

Dans ces belles dispositions, David, sous la forme de d'Éon, ne tarda pas à jeter sa fronde par le milieu du visage de Goliath dans la personne de Praslin. Le duc lui ayant écrit avec le ton d'autorité qui appartenait à un ministre parlant à son inférieur : « Je ne m'attendais

1. *Mémoires de la chevalière d'Éon*. (Ministère des affaires étrangères.)

pas que le titre de ministre plénipotentiaire vous fît oublier si promptement le point dont vous êtes parti. » D'Éon prit la balle au bond et répliqua en ces termes : « Monsieur le duc, je suis parti fort jeune du *point* de Tonnerre, ma patrie, où j'ai un petit bien, et une maison au moins six fois grande comme celle qu'occupait M. le duc de Nivernais à Londres. En 1756, je suis parti du *point* de l'hôtel d'Osembray, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, étant l'ami du maître de la maison. Je suis parti pour aller faire trois voyages en Russie et autres cours de l'Europe, pour aller à l'armée, pour venir en Angleterre, pour porter quatre ou cinq traités à Versailles, non comme un courrier, mais comme un homme qui y avait travaillé et contribué. Les *points* d'où je suis parti sont d'être gentilhomme, militaire et secrétaire d'ambassade, tout autant de *points* qui mènent à devenir ministre dans les cours étrangères. Le premier donne un titre à cette place, le second confirme les sentiments et donne la fermeté qu'elle exige, le troisième en est l'école. J'avais parcouru cette dernière à votre jugement même, monsieur le duc, de façon à mériter des récompenses. Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'un apprentissage long, dur, mais accompli avec éloge m'ait fait parvenir à la maîtrise ? Mais quel qu'ait été le *point* dont je suis parti, le Roi mon maître m'ayant choisi pour le représenter, j'ai dû avoir tout oublié, et

je dois n'avoir devant les yeux que le *point* où je ne trouve; voilà ma loi et vous me la rappelleriez, Monsieur le duc, si je l'oubliais[1]. » Après une pareille déclaration, le maintien de d'Éon était impossible, et Praslin se décida à demander au roi de lui envoyer un ordre de rappel, en même temps qu'il faisait partir Guerchy.

Le lecteur jugera sans doute, comme moi, que la rigueur de cette décision était bien suffisamment motivée par l'insolence insupportable dont d'Éon venait de faire preuve. D'Éon, cependant, dans ses Mémoires, n'en a pas jugé ainsi, et pour expliquer ce qui s'explique de soi-même, il a eu recours, encore ici, à un artifice qui n'a pas manqué d'être accueilli, comme les autres, avec une pieuse crédulité par tous ses biographes. Suivant lui, la colère subite du duc de Praslin tenait à la découverte qu'il venait de faire du secret de la correspondance royale; et comment avait-il fait cette merveilleuse trouvaille? C'est ici que l'imagination du romancier se donne carrière par une invention qui ne déparerait pas un conte de Crébillon fils

C'est madame de Pompadour elle-même qu'il met en scène dans la partie la plus intime et la plus délicate de

1. Le Chevalier d'Éon au duc de Praslin. — (*Mémoires de la chevalière d'Éon*. Ministère des affaires étrangères.)

ses attributions. Suivant lui, la belle marquise avait remarqué que son royal amant portait au cou une clef d'or dont il ne se séparait jamais et qui fermait un petit meuble très-élégant placé dans un boudoir secret. « C'était, dit d'Éon, une espèce de sanctuaire ou d'arche sainte, dans laquelle la volonté du souverain s'était réfugiée comme dans un lieu d'asile. Il n'était demeuré roi que de ce meuble... C'était la seule partie de ses États qu'il n'eût pas laissé envahir et profaner par la courtisane, le seul joyau de sa couronne qu'il n'eût pas mis à ses pieds. « Il renferme les papiers d'État », telle avait été sa réponse à toutes les demandes, son explication laconique et péremptoire à toutes les instances. Or, ces papiers n'étaient autres que la correspondance du comte de Broglie et la mienne. La marquise s'en douta, il suffisait d'ailleurs que le secrétaire lui fût interdit pour qu'elle désirât y pénétrer : le fruit défendu a pour une femme d'irrésistibles attraits. Un soir donc que madame de Pompadour soupait avec son royal amant, elle fut pour lui plus prévenante et plus aimable que jamais, et sut ajouter l'ivresse du vin à celle de l'amour. Le monarque, bientôt affaissé sur lui-même, s'abandonna à un sommeil profond. C'était le moment qu'attendait la bacchante traîtresse. Pendant que le roi dort, elle lui enlève la clef tant désirée, ouvre le meuble convoité et y trouve la confirmation entière de ses soup-

fut résolue [1]. »

de d'Éon), le

a touché à ses

pâle et agité,

d'avertir

Une lettre de

de cette

lettre est

ne

pour

de

de

trace d'un

par

de l'allusion la plus indirecte. Il faut donc tenir pour absolument apocryphes et le conte lui-même et la lettre de Tercier qui en fait mention.

Là ne se bornent pas encore les mensonges de la narration de d'Éon. Il continue de plus belle. Il suppose que le roi, pressé par Praslin de lui envoyer un ordre de rappel, y consentit en apparence, mais lui fit dire sous main, par une lettre à lui adressée (et dont il donne encore le texte), de bien remarquer que l'ordre était signé avec la griffe et non pas avec la main royale, et qu'il l'engageait à n'en pas tenir compte et à se retirer de l'ambassade en emportant ses papiers, et en *reprenant le costume féminin qu'il avait porté en Russie*..... Ce que nous avons dit plus haut de ce prétendu travestissement fait justice de cette nouvelle imposture, que nous n'avons pas même besoin de discuter[1].

En sacrifiant tous ces détails menteurs, nous n'ôterons rien, on va le voir, à l'intérêt de cette étrange aventure. La réalité est souvent tout aussi piquante et toujours plus instructive que les fictions. D'Éon, à plusieurs reprises, dans son récit, se récrie sur les faiblesses royales dont il fait un tableau de fantaisie ; s'il avait

1. M. Boutaric a encore admis cette lettre prétendue (t. I, p. 298), et ce qui est singulier, c'est qu'il n'ait pas remarqué qu'elle est contredite à la page suivante (p. 299) par deux billets du roi à Tercier, où, bien loin d'engager d'Éon à rester en Angleterre, il s'inquiète de ce qu'il fera à son retour.

connu toute la réalité, ses exclamations plus fondées n'eussent pas porté moins juste.

Dans la vérité des faits, le roi ne fit aucune difficulté (et il lui était malaisé d'en faire) de consentir au rappel trop bien motivé du chevalier d'Éon. Il se borna à écrire immédiatement à Tercier, pour le prier de veiller à ce que deviendrait le secret, entre les mains de son confident disgracié : « D'Éon, disait-il, a écrit plusieurs lettres fort singulières : c'est apparemment son caractère de ministre plénipotentiaire qui lui a tourné la tête. M. de Praslin m'a proposé de le faire venir ici pour juger de ce qui en est. Prenez garde à tout ce qu'il a du secret, et s'il est fou, qu'il n'en découvre quelque chose..... à son arrivée à Paris, vous le verrez et je vous autorise à prendre avec lui toutes les précautions pour que le secret soit gardé [1]. »

Mais la précaution qu'il eût fallu prendre, c'était de prévenir d'Éon (non en l'engageant à une folle et mpossible résistance), mais en lui donnant de bonnes paroles et en lui promettant que, s'il revenait sans se plaindre et avec son précieux dépôt rapporté intact, on lui saurait gré de sa bonne grâce, et on lui en

1. Le Roi à Tercier, 11 et 12 octobre 1763. Boutaric, t. I., p. 299. Les lettres sont en autographes aux archives nationales ; à la différence des deux précédentes qui sont extraites des Mémoires de d'Éon, où elles ne figurent qu'en copie.

tiendrait compte par quelque faveur égale à celle qu'on lui retirait. La chose eût été aisée à arranger, car le duc de Choiseul l'aimait assez et lui aurait volontiers fait dans l'armée une situation qui l'aurait consolé de sa mésaventure diplomatique. En tout cas, un homme violent, maître d'un secret important, avait besoin d'être ménagé. Au lieu de se mettre en garde contre ses écarts, le monarque indolent laissa partir l'ordre de rappel dans les termes les plus secs, et sans l'adoucir par aucune promesse :

« L'arrivée de l'ambassadeur du Roi, monsieur, disait la lettre du duc de Praslin, faisant cesser la commission que Sa Majesté vous avait donnée avec sa qualité de ministre plénipotentiaire, je vous envoie votre lettre de rappel que vous remettrez à S. M. Britannique, selon l'usage, et le plus promptement qu'il vous sera possible. Vous trouverez ci-jointe la copie de cette lettre. Vous partirez de Londres aussitôt après votre audience, et vous vous rendrez tout de suite à Paris, d'où vous me donnerez avis de votre arrivée et où vous attendrez les ordres que je vous adresserai, *sans venir à la cour*[1]. » C'était une véritable lettre d'exil : aussi Tercier qui prévoyait l'effet qu'elle allait produire, écrivit-il en hâte, très-alarmé, au comte de

1. D'Éon. *Mémoires et négociations*, imprimés à Londres.

Broglie : « D'Éon a ordre de revenir et on le renvoie chez lui un bâton blanc à la main [1]. »

Effectivement, quand l'ambassadeur, pour sa bienvenue (le 17 octobre 1763), fit remise à son secrétaire de cette dure missive, la douleur de d'Éon, sa surprise, bientôt son irritation et même son égarement ne connurent plus de bornes. Le lâche abandon où le roi le laissait le pénétra de fureur : sa tête s'exalta et il ne tarda pas à donner de véritables marques d'une sorte d'aliénation mentale. Ainsi, peu de jours après, à la première soirée donnée à M. de Guerchy par lord Halifax, le secrétaire d'État des affaires étrangères, il se prit de querelle avec un gentilhomme français qui était présent, un nommé de Vergy, dans des termes si violents que pour empêcher qu'un duel n'eût lieu en sortant de son salon, lord Halifax crut devoir faire garder toutes les issues de la maison par des gendarmes, jusqu'à ce qu'on lui eût promis par écrit que l'affaire n'aurait pas de suite [2].

1. Tercier au comte de Broglie, 21 octobre 1763 (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères).

2. Naturellement d'Éon donna plus tard, de cette scène, un récit à sa façon, et le sieur de Vergy, qui en était un des auteurs, s'étant ensuite, comme on le verra, mis en relation avec lui, et en conspiration contre M. de Guerchy, entra dans toutes ses inventions : mais Walpole qui était présent raconte le fait ainsi : « Je ne sais plus rien de d'Éon, excepté que l'honneur d'avoir pris part à la paix, a dérangé sa pauvre cervelle; cela était évi-

La bonne humeur habituelle de d'Éon lui ayant fait beaucoup d'amis à Londres, dès que sa disgrâce, dont on ignorait le motif, mais dont on constatait les effets sur son intelligence, fut connue, les marques de sympathie lui vinrent de toutes parts. La reine d'Angleterre qui goûtait fort sa conversation et le voyait quelquefois en petit comité, dit tout haut qu'elle était bien fâchée de ce qui arrivait à son favori. D'ailleurs, la comparaison qu'on put faire, soit dans le monde, soit dans l'intérieur de l'ambassade entre le jeune ministre et le personnage qui le remplaçait, n'était pas à l'avantage du nouveau venu. D'Éon avait la réplique prompte et vive et n'était jamais pris au dépourvu; l'ambassadeur au contraire resta court dans la première audience qu'il reçut de la reine, au milieu du compliment qu'il avait préparé pour elle. « Je ne sais pour quelle raison, écrivait-il lui-même à Louis XV, le lendemain, car, chez le Roi, je n'avais eu aucune peur. » Il est vrai qu'il se consolait en rappelant les paroles obligeantes que le roi d'Angleterre lui avait dites pour son *personnel,* ainsi que pour *celui* du duc de Choiseul, voulant dire apparemment pour sa *personne* et celle du ministre. Ce

dent dans cette petite soirée que vous savez, chez lord Halifax, quand on lui dit que sa conduite troublait la paix : il parut tout égaré, pensant qu'on lui parlait de la paix entre la France et l'Angleterre. » — Walpole au comte de Hertford, 15 novembre 1763.

n'était pas là, non plus la manière d'écrire du chevalier.

Tout fier de ces contrastes, qu'on remarquait tout haut autour de lui, d'Éon acheva de perdre entièrement l'esprit. Il conçut sérieusement la pensée, appuyé d'une part sur la protection des lois et de la société anglaises, de l'autre sur le secret moyen d'action dont il était armé. de faire capituler le roi de France et de rester à Londres son agent malgré lui.

Voici donc ce qu'il imagina ou ce qu'il se figura, car son cerveau, malade d'orgueil et de colère, était capable de toutes les visions, aussi bien que son audace de toutes les impostures. Il dînait encore à l'ambassade avec la comtesse de Guerchy et sa fille, le 28 octobre, quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son audience de congé. Après le repas, il se sentit, a-t-il raconté plus tard, pris d'étourdissements, puis d'un sommeil de plomb qui lui permit à peine de se traîner jusque chez lui. Là, d'assez vives douleurs d'estomac le réveillèrent, et il crut remarquer tous les symptômes d'un empoisonnement par l'opium. Il se persuada, ou se mit en tête de persuader à d'autres qu'on avait versé dans son vin une liqueur assoupissante pour le faire tomber en léthargie et se débarrasser de sa personne en se saisissant de ses papiers. Une visite que l'ambassadeur vint lui faire, le sachant malade, pour s'informer de ses nouvelles, aurait dû détourner cet

absurde soupçon. Il y vit ou voulut voir un indice de plus ; M. de Guerchy ayant fait plusieurs remarques sur les dispositions de son appartement de garçon qu'il ne connaissait pas, ce fut, à ses yeux, une inquisition en règle destinée à tirer de lui, par surprise, l'indication de l'endroit où il cachait ses documents secrets. Son domestique avait mandé, sans le prévenir, un serrurier pour raccommoder la porte de sa chambre qui fermait mal ; c'était le serrurier de l'ambassade, chose assez naturelle, puisque les gens de d'Éon y avaient, comme lui, demeuré longtemps. D'Éon ne perdit pas de vue l'ouvrier et s'imagina tout de bon lui voir prendre, sur de la cire, l'empreinte de ses serrures. Bref, convaincu, ou voulant l'être, qu'il était l'objet d'une persécution qui avait pour but d'arriver à son secret, même au prix de sa vie, s'il était nécessaire, il prit le parti de déménager secrètement, la nuit suivante, et il alla chercher refuge, avec tous ses effets, chez M. de la Rozière qui était son parent, et qui ne le vit pas, j'imagine, arriver sans quelque effroi.

Il fit part à la Rozière du danger qui, suivant lui, menaçait le secret royal et le pria de rapporter en France, en lieu sûr, les papiers qui pouvaient en assurer la découverte. La Rozière, soit qu'il se sentît compromis lui-même, soit que ne comprenant rien à *l'imbroglio* étrange qui se préparait, il eût hâte d'y échapper, ne se le fit pas dire à deux fois et se mit en route sans délai. Mais d'Éon, en

lui remettant quelques-unes des notes compromettantes, eut soin de garder par devers lui, en même temps que les correspondances officielles qu'il avait tenues ou reçues à l'ambassade pendant son intérim, le billet du roi qui le chargeait de la mission secrète, et l'instruction détaillée que le comte de Broglie lui avait remise et qui contenait tout le plan de son opération confidentielle.

Muni de ces deux armes de résistance, il fit savoir au comte de Guerchy qu'il était hors de sa puissance, restait à Londres malgré ses ordres, ne remettrait pas ses lettres de rappel au roi d'Angleterre et ne voulait rien avoir à démêler avec l'ambassade; et il poussait même la malice jusqu'à refuser de lui rendre des comptes sur les sommes qu'il avait touchées en son nom chez le banquier de l'ambassade. En même temps, il fit parvenir à Tercier une note détaillée sur le complot dont il prétendait avoir été la victime : « Dites au comte de Broglie, ajoutait-il, que j'ai combattu comme un dragon pour le Roi, pour son secret et pour lui-même[1]. »

La surprise de Guerchy fut extrême, et il en fit part à sa cour dans des termes assez émus. D'Éon ayant en sa possession des papiers de l'ambassade, on pouvait craindre qu'il ne révélât sur les incidents des négocia-

1. *Mémoires de la chevalière d'Éon.* (Ministère des affaires étrangères).

tions qui avaient précédé ou suivi la paix, de détails dont la publicité serait désagréable. Ordre fut donc envoyé à Guerchy de tout mettre en œuvre pour reprendre les dépêches soustraites et s'emparer de leur ravisseur

Mais l'émotion de l'ambassadeur et des ministres ne fut rien auprès de celle du roi, qui avait bien autre chose encore à cacher et qui se vit tout d'un coup livré à la discrétion d'un écervelé, moitié fou, moitié traître. Perdant du premier coup absolument la tête, le monarque prit le parti d'écrire lui-même à Guerchy, pour lui faire savoir que, parmi les papiers qu'on pourrait saisir chez d'Éon, on en trouverait sans doute de relatifs à des relations avec la personne royale dont nul ne devait avoir connaissance.

Il le priait de les garder tout cachetés jusqu'à son retour à Paris, afin de pouvoir les lui remettre à lui-même et en mains propres. Il fit ce beau coup sans consulter personne, et n'en donna avis que le lendemain à Tercier [1].

On peut juger de l'impression que le pauvre Tercier ressentit immédiatement et dont il fit part sans délai au comte de Broglie. Le secret mis par le roi entre les mains de l'ami personnel de Choiseul et de Praslin! Le roi, témoin de sa consternation, essaie vainement de

1. Le Roi à Tercier, 4 novembre 1763. Boutaric, t. I, p. 302.

le rassurer : « Je vois bien, écrivait-il le 11 novembre, que vous et le comte de Broglie êtes inquiets. Rassurez-vous, je suis plus froid... Si Guerchy manquait au secret, ce serait à moi présentement qu'il manquerait et il serait perdu. S'il est honnête homme, il ne le fera pas; s'il est un fripon, il faudrait le faire pendre... l'ayant mis si aisément dans mon secret, il le gardera... Madame de Guerchy n'est pas tout à fait dans le cas de son mari : j'espère qu'il ne le dira pas à sa femme... attendons ce qu'il aura fait et croyons qu'il m'aura obéi[1]. »

Le comte de Broglie ne se payait pas de ces mauvaises raisons et il écrivait de Ruffec le 16 novembre : « M. de Guerchy livrera très-assurément le secret, il l'a déjà dit à sa femme... Il sera facile d'imaginer une circonstance qui, involontairement, aura tout divulgué... Quelques lettres sur cet objet auront été mêlées

1. Le Roi à Tercier, 11 novembre 1763. — Boutaric, t. I, p. 304. Dans cette lettre, le roi dit à Tercier cette phrase, qui semble contredire tout le reste: « J'ai confié à Guerchy, *par votre conseil*, mon secret. » Si c'était par le conseil de Tercier, que Guerchy eût été rendu maître du secret, de quoi Tercier aurait-il été inquiet? La contradiction s'explique par ce fait qu'à plusieurs reprises, dans la correspondance secrète, Broglie et Tercier font des instances pour que le roi mette les chefs de mission, et non pas seulement des agents inférieurs, dans sa confidence. C'est de ce conseil général que parle le roi : non de l'application particulière qui en avait été faite à un ambassadeur de l'intimité de Choiseul.

dans la correspondance de la cour, et dans la confusion où on supposera avoir trouvé les papiers, ceux-là, dira-t-on, n'auront pas été aperçus; enfin mille autres moyens. Pendant mon ambassade, j'aurais eu cent occasions où tout aurait été découvert, si j'eusse voulu, sans que Sa Majesté eût à me reprocher d'en être la cause, et si j'eusse été capable de m'occuper de mes intérêts aux dépens de mon devoir, j'aurais eu beau jeu pour me faire un mérite de ce sacrifice..... Je serais devenu un favori; au lieu de cela, le soin que j'ai pris pour faire réussir les ordres du Roi, contrariant les idées de la cour et des ministres, je suis devenu le but de la haine de gens puissants. Il ne faudra pas à M. de Guerchy beaucoup de combinaisons pour sentir les avantages qu'il trouvera à ne pas suivre mon exemple »

Les craintes du comte de Broglie étaient bien naturelles, et l'amertume du retour sur lui-même, qu'elles lui suggéraient, bien légitime. Tout ce qu'il redoutait de ce côté, ne se réalisa pourtant pas, au moins immédiatement. Nous ne trouvons aucun indice que Guerchy (tant était grand encore le prestige d'un ordre du roi), ait commis l'indiscrétion séduisante qu'il était si naturel de prévoir. S'il laissa d'ailleurs transpirer quel-

1. Le comte de Broglie à Tercier, 26 novembre 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

que chose du secret royal, ni Praslin, ni Choiseul n'en purent tirer profit. Que d'Éon eût avec le roi quelques relations directes, à leur insu, c'était un fait intéressant à savoir ; mais, après tout, cela ne leur apprenait pas grand'chose. Les habitudes du roi étaient connues, et le soupçon d'une correspondance secrète si accrédité, qu'on ne gagnait guère à le changer en certitude. Ce qu'il eût fallu découvrir, c'était la nature et l'objet de ces communications clandestines, c'étaient surtout l'étendue des relations de d'Éon, ses tenants et aboutissants, ses intermédiaires à la cour, ses rapports avec les ennemis politiques du duc de Choiseul. Or, de tout cela, Guerchy ne put rien apprendre à ses amis, par la raison toute simple qu'il ne put mettre la main sur aucun des papiers qu'avait enlevés d'Éon, pas plus les officiels que les secrets.

L'honnête Guerchy, en effet, homme de bien, parfaitement incapable des absurdes et affreux desseins qui lui étaient prêtés, ne fit pas plus dans cette négociation que dans aucune autre, preuve de grande habileté diplomatique. Il employa tour à tour et vainement, un mois durant, la douceur et la menace pour contraindre ou fléchir son subordonné rebelle. Tantôt il agissait avec éclat comme ambassadeur au nom du ministre et de l'ordre exprès du roi, tantôt, tout bas, comme confident du secret et chargé de le soustraire à

tous les regards. En cette qualité il dépêchait à d'Éon un de ses secrétaires privés, un M. Monin, agent secret aussi du roi, en son temps, qui avait connu le chevalier en Russie, et avait même servi avec lui sous les ordres du chevalier Douglas. D'autres fois, ne sachant à quel saint se vouer, il s'adressait au duc de Choiseul pour le supplier d'écrire lui-même au chevalier une lettre câline et flatteuse dans laquelle il lui aurait mandé qu'il l'attendait à Versailles, afin de l'entendre en présence du roi, sur les griefs qu'il prétendait avoir, et il lui recommandait même, pour ne pas exaspérer ce fou déchaîné, de lui laisser sur la suscription de la lettre, le titre de ministre plénipotentiaire. « Vous allez peut-être me croire fou, ajoutait-il, de vous proposer un moyen si peu convenable à votre caractère, mais je n'en vois pas d'autre à présent [1]. »

D'Éon fut insaisissable, variant lui-même sa manière d'être et de parler, suivant celle qu'on employait à son égard; tantôt, donnant quelque espérance par un air de confiance et d'épanchement, tantôt posant des conditions extravagantes comme celle de le laisser à Londres à côté de l'ambassadeur, avec son titre de ministre et un traitement presque égal ; d'autres fois, plus ferme, plus résistant que jamais, et armé jusqu'aux

1. Guerchy au duc de Choiseul, 12 novembre 1763. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

dents lui, ses gens, son cousin du Mouloize et quelques amis, comme s'il se fût attendu à toute heure à subir un assaut dans sa maison.

Il n'avait pas besoin de se mettre si fort en garde. Une fois sorti du domicile privilégié de l'ambassade, il n'était plus qu'un particulier comme un autre, mais protégé par la loi et par l'inviolabilité plus grande encore du domicile du citoyen anglais. C'est ce que comprenaient mal ceux qui n'avaient vécu qu'à Versailles, où, en pareil cas, on n'eût pas éprouvé le même scrupule. Aussi l'ambassadeur laissa-t-il son gouvernement s'exposer à l'échec diplomatique le plus certain, en réclamant officiellement l'extradition du chevalier. La question, mise aux voix dans le conseil du roi d'Angleterre, y fut résolue à l'unanimité dans le sens négatif. Le roi fit part, lui-même, de cette résolution à l'ambassadeur en s'excusant sur ce que les lois de son royaume avaient dégénéré dans une licence telle qu'elle ne lui permettait pas de ménager, même chez les souverains étrangers, les droits de l'autorité monarchique. D'Éon ayant, quelques jours après, fait demander par un intermédiaire, à lord Halifax, ce qu'on allait décider de son sort : « Qu'il se tienne tranquille, répondit le ministre anglais, dites-lui que sa conduite est exécrable, mais que sa personne est inviolable. » La seule satisfaction qui fut donnée au gouvernement français fut

une note insérée dans la *Gazette* de Londres, déclarant, qu'à la demande du roi de France, le roi d'Angleterre avait défendu au chevalier d'Éon de paraitre à la cour [1].

Guerchy n'eut plus alors qu'à se déclarer vaincu, et à écrire au roi, le 6 décembre, que, quelque soin qu'il eût mis à exécuter ses ordres et quelques moyens différents qu'il eût employés pour y parvenir, cela lui avait été absolument impraticable. La seule chose qu'il eût pu découvrir, c'est qu'une partie des papiers recherchés avaient été ou laissés ou renvoyés en France [2]. Il ne resta plus qu'à dresser régulièrement procès-verbal du refus de d'Éon de rendre les papiers et de se soumettre aux ordres du roi. C'est ce qui fut fait en présence de témoins, dans les derniers jours de décembre 1763, dans l'appartement même de d'Éon qui se livra, pendant qu'on dressait l'acte, à mille extravagances, déclarant qu'il se ferait tuer sur place avant de rien livrer, et saisissant son fusil qu'il braquait sur les témoins, il s'écriait : « Voilà au bout de quoi sont les papiers du Roi, venez les prendre [3]. »

1. Le comte de Guerchy au duc de Praslin, 12 novembre 1763. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.—Tercier au comte de Broglie, 24 novembre 1763. *Correspondance secrète*. — *Mémoires de la chevalière d'Éon*.)

2. Le comte de Guerchy au Roi, 6 décembre 1763. — (*Mémoires de la chevalière d'Éon*. — Boutaric, t. I.)

3. *Correspondance officielle*. (Ministère des affaires étrangères.) — Annexe à la dépêche du 17 janvier 1764.

Le roi fort en peine, se retourna avec angoisse vers le comte de Broglie. Sur l'ordre du roi, le comte se rendit immédiatement de Ruffec à Broglie, où M. de la Rozière, ancien aide de camp du maréchal, pouvait venir le trouver, sans exciter trop de soupçons. La Rozière vint en effet, et les papiers dont il était porteur, les lettres que par une voie détournée il recevait de d'Éon, ses rapports sur l'état d'esprit où il l'avait laissé, tout concourut à pénétrer le comte d'un effroi patriotique. Il ne s'agissait plus seulement, en effet, d'une intrigue de cour dont la révélation pouvait mettre le roi pour un jour dans l'embarras, et condamner pour la vie ses confidents à la disgrâce. C'était cette fois un secret d'État qui, tombé dans des mains perfides, pouvait rallumer entre deux grands peuples et au détriment de la France abattue, une guerre sanglante. Que dirait le cabinet, que dirait la nation britannique tout entière, — déjà irritée, que ses ministres n'eussent pas fait à sa rivale vaincue des conditions plus rudes, — quand elle apprendrait que le roi de France, le roi lui-même, au lendemain d'un traité garanti par sa parole de gentilhomme et scellé de son sceau royal, préparait déjà par l'intermédiaire d'espions obscurs l'invasion du territoire anglais? L'explosion de l'indignation populaire pouvait remettre l'Europe en feu. J'imagine qu'en voyant se dérouler devant ses regards

cette redoutable perspective, le comte fit d'amères réflexions sur l'extrémité où pouvait être entraîné sans le savoir l'esprit le plus généreux, animé des intentions les plus honnêtes, par la moindre déviation de la voie droite. Pour avoir accepté un jour, dans le dessein qu'il croyait le plus conforme à l'honneur et à l'intérêt de la France, une commission qu'il ne pouvait avouer tout haut, il était arrivé après douze ans d'efforts à mettre lui-même le salut de l'État, la dignité du roi et la paix du monde à la discrétion d'un spadassin en démence.

Mais le repentir était vain, et il n'y avait pas un instant à perdre. Avant tout il fallait, suivant le comte, arrêter les poursuites imprudentes de M. de Guerchy et de M. de Praslin, qui, en poussant le chevalier à bout, pouvaient le porter à quelque mauvais parti. En le menaçant incessamment du courroux du roi, ou en le taxant, à tout propos, de fou à lier, qu'il fallait mettre à Bedlam, M. de Guerchy ne faisait autre chose que de le confirmer dans la conviction, où il était déjà, que sa personne ne serait pas en sûreté, s'il remettait le pied sur le territoire français et qu'on le jetterait dans un cul de basse-fosse pour le reste de ses jours.

« Il est incontestable, disait le comte de Broglie, que le sieur d'Éon est réduit au désespoir, que, sans les bontés de Votre Majesté, il ne peut s'attendre en France

qu'à un sort très-malheureux, et qu'il a en main un moyen sûr de faire une grande fortune en Angleterre... Si, par vengeance des mauvais traitements qu'il éprouve, par nécessité pour se procurer de quoi vivre, il rendait public l'ordre de Votre Majesté qu'il a entre les mains, si seulement il le communiquait au ministère anglais, quel malheur n'en pourrait-il pas résulter? Ne serait-il pas à craindre que la sacrée personne de Votre Majesté ne fût compromise et qu'une déclaration de guerre de la part de l'Angleterre n'en fût la suite inévitable? » Le comte concluait à enjoindre à l'ambassadeur de laisser d'Éon en paix, et à lui envoyer un de ses amis porteur d'un ordre de la main du roi, lui prescrivant de revenir, en termes affectueux, avec l'assurance spéciale que la protection royale ne lui manquerait pas[1].

Mais quel serait cet ami? La Rozière était naturellement indiqué, puisqu'il était au courant de tout; mais à aucun prix, cet officier, justement inquiet de son propre sort, ne voulait plus entendre parler de retourner en Angleterre. Il était déjà suspect, surveillé, dénoncé à son chef militaire, le duc de Choiseul. Le destin de d'Éon, celui du comte de Broglie lui-même, qu'il avait sous les yeux, l'effrayait. Le secret Royal portait malheur, personne ne voulait plus s'en charger. Le

1. Le comte de Broglie au Roi, 6 décembre 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères)

comte de Broglie indiquait bien à sa place un autre de ses secrétaires, M. de Nort, pour remplir la commission. Mais à quel titre la lui donner, et quelle confiance ce nouveau visage inspirerait-il à d'Éon ?

Le roi ne repoussa pas ce conseil, mais ne mit aucun empressement à le suivre ; la difficulté de choisir un agent, l'embarras de trouver un motif plausible à donner à Praslin pour lui faire ménager un serviteur rebelle, l'indolence et l'hésitation qui lui étaient naturelles, tout concourut à le retenir dans l'inaction.

« Il ne m'est pas possible, écrivait-il un jour à Tercier, de vous répondre encore sur d'Éon, les réflexions en sont trop grandes... Il faut attendre, disait-il le lendemain, la réponse de M. de Guerchy et plaindre l'humanité... Faites-moi des projets de lettres, sauf à moi à les corriger... D'Éon n'est pas fol, mais orgueilleux et fort extraordinaire ; laissons écouler assez de temps. Je doute que nous eussions la guerre quand il dirait tout ; mais il faut arrêter ce scandale, et soutenez-le de quelque argent ; sa conduite est une trahison au premier chef : dans les tribunaux que croyez-vous qu'on fit[1] ? » En attendant, la procédure officielle allait son train : d'Éon était déclaré déchu de ses titres, grades et dignités, privé de ses appointements, coupable de lèse-

1. Le roi à Tercier. — Boutaric, t. I, p. 306-307-317, *passim*.

majesté. En un mot, on lui donnait tous les griefs, on lui inspirait toutes les craintes et on lui laissait en même temps toute la liberté nécessaires pour le décider à se porter à quelque extrémité. Les choses durèrent ainsi pendant plus de trois mois, malgré les instances du comte de Broglie au supplice, qui s'attendait d'heure en heure à un éclat désastreux. Il ne réussit à se faire écouter que lorsqu'un événement longtemps désiré, mais inattendu à ce moment, lui permit de venir en personne insister à Versailles.

Cet événement, ce fut la décision subite prise par le duc de Choiseul de proposer au roi le rappel du maréchal à la cour et, par une conséquence inévitable, celui de son frère. Cette résolution fut assez imprévue pour causer au roi quelque surprise et même pour rencontrer chez lui quelque résistance. Quels motifs y déterminèrent le premier ministre? Aucun document particulier ne nous les fait connaître, et nous sommes réduits à les deviner.

Voici, suivant nous, quel dut être son calcul: Il était impossible après tout, de prolonger indéfiniment l'exil de celui que l'opinion unanime des militaires et du public, à l'étranger comme en France, regardait comme le meilleur général de l'armée française. Tôt ou tard, il fallait se résigner à le voir reparaître; ce qui importait à Choiseul, c'est que ce retour inévitable ne semblât

pas annoncer l'ébranlement de son propre crédit, et ne fût pas pris comme le prélude d'un changement dans le courant des affaires politiques et ministérielles. Or, le duc de Choiseul était menacé à ce moment d'un événement critique, qui, aux yeux de tous, mettrait la force de sa situation à l'épreuve : sa protectrice, l'auteur de sa faveur, madame de Pompadour s'en allait consumée par une maladie lente. Si le lendemain de sa mort, déjà certaine, et qui ne pouvait tarder, un ordre royal eût fait cesser la disgrâce du maréchal, quels commentaires tous les courtisans et tous les nouvellistes n'auraient-ils pas tirés de cette coïncidence ?... Choiseul prit le parti de provoquer lui-même une mesure qu'un peu plus tard peut-être il aurait paru subir, et il choisit pour la faire connaître au public un jour où, l'état de madame de Pompadour s'étant momentanément amélioré, on annonçait sa convalescence.

Mais quelles précautions ne prit-il pas, pour que le fait matériel de la présence de ses ennemis à la cour ne leur valût aucun retour de faveur et que la disgrâce survécût à l'exil? Quel soin d'éviter de leur part toute explication, qui aurait pu amener une apologie des faits passés! quel art pour accréditer sur leur compte des bruits qui pouvaient les faire considérer, par le roi, comme les adversaires de sa politique, aussi bien à l'intérieur qu'au dehors. Tout était mis en œuvre : la dévotion très-

connue de la famille était représentée comme l'effet d'une alliance secrète avec l'ordre des Jésuites, que toutes les cours de la maison de Bourbon bannissaient à ce moment de leurs États. Il faut lire le détail de ces mesures préventives dans la lettre où le comte de Broglie s'en plaint au roi avant même de rentrer à la cour :

« Sire, M. de Thiers est arrivé ici (à Broglie) avant-hier, pour nous mettre, mon frère et moi, au fait des dispositions où il a trouvé M. le duc de Choiseul à notre égard ; il ne nous a pas caché, Sire, qu'elles sont tout au plus défavorables, que ce ministre déclare qu'il ne veut point d'explication, parce que cela a l'air d'un raccommodement, ce qu'il veut éviter ; que s'il a pour ainsi dire forcé Votre Majesté (ce sont ses termes) à accorder notre rappel, c'est qu'il avoue que cela était juste, mais point par amitié, qu'il ne veut, ni ne recherche, et qu'au surplus, pour les grâces qui nous ont été ôtées, il ne s'opposerait pas que Votre Majesté nous les rendît, mais qu'il ne le proposerait pas. Il a ajouté (et cela est en vérité curieux) que nous étions des jésuites et des anti-parlementaires, nous qui n'avons jamais été mêlés dans aucun parti, et qui ne connaissons d'autre autorité dans le royaume que celle de Votre Majesté et qui, quant à la religion, sommes également éloignés du fanatisme et de la révolte contre ses ministres.

» Au surplus, de ne pas haïr les jésuites avec qui nous

n'avons, ni de près, ni de loin, aucune liaison et de n'être pas instruits de toutes les prérogatives du Parlement, ne paraîtrait pas devoir être un crime auprès de Votre Majesté. M. le duc de Choiseul assure cependant que c'est cette réputation, qu'il nous prête, qui est un des principaux motifs de cette haine dont il soutient toujours que nous avons le malheur d'être l'objet de la part de Votre Majesté. Il nous fait conseiller de ne nous présenter que rarement et avec ménagement devant elle, afin de l'accoutumer peu à peu à nous revoir. Enfin, que ne dit-il pas d'étrange sur cet objet? Il faut avouer que c'est une belle chose d'être ministre. Nous ne pouvons pas malheureusement l'empêcher de parler, ni même d'agir contre nous, et quoiqu'il soit bien dur, pour d'honnêtes gens, de savoir qu'on parle d'eux avec si peu de ménagements, et d'être dans le cas de redouter d'être reçus par leur égal d'une manière embarrassante et peut-être indécente, ce n'est point là, Sire, ce qui nous occupe dans ce moment-ci..... Mais ce que la constance la plus éprouvée ne nous fera jamais supporter, c'est l'idée d'avoir le malheur de déplaire à Votre Majesté.... Nous nous rappelons cependant avec délices que tout ce qui nous est venu directement de Votre Majesté dans toutes les occasions dément l'opinion dont on nous menace de sa part..... Si c'est une erreur, que Votre Majesté daigne nous laisser dans cette précieuse illusion : elle fait notre

consolation; qu'il lui plaise même de la confirmer par un accueil d'où dépend également notre honneur et notre gloire, puisque toute la France et même toute l'Europe, qui s'est intéressée à notre sort, en ne connaissant que nos services, et en ignorant nos torts, aura les yeux ouverts sur la manière dont elle voudra bien nous témoigner le retour de ses bontés [1]. »

Le roi n'ayant pas répondu et aucun mémoire du temps ne nous disant quel accueil il fit aux deux frères, ni ce qu'en pensèrent la France et l'Europe, nous ignorons s'il fut blessé ou touché par cette manière, à la fois orgueilleuse et suppliante, de réclamer ses faveurs. Nous savons seulement que le duc de Choiseul ne perdit rien de son influence, même par la mort de madame de Pompadour qui arriva quinze jours après. Nous savons encore que le maréchal de Broglie resta, presque jusqu'à la mort de Louis XV, dans une attitude à la fois hautaine et maussade, peu propre à faire croire qu'il ait été satisfait des bontés paternelles qu'il implorait.

Quelque peu de crédit pourtant que la famille de Broglie retrouvât par son rappel, il était certainement plus commode de continuer avec le roi les rapports secrets de près que de loin, de Paris ou de Versailles

1. Le comte de Broglie au roi, 31 mars 1764. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

que du fond de la Normandie ou de l'Angoumois. Le comte de Broglie eût bien volontiers employé ces facilités retrouvées aux projets sérieux qui ne cessaient de remplir sa pensée et auxquels la mort du roi de Pologne, arrivée presque au même moment (comme nous le dirons un peu plus tard), ouvrait un champ nouveau. Mais son mauvais sort, compliqué par les conséquences de son imprudence, ne lui permettait pas de se livrer tout entier à des objets dignes de lui. Avant tout, il fallait sortir de l'embarras où un intrigant de bas étage plaçait le plus grand roi de l'Europe : incident qui, de ridicule qu'il était déjà, pouvait d'un instant à l'autre devenir funeste.

Le comte obtint, à force de peines, l'envoi d'un négociateur chargé de porter à d'Éon des paroles de paix. Ce fut, comme il l'avait proposé, un de ses anciens secrétaires, attaché aussi pendant la guerre au maréchal de Broglie, M. de Nort. Il eut pour mission d'engager, d'une part, M. de Guerchy à ménager pour un temps l'agent réfractaire et à cesser même toute démarche directe contre lui, de l'autre, de voir à quelles conditions, pécuniaires ou autres, d'Éon consentirait à se dessaisir des pièces compromettantes dont il était nanti. Il paraîtrait, par un des billets du roi à Tercier, que le duc de Praslin lui-même eut connaissance de cette mission et y donna les mains. On ne voit pas tout de suite par

quels arguments le roi put l'y décider, sans le mettre au courant du fond même de ses inquiétudes. Probablement il fit valoir l'intérêt de retirer des mains de d'Éon les papiers officiels qui y étaient restés, et Praslin, qui en savait ou en soupçonnait un peu plus long, crut peut-être plus prudent et plus poli de ne pas tirer la chose au clair [1] ».

Mais il était bien tard et quand, dans les premiers jours d'avril, M. de Nort débarqua à Londres, il trouva toute la ville, la haute société, ministres, ambassades, cercles politiques, ne parlant que d'Éon et du scandale qu'il venait de faire. Il avait livré à l'impression et jeté dans le public un gros volume in-quarto, contenant toute sa correspondance privée avec le duc de Nivernais le duc de Praslin et M. de Guerchy, accompagnée de beaucoup d'extraits de lettres de ces grands personnages entre eux, dont il ne pouvait avoir eu connaissance que par leurs communications amicales.

L'ouvrage portait cette épigraphe tirée de Voltaire :

> Pardonnez ! un soldat est mauvais courtisan.
> Nourri dans la Scythie aux plaines d'Arbazan,
> J'ai pu servir la cour et non pas la connaître.

Le livre ne renfermait pas tout ce qu'on aurait pu craindre, car d'Éon, gardant quelque prudence même dans sa folie, et ne voulant pas brûler tous ses vaisseaux,

1. Le roi à Tercier. Boutaric, p. 312, 319.

n'avait rien inséré qui eût trait soit au secret royal, soit même aux documents officiels dont il était dépositaire : mais qui pouvait répondre qu'un second volume ne fût pas tout prêt à paraître derrière celui-là? Et, en tous cas, des jugements plus que libres portés sur l'ambassadeur de France, par son ministre et son prédécesseur (dans quels termes cavaliers, nous l'avons vu), tout le ménage intérieur, comptes et querelles domestiques d'une ambassade, mis sous les yeux d'un public étranger, il y avait là de quoi occuper, divertir, indigner toute une cité. De mémoire d'homme du monde et surtout de diplomate, jamais rien de pareil ne s'était vu.

Aussi jamais moment ne fut-il moins favorable pour une pacification. Les deux parties étaient également irritées et le moins courroucé n'était pas Guerchy, qui ne songeait qu'à mettre d'Éon sous clef et son livre au pilon, comme cela se fût fait à Paris, sans sourciller. Le bon ambassadeur sollicitait tous les ministres et consultait tous les jurisconsultes pour trouver un moyen d'obtenir justice. Comme depuis quelques mois qu'il habitait Londres, il avait su s'y faire bien voir, on compatissait volontiers à sa peine; le cabinet et le corps diplomatique prenaient fait et cause pour lui. D'Éon, d'ailleurs, s'enlevait par ses procédés sauvages toute la sympathie des gens bien élevés.

Walpole, qui hantait ce grand monde, rend ainsi compte du jugement de son entourage. « D'Éon vient de publier le plus scandaleux in-quarto, accusant outrageusement M. de Guerchy et très-offensant pour MM. de Praslin et de Nivernais. En vérité, je crois qu'il aura trouvé moyen de les rendre tous les trois irréconciliables. Le duc de Praslin doit être enragé de l'étourderie du duc de Nivernais et de sa partialité pour d'Éon, et en viendra sûrement à haïr Guerchy, croyant que celui-ci ne lui pardonnera jamais ce qu'il a dit de lui. D'Éon, d'après l'idée qu'il donne de lui-même, est aussi coupable que possible, fou d'orgueil, insolent, injurieux, malhonnête, enfin un vrai composé d'abomination : cependant trop bien traité d'abord, et ensuite trop mal par sa cour; il est plein de malice et de talent pour mettre sa malice en jeu. Il y a beaucoup de mauvaises facéties dans son livre, ce qui est rare dans un livre français, mais aussi beaucoup d'esprit..... M. de Guerchy est très-blessé, quoiqu'il en ait moins de sujet que les deux autres; car sa réputation de courage et de bon naturel est, ici du moins, si bien établie qu'il n'en souffrira guère. Le conseil se réunit aujourd'hui pour délibérer sur ce qu'on peut faire à ce sujet. Bien des gens pensent qu'il n'est possible de rien faire. Lord Mansfield croit qu'on peut faire quelque chose, mais il a un peu de

promptitude à prendre en cas pareil l'opinion la plus sévère. Je serais bien aise pourtant que la loi permit la sévérité dans le cas présent. Et quelques jours après : « Les ministres étrangers, continue Walpole, se sont réunis pour faire cause commune avec M. de Guerchy et l'attorney général a commencé une information[1]. »

D'Éon, de son côté, n'était guère moins exalté ; le bruit qui se faisait autour de son nom achevait de griser sa pauvre tête. « Le misérable lunatique, dit encore Walpole, était hier à l'Opéra ayant l'air de sortir de Bedlam. Il ne marche qu'armé, et menace (ce que je le crois très-capable d'accomplir) de tuer ou de se faire tuer, si on fait mine de mettre la main sur lui. »

Mais il ne manquait pas non plus de partisans. Une grande excitation politique régnait, cette année-là, en Angleterre dans les partis et dans le Parlement, fomentée par l'illustre Pitt, qui, sorti du pouvoir depuis trois années, ne pardonnait pas à ses successeurs. Le feu de l'opposition portait précisément sur deux points d'attaque où d'Éon pouvait servir d'auxiliaire. D'une part, on reprochait au gouvernement les conditions, disait-on, trop faciles, que la paix de l'année pré-

1. M. Walpole au comte d'Herfort, 27 mars — 20 avril 1764.

cédente (si douloureuse pourtant pour nous), avait faites à la France, et l'on accusait couramment le signataire de cette paix, le favori du roi, lord Bute, d'avoir cédé à des séductions illicites pour trahir l'intérêt national. Lord Bute avait même dû quitter les affaires sous le poids de cette imputation injurieuse. Mais ses successeurs, Granville, Halifax, le duc de Bedford, pris dans les mêmes rangs politiques que lui, et trop peu capables pour le faire oublier, passaient pour lui garder sa place et, en attendant, pour se conduire par ses inspirations. Il y avait donc tout intérêt à faire ou à feindre d'avoir fait sur un sujet qui mettait si fort en jeu le chatouilleux orgueil britannique, une découverte importante. Un agent français qui avait pris à la paix une part considérable et qui se trouvait en guerre ouverte avec ses chefs pouvait avoir des révélations utiles à faire, ou inventer des mensonges utiles à accréditer; c'était un homme à ménager.

Un autre grief de l'opposition était le procès de presse de *libel*, comme dit la loi anglaise, intenté au célèbre tribun Wilkes, pour une attaque violente contre la personne royale. Ce procès fameux avait mis à la mode, dans tous les cercles politiques, des discussions sur l'état de la législation de la presse. Les lois anglaises de cette époque étant sur ce point comme sur beaucoup d'autres dans un grand état de confusion, chacun inter-

prêtait les textes à sa guise et l'opinion populaire les exploitait naturellement dans le sens le plus libéral. Au milieu de débats de cette nature, un nouveau procès de presse, qui soulevait des questions d'une nature délicate, fournissait un aliment de plus à l'excitation générale. A la vérité, le cas de d'Éon ne ressemblait nullement à celui de Wilkes. Wilkes était député et prétendait qu'on violait en sa personne le privilége parlementaire ; d'Éon était étranger et l'on soutint en sa faveur que la loi qui punissait les diffamateurs n'atteignait que les sujets anglais. Les deux situations n'avaient donc aucun rapport ; mais quand les imaginations sont échauffées, on n'y regarde pas de si près et on a vu établir des analogies entre des faits qui se ressemblent moins encore. D'Éon allait devenir comme Wilkes, un martyr de la liberté de la presse et, à ce titre, il devait être défendu comme lui, par la faveur et souvent même par la violence populaires. Les gazettes retentirent de réclamations bruyantes contre l'atteinte qu'on voulait porter à la vieille réputation d'hospitalité de l'Angleterre, en poursuivant un étranger qui s'était fié à la protection de ses lois.

D'Éon se vit donc subitement l'objet des caresses de l'opposition, et il ne manquait pas de le faire savoir à Paris sur un ton assez menaçant, dans une lettre adressée à Tercier, et qui, d'après sa date, dut se croiser

en mer avec le porteur de paroles du comte de Broglie : « Les chefs de l'opposition, disait-il, m'ont offert tout l'argent que je voudrais, pourvu que je dépose chez eux mes papiers et mes dépêches bien fermés et cachetés, avec promesse de me les rendre dans le même état en rapportant l'argent. Je vous ouvre mon cœur, et vous sentez combien un pareil expédient répugne à mon caractère, et pourtant, si on m'abandonne, comment voulez-vous que je fasse ?... Je n'abandonnerai jamais le roi ni ma patrie le premier ; mais si, par malheur, le roi et ma patrie jugent à propos de m'abandonner, je serai bien forcé, malgré moi, de les abandonner le dernier, et en le faisant, je me disculperai aux yeux de l'Europe, et rien ne sera plus facile, comme vous devez bien sentir.... Ce sacrifice sera dur pour moi ; j'en conviens : il coûtera aussi bien cher à la France, et cette idée seule m'arrache des larmes... Déjà, ajoutait-il, tous les chefs de l'opposition envoient tous les jours chez moi pour savoir s'il ne m'est rien arrivé, et à la première entreprise qui serait faite contre moi, l'hôtel de l'ambassadeur et tout ce qui sera dedans sera mis en pièces, par ce qu'on appelle ici le *mob* ; les matelots et autres canailles de la Cité, sont aux ordres de l'opposition ; vous sentez tous les malheurs qui sont sur le point d'arriver. » — Enfin, après avoir ainsi menacé de la guerre et de l'émeute, il donnait à ses correspondants jusqu'au

22 avril, jour de Pâques, comme dernier délai pour lui faire obtenir la réparation qu'il demandait, après quoi il ne répondait plus de rien et ne s'expliquait pas sur ce qu'il croirait devoir faire. « Je serai forcé, disait-il, de me laver totalement dans l'esprit du roi d'Angleterre, de son ministère, de la Chambre des pairs et des communes, et il faut nous déterminer à une guerre des plus prochaines dont je ne serai certainement que l'auteur innocent, et cette guerre sera inévitable. Le roi d'Angleterre y sera contraint par le cri de la nation [1].

Aussi, quand, deux jours avant la date fixée, il vit entrer chez lui de Nort (qu'il connaissait, l'ayant souvent rencontré chez le comte de Broglie), porteur d'une lettre du comte, très-pressante, presque tendre, il crut que son ultimatum avait fait son effet et que le roi de France se rendait à merci. Mal informé d'ailleurs de ce qui se passait à Versailles, il imaginait que le retour des Broglie à la cour, et la mort de madame de Pompadour étaient les préludes d'un changement ministériel qui pourrait le ramener dans les régions de la faveur. Sous l'influence de cette première impression et sans bien se donner la peine de lire jusqu'au bout les propositions du comte de Broglie, il adressa au roi une lettre pleine

1. D'Éon au procureur, 27 mars 1764. (*Mémoires de la chevalière d'Éon*. Ministère des affaires étrangères.)

d'effusion, qu'il remit sur-le-champ au messager, et où la joie du triomphe respirait sous les apparences de la soumission. — « Je suis innocent, disait-il, et j'ai été condamné par vos ministres, mais dès que Votre Majesté le souhaite, je mets à ses pieds ma vie et le souvenir de tous les outrages que M. le comte de Guerchy m'a faits. Je suis de Votre Majesté le fidèle sujet à la vie, à la mort. » Il écrivit sur le même ton au comte de Broglie [1].

De Nort, enchanté de ce bon accueil, vint aussitôt en rendre compte à M. de Guerchy, qui n'en put croire ses oreilles; il faillit (disait plus tard d'Éon), tomber en syncope et crier au miracle. En effet, cette modération inattendue ne l'aurait nullement accommodé, décidé qu'il était à ne pas lâcher sa vengeance et à faire mettre d'Éon sous les verrous. Il n'eut pas lieu d'être alarmé longtemps. D'Éon ne fut pas plus tôt resté quelques heures seul pour bien étudier la lettre du comte de Broglie et les offres qui lui étaient faites que, n'y trouvant rien de ce qu'il espérait, — ni la destitution de M. de Guerchy, ni la restitution de son propre grade, — mais simplement la promesse d'une somme d'argent à déterminer et quelques espérances vagues d'avenir, en échange de la remise immédiate du gage qui était en sa possession,

1. Boutaric, I, p. 321. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie.

il entra dans une violente fureur. Dès le lendemain, il renvoyait à de Nort la lettre même du comte avec un refus absolu de rien lâcher et même d'engager la négociation sur ce terrain. « Je fis sentir, dit-il dans ses Mémoires, qu'on n'agissait pas avec moi de bonne foi, que la tournure qu'il plaisait à M. le comte de Broglie de donner à mon affaire, vis-à-vis du roi, ne m'était nullement agréable, et nullement conforme à la vérité et à la conséquence de l'ordre secret du 3 juin 1763, et instructions secrètes y relatives qui m'avaient forcé à ne pas prendre mes audiences de congé et à rester à Londres ; que, d'ailleurs, M. le comte de Broglie passait avec une légèreté incroyable sur les plaintes que je portais au pied du trône contre M. de Guerchy..... faisant semblant de regarder tout cela comme de simples tracasseries, affaire d'argent, matière délicate à traiter, disait-il, tandis que, dans sa conscience, il savait tout le contraire... que je voyais clairement qu'il n'y avait plus de bonne foi sur la terre et que l'on sacrifiait mon innocence à la politique et à la convenance ; que M. de Broglie me laissait comme le bouc de la fable au fond du puits, où les ordres politiques du roi, ainsi que les siens et les haines particulières des Broglie et des Guerchiens, m'avaient jeté... qu'aussi j'étais charmé de le voir comme le renard monter sur mes épaules pour sortir de son injuste exil de Broglie et du précipice, où moi

je restais avec confiance et fermeté, tant qu'il plairait à Dieu et au roi [1]. »

A la vérité, quelques jours après, pressé de nouveau par les instances de de Nort et par des lettres de Tercier, d'Éon se modéra un peu et forma avec plus d'art son plan de campagne. Sans se maintenir dans des termes d'un refus absolu qui aurait tout brisé, il fit remarquer qu'on ne pouvait, en bonne conscience, lui demander de se désarmer lui-même tant qu'il était sous le coup d'une instance judiciaire, où il pouvait avoir besoin de tous ses moyens de défense. Que M. de Guerchy cessât de le poursuivre, ou mieux encore qu'on le remplaçât à Londres par un autre ambassadeur, et il se montrerait à l'instant de la meilleure composition du monde. « A ma place, écrivait-il au comte de Broglie, vous ne feriez pas autrement... Personne au monde ne me fera rendre ces papiers tant que M. de Guerchy sera ambassadeur en Angleterre. Si Sa Majesté prenait la résolution de vous nommer ambassadeur, vous, monsieur le comte, ou M. le maréchal, je puis bien assurer que, par la grande considération dont jouit en Angleterre M. le maréchal, les affaires de France y prendraient, sur-le-champ, une tout autre face. Le procès tomberait de lui-même, je remettrais mes papiers et tout serait dit.—M. de Guerchy,

1. *Mémoires de la chevalière d'Éon.* Ministère des affaires étrangères.

ajoutait-il quelques jours après, vient d'être insulté par le peuple, le jour de la naissance du roi d'Angleterre, et ses vitres ont été cassées. L'ambassadeur prétend que c'est moi qui ai fait exciter le peuple, parce que ce peuple a quelque amour pour moi, et boit publiquement à ma santé et à celle de Wilkes. Rien n'est plus faux [1]. »

Le comte de Broglie était très-certainement disposé à penser que la meilleure manière de terminer le différend serait de le nommer, lui, ambassadeur en Angleterre. Mais il ne pensait pas que le meilleur moyen de parvenir à ce résultat fût de mettre au roi le pistolet sur la gorge, et de faire, en attendant, insulter le titulaire présent de l'ambassade par la populace de Londres. Aussi, sans faire passer sous les yeux du roi, ces absurdes rodomontades, qui le couvraient de rougeur pour son ancien protégé, se borna-t-il à insister, au nom de l'intérêt du secret royal, pour que Guerchy suspendît sa poursuite. Mais c'est à quoi Guerchy ne voulait absolument pas se prêter, tant qu'il n'en aurait pas l'ordre formel, et ce que le roi ne pouvait se décider à ordonner. Au contraire, sur la demande de Guerchy, des espions de police étaient envoyés à toute heure de Paris pour surveiller d'Éon, au besoin même, pour s'emparer de sa personne, si on le pouvait sans

1. D'Éon au comte de Broglie, 15 mai, 8 juin 1764. (*Mémoires de la chevalière d'Éon.* Ministère des affaires étrangères.)

trop de bruit. « Voilà bien de l'argent perdu, disait le comte de Broglie; avec la moitié employée de bonne foi à terminer l'affaire, elle serait déjà assoupie[1]. »

De gré ou de force, et vaille que vaille, il fallut donc attendre le procès et l'attendre même assez longtemps, parce que l'affaire s'instruisait à la cour du Banc du roi, et l'on sait que ce genre de procédure est assez long. Tous les partis restèrent l'arme au bras. M. de Broglie alla passer son été à Ruffec, M. de Guerchy prit ses vacances, de Nort retourna en France jusqu'à nouvel ordre, et d'Éon resta enfermé dans son domicile, où un gros d'émeutiers, que l'opposition mettait à ses ordres, venait faire bonne garde toutes les fois qu'il exprimait quelque inquiétude pour sa liberté. Il avait eu soin, d'ailleurs, il le raconte lui-même, de se faire inscrire à sa paroisse et d'y payer les taxes locales, afin de jouir de tous les priviléges d'un bourgeois de Londres, et de

1. Une note de la main de Guerchy, insérée dans la correspondance officielle, contient un plan d'enlèvement de la personne de d'Éon, par un vaisseau de commerce. Guerchy demande seulement s'il faut agir après ou avant le procès en instance devant la cour du Banc du roi. (Ministère des affaires étrangères, *Correspondance officielle*, 23 juin 1764). Le comte de Broglie recourut à tous les moyens pour décider Guerchy à se montrer patient. Je trouve dans ses papiers une lettre anonyme adressée à Guerchy pour l'avertir des dangers qu'il court s'il laisse éventer le secret du roi, et une réponse de Guerchy adressée au roi lui-même pour se justifier des reproches que contenait cette lettre

plus il faisait rédiger, par les premiers jurisconsultes d'Angleterre, des consultations portant que, n'ayant commis aucun crime et n'étant poursuivi pour aucune dette, il avait le droit de tuer sur place le premier qui s'emparerait de lui. « Je vais, écrivait-il au comte de Broglie, sonner le tocsin de la liberté. »

L'audience attendue arriva vers la fin de l'automne; mais, à la grande surprise de ses adversaires, d'Éon, qu'on n'avait jamais accusé de fuir les occasions de se montrer, n'y parut pas. Son avocat demanda un ajournement pour un motif frivole, ne l'obtint pas et se laissa condamner pour outrage à un ambassadeur dans l'exercice de son ministère. Quand on chercha d'Éon pour lui communiquer sa sentence, il avait disparu et les officiers de justice, entrant de force dans son logis, n'y trouvèrent ni sa personne, ni ses papiers.

Le cabinet anglais se félicitait déjà de ce résultat auprès du corps diplomatique, dont l'arrêt défendait les prérogatives, et Guerchy demandait que, cette fois, si l'on pouvait mettre la main sur le coupable, on ne le lâchât plus, ni lui, ni les documents qu'il retenait, quand on apprit que la retraite de d'Éon n'était qu'une feinte destinée à réserver ses moyens d'effet pour un plus grand théâtre. Peu de jours après, effectivement, l'infatigable intrigant rentrait en scène avec une nouvelle audace, et, sans sortir de sa cachette, il

envoyait déposer en son nom, contre le comte de Guerchy, une plainte au criminel, pour tentative d'empoisonnement sur sa personne.

C'était la vieille et sotte histoire de l'année précédente, par laquelle il avait essayé de justifier, auprès du comte de Broglie, sa sortie de l'ambassade et qui n'avait trouvé créance auprès de personne. Il revenait à la charge cette fois et publiquement sur la foi d'un témoignage qu'il regardait comme décisif. Ce n'était rien moins que celui de ce sieur Treysac de Vergy, gentilhomme français assez obscur, avec qui il s'était pris de querelle violente, comme nous l'avons raconté, un soir chez lord Halifax. Vergy, littérateur manqué et intrigant de salon, était l'un de ces aventuriers de bas étage qui, mal vus chez eux, vont chercher fortune à l'étranger, errent autour des ambassades et offrent leurs services à tous les diplomates novices et nouveaux venus. Guerchy avait eu le tort de l'admettre dans son intimité, puis de l'employer à surveiller d'Éon, et enfin le tort plus grand encore de le mécontenter en ne payant pas suffisamment ses services.

Éconduit de l'ambassade, Vergy alla trouver d'Éon et offrit de lui raconter toutes les manœuvres dont il avait été chargé pour venir à bout de ses résistances. Il ajouta même en confidence qu'il était venu de Paris, envoyé tout exprès par le duc de Praslin, afin de

lui chercher querelle et de le tuer. D'Éon n'avait garde de négliger un si utile auxiliaire. Quelle bonne fortune ne serait-ce pas, par exemple, que de faire accuser M. de Guerchy par le témoignage d'un de ses commensaux habituels! L'histoire de l'empoisonnement par l'opium dénoncée, non par un ennemi connu, mais par un témoin, presque par un complice à qui on aurait proposé de s'y associer, et qui s'y serait seulement refusé à la dernière heure, prenait quelque vraisemblance. Il ne fallut pas beaucoup de temps à d'Éon pour imaginer cet artifice et pour dicter à Vergy, sous forme d'aveu et de pénitence, un récit de la tentative d'assassinat, horrible et piquant à la fois.

La dénonciation une fois rédigée, Vergy jura qu'il était prêt à l'affirmer sur l'honneur devant Dieu et devant les hommes, à la signer de sa main et à la sceller de son sang. Pour commencer, il en publia tous les détails, dans une lettre adressée au duc de Choiseul et qu'il envoya imprimer à Liége, de crainte d'un nouveau procès: puis ce fut lui qui vint en personne, de la part de d'Éon, répéter la même affirmation sous serment, devant le président de la Cour du banc du Roi et porter une accusation en forme.

L'imputation était si absurde qu'au premier moment, Guerchy en éprouva plus d'horreur que d'émotion: « J'avais lieu de croire, écrivait-il, que d'Éon avait mis

le comble à sa scélératesse par tous les traits de sa conduite passée; mais rien de tout cela n'approche de de ce qu'il vient de fabriquer et qui fait frémir d'horreur. » Il croyait même sincèrement tout arrêter en se rendant lui-même, malgré ses priviléges d'ambassadeur, devant le juge saisi de l'affaire, convaincu que la dénégation d'un honnête homme étoufferait à l'instant cette sotte affaire [1].

Mais d'Éon connaissait mieux la procédure et, jugeant aussi mieux l'état de l'opinion, se croyait au contraire sûr de son fait; il écrivit à Paris un véritable chant de triomphe. « Enfin, monsieur, disait-il au comte de Broglie, voilà le complot horrible découvert. Je puis à présent dire à M. de Guerchy ce que le prince de Conti disait au maréchal de Luxembourg avant la bataille de Steinkerke : « Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous, » mon cousin. » Le roi ne peut s'empêcher maintenant de voir la vérité. Elle est mise au grand jour. J'agis de mon côté, j'ai instruit le duc d'York et ses frères de la vérité et des noirceurs du complot contre vous, le maréchal de Broglie et moi. Ceux-ci instruisent le roi, la reine et la princesse de Galles; M. de Guerchy est dans la plus grande confusion... Agissez de votre côté, monsieur le comte, ne m'abandonnez pas, ainsi que

1. Guerchy à Praslin, 15 novembre 1764. (Ministère des affaires étrangères. *Correspondance officielle.*

vous paraissez .e faire. Je me défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et, par mon courage, je servirai votre maison malgré vous : car vous m'abandonnez, vous ne m'envoyez point d'argent, tandis que je me bats pour vous; ne m'abandonnez pas, monsieur le comté, ne me réduisez pas au désespoir [1]. »

En même temps qu'au comte, d'Éon écrivait au maréchal pour implorer sa protection. Mais le vieux soldat, aussi intraitable sur les droits de l'autorité royale que fier dans sa conduite personnelle, s'indigna à la seule pensée de recevoir une lettre d'un rebelle. Il la renvoya sans y répondre et fit avertir du fait le duc de Choiseul afin d'éviter de nouvelles accusations.

Quant au comte, il n'avait pas le même droit de tenir le langage de l'innocence calomniée, mais il n'avait nulle envie de se mettre aux yeux du public de moitié dans une équipée qui tournait au tragique, et de se rendre complice d'une aussi grande énormité diplomatique que la citation d'un ambassadeur devant le tribunal de sa résidence. Seulement, plus le scandale croissait et plus la certitude que d'Éon, poussé à bout, ne reculerait devant aucune extravagance, le remplissait de terreur. Le roi lui-même commençait à trouver que les choses pas-

1. D'Éon au comte de Broglie, 2 novembre 1764. (*Mémoires de la chevalière d'Éon.*)

saient le jeu. Dans cette alarme commune, ils en vinrent à former un dessein qu'ils auraient eu assurément beaucoup de peine à réaliser. Le comte offrit de partir, de sa personne, pour Londres, afin de mettre à la raison d'Éon et Guerchy lui-même. Le roi avait accepté déjà le projet et ne cherchait plus qu'une manière (à la vérité assez difficile à trouver) de le faire admettre par Praslin. Le comte, en attendant, rédigeait lui-même ses instructions, quand un nouvel incident (comme il en arrive à point nommé, dans un roman d'aventure, qu'un auteur habile sait nouer) vint mettre le comble à la confusion générale.

Un courrier de la correspondance secrète, nommé Hugonnet, valet de chambre de d'Éon, fut arrêté à Calais par la police, portant des dépêches écrites tout au clair de la main bien connue de Drouet, secrétaire du comte de Broglie [1]. La trouvaille était d'autant plus précieuse qu'il y avait déjà plus de six mois que ledit Hugonnet était soupçonné de faire ce métier et qu'on avait mis à ses trousses, pour le surveiller et l'arrêter au besoin, toute la police de Calais [2]. Cette fois tout

1. Le comte de Broglie au Roi, 19 décembre 1764, 4 janvier 1765. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

2. *Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères — Praslin à Sartines, 3 janvier 1765. — Praslin à Guerchy 19 anvier 1765.

semblait dit, et le secret du roi paraissait enfin tomber entre les mains de son ministère.

Parvenu à ce moment critique, où l'imbroglio, que nous avons à raconter, atteint son point culminant d'intérêt et de complication, le lecteur me permettra de m'arrêter un moment pour lui remettre sous les yeux, comme je l'imagine, l'état d'esprit et la situation réciproque des divers acteurs qui y figuraient.

Ils étaient six, bien comptés, qui en suivaient le développement avec une anxiété égale, quoique avec des mobiles et des sentiments bien divers; à Londres, Guerchy et d'Éon; en France, le roi, le comte de Broglie et le duc de Praslin, ce dernier n'étant lui-même que l'instrument du duc de Choiseul. Les deux premiers tout entiers à leurs ressentiments personnels, semblaient avoir entièrement perdu de vue, dans l'ardeur de leurs récriminations réciproques, le grand intérêt d'État dont ils étaient dépositaires. Guerchy, toujours bonhomme, mais outré, sorte de mouton enragé, oubliait la confidence qu'il tenait du roi, et pressait d'Éon, l'épée dans les reins, jusqu'à rendre un éclat inévitable. D'Éon, plus maître de lui, et chez qui la malice dominait encore la folie, bien que décidé à vendre aussi cher que possible, à la dernière heure et au plus offrant, son secret et sa peau, n'était pas pressé d'en finir et s'amusait du jeu pervers qu'il jouait, riant aussi bien de l'exaspération de son chef que de

l'embarras de son souverain. Quant au roi, je crains qu'il ne fût plus dépité encore qu'alarmé, sûr qu'il était de se tirer toujours d'affaire en lâchant ses complices, mais confus comme un vieil enfant du mauvais quart d'heure qu'il aurait à passer, quand il faudrait avouer à ses ministres l'acte étourdi auquel il s'était livré à leur insu. Chez les deux ministres, la curiosité était sans doute vivement excitée au moment de mettre la main sur une découverte depuis longtemps soupçonnée et poursuivie. Ils étaient pourtant trop vieux et trop fins courtisans pour ne pas comprendre que leur intérêt n'était pas de mettre le roi dans son tort et de le faire rougir devant eux : blesser ainsi au vif l'orgueil du souverain, c'eût été peut-être le seul moyen de le piquer d'honneur et de le décider à soutenir ses agents. Leur tactique, au contraire, devait être d'isoler complétement ces instruments inférieurs, de paraître croire qu'ils avaient agi sans ordre, afin que le roi, libre de les désavouer, fût aussi obligé de les punir. Aucun de ces jeux divers n'échappait aux yeux exercés du comte de Broglie, qui connaissait par expérience la faiblesse de son maître et la finesse de ses ennemis, et qui voyait sonner l'heure fatale où il serait livré au courroux ministériel, dénoncé à l'indignation de la France, comme le seul auteur et le bouc émissaire d'une odieuse intrigue. C'était bien le sort qui devait l'atteindre un jour : i leut, encore cette fois, la bonne fortune d'y échapper.

Ce fut le 10 janvier 1765, qu'eut lieu à Calais l'arrestation du courrier. Le fait de correspondre avec un criminel d'État étant par lui-même délictueux, l'arrestation de Drouet suivit à l'instant d'office, et les deux agents furent immédiatement transférés à la Bastille, sous la garde du lieutenant de police, M. de Sartines. Le roi fut le premier à être informé de l'arrestation par ses ministres, qui, en lui annonçant la nouvelle, durent jouir un peu de son embarras.

Le pauvre monarque ne trouva cette fois encore qu'un expédient à son service, c'était de se recommander à la discrétion des agents subalternes et d'acheter leur silence par une marque précieuse de sa confiance. Comme il avait tout révélé à Guerchy, il fit venir aussi Sartines, pour lui tout avouer et le prier de s'arranger de manière à soustraire les preuves du secret à la connaissance des ministres. Sartines parut très-ému de la révélation, mais touché de la confidence. « Je me suis ouvert et confié à lui, écrivait tout de suite le roi un peu soulagé à Tercier, il me paraît que cela lui a plu. » Parole d'une humilité étrange, qu'un auteur de comédie hésiterait peut-être à placer dans la bouche d'un souverain absolu traitant avec un simple officier de police [1].

Mais comment s'y prendre? l'affaire était entre les

1. Le Roi à Tercier. 16 janvier 1765. Boutaric, t. I. p. 336.

mains de la justice; il n'y avait guère moyen de l'étouffer. Il y avait des papiers à examiner et des inculpés à interroger. Praslin voudrait certainement être présent à l'une et à l'autre épreuve. Comment faire pour soustraire, avant l'examen officiel, les papiers les plus compromettants et empêcher qu'aucune question trop pressante ne fût posée aux prisonniers, de crainte que des réponses indiscrètes ou contradictoires ne s'échappassent de leurs lèvres? Le comte de Broglie consulté ouvrit l'avis que Tercier, de concert avec Sartines, devrait procéder à un récolement préalable des papiers saisis. Introduits ensuite ensemble à la Bastille, ils conviendraient avec les deux agents d'un thème préparé d'avance, qui servirait de base à la fois à l'interrogatoire et aux réponses.

C'était entrer franchement dans la haute comédie. Sartines à première vue s'en épouvanta. Il voulait bien être confident, mais le rôle de complice, ou, si l'on veut, de compère, dépassait son dévouement et son courage. « J'ai peur, écrivait le roi, que notre affaire ne s'embrouille un peu..... Il est impossible que vous puissiez aller à la Bastille avec M. le lieutenant de police, ce serait tout découvrir. »..... Puis il convenait que, dans un premier interrogatoire, au moment de son arrestation, Drouet s'était un peu compromis; mais il se remettra, disait-il, et il terminait par cet aveu singu-

lier mis entre parenthèses : « *Je sens un peu que je m'embrouille un peu* [1]. »

Heureusement le comte de Broglie ne s'embrouilla pas et redoubla d'énergie. Il fit honte à Sartines, en termes très-vifs, de sa froideur pour son maître, et au maître lui-même du peu de confiance qu'il inspirait à ses serviteurs. « Je trouve ce magistrat bien timide, écrivait-il au roi; je ne vois cependant pas ce qu'il peut craindre avec les ordres de son maître. »

Mis ainsi au pied du mur, le lieutenant de police s'exécuta en tremblant, et, en compagnie de Tercier, il passa au crible non-seulement les papiers saisis, mais aussi ceux qui furent trouvés chez Drouet, où les scellés avaient été apposés, et moyennant ce triage adroitement fait, tout le venin de la découverte fut enlevé. Après tout, le mal n'était pas si grand qu'on avait cru. Drouet avait écrit en son propre nom, et il n'avait pas écrit à d'Éon lui-même, mais à son cousin du Mouloize. Le comte de Broglie n'était pas nommé, le nom de Tercier seul apparaissait dans quelques endroits, et les mots énigmatiques de l'*avocat* et du *substitut* indiquaient un chiffre suspect. En faisant disparaître habilement ces passages, les documents ne

1. Le comte de Broglie au Roi. 15-17 janvier 1765. (*Correspondance secrète*. Ministre des affaires étrangères.) — Le roi à Tercier, 16, 17, 18 janvier 1765. Boutaric, t. I, p. 336.

présentèrent que l'acte assez inoffensif de deux serviteurs d'ordre inférieur, innocents tous deux, et correspondant pour engager un criminel à se soumettre aux ordres du roi.

Restait l'examen oral, où la moindre inadvertance pouvait tout perdre. Il fallut cette fois mettre encore un tiers de plus dans la confidence. Ce fut M. de Jumilhac, le gouverneur de la Bastille, qui, violant le secret judiciaire, consentit à mettre Tercier en communication avec les prisonniers ; tout étant ainsi facilité, les rôles furent préparés et distribués d'avance. Il fut convenu que Drouet déclarerait avoir agi seul, spontanément, sans consulter personne, dans l'intérêt d'un ancien ami, et qu'Hugonnet soutiendrait aussi qu'il n'avait reçu de mission d'aucune autre personne que de ce secrétaire; en outre, que les protecteurs inconnus dont il était question dans les lettres étaient les amis de la famille de d'Éon, le marquis d'Osembray, le marquis de l'Hôpital, et enfin que M. de Sartines se prêterait à ces artifices et n'insisterait pas sur les points trop délicats.

« J'ai travaillé quinze heures de suite, écrivait le comte de Broglie au roi, le 25 janvier, à arranger des plans d'interrogatoire, de mémoire, de réponse à donner par le sieur Drouet, de dépositions à faire par Hugonnet, dont l'ensemble puisse cadrer avec ce qui a déjà été dit

et vu, et j'ai fait une espèce d'instruction pour M. de Sartines. Le tout m'a été remis hier au soir. »

La pièce était trop bien préparée pour manquer à la représentation. Le duc de Praslin y assista aux premières loges, mais n'y comprit pas autre chose, excepté que les acteurs s'étaient entendus, sans qu'il sût comment, pour se jouer de lui. « Ces gens-là se moquent de moi, dit-il en sortant avec humeur, à M. de Sartines, » et le lendemain, il faisait au Conseil un rapport dont le roi rendait compte à Tercier en ces termes : « M. de Praslin a rapporté dimanche l'affaire du sieur Drouet; il persiste toujours à croire qu'il n'a pas dit tout à fait la vérité, et cela est un peu vrai... il sera mis hors de prison à la fin de cette semaine. Hugonnet y restera un peu plus, mais j'espère que voilà cette affaire finie. Tout s'est bien passé au Conseil et l'on ne s'y est douté de rien [1]. » Par précaution cependant, Praslin garda le pauvre Hugonnet sous les verrous, et le roi, avec l'indifférence qui n'appartenait qu'à lui, ne s'informa pas de ce que devenait l'obscure victime de sa fantaisie. Quant à Drouet, il avait pris le bon moyen pour ne pas être oublié, car il avait, dès le premier jour, déclaré qu'il dirait tout si on ne s'arrangeait pas pour le mettre en liberté.

1. Le Roi à Tercier, 6 février 1765. Boutaric, t. I, p. 338.

Chacun sentait au fond que ce n'était que partie remise : aussi, plus l'alarme avait été chaude, plus le comte de Broglie se montra pressé de prévenir à tout prix le retour inévitable de pareilles complications. Non-seulement il offrit encore au roi de partir sur-le-champ lui-même pour retirer des mains de d'Éon le fatal document autographe, mais il y joignit l'offre plus étrange encore d'hypothéquer sur ses propres biens la promesse qui serait faite en échange d'une pension annuelle de douze mille francs. On se refuse presque à croire, (et pourtant le fait est certain) que le monarque eut le triste courage d'accepter une telle proposition, et de laisser sans rougir un de ses sujets engager sa propriété à un autre en nantissement de la parole royale.

Ce n'est pas tout: le honteux marché fut communiqué à d'Éon, qui ne manqua pas de l'accepter, en principe, sauf à en discuter les clauses. En particulier, acceptant le gage offert par le comte, il insista pour que l'hypothèque fût étendue aux biens de la comtesse, qui étaient beaucoup plus considérables que ceux de son mari. Louis XV enfin n'eut pas même le courage de donner suite à l'affaire. L'embarras de motiver aux yeux de ses ministres le départ d'un personnage aussi important et aussi suspect que le comte de Broglie, le fit ajourner de semaine en semaine, et on atteignit ainsi le

jour où le grand jury d'accusation réuni à Old Bailey devait se prononcer sur le fait odieux, ridiculement imputé à l'ambassadeur de France [1].

On ne comprend guère aujourd'hui, et dès lors on ne comprenait guère en Europe, que l'accusation pût même être admise à l'honneur d'un examen. Mais, en matière juridique, les choses ne se passaient pas en Angleterre comme ailleurs, et, à Londres même, la jurisprudence n'était pas encore fixée comme aujourd'hui. On peut lire dans l'érudit commentateur des lois anglaises Blackstone, une dissertation en règle sur la nature et l'étendue des priviléges diplomatiques en matière criminelle. On y voit que, de son temps même, on discutait le point de savoir si cette immunité était absolue. De bons auteurs soutenaient qu'un ambassadeur n'échappait à la justice nationale que pour les actes du ressort de la politique, comme la conspiration, ou même le crime de fausse monnaie, mais que, pour les attentats de droit commun et les infractions à la morale naturelle, ils demeuraient justiciables des tribunaux ordinaires. Et l'on citait, comme précédent en faveur de cette doctrine, le jugement prononcé sous Cromwell contre un frère de l'ambassadeur de Portugal, faisant partie de sa légation, qui fut convaincu d'un meurtre atroce et qu'aucune

1. Le comte de Broglie au Roi, 25 février 1765. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

réclamation de son gouvernement n'avait pu dérober à l'exécution capitale.

A la vérité, si le droit donnait matière à discussion, le fait n'en supportait guère, car, parmi ceux qui connaissaient Guerchy, il n'y avait qu'un cri en sa faveur. Mais tout le monde ne le connaissait pas. Dans la bourgeoisie de Londres, qui composait le grand jury, d'Éon était populaire, parce qu'il s'était fait reconnaître pour un des siens et invoquait à tout propos les libertés britanniques. D'ailleurs, au lendemain d'une guerre sanglante qui avait ravivé tous les préjugés nationaux, les Anglais étaient disposés à croire un Français capable de tout, et aucun n'était insensible à l'insolente gloriole de faire sentir la force du peuple anglais en humiliant les représentants des lys vaincus. Le résultat de ces sentiments combinés fut que, le 1er mars 1765, le grand jury prononça un *indictment* longuement motivé, par lequel il déclarait que « Claude-Louis-François-Regnier, comte de Guerchy, étant un homme d'un esprit cruel, n'ayant pas la crainte de Dieu, mais suivant l'instigation du démon, avait contre lui des témoignages assez graves pour qu'il fût convenable de le poursuivre comme ayant méchamment sollicité et tâché de décider le nommé Pierre-Henry Trayssac de Vergy, à assassiner et à tuer Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont! »

Cet audacieux verdict fut accueilli à Londres avec une sorte de stupeur. Le maître d'hôtel du comte de Guerchy, celui qu'on avait accusé d'avoir versé le vin maléficié dans le verre du chevalier, saisi de peur, prit la fuite, la veille du jour où il devait se marier, sans même prévenir sa fiancée. Guerchy lui-même perdait l'esprit, croyant à toute heure qu'on allait venir le chercher dans l'hôtel de l'ambassade pour le mettre entre deux constables sur le banc des accusés, et, ne sachant pas si son gouvernement et ses concitoyens, abattus et intimidés comme ils l'étaient par leurs derniers revers, ne le laisseraient pas sacrifier sans mot dire. Walpole ne le rassurait que médiocrement en lui disant, sur son ton de raillerie habituel, de ne rien craindre, parce que l'accusation ne se tenait pas sur ses pieds, et qu'il n'aurait qu'à répondre que si on avait offert à Vergy de l'argent pour commettre un meurtre, ce drôle ne l'aurait certainement pas refusé.

Quant à d'Éon, il ne parlait plus qu'en maître et en vainqueur. « Dans la position où sont les choses, écrivait-il au comte, il faut absolument que l'arrangement que vous m'avez fait proposer soit fini incessamment, et que vous arriviez au premier jour sans perdre de temps, au 20 de ce mois... ... Ceci est la dernière lettre que j'ai l'honneur de vous écrire au sujet de l'empoisonneur et du scélérat Guerchy, qui serait rompu vif

en France, s'il y avait de la justice. Mais, grâce à Dieu, il ne sera que pendu en Angleterre, comme le fut le comte de Sea sous le règne de Cromwell... Toute la puissance intrigante de la France ne pourra prévaloir en faveur de Guerchy contre la puissance des lois anglaises, lorsque leur exécution sera confiée à des arbitres libres... Je vous donne ma parole d'honneur que sous peu le Guerchy sera arrêté au sortir de la cour et conduit dans la prison des criminels à la Cité de Londres. Son ami Praslin viendra l'en tirer, s'il le peut; vraisemblablement l'ami qui l'en tirera sera le bourreau[1]. »

A Versailles, la rumeur était grande, et cette face inattendue, presque sauvage des libertés britanniques, embarrassait un peu les philosophes qui s'en étaient faits les prôneurs. L'historien Hume, qui était en visite à Paris et à la mode dans les meilleurs cercles, était assailli, dans les salons où il entrait, de questions et de reproches auxquels il ne savait que répondre : « Nous nous sommes égosillés toute la soirée, M. de Beauvau et moi, écrivait le comte de Broglie au roi, pour lui faire sentir qu'outre l'espèce des accusateurs et le peu de vraisemblance de leurs dépositions, il était inimaginable qu'un ambassadeur pût être soumis à d'autre justice que celle de son maître; il nous a toujours dit

1. D'Éon au comte de Broglie, 1er avril 1765.

que les lois d'Angleterre étaient invariables à cet égard, et que l'autorité de S. M. Britannique ne suffirait pas pour y rien changer[1]. »

Le moyen se trouva cependant, car il n'est rien, on le sait, qu'on ne puisse trouver dans les arcanes et les détours des lois anglaises. Le cabinet britannique, qui ne trouvait pas qu'une si ridicule affaire valût la peine de mettre en péril la paix du monde, inventa de faire appel du verdict du grand jury à la cour du Banc du roi, en vertu d'un writ d'*error* ou d'*acertiorari*. C'est la formule employée pour dessaisir une cour de justice inférieure qui excède sa compétence, et la cour du Banc du roi exerce alors une attribution assez analogue à celle qui est déférée à notre Cour de cassation pour un règlement de juges. La cour fit défense à l'attorney général de poursuivre l'affaire par la voie que le grand jury avait ouverte (*noli prosequi*), et comme elle n'en indiqua aucune autre, l'affaire resta en suspens, et Guerchy se trouva par le fait hors de cause.

Mais cette intervention de l'autorité ministérielle en matière judiciaire, toute raisonnable qu'elle était dans l'espèce, ne fit qu'enflammer l'opinion publique. On accusa plus que jamais la faiblesse du cabinet, qui se

1. Le comte de Broglie au roi, 22 mars 1765. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.

prêtait à toutes les extensions illégitimes de la prérogative royale et ne savait pas imiter Cromwell dans sa fière défense des lois anglaises contre les prétentions de l'étranger. L'attorney général protesta contre l'ordonnance qui le dessaisissait. La foule arrêta en pleine rue le carrosse de l'ambassadeur, et il ne put échapper à des violences sur sa personne qu'en cachant son cordon bleu sous son habit et en déclarant qu'il n'était pas M. de Guerchy, mais son secrétaire. On ne l'en suivit pas moins, en grand tumulte, jusqu'à la porte de son hôtel, où les séditieux auraient pénétré sans une forte grille de fer qui fut fermée à l'instant dès que le carrosse fut entré dans la cour et dont la résistance laissa le temps à la force publique d'arriver. Les vitres de la chapelle et celles des appartements qui donnaient directement sur la rue, furent brisées à coups de pierres. Pendant plusieurs jours, ni Guerchy, ni sa famille n'osèrent mettre le pied dehors. Les journaux de l'opposition retentissaient d'invectives contre le criminel illustre qui avait su se soustraire à la justice, dont il n'osait braver les regards[1].

1. Lord Chesterfield, dans une lettre à son fils Philippe Stanhope, ne paraît pas parfaitement sûr que le roi d'Angleterre eût eu le droit de soustraire Guerchy à ses juges : « De savoir, dit-il, si la loi peut accorder un *noli prosequi*, et si le droit des gens s'étend aux cas de crime ordinaire, sont deux points qui occupent tous nos politiciens et tout le corps diplomatique. En

Le séjour de Londres devenait à peu près impossible pour un ambassadeur traité ainsi publiquement d'assassin, et, d'un autre côté, après l'issue de tous ces débats, et dans l'irritation où était tout le monde judiciaire, les tribunaux n'offraient plus aucun recours contre la calomnie. Guerchy, découragé et désorienté, ne songea plus qu'à quitter la partie. Dès le commencement de l'été il prenait un congé qu'il prolongea plus que de coutume, et d'Éon resta ainsi maître du terrain avec tous les honneurs de la guerre.

Son triomphe fut bien plus complet encore lorsqu'il reçut peu de temps après une proposition nouvelle du comte de Broglie plus avantageuse encore que les précédentes. Celui-ci, en effet, lassé aussi de la lutte, qu'il n'avait jamais été, du reste (on l'a vu), d'avis de poursuivre à outrance, et désespérant de faire tenir au roi une conduite tant soit peu énergique et suivie, capitulait à son tour. Il offrait à d'Éon de laisser tomber, de part et d'autre, tous les griefs du passé, de ne plus parler ni en bien, ni en mal, ni de Guerchy, ni de l'ambassade, ni du *libel*, ni de l'assassinat, et, à cette condition, de lui faire reprendre, avec l'autorisation du roi, la correspondance secrète, pour rendre régulièrement compte de l'état de l'opinion publique en

un mot, pour se servir d'une expression très-grossière : il y a de la m.... au bout du bâton.

Angleterre de ce qui se passait dans le sein de l'opposition anglaise, où il avait pu se faire des amis.

D'Éon fit quelques difficultés, bien qu'au fond il n'eût garde de refuser un arrangement qui, outre les avantages pécuniaires dont il voyait la perspective, n'était autre chose que cette amende honorable de la puissance royale, que son orgueil avait toujours désirée. Il marchanda pourtant son consentement : « Votre amitié pour moi, répondit-il au comte de Broglie, est aussi grande que ma hardiesse à entretenir une correspondance secrète dans la position où je suis. Vous ne risquez rien d'engager mon zèle, et moi je risque beaucoup en suivant les mouvements naturels de ma fidélité inviolable pour la personne sacrée de Sa Majesté. Mais il est aussi triste qu'inconcevable que vous me défendiez, au nom du roi, de me plaindre d'avoir été empoisonné ou assassiné. » Il insistait ensuite pour que le départ de Guerchy fût définitif et que, à sa place, un nouvel ambassadeur fût envoyé, entre les mains de qui il pût avec confiance remettre le dépôt dont il était encore chargé [1].

Pendant que cette triste négociation allait son train et que le roi traitait ainsi de puissance à puissance avec un fou, connu pour tel dans toute l'Europe, survint

1. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie, 22 juillet 1765. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

une nouvelle alerte. Une Française d'assez mauvaise vie, nommée Dufour, qui tenait un garni à Londres, vint révéler au duc de Praslin qu'elle avait caché pendant plusieurs jours le chevalier d'Éon, sous un déguisement de femme. C'était, suivant toute apparence, au moment où il avait disparu, entre sa propre condamnation pour calomnie et sa plainte au criminel. Pendant les quelques jours qu'il avait passés chez elle, elle l'avait vu, disait-elle, correspondre avec des personnages de distinction dont il recevait de l'argent, parmi lesquels elle nomme le comte et même le maréchal de Broglie [1].

Tout fier de ce nouvel indice, et croyant tenir de quoi se venger de ceux qui l'avaient joué, Praslin voulut à l'instant reprendre l'enquête. Il tenait encore Hugonnet sous les verrous; Drouet n'était pas loin. Il donna ordre à Sartines de procéder à une nouvelle confrontation, dans laquelle la femme Dufour comparaîtrait et où, cette fois, lui dit-il, *on n'omettrait pas l'essentiel.*

Le comte de Broglie était à Ruffec quand Tercier lui fit savoir, de la part du roi, que tout était encore une fois remis en question. Il entra dans une violente colère. Pour la première fois, l'envie de jeter tout là, et d'étaler aux yeux du monde l'ignominie de son sou-

1. Ce passage est le premier où le déguisement de d'Éon en femme soit mentionné dans une pièce tout à fait authentique; s'il avait été coutumier du fait, quelqu'un de ses correspondants n'aurait pas manqué d'en faire la remarque.

verain sembla près de l'emporter sur toute considération de respect, de devoir ou d'ambition. — « Il faut avouer, écrivait-il à Tercier, que nous éprouvons, dans l'exécution des ordres qu'il plaît au roi de nous envoyer, les contrariétés les plus imprévues et les plus embarrassantes. Au surplus, ce secret que nous gardons est celui de Sa Majesté; si elle désire qu'il soit connu, rien de plus facile. Un mot de sa bouche fera finir l'inquisition de ses ministres, inquisition dont elle connaît non-seulement le détail, mais les motifs. Eh bien! quand M. de Choiseul saurait demain que nous entretenons une correspondance avec d'Éon!.... quand il saurait que j'ai rédigé, par ordre du Roi, un projet de descente en Angleterre, qu'arriverait-il autre chose, sinon que Sa Majesté leur défendrait d'en parler? Ils seraient, la vérité, jaloux et inquiets de la confiance dont elle a l'air de nous honorer; mais je ne vois pas le mal que cela pourrait faire? » Et, quelques jours après, Tercier lui écrivant que les choses en étaient toujours au même point : « Je vois bien, ajoutait-il, l'enchaînement de tout ce qui se fait en conséquence de ce projet; je suis sûr que le Roi le voit encore mieux que moi; il lui plaît de le souffrir, et comme je vous l'ai déjà mandé, je le soupçonne fort de s'en divertir [1]. »

1. Le comte de Broglie à Tercier, 22 octobre, 12 novembre 1764. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Et finalement il refusait cette fois à peu près complétement de donner aucun conseil.

Je ne sais si ce fut ce ton peu respectueux et qui laissait entrevoir la résolution de casser les vitres, qui fit effet sur le roi, ou si ce fut Sartines lui-même qui, compromis dans l'issue de la première enquête, ne voulut à aucun prix en laisser ouvrir une seconde. Mais toujours est-il que ce magistrat parla au duc de Praslin avec une force inattendue, qui fit reculer le ministre. Il représenta que la Dufour était une femme de mauvaise vie (*une salope et une malheureuse*) au témoignage de laquelle on ne pouvait prêter aucune confiance : qu'après tout, ce qu'elle disait n'apprenait rien à personne, puisque le maréchal de Broglie lui-même avait averti le gouvernement des efforts que d'Éon faisait pour l'engager dans ses intrigues, et que, pour mettre en cause sur de tels indices des gens aussi considérables que MM. de Broglie, il lui faudrait un ordre écrit du roi qui mît à couvert sa responsabilité. Praslin, n'étant pas sûr d'obtenir un ordre de cette nature, jugea plus prudent de ne pas le demander, et tout se borna à des interrogatoires nouveaux, dans lesquels Hugonnet affirma (ce qui était probablement très-vrai), qu'il n'avait jamais vu la Dufour, et celle-ci à son tour ne put rien ajouter au vague de ses premières assertions. « Ils ont pleuré, dit Tercier, et se sont dit des injures. » Après quoi, Praslin, haussant

les épaules, se borna à dire : « Je ne suis pas dupe de tout cela, mais au fond cela ne m'embarrasse guère; ce n'est pas d'Éon qui perdra l'État[1]. »

Il est probable que c'est dans un moment de découragement de cette nature que le ministre se prêta à laisser faire au roi la dernière concession qu'exigeait l'audacieux chevalier. Guerchy ne voulant plus retourner en Angleterre, on lui nomma non pas un successeur, mais un remplaçant provisoire avec ce même titre de ministre plénipotentiaire qui avait été l'origine de toute la querelle, mais qui était, cette fois, nécessaire, puisque l'intérim menaçait de se prolonger assez longtemps; et on fit choix, non pas du comte de Broglie, comme d'Éon l'avait demandé, mais de quelqu'un qui lui ressemblait fort et qui était bien connu pour avoir vécu dans son intimité et partagé sa disgrâce. Ce n'était autre que Durand, l'ancien résident de Varsovie, que Choiseul avait relevé de ce poste, précisément parce qu'il le soupçonnait de s'entendre avec son ancien chef.

Quand d'Éon vit arriver ce vétéran de la correspondance secrète qui lui était bien connu, il comprit que son succès était complet et il ne jugea pas nécessaire de pousser le combat plus loin. Aussi, le 11 juillet 1766, une transaction intervenait entre le ministre de France

1. Tercier au comte de Broglie, 4 octobre, 13 nov., 14 nov. 1765. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères).

et le secrétaire rebelle dans des formes qui revêtirent quelque chose de la solennité diplomatique.

« En conséquence des ordres du Roi, disait le procès-verbal dressé par M. Durand, dont je me suis muni, M. d'Éon, ci-devant ministre plénipotentiaire de France en cette cour, m'a ce jourd'hui remis en mains propres l'ordre particulier et secret du roi, écrit et signé de sa main en date du 5 juin 1763, adressé au sieur d'Éon. Je certifie de plus que ledit ordre m'a été remis en bon état, couvert d'un double parchemin à l'adresse de Sa Majesté et qu'il m'a été représenté renfermé et mastiqué, dans une brique cousue à cet effet, prise dans les fondements des murailles de la cave et remise ensuite à sa place. »

En échange du document ainsi remis, d'Éon en reçut immédiatement un autre, également de la main royale et ainsi conçu :

« En récompense des services que le sieur d'Éon m'a rendus tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de 12,000 livres, que je lui ferai payer exactement tous les trois mois en quelque pays qu'il soit, sauf en temps de guerre chez mes ennemis, et ce jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointements seraient plus considérables que le présent traitement. LOUIS. »

Et au-dessous, M. Durand ajoutait :

« Je soussigné, ministre plénipotentiaire du Roi, en cette cour, certifie sur mon honneur et serment que la promesse ci-dessus est véritablement écrite et signée de la main du Roi, mon maître, et qu'il m'a donné l'ordre de la remettre à M. d'Éon.

» DURAND. »

Le Roi était hors de cause, mais le comte de Broglie ne l'était pas ; ses correspondances, ses papiers, le plan détaillé du projet d'invasion qu'il avait rédigé lui-même, d'Éon gardait tout cela ; de tout cela le roi n'avait eu cure. Le comte cependant eût été bien aise de retirer, lui aussi, des mains qui le détenaient, le témoignage écrit de son imprudence compromettante. Il en fit à d'Éon l'insinuation dans une lettre pleine d'une douceur persuasive et en y joignant des conseils d'une bienveillance paternelle. « Vous observerez, lui écrivait-il, que la preuve qu'il a plu à Sa Majesté de vous donner elle-même et qui restera entre vos mains, sera un titre à jamais glorieux pour vous. La lettre, que je vous trouve heureux d'avoir la permission d'écrire, doit être très-courte, point mêlée d'aucun détail. Conduisez-vous ensuite avec modestie et sagesse, ramenez les esprits les plus prévenus, ne soyez plus ni ministre, ni capitaine de dragons ; abandonnez le romanesque ; prenez l'attitude

et les propos d'un homme tranquille et sensé ; avec cela et un peu de temps on se ressouviendra de vos talents : vos anciens amis pourront se rapprocher de vous, vos ennemis vous oublieront et votre maître retrouvera un sujet digne de le servir et des grâces dont il l'a comblé. J'ai, comme vous et plus que vous, essuyé des revers ; j'ai senti que, dans le tourbillon général, un particulier peut être sacrifié ; je n'ai jamais imaginé que cela emportât le souverain malheur, qui serait le mécontentement fondé de Sa Majesté. J'ai toujours eu confiance dans sa justice et dans sa bonté, et j'ai le bonheur d'en éprouver aujourd'hui les effets.... Quand on a le cœur droit, l'âme un peu courageuse, mais point féroce ni violente, on peut espérer de l'emporter sur la haine et sur l'envie de tout l'univers [1]. »

D'Éon remercia avec effusion du bon conseil, mais ne fit absolument aucune réponse à la réclamation qui y était jointe. Au contraire, et comme s'il eût voulu faire entendre que c'était lui qui aurait, le cas échéant, une réclamation à faire, il saisit l'occasion de rappeler l'offre que le comte lui avait faite dans le cours de la négociation de garantir, en cas d'événements, sur son propre bien le paiement de la pension stipulée : « J'es-

1. Le comte de Broglie au chevalier d'Éon. *Mémoires de la chevalière d'Éon.*

père, dit-il, que vous aurez la bonté de me l'assurer contre les événements ainsi que vous me l'avez promis. » Après quoi, comme supplément d'hypothèque, il fit un paquet soigneusement cacheté de tous les papiers qu'il gardait encore, et le remit à un des principaux membres de l'opposition anglaise, M. Cotes, avec qui il était en relation intime et qui ne cessait, dit-il, de l'engager à se faire Anglais et citoyen, et à quitter la France, cette patrie où *personne n'est jamais sûr de coucher dans son lit.*

Le comte sentit l'insolence, mais n'osa pas se plaindre. Quel moyen aurait-il eu d'insister? D'ailleurs, après trois ans écoulés dans des tracasseries répugnantes, qui l'avaient fait vivre d'humiliations et d'alarmes, il avait hâte de respirer au moins quelques jours et de se plonger dans des vues de politique générale, où il trouvait un emploi de son activité, sinon plus utile, au moins plus attrayant. Quant au chevalier, il avait trop joui du plaisir d'occuper de lui toutes les voix de la presse anglaise et toutes les chancelleries d'Europe pour se résigner longtemps à l'obscurité. Nous ne prenons congé de lui que pour le retrouver plus tard engagé dans de nouvelles intrigues moins compromettantes pour la paix du monde, mais non moins singulières ni moins divertissantes. Mais nous ne retrouverons plus M. de Guerchy, qui se démit de son poste dès le commence-

ment de 1767, par raison de santé et, à peine rentré en France, y mourut des suites, disent les mémoires contemporains, des tracas qu'il avait éprouvés dans sa malencontreuse ambassade.

CHAPITRE VII.

LA SUCCESSION DE POLOGNE.

1764-1770.

Re[illegible]du comte de Broglie à Paris, et sa situation dans la société. — L[illegible]réchales de Mirepoix, de Beauvau, de Luxembourg. — Lettre de [illegible]uise du Deffand et réponse du comte.— Mort du roi Auguste III [illegible]e.—Le gouvernement français a deux conduites à tenir: interve[illegible]ctement dans l'élection de son successeur, ou s'abstenir complét[illegible]nt et en réservant l'avenir. — Choiseul ne sait pas choisir. — L[illegible]omte de Broglie incline pour le second parti. — Poniatowski, succe[illegible]r désigné, fait des ouvertures au résident de France, Hennin. — Em[illegible]as de cet agent qui n'ose s'engager, et consulte le roi par la voie[illegible]rète. — Le roi ne répond pas. — Le marquis de Paulmy vient d[illegible]resde à Varsovie, pour appuyer les prétentions d'un prince de Sax[illegible]— Fausse confiance qu'il inspire au parti national. — Le duc de [illegible]slin, informé des ouvertures de Poniatowski, envoie le général Mo[illegible] pour s'entendre avec lui. — Trois agents français en Pologne agisse[illegible]en sens différent. — Irritation du parti national contre la Fran[illegible]— Premières opérations électorales. — Le prince Xavier de [illegible]mande à être soutenu par la France. — Il n'obtient pas de réponse satisfaisante et retire sa candidature. — Déclaration imprudente de la France. — Intervention de Frédéric. — Les troupes russes approchent de Varsovie. — Ouverture de la diète d'élection. — Le parti national n'a pas de candidat et se retire. — Embarras des agents français. — Le roi donne ordre à l'ambassadeur de quitter Varsovie. — Scène violente entre l'ambassadeur et le prince Primat. — Retraite de

tous les agents français. — Élection de Stanislas Poniatowski. — Débuts de son règne. — Frédéric et Catherine s'opposent à toutes les réformes et réclament la liberté de conscience pour les dissidents. — Stanislas est obligé de la refuser. — Ses embarras. — Visite de madame Geoffrin. — Mort de Tercier. — Le comte de Broglie est chargé de la direction de toute la diplomatie secrète. — Choiseul le sait, et prend le parti de ne pas s'en inquiéter. — Personnel de la diplomatie secrète à ce moment. — Ruine complète de l'influence française dans le Nord. — Choiseul s'en alarme et reprend le portefeuille des affaires étrangères. — Il essaye de rétablir l'action de la France dans les cours du Nord et se rapproche ainsi des tendances de la diplomatie secrète. — Il échoue en Suède et en Turquie. — Le comte de Broglie conseille aux patriotes polonais de se rapprocher de Poniatowski. — Ce conseil n'est pas suivi, et Poniatowski devient complétement asservi à Catherine. — Insurrection des patriotes et confédération de Bar. — Le comte de Broglie trouve cette tentative prématurée et imprudente. — Choiseul au contraire s'y associe et l'encourage. — Il pousse la Porte à déclarer la guerre à la Russie. — Victoires de Catherine. — Choiseul espère que l'Autriche se déclarera contre la Russie. — L'Autriche s'y refuse, et se rapproche de la Prusse. — Frédéric séduit Joseph II et le chancelier Kaunitz. — Entrevue de Neiss et premier projet du démembrement de la Pologne. — Choiseul tente un effort desespéré pour la sauver. — Envoi de Dumouriez à la confédération de Bar. — Caractère de cet officier. — Ses relations avec le comte de Broglie. — Il se rend au siége de la confédération en passant par Vienne. — Ses rapports avec M. Durand, ministre de France et agent de la diplomatie secrète. — Ses premières opérations interrompues par la nouvelle de la chute de Choiseul.

Si le récit qu'on vient de lire a paru au lecteur présenter quelque intérêt, un détail piquant, que nous n'avons pas encore donné, le rendra à ses yeux peut-être plus curieux encore. Il faut qu'il se représente que, pendant que le comte de Broglie et le duc de Choiseul étaient à l'état d'hostilité latente, et se portaient l'un à l'autre dans l'ombre des coups acérés, ils se rencontraient chaque soir, le sourire sur les lèvres, dans les mêmes salons, et faisaient partie du même cercle de société.

A son retour de l'exil, en effet, le comte de Broglie était rentré naturellement dans la société qui avait autrefois accueilli et fêté sa jeunesse. C'était, nous l'avons dit, une coterie à la fois élégante et spirituelle, qui appartenait aux premières familles de la cour et qui gardait par héritage la tradition littéraire des La Rochefoucauld, des Lafayette et des Sévigné. Quelques grandes dames y donnaient le ton avec grâce : c'étaient d'abord notre ancienne connaissance, la comtesse de Boufflers, l'*idole* un peu attristée du prince de Conti ; puis l'aimable comtesse de Rochefort, qui portait au duc de Nivernais une affection de même genre, quoique plus discrète ; enfin la trinité puissante des maréchales de Mirepoix, de Beauvau et de Luxembourg, toutes trois vraiment placées à la tête de la société, la dernière surtout, autrefois fameuse par sa beauté, et encore considérée dans son âge mûr malgré ses écarts. Joignons-y enfin un nom alors moins illustre, et le seul pourtant dont la postérité ait gardé le souvenir. Je veux parler de la marquise du Deffand, la célèbre amie d'Horace Walpole, qui n'était l'égale de celles que j'ai nommées ni par la naissance, ni par le crédit, mais qui les dominait toutes par la force d'un caractère altier et d'un esprit caustique et pénétrant. Du fond du petit appartement du couvent Saint-Joseph, où la retenaient sa cécité précoce et sa fortune modique, la marquise dictait des jugements redoutés sur tous les

incidents de la politique ou des lettres, et réunissait deux fois par semaine, autour d'un maigre souper, l'élite de la cour et des gens d'esprit.

Ces reines du grand monde avaient autrefois applaudi aux succès du jeune Stainville et restaient fidèles à la fortune dont elles avaient salué l'aurore. Madame du Deffand, en particulier, professait un véritable culte pour le jeune ministre et sa charmante femme qu'elle appelait en plaisanterie, je ne sais pourquoi, *ses grands parents*. Mais aucune de ces fidèles amies n'abandonna pourtant le comte de Broglie dans sa disgrâce, et du droit de la royauté féminine que chacun alors se piquait de respecter, elles forçaient le proscrit de la veille et le ministre en puissance à vivre en paix chez elles et à se trouver en face l'un de l'autre sur un pied d'égalité courtoise. Pour que de pareilles rencontres fussent possibles sans être troublées par de subites altercations, pour que la bonne grâce extérieure pût toujours cacher les sentiments dont l'âme était dévorée, il fallait une perfection de savoir-vivre qui étonne notre génération élevée dans la rudesse de nos divisions de partis : nos grand'mères trouvaient cela tout simple. Rien n'atteste mieux, je ne puis malheureusement pas dire le progrès, mais le changement de nos habitudes sociales.

Le comte de Broglie dut, à la vérité, se trouver un peu

dépaysé, et, si on me permet cette expression, paraître un peu rouillé en rentrant dans ce cercle où sa place était restée vide pendant tant d'années. Le temps y avait marqué son passage et l'air extérieur y avait pénétré. Ces goûts littéraires, cette recherche du bel esprit qui y avaient toujours régné, mais que contenait autrefois une règle morale appuyée par une étiquette de convention, avaient pris, vers le milieu du siècle, une teinte philosophique, et, comme eût dit Molière, une nuance de libertinage. Ce n'était plus le temps où l'on pouvait se contenter de siffler ou d'applaudir, sur la scène, des tragédies coulées dans le moule de Racine, et de jouer soi-même sur quelque théâtre de campagne des bluettes sentimentales ou comiques. La littérature, même la plus légère et la moins prude, se mêlait désormais de réformer l'État, d'épurer les mœurs et de propager des doctrines qui devaient régénérer l'humanité. Pour rester à la mode (et comment des personnages si fort du bel air y eussent-ils renoncé ?), il ne suffisait plus de chansonner le roi, ou ses ministres ; il fallait aussi médire un peu du bon Dieu. Ce n'étaient encore à la vérité que des fantaisies d'esprit qui ne tiraient pas à conséquence. On ne renonçait à aucun des priviléges qu'on tenait de ses aïeux, ni à la moindre exemption d'impôt, ni à une préséance ou un tabouret dans une cérémonie de cour. Mais on dissertait volontiers sur les

droits abstraits du citoyen, et on vantait les libertés de la constitution britannique. On ne faisait pas des gens de lettres sa société habituelle, mais on les recevait le matin, on entretenait avec eux, par correspondance, un assaut d'esprit. On dévorait l'*Émile*, la *Nouvelle Héloïse*, on laissait traîner sur sa toilette le gros volume d'Helvétius ou le tome dernièrement paru et non moins volumineux de l'Encyclopédie. Le maréchal de Luxembourg et le prince de Conti donnaient asile à Rousseau dans ses traverses. Madame de Rochefort communiquait à Duclos les papiers de M. de Nivernais pour servir à l'histoire de Louis XV. Enfin la duchesse de Choiseul traitait avec le châtelain de Ferney de puissance à puissance.

Le comte de Broglie ne partageait pas ces goûts nouveaux et, sans faire tort à son intelligence, je crois même qu'il ne les comprenait pas bien. Comme nous le connaissons, c'était un politique de la vieille roche, dont le patriotisme, un peu jaloux, n'avait rien de cosmopolite. Il n'éprouvait pour le vainqueur de Rosbach ou pour la Sémiramis du Nord, aucune des tendresses philosophiques que leur prodiguaient Diderot, d'Alembert ou Voltaire. Ministre, il eût cherché le bien public à la manière de Colbert et servi la grandeur du roi comme de Lyonne ou Torcy ; disgracié, il frondait les abus avec la causticité de Saint-Simon, mais sans la pensée de toucher à aucun usage. De plus, il appartenait,

par relation de famille, à l'entourage de la reine et à la clientèle du Dauphin, le groupe de la cour qu'on appelait le parti dévot, et le plus hostile aux réformateurs dont Choiseul, au contraire, était le favori et madame de Pompadour la patronne. L'austère maréchal de Broglie et sa pieuse épouse auraient frémi à la seule pensée d'ouvrir un livre censuré en Sorbonne. J'ai moi-même entendu raconter à de vieilles parentes qui, étant jeunes, avaient vécu sous leur toit, et auraient aimé à se divertir de la lecture des romans nouveaux, que la maréchale faisait bonne garde pour qu'aucune invention infernale de ce genre ne se glissât dans son intérieur, et que, pendant que ses belles-filles étaient à la promenade, elle pénétrait souvent dans leurs appartements pour y faire sa ronde. Sans se piquer peut-être d'un puritanisme aussi rigoureux, le comte n'avait garde de choquer sur ce point, pas plus que sur aucun autre, un frère et une sœur qu'il aimait et dont il était fier. Plus d'une note discordante dut donc venir frapper son oreille dans les entretiens auxquels il se trouva mêlé, et lui-même ne put sans doute, sans quelque peine, mettre sa voix à l'unisson de celle de ses gracieuses amies.

Nous ne trouvons pas cependant que ce désaccord ait altéré le bon accueil qui lui fut fait partout dès le premier jour. On le voit au contraire, dans les mémoires du temps, attiré et fêté par cette société où il

est seul, à peu près, de son espèce. L'agrément de sa conversation était sans doute pour beaucoup dans l'exception faite en sa faveur. Mais ce qui y contribuait peut-être plus encore, c'était l'auréole de mystère qui planait sur lui. On savait vaguement, on se disait à l'oreille, le rôle secret qu'il remplissait. La confidence royale qui ne l'avait pas abandonné dans sa disgrâce ne pourrait-elle pas amener un jour un retour de faveur ? Des gens habiles qui, pour être devenus un peu philosophes, n'en restaient pas moins fins courtisans, ménageaient en lui des destinées inconnues. Son mérite d'ailleurs, les saillies originales, les vues profondes qui lui étaient familières faisaient penser qu'il ne se trouverait au-dessous d'aucune des chances de l'avenir, et plus d'un, après avoir commencé à l'entretenir avec la curiosité vague qu'excitaient les soupçons dont il était l'objet, était tenté de s'écrier en le quittant, comme le fait l'ancienne amie de madame du Deffand, mademoiselle de l'Espinasse dans une de ses lettres : « Ah ! pour un homme d'esprit, en voilà un [1] ! »

Il y avait surtout un ordre de personnes très-mêlées à ce qu'on pourrait appeler la société libérale d'alors, qui témoignait au comte de Broglie des égards particuliers. C'étaient les diplomates étrangers qui, tous

1. Lettres de mademoiselle de l'Espinasse, publiées par Eugène Asse. P. 148.

pourtant, par des raisons diverses, avaient, on le sait, reçu de leurs gouvernements l'instruction expresse de courtiser à Paris les idées nouvelles. Les représentants des couronnes de la maison de Bourbon, l'Espagnol Aranda, le Napolitain Caraccioli, cherchaient à Paris des auxiliaires pour la campagne en ce moment poursuivie à Rome contre les Jésuites. Les ministres des cours du Nord, désignés ou gagnés par Frédéric et par Catherine, avaient ordre d'endormir, chez les philosophes français, le sentiment de l'honneur national, en flattant leur vanité. Ce mot d'ordre, très-scrupuleusement suivi, n'allait pas cependant jusqu'à leur permettre de négliger aucune des influences contraires qui, d'un jour à l'autre, pouvaient changer les allures du cabinet de Versailles. A ce point de vue, le comte de Broglie était un homme qu'ils avaient intérêt à connaître, ne fut-ce que pour le surveiller. Ils étaient charmés de rencontrer familièrement chez les amis mêmes du duc de Choiseul, son ennemi personnel, dont une révolution de palais pouvait faire, d'un jour à l'autre, son successeur, et de lire chaque soir, sur le visage de ce candidat ministre, où il en était de ses visées et de ses espérances.

Je trouve une idée assez exacte de ce qu'on pensait des mérites du comte de Broglie et de l'avenir qu'on lui supposait, dans une correspondance échangée, à peu près à la date où nous sommes parvenus, entre lui et

madame du Deffand. Le comte écrit de Ruffec à la marquise sur un ton de résignation apparente qui n'est pas exempt d'amertume; il l'assure qu'il est désormais tout consacré à des occupations champêtres, très-nécessaires, dit-il, à sa fortune et qui ne contrarient pas ses goûts : « c'est le seul moyen, ajoute-t-il, de se rendre indépendant que de s'occuper à mettre son bien dans la plus grande valeur, et on est bien sûr ainsi de ne pas perdre sa peine », et il semble indirectement donner à la marquise le conseil de chercher, comme lui, quelque moyen de se rendre, elle aussi, indépendante du monde et de ses amis.

La marquise lui répond : « Nous ne sommes pas maîtres de notre choix. Tout ce qui peut dépendre de nous, c'est de prendre le temps comme il vient, les gens comme ils sont et de se supporter soi-même. Et cet article est le plus difficile, surtout aux gens qui sont, comme moi, de vraies poules mouillées. Pour vous, monsieur le comte, qui êtes un lion, un aigle, rien n'est plus fort que vous, rien n'est au-dessus de votre courage et de vos lumières. *Vous avez le temps d'attendre. Si vous vous trouvez jamais à armes égales (et cela arrivera), vous terrasserez tout.* En attendant conduisez votre charrue, multipliez votre race. *Que ce genre de succès soit le pronostic des autres.* Vous voyez qu'il ne me manque rien pour être une vraie sibylle. Je serai ravie de vous revoir, mais il manquera toujours quelque chose à mon

plaisir (et cette chose est importante), c'est que vous ne le partagerez point. Je ne puis vous en faire des reproches : *trop d'idées, trop de passions remplissent votre âme*. Je ne tiens à aucune par aucun fil : je n'ai que ma valeur intrinsèque, et cette valeur est si petite, si petite, qu'il n'y a que l'amitié ou du moins l'habitude qui puisse la faire apercevoir et lui tenir lieu, pour ainsi dire, de microscope. Mais je fais une réflexion, c'est que, quand on est à cent lieues de Paris, on aime mieux les plus pitoyables nouvelles que les plus beaux discours. Je vais donc tâcher de vous dire tout ce que je sais, qui n'est pas grand'chose. Je commence par ma main droite : madame de Mirepoix, comme à l'ordinaire, est de tous les voyages. Elle revint jeudi de Choisy, elle soupa chez madame de Valentinois, où j'étais. Je revins chez moi de bonne heure attendre madame la duchesse de Choiseul, avec qui je causai longtemps. *Je trouvai à placer une profession d'estime et d'amitié pour vous* et d'autres petites choses peu importantes, mais assez adroites. *C'est toujours en attendant mieux.*[1] »

Le comte, dans sa réplique, ne repousse que pour la forme et du bout des lèvres les compliments et les perspectives d'ambition qu'on lui offre, et tout de suite le voilà

1. Madame du Deffand au comte de Broglie, 22 septembre 1764 *Correspondance de madame du Deffand*, publiée par Lescure, t-I.p. 314, 315.

qui quitte les champs et leurs charmes pour rentrer de plus belle dans la politique.

« Je ne mérite rien, dit-il[1], à aucun égard, de tout ce que vous me dites d'obligeant, mais je n'en suis pas moins sensible à toutes ces marques de bonté. Vous n'êtes pas, madame, dans le cas des correspondances qui ont besoin de nouvelles pour être rendues agréables. Malgré cela, vous voulez bien compatir à la curiosité provinciale, et votre lettre m'a appris plus de détails de société, qui par là deviennent intéressants, que je n'en avais su depuis mon départ. Il me paraît que tout est dans l'ordre ordinaire, et que les événements qui amusent les spectateurs et font trembler les acteurs sont extrêmement rares. On n'en peut dire autant de ce qui regarde les États. L'impératrice de Russie continue à donner à l'Europe des spectacles qu'on n'aurait pas dû attendre d'une princesse née dans des climats plus policés que la Sibérie : elle extermine la race des vrais souverains de son empire. Elle en donne un par force à un royaume voisin, et elle ne regarde pas qu'une couronne puisse être mieux placée que sur la tête de celui qui a eu le bonheur de lui plaire. Si elle se croit obligée de traiter de même tous ceux qui ont eu ou auront le même avantage, il n'y en aura pas assez en Europe pour remplir cet objet.

1. Le comte de Broglie à madame du Deffand-Ruffec, 14 octobre 1764. *Correspondance Lescure*, p. 310.

Mais ce qui me charme, c'est la patience avec laquelle tout le monde voit cette conduite, sans songer que cet événement et les suites immanquables qu'il aura vont donner une nouvelle forme à tout le Nord..... Mais de quoi m'avisé-je, de politiquer? C'est un reste de goût du métier. »

Ce reste de goût était encore assez vif, comme on le voit, pour qu'au milieu des soucis cruels que lui causaient au même moment les menaces du chevalier d'Éon, le comte ne perdît pas de vue les intérêts de prédilection qui avaient occupé sa jeunesse et le sort de sa chère Pologne. Le moment était grave, à la vérité, pour ce malheureux pays. La crise, depuis si longtemps prévue, était arrivée. Le roi Auguste était mort dans les derniers jours de 1763, suivi de près dans la tombe par son digne confident, le comte de Brühl. Catherine, enserrant de toutes parts le territoire polonais par ses armées, et secondée par son puissant voisin de Berlin, déclarait hautement qu'elle entendait disposer du trône vacant. Son candidat était connu, c'était le premier en date de ses amants à qui elle réservait le trône en échange de l'affection qu'elle avait déjà portée ailleurs. Comme, à partir de cette élection décisive, les événements se sont précipités en Pologne avec une force et une rapidité qu'aucune puissance humaine n'a pu conjurer, c'est véritablement à ce moment que devra s'arrêter l'histo-

rien de ces temps funestes pour juger la part de responsabilité qui revient à la politique française dans les catastrophes qui ont suivi. Plus tard tout était décidé et il ne fut plus temps de rien réparer. Nous pouvons trouver quelques-uns des éléments de ce jugement de l'histoire dans les révélations de la correspondance secrète, en ayant soin de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les opinions du comte de Broglie, toujours empreintes d'une prévention généreuse, mais passionnée.

Il y avait, ce semble, à ce moment critique, pour un souverain et un ministre français deux conduites à indiquer à leurs agents en Pologne, entre lesquelles il était permis d'hésiter; mais il fallait choisir. Il y avait en premier lieu, l'ancienne, la grande politique, celle qui consistait à prêter ouvertement appui au parti national, à faire choix avec lui d'un candidat auquel serait assuré le secours de toute l'influence et de tout l'argent de la France. C'était ce qu'on aurait pu appeler jouer le grand jeu, celui dont le comte de Broglie avait toujours désiré tenir les cartes. La vérité nous oblige de reconnaitre qu'il était déjà bien tard pour engager une telle partie, dès lors bien compromise par un enchaînement de fautes et de malheurs.

Pendant plus de cinq années qu'avait duré l'alliance de la Russie, à laquelle la France était livrée sans réserve, le gouvernement de Louis XV, malgré tous les

avertissements du comte de Broglie, avait découragé au dedans comme aux entours de la Pologne tous ses anciens amis. Il avait sacrifié aux vengeances des ministres d'Élisabeth tous ceux qui, autrefois, opinaient suivant ses inspirations dans les diètes, ou soutenaient sa cause sur les champs de bataille. Au dehors, Suède, Danemark, villes libres de la Baltique, petits États germaniques du Nord, populations turques et tartares, toute cette confédération de modestes auxiliaires qui avaient intérêt à voir un candidat ami de la France et ennemi de la Russie régner à Varsovie, s'étaient sentis livrés au même abandon. Puis, après nos défaillances, étaient venues nos défaites, et après avoir cessé d'ajouter foi à la fidélité de notre parole, peuple et partis en étaient venus à douter de la puissance de nos armes. Réveiller ces sympathies et cette confiance qu'on avait trompées; rassembler, réarmer ces troupes qu'on avait soi-même débandées, ce ne pouvait être l'œuvre d'un jour. Et ensuite, quand on aurait remis les gens sur pied, il aurait fallu les soutenir. La France le pouvait-elle avec un trésor épuisé, une armée désorganisée, une nation lassée par une guerre malheureuse, qui n'était plus éprise que de philosophie? Le pouvait-elle quand le désordre régnait dans tous les conseils de Versailles et que la Providence pour nous châtier avait fait asseoir le génie sur le trône à Berlin comme à Saint-Pétersbourg? Il faut excuser

Choiseul et Praslin d'avoir reculé devant l'audace d'une telle entreprise. La nécessité, convenons-en, parlait ici plus haut que l'intérêt et même l'honneur. Mais ce qu'on leur pardonne plus difficilement, c'est de n'avoir pas paru comprendre de quelles fautes dans le passé cette nécessité était la suite et quelles conséquences dans l'avenir en pouvaient découler.

A défaut de cette politique traditionnelle qu'il n'était plus guère temps de suivre, une autre pouvait être imaginée qui, prenant le contre-pied, eût cherché un remède à notre faiblesse dans cette faiblesse même, franchement confessée et acceptée. On pouvait professer une neutralité absolue et déclarer tout haut que, trahie par la fortune des combats, la France se retirait de l'arène et ne prétendait exercer aucune action sur le choix du futur élu. Cet aveu d'impuissance eût grandement coûté, j'en conviens, le premier jour, à l'orgueil d'un roi de France, mais aurait pu lui ménager pour le lendemain un retour d'autorité et d'influence.

D'abord on ne se serait pas mis en hostilité directe avec le candidat qui était à peu près certain de prévaloir, et on aurait même pu, jusqu'à un certain point, se faire auprès de lui, un mérite de cette neutralité bienveillante. Puis, de leur côté, Poniatowski et sa famille, débarrassés de toute compétition sérieuse (car le parti

opposé ne pouvait rien sans la France) n'eussent pas été obligés de faire appel aux forces matérielles de la Russie, et se seraient épargné le scandale d'une élection opérée sous la pression de troupes étrangères. Demandant moins de concours à l'impératrice, ils eussent contracté envers elle moins d'obligations, et quand serait venu le jour inévitable où les protégés se seraient lassés de subir le joug des protecteurs, la France, présente à Varsovie, eût été en mesure de reparaître sur la scène pour profiter des dissentiments de ses adversaires. On avait vu en Pologne d'étranges revirements de parti. Les Czartoriski eux-mêmes, avant de se jeter dans les bras de la Russie, n'avaient-ils pas été l'âme et l'appui du parti français ? Ils devaient garder au fond du cœur un souvenir de leurs anciennes alliances qui pouvait se réveiller quand leur ambition présente serait satisfaite. Le comte de Broglie n'avait-il pas, en 1755, converti à la cause nationale, même le faible Auguste et son ministre corrompu ? On pouvait légitimement espérer un retour de fierté du même genre de la part d'un jeune présomptueux qui, une fois en possession de l'objet de sa convoitise, serait vite fatigué du poids de la reconnaissance et pressé de régner par lui-même.

Tel était le plan qu'un politique habile, forcé de céder aux circonstances, aurait pu raisonnablement se proposer, et il semble que le comte de Broglie, malgré

ardeur qu'il avait toujours mise à prêcher la conduite contraire, n'eût pas été, en désespoir de cause, entièrement éloigné de s'y rallier.

« Si l'on ne veut pas agir, écrivait-il à Tercier, en recevant la nouvelle de la mort du roi de Pologne, il faudrait alors se ménager avec tous les candidats et se réserver pour faire pencher la balance au dernier moment, et ne combattre personne, même les Czartoriski... le *quomodo* de ceci serait plus facile à apercevoir quand on connaît la Pologne, qu'à expliquer. Si Sa Majesté voulait un instant reprendre les rênes, je lui répondrais bien du succès [1]. »

Le comte de Broglie ne savait pas qu'au moment même où il entrait ainsi dans un nouvel ordre d'idées, le *quomodo* (pour prendre son expression) de la politique qu'il entrevoyait était déjà tout trouvé. Peu de jours en effet avant le mort d'Auguste, le stolnick

1. Le comte de Broglie à Tercier, 4 novembre 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

C'est cette semi-adhésion donnée, faute de mieux, à un plan entièrement différent de celui qu'il avait poursuivi jusque-là, qui a permis à Rulhière d'affirmer que le comte de Broglie avait, à la dernière heure, abandonné le parti national de Pologne pour se rapprocher de Poniatowski. Les entretiens de Hennin avec Poniatowski lui-même, puis l'apparition d'un troisième agent, le général Monnet, et ses imprudences ont prêté aussi quelque apparence à ces assertions. Le récit qu'on va lire, et qui est fidèlement extrait de la correspondance secrète, donnera aux faits ainsi dénaturés leur véritable caractère.

Poniatowski lui-même qui sentait la crise approcher et le vent enfler ses voiles, avait recherché un entretien confidentiel avec le résident de France, M. Hennin. En s'adressant à cet agent inférieur, savait-il que le modeste Hennin était un instrument de la politique secrète, et que par son intermédiaire on irait droit à l'oreille de Louis XV? ou bien choisit-il ce mode de communication, uniquement, comme il le dit, parce que le marquis de Paulmy était en résidence à Dresde auprès du roi Auguste mourant, et qu'on pouvait craindre de sa part quelque indiscrétion, vu ses relations de tous les jours avec la famille de Saxe? Toujours est-il qu'il entra assez rapidement avec Hennin dans des confidences sur ses projets futurs auxquelles celui-ci ne s'attendait guère.

Il lui dépeignit avec une véritable ardeur de jeune homme l'heureuse révolution qui s'opérerait en Pologne à la suite de son avénement au trône. Ce n'était rien moins que la suppression du *liberum veto* et des confédérations, et la substitution d'un parlement régulier à l'anarchie des diètes; puis des règles sévères imposées à la distribution des grâces qui dépendaient de la couronne et qui n'avaient été employées jusque-là qu'à exciter les espérances des factieux. Moyennant ces réformes indispensables, la Pologne était sauvée et ses destinées reprenaient le cours brillant de son ancienne histoire. Poniatowski espérait même, pour sa patrie

régénérée, un ascendant qui s'étendrait sur l'Europe entière, et, à plusieurs reprises, il répéta avec enthousiasme ces vers de la tragédie de *Mahomet*, alors fort à la mode :

> Chaque peuple, à son tour, a régné sur la terre,
> Le temps de l'Arabie est à la fin venu.

Hennin le laissa dire, puis l'interrogea adroitement sur les moyens dont il disposait pour assurer cette révolution désirable. Il fut alors évident que, sûr du concours de la Russie pour obtenir le pouvoir, le jeune candidat l'était beaucoup moins de l'aide qu'il trouverait de ce côté, une fois sur le trône, pour travailler au salut et à la régénération de la Pologne. En sondant le terrain, il s'était aperçu, — ce dont il aurait pu s'aviser plus tôt,—que si Catherine voulait le faire roi, ce n'était pas uniquement par un tendre souvenir de ses premières amours, et qu'elle n'avait nul dessein de donner un maître à la Pologne, afin d'aider ce pays abattu à retrouver sa force et son indépendance. Il venait donc en réalité pour s'enquérir, auprès de l'agent français, s'il ne pourrait pas trouver là l'appui qui lui manquerait ailleurs, et si, monté sur le trône avec le concours des Russes, il ne pourrait pas s'y maintenir et y accomplir ses vues de bien public, avec celui de la France. Dans ce dessein et après s'être fait beaucoup presser, il finit par accoucher du plan suivant, qu'il chargea expressément Hennin de com-

muniquer au duc de Praslin lui-même. « En cas d'élection, si les suffrages étaient partagés et si le plus grand nombre était pour le candidat que la famille Czartoriski proposera avec l'appui de la Russie, Sa Majesté Très-Chrétienne voudrait-elle donner à son ambassadeur l'ordre de faire en sorte qu'au dernier moment le parti de la France, supposé le plus faible, se joignît au nôtre pour emporter la balance ? » Et il ajouta, pour la forme (car l'hypothèse ne paraissait guère sérieuse) : « Bien entendu que dans le cas contraire nous nous engagerions à faire la même chose envers le candidat que la France appuierait. »

Moyennant cette alliance tacite, il donnait sa parole d'honneur que le système qui serait suivi serait « d'unir intimement la Pologne à la France, pour l'avantage des deux nations et le repos de l'Europe ». Puis à peine le mot lâché, et presque tremblant d'en avoir tant dit, il fit d'interminables recommandations à Hennin de garder le secret, même et surtout avec son ambassadeur, « parce que, dit-il, les choses sont si avancées avec la Russie, qu'on risquerait de tout perdre en lui donnant la moindre défiance [1]. »

Si Poniatowski était ému de la confidence qu'il venait de faire, Hennin ne le fut guère moins de la recevoir.

1. Hennin à Tercier, 20 septembre 1763. — (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Tout cela était si nouveau, si considérable, ouvrait des perspectives si inattendues que la responsabilité l'accablait. Pouvait-il se permettre de correspondre avec le ministre des affaires étrangères sans prévenir son ambassadeur qui ne manquerait pas tôt ou tard de le savoir?

D'autre part, pouvait-il laisser engager la politique française dans une direction toute différente de celle que ses instructions secrètes lui avaient tracée jusque-là, sans en prévenir les agents de l'intimité du roi, et mettre le roi lui-même en mesure d'y pourvoir à son gré, ou par la voie secrète ou par la voie officielle? Après bien des incertitudes, le pauvre agent trouva que le meilleur moyen de tout concilier sans se compromettre était de rédiger un compte rendu de sa conversation à l'adresse du duc de Praslin, mais de l'expédier d'abord en minute à Tercier, afin de le faire passer sous les yeux du roi, qui lui donnerait l'ordre de l'expédier, s'il le jugeait à propos, après avoir fait les corrections qu'il trouverait convenables.

Le moyen était ingénieux autant que prudent; seulement l'exécution en était un peu lente. Pendant que la dépêche courait ainsi la poste entre Varsovie et Versailles, le roi de Pologne, n'ayant pas la patience d'attendre, mourut avant le retour du courrier, et, à partir de ce jour-là, presque chaque matin Poniatowski, impatient autant qu'inquiet, demandait avec instance à Hennin

s'il avait, et quand il aurait la réponse à son ouverture. « Je me suis mis dans les mains du Roi, disait-il ; que veut-on faire ? » L'embarras d'Hennin était extrême, car, en conscience, il ne pouvait pas convenir que non-seulement il n'avait pas de réponse, mais que sa lettre n'était pas partie et qu'il s'estimerait heureux si le premier courrier lui apportait la permission ou la défense de l'expédier. Il s'en tira en disant que la proposition était si importante, que la gravité même en était tellement accrue par la vacance du trône qu'il n'était pas étonnant qu'avant de prendre un parti, on se donnât à Versailles le temps d'y réfléchir.

Mais réfléchir d'abord et ensuite prendre un parti, c'était précisément ce qu'on ne faisait pas à Versailles. On ne peut reprocher au duc de Praslin de n'avoir pas relevé tout de suite l'ouverture si importante de Poniatowski, puisque grâce à la complication que le roi s'était plu à porter dans sa diplomatie, et au trouble qui en résultait dans l'esprit de tous les agents français, le ministre ne la connut pas en temps utile. Mais le roi, qui l'apprit presque en même temps que la nouvelle de la mort d'Auguste, qu'en pensa-t-il ?

Suivant son usage, il commença par mettre la lettre dans son portefeuille et passa plusieurs jours sans en dire son avis, même à Tercier, qui, le 25 octobre, en était encore réduit à écrire à Hennin pour toute réponse :

« Les pièces que vous m'avez envoyées le 20 du mois dernier ont été mises sous les yeux de Sa Majesté, ainsi que le projet de celle que vous vous proposiez d'écrire à M. le duc de Praslin. Si la mort du roi de Pologne change les circonstances, il peut se faire que ce soit pour rendre cette lettre encore plus intéressante..... On ne peut vous donner encore aucune décision. Sans doute M. le stolnick vous parlera de nouveau. Continuez à le cultiver, à vous attirer de plus en plus sa confiance..... Si les vues qu'il vous a montrées étaient sincères, il serait possible de faire quelque chose avec elles..... En attendant, n'écrivez rien au ministre, parce que si l'on vous répondait d'une manière peu favorable, nous risquerions de ne plus pouvoir y revenir. C'est tout ce que je puis vous dire en ce moment[1]. »

Enfin, le 28, le roi se décida à parler, mais on ne devinerait jamais en quels termes : « Le projet de lettre du sieur Hennin à M. de Praslin, écrivit-il à Tercier, me paraît *devenu inutile* depuis la mort du roi de Pologne, ou, du moins, mérite d'être changé et c'est ce que vous pourrez mander en lui renvoyant son projet. » Et rien de plus. Le laconisme du billet n'expliquait ni dans quel sens la lettre devait être changée,

1. Tercier à Hennin, 25 octobre 1763. (*Correspondance secrète.* — Ministère des affaires étrangères.)

ni comment une proposition, faite précisément en vue de la mort du roi de Pologne, était devenue *inutile* par cela même que le cas prévu s'était réalisé [1].

Louis XV, auquel d'ordinaire on ne peut refuser ni l'intelligence ni même quelque malice, n'avait-il donc pas compris quel intérêt il avait, ne pouvant et même ne voulant pas sérieusement empêcher Poniatowski d'être fait roi, à le tenir d'avance à sa discrétion, et le bon tour qu'il jouerait à l'impératrice en préparant, à son insu, l'ingratitude de son protégé? Si jamais intrigue fut à la fois utile et piquante, ne voyait-il pas que c'était celle-là? Hélas! oui, il comprenait bien, mais pour entrer dans le jeu qu'on lui proposait, il eût fallu commencer par faire acte de fermeté chez lui et parler en maître dans sa propre famille. On ne pouvait inspirer confiance à Poniatowski qu'en cessant à peu près publiquement d'appuyer toute autre prétention que la sienne, à commencer par celle des princes de la maison de Saxe; et en bravant, par cet abandon, les pleurs et les cris de la dauphine, qui tenait absolument à garder la dignité royale dans sa famille. Le marquis de Paulmy, que la maison de Saxe avait gagné à ses intérêts, demandait avec instance des instructions pour retourner à Varsovie. Si on voulait faire

1. Le Roi à Tercier, 28 octobre 1763. Boutaric, I, page 301.

affaire avec les Czartoriski, il fallait ou se décider à rappeler cet agent médiocre et bavard, ou lui faire une confidence dont il était incapable de bien se servir, et qu'il n'aurait peut-être pu garder pour lui. Dans cet embarras, l'inaction, comme toujours, parut le parti le plus commode; le roi laissa faire le duc de Praslin sans l'avertir de rien, et celui-ci ne connaissant pas le dessous des cartes (dont peut-être, d'ailleurs, il n'eût pas plus que son maître, su profiter), sembla ne se proposer d'autre but que de ne trop mécontenter personne, et de donner à l'inertie à laquelle il était résigné une apparence à peu près décente.

Le marquis de Paulmy reçut donc, avec l'autorisation de retourner en Pologne, les instructions qu'il désirait. On l'engagea à parler aux amis de la France en faveur d'un prince saxon, soit le nouvel électeur lui-même, soit son frère le prince Xavier; mais sans les presser trop chaudement et en disant que le roi ne tenait qu'à deux points essentiels, la pleine liberté de l'élection et le maintien de l'intégrité et de l'indépendance du territoire polonais. On l'engageait d'ailleurs à se défaire de l'idée où il paraissait être « qu'il était indispensable de semer de l'argent en Pologne pour y jouir de quelque considération[1] ».

1. Instructions du duc de Praslin au marquis de Paulmy, 20 octobre. 1763. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

Le duc de Praslin avait sans doute cru faire merveille en donnant à un agent peu actif, comme Paulmy, des instructions peu pressantes et, par là même, conformes à son caractère. C'était combiné à souhait pour le semblant d'action qu'il désirait faire. Mais quand ces instructions furent communiquées au comte de Broglie, il ne lui fallut que les lire pour comprendre que la situation ne comportant plus d'indécision, le vague même de ces recommandations les rendrait inexécutables et ferait naître un véritable péril : « Je vois bien, écrivait-il à Tercier, que le premier mot est de dire aux Polonais qu'on ne désire autre chose que de leur voir faire usage de leur liberté..... Mais que répondra-t-on à la seconde question, quand ils diront que cette liberté est gênée et même attaquée et que c'est aux puissances qui les engagent à la maintenir, de leur fournir les moyens d'y parvenir ? Ce n'est plus ici le moment des mots, il faudra des faits[1]. »

Le comte de Broglie prévit donc du premier coup l'embarras auquel s'exposait une politique qui, placée entre deux voies à suivre, l'action et l'abstention, n'avait le courage d'adopter franchement ni l'une ni l'autre. Mais ce qu'il ne pouvait prévoir, c'était la complication inattendue que le duc de Praslin lui-

1. Le comte de Broglie à Tercier, 4 nov. 1763. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

même trouva bon d'ajouter à cette situation déjà si difficile. A force d'insister, en effet, Hennin obtint la permission un peu tardive d'adresser au ministre la lettre qui, après avoir voyagé à travers l'Europe, devait l'informer des propositions faites par Poniatowski. Praslin ne put en méconnaître l'importance : mais il n'osa y donner suite par le canal régulier de l'ambassade, toujours de peur que Paulmy n'en prévînt l'électeur de Saxe, qui n'eût pas manqué de le faire savoir à sa sœur. Il proposa donc au roi d'envoyer en Pologne un agent spécial auquel on ne donnerait que des instructions verbales, qu'on serait par conséquent toujours libre de désavouer, mais qu'on chargerait tout particulièrement d'entrer en relation avec les Czartoriski. Il fit choix pour cette mission d'un officier du nom de Monnet, qui avait habité la Pologne, où il avait épousé la veuve d'un ancien agent français, La Fayardie, et ensuite rempli les fonctions de gouverneur d'un des jeunes Czartoriski. Monnet recevait encore en mémoire de ces services une pension de 4,000 francs de la famille de son élève.

Le roi, qui reconnaissait sans doute dans cette voie détournée et dans ce mystère quelque chose de ses manières de faire favorites, donna les mains au projet sans difficulté. Il fit bien mieux, il négligea de prévenir ce nouvel agent, chargé d'un nouveau secret, des

pratiques du même genre qui étaient déjà à l'œuvre en Pologne et qu'il allait trouver sur son chemin. Monnet ne reçut d'instructions que du duc de Praslin, et partit sans qu'on l'eût mis en relation ni avec Tercier, ni avec le comte de Broglie et sans qu'on l'eût informé du rôle particulier que Hennin jouait à Varsovie. Ce ne fut que quand il était déjà loin que le roi toucha à Tercier quelques mots de cette mission supplémentaire.

En apprenant cet étrange procédé, Tercier, quelque respect que lui inspirât la volonté royale, n'y put tenir et présenta des observations sur un ton qui sortait de sa timidité habituelle. « Il est certain, écrivit-il au roi, que si on ne parle pas de l'affaire secrète au général Monnet, Sa Majesté aura en Pologne trois agents qui prendront tous les trois une route différente et par conséquent ne se rencontreront pas. Pour en réunir au moins deux (car M. de Paulmy marchera toujours tout seul), Votre Majesté pourrait adresser un ordre de sa main au général Monnet portant qu'en l'absence du comte de Broglie, il ait à écouter ce que M. Durand et moi lui dirons de ses intentions et à s'y conformer[1]. »

Le roi, qui aurait pu faire la réflexion lui-même,

1. Tercier au Roi. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

trouva pourtant l'observation juste, et répondit en ces mots : « Le sieur Tercier pourra s'ouvrir au général Monnet sur ses vues secrètes regardant la Pologne, sans lui communiquer ce qui s'est passé anciennement, en lui indiquant le sieur Hennin, à qui seul j'ai donné la correspondance de mon secret[1] ». Malgré cette précaution, quand le comte de Broglie fut informé de ce nouveau fil qu'on allait mêler à un écheveau déjà bien embrouillé, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Entre tout, cela s'appelle une mission fort mal imaginée et qui nous donnera beaucoup d'embarras. »

Il ne se trompait pas : en peu de jours l'embarras à Varsovie devint inextricable. D'une part, en effet, le marquis de Paulmy, à peine arrivé, était assailli de visites et pressé de questions auxquelles il ne savait comment tenir tête. La venue seule de l'ambassadeur de France dans un pareil moment était un événement qui semblait annoncer des intentions dont tout le monde attendait les effets. Quelque envie que le marquis eût de parler pour ne rien dire et d'agir sans rien faire, les passions, les espérances éveillées attachaient à ses moindres paroles, à ses actes les plus insignifiants, plus d'importance qu'il ne voulait. Si peu qu'il mît

1. Le Roi à Tercier, 19 novembre 1763. Boutaric, I, page 306.

en avant le nom d'un prince saxon, et si timidement qu'il fit entendre l'intérêt que son maître prenait à l'indépendance de la Pologne, il n'en fut pas moins acquis dans l'esprit des gens prévenus qui voulaient croire ce qu'ils désiraient que la France s'apprêtait à défendre la cause nationale, sous le drapeau d'un des fils d'Auguste. Et comme, au même moment, le nouvel électeur de Saxe vint à mourir, ne laissant qu'un fils en bas âge, qui ne pouvait prétendre à un trône électif, le prince Xavier devint, dans l'opinion commune, le candidat opposé par la France à Poniatowski. Sa qualité de cadet qui le désinteressait du gouvernement de la Saxe et lui permettait de se vouer tout entier à la Pologne, rendait ce choix assez agréable aux patriotes, et il ne paraissait pas impossible de rallier sur son nom le parti national tout entier.

Les choses allaient donc en ce sens, plus vite et plus fort que Paulmy, et plus encore Praslin, n'auraient voulu, quand tomba en quelque sorte du ciel le général Monnet, qui mit tous les esprits en déroute. Si on lui avait recommandé d'agir en silence et de parler avec discrétion, ce fut une instruction qu'il n'observa guère. Il reprit, au contraire, avec une publicité affectée, ses anciennes relations avec les Czartoriski, en laissant entendre clairement qu'il agissait ainsi par ordre supérieur. Ceux-ci, d'abord un peu em-

barrassés et craignant d'être compromis, ne tardèrent pas à comprendre le parti qu'ils pouvaient tirer d'un tel auxiliaire pour contre-carrer la propagande involontaire que faisait la présence du marquis de Paulmy, et ruiner la considération de la France par le ridicule de ses allées et venues contradictoires. Ils entrèrent donc dans le jeu ; Monnet, avec leur permission, s'installa à peu près chez eux et ne sortit guère de leur compagnie.

On comprend dans quel émoi entra à l'instant tout le parti national. Ce fut comme une ruche d'abeilles bourdonnant autour de l'ambassadeur, et surtout autour du pauvre Hennin, que son rang moins élevé et ses relations plus familières avec les Polonais permettaient d'aborder plus facilement. Les propos les plus outrageants pour sa nation et pour son souverain retentirent à ses oreilles. Il était d'autant plus embarrassé d'y répondre qu'il ne savait plus lui-même que penser des intentions de sa cour. Paulmy lui avait montré ses intentions écrites en faveur du prince de Saxe, et bien qu'elles ne fussent pas très-pressantes, elles étaient assez positives pour qu'il eût un instant la peur d'avoir été trop loin en ouvrant l'oreille à Poniatowski. Mais, bientôt après, lui arriva l'ordre du roi, transmis par Tercier, d'aller trouver le général Monnet et de le mettre au courant du secret. Celui-ci, très-fier de son mandat confidentiel, se montra peu flatté d'apprendre

qu'il avait à le partager avec un autre, en qui il pouvait voir un surveillant. Comme d'ailleurs il n'avait emporté que des instructions verbales, il put leur donner toute l'élasticité qui lui convint. Il apprit donc à Hennin, après s'être fait un peu prier, qu'il était chargé de dire à Poniatowski que l'insistance de Paulmy pour le prince Xavier n'était qu'une apparence, mais qu'au fond le roi ne voulait qu'un *piaste* sur le trône de Pologne, et tout aussi bien plutôt même un Czartoriski qu'un autre, pourvu que la liberté polonaise fût garantie. Il prétendit même être autorisé à promettre que si M. de Paulmy se compromettait trop, on le rappellerait aussitôt après l'élection; et comme Hennin, sans oser le contredire, l'engageait pourtant, d'un air d'incrédulité, à procéder au moins avec quelque discrétion, il prit l'observation avec hauteur, et fit entendre que l'ordre du roi l'obligeait bien à écouter le résident, mais non pas à lui obéir, ni même à lui faire part de ses démarches[1].

Hennin ne sachant plus sur quel pied se mettre à Varsovie, tâchait au moins de faire comprendre à Versailles dans quelle gêne il était placé. « Le général Mennet, écrivait-il bien timidement à Praslin, m'a témoigné de l'amitié et j'ai tout lieu d'être content

1. Hennin au comte de Broglie, 24 nov. 1763. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

de sa manière d'agir. Mais je ne puis cacher cependant que cette mission produit en Pologne le plus mauvais effet...... Les partisans de la Saxe ont été atterrés dès la nouvelle de son arrivée, et l'ambassadeur, ainsi que moi, avons eu à ce sujet bien des propos désagréables à essuyer. » Et il demandait si, pour colorer un peu les choses, et arrêter les suppositions, on ne pourrait pas donner au général une mission officielle, comme le consulat général d'Elbing par exemple, afin qu'il ne « fût pas ici, uniquement pour traiter avec les Czartoriski, et détruire d'une main ce que nous édifions de l'autre [1]. »

Avec Tercier, il parlait plus librement : « Je n'ai pas varié, disait-il, sur la commission du général Monnet. Ses relations, toujours favorables aux Czartoriski, n'ont servi qu'à refroidir encore plus les affaires de Pologne. Je m'étais mis, à ce que je crois, dans la position la plus favorable aux circonstances relativement à eux, et leur avais persuadé que Sa Majesté ne leur voulait pas de mal et était prête à les regarder comme de bons citoyens dès qu'ils n'emploieraient que des moyens licites. Si M. Monnet est autorisé à aller plus loin, tant pis pour le service du Roi, car il arrivera que de trois que nous sommes ici,

1. Hennin au duc de Praslin, 17 déc. 1763. (*Correspondance officielle.* Ministère des affaires étrangères.)

pas un ne marchera sur la même route. M. l'ambassadeur continue à soutenir hautement le parti patriotique, sur quoi il se verra à tout moment désavoué par le général Monnet. Pour moi, qui vois clairement que nous n'avons ni moyen ni force pour tenir tête à la Russie, et que, d'un autre côté, il est au moins fâcheux d'abandonner ses amis dans le plus grand danger, je tâcherai de sauver quelques planches du naufrage et de faire en sorte, quoi qu'il arrive, que le nom de la France ne devienne pas odieux à un pays où il devrait être chéri[1]. »

Pour comble de malheur, quand ces lettres sensées et patriotiques arrivaient en France, elles ne trouvaient personne pour les lire avec une réflexion suffisante. C'était le moment le plus critique de la sotte affaire du chevalier d'Éon, et toute l'attention du comte de Broglie lui-même était détournée d'un des plus grands intérêts de la politique française par le danger qu'un fou faisait courir à la dignité royale. Le jour approchait cependant où il serait nécessaire pour tout le monde, en Pologne, de savoir à quoi s'en tenir. La première opération électorale, la réunion des districts en assemblées primaires, devait avoir lieu dans le courant de mars 1764. Elles devaient nommer ce qu'on appe-

1. Hennin à Tercier, février 1764. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

lait la diète de convocation, laquelle, comme on le sait, n'était pas encore chargée d'élire le nouveau roi, mais seulement de tracer le programme politique, les *pacta conventa*, comme on les appelait, c'est-à-dire les conditions qui seraient imposées au roi futur pendant son règne, les institutions étant, dans cet étrange gouvernement, aussi mobiles que la royauté elle-même.

Avant de soumettre ses partisans à la première épreuve électorale, le prince Xavier voulut très-raisonnablement s'assurer du concours qu'il pourrait trouver chez les puissances protectrices de la Pologne. Il s'adressa directement à Versailles et à Vienne, les deux cours de France et d'Autriche ne marchant plus guère l'une sans l'autre. « Les circonstances deviennent si pressantes, disait-il dans une lettre de sa main au duc de Choiseul, que je ne puis plus différer d'éclaircir mon sort sans perdre totalement la confiance du parti qui m'est attaché. On ne me cache pas que pour peu que je tarde d'employer les seuls moyens capables de soutenir et d'encourager la bonne volonté de mes amis, ils se rendront bientôt à l'activité et aux bienfaits que la Russie prodigue en faveur de Poniatowski. Les partisans les plus affectionnés à la maison de Saxe me marquent cependant qu'il serait non-seulement encore très-possible, mais même facile d'opposer à ce candidat les suffrages de la plus grande et de la plus saine partie de

la nation, si la noblesse des Palatinats pouvait se convaincre, par des effets réels, qu'il est des cours amies de la République auxquelles mon élection ne serait pas indifférente. La réponse que j'attends, disait-il, par le retour du courrier, monsieur le duc, décidera irrévocablement de mon sort. Je réclame toute votre amitié pour me ménager une résolution favorable. Mais si par des considérations supérieures que je ne puis prévoir, la bonne volonté du Roi se trouvait restreinte, je vous prie instamment, monsieur le duc, de me procurer cette réponse que j'attends, dût-elle être négative, si précise qu'elle puisse servir à régler ma conduite de façon à ne plus prolonger mon incertitude et celle de mes amis[1]. »

A cette demande si franche, je dirais volontiers si honnête, la moindre honnêteté politique conseillait de répondre avec la même franchise. Ce ne fut pas la manière d'agir de la cour de Versailles. Après une longue délibération, on fit savoir au prince qu'on doutait fort de son succès possible, en raison de l'hostilité de la Russie et de la Prusse et de l'engourdissement de la Turquie; que cependant, si l'impératrice-reine voulait employer ses forces militaires, et si le roi d'Espagne voulait concourir aux frais de la diète d'élection pour moitié, le roi ne refuserait pas de compléter

1. Le prince de Saxe au duc de Choiseul, 1er février 1764. (Papiers de Martange, conservés par le comte de Broglie.)

la somme. Comme la cour de Vienne n'avait nulle envie de se mettre en campagne, ni le roi d'Espagne de se mettre en dépense, le prince Xavier comprit ce que parler voulait dire et se tint pour congédié. Sans se retirer précisément, il fit dire à ses amis de ne pas mettre son nom en avant et d'attendre les circonstances. Il eût agi plus nettement encore, s'il eût connu en quels termes indifférents le roi parlait, dans son intimité, de la candidature pour laquelle il avait laissé son ambassadeur se compromettre.

« L'Espagne se refuse à tout secours, écrivait-il à Tercier, Vienne aussi; par conséquent nous ne pouvons rien donner au prince de Saxe que, comme eux, des recommandations. Avec ces réponses, le prince Xavier ne se présentera pas, quoiqu'on le lui conseille toujours, mais sûrement ne sera pas élu..... De ceci, je crois qu'il faudra changer une partie des instructions pour le sieur Hennin..... Si j'ai tant différé, c'est que j'avais d'autre chose à penser. Aucun prince étranger ne réussira cette fois-ci ; aussi il faut se jeter sur les piastes [1]. »

Au moins si cette indifférence eût été complète, ce n'eût été encore que demi-mal, la politique française aurait pu y trouver l'avantage de se tirer d'une des

1. Le roi à Tercier. Boutaric, I, p. 313.

complications contradictoires dans laquelle il lui avait plu de s'engager. Mais comme si le cabinet de Versailles, placé dans une de ces situations difficiles où on n'a guère que le choix des fautes, avait résolu de les commettre toutes successivement sans en manquer une, il choisit le moment où il venait d'éconduire le seul candidat auquel le parti patriotique eût pu se rallier, pour prendre envers ce même parti le plus imprudent des engagements.

L'ambassadeur reçut, le 17 mars 1764, l'ordre de faire au prince-primat, l'archevêque de Guesne, qui représentait la République dans l'interrègne, une déclaration solennelle « portant » que le roi de France ne voulant que le bien et la liberté de la Pologne, s'abstenait de désigner aucun candidat au trône vacant ; qu'il ne désirait qu'une seule chose, c'est que la nation polonaise fût maintenue dans la plus légitime de ses prérogatives, celle de se donner un roi par une élection libre et un choix volontaire. « Animé de ce sentiment, ajoutait la déclaration, et d'un véritable intérêt pour une nation alliée de sa couronne, le roi *remplira à son égard tout ce que peuvent exiger de lui la justice, les traités et les nœuds mutuels de l'amitié ; enfin il l'assistera par tous les moyens qui seront en son pouvoir, si, contre toute attente, elle était troublée dans l'exercice de ses droits légitimes, et elle peut compter*

sur son secours et le requérir en toute assurance, si les priviléges de la nation polonaise étaient violés. »

Ces mots *contre toute attente* étaient véritablement admirables, au moment où les ambassadeurs de la czarine annonçaient tout haut qu'elle ferait entrer ses troupes au premier trouble qui éclaterait sur un point quelconque du territoire. Si c'était l'expression d'une illusion sincère, quelle imprévoyance ! Si c'était un défi déguisé, avec quelle force se préparait-on à le soutenir? où étaient les secours sur lesquels les *Polonais pouvaient compter et qu'ils pouvaient requérir en toute assurance?*

C'est ce que la cour de Vienne ne manqua pas de faire remarquer quand on lui demanda de s'associer aux termes de la déclaration : « A quoi bon se lier les mains, répondit le prudent chancelier de Kaunitz? Ou les Polonais, malgré vos assurances, seront effrayés, et suivront l'impression que leur donnera la Russie, et dès lors tout est dit, ou bien il y aura une double élection et les deux partis se battront. Alors la Russie fera entrer ses troupes et leur supériorité écrasera le parti opposé, à moins que d'autres puissances ne fassent la guerre pour ce parti. Or, comme personne ne veut la faire, tout sera dit encore dans ce second cas[1]. » En conséquence, l'ambassadeur

1. *Correspondance officielle* de Gérard, chargé d'affaires à Vienne, 6 mars 1764. Ministère des affaires étrangères.

d'Autriche, le comte de Mercy, qui, jusque-là, avait toujours marché de concert avec le marquis de Paulmy, reçut l'instruction de l'assister encore cette fois-ci, en déclarant, comme lui, que sa souveraine désirait une élection libre, mais en se bornant à faire entendre qu'*elle ne verrait pas avec indifférence* un autre gouvernement employer la force pour faire tomber le choix sur un de ses protégés.

La différence de ton était sensible et n'échappa pas aux esprits réfléchis qui, voyant qu'aucune force effective n'appuyait les paroles de la France, n'en tinrent pas compte et firent leur deuil d'avance de la liberté de l'élection. Mais la place n'en fut que laissée plus libre aux imaginations ardentes, aux têtes folles, à ceux qui s'enivrent de mots, comme les assemblées populaires en sont toujours remplies et comme la Pologne en produisait à foison. Ceux-là se flattèrent qu'une fois la France engagée, elle marcherait bon gré mal gré, et se firent fort d'intimider la Russie. Les diétines furent très-turbulentes et l'une d'elles, celle de Gaudentz, dut se séparer violemment au milieu de troubles sanglants et de cris de fureur poussés contre les menaces de l'étranger.

Il faut lire, dans les mémoires de Frédéric, la réponse que les deux oppresseurs futurs de la Pologne firent en commun à ces vaines menaces. Le ton railleur et insultant du royal auteur fait encore, après un siècle, passer

le frisson dans les veines. « Un traité fut signé, dit-il, entre l'impératrice et le roi de Prusse dans le courant de mars : pour ne pas être trop verbeux, je me contenterai d'en rapporter en peu de mots la substance. Le traité était limité et ne devait durer que huit années. On y stipulait des garanties mutuelles pour la possession des deux parties contractantes... Par une convention secrète, continue Frédéric, on s'engagea de faire en sorte que l'élection de Pologne tombât sur un piaste et que ce piaste fût Stanislas Poniatowski, stolnik de Lithuanie, dès longtemps connu de l'impératrice de Russie, et dont la présence lui était agréable. Bientôt dix mille Russes s'approchèrent de Varsovie, tandis que sur les frontières de Pologne les troupes prussiennes faisaient des démonstrations qui pouvaient faire penser à ces républicains ainsi qu'aux puissances étrangères que ceux qui voudraient s'ingérer dans l'affaire de cette élection contre la volonté de la Russie et de la Prusse trouveraient à qui parler et feraient bien d'y penser plus d'une fois [1]. »

Dès le commencement d'avril, en effet, les troupes russes n'étaient plus qu'à deux journées de Varsovie et à toutes les réclamations que faisaient contre cette inutile invasion, soit des patriotes, soit même par décence le

1. Mémoires de Frédéric, seconde partie, ch. 1er.

prince-primat (malgré ses dispositions favorables pour Poniatowski), les ambassadeurs de Catherine (il y en avait deux qui marchaient de concert et ne se disputaient pas comme les nôtres) répondaient sans s'émouvoir que lorsque la maison du voisin brûle on a le droit d'y porter secours.

Les agents français se virent ainsi, presque sans avoir eu le temps de se reconnaître, mis au pied du mur et sommés, par les patriotes polonais, de tenir les engagements de leur déclaration. « D'après la nouvelle que je reçois, écrivait le comte de Broglie au roi, Votre Majesté peut voir que tous les événements prévus dans la déclaration sont arrivés, puisque le territoire est violé et les lois méprisées. Il résulte qu'on va se trouver à la veille d'être engagé dans des démarches effectives ou de manquer à sa parole. »

Le duc de Praslin ne se troubla pas pour si peu; il ne fit pas même mine de s'apercevoir de l'alternative redoutable où il s'était placé. « Gardez la neutralité, continuait-il à écrire du plus grand sang-froid du monde à ses agents ; ménagez-vous avec tous les partis. Que peuvent demander de plus les Polonais? Conviendrait-il pour les rendre à la liberté d'employer les mêmes voies qui conduisent à la corruption? » — « Mais la neutralité n'est plus possible, » répliquait Hennin avec angoisse, en se donnant la peine bien superflue de démontrer

l'évidence. « Dès qu'un parti crie à l'injustice et revient à nous, et dès que l'autre convient qu'il agit publiquement contre nos principes, par cela même nous ne sommes plus neutres. Nous savons qui attaque la Pologne et qui la défend : la déclaration du roi nous montre clairement ceux que nous devons soutenir et ceux auxquels nous devons nous opposer; nous ne pouvons pas faire semblant de l'ignorer. . . . . . [1] »

Et, le 12 avril, il décrivait ainsi à Tercier l'horreur croissante de sa situation :

« Les Russes sont établis sur la Vistule, à cinq milles de Varsovie; ils vont porter un corps de l'autre côté sous ses murs ou même dans cette ville : il y a un corps en Podolie, un autre bien plus considérable sur les frontières.... Le roi de Prusse a pris décidément son parti : ce prince vient d'envoyer l'aigle noir au stolnick avec une lettre de sa main qui veut dire beaucoup..... Et cependant, M. de Paulmy et moi, nous avons les mains liées; on lui écrit ainsi qu'à moi environ une fois par mois; on lui recommande de s'en tenir aux termes de la déclaration, et tout au plus d'aider le grand général et les patriotes sans se compromettre. M. le grand général est sans argent et sans munitions. Les princes de Saxe semblent avoir oublié que la Pologne existe : tout le

1. Hennin au duc de Praslin. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

monde capitule... Que voulez-vous que nous fassions? Encourager les patriotes pour nous voir reprocher de les avoir mis dans le cas d'être écrasés inutilement? Promettre des secours qui, quand ils viendraient, seraient trop tardifs?.... Je vous parle avec autant de franchise que de douleur, si les événements ne viennent à la traverse, avant qu'il soit trois mois, M. Poniatowski sera roi; il le sera, et il ne nous restera pas même la satisfaction d'avoir profité du moment pour procurer quelques grâces à nos amis[1].» Hennin ajoutait quelques jours après, ce qui lui était peut-être plus sensible que tout le reste, que le général Monnet continuait à se promener dans les rues de Varsovie, bras dessus bras dessous avec les Czartoriski, se moquant hautement de la sotte figure que faisaient ses compatriotes.

L'issue de ce triste drame était facile à prévoir et Hennin n'avait pas eu besoin d'être prophète pour en faire l'exacte prédiction. La diète de convocation ne put pas même tenir une ombre de délibération libre. Le parti russe y arriva, appuyé par dix mille hommes de troupes régulières, et tous ses nonces prêts à marcher comme un seul homme sous la direction d'un seul chef. En regard, le parti patriote arriva aussi, mais divisé, les uns en proie au découragement, les autres à un délire

1. Hennin à Tercier, 12 avril 1764. (*Correspondance secrète. Ministère des affaires étrangères.*)

d'irritation, ne pouvant même s'entendre sur le nom d'un candidat, ceux-ci désignant le vieux général Branicki malgré son grand âge, les autres le prince Radziwill, et n'ayant à leurs ordres que quelques milliers de partisans mal armés et sans discipline. Ils ne purent tomber d'accord que sur la rédaction d'une protestation contre l'oppression de la diète par les troupes étrangères. Cette pièce à peine remise dans la salle déjà envahie par les soldats, ils quittèrent la diète, et bientôt la ville, en faisant aux armes un appel désespéré, dont eux-mêmes n'attendaient aucun succès. Leur déroute fut l'œuvre de peu de jours. Avant la fin du mois de mai, Branicki d'un côté, et Radziwill de l'autre, étaient en fuite et condamnés, comme rebelles, à l'exil et à la perte de toutes leurs dignités.

C'est alors que devint particulièrement cruelle la position des diplomates français. La diète réduite aux députés des vainqueurs continuait les délibérations sous leurs yeux, enregistrant sans mot dire tous les ordres de la Russie. Que pouvaient-ils faire et comment s'y opposer? Devaient-ils suivre les patriotes dans leur retraite et entraîner le nom de la France dans ce désastre? Pouvaient-ils reconnaître un pouvoir élevé sur les ruines des libertés qu'ils avaient promis de défendre et qui prononçait, par chacun de ses décrets, la déchéance et la proscription de quelques-uns de leurs amis de la veille?

Dans l'attente de ce que déciderait à cet égard leur gouvernement, leur désespoir leur suggéra encore un dernier effort. Paulmy, d'accord avec Hennin, et par son intermédiaire, fit remettre à Poniatowski lui-même un mémoire anonyme dans lequel il offrait de solliciter de sa cour la reconnaissance du nouveau roi, s'il voulait entrer en accommodement avec les palatins rebelles et leur rendre leurs dignités. Mais il était trop tard : Poniatowski, qui s'offrait à peu près à discrétion trois mois auparavant, était aujourd'hui trop sûr de son triomphe pour rien accorder à ses adversaires et trop redevable aux armées des Russes pour imposer aucune condition à ses protecteurs. Il prit le mémoire, n'y fit pas de réponse, mais livra par une publicité indiscrète cette nouvelle inconséquence de la diplomatie française aux railleries des politiques de Saint-Pétersbourg et même de Vienne.

La décision du cabinet français arriva enfin dans les derniers jours de mai. C'était encore une pièce curieuse : on n'allait pas jusqu'à exposer l'ambassadeur à l'humiliation de rester à Varsovie en face des envahisseurs et en butte à leurs outrages. « Aussi, disait la dépêche, Sa Majesté ne voyant plus dans la République de Pologne qu'un corps déchiré et insubsistant, et prévoyant d'ailleurs que son ambassadeur pourrait être exposé à quelques insultes au milieu

de la soldatesque étrangère, a jugé plus convenable de le retirer d'un séjour où les actes de violence vont sans doute être substitués aux voies de la négociation. » M. de Paulmy avait donc l'ordre de partir. Mais pour ne pas quitter absolument le terrain, Hennin recevait l'ordre contraire. « Vous resterez, monsieur, continuait le ministre, puisque le caractère dont vous êtes revêtu est moins délicat à ménager que celui d'un ambassadeur et n'expose pas aussi essentiellement la dignité du souverain. Sa Majesté compte que ses affaires n'en souffriront pas. »

Suivaient des instructions sur la ligne de conduite, que le président, laissé à lui-même, devait tenir. « Vous imaginez bien, lui disait-on, que l'intention du Roi n'est de témoigner ni mécontentement de ce qui s'est passé, ni abandon des affaires de Pologne. Le Roi persiste constamment dans le système qu'il a adopté dès le commencement de cette intrigue; il continue d'être impartial, faisant des vœux pour la tranquillité de la République et pour le maintien de sa constitution.... Il veut que vous employiez vos soins et vos bons offices pour apaiser les révolutions qui commencent à éclater d'une façon si funeste. C'est sous ce point de vue que vous devez présenter la retraite de M. de Paulmy et l'ordre que vous avez de rester à Varsovie. » Et parmi les points auxquels il était recommandé à Hennin

de veiller, il y avait principalement d'empêcher à tout prix le parti patriotique d'opposer une élection de son choix à celle de Poniatowski, « parce que le malheur de la Pologne étant certain, tôt ou tard il faudrait capituler avec les Czartoriski, et qu'il ne fallait rien faire qui rendit l'accommodement plus difficile [1]. »

De ces diverses recommandations, la dernière était absolument superflue, car le parti national en désarroi n'aurait pas trouvé un lieu en Pologne pour y convoquer une diète d'élection. Il est plus difficile de comprendre comment Hennin s'y serait pris pour faire croire que la retraite d'un ambassadeur n'était pas un signe de mécontentement. De quel poids eussent été ses bons offices pour apaiser des factions entre lesquelles la force avait déjà prononcé ? Mais la peine même d'y songer lui fut épargnée.

En effet, quand le marquis de Paulmy, accompagné du président, se rendit auprès du prince-primat pour l'instruire des ordres qu'il avait reçus, il trouva ce prélat prévenu de sa visite, et environné, dans la grande salle de son palais, de tous les chefs du parti vainqueur. Le primat, prétextant une sciatique, s'excusa de rester debout et de ne pas faire asseoir la compagnie ; puis il pria l'ambassadeur de parler et de lui

1. Le duc de Praslin à Hennin, 13 mai 1764. (*Correspondance officielle*. Ministère des affaires étrangères.)

dire *ce qu'il avait à lui dire*. Paulmy tira sa dépêche et la lut d'une voix basse. Quand la lecture fut terminée : « Vous cessez donc de reconnaître la République? » dit le prince-primat à haute voix et de manière à être entendu de tout le monde. « Je reconnais, reprit Paulmy, la République divisée et la ville de Varsovie livrée à des troupes étrangères : j'ai ordre de me retirer et je me retire. — Eh bien, répliqua le primat, puisque vous ne reconnaissez pas la République, vous et tous les ministres de France (et, à ce moment, il regarda Hennin en face), vous pouvez l'aller chercher où il vous plaira. »

Le Palatin de Russie Czartoriski voulut s'interposer et dit d'un ton conciliant : « Il faut espérer que quand Sa Majesté sera mieux informée... — Le Roi est bien informé, interrompit Paulmy, et j'exécute ses ordres. » Le Primat répéta alors une seconde fois : « Si nous ne sommes pas la République, allez la chercher ; nous ne reconnaissons plus d'ambassadeur. Je salue M. le marquis de Paulmy. — Serviteur, monsieur l'archevêque de Guesne », dit à son tour Paulmy. Et il sortit sans que personne fît un pas pour le reconduire et sans que la garde, à son passage, lui rendît les honneurs accoutumés.

Après un pareil affront, le congé était donné à tous les agents français, et aucun ne pouvait en sécurité

prolonger son séjour. Hennin, malgré ses instructions, et Monnet, malgré son désir de prendre part au triomphe de ses amis, le sentirent également. L'un se retira à Vienne et l'autre en France; et quand, le 7 du mois de septembre, la diète proclama Poniatowski roi sous le nom de Stanislas-Auguste, la France, de trois représentants qu'elle avait eus un instant, n'en comptait plus un seul à Varsovie. Elle avait disparu, accusée par les uns, haïe par les autres, méprisée de tous. Les amis du nouveau roi la traitaient en ennemie, comme si elle lui eût disputé sa couronne; les patriotes maudissaient sa trahison comme si elle eût soutenu leurs adversaires. Entre deux partis qu'elle pouvait prendre, elle avait manœuvré de manière à recueillir les inconvénients de tous et pas un seul avantage. Si c'est sur ce chef-d'œuvre de maladresse que repose la réputation d'habileté du duc de Choiseul, il faut reconnaître qu'elle est mal fondée.

Le pire, c'est que quand arriva dans l'esprit du nouveau roi, comme dans les sentiments de la partie de la noblesse qui l'appuyait, l'inévitable réaction qu'une politique tant soit peu prudente aurait prévue, la France n'était plus là pour en profiter.

Il ne fallut pas longtemps en effet, on le sait, pour que Poniatowski, devenu Stanislas-Auguste, vît se réaliser les craintes dont il avait fait d'avance discrètement

confidence à Hennin. Tout alla bien les premiers jours, et, dans la joie du triomphe, il pouvait s'écrier naïvement : « Dans toute notre histoire, il n'y a point d'exemple d'une élection si tranquille et si unanime[1] », sans se demander à quel prix avaient été acquis cette unanimité d'approbation et ce silence de toute opposition. Cet enthousiasme se maintint même pendant toutes les fêtes du couronnement, et Stanislas put s'y faire voir, tout à l'aise, dans un costume de convention moitié grec, moitié sarmate, composé tout exprès pour faire valoir ses traits réguliers et ses beaux cheveux : assez semblable, en un mot, à celui qu'on portait à Paris pour jouer les tragédies de Voltaire, quand mademoiselle Clairon essayait timidement de donner à la scène française quelque ombre de couleur locale. Il put se vanter que toutes les femmes de son royaume confirmaient le choix de leurs maris. Mais quand il s'agit, au lieu de trôner et de parader, de mettre la main à l'œuvre du gouvernement et des réformes, le héros de salon put s'apercevoir qu'il y avait loin entre philosopher, dans les cercles bien appris, sur la régénération des peuples et imposer dans les boues et les neiges de la Pologne la moindre correction aux mœurs indisciplinées d'une nation corrompue. Il put reconnaître aussi

1. Stanislas-Auguste à madame Geoffrin, 9 septembre 1774. — Correspondance publiée par Charles de Mouy. Paris, 1875.

que les deux maîtres dont il tenait sa grandeur étaient beaucoup moins pressés de mériter dans les régions du Nord les bénédictions des populations affranchies que de recueillir à Paris les compliments des apôtres de l'humanité.

A vrai dire, il n'eût pas même eu un jour d'illusion, s'il avait connu les deux articles secrets de la convention royale à laquelle il devait le trône. C'est encore Frédéric lui-même qui nous apprend que, par le même traité qui assurait la couronne au favori de Catherine, les deux hautes puissances s'étaient engagées d'abord à ne souffrir aucune entreprise tendant à changer la forme du gouvernement polonais dans un sens qui le rapprochât de la monarchie ; de plus, à protéger en Pologne les dissidents religieux, protestants et grecs non unis, contre l'oppression de l'Église dominante.

Le premier de ces articles visait directement l'intention connue des Czartoriski de supprimer le *liberum veto*, et condamnait ainsi la Pologne à périr dans l'impénitence finale de l'anarchie. C'était le souhait charitable que Choiseul avait formé pour elle en d'autres temps et qui fermait à jamais à cette malheureuse nation l'accès dans les rangs des pays civilisés. L'autre engagement paraissait plus équitable, plus conforme aux prescriptions de la philosophie et à l'esprit de tolérance qui se répandait dans le monde ; mais, pour qui

connaissait la Pologne, c'était un trait encore plus perfide, et c'est celui en effet qui lui a porté le coup mortel.

Les dissidents grecs ou protestants étaient peu nombreux en Pologne : ils n'y avaient jamais été persécutés; ils jouissaient d'une grande liberté pour leurs personnes et pour leurs biens, mais ils n'étaient admis à aucun droit politique, et ne pouvaient prétendre à aucune dignité. C'était là une conséquence assez naturelle d'une constitution sociale où l'Église était si étroitement unie à l'État, que le pouvoir royal dans l'interrègne était décerné à un archevêque. D'ailleurs une incapacité de ce genre durait encore dans presque tous les États non-seulement catholiques, mais protestants d'Europe, en Angleterre, en Espagne, à commencer même par la France, où il fallut, comme on sait, l'avénement de Louis XVI et le ministère de Necker pour faire rendre l'état civil aux réformés.

Quand donc Catherine et Frédéric vinrent, dès l'année 1765, demander, ou plutôt enjoindre à Stanislas de mettre tous les cultes sur le même pied en Pologne et de faire disparaître toutes les incapacités des dissidents, ils exigeaient d'une nation à demi barbare qu'elle allât plus loin en fait de liberté d'esprit que les nations de l'Europe les plus fières de leurs progrès. Ils savaient bien d'avance la réponse que leur feraient les préjugés

et la conscience de leurs malheureux voisins. Mais c'était cette réponse même qu'ils désiraient provoquer, pour donner à l'oppression qu'ils méditaient l'apparence d'une revendication des droits de la liberté humaine et pour rendre l'opinion de l'Europe insensible aux gémissements de la victime qu'ils s'apprêtaient à égorger.

L'effet fut immédiat : dès qu'on sut en Pologne qu'il était question, dans les régions officielles et diplomatiques, d'enlever à la religion catholique ses priviléges, il y eut, suivant l'expression de Poniatowski lui-même, dans sa correspondance, d'un bout à l'autre du pays, *un cri de fanatisme* tel que, malgré son désir de plaire tant à ses bienfaiteurs de Pétersbourg qu'à ses docteurs de Paris, le pauvre roi se déclara impuissant à l'étouffer. Était-ce bien le fanatisme seul qui réclamait? Cet infortuné pays, ravagé par la discorde, ne se rattachait-il pas instinctivement à l'unité religieuse comme au dernier lien de son unité politique? Et dans les protestants soutenus par Frédéric, dans les grecs clients de Catherine, avait-il si tort de ne pas voir des défenseurs bien sûrs de l'indépendance et de l'intégrité du territoire national ?

Plus le sentiment public était blessé et le trouble profond, plus les cruels patrons de Stanislas se firent un jeu de ses angoisses et insistèrent ; vainement le pauvre roi écrivait à Catherine en suppliant : « La protection

que vous accordez aux dissidents est digne de votre humanité et de votre philosophie, et la tolérance établie dans mon royaume sera un bel événement pour votre règne; mais laissez-moi un peu de temps. Il faut avant que je puisse amener les esprits de ma nation à de tels changements, que j'aie pu gagner leur confiance. Je n'ai pas besoin de vous dire avec Racine :

Gardons-nous de réduire un peuple furieux,
Madame, à prononcer entre nous et les dieux.

Tout fut inutile, il fallut en venir à convoquer une diète pour entendre les demandes de la Russie (octobre 1766).

Le résultat fut désastreux. Catherine aurait gagné tous les nonces individuellement qu'elle n'aurait pas pu leur suggérer des décisions plus favorables à ses vues oppressives. D'une part, en effet, tous les efforts tentés par les Czartoriski, non pas même pour supprimer, mais pour restreindre le *liberum veto*, au moins en matière d'impôt et de règlements militaires, furent complétement impuissants : ces seigneurs durent y renoncer eux-mêmes publiquement, reconnaissant ainsi la vanité du prétexte ou de l'illusion de bien public auquel ils avaient sacrifié la défense de l'indépendance nationale. D'autre part, les dissidents ne purent obtenir

que de très-légères concessions dont l'ambassadeur de Russie déclara avec colère que sa souveraine ne se tiendrait jamais pour satisfaite. Malgré cette menace redoutable, le mouvement d'opinion était tel que le roi dut protester qu'il s'unissait à son peuple pour la défense de la religion; déclaration qui ne lui gagna ni la confiance, ni l'affection de personne, mais qui fournissait à Catherine le prétexte qu'elle désirait pour ne plus garder de ménagement avec lui. Se sentant ainsi délaissé de tous, impuissant soit à commander, soit à plaire à ses sujets, aux prises avec une formidable puissance qu'il avait déchaînée lui-même, il éprouva une telle émotion qu'une fois, en pleine diète, il s'évanouit sur son trône.

Dans cette angoisse, il tournait incessamment les yeux vers l'Occident, et en particulier vers la France; mais la place de la France restait obstinément vide à Varsovie. Aux instances faites par Stanislas pour être reconnu dans sa dignité royale, on répondit d'abord de Versailles par un refus fondé sur l'affront que le prince-primat avait fait à l'ambassadeur. Vainement Stanislas représenta-t-il qu'il ne pouvait être rendu responsable d'un acte qui avait précédé son avénement. Ce ne fut qu'au bout d'un an que Versailles se laissa fléchir, et que Louis XV se décida à recevoir l'envoyé de Stanislas ; et encore, avec quelle mauvaise

grâce! Ce fut le marquis de Conflans, ministre à Berlin, qui vint rendre la politesse par une simple visite qui ne fut suivie de l'envoi d'aucun agent politique accrédité. Un humble employé, du nom de Gérault, resta chargé d'expédier les affaires de chancellerie ou d'intérêt privé.

A la vérité, ne pouvant obtenir que les pouvoirs officiels de France sortissent à son égard de leur froideur obstinée, Stanislas voulut au moins recevoir une ambassade des nouvelles puissances du jour : les lettres et la philosophie. C'est dans cette pensée qu'il sollicita avec instance et prépara avec éclat la visite de sa vieille amie, celle qu'il appelait sa mère, qui avait guidé autrefois sa jeunesse et payé ses dettes à Paris, madame Geoffrin. On sait quelle était la position de cette honnête et riche bourgeoise qui faisait, à un degré inférieur de la hiérarchie sociale d'alors, à peu près le pendant de madame du Deffand. Comme la marquise, elle tenait un salon de bel esprit; mais le fond de la compagnie y étant fait par la société naturelle de la maîtresse de la maison, — c'est-à-dire la haute bourgeoisie et la finance, — les gens de lettres s'y sentaient plus à l'aise, et tandis qu'ils n'étaient admis chez la marquise que par grâce et reçus d'un peu haut, ils régnaient chez madame Geoffrin. La chère, de plus, était meilleure qu'au couvent Saint-Joseph, et, suppléant à

moins d'esprit par plus de bonté, madame Geoffrin savait beaucoup mieux que madame du Deffand ménager les amours-propres irritables de ses commensaux habituels. Aussi son voyage à Varsovie fut-il un véritable événement dans les cercles littéraires qui ne négligèrent rien pour en faire aussi un événement politique. Toutes les gazettes d'Europe en retentirent, et à voir les hommages empressés que la vieille dame reçut à son passage à Vienne de la part de l'impératrice Marie-Thérèse, et les compliments que Catherine même lui fit faire, elle put croire un instant, sans trop de vanité, qu'elle apportait à son fils d'adoption autre chose dans ses embarras que les consolations de la philosophie.

Malheureusement il n'en était rien ; une publication récente ne peut nous laisser à cet égard aucune illusion. Madame Geoffrin n'avait aucune mission. A la vérité, elle fut chargée par Voltaire de présenter ses compliments *au seul roi qui dût son élévation à son mérite*. Elle dut lui remettre la collection complète des plaidoyers écrits à Ferney sur le supplice de Calas et pour le procès de Sirven. Marmontel profita de l'occasion pour offrir au prince un exemplaire de son *Bélisaire*, en le félicitant de ce que son âme ne s'était pas refroidie sur le trône. Mais tous ces beaux propos ne donnaient à Stanislas ni une voix de plus à la Diète

pour établir la tolérance, ni un soldat de plus pour empêcher la Russie d'imposer la liberté de conscience par la force des armes.

Voilà le chemin que les affaires avaient fait en Pologne, et moins de deux ans après l'avènement de Stanislas. Tout marchait rapidement à une nouvelle crise ou plutôt à une dernière catastrophe. Il était évident que Catherine voulait quelque chose de plus que l'asservissement de la nation polonaise ; il ne lui suffisait pas d'avoir un serviteur couronné à Varsovie. il lui fallait un cadavre à dépecer. Ce fut le moment où Choiseul parut enfin se réveiller, et reprenant le portefeuille des affaires étrangères, tourna des regards plus attentifs vers le Nord. Par une coïncidence remarquable, au même instant, le comte de Broglie, sorti des embarras que lui avait causés la folie du chevalier d'Éon, devenait, par la mort de Tercier, non plus seulement l'âme et le conseiller habituel, mais même le chef nominal de la diplomatie secrète dont il reprenait dans sa main tous les fils. Nous allons donc voir une fois de plus à l'œuvre et en regard dans cette phase qui fut la dernière lutte de l'indépendance polonaise, les deux diplomates et les deux hommes.

Tercier mourut à Paris subitement le 21 janvier 1767, à peine âgé de soixante-trois ans. Le pauvre homme avait passé les derniers mois de sa vie dans

une extrême agitation causée par les incartades de d'Éon, et dans de telles transes pour la sûreté du secret royal et pour sa propre personne, que cet ébranlement contribua beaucoup à l'attaque d'apoplexie soudaine qui l'enleva. Le comte de Broglie était à Ruffec, et il lui fallut trois jours pour recevoir la nouvelle et accourir.

Ce ne fut que le 26 janvier qu'il reçut du roi, par l'intermédiaire de son valet de chambre de confiance Lebel, un ordre engageant M. de Sartines à faire immédiatement une descente secrète au domicile du défunt pour retirer la correspondance royale et la mettre en lieu de sûreté; et ce ne fut que le même jour que Choiseul dit au roi d'un air d'indifférence : « On m'a dit que Tercier pouvait avoir des lettres de Votre Majesté. » — « Je ne le crois pas, répondit le roi; mais, comme il a été commis, on enverra sans doute quelqu'un pour savoir ce qui s'y trouve. » Le duc répliqua qu'il y enverrait Durand qui, revenu de sa mission temporaire en Angleterre, avait repris la direction du dépôt. « Je suis donc tranquille, écrivait le soir même le roi au comte de Broglie, car Durand m'est bien sûr[1]. »

Il est clair que si Choiseul eût cette fois voulu sincèrement se rendre maître du secret, il n'eût ni

1. Le Roi au comte de Broglie, 26 janvier 1767. Boutaric, I.

attendu trois jours pour mettre ses agents en campagne, ni confié la recherche à Durand qui ne lui était guère moins suspect que Tercier lui-même. Il faut donc penser qu'au fond, Choiseul était rassuré et n'entretenait plus au sujet des rapports du comte de Broglie avec le roi, ni doute, ni crainte, qu'il fût très-pressé de dissiper. Le fait de la correspondance était certain : trop d'indices l'avaient décelé. Mais depuis plus de dix ans qu'on la soupçonnait, et depuis trois déjà que le comte avait reparu à la cour, ces relations, qu'on ne pouvait plus guère appeler secrètes, ne lui avaient pas valu le moindre retour de faveur ostensible. Choiseul, après s'en être beaucoup inquiété, arrivait donc à n'y plus voir que l'amusement inoffensif d'un vieillard et la consolation stérile d'un ambitieux en disgrâce. En mettant la main sur la correspondance royale, ce qu'il aurait appris ne valait pas l'ennui d'une explication qui aurait mis le prince dans l'embarras et aurait pu irriter trop fortement chez lui la fibre de l'orgueil royal. Quel intérêt y avait-il à mettre le roi tout à fait dans son tort ?

Avec une indifférence qui n'était pas exempte de fatuité, Choiseul laissa voir très-clairement qu'il ne se souciait plus d'être détrompé. Lorsque Durand, revenant de la perquisition faite chez la veuve de Tercier, reparut devant lui les mains vides, en disant n'avoir

trouvé que quelques mémoires portant sur des affaires que le ministre lui-même avait chargé le défunt d'étudier, il répondit avec un léger haussement d'épaules : « On s'est levé plus matin que nous [1]. » Quelques jours après, causant avec M. de Thiers, le père de la maréchale, du vieil abbé de Broglie, qui venait de mourir : « Il avait, dit-il, des correspondances avec le roi : c'étaient des libelles fort indécents. Le neveu en a aussi ; il croit que je n'en sais rien, mais je le sais positivement et je sais aussi qu'il s'y occupe de politique. C'est une petite intrigue dont je me soucie comme de celle du vieux. » Enfin il aborda même un jour directement le comte lui-même avec un visage de meilleure humeur que de coutume, et mit la conversation sur le chevalier d'Éon, sur son caractère, sur le rôle qu'il avait joué à l'armée. « Il correspondait avec Tercier, dit-il, et comme j'étais ministre, ce devait être contre moi. » Et comme le comte défendait son ancien ami en assurant lui-même sur le même ton d'indifférence que c'étaient là des chimères dont il ne fallait pas s'occuper. « Si fait, dit Choiseul, votre secrétaire Drouet doit en savoir quelque chose ; amenez-le-moi quand vous voudrez, je l'interrogerai devant vous [2]. »

1. Boutaric, II, p. 417. — Lettre du comte de Broglie à Louis XV.
2. Le comte de Broglie au Roi. 1er février, 1er avril, 5 juillet 1767. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Le comte sentait parfaitement le dédain caché ou affecté sous cette insouciance apparente, et de toutes les amertumes auxquelles le condamnait la tâche ingrate qu'il avait acceptée, il n'en avait jamais peut-être ressenti de plus sensible. D'ailleurs cette tâche elle-même qui l'exposait à tant de soupçons sans aboutir à aucun résultat ni pour l'État, ni pour lui-même ; cette amusette royale dont il était le jouet et pouvait devenir d'un moment à l'autre la victime, ce secret d'une comédie où il n'avait même pas le premier rôle, tout cela, nous l'avons vu, commençait à lui peser singulièrement. Avec cette faveur présumée qui ne faisait que le désigner à l'envie, il était sans protecteur, sans ami véritable à la cour : ses appuis naturels et sincères, le dauphin, fils de Louis XV, l'abbé, son oncle, venaient de mourir. Dans le cas toujours à craindre d'une découverte et d'une disgrâce, il serait sacrifié sans même être défendu. Aussi, en faisant part au roi des insinuations très-claires qui attestaient l'état d'esprit de Choiseul, n'hésita-t-il pas à lui faire entendre que puisque le ministre se doutait de tout, il vaudrait mieux lui tout révéler, cesser un mystère qui aussi bien ne trompait plus personne, et unir des efforts qui tendaient au même but de bien public, mais se perdaient en se divisant.

En faisant ainsi l'offre de sacrifier la place particulière qu'il tenait dans la confidence royale, le comte

agissait-il simplement par dégoût ou par désintéressement ? ou bien espérait-il que Choiseul lui saurait quelque gré de cette abnégation et lui rendrait ou en l'associant au ministère ou au dehors, dans quelque ambassade, une occasion de produire au grand jour des talents qui s'usaient dans l'ombre ? C'est ce qu'il n'y a guère moyen de décider, car le roi, qui tenait à tromper ses ministres pour son divertissement privé, ne laissa pas même achever la proposition :

« Le duc de Choiseul est bien fin, répondit-il, et il a beaucoup d'esprit : il peut en savoir beaucoup ; mais tout ce qu'il a dit est pour en être encore plus sûr. Moi je pense qu'il faut rester comme nous sommes et ne pas lui en dire davantage. Soutenez-lui que ce sont des soupçons de sa part (retranchez le mot de chimère), mais que vous êtes bien éloigné de rien faire contre lui personnellement. Cela a pu ne pas avoir toujours été peut-être : enfin il faut que vous soyez bien avec lui... »

Le comte avait exprimé le soupçon que Choiseul était averti par l'indiscrétion de Janel, le directeur des postes, et prétendait tenir cette indication de Lebel, le premier valet de chambre, par qui les dépêches secrètes étaient remises à cet employé. Le roi ne voulut tenir aucun compte de cet avertissement : « Lebel, dit-il, est brouillé avec Janel, parce que ce

dernier a cru qu'il voulait me proposer un successeur et l'homme n'aime pas cela, *ce qui produit dans l'humanité de vilaines choses*. Je réponds de Lebel, il répond des autres... Je ne sais si quelqu'un a trahi. Au demeurant, les grands aiment à tout savoir, et un ministre comme M. de Choiseul est plus à portée qu'un autre. Mais les grands se vantent aussi plus que d'autres. Moi, je vais mon chemin sans me servir de petites intrigues ni de tracasseries. » Et quelques mois après, le comte ayant renouvelé l'expression de ses inquiétudes en assurant que Choiseul se vantait tout haut de tenir du roi lui-même la confidence des dépêches secrètes et d'en avoir eu quelquefois le texte entre ses mains, le roi prit avec une mauvaise humeur visible cette insistance qui semblait mettre sa bonne foi en suspicion. « M. le duc de Choiseul, dit-il, peut avoir des notions, et doit en chercher la certitude, mais il ne m'a rien dit du tout sur votre correspondance avec moi, ni ne m'en a parlé, et, de là, vous pouvez être très-sûr qu'on vous a menti grossièrement *ou que vous avez voulu me sonder*. Du reste je ne réponds que de moi [1]. »

1. Le Roi au comte de Broglie, 6 février, 3 avril 1767. Boutaric, I, p. 354, 358. — Le comte de Broglie au Roi, 18 août 1768. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — Le Roi au comte de Broglie, 28 août 1768. Boutaric, I., p. 404 ; II, p. 369.

Il n'y avait plus qu'à obéir et le comte, assez tristement, dut reprendre ce chemin qui ne menait nulle part, mais qui n'était pas aussi exempt d'*intrigues* et de *tracasseries* que le roi voulait bien le dire. Il monta même en grade dans l'échelle de ses dignités imaginaires. Ce fut lui désormais qui dut, prenant la place de Tercier, recevoir tous les paquets des mains du directeur des postes Janel, puis de son neveu d'Ogny qui lui succéda, préparer toutes les réponses, les faire passer sous les yeux du roi, par l'intermédiaire des deux valets de chambre, Lebel et Guimard. En un mot, il devenait le vrai ministre des affaires étrangères du cabinet secret.

Il est assez curieux de savoir en quoi consistait, à cette époque, le personnel de ce département de contrebande ; avec le temps, il s'était assez étendu. Presque dans chaque poste diplomatique un peu important, soit le chef de mission, soit un des secrétaires ou un agent inférieur, y était affilié. C'était : à Constantinople, M. de Vergennes ; en Hollande, le marquis d'Havrincourt ; en Suède, le baron de Breteuil, tous les trois ambassadeurs. Ce dernier, ayant quitté la Russie, à la suite du mécontentement causé par sa conduite lors de l'avénement de Catherine, était remplacé à Saint-Pétersbourg, pour son rôle secret, par le consul Rossignol, agent très-intelligent, à qui sa situation subalterne permettait

de tromper plus aisément l'œil vigilant de Catherine. A Londres, notre vieille connaissance, le chevalier d'Éon, rentré momentanément dans le devoir, remplissait avec esprit la tâche de correspondant et de nouvelliste. A Genève, poste d'observation qui n'était pas sans importance, le comte de Broglie fit envoyer Hennin qui ne pouvait plus reparaître à Varsovie, et son premier soin fut en même temps de renouer quelques fils avec la Pologne et de rentrer en relations avec le chargé des affaires, Gérault, qu'il connaissait de longue date. Vienne et Naples ne furent pourvus que plus tard[1].

Lorsque, grâce à ces relations variées qu'il était chargé de ramener à un centre unique, le comte eut pris connaissance de la situation générale de la France et de l'Europe avec plus de détail et aussi plus d'ensemble qu'il n'avait pu le faire jusqu'alors, quelque tristes que fussent déjà ses pressentiments, il trouva que la réalité les dépassait encore. Ce n'était pas sur la Pologne seulement, c'était sur tout le Nord et sur tout l'Orient que Catherine et Frédéric étendaient leurs mains désormais étroitement unies. En Suède, par exemple, dans ce petit royaume, vieil ami de la France, auquel sa position dominante dans la Baltique donnait une importance exceptionnelle, ces deux alliés tentaient

[1] Boutaric, II, p. 449 et suivantes.

exactement la même opération qu'à Varsovie. Là aussi une constitution anarchique, inaugurée pendant la minorité du successeur de Charles XII, avait anéanti le pouvoir royal, remis le gouvernement à une diète composée de quatre Chambres, elles-mêmes divisées en plusieurs factions hostiles. Le pays était en proie à des agitations incessantes ; mais les ministres de Russie et de Prusse avaient ordre d'entretenir avec soin ces discordes, et, par un article de traité secret, les deux grandes puissances s'étaient engagées à maintenir ces lois insensées avec autant de scrupule que le *liberum veto* polonais. Il était évident que, sur ce point comme sur l'autre, la domination absolue dans le présent et le démembrement en perspective étaient le but de leurs efforts combinés. En y intéressant l'ambition rivale du Danemark, les puissances alliées avaient établi leur influence à Copenhague sans contestation, et tenaient ainsi dans leurs mains tous les passages de la mer du Nord. A Constantinople, la vieille inimitié des Turcs contre les Russes ne permettait pas à la czarine de dominer aussi facilement ; elle avait réussi, cependant, grâce encore au concours de Frédéric, à endormir complétement l'indolent héritier des Osmanlis, et, jusqu'à la veille de l'élection de Stanislas, elle avait persuadé au divan qu'aucune atteinte ne serait portée par elle à l'équilibre du Nord.

Enfin, à Vienne même, le prestige du génie et de la gloire se faisait sentir. Marie-Thérèse, sans doute, restait fidèle à l'alliance française, chef-d'œuvre de sa politique et rêve de sa jeunesse ; mais elle n'était plus seule maîtresse, elle venait d'associer à son pouvoir son fils Joseph, devenu à la mort de son père roi des Romains et empereur d'Allemagne. A l'imagination d'un jeune prince brûlant de s'illustrer, l'alliance d'un roi vieilli comme Louis XV et d'une nation abandonnée par la victoire, comme la France, ne disait plus rien. Frédéric, au contraire, se présentait à ses regards fascinés moins comme l'ennemi de sa race que comme le modèle héroïque proposé à tous les souverains. Il était trop pressé de l'imiter pour avoir longtemps goût à le combattre. Pour peu qu'à Berlin ou à Saint-Pétersbourg, on eût l'habileté de l'appeler en tiers dans les conseils où se méditait le remaniement de la carte européenne, il était clair qu'il ne résisterait pas longtemps à la tentation de prendre place à côté des favoris de la Renommée et de la Fortune. La France était donc menacée d'un complet isolement, au moins dans le nord de l'Europe. Les anciens alliés s'étaient détachés d'elle, les nouveaux songeaient à l'abandonner ; après avoir perdu l'empire de la mer par le traité de Paris, elle allait disparaître entièrement de la moitié du continent européen.

C'était le résultat même qu'avait prévu et que n'avait cessé de prédire, depuis dix ans, le comte de Broglie. J'ai trop bonne opinion de son patriotisme pour croire qu'il se consolât par une misérable satisfaction d'orgueil du chagrin d'avoir été trop bon prophète. Mais un malin sentiment auquel je ne réponds pas qu'il fût complétement insensible, ce fut le plaisir de voir, tout à coup, le duc de Choiseul, éclairé enfin par l'expérience, revenir brusquement à la politique qu'il avait jusque-là méprisée, courir après les influences secondaires qu'il avait découragées ou dédaignées et repartir dans cette voie nouvelle avec tout autant d'ardeur que dans la contraire, mais aussi avec toute l'inexpérience d'un nouveau converti et malheureusement à une heure bien tardive.

Je viens de dire en effet que ce fut à peu près à ce moment que ce ministre inconstant reprit des mains de son cousin Praslin, qu'il renvoya à la marine, le portefeuille des affaires étrangères. Quel fut le motif de ce nouveau changement de poste? Était-ce l'effet de la mobilité naturelle de son imagination, ou bien soupçonnait-il que la situation extérieure devenait assez grave pour mériter toute l'attention d'un premier ministre?

Quoi qu'il en soit, il n'eut pas exercé quelques jours ce nouveau pouvoir qu'il sembla ouvrir les yeux sur

le péril qu'il avait obstinément méconnu jusque-là. Ce fut le danger que courait la Suède qui lui donna l'éveil. Le baron de Breteuil, agent clairvoyant, qui, après avoir vu préparer la trame à Saint-Pétersbourg, voyait les fils se développer à Stockholm, poussa un cri d'alarme. Choiseul aperçut alors, avec cette promptitude de coup d'œil qui n'était égalée que par la légèreté de sa pensée, le redoutable réseau dont les mailles enserraient déjà Varsovie et allaient s'étendre sur tout le Nord. Concevoir et agir était tout un pour cette nature ardente. Sans perdre un moment, il adressa au baron de Breteuil une grande dépêche dogmatique où il établissait théoriquement que la France n'avait aucun intérêt plus pressant que de relever en Suède le pouvoir monarchique, et de mettre un terme à cette administration *métaphysique*, *démocratique* et *platonique* qui résultait des pouvoirs partagés entre les quatre états de la diète, et qui ne pouvait convenir qu'à des *peuples composés de véritables sages de la Grèce*. Il engageait donc son ambassadeur à réunir sans tarder autour du roi les débris du parti français, pour arriver, par leurs efforts communs, à rendre au plus tôt à la couronne l'autorité que la diète précédente lui avait enlevée. Il indiquait même très-clairement que ce n'était qu'à cette condition que le roi de France pourrait continuer à aider de ses subsides, comme il le faisait depuis un

temps immémorial, soit le gouvernement de la Suède, soit ses partisans[1].

C'était un langage bien nouveau pour le même ministre qui avait établi naguère, sur le même ton doctrinal, à propos de la Pologne et dans des circonstances tout à fait analogues, que l'anarchie dans les États du Nord était tout à l'avantage de la France, qu'il fallait se garder d'y toucher et au besoin même l'entretenir artificiellement. Aussi, quand le comte de Broglie eut connaissance de ce langage si différent de celui qui l'avait autrefois désespéré, il ne put s'empêcher de sourire un peu de ce beau zèle et d'insinuer avec quelque signe d'incrédulité qu'il n'était peut-être pas facile d'aller si vite en besogne.

« Je crains, écrivait-il, qu'il ne soit pas aussi facile de relever l'influence de la France dans le Nord, que M. le duc de Choiseul le pense : le parti qu'il a pris est plein de force et de dignité; mais de savoir si c'était sitôt le cas de l'arborer et s'il n'y a pas un peu de précipitation dans cette démarche, c'est ce que je ne voudrais pas décider. » Et au baron de Breteuil il écrivit, plutôt pour le modérer que pour le pousser en avant avec trop d'ardeur : « Je compte, dit-il,

1. Voir cette dépêche entière déjà publiée dans Flassan : *Diplomatie française*, t. VI, p. 562 et suivantes. V. Geoffroy, *Gustave III et la Cour de France*, t. I, p. 50 et suivantes.

qu'avant de recevoir cette lettre, vous aurez réfléchi mûrement au degré d'autorité qu'on peut donner à un roi de Suède, et si le roi actuellement régnant serait assez ferme pour maintenir celui qu'on lui aurait procuré ; si la reine aurait de la fidélité et de la constance dans les engagements qu'elle prendrait envers vous. Tous ces objets méritent une sérieuse considération de votre part [1]. »

Effectivement, quand le baron de Breteuil commença à sonder le terrain dans le sens qu'on lui avait indiqué, il vit se dresser devant lui toute la méfiance que la conduite de la France depuis dix années avait inspirée à tous les partis. Le roi Adolphe, prince indolent et timide et, de plus, propre beau-frère du grand Frédéric, ne parut se soucier que médiocrement de se mettre en campagne, sur une parole qui ne méritait pas beaucoup de foi, et avec le risque d'encourir le déplaisir de son redoutable parent. La reine Ulrique, à la vérité, qui avait un peu du sang fraternel, témoigna un instant l'intention de profiter de l'occasion pour sortir de tutelle. Mais Frédéric, s'en étant aperçu au ton de sa correspondance, lui fit savoir « que la fierté qui était une vertu à la guerre, était un vice capital en politique, et que Leurs Majestés suédoises, n'ayant pas d'armée à con-

1. *Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères. 1er juin, 15 septembre 1766.

duire au feu, devaient savoir se conformer aux circonstances. Vous comprenez, ajouta-t-il, combien il serait sensible à mon cœur et dur au vôtre de vous voir un jour réduite, à Berlin, avec toute votre famille, à me demander un asile, pour n'avoir pas voulu suivre les conseils que me dicte ma tendre amitié. » Sur quoi tout fut dit : les royaux époux, ne voulant rien tenter dans leur propre intérêt, personne ne voulut être plus royaliste qu'eux, et la diète, convoquée peu de temps après, déclara sans opposition, à la face du baron de Breteuil, dans un de ces ordres du jour qu'on appelait *ses testaments*, qu'on devait avoir les plus grands égards pour la France et maintenir avec elle une bonne intelligence, mais que Sa Majesté suédoise ne devait ni faire ni écouter aucune proposition tendant à rétablir l'ancien système d'union entre la France et la Suède[1].

Repoussé de ce côté, ce fut vers Constantinople que le duc de Choiseul tourna ses regards. Les vues ambitieuses léguées par Pierre le Grand à ses héritiers étaient bien connues du divan, et les projets de la Russie y étaient vus avec jalousie. Rien n'était donc si naturel que de chercher, comme fit Choiseul, à provoquer de ce côté une diversion pour occuper la

1. Geoffroy, *Gustave III*, t. I, p. 45-46. — Flassan, *Diplomatie française*, t. VI, p. 560.

Russie sur ses derrières et détourner de la Suède et de la Pologne une partie au moins de son attention et de ses forces. Mais là aussi il était bien tard pour y songer, et surtout il n'aurait pas fallu avoir découragé, dix années durant, un auxiliaire dont tôt ou tard on pouvait avoir besoin. Or, la Turquie ne pouvait oublier que, dans le traité de 1756, Bernis, et après lui Choiseul, tout entiers à l'*enthousiasme* (comme disait alors le comte de Broglie) de la nouvelle alliance, n'avaient pas daigné prendre une précaution, ni réclamer une garantie en sa faveur. Le souvenir de cette indifférence injurieuse restait gravé dans la mémoire de tous les ministres turcs. A la vérité, la diplomatie secrète, par l'organe de M. de Vergennes, s'épuisait depuis dix ans aussi à atténuer cette impression : elle ne cessait de répéter que cette insouciance de la France n'était qu'extérieure, et qu'au jour du besoin, on verrait que son intérêt pour la Turquie n'avait cessé qu'en apparence. Ses assertions à cet égard étaient même si nettes que, quand Choiseul voulut donner dans le même sens des instructions à M. de Vergennes, le comte de Broglie put dire au roi : « Les instructions sont toutes faites, on n'a qu'à prendre celles que nous n'avons cessé d'envoyer par la voie secrète : il ne se peut rien de plus fort ni de plus pressant. » Mais précisément parce que ce langage était tenu depuis longtemps à l'oreille sans

qu'on eût vu aucun effet le suivre, quand il fut tenu publiquement au nom du ministre, il ne produisit qu'une impression médiocre. De plus fins que les ministres turcs se seraient perdus dans ces contradictions, et de moins méfiants auraient hésité comme eux à provoquer un formidable ennemi tel que Catherine, sur la foi d'une politique à double face comme celle de Versailles. M. de Vergennes ne fut donc pas, au premier moment, plus heureux que M. de Breteuil, et malgré tous ses efforts, il ne devait réussir à faire sortir les Turcs de leur inertie que lorsque l'incendie fut si bien allumé en Pologne qu'il n'était plus temps de l'éteindre[1].

C'était donc toujours là, en effet, c'était à cette malheureuse Pologne qu'il fallait revenir. C'était là, sur ce terrain ingrat et instable, mais le seul pourtant où on pût s'établir, qu'il fallait organiser les résistances contre les ambitions russes et prussiennes. Aux yeux du comte de Broglie, dont la ténacité était la qualité aussi bien que le défaut et qui ne perdait jamais courage, l'œuvre, bien que déplorablement compromise, n'était pas encore tout à fait désespérée et le plan à suivre pour la reprendre, le seul possible, était, suivant lui, assez

1. Le Roi au comte de Broglie. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères (1767 et 1768) — *passim.* — Mémoire remis par M. de Vergennes sur la politique de France en Turquie. Boutaric, I, p. 373 et suivantes.

simple. Du moment où le roi Stanislas était tombé dans la disgrâce de la Russie, où l'élu de Catherine était en querelle avec elle et où le favori avait perdu la faveur, il n'y avait plus à hésiter. C'était autour du roi qu'il fallait grouper la résistance. Quels que fussent les griefs de la France contre les Czartoriski et leur neveu, quels que fussent les torts de ces imprudents seigneurs contre la liberté de leur patrie, il fallait se hâter de mettre ce passé en oubli pour réunir autour du pouvoir légal le faisceau des forces nationales. Devant un pouvoir régulier, constitué par elle-même, appuyé par une nation unie, la Russie pouvait encore hésiter : au lieu qu'elle n'aurait pas même de combat à livrer pour venir à bout d'un peuple divisé et en insurrection contre son souverain. Le comte ne balança donc pas à conseiller d'envoyer sur-le-champ un ambassadeur qui reconnût solennellement Poniatowski et lui prêtât l'appui moral des puissances occidentales ; cet agent serait chargé de travailler à l'œuvre d'une réconciliation patriotique entre le roi et ses anciens adversaires. Ce plan était développé dans la correspondance du comte avec Louis XV en des termes d'une véritable éloquence :

« Mon plan, disait-il, est le plus facile à exécuter, le moins dispendieux et le plus équitable (mérite bien précieux pour Votre Majesté) qu'on puisse se proposer. Il consiste, Sire, à dire au roi de Pologne : « Vous êtes

» sur le bord d'un abîme, d'où il est difficile de vous
» tirer, pour avoir suivi les conseils les plus iniques,
» et avoir employé des moyens contraires à vos ser-
» ments et aux constitutions du pays que vous gouver-
» nez. Abandonnez vos perfides engagements, promettez
» de bonne foi de gouverner avec justice et de travail-
» ler au bonheur de la nation qui vous a choisi pour roi.
» A ces conditions, le Roi, mon maître, dira l'ambassa-
» deur de Votre Majesté, vous accordera sa protection
» et même son amitié, et me chargera de vous réconci-
» lier avec cette nation à laquelle il s'est toujours
» intéressé... » Le même ministre ou ambassadeur devrait
dire aux Polonais : « Cessez, messieurs, de vous déchi-
» rer entre vous ; bannissez toute idée de ressentiment
» ou d'animosité ; recevez les regrets du prince qui vous
» gouverne de s'être laissé entraîner par de mauvais
» conseils, et d'avoir trop écouté la voix de la recon-
» naissance pour une puissance qui l'a aidé à monter
» sur le trône. Le Roi, mon maître, veut bien vous servir
» de médiateur avec ce prince, et vous garantir qu'à
» l'avenir les lois et les constitutions seront respectées,
» que tout sera remis dans l'ordre et que la liberté
» reprendra sa vigueur ; ne vous laissez pas aller au
» désir de la vengeance et à l'inconstance de changer de
» roi. Vos élections sont trop susceptibles de troubles et
» il est trop difficile de vous accorder entre vous sur le

» choix : il l'est au moins autant de le faire agréer aux » puissances étrangères qui, souvent par intérêt et par » une politique mal entendue, veulent traverser vos vues. » Celles de la France ne tendent qu'à votre bonheur et » à votre tranquillité, et le Roi ne vous demande d'au- » tre prix de l'intérêt qu'il vous témoigne que celui » qu'il trouvera dans la part qu'il prendra à votre bon- » heur..... » Je ne sais, Sire, si j'ai bien rendu mes idées, et si je me laisse éblouir, mais il me semble qu'un pareil langage est fait pour persuader..... » Et, à ces hautes considérations, il ajoutait en touchant le point sensible pour un gouvernement aussi obéré que celui de Louis XV : « Ce qu'il y aurait de plus avantageux à ce plan, c'est qu'il n'est susceptible d'aucune dépense [1]. »

Dans la pensée du comte de Broglie, l'ambassadeur qui pouvait tenir un pareil langage était-il désigné? Était-ce lui-même, qui, reparaissant en Pologne après dix années, eût été par sa seule présence le symbole de l'union patriotique en même temps que la preuve évidente du retour de l'amitié de la France? Son infa-

1. Le comte de Broglie au Roi, 17 nov. 1768. (*Correspondance secrète. Ministère des affaires étrangères.*) — Cette lettre est postérieure, par sa date, au moment de l'histoire où ce récit est parvenu; mais elle résume si bien les considérations présentées au roi par le comte de Broglie que j'ai cru pouvoir la déplacer sans inconvénient.

tigable ardeur lui suggéra-t-elle réellement la pensée de reprendre, dans la maturité de l'âge et dans de si tristes conditions, la tâche qui avait séduit sa jeunesse? Je serais vraiment tenté de le penser et même de soupçonner que quelques ouvertures indirectes furent faites auprès de Stanislas-Auguste, pour l'avertir de l'appui qu'était disposé à lui prêter l'ancien ennemi de sa famille. Je crois même que le pauvre monarque dans l'embarras reçut cette insinuation sans trop de déplaisir. Je ne puis expliquer qu'ainsi deux faits assez singuliers : l'un, le choix que fit le comte de Broglie comme agent principal de la correspondance secrète du même général Monnet, qui avait si mal manœuvré à Varsovie, et qui ne pouvait avoir d'autre titre à cette confiance que ses anciennes relations avec les Czartoriski; l'autre, une faveur inattendue qui fut faite à la famille de Broglie par Poniatowski lui-même. Le jeune abbé de Broglie, devenu évêque de Noyon, fut proposé à Rome pour le premier chapeau de cardinal dont disposait la couronne de Pologne. A la vérité, ce n'était que l'accomplissement d'un ancien engagement pris par Auguste III; mais tant de changements s'étaient opérés depuis lors que personne ne s'attendait à voir la promesse confirmée par son successeur.

Madame Geoffrin prétendit même plus tard que ce fut cette faveur mal placée qui perdit son fils adoptif.

Elle assurait qu'elle avait été chargée par Choiseul de demander la même dignité pour l'archevêque de Cambrai qui appartenait à sa famille, et que le ministre fut offensé de voir préférer à son parent le frère de son rival. Je ne sais quelle valeur il faut attribuer à ce propos de la vieille dame, qui aimait à se donner de l'importance, et je ne soupçonne pas Choiseul d'avoir obéi à un sentiment aussi puéril. Mais quel qu'ait été le motif, toujours est-il qu'il ne se pressa pas d'opérer à Varsovie le même changement d'attitude auquel il s'était prêté si facilement ailleurs. On ne put ramener tout de suite sur ce point les deux diplomaties secrète et officielle à la même ligne de conduite. Aucun ambassadeur ne fut envoyé à Poniatowski, et, pendant toute l'année 1767, la France ne donna aucun signe de vie en Pologne.

La conséquence fut que, ne recevant ni direction ni promesse d'appui, le parti patriotique de Pologne continua à s'agiter à l'aventure, n'écoutant que les conseils de la colère et du désespoir. Plusieurs même des membres égarés de ce malheureux parti, voyant Poniatowski tombé dans la disgrâce de sa protectrice, eurent l'idée, aussi imprudente que coupable, de se rapprocher à leur tour de la Russie, faisant ainsi la même faute qu'ils avaient si amèrement reprochée à leur adversaire. Catherine les reçut avec une bienveillance per-

fide, promit aux proscrits le retour dans leur patrie et la réintégration dans leurs dignités, et alla jusqu'à faciliter la formation dans la ville de Radom d'une confédération qui mit à sa tête le jeune prince Radziwill. Devant cette coalition inattendue, le roi perdit courage et demanda grâce. Il témoigna humblement à l'ambassadeur russe, le prince Repnin, le repentir d'avoir conçu, ne fût-ce qu'un jour, une velléité d'indépendance et promit d'en passer par où on voudrait. Catherine alors, au comble de ses vœux, tenant tous les partis à discrétion, les ayant tous compromis, tous plongés dans une confusion inexprimable, jeta le masque et daigna dicter ses volontés.

Dans une diète tenue à Varsovie au mois d'octobre 1767, l'altier Repnin signifia en son nom l'ordre d'admettre les dissidents à toutes les dignités politiques, sauf la couronne qu'elle voulait bien conserver exclusivement aux catholiques. La plupart des nonces avaient signé d'avance l'engagement de ne s'opposer en aucun point aux volontés de l'ambassadeur. Plusieurs cependant, l'évêque de Cracovie, entre autres, et le palatin de cette province, ayant fait entendre quelques murmures d'opposition, furent enlevés par un escadron de cosaques et conduits nuitamment en Sibérie. Après quoi la diète enregistra les ordres de Catherine, et Voltaire put lui écrire avec admiration : « Vos soins

généreux pour établir la liberté de conscience sont un bienfait que le genre humain doit célébrer ; mais je serais bien attrapé si Votre Majesté n'était pas d'accord avec le roi de Pologne... : j'imagine que vous vous entendez tous deux comme larrons en foire, pour le bien du genre humain. » A la vérité, Choiseul ne pensa pas absolument comme Voltaire, et il écrivait au marquis d'Ossun, son ami, ambassadeur en Espagne, le 2 novembre 1767 : « Les seules nouvelles de l'Europe sont les violences inouïes que la Russie exerce en Pologne : il n'y a pas d'exemple moderne d'un despotisme consommé sur une nation libre avec autant d'éclat. »

Pendant quelques mois, la stupeur régna en Pologne. Mais on n'étouffe pas si aisément les sentiments enracinés dans l'âme d'une nation courageuse. Pendant que les grands seigneurs restaient accablés sous le poids de leurs fautes, une sourde mais profonde indignation se répandait dans les couches inférieures de la population, en particulier dans les rangs de cette petite noblesse qui, ne s'étant ni amollie ni éclairée au contact de l'Europe, n'avait rien perdu ni de sa passion farouche d'indépendance ni de l'ardeur naïve de ses croyances.

Le 2 févier 1767, une confédération, d'abord composée de huit gentilshommes seulement, tous obscurs, se forma en Podolie, dans la petite ville alors peu connue de *Bar*, pour la défense de la foi nationale avec

cette devise : *Aut vincere aut mori pro religione et libertate*. Le drapeau de la confédération portait un crucifix et l'image de la sainte Vierge : la solde devait être, disait l'acte de confédération, confiée à *Dieu et à la Providence*. Chacun devait s'engager à rester sous les armes jusqu'à ce que la religion fût rétablie. En peu de jours, le mouvement se répandit avec une incroyable rapidité ; les insurgés, réunis au nombre de plusieurs milliers, prirent confiance en eux-mêmes et envoyèrent demander des secours, au nom de l'humanité offensée, à Versailles d'une part, et à Constantinople de l'autre.

Au premier moment, ce mouvement spontané, dans lequel ne figurait aucun des noms considérables qu'on était accoutumé depuis des siècles à voir mêlés aux révolutions du Nord, n'excita chez les meilleurs amis de la Pologne qu'une pitié un peu dédaigneuse. Dans l'état de l'opinion européenne, une croisade entreprise pour la foi, sous le drapeau de la sainte Vierge, n'excitait aucune sympathie ; et les philosophes la criblèrent de leurs railleries. D'ailleurs, bien que les confédérés se fussent engagés à n'exercer aucun mauvais traitement contre les dissidents, une guerre à la fois civile et religieuse allumée dans des pays semi-barbares ne pouvait guère ne pas donner lieu à des actes de cruauté fanatique. Il y en eut de part et d'autre,

de la part des dissidents qui résistèrent, comme des catholiques qui se défendaient : la lutte prit bientôt un caractère sanglant et atroce. Puis, il faut bien convenir qu'il y avait quelque chose de singulier à voir des croisés, pour leur premier acte, implorer les secours des Turcs, et Voltaire avait beau jeu à s'en amuser. Enfin, l'idée de déchaîner sur ce pays déjà dévasté des horde des mécréants ne rassurait pas les gens réfléchis.

Le comte de Broglie lui-même, bien que si difficile à décourager, n'espéra rien, au commencement, de cette levée de boucliers : « Ce que vous me mandez, écrivait-il à Gérault, de la confédération commencée sur les frontières de Moldavie et de l'Ukraine, ne promet pas de grands effets. Si cette confédération était réellement formée avec quelque puissance, elle aurait choisi des chefs accrédités par leur sagesse, par leurs dignités ou par leurs richesses. Mais puisqu'il n'y a rien dans ce goût-là, il est naturel de prévoir qu'elle ne servira qu'à augmenter les malheurs des mécontents, et à les priver de quelques ressources dont ils auraient pu faire un meilleur usage en prenant mieux leur temps... Quoique réunis sous l'étendard de la religion dominante, les confédérés n'auront probablement pas meilleur sort que les croisés dont les fastes des siècles passés nous ont transmis les pertes et les malheurs. » Puis il demandait ce que pensait son ami Mokranowski : « Ce vertueux et

courageux patriote se contenterait-il de ne point participer aux iniquités dont il est le témoin sans chercher à s'y opposer de concert avec la plus saine partie de la nation? Si le courage l'abandonne, je désespère absolument du sort de la Pologne, parce qu'il n'y a pas de symptôme plus alarmant pour une nation, ni de plus sûre indication de sa ruine, que lorsqu'il ne reste aux vertueux citoyens et aux patriotes zélés que le parti de la retraite et du silence [1]. » Effectivement, Mokranowski se tenait à l'écart, et même, au premier moment, sur les instances du roi Stanislas, il consentit à se rendre auprès des confédérés pour leur conseiller d'ajourner au moins une tentative qui pourrait amener la dernière catastrophe. Cette conduite lui valut les accusations de trahison que, dans les temps de crise violente, les partis ardents prodiguent si aisément aux conseils de la modération.

Un seul politique, en Europe, ne jugea pas si tristement de cette tentative sans espoir et se montra disposé dès le premier jour à lui prodiguer les encouragements. Qui le croirait? ce fut Choiseul.

De tous les changements de front auxquels il avait habitué ceux qui traitaient avec lui, celui-là sans doute fut le plus inattendu. La veille, quand une étincelle d'es-

1. Le comte de Broglie à Gérault. 20 février, 27 mai 1768. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

pérance restait encore, il s'était décidé à ne rien faire; le lendemain, quand tout était perdu, il se trouva prêt à tout risquer. Le concours qu'il n'avait pas voulu prêter à un gouvernement régulier, en possession de quelque puissance défensive, l'intérêt qu'il n'avait jamais témoigné, pas même au père ni au frère de la dauphine, il offrit tout cela d'un coup, presque sans condition, à une insurrection généreuse, mais qui n'était que la suprême convulsion de l'agonie. Cette autorité du nom de la France qui, interposée à temps, aurait pu assurer à ses vieux alliés de sérieuses garanties, il la mit en avant seulement le jour où on ne pouvait douter qu'elle fût méconnue.

L'évêque de Kaminiek, envoyé par les insurgés, trouva à Versailles les portes ouvertes; on lui promit, non, à la vérité, des secours militaires, mais des subsides. Un agent secret, le chevalier de Taulés, dut aller s'aboucher avec les confédérés; un autre, le baron de Tott, fut expédié en Crimée pour soulever les Tartares; enfin, à Constantinople, les instructions les plus pressantes furent de nouveau envoyées, et comme on se défiait de M. de Vergennes, qui ne paraissait pas beaucoup compter ni sur la bonne volonté ni sur la puissance de la Porte, un nouvel ambassadeur, le comte de Saint-Priest, fut désigné pour le remplacer. « M. de Choiseul prend le mors aux dents », écrivait le comte de Broglie

au roi en apprenant cette série de résolutions empreintes d'une agitation un peu fébrile [1].

Évidemment, à la dernière heure, le duc de Choiseul se sentait pris pour dupe et faisait un effort désespéré pour se dégager des liens dans lesquels il s'était laissé enlacer. Quelque faible que fût, dans ces conditions, le secours du nom de la France, il n'en fallait cependant pas davantage pour exalter des espérances aussi aveugles que celles des confédérés. Le mouvement insurrectionnel de Pologne reçut donc des nouvelles favorables envoyées par l'évêque de Kaminiek une puissante impulsion. Ceux qui avaient hésité se décidèrent, et la haute noblesse ne voulut pas plus longtemps rester en arrière en fait de patriotisme. Elle suivit l'élan qui lui venait d'en bas, à peu près comme nous avons vu, de nos jours et sous nos yeux, la noble émigration polonaise s'associer, sans beaucoup d'espoir, et souvent la mort dans l'âme, aux insurrections populaires qu'elle avait d'abord vainement tenté de prévenir.

Ce qui acheva de monter les têtes, ce fut la détermination que prit enfin la Porte, sous l'impulsion chaque jour plus active de M. de Vergennes, et avant même l'arri-

1. Le comte de Broglie au roi, 27 novembre 1768. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — Voir pour les détails de la mission de M. de Saint-Priest et ses relations avec la diplomatie secrète, la *Correspondance* de cet ambassadeur avec Louis XVIII, publiée par M. de Barante.

vée de M. de Saint-Priest. Une violation de territoire insignifiante opérée par les troupes russes servit de prétexte à une déclaration de guerre qui débuta très-brusquement par l'arrestation du ministre de Catherine, Obreskoff, à Constantinople. Catherine, qui ne s'y attendait pas, parut un instant troublée, et tous les incrédules purent alors penser qu'ils avaient désespéré trop tôt de la cause de la justice.

L'espoir était trop naturel à l'esprit du comte de Broglie pour qu'il échappât longtemps à cette contagion. « Je ne serais pas étonné, écrivait-il au roi, si la nation polonaise prouvait qu'elle ne méritait pas le mépris que ses voisins et même les ministres du dernier règne avaient inspiré d'elle à toute l'Europe. » Par un reste de prudence cependant il continuait à insister, par l'intermédiaire de Gérault, auprès de ses anciens amis pour qu'ils évitassent de rompre immédiatement avec le roi Stanislas, et pour que leurs troupes se tinssent sur une sage réserve. Il suffisait, suivant lui, d'inquiéter les forces russes, d'arrêter leurs excursions, de gêner leurs mouvements, mais sans les chercher en bataille rangée, et d'attendre que la Turquie eût mis ses forces en ligne pour leur venir en aide par une utile diversion [1]. Louis XV seul, avec cette

1. Le comte de Broglie au roi, 11 avril 1769. — Le comte de Broglie à Gérault, 30 juin, 1er septembre 1768. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

perspicacité qui était un don naturel chez lui, et qui se rencontre souvent chez les caractères indolents, — parce que, ne s'intéressant vivement à rien, le calme et le sang-froid leur sont faciles, — ne fut pas un instant dupe de l'illusion universelle. Il écrivait, le 30 novembre 1768, au général Monnet, qui lui transmettait les lettres du comte de Broglie : « Les Turcs vont décider du sort de la Pologne ; mais je crains qu'elle ne soit ruinée de toute façon [1]. »

C'était le roi qui voyait juste. Peut-être si les Turcs eussent été en mesure d'agir promptement et si, comme le dit Frédéric dans ses mémoires, « on eût vu tomber la foudre en même temps que gronder le tonnerre » ; si les confédérés, prudemment conduits, eussent laissé, comme le leur conseillait le comte de Broglie, porter à leurs alliés tout le poids de la guerre en se bornant à inquiéter les derrières des armées russes, quelque heureux résultat eût pu être atteint. Mais les Turcs mirent six mois à se préparer, et, en attendant, les confédérés agirent à l'aventure et s'exposèrent sans nécessité à la fureur des troupes russes. Les Cosaques Zaporogues, lâchés dans les plaines de l'Ukraine, répandirent partout la terreur, se livrèrent à d'horribles massacres, et, avant le printemps de 1769, les débris de la confédération

1. Le roi au général Monnet, 13 novembre 1768. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

étaient déjà réduits à se réfugier sur le territoire ottoman.

L'entrée en campagne des troupes turques n'eut lieu qu'à ce moment. Catherine avait eu le temps de se reconnaître, et alors commença cette série de victoires qui a illustré à jamais le règne de cette femme illustre et donné à la Russie la grandeur politique et militaire dont elle jouit encore aujourd'hui. La prise d'Azof, de Choczim, de Bender, la soumission complète de la Moldavie et de la Valachie, enfin la destruction de la flotte turque dans les eaux de Tchesmé, anéantirent pour jamais, avec le prestige de la puissance musulmane, les dernières espérances de la liberté polonaise.

Ces victoires rapides eurent une autre conséquence plus funeste encore. Évidemment l'espoir du duc de Choiseul, en précipitant ainsi le cours des événements, au risque de lancer de nouveau la France et l'Europe dans les horreurs d'une guerre générale, avait été de triompher par cet entraînement des indécisions dont il apercevait les symptômes dans les conseils du cabinet de Vienne. Pour raffermir de ce côté l'alliance française ébranlée, il comptait sur la vieille jalousie qui ne pouvait permettre à un souverain autrichien de laisser grandir sans obstacle la puissance russe sur les rives méridionales du Danube. Ce calcul fut cruellement déçu. Tant qu'il ne s'agit que des libertés de la Pologne, le vieux Kaunitz se montra indécis, in-

différent, renfermé dans un cauteleux égoïsme, se raillant même du coin des lèvres de la soudaine ardeur qui s'était emparée de l'âme de Choiseul. Il ne commença à s'émouvoir que lorsque la marche triomphale de l'armée russe menaça l'existence même de l'empire turc. Mais alors ce ne fut ni vers la Pologne déjà écrasée ni vers la France impuissante et décriée que ses regards furent soudainement appelés. Une intervention inespérée ouvrit à la politique autrichienne, pour sortir d'embarras, une issue sur laquelle Choiseul n'avait pas compté. Ce fut le moment que choisit Frédéric pour faire porter des paroles à son ennemi héréditaire, et ce coup de partie lui valut une victoire diplomatique supérieure à aucune de celles qu'il avait remportées sur le champ de bataille.

L'astucieux conquérant, continuant à prêter son appui en Pologne aux intrigues de la Russie, refusant de recevoir aucun émissaire des confédérés et se déclarant contre eux en toute occasion, n'en fit pas moins savoir à Joseph, à Kaunitz, puis à Marie-Thérèse elle-même, qu'il partageait leur inquiétude sur la prépondérance acquise par Catherine. Il offrit de venir en aide à l'Autriche pour prévenir l'entier écrasement de la Porte. Cette proposition servit de prétexte d'abord au jeune empereur pour aller trouver son héros de prédilection à Neiss dans une entrevue sans apparat, puis au chancelier lui-même, pour ouvrir à Neustadt une conférence

où ce vieux ministre se rendit en personne. Frédéric sut parler le langage qui convenait à chacun. Avec Joseph, il unit habilement le ton de bienveillance protectrice que lui permettaient l'âge et la gloire et la déférence extérieure que le margrave de Brandebourg devait au chef du Saint-Empire; il poussa la coquetterie jusqu'à revêtir l'uniforme autrichien et à s'écrier, en voyant défiler les bataillons de grenadiers hongrois que le jeune empereur avait pris plaisir à former lui-même : « Quels soldats! on croirait voir des enfants de Mars! » Avec Kaunitz, il traita d'égal à égal, comme il convenait à deux vieux politiques et à deux hommes de sens qui voulaient épargner au monde les maux qu'allaient lui causer l'ambition d'une souveraine barbare et la légèreté d'un ministre étourdi, *un petit maître,* comme il se plaisait à appeler Choiseul (*ein minister gecke*). Il eut même soin (c'est le chancelier qui le racontait plus tard lui-même avec une naïve vanité) de laisser Kaunitz parler à peu près tout seul, et quand il l'eut entendu développer longtemps les avantages que la paix du monde retirerait de la bonne intelligence des deux grandes puissances d'Allemagne : « C'est parler comme un sage, dit-il; voilà mon catéchisme politique. » Bref, il fut convenu qu'il offrirait sa médiation à Saint-Pétersbourg pour terminer la guerre, pendant que l'Autriche en ferait autant à Constantinople; et il

partit, devenu en réalité, dans cette circonstance critique, le fondé de pouvoirs de la monarchie autrichienne auprès de Catherine.

La conversation alla-t-elle plus loin? Frédéric fit-il entendre que, si on refusait de donner à Catherine victorieuse des satisfactions suffisantes, au sud de ses États, il fallait les lui laisser chercher ailleurs, à l'ouest, par exemple, dans ces plaines de la Pologne déjà désolées par l'anarchie, et qui semblaient d'elles-mêmes appeler la conquête? Ajouta-t-il que là on pourrait donner, sans inconvénient, carrière à l'ambition russe, parce que là il y avait place pour tout le monde, et que chacun, en s'y prenant à temps, pourrait s'y faire une part à sa convenance? Tous les historiens l'affirment, Kaunitz l'a toujours nié. J'incline à penser que Kaunitz a dit vrai, ce qui ne veut pas dire que l'histoire ait tort de rapporter à ces mystérieuses conférences l'origine de la participation de l'Autriche à la spoliation qui se préparait. Il est des occasions où l'intérêt, pour se faire entendre, n'a besoin d'emprunter le secours d'aucune voix humaine, et des tentations dont on parle d'autant moins qu'elles viennent plus naturellement à la pensée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la suite de ces entrevues, la Pologne, déjà foulée par les armées russes, se vit, de plus, cernée par un cordon de troupes prussiennes sous le prétexte, si souvent

employé en diplomatie, de prévenir la contagion des maladies que la misère et la pourriture des champs de bataille propageaient rapidement dans l'intérieur du pays. L'Autriche saisit en même temps cette occasion pour s'emparer, à titre provisoire, à la vérité, d'une bande de territoire contestée depuis longtemps entre la Hongrie et la Pologne.

Enfin, au même moment, par une disposition qui semblerait contradictoire, mais qu'il est aisé d'expliquer, la confédération fugitive fut poliment invitée à se réfugier sur le territoire autrichien, où on l'accueillit avec faveur, sans aller pour cela jusqu'à la reconnaître comme le gouvernement régulier de la Pologne. L'Autriche la tenait ainsi sous la main pour traiter avec elle ou la livrer, suivant que la Russie se montrerait plus ou moins exigeante dans l'usage de sa victoire [1].

Le bruit de ce rapprochement de sinistre augure arriva à Choiseul par tous les échos, surtout par le cri

1. Tous ces détails des entrevues de Neiss et de Neustadt sont donnés d'après les documents authentiques des archives de Vienne, par le chevalier d'Arneth, dans le 8e volume de l'*Histoire de Marie-Thérèse*, publiée en 1877. On y voit la preuve du véritable enchantement que causa au vieux politique autrichien l'habile conversation de Frédéric. Marie-Thérèse seule se douta un peu qu'on s'était moqué de son ministre. « Tout s'est bien passé, écrivait-elle, et mon digne Kaunitz (*mein werther Kaunitz*) est satisfait... Pourvu qu'il n'ait pas été ridicule ! (*Maria-Theresa's letzte Regierung's Zeit*, 8e vol., page 580.)

d'effroi des patriotes polonais, et porta au comble l'état d'effervescence morale qui égarait déjà son jugement. Contre les événements, qui marchaient d'un pas régulier, mais fatal, dans la voie que lui-même il avait tant contribué à leur tracer, il s'obstina à réagir avec une énergie désespérée. Tout lui manquait à la fois; il résolut de suppléer à tout par l'activité et l'audace. Il entassa en quelques mois une suite d'actes décousus et téméraires qui n'attestaient que le désordre de son esprit.

La confédération polonaise était dispersée, bannie; elle venait même de rompre le dernier lien qui l'unissait à un pouvoir régulier, en proclamant la déchéance de Stanislas. Ce fut le moment que Choiseul saisit pour recevoir à peu près officiellement son ambassadeur, le comte Wielhorski et lui envoyer un officier français chargé de réunir les débris de ses forces et d'en prendre le commandement. Vienne s'éloignait visiblement de nous. L'ambassadeur de France dans cette cour fut rappelé et un autre agent envoyé à qui fut donné carte blanche pour renouer à tout prix les fils brisés de l'alliance.

Ce nouvel agent eut pour instruction de mettre en œuvre tout ce qui pouvait flatter les sentiments de Marie-Thérèse, et surtout les faiblesses de son amour maternel, la seule passion féminine à laquelle ce grand cœur fût accessible. Elle avait quatre filles à établir, et

cherchait à les élever toutes au rang royal. Pour l'une d'elles, la couronne de Pologne pourrait-elle la séduire? On lui offrirait de remplacer Poniatowski par le duc de Saxe-Teischen, mari de l'archiduchesse Christine. La plus jeune, Marie-Antoinette, venait déjà d'être placée sur les marches du trône de France par son mariage avec le nouveau dauphin. Si cette perspective paraissait encore trop éloignée à l'impératrice-reine, on pourrait lui faire entendre que Louis XV, malgré son âge et sa santé corrompue par la débauche, serait disposé à contracter un second mariage et à faire choix de l'aînée des princesses, Élisabeth, la seule à qui on n'eût pu encore trouver un époux digne de son rang. C'est par ces ressources de toutes sortes, combinées à la hâte, que Choiseul se flattait de balancer auprès de Marie-Thérèse les suggestions plus pratiques que Frédéric soufflait à son oreille.

Enfin une difficulté ayant éclaté en ce moment entre l'Espagne et l'Angleterre, au sujet d'une garnison à établir dans les îles Falklands, Choiseul ne balança pas à pousser le cabinet de Madrid à des mesures provoquantes qui auraient rendu inévitable une guerre dans laquelle la France, en vertu du Pacte de famille, eût certainement été engagée. Ce dernier acte, si imprudent dans l'état de pénurie militaire et financière auquel la France était réduite, ne peut s'expliquer

absolument que par le désir de brouiller toutes les cartes et l'espoir de trouver, sans bien savoir comment, dans le désordre général, quelque moyen de sortir d'une inextricable difficulté.

Ce qu'il y a non sans doute de plus singulier en soi, mais de plus intéressant pour le récit qui nous occupe, c'est que dans ce suprême effort tenté par Choiseul pour échapper à tout prix aux conséquences de ses propres fautes, il se vit conduit (fut-ce par instinct ou par calcul? je ne puis le dire) à appeler à son aide précisément les mêmes instruments dont la diplomatie secrète se servait contre lui depuis quinze années. Pour la négociation à la fois délicate et ridicule qu'il s'agissait de tenter à Vienne, ce fut Durand qui fut choisi. Pour les secours à envoyer en Pologne, ce fut avec Mokranowski qu'on traita. Ce digne patriote, si souvent éconduit dans ses ambassades précédentes, se vit tout à coup accueilli, dans un voyage qu'il vint faire en France, avec des égards inaccoutumés. On discuta avec lui tous les moyens de venir au secours de la confédération expirante, et ses projets furent adoptés, tels qu'ils étaient arrêtés et rédigés par le comte de Broglie dans des conférences à peine secrètes et que Choiseul pouvait tout au plus faire semblant d'ignorer. Enfin, quand il s'agit de désigner un officier supérieur pour aller mettre à exécution ces

plans de campagne, celui qui reçut cette marque de confiance fut un soldat de fortune déjà connu par son esprit aventureux et plein de ressources. Dumouriez (c'était le nom qu'il portait et qu'il devait rendre plus tard si fameux) arrivait de Corse, où Choiseul l'avait employé dans les guerres civiles qui précédèrent la conquête de cette île. Mais dès sa jeunesse il avait été lié avec la famille de Broglie, que son père avait servie dans la guerre de Sept ans, et depuis son retour il vivait dans une familiarité habituelle avec le comte. Dès qu'il sut qu'on l'envoyait en Pologne, il demanda à consulter sur l'état des partis dans ce malheureux pays l'ancien ambassadeur qui s'y était distingué, et Choiseul, après quelque hésitation, y consentit.

Enfin quand la guerre avec l'Angleterre devint menaçante, ce fut au comte de Broglie lui-même que Choiseul s'adressa pour demander un avis sur les chances de succès et les moyens d'exécution d'un projet de descente en Angleterre. C'était presque convenir qu'il savait à quels travaux le comte s'était déjà livré à ce sujet, et l'aveu même fut tout à fait complet quand il trouva bon que le comte employât, pour préparer les notes qui lui étaient demandées, le concours de ce même La Rozière dont le nom avait figuré dans les démêlés avec le chevalier d'Éon et dont la politique secrète, six ans auparavant, s'était servi pour le même travail. Quand ce

nom fut prononcé devant le duc de Choiseul, il tressaillit bien un peu; puis se reprenant : « Au fait, dit-il, je sais que cet officier s'est déjà occupé de ce genre de recherches, en 1763, quoique je ne lui aie jamais parlé. M. de Guerchy nous en a touché quelque chose : il y avait du d'Éon dans tout cela. » Et il passa outre sans insister davantage [1].

Évidemment, les deux politiques se rapprochant, les hommes qui les représentaient, quelles que fussent leurs répugnances, se rapprochaient aussi instinctivement; que le roi eût dit un seul mot, et les deux diplomaties n'en faisaient plus qu'une. Mais ce mot, qui d'ailleurs serait venu trop tard, ne fut pas dit.

Dumouriez raconte, dans ses Mémoires, l'entretien qu'il eut avec Choiseul à la veille de son départ et les

1. Le roi au comte de Broglie, 6 juin 1765. Boutaric, I. p. 410.— Le comte de Broglie au roi, 12 avril, 22 août, 1er septembre 1765. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)— Dumouriez. Mémoires, liv. I, ch. 7. — Mémoire remis à MM. de Muy et de Vergennes, par le comte de Broglie, 1er février 1775. Papiers de famille.

Le comte de Broglie, en rendant compte au roi de toutes ses relations avec le duc de Choiseul, témoigna toujours une vive inquiétude sur les soupçons que le ministre manifesta au sujet de ses rapports avec le roi. Cette inquiétude était évidemment exagérée. Choiseul avait renoncé à empêcher des rapports dont il n'avait pas grand'chose à craindre. Je ne suis pas certain que le comte de Broglie ne feignit pas lui-même plus d'alarmes qu'il n'en éprouvait pour décider le roi à renoncer à une dissimulation devenue inutile.

vives couleurs sous lesquelles le ministre aux abois lui représenta l'embrasement général qu'il allait provoquer en Europe. C'est une scène très-bien décrite et dont La Fontaine eût fait volontiers un supplément à sa fameuse fable du pot au lait. C'était la confédération polonaise ressuscitée et réorganisée qui devait allumer l'incendie et sauver la Turquie de l'étreinte des Russes. Si le roi de Prusse s'avisait de s'en mêler, l'Autriche ne pouvait manquer de lui tenir tête ; la Saxe viendrait à la rescousse dans l'espoir de reconquérir une couronne pour un de ses princes ; la Suède était prête pour une réaction monarchique. Avant une année, on serait en mesure de prendre l'Angleterre par surprise. Choiseul débita tout cela sans perdre son sérieux et avec une grande animation.

Le jeune officier entra avec ardeur dans ces vastes pensées auxquelles il trouva *autant d'énergie que de clarté*.. Le lecteur ne sera peut-être pas absolument de son avis; mais il conviendra que cet entraînement était plus excusable chez un soldat qui cherchait fortune et chez le héros futur d'une révolution que chez le premier ministre d'une vieille monarchie : « Comptez sur moi, dit le jeune homme tout exalté ; je vous promets de travailler *en grand*, *en très-grand*. — Partez donc tout de suite, dit le duc ; je ne vous donne pas d'instructions. — Je vous défie bien de m'en donner,

reprit l'autre avec une bonhomie railleuse ; vous ne savez pas plus que moi ce qu'il y a à faire. »

Le duc partit d'un éclat de rire, et, la conversation se continuant sur ce ton de familiarité, Dumouriez crut s'apercevoir, à quelques mots qui échappèrent à son interlocuteur, qu'en bouleversant ainsi de propos délibéré toute l'Europe, il avait encore quelque autre pensée que de venir en aide à la liberté polonaise. Il songeait à faire dans l'esprit du roi une diversion utile contre les intrigues dont il était assiégé au même moment de l'intérieur, de la cour et du ministère.

A ce propos, Dumouriez crut devoir renouveler quelques avertissements qu'il lui avait déjà donnés sur l'appui que ses ennemis trouvaient auprès de la nouvelle maîtresse du roi, la comtesse du Barry : « Je le sais bien, mon ami ; mais que veux-tu ? » reprit le duc avec ce tutoiement qui était alors la marque un peu dédaigneuse de la bienveillance des grands seigneurs, « le roi a besoin de maîtresses. C'est égal, cette coquine me donne de l'embarras ! »

Tout fier de ces confidences, Dumouriez partit et tint parole : il opéra *en grand*, et même en *très-grand*. De son chef, et sans attendre aucun ordre, il écrivit au prince Charles de Saxe, qui avait autrefois possédé la Courlande et en avait été privée par Catherine, qu'ayant les choses les plus importantes à lui communiquer sur

la Pologne, mais ne pouvant se détourner pour passer à Dresde, il priait Son Altesse d'avoir la complaisance de venir au-devant de lui à Munich, où il serait à un jour fixe. A Munich, il arriva lui-même sans être annoncé chez le ministre de France, le comte de Follard, et, lui exhibant un mot du duc de Choiseul, il le pria de le conduire tout droit chez l'électeur de Bavière. Il y trouva bien en effet le prince Charles, qui s'était rendu en toute hâte à son appel, et, sans hésiter, il déclara au prince qu'envoyé par la France auprès de la confédération polonaise, il allait lui faire rendre son duché de Courlande, mais c'était à la condition que le prince fournirait un contingent de deux mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie, lesquels d'ailleurs ne lui coûteraient pas cher, car ils seraient payés par la France. Le jeune prince tout ébloui, et voyant une couronne au bout de l'effort qui lui était demandé, offrit de signer tout de suite un engagement en règle. « N'en faites rien, » dit le négociateur improvisé; « tout cela n'est encore que dans ma tête ».

Après quoi il se rendit à l'arsenal, acheta vingt mille fusils qui durent être embarqués sur l'Inn et de là sur le Danube pour être transportés jusqu'à Bude. Puis il passa encore à Munich huit grands jours, le plus agréablement du monde, dit-il, dans une cour charmante; et à ceux qui demandaient son nom, il répondait qu'il était un renégat qui allait passer dans l'armée

turque. Il manda le tout à Choiseul qui approuva tout.

A Vienne, il entra de même à l'improviste (toujours le billet du duc de Choiseul à la main) dans le cabinet du nouveau ministre, M. Durand, demandant à voir tout de suite l'impératrice, l'empereur et le chancelier. « Durand, dit Dumouriez, était un diplomate fort empesé, très-honnête homme, mais froid et maladroit. » On juge quelle surprise désagréable causèrent à un homme de ce naturel des façons cavalières et bruyantes si éloignées de son caractère. On le voit d'ici, ce semble, toisant d'un œil méfiant ce nouveau collègue qui lui tombait des nues et qui n'était ni régulièrement expédié par le ministère, ni initié aux précautions méticuleuses du secret royal. Il lui demanda communication de ses instructions. Dumouriez répliqua qu'il n'en avait pas. Durand se récria et déclara qu'il ne pouvait pas le laisser continuer sa route sans nouveaux ordres. Dumouriez jura qu'il continuerait, bon gré mal gré, et l'altercation dura quelques jours. Enfin, pour trancher le différend et satisfaire, dit Dumouriez, ce galant homme, il fut convenu que Durand suppléerait à l'*oubli* du duc de Choiseul et rédigerait lui-même une instruction.

Le lendemain, Durand arrive avec son papier en règle dont il veut donner lecture. Le document commençait par cette phrase un peu gauche : « La saison de la

moisson étant celle qui est le plus favorable... » Dumouriez se met à rire, et, sans en entendre davantage, prend le papier et le serre dans sa poche, sans le lire. Cinq jours après, il part avec deux Polonais qui étaient venus le chercher dans leur costume national, mais qui ne savaient pas un mot de français et avec lesquels il dut s'expliquer dans un latin fabriqué pour la circonstance. C'est dans cet équipage qu'il arriva à Eperiès, petite ville placée à la limite de la Hongrie et de la Pologne où s'étaient retirés, dans tout le désordre d'une armée en déroute, les derniers soutiens de la liberté polonaise et où ils continuaient, malgré les malheurs publics et sous le drapeau de la religion, à donner le spectacle de toutes les folies, de toutes les rapines et de toutes les débauches familières à cette aristocratie corrompue.

On le reçut à merveille (c'est toujours Dumouriez qui parle), parce qu'on croyait qu'il apportait de l'argent. Quand on sut qu'il arrivait les mains vides, le désappointement fut général, et peu s'en fallut qu'on ne le priât de tourner bride immédiatement. Il tint pourtant tête à l'orage, fit entendre raison à quelques gens de sens et de courage qu'il rencontra, et, grâce à une activité intelligente, réussit à établir un peu d'ordre autour de lui. Il passa ainsi trois mois faisant des plans de campagne et même de constitution pour la Pologne, tirant des lettres de change sur la France,

enrégimentant des ingénieurs, des officiers d'état-major, des canonniers, des artilleurs que Choiseul lui envoyait et qui étaient il en convient lui-même, la *créme* des aventuriers. Il attendait, pour tenter une action sérieuse, la première secousse de l'ébranlement européen, qui lui avait été annoncée.

Au lieu de ce signal espéré, la nouvelle qu'il reçut par le dernier courrier de 1770 fut celle de la chute du duc de Choiseul, renversé du ministère en même temps que tiré d'embarras par une révolution de palais.

CHAPITRE VIII.

LE PARTAGE DE LA POLOGNE.

1771 — 1773

Causes de la chute du duc de Choiseul. — L'influence de madame du Barry y a eu moins de part qu'on ne l'a cru. — Embarras inextricables dans lesquels ce ministre s'était mis à l'intérieur comme à l'extérieur. — Ses ennemis en profitent et madame du Barry leur vient en aide. — La cour et la société se partagent entre le ministre et la favorite. — Le comte de Broglie ne prend pas de parti décidé. — Sa conversation avec madame du Barry qui cherche à se faire initier au secret.—Le comte de Broglie répond assez gauchement et informe le roi de cet entretien. — Disgrâce et renvoi du premier ministre. — Le roi ne le remplace pas immédiatement et donne l'intérim au duc de La Vrillière. —Le comte de Broglie et le duc d'Aiguillon sont les concurrents désignés pour la succession.—Le comte essaye de mettre à profit la correspondance secrète pour assurer le succès de ses prétentions. — Il donne des avis au roi sur la politique intérieure. — Entretien avec le duc d'Aiguillon. — Silence affecté du roi. — Inconvénients de l'intérim ministériel pour la politique étrangère. — Le prince héréditaire de Suède vient à Paris demander l'appui de la France contre Frédéric. — Il est appelé au trône par la mort de son père et attend vainement, avant de repartir, le choix d'un ministre des affaires étrangères. — Situation critique de Stanislas de Pologne.— Frédéric insiste à Vienne pour un traité de partage.—Marie-Thérèse et Joseph sont alarmés de la chute de Choiseul et craignent que la France ne retourne à son ancien système politique.—Le

comte de Mercy, ambassadeur à Paris, fait part de ses inquiétudes au comte de Broglie en le priant d'en parler au roi.—Le roi se décide à nommer un ministre et fait choix du duc d'Aiguillon. — Désappointement et dépit du comte de Broglie. — Il dissimule et félicite le duc d'Aiguillon. — Incertitude de la politique de d'Aiguillon. — Il rappelle Dumouriez, mais continue à reconnaître et à secourir la confédération de Bar. — Envoi du cardinal de Rohan comme ambassadeur à Vienne.—Inconvénients de ce choix.—Marie-Thérèse prend le cardinal en déplaisance.—D'Aiguillon achève de s'aliéner l'impératrice par des avances indiscrètes faites à Frédéric. — Mercy informe de nouveau le comte de Broglie de l'irritation croissante de Marie-Thérèse. — Le roi averti ne s'en inquiète pas. — Partage de la Pologne. — Surprise affectée de dépit de d'Aiguillon qui s'en prend au cardinal de Rohan. — Désolation du comte de Broglie. — Il conseille cependant de ne pas rompre l'alliance autrichienne. — Soulèvement de l'opinion contre cette alliance.—Le roi demande au comte de Broglie un exposé général de la situation des relations extérieures. — Le comte se fait aider dans ce travail par un commis disgracié du ministère, nommé Favier. — Caractère et antécédents de ce personnage. — Ses relations avec le prince Henri de Prusse. — Favier prépare un travail intitulé : Considérations raisonnées sur l'état de l'Europe, dont les deux premières parties sont remises au roi.

La chute du duc de Choiseul demeure célèbre, dans l'histoire du XVIIIe siècle, comme l'occasion de la première manifestation d'opinion publique qui se soit prononcée avec éclat contre un acte de l'autorité royale. Comme il est dit que tout, dans le triste règne de Louis XV, porte un caractère de chronique scandaleuse, une version généralement accréditée attribue uniquement au caprice d'une favorite de bas étage le renversement de ce ministre populaire. De même que madame de Pompadour passe pour l'unique auteur du changement opéré dans la politique étrangère en 1756,

madame du Barry, à son tour, porte toute la responsabilité de la révolution ministérielle de 1771.

J'ai démontré ce qu'il y avait sinon de faux, au moins d'exagéré dans la première opinion. Il m'en coûte de prendre deux fois la cause de clientes de même espèce, et je ne veux pas plus décharger complétement devant la postérité madame du Barry que madame de Pompadour, ni surtout justifier le roi de France d'avoir ouvert deux fois l'oreille à ces basses influences. Mais outre que la vérité est toujours bonne à savoir, et que les plus grands criminels ont droit à la justice, il importe aussi à la moralité de l'histoire de reconnaître que si la Providence, pour le châtiment des peuples, abandonne parfois le pouvoir à d'indignes mains, elle ne permet pourtant pas à de si vils instruments de devenir la cause première et véritable des grandes révolutions politiques.

La vérité est qu'au moment où le duc de Choiseul quitta le ministère, il avait amené les affaires à l'intérieur comme à l'extérieur dans un défilé d'embarras inextricables, dont, si son pouvoir eût duré quelques jours de plus, il lui eût été impossible de sortir. Au dehors, on était à la veille d'une guerre générale où, dès le premier jour, on aurait trouvé en ligne, devant soi : l'Angleterre avec Pitt, qui vivait encore ; la Prusse commandée par Frédéric, la Russie par Catherine, et en cherchant

bien, on ne pouvait espérer d'opposer à ce front de bataille que l'Autriche froide et mécontente et la Turquie déjà écrasée. Le péril d'une telle aventure n'échappait pas à l'œil de Louis XV, dont le jugement, je l'ai déjà fait remarquer, était d'autant plus perspicace que son indolence naturelle le préservait de toute passion. Que devait-il penser, quand, parmi les causes qu'on faisait valoir pour l'entraîner dans de tels hasards, on lui parlait du salut de la Pologne, cet intérêt autrefois cher à la France, mais dont ces mêmes conseillers lui avaient, pendant dix ans, fait un devoir de se désintéresser avec un sang-froid cruel? Quelle opinion devait-il avoir de ceux qui, après avoir laissé tomber dans l'abîme, d'un œil indifférent, cette ancienne alliée de la France, essayaient aujourd'hui de l'en tirer lorsqu'elle en avait touché le fond? Quand Choiseul lui proposait d'envoyer dans un coin reculé de la Podolie de grosses sommes d'argent et un corps de troupes, pouvait-il oublier que la veille encore il était obligé, lui, le roi de France, de recourir à des artifices pour faire passer à Varsovie, par une voie inconnue, quelques maigres subsides destinés à de vieux amis? Et quel jugement ce brusque revirement lui suggérait-il sur la capacité et la prudence de son ministre?

A l'intérieur, Choiseul était également amené par

une nécessité de même ordre à se donner à lui-même un démenti non moins complet. Le conflit engagé depuis le commencement du règne entre la royauté et les Parlements, atteignait en ce moment le plus haut degré d'exaspération: toutes les cours de justice, liguées ensemble, accablaient le roi de leurs remontrances, auxquelles le roi en son conseil répondait par des édits de jussion et des lits de justice : après quoi la magistrature répliquait elle-même en refusant de siéger et en interrompant le cours des opérations judiciaires. Le moment était venu où il fallait de deux choses l'une: ou consentir à une révolution dans l'État qui aurait transformé les parlements en assemblées délibérantes, ou briser à jamais la résistance de ces grands corps par un acte éclatant d'autorité. Lequel de ces partis décisifs pouvait convenir à Choiseul? Il avait été longtemps l'idole et l'appui des parlements, dont il avait satisfait tous les ressentiments par la proscription des Jésuites; mais, malgré ses caresses pour les idées nouvelles, il n'avait en lui l'étoffe d'un ministre ni révolutionnaire, ni même réformateur et n'était nullement préparé à changer la constitution de l'État; il n'y avait même jamais songé. D'ailleurs, c'était surtout au sujet des nouveaux impôts que le roi voulait faire enregistrer pour subvenir au déficit du Trésor que s'exerçait la résistance des parlements: c'était dans la défense du

contribuable contre les exigences du fisc, que ces derniers vestiges de la représentation nationale cherchaient la source de leur popularité. Or, de tous les ministres qui tiraient à vue sur le trésor appauvri, aucun n'y faisait des appels plus larges et plus fréquents que Choiseu qui aimait par nature la prodigalité et l'éclat, et qui d'ailleurs travaillait avec un zèle louable à réparer l'armement détruit de la France. A tout moment, il demandait de l'argent aux surintendants des finances; tous n'avaient pas la franchise un peu cynique de l'abbé Terray, mais tous lui répondaient en substance, comme ce grand exécuteur des hautes œuvres du fisc, que l'argent ne se trouvait que dans la poche des particuliers et qu'il fallait bien se décider à l'y chercher et contraindre les parlements à l'y laisser prendre de gré ou de force. Par conséquent, Choiseul était réduit ou à quitter le pouvoir faute de moyen de vivre, ou à s'associer à des coups d'autorité qui ne lui auraient pas permis de rester le favori de l'opinion populaire.

Ses ennemis, et ils étaient nombreux, avaient l'œil ouvert sur ses difficultés et les voyaient avec une satisfaction croissante se resserrer pour ainsi dire autour de lui et l'amener à une alternative où il devait périr. Ce n'était pas d'hier qu'ils avaient prévu ce résultat. Depuis longtemps, le parti religieux, où même les hommes qui, sans esprit de parti, étaient sincèrement attachés à

la religion et à la royauté, ne se faisaient pas faute d'annoncer qu'à force de courtiser les parlements et les philosophes, il finirait par être victime lui-même de la conspiration qu'il favorisait entre les vieux et les nouveaux ennemis de l'autorité royale. Les politiques attachés aux vieilles traditions diplomatiques disaient, de leur côté, que le jour arriverait où, après avoir privé la France de ses anciens alliés, elle serait abandonnée par les nouveaux, et se trouverait seule en face d'une Europe moitié hostile et moitié indifférente. Tant que ces griefs, qui dataient de l'avénement de Choiseul, n'étaient que des prévisions lointaines, madame de Pompadour avait bien pu empêcher l'expression d'en arriver aux oreilles du roi. Mais la voix de l'évidence parlait maintenant trop haut, et pour qu'elle se fît entendre, il n'était pas même nécessaire qu'une nouvelle maîtresse, se mettant du parti des mécontents, leur ouvrît la porte secrète du cabinet royal.

Encore le secours inattendu que les opposants trouvèrent chez madame du Barry ne leur vint-il en aide que malgré cette ignoble alliée elle-même et à son corps défendant. S'il y a une chose certaine, c'est que ce fut Choiseul qui provoqua madame du Barry. Quand cette vile et insignifiante créature fut tirée de l'obscurité par un caprice, trop heureuse d'être sortie de la fange et du néant, elle ne songeait nullement à jouer un rôle poli-

tique. Si on l'eût laissée jouir sans trouble du fruit inespéré de sa beauté, si on eût laissé le roi assouvir jusqu'au dégoût sa fantaisie, jamais cette intrigue de débauche vulgaire n'aurait produit une révolution ministérielle.

Ce fut Choiseul et ses fidèles qui se déclarèrent ses ennemis, qui jetèrent les hauts cris et dénoncèrent à la France, et même à l'Europe, dans quelles basses régions le roi avait été chercher l'objet de ses nouvelles amours. L'indignation était légitime et le scandale n'était que trop justifié. Mais était-ce bien à Choiseul, au favori de madame de Pompadour, à parler si haut ? Sans doute la parité n'était pas exacte, et en passant de la femme du fermier général Lenormant à la fille Lange, le roi descendait plusieurs degrés dans l'échelle de l'immoralité et de l'indécence. Mais ces chutes graduelles ne sont-elles pas dans la nature même de ces honteuses faiblesses ? Comment ! Choiseul, qui n'était ni naïf ni austère, ne savait-il pas qu'en ce genre, l'âge dégrade les âmes qu'il ne corrige pas, et que, de toutes les formes du désordre, la débauche sénile recherche volontiers les plus répugnantes ? C'est une triste vérité que madame de Pompadour n'ignorait pas, puisque c'était elle-même qui avait formé avec soin les pourvoyeurs des plaisirs du roi et les avait engagés dans le genre de recherches qui leur fit rencontrer

madame du Barry. Après avoir étudié si docilement à pareille école, Choiseul n'avait guère le droit de se montrer difficile. Je gagerais qu'il ne s'attendait pas lui-même à le devenir et que si on lui avait prédit, quelques années auparavant, qu'il quitterait le pouvoir par pudeur et par excès de scrupule sur les bonnes mœurs, cet horoscope l'aurait fait sourire. S'il trouva à propos cette porte de sortie honorable, à un moment où il était déjà perdu à peu près sans ressource, il faut voir là un trait de cette heureuse fortune qui ne l'abandonna jamais, même dans sa disgrâce. Il y eut ce jour-là encore, suivant l'expression de son amie la maréchale de Beauvau « de l'étoile dans sa vie et dans sa réputation [1]. »

Quoi qu'il en soit, la lutte une fois engagée entre la favorite et le premier ministre, on sait quels en furent les incidents dramatiques. Pour la honte de la noblesse française, après avoir trouvé un gentilhomme ruiné pour épouser madame du Barry, lui donner son nom et la faire comtesse, on trouva aussi une solliciteuse de qualité pour la présenter à la cour, et à partir de cette scandaleuse cérémonie de la présentation, la cour elle-même fut partagée en deux camps; ceux qui se

1. Cette phrase de la maréchale de Beauvau est tirée d'un portrait du duc de Choiseul fait par cette dame dans une conversation de mademoiselle Necker (madame de Staël) qui en avait pris note dans un journal où je l'ai retrouvée.

refusaient et ceux qui consentaient à frayer avec la grande dame de nouvelle fabrique. Toutes les coteries de Versailles se divisèrent par la moitié. Dans le ministère, Choiseul resta seul à bouder fièrement avec Praslin, en face du secrétaire d'État La Vrillière, du surintendant Terray et du chancelier Maupeou, qui se montrèrent accommodants pour le nouveau caprice royal. Le parti religieux hésita entre ses scrupules et ses ressentiments. Pendant que les pieuses filles du roi se voilaient le visage d'indignation, le duc de La Vauguyon, moins délicat sur le choix des moyens, entrait hardiment dans le boudoir de la déité galante pour y plaider la cause des Jésuites.

Mais nulle part la division ne fut plus profonde et ne trancha plus dans le vif que dans le petit groupe choisi où vivaient côte à côte le duc de Choiseul et le comte de Broglie. Là ce fut réellement comme dans l'Évangile, la sœur qui s'éleva contre le frère et la fille contre la mère. A la vérité, Choiseul eut la satisfaction de voir sa sœur et sa femme, qui vivaient d'ordinaire assez mal ensemble, prendre ce jour-là en commun sa cause : l'une, la duchesse de Grammont, avec toute la hauteur de la fierté blessée; l'autre, l'aimable *grand-maman*, avec l'indignation candide d'une âme honnête. Mais il n'en fut pas de même des deux maréchales de Mirepoix et de Beauvau, belles-sœurs aussi, dont

l'une se fit presque la dame de compagnie de madame du Barry, tandis que l'autre ne lui adressait ni un regard ni une parole. La maréchale de Luxembourg flottait entre deux, son passé ne lui permettant pas d'être trop délicate sur le chapitre de la vertu. Quant à madame du Deffand, elle tâchait aussi de mettre la paix entre ces éléments aux prises; non que de cœur elle ne fût toute aux Choiseul, mais une pension de six mille livres qu'elle tenait de Marie Leckzinska et qu'elle touchait encore sur la cassette du roi ne lui permettait de rompre en visière avec aucune puissance. Aussi ne ferma-t-elle sa porte à aucun des deux partis, pas même au plus notoire des amis de madame du Barry et des ennemis de Choiseul, le duc d'Aiguillon.

Ce neveu de Richelieu revenait à ce moment même de Bretagne, où il avait eu, avec les États et les parlements de cette province, une querelle demeurée célèbre par les réquisitoires de La Chalotais. Le Parlement de Paris le poursuivait de ses arrêts. Il n'en fallait pas davantage pour le désigner aux bonnes grâces de la favorite et le mettre à la tête de la croisade antiministérielle. Madame du Deffand n'en fit pas moins bon accueil tant à lui qu'à sa mère, avec qui elle était liée de longue date et qui était connue dans la coterie sous le sobriquet de la *grosse duchesse*.

Je serais fort curieux de savoir, mais je n'ai pas réussi

à découvrir quelle fut, dans ces querelles si vives engagées entre gens qui se rencontraient tous les soirs, l'attitude du comte de Broglie. Son embarras devait être assez grand; ses ressentiments, son ambition l'engageaient naturellement parmi les ennemis de Choiseul. Mais une famille austère veillait sur lui, et le digne maréchal qui, du fond de l'exil, n'avait pas permis à son oncle de plaider sa cause auprès de madame de Pompadour, n'aurait pas pardonné à son frère de devoir un retour de faveur à la protection de madame du Barry. J'ai grand'peur que, dans cette difficulté, le comte ne se soit comporté avec cette gaucherie trop habituelle aux honnêtes gens quand ils capitulent avec leur conscience, et qui leur fait perdre à la fois l'honneur d'une vertu inflexible et le profit de la complaisance.»

C'est là en particulier le caractère que je trouve dans la démarche que je lui vois faire pour obtenir, dans le commencement de 1770, par l'intermédiaire de la maréchale de Mirepoix, le gouvernement de Saumur. Cette faveur, à laquelle Choiseul se prêtait de mauvaise grâce, quoiqu'elle fût bien légère pour les services du comte et qu'on la lui eût fait longtemps attendre, fut enfin due à l'intervention de madame du Barry, sollicitée par la maréchale de Mirepoix. Il fallait bien aller faire ses remerciements. Le comte aurait bien voulu s'en tenir à quelques politesses banales, mais après les propos de circon-

stance, la dame, usant de ses droits de protectrice pour prolonger la conversation, lui dit tout d'un coup d'un air significatif : « Vous avez écrit au Roi, l'autre jour ? — Oui, répondit le comte, à propos du gouvernement d'Arras que M. de Choiseul m'offrait, et pour supplier le Roi de le changer pour un plus considérable. — Oh ! ce n'est pas cela, dit-elle, dont je parle, mais d'une autre lettre qui était accompagnée d'un gros paquet de dépêches ? » — Après quelques dénégations embarrassées, force fut de reconnaître que le roi, dès les premiers jours de sa nouvelle liaison, avait laissé pénétrer à madame du Barry le secret que, plus maître de lui dans sa jeunesse, il avait toujours dérobé même à madame de Pompadour. Il faut laisser le comte rendre compte dès le lendemain au roi de cette découverte avec une surprise à peine contenue par le respect :

« Ne pouvant plus douter, dit-il, que Votre Majesté ne lui ait montré ma lettre... je crus qu'il y aurait de la dissimulation inutile pour le secret de Votre Majesté et seulement propre à me faire passer pour un intrigant clandestin, si je persistais à ne pas convenir de la vérité. Je crus cependant devoir faire observer à madame du Barry combien elle m'embarrassait, puisque j'avais ordre de Votre Majesté de ne faire part à qui que ce soit de cette correspondance. J'ajoutai que ni madame de Pompadour, ni M. le duc de Choiseul n'en

avaient jamais eu connaissance, depuis dix-huit ans qu'elle durait, quoique par quelques soupçons l'un et l'autre eussent cherché à la pénétrer et m'eussent su très-mauvais gré de ne m'être pas fait un mérite auprès d'eux en la leur confiant : ce qui a été vraisemblablement cause de la persécution que j'ai subie de leur part. Je lui ai observé de plus que jamais aucun motif ne m'aurait engagé à en user différemment avec elle et que je croyais devoir lui représenter qu'il était convenable qu'elle gardât envers tout le monde le silence le plus exact à cet égard. Sans entrer dans aucun détail sur l'objet de cette correspondance, dont il me parut cependant qu'elle avait quelque connaissance, je me contentai de lui témoigner la satisfaction que j'avais de la voir jouir d'un degré de confiance que Votre Majesté n'avait jamais accordé à personne.

» Tel a été, Sire, le résultat de cette conversation qui m'a extrêmement embarrassé jusqu'à ce que j'aie su avec certitude que Votre Majesté juge à propos de laisser connaître à madame du Barry les ordres secrets qu'il lui a plu de me donner. Je supplie Votre Majesté de ne pas me laisser ignorer si elle daigne approuver la conduite que j'ai tenue, et de me prescrire celle que je dois tenir à l'avenir sur le même objet afin que je puisse m'y conformer. Je ne dois pas oublier d'ajouter encore à Votre Majesté que, dans la conversation, madame

du Barry me dit que la correspondance dont j'étais honoré me mettait à portée de dire bien des choses au Roi et que je lui ai répondu que je ne prenais jamais la liberté de l'entretenir que de ce qui faisait l'objet de ses ordres, et qu'il ne m'était pas arrivé de lui rendre aucun compte qui lui fût étranger. Je finis par la prier de faire le rapport de tout ce qui venait de se passer à Votre Majesté et de savoir si elle pourrait dans la suite me parler de la même manière sur laquelle je lui représentai de nouveau la nécessité du secret le plus absolu[1]. »

Rien n'était plus régulier, et, comme on dit en diplomatie, plus correct qu'un tel langage; mais je ne puis m'empêcher de croire que si un plus fin courtisan que le comte de Broglie (le duc de Richelieu par exemple, ou M. de Maurepas), s'était trouvé dans une pareille passe, il aurait pensé que la correction et la régularité, parfaitement à leur place dans les rapports d'un ambassadeur avec un ministre, l'étaient moins dans les relations, par elles-mêmes assez peu correctes, d'un agent secret du roi avec sa maîtresse. Il aurait deviné que madame du Barry n'était pas si avant dans la confidence du roi qu'elle le disait, et que tout se réduisait peut-être à une lettre qu'elle avait dérobée sur la table, comme peut le faire un enfant mal élevé, abusant des privautés qu'on

1. Le comte de Broglie au Roi. 20 mars 1770. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires etrangères.)

lui permet. Il aurait vu qu'elle s'essayait au rôle de femme politique et se serait bien gardé de la décourager dans cette tentative. Il n'aurait eu garde surtout de lui laisser voir tant de surprise et de terreur, de lui recommander la discrétion, ce qui était une manière assez désobligeante de faire entendre qu'un secret dont elle était dépositaire paraissait tombé en mauvaises mains. Il aurait fait semblant, au contraire, de trouver la chose toute naturelle, et de ne s'étonner en aucune manière que la maîtresse de cœur du roi fût aussi la maîtresse de ses pensées. Il aurait saisi ainsi l'occasion de lui faire entendre que le jour où le pouvoir serait donné à des gens bien appris, on saurait lui faire sa part. Ainsi se serait nouée, entre l'habile ambitieux et la favorite, une intrigue qui aurait pu les mener loin l'un et l'autre. Voilà la bonne fortune que le comte de Broglie aurait pu courir; mais si le scrupule empêchait de la suivre, au moins devait-il éviter la maladresse de faire rougir le ro de son ridicule entraînement. A tout prix, il fallait se garder de le mettre à la torture en lui demandant pédantesquement des instructions sur les conséquences d'un instant d'oubli, qu'une main respectueuse devait s'empresser de voiler. J'aperçois la trace évidente de l'humeur que ce procédé dut causer au roi dans le billet maussade que le comte reçut dès le lendemain :

« Madame du Barry avait vu votre lettre sur le gou-

vernement d'Arras : ce n'était pas un secret. A l'égard du gros paquet, elle le trouva sur ma table et voulut voir ce que c'était. Je ne voulus pas le lui montrer. Le lendemain, elle revint à la charge. Je lui dis que c'était sur les affaires de la Pologne, et que comme vous y aviez été ambassadeur, vous y aviez encore quelques relations dont vous me rendiez compte. Voilà tout ce que j'ai dit et fait. Je vois que vous avez été plus loin que moi. Je ne crois pas qu'elle le divulgue à M. de Choiseul. Il n'y a pas de mal à ce que vous avez fait [1]. »

Mais le dessous des cartes que nous savons était ignoré du public, et le comte de Broglie avait beau user maladroitement de ses bonnes chances, il était trop connu comme le rival de Choiseul, et le seul capable de le remplacer, pour qu'à mesure que les spectateurs voyaient diminuer le crédit de l'un, leurs regards ne se tournassent pas naturellement vers l'autre. Plus les deux partis, s'enferrant en quelque sorte, redoublaient l'un contre l'autre de bravades insolentes et de propos piquants, plus il semblait naturel que, si la balance pen-

1. Le Roi au comte de Broglie, 22 mars 1770. Boutaric, t. I, p. 407. La lettre porte, par erreur, 1769. Plus tard, le comte de Broglie, rendant compte au roi Louis XVI de toutes ses conversations avec son aïeul, disait : « La familiarité avec laquelle madame du Barry s'avisait de mettre la main sur les papiers de Sa Majesté a sûrement procuré quelques notions dont le Roi n'eût pourtant jamais convenu. » — Boutaric, t. II, p. 421.

chait en faveur des opposants, les deux cousins Choiseul fissent place aux deux frères de Broglie, qui, en fait de guerre comme de diplomatie, avaient exactement les mêmes prétentions et peut-être autant d'aptitude. C'est l'éventualité que, dès le mois de septembre 1770, Marie-Thérèse annonçait dans une lettre confidentielle à son ambassadeur à Paris, en lui recommandant, à lui, ainsi qu'à sa fille, la jeune dauphine, de ménager la famille de Broglie [1].

L'incident qui provoqua la crise finale rendit même le résultat espéré par les amis des Broglie encore plus vraisemblable : car on y retrouva ce caractère de mystère et de diplomatie clandestine dans lequel, à tort ou à raison, on se plaisait à reconnaître la main du comte de Broglie.

J'ai dit qu'un des principaux griefs exploités par les ennemis de Choiseul, c'était le conseil belliqueux qu'il avait donné à la cour d'Espagne dans ses différends avec l'Angleterre à propos de la prise des îles Falkland. « Jamais, disait-on à l'oreille du roi, l'Europe ne restera en repos tant que ce ministre inquiet continuera à l'agiter. » Sous l'influence de ces insinuations, le roi témoigna à Choiseul tant d'inquiétude et un si vif désir de maintenir la paix que le ministre, pour le calmer, fit

1. *Correspondance secrète* de Marie-Thérèse et du comte de Mercy publiée par d'Arneth. Paris 1874, t. I, p. 47.

passer sous ses yeux et proposa à Madrid plusieurs projets d'accommodement. Charles III ne voulut entendre à rien. On prit occasion de ces refus successifs pour affirmer de nouveau que les propositions conciliantes n'étaient qu'un leurre, et que Choiseul, par l'intermédiaire de l'ambassadeur, le marquis d'Ossun, qui était son ami particulier, détruisait lui-même l'effet des dépêches officielles dont il amusait le roi. Louis XV se refusant à croire à tant de duplicité, on l'engagea à se convaincre lui-même en faisant venir celui des principaux commis des affaires étrangères qui avait la correspondance du Midi.

C'était un vieillard considéré, l'abbé de La Ville, dont l'expérience était consommée et qui avait pris, dans le temps, une part active et heureuse aux négociations du traité d'Aix-la-Chapelle. On faisait cas surtout de son talent d'écrivain, qui lui avait valu un siége à l'Académie française, bien que ce genre de mérite ne puisse briller que d'un éclat tempéré dans les documents diplomatiques. Choiseul lui témoignait de la confiance, mais Choiseul avait un tort aux yeux de l'abbé, c'était de faire ses dépêches lui-même, ce qui ôtait à son premier commis l'occasion de mettre ses plus rares qualités en lumière. D'ailleurs, l'abbé était de trop vieille roche diplomatique pour ne pas garder un ressentiment secret contre celui qui, par son enthousiasme pour l'alliance autrichienne, avait renversé toutes les traditions du

métier. Mandé par le roi, il répondit, avec la finesse d'un vieux routier, qu'il ne pouvait se porter garant des intentions de son chef, celui-ci ayant l'habitude d'écrire de sa main bien des choses que personne ne voyait. Mais il y avait une manière bien simple de le mettre à l'épreuve : c'était que le roi lui ordonnât de lui préparer une lettre autographe, afin de déclarer à son cousin le roi d'Espagne que s'il ne s'arrangeait pas pour faire la paix, la France était résolue à ne pas le soutenir. On verrait d'après le ton plus ou moins net de la réponse si les propositions de paix déjà faites étaient de franc jeu. Le piége était adroit : car l'abbé savait que Choiseul venait d'expédier un nouveau projet d'arrangement à Madrid, et qu'il hésiterait à revenir sitôt à la charge, surtout sur un ton comminatoire.

Effectivement, le roi ayant fait venir le duc, lui enjoignit, avec ce tremblement du menton (dit le narrateur très-autorisé de cette scène, le baron de Besenval), « qui attestait toujours chez lui un trouble intérieur », de mettre un terme par une déclaration sans réplique aux incertitudes et aux espérances du roi d'Espagne. Choiseul répondit, comme l'abbé l'avait bien pensé, qu'un nouveau projet d'arrangement étant sur le tapis, il convenait d'attendre avant de faire une démarche nouvelle, afin de voir quel accueil serait fait à la première. A cette réponse, qui avait tout l'air d'un faux fuyant,

le roi rougit et ne répliqua rien; mais dès qu'il fut seul, il manda de nouveau l'abbé de La Ville et lui ordonna de rédiger sur son bureau la lettre telle qu'il l'avait conçue. La lettre faite, le roi la transcrivit, et le commis en se retirant comprit qu'il avait préparé lui-même l'ordonnance de révocation de son ministre [1].

Ce fut le 24 décembre seulement que Choiseul eut la notification officielle de sa disgrâce par un billet dont les termes sont restés fameux :

« Mon cousin, le mécontentement que j'ai de vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. »

Quatre jours après (le temps de l'allée et du retour des courriers du temps), le comte de Broglie, qui était à Ruffec, arrivait à Paris, et n'osant se présenter à Versailles, mais ayant soif de nouvelles, faisait prévenir la marquise du Deffand de sa venue. C'était faire preuve de peu de tact, car la marquise, toute à la douleur de la disgrâce de ses amis, refusa de le recevoir. « Le comte de Broglie, dit-elle dans sa correspondance, arriva hier, à cinq heures du soir. Il envoya sur-le-champ chez moi; il savait que j'y soupais, mais je ne

1. Ce récit est tiré des mémoires de Besenval, qui, bien que très-ami de Choiseul, n'ose pas affirmer que celui-ci fût sincère dans les propositions de paix faites au roi d'Espagne. La lettre rédigée par l'abbé de La Ville existe aux Archives nationales. Boutaric, t. I, p. 412.

pus me résoudre à le lui proposer, c'était bien assez de la grosse duchesse, dont la politesse ne couvrait pas assez la satisfaction [1]. »

C'était aussi montrer trop d'empressement, car le roi, satisfait du coup d'autorité qu'il avait frappé, confia l'intérim des affaires étrangères au duc de la Vrillière et ne dit pas un mot du successeur. Ce silence, pour le supplice des ambitieux et le désespoir des nouvellistes, ne devait pas durer moins de cinq mois, du 24 décembre au 2 juin suivant.

On peut juger à combien d'allées et de venues, d'intrigues croisées et de pourparlers de toute sorte, ces cinq mois furent employés. Dès le premier jour, il n'y eut que deux candidats en ligne : le duc d'Aiguillon et le comte de Broglie, chacun avec des chances et des mérites divers que les spectateurs appréciaient à leur fantaisie. D'Aiguillon avait pour lui l'appui avoué de la favorite. Mais on lui croyait peu de capacité, et effectivement il n'en avait guère montré dans le gouvernement de Bretagne, où il avait eu l'art de tout embrouiller et de ne rien résoudre, de provoquer tout le monde et de ne faire peur à personne ; puis il était l'objet d'une poursuite régulière du Parlement de

1. Madame du Deffand à la duchesse de Choiseul, 30 décembre 1770. — Correspondance publiée par M. le marquis de Saint-Aulaire, t. I, p. 301.

Paris, qui s'était saisi des plaintes des États et des Parlements bretons, parce que d'Aiguillon, en vertu de sa duché-pairie, ne pouvait être jugé que dans la cour où siégeaient ses pairs. A la vérité, par un de ces traits d'indécision qui déconsidéraient plus que toute chose l'autorité de Louis XV, le gouvernement, après avoir permis le procès et laissé commencer l'instruction, avait fini par évoquer l'affaire et fait défense au Parlement de continuer l'enquête. Mais prendre pour premier ministre un accusé de la veille, c'était jeter à l'opinion un défi devant lequel les plus audacieux reculaient. Enfin, les prétentions de d'Aiguillon rencontraient un obstacle sérieux dans l'opposition du prince de Condé, dont le crédit était assez grand à ce moment, non à cause de sa valeur personnelle qui était nulle, mais en raison de son amitié avec le chancelier Maupeou. Seul de tous les princes du sang, Condé, dans les démêlés entre la royauté et le Parlement, avait pris parti pour la couronne. C'était une influence à ménager.

Le comte de Broglie n'avait pas de ce côté, non plus, beaucoup d'appui à attendre, car Condé ne l'aimait pas plus que son rival et gardait rancune au maréchal des griefs qu'il croyait avoir eus contre lui dans la guerre de Sept ans. Le ressentiment était même si vif qu'il survécut à la ruine de la monarchie, et que vingt ans après, en émigration, le prince et le vieux guerrier, com-

mandant les mêmes troupes et enveloppés dans le même désastre, avaient encore peine à se parler l'un à l'autre. Mais à défaut d'influence de cour, le comte de Broglie avait pour lui, je l'ai déjà dit, une certaine faveur d'opinion, surtout dans les cercles politiques et parmi les diplomates accrédités à Versailles. Dans un moment où la disgrâce de Choiseul était l'objet, dans le public parisien, d'un regret, à mon sens très-exagéré, mais unanime, les noms du comte de Broglie et de son frère, tous deux estimés par les praticiens de leur art, étaient les seuls qui eussent pu faire diversion et détourner de Chanteloup le torrent des visites et de la popularité.

Le comte de Broglie avait, de plus, un moyen d'action dont on soupçonnait la nature sans en bien mesurer la portée : c'étaient ses rapports directs avec le roi. On pensait, non sans motif, qu'il saurait profiter de ces relations intimes pour faire pencher de son côté la décision. Effectivement, aujourd'hui que la correspondance est sous nos yeux, il est curieux de suivre pas à pas les efforts discrets qu'il fit pendant cette époque critique pour transformer la faveur cachée en faveur publique.

Tout d'abord, autant il avait jusque-là évité toute allusion, dans sa correspondance, aux affaires dont il n'était pas directement chargé de s'occuper, et surtout

aux débats de la politique intérieure, autant on le voit, tout d'un coup, saisir toutes les occasions (favorables ou non) de montrer qu'en tout il avait ses vues et son parti arrêté et ne serait pas pris au dépourvu, si la décision souveraine lui était remise.

Les démêlés de la cour et des Parlements reviennent dès lors à tout moment sous sa plume : il approuve sans détour les coups d'autorité proposés par le chancelier, ou s'il met des réserves à son approbation, c'est pour trouver qu'on pourrait aller plus loin encore, et blâmer le roi de se montrer trop peu jaloux de ses prérogatives, genre de reproches qu'un souverain prend rarement en mauvaise part :

« Je prendrai la liberté, dit-il le 14 janvier 1771, de dire à Votre Majesté que les sujets qui lui sont fidèles auraient désiré que le dernier édit eût été accompagné de quelque marque de son mécontentement pour les auteurs des propos séditieux et inouïs qui ont été tenus à l'assemblée des Chambres. On regarde la bonté qu'elle a eue de feindre de les ignorer comme un moyen d'augmenter la déraison et l'indécence de leur conduite, et on est fort étonné que les négociations faites par M. le prince de Condé et M. l'abbé Terray n'aient pas eu plus de succès. Les gens qui soupçonnent de l'intrigue à tout s'imaginent qu'ils cherchent l'un et l'autre à captiver la bienveillance du Parlement, pour

se rendre nécessaires en jouant, pour ainsi dire, le rôle de médiateurs entre Votre Majesté et les tribunaux. J'ai entendu dire à un certain M. d'Amécourt, dont Elle connaît sûrement le nom, que si la fermeté du ton pris dans l'édit avait été soutenue, tout son corps aurait plié sans difficulté.

» Ce conseiller me paraît imbu des anciennes et véritables maximes, et fort attaché à l'autorité de son maître, sans laquelle il pense, avec raison, qu'il ne peut y avoir ni ordre ni autorité dans l'État. Il m'a semblé qu'il craignait que M. le chancelier *ne se contentât de s'être débarrassé de M. de Choiseul* et n'abandonnât un ouvrage que ses ennemis, en étant accablés, avaient été forcés d'admirer. Le même M. d'Amécourt pense que pour se réconcilier avec le Parlement, il pourrait bien laisser réveiller l'affaire de M. d'Aiguillon, dont il redoute ou au moins jalouse la faveur; enfin il craint, avec tous les honnêtes gens, que ses intérêts particuliers soient l'unique mobile des délibérations du conseil de Votre Majesté. Si j'ose continuer, Sire, de mettre sous vos yeux les propos et les opinions publiques, je dois vous dire combien on est impatient de voir sur qui tombera le choix de Votre Majesté pour les deux ministères qui restent à remplir. On désire ardemment qu'ils soient confiés à des hommes qui ne soient d'aucun parti, et qui ne soient pas dans

la dépendance de M. le prince de Condé, qui, ayant déjà à la guerre et au contrôle général deux serviteurs affidés, s'il influait sur la nomination des deux places qui restent à remplir, se trouverait maître absolu. On a eu la plus grande joie d'apprendre que par la seule direction de Votre Majesté, Elle était parvenue à faire consentir le roi d'Espagne à accepter les conditions de l'Angleterre. Le bonheur de la paix augmente infiniment de prix pour vos sujets, quand ils savent que c'est à vos soins paternels qu'ils la doivent, et tout le monde s'écrie avec enthousiasme et regret : Pourquoi le Roi ne peut-il pas tout faire et tout décider par lui-même? Il ne manquerait alors rien à notre bonheur et à sa gloire. »

Et le 16 mars, après que le roi s'est décidé à exiler le Parlement, et médite, suivant le projet de Maupeou, de constituer un nouveau corps de judicature, le comte l'encourage hardiment en ces termes :

« On pense que le seul obstacle qu'il y ait à l'établissement d'un nouveau Parlement, est le doute où l'on est que Votre Majesté soit irrévocablement déterminée à ne pas rappeler l'ancien. Cette opinion est celle de tout le monde ; il ne s'agit donc que de prendre le moyen de le persuader au public et de détruire, par des assurances positives, ce que la plupart des princes de votre sang, quelques-uns de vos ministres, devenus ennemis de

M. le chancelier, enfin un grand nombre des principaux personnages de l'État, cherchent à établir. J'oserai, Sire, dans ces circonstances, prendre la liberté de vous proposer d'annoncer à votre conseil la ferme résolution où vous êtes de ne jamais, sous aucun prétexte, faire revenir le Parlement et de tenir des propos analogues à tous les princes de votre sang, surtout à ceux qu'on dit négocier pour le retour, en leur marquant le plus grand mécontentement. Cela fait, toute la besogne de M. le chancelier, qui est la vôtre, irait naturellement et promptement. Votre autorité serait rétablie, et il en renaîtrait l'ordre et la tranquillité générale. Ce sont les vœux des plus honnêtes gens, sincèrement attachés à leur maître et à l'État, dont le nombre serait plus grand s'ils pouvaient être instruits des véritables intentions de Votre Majesté [1]. »

Enfin, le 29 mars, revenant toujours sur le même sujet, il croit pouvoir faire entendre que le chancelier, pour mener à fin sa grande opération, aurait besoin d'être aidé, dans le conseil même, de quelques personnes discrètes et bien intentionnées :

« On ne croit pas, Sire, dit-il, M. le chancelier assez fort pour venir à bout d'une pareille entreprise sans le secours d'un conseil auquel Votre Majesté jugerait de-

1. Le comte de Broglie au roi, 14 janvier, 16 mars 1771. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

voir en confier le soin. On pense qu'en composant ce conseil de personnes qui eussent la confiance et l'estime publiques et dont les principes pour le soutien de votre autorité fussent cependant assurés, cela donnerait une sanction à toutes les délibérations qu'elles n'auront jamais tant qu'on les regardera comme l'ouvrage d'un seul homme, surpris à la religion du maître, et auquel on va même quelquefois jusqu'à dire qu'il n'est pas attaché. C'est donc à la formation du conseil choisi par Votre Majesté ou, pour mieux dire, à la complétion ou augmentation de celui qui existe, que se fixent les vœux de toutes les personnes bien intentionnées. On désire n'y voir entrer que des personnages dépendants uniquement d'elle, et surtout indépendants des princes, qui, dans les temps de fermentation, sont encore mille fois plus dangereux. J'ose, Sire, mettre à vos pieds ces tristes vérités[1]. »

Après les affaires judiciaires, les affaires ecclésiastiques, autre sujet presque aussi grave de souci pour l'autorité royale, appelaient également son attention; et, là aussi, le comte se permet de donner des conseils, et ce qui est plus délicat, même de prononcer des noms propres. Il avait fallu retirer la feuille des bénéfices à l'évêque d'Orléans, l'abbé de Jarente, ami de Choiseul et des

1. Le comte de Broglie au roi, 25 mars 1771. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

philosophes, et très-mauvais prêtre, comme l'a prouvé depuis lors le rôle qu'il a joué dans la Révolution française. Le comte de Broglie n'hésite pas à discuter le choix du successeur :

« Votre Majesté me permettra, dit-il, de l'instruire du bon effet qu'a fait dans le public la destitution de M. l'évêque d'Orléans que tous les gens de bien et honnêtes voyaient avec peine chargé de la distribution des bénéfices, ce qui est plus important pour l'ordre et la conservation des mœurs, ainsi que pour le bien de la religion que beaucoup de personnes ne l'imaginent. On ne doute pas que Votre Majesté ne fasse une chose propre à réparer le mal fait par le ministre ecclésiastique qu'elle vient de renvoyer. On nomme dans le public beaucoup de prélats, entre autres, M. le grand aumônier, M. de Genlis, M. l'archevêque de Bourges.

» En mon particulier, je ne serais pas étonné qu'Elle jugeât devoir prendre un évêque moins courtisan que distingué par son amour pour l'Église, par sa religion et par le plus grand éloignement pour toute idée mondaine ou ambitieuse, et MM. les évêques de Soissons et de Poitiers, tous deux gens de qualité et attachés à leur état ; M. l'évêque de Vannes, qui joint à ces qualités beaucoup de capacité pour les affaires ; M. l'abbé Bertin, homme d'une vertu distinguée ; un évêque de Tréguier, qui jouit de la plus grande réputation ecclé-

siastique, me paraissent dignes d'être nommés à Votre Majesté et de fixer son attention pour un choix de cette importance. Je ne connais que très-peu tous ces respectables personnages, quelques-uns même point du tout; mais je crois ne pouvoir faire un meilleur usage de la liberté qu'Elle a daigné me donner de lui faire part de l'opinion publique sur les objets intéressants qu'en lui faisant connaître des gens vertueux et dignes du choix du maître qui les aime et dont il est à désirer de pouvoir les rapprocher [1]. »

Ces excellents conseils étaient dictés, je n'en doute pas, par le plus sincère intérêt pour le bien de l'Église; mais il n'est pas défendu de penser que le comte de Broglie espérait aussi trouver dans des prélats pieux et zélés, qui seraient chargés de distribuer les faveurs de la couronne, un appui pour un ministre animé des mêmes sentiments qu'eux.

Un instant même, il eut la pensée de s'avancer dans cette voie plus loin encore. La réaction contre le système de Choiseul pourrait-elle aller, dans la pensée du roi, jusqu'à lui faire désavouer un de ses actes les plus éclatants, l'expulsion de la Société de Jésus? On savait que le roi n'avait consenti qu'à regret, et en se laissant arracher sa signature, à une décision arbitraire qui

1. Le comte de Broglie au roi, 23 mars 1771. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

désolait et tourmentait sa propre conscience déjà si chargée. Quelle gloire et quelle force pour celui dont les conseils ramèneraient en France une Société puissante et porteraient par là à la secte philosophique le coup le plus sensible! La correspondance de Pologne parut un instant au comte de Broglie une occasion favorable pour sonder délicatement le terrain. Il y trouvait la preuve que Choiseul, avant de tomber du pouvoir, avait fait faire à Stanislas-Auguste (avec qui, comme on sait, la France n'entretenait plus aucune relation) des représentations indirectes sur l'asile que trouvaient en Pologne les fugitifs de la Compagnie. En faisant connaître cette marque incroyable d'un acharnement puéril, le comte eut la tentation de l'accompagner de l'observation suivante :

« Si le ministre a fait cette démarche par ordre de Votre Majesté, elle me devient respectable, et je n'ai aucune observation à faire à ce sujet; mais si elle n'est, comme je dois le penser, qu'une suite de sa haine contre les Jésuites, et un projet formé pour leur destruction totale, je ne puis m'empêcher de vous faire observer, Sire, qu'il est étonnant que M. le duc de Choiseul n'ait écrit que cette seule lettre au sieur Gérault pendant son séjour en Pologne, et qu'il n'ait fait parler qu'à cette occasion à Stanislas-Auguste, tandis que les intérêts de Votre Majesté lui en ont dû

fournir tant d'autres; d'où je dois conclure que ses préjugés contre un ordre qui a tant fourni de zélés défenseurs à la religion catholique romaine l'ont emporté sur la politique, et que son projet de détruire la religion en France et dans tout le reste de l'Europe était trop marqué pour pouvoir jamais légitimer devant Dieu et devant les hommes une persécution dont l'histoire ne fournit pas d'exemple [1]. »

Il est probable qu'en relisant sa lettre au moment de la transcrire, le comte trouva les qualifications un peu sévères pour un acte auquel son royal correspondant avait consenti, et le passage, encore parfaitement lisible sur la minute que j'ai sous les yeux, fut biffé d'une main prudente.

Enfin, le temps s'écoulant sans amener de décision, le comte trouve un jour une facilité inattendue pour adresser au roi une sorte d'appel direct, qui peut passer pour une véritable pétition. Chose singulière! cette facilité lui est offerte par son rival lui-même, le duc d'Aiguillon. Les deux compétiteurs, malgré leur concurrence avouée, restaient dans ces rapports de politesse et d'amitié apparente qui survivaient alors, je l'ai déjà dit, aux dissentiments politiques, et d'ailleurs ils étaient toujours censés engagés dans la même cause et

1. Le comte de Broglie au roi, 21 janvier 1771. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

ne se disputaient que l'honneur de la bien servir

D'Aiguillon arrive donc un matin chez le comte et lui annonce, sans autre préparation, qu'une opposition invincible faisant obstacle au désir de madame du Barry, il renonce pour sa part à toute prétention et ne songe plus qu'à faire triompher la candidature de son ami. Quel était le but de cette ouverture? Le renoncement, le découragement étaient-ils sincères chez d'Aiguillon? Voulait-il seulement sonder le terrain et savoir où l'autre prétendant en était de ses espérances? Je ne sais, mais peu importe; l'essentiel pour nous, comme pour le comte, c'est qu'il trouva dans l'incident un prétexte pour entrer en matière plus avant qu'il n'avait encore fait jusqu'alors :

« Je crois, Sire, écrit-il le 17 mars, devoir compte à Votre Majesté d'une conférence que j'ai eue avec M. le duc d'Aiguillon, quoiqu'il m'ait donné sous le secret les objets dont il m'a entretenu. Il est venu me trouver chez moi pour me dire qu'il était obligé de m'avouer que Votre Majesté mettait une résistance invincible aux instances que madame du Barry lui faisait en sa faveur; que même, depuis plusieurs jours, cette dame avait reçu un refus formel; qu'elle attribuait cette répugnance aux mauvais offices qui lui avaient été rendus par M. le prince de Condé, mais qu'enfin il l'avait priée de ne plus songer à lui et que, en consé-

quence, on ne pouvait songer à d'autre qu'à moi pour le proposer à Votre Majesté; qu'elle y était disposée, mais qu'il se présentait un obstacle dont il devait m'avertir. Il m'a fait alors le détail d'un raccommodement simulé qu'il y avait eu entre madame du Barry et le prince de Condé, dans lequel ce prince avait avoué tous ses torts et avait promis de les réparer, mais à la condition qu'elle travaillerait, de concert avec lui, à nous éloigner, mon frère et moi de tout, nous regardant, a-t-il dit, comme ses plus cruels ennemis. M. d'Aiguillon prétend qu'il ne s'est pas contenté de cette démarche, à l'égard de madame du Barry, mais que le même jour qui était, je crois, dimanche dernier, il eut l'honneur d'écrire une lettre fulminante contre moi à Votre Majesté en lui disant les bruits qui couraient de ma prochaine nomination à un ministère; qu'il se jetait à ses pieds pour la supplier de ne pas lui donner un chagrin aussi cuisant; qu'il espérait au contraire qu'elle voudrait bien lui donner une place au conseil, et y admettre aussi M. de Monteynard... Après avoir écouté M. d'Aiguillon avec autant d'attention que d'étonnement, je lui ai demandé quel était le motif de la confidence qu'il me faisait. Il m'a répondu que c'était par amitié pour moi et pour me mettre à portée d'agir vis-à-vis madame du Barry et contre M. le prince de Condé, autant qu'il me serait possible.

» Je lui ai répondu, Sire, à cela, que je ne ferai ni l'un ni l'autre; que dès le premier moment de la vacance du ministère, je m'étais résolu à *attendre avec respect ce qu'il plairait à Votre Majesté de faire de moi;* que je serais au désespoir d'employer aucune recommandation pour obtenir des places qu'on ne doit accepter qu'en tremblant; que je serais très-flatté que madame du Barry ait assez bonne opinion de moi pour le désirer, mais que jamais je ne lui témoignerais aucune prétention ni ne lui ferais aucune sollicitation à cet égard. Quant à M. le prince de Condé, lui ai-je dit, je n'ai jamais eu de discussion avec lui : j'ai cherché à l'armée tous les moyens de lui plaire; je lui ai rendu avec empressement ce que je lui dois; je n'ai d'autre tort envers lui que d'être le frère d'un homme qu'il regarde comme son rival pour le commandement des armées. Il pense que mon entrée au conseil donnerait de l'avantage à mon frère, et par cette raison seule il cherche à me nuire. Je n'ai rien à opposer à sa mauvaise volonté, mais je n'ose me flatter que Sa Majesté se méfiera de ses rapports et de ceux qu'il pourrait indirectement lui faire parvenir. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai été en butte aux traits de l'envie, le Roi le sait, et je veux espérer qu'on ne lui persuadera pas que je me mêle dans aucune intrigue, ni qu'Elle ait un sujet qui soit plus dévoué à son service et à sa volonté. C'est au bonheur

de la savoir persuadée de cette vérité, que je borne ma principale ambition. Il ne me restera rien à désirer, si Elle daigne rendre justice aux sentiments dont je serai à jamais pénétré pour sa personne sacrée et pour sa gloire, ainsi qu'au profond respect avec lequel je ne cesserai jamais d'avoir l'honneur d'être [1], etc... »

A cette invitation si claire, pas plus qu'aux insinuations précédentes, le roi ne répond par aucun signe de vie ou d'intelligence. Force est bien alors, pour le faire parler, de recourir à de plus grands moyens et de représenter à la conscience du souverain le tort que fait aux intérêts sacrés de l'État la durée indéfinie de l'interrègne. A partir du mois de mars, il n'est presque aucune lettre qui n'insiste sur cette grave considération. Ici le comte est absolument dans le vrai et se retrouve sur son terrain. Il est certain qu'on eût cherché vainement un moment de l'histoire où la présence d'un véritable homme d'État eût été plus nécessaire, et où l'absence de toute direction fût plus désastreuse. Pendant que la France était sans gouvernement, les complications se multipliaient en Europe; les nuages s'amoncelaient à l'horizon, et les agents français à l'étranger, comme les ambassadeurs à Paris, constataient chaque jour, avec un mélange de stupéfaction et d'im-

1. Le comte de Broglie au Roi, 17 mars 1771. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

patience, le silence et le vide où on les laissait. Il y avait jusqu'à des princes héritiers ou titulaires de couronnes qui faisaient antichambre à Versailles, attendant que le successeur de Choiseul fût désigné.

C'était le cas, par exemple, du jeune prince royal de Suède, Gustave, que sa mère et ses précepteurs avaient envoyé à Paris pour y prendre langue et s'y faire bien voir. J'ai raconté dans quelle position périlleuse se trouvait ce petit royaume, travaillé comme la Pologne de dissensions intérieures et déjà, comme sa voisine, couvé du regard par Frédéric et par Catherine. J'ai dit aussi que la courageuse Ulrique, la digne sœur de Frédéric, n'avait rien pu tirer, pour combattre l'ambition de son frère, de la mollesse de son époux. Mais au moins voulut-elle préparer à son fils un meilleur avenir. Sur la demande de Choiseul, elle avait expédié le jeune prince à Paris, afin de concerter, de longue main, les mesures qu'il pourrait prendre à son avénement pour mettre ses sujets à la raison. Gustave arriva tout à point pour trouver le ministre en exil, le ministère en chômage, et chercher vainement à qui parler. Comme il ne manquait pas d'intelligence et qu'il avait d'ailleurs le meilleur des guides dans le comte de Creutz, son ambassadeur, il ne se laissa d'abord pas démonter et mit son temps à profit. A défaut de la royauté politique qui s'éclipsait, il

courtisa la royauté intellectuelle. Il visita les établissements scientifiques ou littéraires, les théâtres, les cafés et alla recevoir à l'Académie les compliments de d'Alembert. En un mot, suivant l'exemple de son oncle et attendant qu'il pût lutter contre lui, il se mit en règle avec les dispensateurs de la renommée. La tactique lui réussit tout aussi bien qu'à Frédéric, bien qu'il l'employât dans une pensée diamétralement opposée. Gustave voulait tenter un coup d'État à Stockholm pour tirer ses sujets de l'anarchie. Frédéric maintenait le désordre à Varsovie pour préparer la conquête. Les philosophes peu délicats sur la qualité de l'encens se montrèrent prêts à applaudir à l'une comme à l'autre opération, pourvu qu'on leur donnât la même somme de compliments (pour quelques-uns même c'étaient des cadeaux plus substantiels), en échange de leur approbation.

A la longue cependant, le prince aurait bien désiré emporter de Paris autre chose que des douceurs académiques. Quelques subsides ou la promesse de quelques secours militaires l'auraient mieux accommodé. Mais le duc de La Vrillière, incessamment sollicité, ne voulait rien prendre sur lui, annonçant toujours qu'il serait remplacé le lendemain, tandis que le comte de Broglie s'épuisait à représenter au roi les fâcheux effets de ces incertitudes. La situation devint tout à fait critique,

lorsque, vers le milieu de mars, le prince apprit la mort inopinée de son père qui l'appelait brusquement au trône. Comment expliquer un plus long séjour loin de ses nouveaux sujets et à quoi employer son temps dans un deuil si récent ? Il tint bon cependant, prolongeant le plus qu'il pouvait, et pour se ménager toutes les chances, soupant tour à tour en petit comité chez madame du Deffand, avec les disgraciés de la veille, chez la *grosse duchesse* à Reuil, avec les ministres en expectative. Enfin vers la fin de mai, bon gré mal gré, il fallut partir les mains vides. Au moins le comte de Broglie réussit-il à le faire suivre de près par un des meilleurs agents de la correspondance secrète nommé ministre à Stockholm, le comte de Vergennes. Vergennes partit muni par le comte d'instructions et de promesses que celui-ci espérait encore être chargé de faire exécuter lui-même [1].

Encore à la rigueur les affaires de Suède pouvaient attendre ; mais le mal qui ne souffrait aucun retard, qu'aggravait chaque jour perdu (le comte de Broglie n'avait pas de peine à le démontrer), le mal, c'était la crise violente qui sévissait en Pologne et où le nom de

1. Le comte de Broglie au Roi, 3 mars, 6 mars, 17, 18 mai 1771. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance de la marquise du Deffand*, publié par le marquis de Sainte-Aulaire, lettre CCXVII. — Geoffroy, *Gustave III et la Cour de France*, t. I, p. 109-126.)

la France était de plus en plus compromis. Au point où le malheur de ce pauvre peuple était parvenu, il est plus que douteux, je l'ai fait assez voir, que Choiseul, par son action tardive, eût pu lui venir sérieusement en aide ; mais il est certain que sa chute, et surtout la complète inertie politique qui suivit pendant plusieurs mois, eurent pour effet d'accroître la confusion et de précipiter la catastrophe. Il semble que les aventuriers que Choiseul avait si témérairement lancés en avant à la dernière heure auraient dû s'arrêter dans leur imprudent élan, découragés par la disgrâce de leur protecteur. Il n'en fut rien. Après quelques instants de trouble, Dumouriez avait repris toute son assurance. Vainement de Vienne, Durand ; de Paris, les commis Gérard et l'abbé de La Ville l'avertissaient de mettre en panne et de voir venir, lui représentant que puisque M. de Choiseul était puni de ses velléités belliqueuses, il était probable que des vues plus prudentes prévaudraient dans l'esprit de son successeur. Le téméraire soldat de fortune ne voulut rien entendre. Voyant au bout de quelques jours que les courriers ne lui apportaient aucune instruction nouvelle, il se mit en tête de profiter du temps où on lui laissait la bride sur le cou pour engager les choses au point de ne plus pouvoir être désavoué.

Dans ce dessein, il persuada aux chefs de la confédé-

ration qui siégeait à Eperiés de se mettre en campagne dès le commencement d'avril, et d'entrer en armes sur le territoire polonais. Cette attaque imprévue prit les Russes par surprise aux environs de Cracovie, et sans leur faire abandonner cette place de guerre, les força à évacuer quelques positions moins importantes. C'était un avantage éphémère, sans lendemain possible, et dont tout le fruit d'ailleurs fut bientôt perdu par les désordres, les rivalités, les compétitions de toute sorte auxquels se livrèrent, suivant la mode polonaise, les vainqueurs d'un jour. Mais c'en fut assez pour que Stanislas-Auguste, épouvanté, se crût près d'être enlevé dans sa capitale et criât plus que jamais au secours à Berlin et à Pétersbourg. On n'y avait pas besoin d'un si bon prétexte pour venir à son aide avec un empressement perfide, et pour répéter ensuite à tout venant que le calme ne serait jamais rétabli dans le nord de l'Europe, tant qu'on n'aurait pas éteint une fois pour toutes, par un parti décisif, un foyer toujours renaissant d'incendie et d'agitation [1].

1. *Mémoires de Dumouriez*, l. I, ch. VIII. Par une confusion très-singulière, Dumouriez parle tout le temps, dans ce chapitre, comme si le duc d'Aiguillon avait succédé immédiatement au duc de Choiseul et attribue à ce ministre des actes et des correspondances d'une date antérieure à sa nomination. Il y a là une erreur explicable pour le temps qui s'était écoulé au moment où Dumouriez rédigea ses Mémoires et les événements bien plus graves qui avaient rempli sa vie depuis cette époque.

C'est à Vienne surtout que ces déclarations furent portées, accompagnées de dénonciations contre la France, dont la main et l'argent étaient si visibles dans l'équipée de Dumouriez. Le terrain était cette fois préparé pour que des suggestions de cette nature fussent bien accueillies. On se rappelle quelles influences contraires se partageaient le cabinet autrichien : la digne Marie-Thérèse demeurait attachée à l'alliance française par une prédilection de jeunesse et un amour-propre d'auteur, sentiments accrus encore, depuis qu'elle avait marié sa fille au jeune dauphin, par l'instinct de la tendresse maternelle. De plus, sa foi religieuse très-sincère l'intéressait au sort de ses coreligionnaires de Pologne, et si elle n'était pas très-disposée à faire pour eux de grands sacrifices, au moins la pensée de tirer de leur malheur un profit personnel soulevait sa conscience. Il n'en était pas de même du jeune empereur, son fils, séduit par les conseils et les exemples de Frédéric, et très-enclin à s'associer à son héros pour partager avec lui une conquête qui serait à leur convenance commune comme à leur portée. Entre deux flottait le vieux chancelier Kaunitz, insensible aux scrupules de la mère, peu touché des convoitises juvéniles du fils, mais calculant, pesant et soupesant avec l'expérience d'un vieux routier les chances bonnes ou mauvaises des deux partis contraires.

La chute de Choiseul vint jeter dans cette balance encore incertaine un poids décisif. Ce fut un coup très-rude pour tout ce qui restait de partisans à l'alliance française. Choiseul congédié, que devenait, en effet, cette alliance? Il en avait été l'un des auteurs et il en était demeuré l'âme. Même avec lui, l'alliance avait paru, dans les derniers temps, assez compromise et assez compromettante. Mais au moins tant qu'il était là, on avait un ami dévoué, sinon prudent, et trop engagé pour jamais manquer de parole. Lui disparu, on ne trouvait plus à Versailles qu'un roi en enfance, une maîtresse infâme, incapables l'un et l'autre de se soustraire longtemps au retour des vieilles traditions diplomatiques qui depuis François Ier et Richelieu poursuivaient la maison d'Autriche d'une haine séculaire.

Ces alarmes, qui auraient bien pris naissance d'elles-mêmes dans le cœur des ministres autrichiens, trouvaient chez tous les agents prussiens ou russes des commentateurs pour les exploiter. Frédéric lui-même, grâce à la position qu'on lui avait laissé prendre à Saint-Pétersbourg, et à la charge qu'on lui avait donnée d'y proposer une médiation favorable aux intérêts de l'Autriche entre la Turquie et la Russie, était en mesure de provoquer et d'entretenir les inquiétudes à toute heure par une série d'insinuations habilement calculées.

La médiation proposée n'ayant pas été acceptée, la guerre devenait imminente pour l'Autriche, déjà liée avec la Porte par un traité secret. Frédéric profitait de cette extrémité très-redoutée par Marie-Thérèse pour glisser tout bas de perfides suggestions : « Au fond, que fallait-il à l'Autriche ? » ne cessait-il de répéter par toutes les voies à Joseph, à Kaunitz, à Marie-Thérèse elle-même ; « sauver la Turquie, dont l'existence lui était précieuse, de l'étreinte victorieuse de la Russie ? Si elle demandait ce résultat à la guerre, ce serait une lutte longue, incertaine, où elle demeurerait sans alliés, puisqu'il ne fallait plus compter sur la France. N'était-il pas plus simple de jeter les yeux à côté de soi sur le vaste terrain de conciliation que les événements eux-mêmes semblaient avoir préparé ? La Pologne offrait de quoi satisfaire et accommoder tout le monde. On pourrait y trouver une compensation, soit pour la Russie aux sacrifices d'ambition qu'on lui demanderait sur le Danube, soit pour l'Autriche elle-même, si l'échange n'étant pas accepté par les Russes dans des conditions satisfaisantes, elle voulait rétablir, par un accroissement de territoire, l'équilibre troublé à son détriment. Tout cela pouvait se faire sans bourse délier et sans mettre un soldat en ligne. Et quant à la Pologne elle-même, elle était assez grande pour laisser à Stanislas-Auguste, même après un démembrement limité, un

royaume restreint sans doute, mais plus aisé à régir; et mieux valait pour le malheureux roi un domaine réduit, mais paisible, qu'un empire plus vaste, désolé incessamment par la guerre civile. » Tel était le langage que tenaient à Vienne tous les agents prussiens, et au même moment, le frère de Frédéric, le prince Henri, développait à Saint-Pétersbourg les mêmes considérations légèrement modifiées pour le lieu et la circonstance.

Il était difficile de ne pas ouvrir au moins l'oreille à un plan si bien raisonné et si séduisant; aussi, à partir de ce moment, le partage de la Pologne cessa d'être une conjuration ténébreuse murmurée tout bas entre quelques affidés, pour devenir un projet sérieux admis entre les trois cabinets à l'honneur d'une discussion régulière. Le comte signalait dès le 20 janvier au roi, ce triste progrès de la question dans ces termes : « Quoi qu'il arrive, Sire, on ne peut plus se dissimuler que le démembrement de la Pologne ne soit projeté et même concerté entre les cours de Vienne, de Berlin et de Varsovie. Il est même probable que c'est à cette condition qu'on a promis à Stanislas-Auguste de le maintenir. »

Pour combattre ce travail perfide, pour résister aux séductions du démon tentateur, à défaut d'un ministre en éveil à Versailles, il aurait peut-être suffi à Vienne d'un ambassadeur jouissant de quelque crédit. Mais par

une coïncidence qu'on aurait crue préméditée, il n'y avait pas plus d'ambassadeur sur un point que de ministre sur un autre. Il n'y avait auprès de Marie-Thérèse pour raffermir sa conscience alarmée, auprès de Kaunitz pour l'éclairer, auprès de Joseph pour le surveiller et contenir son ambition que l'honnête Durand avec une qualité intérimaire. Ni son rang modeste, ni son intelligence quoique bien faite n'étaient de niveau avec une telle tâche. Il le sentait et le disait lui-même. Déjà très-embarrassé entre les deux diplomaties qu'il devait mener de front, quand le digne agent se vit à la fois laissé tout à fait dans l'obscurité du côté de Versailles, et compromis par les incartades de Dumouriez (dont le cabinet autrichien le rendait responsable), il perdit courage et demanda à grands cris qu'on le relevât d'un poste où on le laissait en sentinelle avancée, sans même lui donner de mot d'ordre. On lui répondit d'avoir patience, que le baron de Breteuil, déjà désigné comme ambassadeur par Choiseul, partirait dès qu'il aurait reçu les instructions du ministre qu'on allait nommer. Puis, sans transition, on lui fit savoir que Breteuil ne partait plus, parce que le roi avait révoqué sa nomination.

C'était madame du Barry qui voulait garder vacante la résidence de Vienne pour en faire don à quelque ami personnel, que le ministre futur nommerait afin de se faire

agréer d'elle. Vainement le comte de Broglie, qui avait ses raisons pour applaudir au choix de M. de Breteuil, poussa-t-il des cris de désespoir. Il alla même jusqu'à prendre sur lui de demander audience à madame du Barry, et lui parla avec tant d'énergie sur les dangers du changement et du retard qu'en sortant de là, dit la marquise du Deffand, il se flattait de l'avoir convaincue. Tout fut inutile. Durand resta chef de mission malgré lui, réduit à écouter et à transmettre les observations piquées du chancelier qui laissait entendre qu'il aurait des choses intéressantes à dire et qu'on avait tort de s'en si peu soucier.

« Prenez garde, écrivait le comte de Broglie au roi, c'est par une négligence de cette sorte que j'ai vu commencer, en 1755, le changement qui a jeté le roi de Prusse dans les bras de l'Angleterre... En politique, comme en amitié, il faut beaucoup de suite et même ce qu'on appelle des petits soins, sans quoi les unions se refroidissent et finissent par se dissoudre entièrement. » — Puis il ajoutait avec désespoir : « Nous n'avons de ministre ni à Pétersbourg, ni à Berlin, ni à Stockholm et un à Vienne, par intérim, dénué d'instructions. Comment avec cela serait-il possible que la machine politique ne fût pas tout à fait dérangée? » Enfin, poussant la méfiance et même la perspicacité plus loin encore, il exprimait le soupçon que Kaunitz

ne se plaignait peut-être de l'oubli où on le laissait que pour en prendre acte et avoir sa justification prête le jour où, en présence de quelque résultat imprévu qui déplairait à la France, Louis XV se plaindrait à son tour de n'avoir pas été prévenu [1].

A la vérité, s'il n'y avait pas d'ambassadeur de France à Vienne, il y avait un ambassadeur autrichien à Paris et un ambassadeur que nous connaissons depuis peu, presque dans l'intimité, par les révélations à la fois touchantes et piquantes que les archives de Vienne nous ont communiquées. La récente publication du chevalier d'Arneth, le plus curieux document peut-être dont l'histoire moderne ait été enrichie de nos jours, nous a appris qui était le comte de Mercy [2], et de quelle mission d'amitié, presque de famille, la sollicitude maternelle de Marie-Thérèse l'avait investi. Ce digne grand seigneur, le type du serviteur fidèle d'une vieille monarchie, s'était chargé de la tâche délicate, non-seulement de veiller au maintien d'une alliance déjà bien ébranlée, mais d'exercer une sorte de

1. Le comte de Broglie au Roi, 16 mars 1771. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance de madame du Deffand*, publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, lettre CCXXII.)

2. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy d'Argentau*, publiée par le chevalier d'Arneth, et traduite par les soins de M. Geoffroy. Paris, 1874.

tutelle sur la jeune princesse qui était devenue le plus tendre gage de l'amitié des deux cabinets et le lien des deux familles souveraines. Dans une correspondance dérobée à tous les regards, il rendait compte, par chaque courrier, à l'impératrice, des moindres détails de la cour qui intéressaient la dauphine, de ses premiers pas à la cour, comme hélas! aussi des premiers écarts auxquels cette jeune et charmante princesse se laissait entraîner sur un terrain semé d'embûches. La dauphine pleurait Choiseul comme l'ami de sa mère. Mercy le regrettait comme un associé fidèle, aussi intéressé que lui au bonheur du jeune couple royal.

Mais Mercy n'était pas homme à se consumer en regrets inutiles. Dès qu'il vit Choiseul éloigné, il se mit à l'œuvre pour nouer des relations avec les successeurs possibles, et le comte de Broglie fut bientôt plus flatté que surpris de se voir recherché par lui avec une affectation de politesse à laquelle, en sa qualité d'ennemi de Choiseul et de partisan assez froid de l'alliance autrichienne, il n'avait pas été jusque-là accoutumé. A plusieurs reprises, Mercy mit le comte sur le chapitre de l'embarras où le laissait l'absence d'un ministère constitué. Enfin, le 22 mai, le retard se prolongeant au delà de toute prévision, il le prit avec quelque solennité à part, dans le salon de la comtesse de Noailles, en le priant de passer dans la chambre voisine

parce qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer.

Ce quelque chose, qui était, comme on le verra, le prétexte plutôt que le motif de l'entretien, était l'annonce que le prince de Kaunitz, blessé de l'isolement où on laissait l'Autriche, lui avait ordonné de prendre un congé sans affectation pour se rendre aux eaux de Spa, si, dans un délai assez court, l'ambassadeur près la cour de Vienne n'était pas nommé et prêt à faire ses paquets. Naturellement, il allait tarder le plus longtemps possible, désireux, comme il était, d'entretenir les relations et non de les rompre. Pourtant, à quoi bon rester si on n'avait en face de soi qu'un ministre comme le duc de la Vrillière, qui ne voulait pas se laisser parler d'affaires, et qui, s'il eût consenti à s'en occuper, n'eût pas été en état de les comprendre? Peu à peu, et comme si l'aveu lui eût échappé involontairement, Mercy se laissa aller à faire confidence au comte des communications qu'il aurait à faire, si un véritable ministre était là pour les recevoir.

Il y avait deux points, laissa-t-il entendre, sur lesquels il aurait tenu à éclairer l'esprit du roi de France. Le premier était tout intime. Il savait que le roi était blessé de la froideur hostile que la jeune dauphine, à l'instigation de Mesdames, filles du roi, ses tantes, témoignait au triste objet de ses nouvelles affections. Il aurait

voulu le convaincre que ni lui, Mercy, comme ambassadeur, ni l'impératrice par ses conseils maternels, n'avaient contribué à faire naître chez la princesse cet excès de réserve. Au contraire, tous leurs avis avaient tendu à lui persuader qu'elle ne devait pas borner ses respects au roi, mais les étendre *à tout ce qui pouvait lui plaire.* En rendant compte de cette délicate confidence, le comte de Broglie ajoutait par une expression singulière que nous voudrions croire ironique : « J'ai été édifié de tout ce que M. le comte de Mercy m'a dit à ce sujet. Cela me fait penser que quand il aura plu à Votre Majesté de nommer un ministre des affaires étrangères, il lui sera facile, de concert avec cette respectable mère, de faire fructifier les bons avis qu'elle envoie à la princesse, sa fille. »

Le second point était plus digne d'occuper deux politiques, car il ne s'agissait de rien moins que de la Pologne même et des discussions qui s'élevaient à ce sujet dans le cabinet de Vienne. Mercy ne dissimula pas le chemin que les idées d'intervention et même de partage avaient déjà fait dans l'esprit de son gouvernement. Le plan, dit-il, était arrêté. On ne laisserait ni détrôner Stanislas-Auguste, ni modifier l'antique constitution de la République : déclaration très-importante, car c'était répudier ouvertement toute solidarité avec la confédération de Bar qui avait pro-

clamé la déchéance de Stanislas : c'était entrer aussi dans les vues de la Prusse et de la Russie pour le maintien des libertés anarchiques de la Pologne. Quant au prétendu démembrement dont on parlait, c'était une expression fort exagérée, car on ne pouvait donner ce nom à une simple rectification de frontières, à la cession de quelques territoires sur lesquels les puissances voisines avaient des droits. Et il indiqua deux districts de peu d'importance dont la possession était litigieuse et pourrait être attribuée à l'Autriche. En fait, comme nous l'avons dit, ces points étaient déjà occupés par les troupes autrichiennes.

Le comte n'eut pas de peine à saisir toute l'importance que cette double communication empruntait au rapprochement même établi d'une façon si inattendue entre des ordres de faits si différents. Il était évident que, sous une forme indécise, on posait une alternative à Louis XV pour le mettre en demeure de se prononcer. Marie-Thérèse allait droit au point le plus sensible du cœur royal, par la voie qu'elle avait déjà autrefois employée, et lui promettait, s'il voulait renouer et réchauffer leur vieille amitié, d'imposer à sa fille pour madame du Barry les ménagements auxquels elle s'était abaissée elle-même auprès de madame de Pompadour. Mais pour le cas où ces avances seraient rejetées, elle laissait entrevoir que de nouvelles alliances la sollicitaient

déjà, et qu'elle avait même fait quelques pas dans le chemin qui y conduisait.

Un peu étourdi de cette perspective, le comte se hâta d'engager M. de Mercy à se mettre en relation directe avec le roi, et à lui parler avec la franchise dont il venait d'user. « Pourquoi ne l'abordez-vous pas vous-même ? lui dit-il; on peut lui parler. Le roi de Suède allait bien le trouver chez madame du Barry. — Mais vous, reprit Mercy, pourquoi ne lui écririez-vous pas ce que je viens de vous dire ? Ce serait plus court et vous en avez bien le moyen. » Et comme le comte se défendait de la supposition : « Allons donc ! dites cela à d'autres, reprit Mercy en souriant; est-ce que le métier d'un ambassadeur n'est pas de tout savoir[1] ? »

Ces dernières paroles jetèrent le comte dans une perplexité assez pénible. Au début de l'entretien, il s'était visiblement flatté que la confidence de l'agent autrichien s'adressait à un ministre des affaires étrangères possible, même probable, presque désigné, et que c'était une manière de lui faire savoir que la cour de Vienne prendrait en bonne part sa nomination. La fin avait

1. Le comte de Broglie au roi, 22 mai — 3 juin 1771. — (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.) La conversation, interrompue le premier jour, eut lieu en deux fois, et la seconde ce fut le secrétaire de l'ambassade qui fut chargé de dire au comte tout ce qui regardait la Pologne.

un tout autre caractère; elle avait l'air de ne concerner que le correspondant secret du roi, et le rôle qu'on lui demandait de jouer était simplement celui de messager, presque de porteur de lettre, pour une communication qu'on voulait faire arriver par voie sûre. Laquelle de ces conjectures était la véritable? Mercy le considérait-il comme un homme d'État dont il fallait rechercher les bonnes grâces, ou simplement comme un homme de confiance de la domesticité royale?

Le doute était permis au comte de Broglie; mais nous savons aujourd'hui, à n'en pas douter, que, de ces deux hypothèses, la vraie était la moins flatteuse pour son amour-propre et pour son ambition. Le chevalier d'Arneth nous a appris que, depuis le commencement de 1770, l'impératrice Marie-Thérèse, usant du droit que tout gouvernement s'attribuait alors d'intercepter les dépêches diplomatiques, avait mis la main sur le texte en même temps que sur le chiffre de la correspondance secrète. Les pièces curieuses que Choiseul avait vainement cherchées en mettant toute la police et toutes les postes de France en campagne, un agent infidèle les avait livrées à Marie-Thérèse, et M. Durand ne recevait pas du comte de Broglie une lettre dont elle n'eût connaissance. Longtemps Mercy s'était refusé à croire à l'authenticité de la découverte, ne pouvant ajouter foi à une fantaisie aussi étrange

chez un souverain absolu ; mais quand il tint le texte même entre les mains, il fallut bien cesser d'être incrédule, et lorsqu'il disait au comte de Broglie qu'il savait tout, il parlait à la lettre et sans la moindre hyperbole. L'entretien qui avait fait illusion au comte de Broglie n'était pour lui qu'un moyen de mettre cette connaissance à profit [1].

Quoi qu'il en soit, le comte de Broglie rendit compte de cet entretien tout entier au roi, dès le lendemain, en le laissant juge lui-même du sens et du prix qu'il fallait attacher au langage de l'ambassadeur. Le roi, enfin ému, conclut, comme le comte de Broglie, que la nomination d'un ministre ne pouvait plus être différée ; mais il y ajouta une conséquence qui n'était pas absolument celle que le comte de Broglie désirait. Le 6 juin 1771, la cour apprit que le duc d'Aiguillon était ministre des affaires étrangères. Il avait conclu sa paix avec le prince de Condé, en cédant au marquis de Monteynard le portefeuille de la guerre.

Deux jours après, le 8 juin, le comte s'exécutait et écrivait au nouveau ministre : « Ne vous ayant pas trouvé à Paris, monsieur le duc, où j'avais été vous chercher pour vous faire tous mes compliments, je

1. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy d'Argentau*, publiée en France par M. Geffroy, p. 81-100.

comptais prendre ma revanche ce matin, à Marly ; mais j'apprends que vous n'y viendrez pas. Aussi je ne sais plus quand je pourrai avoir l'honneur de vous témoigner moi-même la part sincère que je prends à votre satisfaction, et je ne veux pas tarder plus longtemps à vous en faire parvenir les assurances. Je me flatte, monsieur le duc, que vous êtes persuadé que le titre de rival, que le public s'est acharné à me donner pendant cette longue vacance, et qui a pu être fondé les trois premiers jours, ne m'a pas même donné la tentation de vous regarder comme tel, et ne m'empêche pas de voir aujourd'hui, avec applaudissement, un choix que votre administration ne manquera pas de justifier, et qui sera même un jour approuvé de vos ennemis. Personne ne le verra certainement avec plus de plaisir que moi, et ne sera plus flatté si, de quelque manière que ce puisse être, je pourrai contribuer à votre succès. Mon zèle pour le service du Roi, qui est, j'ose le dire, plus fort qu'on en a ordinairement à cinquante ans, n'avait servi qu'à exciter la jalousie de votre prédécesseur qui n'a voulu y voir que de l'intrigue et de l'ambition. J'espère que vous en reconnaîtrez la pureté et qu'il ne vous aura pas échappé que les sujets de plaintes les mieux fondés et les moins dissimulés de ma part n'ont pas pu faire de moi un intrigant. Quand

ce zèle serait employé par un ministre tel que vous, aux sentiments du devoir envers le Roi et l'État, je serais dans le cas de joindre ceux de l'amitié et de la reconnaissance [1]. »

Malgré ces formes de prudence et de politesse, le dépit, et peut-être un sentiment d'amertume qui mériterait un nom plus noble, remplissait l'âme du comte de Broglie. Après dix-huit ans écoulés dans un travail obscur, sans fruit pour soi-même ou pour l'État, avoir vu tout à coup luire une grande espérance, s'être flatté de paraître sur un véritable théâtre d'action, de pouvoir honorer son nom, servir son pays, déployer des facultés mûries par l'âge avant qu'elles fussent tout à fait usées par l'intrigue ; puis retomber soudain dans l'ombre, dans une situation louche et suspecte, cent fois pire que la retraite ! A la place d'un rival détesté, mais digne d'être traité comme un égal, voir au-dessus de sa tête un ami dont la médiocrité n'était pas plus faite pour inspirer la

1. Le comte de Broglie au duc d'Aiguillon, 8 juin 1771. — Papiers du duc d'Aiguillon dans la collection de Chabrillan. Ce précieux recueil, que M. de Chabrillan m'a permis de consulter avec une extrême obligeance, est un des plus riches cartulaires de famille qui existent en France. Il contient une série de documents qui remontent au commencement du XVII[e] siècle et qui émanent des divers secrétaires d'État (il n'y en a pas moins de huit à dix) appartenant à la famille Phelypeaux, Pontchartrain, Saint-Florentin, Maurepas, la Vrillière, etc. Le duc d'Aiguillon était par sa femme allié à cette famille.

haine que le respect! Quel déboire! Quelle douleur pour un bon citoyen! Quel désappointement pour un ambitieux! Un dernier espoir lui restait pourtant, c'était que le duc d'Aiguillon consentît à partager même inégalement les dépouilles dues à leur victoire commune et l'envoyât en ambassade à ce poste de Vienne qui était vacant, qu'il avait toujours convoité, et qui, dans la crise présente, lui offrait un emploi digne de son activité. Il mortifia son orgueil jusqu'à exprimer ce désir. On ne fit pas même de réponse à sa demande.

C'est qu'en réalité, il ne convenait nullement à d'Aiguillon d'avoir à Vienne un ambassadeur qui comprît une ligne politique et fût en état de la suivre, et cela par la raison très-simple que n'ayant, lui, aucune politique, il ne pouvait lui plaire qu'un autre en eût à sa place.

Avec quelque soin, en effet, qu'on ait étudié dans ces derniers temps la conduite du nouveau ministre de Louis XV à la veille du partage de la Pologne, il a été impossible de deviner quel but il se proposa, quel plan il suivit, dans quelle voie il marcha pendant les quatorze mois qui s'écoulèrent depuis son avénement jusqu'au 5 août 1772, jour qui vit consommer l'attentat. Un écrivain ingénieux a même élevé cette nullité singulière à la hauteur d'un calcul politique : M. de Saint-

Priest suppose que, voyant la partie désespérée, d'Aiguillon ne songea qu'à se préparer d'avance une justification, et choisit ses agents avec l'unique pensée de s'en prendre à eux et de les faire (on a dit le mot) les *éditeurs responsables* de l'événement. C'est supposer trop de profondeur à la fois et trop de perfidie. Je crois tout simplement que sans calcul, uniquement par faiblesse, l'incapable ministre aima mieux ne pas ouvrir les yeux, ne rien savoir, ne rien prévoir, afin de n'être obligé à rien prévenir.

Assurément le mal était bien avancé et ne comportait guère plus de remède ; mais on pouvait toujours le ralentir, l'amoindrir et diminuer la honte et le ridicule, sinon la ruine. Il y avait, par exemple, un parti immédiat à prendre à l'égard des débris de la confédération de Bar. Après l'ouverture faite par Mercy, à tout prix il fallait tirer au clair si, oui ou non, l'Autriche voulait abandonner les derniers défenseurs de l'indépendance polonaise, et, au cas ou l'abandon de sa part serait devenu certain, il fallait au plus vite rappeler la bande de Français que Choiseul avait égarés à mille lieues de leur pays, et à qui personne ne pouvait songer à envoyer une armée pour les soutenir. Puis il fallait faire la paix des confédérés avec Stanislas aux meilleures conditions possibles. Un nouveau ministre était à l'aise pour répudier les engagements de l'ancien

avec les révoltés, et rentrer en rapports avec le pouvoir régulier, ou soi-disant tel.

Tout au contraire, d'Aiguillon aima mieux se persuader, comme Choiseul lui-même, que tôt ou tard l'Autriche serait obligée à prendre parti pour ses coreligionnaires, et, s'il rappela Dumouriez et ses aventuriers qui ne pouvaient plus s'entendre avec personne, ce fut pour envoyer à leur place un officier distingué, le marquis de Viomesnil, avec une poignée de jeunes gentilshommes appartenant à l'armée régulière. Il garda à Versailles, avec un rang officiel, le ministre de la confédération, le comte Wielhorski, qui employait son temps à faire avec Jean-Jacques Rousseau le plan d'une constitution idéale pour sa patrie. C'était juste tout ce qu'il fallait pour compromettre plus que jamais le nom français dans un désastre inévitable, et pis que cela encore, dans les désordres et les folies de tout genre qui ne pouvaient manquer d'accompagner ce désastre.

La conséquence ne se fit pas attendre : les confédérés d'une part, les officiers français de l'autre, n'espérant plus rien d'une guerre régulière, firent les uns et les autres un coup de tête, mais chacun à la mode de leur pays et en conformité avec leur esprit national. Les Français s'emparèrent de nuit, par surprise, du château de Cracovie, sans se demander un instant comment ils

pourraient s'y maintenir. Quant aux confédérés, ils dépêchèrent à Varsovie un parti d'une quarantaine d'hommes, qui, à la faveur du désordre général, se glissèrent déguisés et armés dans la ville, attaquèrent dans une rue obscure le carrosse du roi Stanislas, tuèrent à coups de pistolet les heyduques de son escorte, et l'enlevèrent lui-même plus mort que vif, pour le conduire à un monastère voisin. Heureusement pour le roi, ses ravisseurs s'égarèrent dans la forêt qu'ils ne connaissaient pas bien, et surpris eux-mêmes par une patrouille russe, se dispersèrent, laissant leur prisonnier en tête-à-tête avec un seul gardien. Poniatowski, recouvrant alors son sang-froid et reconnaissant dans cet homme un de ses anciens serviteurs, fit appel à ses sentiments de fidélité et réussit à l'émouvoir. Il chercha un abri pour la nuit chez un paysan du voisinage, qui se chargea de faire connaître sa retraite à Varsovie. Ses amis vinrent en hâte le chercher et le ramenèrent en triomphe. Mais on peut juger des cris que poussèrent tous ceux qui en Europe étaient disposés et avaient intérêt à représenter la Pologne comme une nation de barbares qu'il fallait museler au plus tôt. Tous les lettrés de Paris vinrent chercher des nouvelles chez madame Geoffrin, qui, toute en pleurs, ne tarissait pas en invectives contre les monstres capables d'un tel forfait.

Catherine, qui n'avait assassiné que son mari, et Frédéric, qui faisait enlever les belles Polonaises par ses soldats, par manière de divertissement, prirent en main la défense de la morale offensée. Les troupes prussiennes rapprochèrent d'une vingtaine de lieues de Varsovie le cordon sanitaire qu'elles avaient établi d'abord à la frontière de la Pologne et qui peu à peu s'était avancé jusqu'au cœur du pays. En même temps, les Russes cernaient le château de Cracovie, et forcèrent la petite escouade française à se rendre à discrétion après une résistance héroïque. Les jeunes officiers furent amenés en Russie comme prisonniers de guerre. D'Aiguillon n'osa pas les réclamer : c'eût été avouer qu'ils avaient agi par ordre et demander grâce au nom de la France. Ce furent d'Alembert et Voltaire qui, faisant cette fois un usage patriotique de leur crédit, essayèrent d'intercéder pour les captifs; mais ils purent voir alors ce que valait ce crédit tant vanté : la première fois qu'ils plaidèrent une cause nationale, on ne les écouta même pas. Ce fut l'intervention de Marie-Thérèse qui obtint la liberté des officiers français.

A Vienne, d'Aiguillon fit preuve d'autant d'aveuglement, de la même inertie, peut-être de plus de maladresse encore. Mercy avait dit l'exacte vérité, en avertissant que l'idée d'un démembrement de la Pologne était admise, même débattue par sa souveraine, mais que rien

n'était décidé sur les conditions et l'étendue de la spoliation proposée. En réalité, on était encore loin de compte. Frédéric seul allait même tout à fait de franc jeu et poussait avec ardeur à un arrangement qui satisfaisait pleinement son ambition, et auquel ne résistait pas sa conscience, dont les scrupules, ce jour-là pas plus que d'autres, ne le gênaient guère. Mais Marie-Thérèse était toujours bourrelée de remords, et Catherine médiocrement flattée du troc qu'on lui proposait. Elle sentait bien que, plus on lui offrirait de prendre en Pologne, plus on lui demanderait de restreindre ses conquêtes en Turquie. Or, échanger des conquêtes comme celles qu'elle venait de faire le long du Danube, des provinces riches, peuplées de sujets qui aspiraient à sa domination pour être délivrés du joug des Turcs et la saluaient comme une libératrice, contre quelques lambeaux d'un territoire stérile et couvert de hordes indisciplinées tel que celui de la Pologne, elle ne trouvait pas ce marché-là avantageux. Il y avait donc manière pour la France de se faire jour entre des parties encore si mal d'accord, et tout au moins de se faire admettre dans la conversation et d'être comptée pour quelque chose dans les décisions qui en sortiraient [1].

1. Les résolutions de Marie-Thérèse étaient si incertaines que, pour la décider, Kaunitz dut lui proposer sept ou huit plans de

Mais la condition, c'était de s'adresser tout de suite au seul allié qu'on eût encore, au cœur de Marie-Thérèse. Or, l'illustre impératrice était à la fois une souveraine très-politique, même noblement ambitieuse, et une matrone d'une foi sévère. On pouvait se faire écouter d'elle, soit en entrant dans ses grandes vues d'intérêt public, soit en partageant l'ardeur et la rigueur de son zèle religieux. Il était difficile sans doute de satisfaire à la fois les deux tendances si différentes qui se partageaient cette grande âme; mais il était au moins possible de ne pas les froisser toutes deux également. C'est cependant à quoi d'Aiguillon réussit par le choix qu'il fit pour l'ambassade de Vienne. Son envoyé fut un prélat de cour, le cardinal Louis de Rohan, également léger d'esprit et de mœurs, à la fois fastueux et frivole, n'aimant que les fêtes et détestant le travail, ne prenant pas plus au sérieux son caractère politique que son caractère religieux, prêtant à rire aux hommes d'affaires et scandalisant même les gens du monde. Le prince de Rohan sembla n'avoir d'autre pensée que d'éblouir

partage différents. Dans quelques-uns de ces projets, l'Autriche n'aurait pris aucune part du territoire polonais. Elle se serait fait sa part par le Danube, ou aurait demandé à Frédéric de lui rendre tout ou partie de la Silésie. C'était un artifice pour se laver les mains de la spoliation méditée, en la laissant faire, et en en profitant même, mais sans y coopérer. Frédéric, comme on le pense bien, ne se prêta à aucun de ces petits manéges. (Voir d'Arneth, *Histoire de Marie-Thérèse*. VIII[e] vol., ch. 12 et 13.)

la ville de Vienne par le luxe de ses équipages et de réunir le beau monde dans de petits soupers qui devinrent le théâtre de toutes les intrigues de société. Il crut mettre enfin le comble à son habileté en amusant le jeune empereur par des récits grivois. Le résultat fut qu'au bout de quelques semaines, l'impératrice l'avait pris dans une aversion qu'elle ne pouvait pas même dissimuler :

« Le prince de Rohan, écrivait-elle à Mercy, me déplaît de plus en plus.... C'est un bien mauvais sujet, sans talent, sans prudence, sans mœurs : il soutient fort mal le caractère de ministre et d'ecclésiastique. L'empereur aime à la vérité à s'entretenir avec lui, mais c'est pour lui faire dire des inepties, bavardises et turlupinades. Kaunitz paraît aussi content de lui, parce qu'il ne l'incommode pas, et lui montre toute sorte de soumission. Je ne veux pas (du moins dans ce moment) demander son rappel, mais je vous répète que je le verrai avec plaisir dénicher bientôt d'ici[1]. »

A la vérité, pour guider son inexpérience diplomatique, on avait recommandé au prince de Rohan de garder Durand auprès de lui. Mais, comme il arrive dans les affaires mal engagées, la précaution tourna directement contre son but. Durand, en effet, se trouva ce

1. Marie-Thérèse à Mercy, 18 mars 1772. (*Correspondance* publiée par d'Arneth, t. I, p. 289.)

jour-là au-dessous de lui-même. Le métier compliqué qu'on lui faisait faire depuis des années, les ordres contradictoires qu'il recevait, les intrigues et les secrets croisés l'un sur l'autre dont on le rendait confident, enfin l'épreuve à laquelle venaient de le soumettre les aventures de Dumouriez, avaient paralysé ses facultés. Sa perspicacité ordinaire lui fit complétement défaut : au lieu d'avertir et d'éclairer le prince de Rohan, il fit tout ce qu'il fallait pour l'endormir dans une fausse sécurité. Toutes les fois que des indices évidents, même pour un observateur superficiel, trahissaient la nouvelle direction de la politique autrichienne, Durand ne cessait de répéter qu'il connaissait Kaunitz et Marie-Thérèse, et ne les croyait pas capables de trahir la France. Peut-être, n'ayant aucune confiance dans l'usage que son ambassadeur ferait de ses avis, ne voyant que des piéges autour de lui, l'humble agent voulait-il éviter qu'on pût l'accuser d'avoir provoqué une rupture entre les deux cours alliées, et craignait-il que son nom fût prononcé avec humeur dans la correspondance de l'impératrice et de sa fille. Toujours est-il que cette disposition à une confiance excessive étonnait le comte de Broglie lui-même, qui la signalait au roi avec surprise, ne reconnaissant plus là son ancien serviteur.

Il aurait peut-être pu s'accuser un peu lui-même :

car, dans un accès d'humeur et de découragement, il était parti pour Ruffec immédiatement après son dernier échec, et n'envoyait plus à ses correspondants que le moins d'instructions possible. Bref, du haut en bas de l'échelle, tous les rôles se trouvèrent répartis de telle manière que, le jour de la catastrophe, chacun put, avec un motif suffisant, s'en prendre à son voisin ou à son inférieur : le roi à son ministre, le ministre à son ambassadeur, l'ambassadeur à son conseiller, et l'histoire leur donnant à tous tort et raison, partage également sa condamnation entre les maîtres et les serviteurs [1].

Telle était pourtant encore la grandeur de la situation de la France que, malgré son effacement volontaire, toutes les fois que dans le cours de la négociation qui se poursuivait en dehors d'elle, sinon à son insu, une des parties se trouvait lésée, elle se tournait involontairement vers Louis XV et vers son conseil pour voir s'il n'y avait pas, de ce côté, quelque appui à espérer. C'est ainsi que, vers la fin de 1771, d'Aiguillon reçut à la fois des ouvertures et de Frédéric qui aurait voulu comprendre la ville de Dantzick dans son lot, et à qui on opposait la crainte de l'Angleterre, et, par l'inter-

1. *Mémoires de l'abbé Georgel*, t. I, p. 226, 239. — Le comte de Broglie au Roi, 22 janvier 1772. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

médiaire de Marie-Thérèse, celles de Catherine elle-même, qui, à la dernière heure, n'aurait pas été éloignée d'épargner la Pologne pour se rendre les mains tout à fait libres en Orient.

Un instant, par conséquent, d'Aiguillon put se croire devenu l'arbitre de la situation. Un autre eût su tirer parti de ces coquetteries opposées, pour se faire prier, et, qui sait? payer peut-être par le plus offrant : d'Aiguillon n'en fut qu'ébloui. Par une aberration d'esprit assez explicable, ce furent surtout les avances de Frédéric qui le flattèrent. Il avait tant dit, tant répété, pendant le temps de son opposition contre Choiseul, que tous les malheurs de la France venaient de l'abandon des anciennes alliances et de la recherche de nouvelles amitiés, que l'idée de ressusciter, lui, le petit-neveu de Richelieu, la politique traditionnelle de l'illustre auteur de sa race, lui parut un trait de génie. Madame du Barry, de son côté, n'était pas fâchée qu'on lui dît qu'il lui appartenait de réparer le mal fait par madame de Pompadour. Ce fut donc du côté de la Prusse que d'Aiguillon ouvrit l'oreille, et, pour commencer, il crut faire un coup de maître en faisant connaître à Berlin les pourparlers qui lui étaient offerts du côté de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Frédéric n'avait-il voulu que lui tendre un piége? Je l'ignore; mais toujours est-il que le voyant tomber

dans un filet, il ne songea qu'à en serrer les mailles. A peine fut-il maître de la confidence qu'il la fit passer à Marie-Thérèse, en l'avertissant qu'à Versailles on la trahissait. L'impératrice en ressentit une irritation des plus vives, dont Rohan s'aperçut par un redoublement de froideur et de mauvaise grâce de sa part, et dont Mercy ressentit le contre-coup par le changement de ton de ses correspondances confidentielles. Au lieu des recommandations constantes qu'on lui faisait de mettre tout en œuvre pour rester en bons rapports avec le beau-père de la dauphine, il reçut, au contraire, l'avis que quelque fidèle que fût l'impératrice-reine au système qui était son ouvrage, elle voyait bien qu'à Versailles on n'était pas de même, que le nouveau ministère était *bon Prussien*, et que si on continuait ainsi à *pateliner avec la Prusse*, il n'y aurait plus rien à faire de ce côté.

Mercy alla d'abord tout droit faire ses plaintes à d'Aiguillon. A sa grande surprise, d'Aiguillon ne se défendit de rien ; il avoua tout, au contraire, avec une sorte d'empressement et montra à Mercy même les correspondances où le roi de Prusse le priait de ne pas s'opposer à la prise de possession de Dantzick. Quel était son but en ajoutant cette seconde indiscrétion à la première? Pensait-il réparer ses torts et faire croire à Marie-Thérèse que ce n'était pas elle, mais

son rival qu'il avait voulu jouer? Voulait-il simplement, par vanité, faire voir que tout le monde le courtisait? Voulait-il enfin, en ayant l'air de tout dire lui-même à l'Autriche, l'inviter à une confidence pareille pour savoir jusqu'où elle était entrée dans le projet de partage?

Il est difficile de se faire à cet égard une idée claire, et je ne m'étonne pas que Mercy ne sût qu'en penser. Dans son embarras, il eut encore recours au comte de Broglie qui arrivait à ce moment même de Ruffec et qui le vit accourir chez lui tout ému, presque à son débotté. « Savez-vous ce qui se passe? » lui dit l'ambassadeur. — « Non, en vérité, répondit le comte; que voulez-vous que sache un homme qui arrive d'un château à cent lieues de Paris, après cinq mois d'absence? » — « Eh bien! le roi de Prusse veut brouiller nos deux cours. et votre ministre s'y prête. » Et, comme le comte se défendait : « N'essayez-pas de nier, reprit l'ambassadeur; c'est le duc d'Aiguillon qui m'a tout dit lui-même. » Et il tira de sa poche la copie des documents qui attestaient la négociation secrète et que d'Aiguillon lui-même lui avait remise.

Devant cette preuve irrécusable, le comte dut se taire, et se borna à faire remarquer que la confiance même du ministre indiquait au moins sa bonne intention. « Soit, mais vous êtes son ami. dit Mercy; ouvrez-lui les yeux sur le péril qu'il fait courir à notre

alliance, ou *employez d'autres moyens que vous avez peut-être;* vous ne sauriez rendre un plus grand service à votre maître et à nous. »

Je ne sais si Mercy raillait ou parlait sérieusement en conseillant au comte de Broglie de faire appel à l'amitié de d'Aiguillon : je doute qu'un diplomate de quelque expérience pût croire à la durée d'une affection ou même d'une confiance quelconque entre un rival heureux et son compétiteur en disgrâce. En tout cas, si un sentiment de ce genre avait jamais existé entre Broglie et d'Aiguillon, les traces s'en effaçaient tous les jours pour faire place, chez l'un à une froideur marquée, chez l'autre à une aigreur à peine déguisée; et le motif véritable de cette inimitié croissante, c'était précisément cet autre moyen d'action dont le comte de Broglie disposait, ces rapports directs avec le roi, cette diplomatie de contrebande marchant côte à côte avec la diplomatie officielle : tous faits que madame du Barry n'avait pas laissé ignorer à d'Aiguillon et qui excitaient chez lui absolument la même inquiétude et la même jalousie qu'auparavant chez Choiseul. La fatalité de la même situation faisait renaître les mêmes sentiments. Le comte de Broglie s'en était aperçu au soin avec lequel on l'éloignait de toute confidence et en particulier des petits soupers de madame du Barry, où d'ailleurs il devait faire une figure assez gauche.

Ce ne fut donc pas à d'Aiguillon qu'il rendit compte de l'entretien de Mercy, ce fut au roi lui-même, et il terminait son récit dans les termes suivants : « Votre Majesté voit que la cour de Vienne sait que j'ai le bonheur d'être honoré de sa confiance. J'ai évité de rien répondre, qui fût de nature à autoriser cette opinion. Je me contente de mettre à ses pieds le rapport exact de ce qui s'est dit entre nous. C'est à Elle à me donner des ordres sur la conduite que je dois avoir à l'égard de cet ambassadeur si, comme il me l'a annoncé, il continue à me confier ses inquiétudes. Il serait inutile que j'observasse le danger qu'il y aurait d'écouter les flagorneries prussiennes, le danger plus grand encore qu'il y aurait de se prêter à l'injuste proposition de dépouiller les Dantzickois de leurs libertés et de leur indépendance pour remettre entre les mains d'un prince aussi ambitieux le seul bon port de la Baltique, la clef de tout le commerce de la Pologne et du Nord. Les lumières supérieures de Votre Majesté lui représenteront l'importance de ces objets bien mieux que je ne pourrais le faire. »

Le roi répondit en deux lignes, le 12 janvier : « C'est pour marquer toute notre confiance à la cour de Vienne que M. d'Aiguillon a communiqué les lettres de Prusse à M. de Mercy, et pour juger si elle ne voudrait pas avoir *sa part au gâteau*

sur la Pologne, comme il y a tout lieu de le croire. Vienne peut avoir déchiffré vos lettres, mais il faut toujours vous en tenir avec M. de Mercy comme ayant été ministre en Pologne [1]. »

Et l'affaire en resta là, sans que cette marque de confiance étrange et un peu tardive eût diminué assurément chez Marie-Thérèse l'appétit qu'on lui soupçonnait de *prendre sa part du gâteau.*

Un incident moins grave en apparence acheva de blesser au vif l'orgueil de la princesse. Chacun connait les plaisanteries que Frédéric se permet dans ses mémoires sur le partage de sentiments auquel ce noble cœur était livré. L'inflexible conquérant, qui ne connaissait pas ces troubles intérieurs, raille impitoyablement les alternatives de scrupule et d'ambition par lesquelles il voyait passer à chaque phase de la négociation son ancienne ennemie, hésitant à devenir sa complice. Il la montre tour à tour s'apitoyant sur la Pologne, puis inquiète, une fois la succession ouverte, de ne laisser échapper aucune parcelle de l'héritage. « Elle pleurait et prenait toujours, » dit-il. Ce contraste frappait plus d'un diplomate de Vienne qui s'en amusait discrètement. Le comte de Barck, ministre de Suède, racontait,

1. Le comte de Broglie au Roi, 9 janvier 1772. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.) — Le Roi au comte de Borglie. 10 anvier 1772. Boutaric, t. I, p. 430.

par exemple, que, dansun moment d'épanchement, l'impératrice s'était écriée : « Ah ! comte de Barck, cette affaire de Pologne me désespère, ce sera une tache à mon règne. Je crains le jugement de Dieu. » Puis, se remettant soudain, et passant du langage de la dévotion à celui des chancelleries, et se rappelant que ses troupes occupaient déjà une partie du territoire polonais : « Après tout, reprit-elle, tout cela pourrait bien finir par l'*uti possidetis*. »

Rohan, qui ne manquait pas de la finesse que donne l'usage du monde, n'était pas le dernier à faire ces remarques et ne les gardait pas pour lui. « J'ai bien vu pleurer Marie-Thérèse, écrivait-il dans une lettre particulière au duc d'Aiguillon ; mais cette princesse me paraît avoir les larmes à son commandement : d'une main, elle a le mouchoir pour essuyer ses pleurs, et, de l'autre, elle manie le glaive de la négociation. »

Rohan, sans doute, n'était pas fâché que ces traits d'esprit, passant sous les yeux de Louis XV, divertissent un peu son ennui et le fissent sourire. Mais c'était à d'Aiguillon à avoir l'œil ouvert sur les indiscrets de tout genre et de tout sexe qui formaient l'entourage du roi. Ce fut lui qui, au contraire, prêta la lettre de Rohan à madame du Barry, et la courtisane saisissant l'occasion de faire de la morale aux dépens de la souveraine, en donna lecture en plein souper, en l'assaison-

nant de quolibets blessants. Elle laissa même croire que la lettre lui était adressée à elle-même, et l'anecdote circulant rapidement dans les couloirs de Versailles, la dauphine apprit bientôt et ne tarda pas à faire savoir à Vienne qu'un prince de l'Église correspondait avec une fille perdue pour lui envoyer des épigrammes contre les têtes couronnées. Les pleurs que Marie-Antoinette versa ce jour-là ne furent, on le sait, ni les seules ni les plus amères que devait lui coûter sa juste irritation contre l'imprudent cardinal [1].

Après tant de fautes gratuites commises dans une situation déjà en elle-même presque désespérée, le résultat ne devait étonner personne et d'Aiguillon, moins que tout autre. Aussi, quand tout fut consommé, et que, le 5 août 1772 [2], le déplorable traité fut enfin signé, à vrai dire, le fait ne surprit personne et n'émut guère le public qui s'y attendait. Mais, ce qui ne peut vraiment se concevoir, c'est que d'Aiguillon ait pu sérieusement se plaindre à Vienne qu'on ne l'eût pas averti, faire retentir toute l'Europe de ses lamentations, et jurer aux dieux et aux hommes qu'il

1. Le cardinal de Rohan est le même qui fut, dix ans plus tard, l'auteur de la triste histoire du collier de la reine.

2. Il y eut, on le sait, deux conventions par lesquelles fut opéré le partage de la Pologne. Frédéric et Catherine tombèrent d'accord par un acte daté du 5 février 1772. Le 5 août, l'Autriche adhéra et obtint sa part.

était pris à l'improviste. A qui espérait-il faire croire qu'il avait ignoré ce qu'il aurait fallu être sourd et aveugle pour ne pas voir et ne pas entendre? Rohan, sur qui le reproche pesait principalement, s'est toujours récrié vivement, on le sait, contre l'imputation d'avoir été pris si grossièrement pour dupe. Et, en effet, les récits de son secrétaire Georgel, comme la publication de ses correspondances officielles, font voir que, s'il mit quelque temps à comprendre la situation, et très-peu d'art pour la corriger, à la dernière heure, cependant, il avertit très-suffisamment son gouvernement de ce qui le menaçait; ce qui n'exigeait, on doit le dire, aucune clairvoyance de sa part [1].

Même à défaut de renseignements officiels, on vient de voir qu'aucun avis secret et confidentiel n'avait manqué. Aussi Marie-Thérèse, en appelant des plaintes du ministre aux souvenirs du roi, put-elle parfaitement répondre qu'elle avait vainement cherché à Versailles, soit un avis, soit un secours, et que ne recevant ni l'un ni l'autre, elle avait dû veiller elle-même aux intérêts de son empire, et ne pas laisser grandir à ses côtés, sans rétablir l'équilibre, de redoutables voisins. Louis XV lui-même sembla lui donner raison, car,

1. *Memoires de l'abbé Georgel*, t. I, page 226 et suivantes. — Voir aussi les lettres citées dans l'ouvrage de M. Saint-Priest sur le partage de la Pologne.

soit indolence naturelle, soit confession de son impuissance, il se montra beaucoup moins sensible à l'humiliation que son ministre, et surtout ne se mit pas en peine de jouer la surprise. Mercy, dès le 16 septembre, pouvait écrire : « La confection des arrangements relatifs à la Pologne est une mortification pour le ministre français ; mais je crois pouvoir affirmer que le Roi très-chrétien envisage ces arrangements avec plus de raison et plus de justice, et qu'ils ne porteront aucune atteinte à ses sentiments sur le système actuel[1]. »

Là, en effet, dans le maintien ou le changement du système d'alliance, était désormais toute la question, celle que le comte de Broglie, également éloigné du dépit ridicule de d'Aiguillon et de la résignation passive du roi, envisagea tout de suite avec le sang-froid et le coup-d'œil d'un homme d'État. Quelque douleur qu'il éprouvât (et peut-être aucun cœur Français n'en ressentit de plus vive), quelque déchirement que lui causât

1. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy*, t. I, p. 353. — D'après une anecdote très-généralement répandue, Louis XV se serait écrié, en apprenant le traité de partage : « Si Choiseul était encore ministre, pareille chose ne serait pas arrivée. » Ce propos n'a aucune vraisemblance : Louis XV savait parfaitement que Choiseul n'était pas en état de sauver la Pologne, et il n'avait pas approuvé, nous l'avons vu, les efforts désespérés tentés à la dernière heure pour prévenir ce résultat qu'il regardait comme inévitable.

la ruine d'une nation qui avait été comme la seconde patrie de sa jeunesse, il n'était pas dans sa nature de s'abandonner à des lamentations stériles. Le mal une fois fait et pour le moment irremédiable, quelle allait en être la conséquence? Quel système fédératif en sortirait pour la France et pour l'Europe? La proie, dont trois complices venaient de se partager les lambeaux, pouvait devenir entre eux soit une pomme de discorde qui les mettrait bientôt aux prises, soit le gage d'une étroite alliance qui pèserait d'un poids redoutable sur tout l'équilibre du Nord. Tout dépendait, à cet égard, pensait le comte de Broglie, de l'attitude que prendrait la France. Si elle se livrait à ses légitimes ressentiments, si elle demeurait dans son isolement maussade et menaçant, tout le monde aussi resterait uni contre elle; si elle avait, au contraire, assez d'empire sur elle-même pour contenir son irritation, et faire bonne mine à un détestable jeu, si elle savait rester en ménagement et en rapports tolérables avec ceux dont elle avait le plus à se plaindre et se tenir ainsi prête à profiter de leur premier dissentiment, son influence pourrait encore se remettre de ce redoutable choc et qui sait alors?..—Le nom de la Pologne n'était point effacé de la carte : Stanislas était toujours roi et protestait même, bien que faiblement et pour la forme, contre la mutilation dont son royaume était victime.

Une querelle éclatant entre ses patrons devenus ses spoliateurs, puis habilement envenimée, pouvait détruire le produit néfaste de leur accord.

Ces considérations furent développées par le comte de Broglie dans un mémoire remis au roi, dès le 7 juin 1772, deux mois par conséquent avant que le traité du partage fût conclu. Ce mémoire en parlait déjà comme d'une chose faite, dont il fallait envisager avec effroi, mais sans désespoir, les conséquences : « Pendant que toutes les puissances, y était-il dit, gagnent plus ou moins à cet arrangement général du Nord, la France seule, exclue de la médiation et du partage, ayant perdu toute influence en Pologne, en Suède, reste exposée à perdre encore, par les insinuations de la Russie et de l'Angleterre, son commerce du Levant et son ancien crédit sur les Turcs, qui rejettent sur elle tous les malheurs de la guerre... Mais, ajoutait tout de suite l'auteur du mémoire, jamais partage ne s'est fait sans être l'occasion de querelle entre les copartageants : il convient d'être à portée d'en profiter [1]. »

Le conseil qui suivait était inattendu de la part d'un ennemi de Bernis et de Choiseul et du diplomate autrefois si maltraité de 1756, car il consistait à se rappro-

1. Mémoire remis au Roi par le comte de Broglie, 7 juin 1772. Boutaric, t. I, p. 440-441.

cher immédiatement de l'Autriche, à prendre pour bonnes, qu'on y crût ou non, les apologies de Kaunitz et de Marie-Thérèse sur leur manque de foi. Puisque l'impératrice protestait qu'elle avait agi contrainte et forcée, puisqu'elle assurait qu'un acte isolé ne changerait rien à ses sentiments et que sur l'ensemble de la politique elle entendait rester fidèle à l'amitié française, pourquoi ne pas la prendre au mot et pourquoi abandonner Vienne à l'influence fascinatrice de Frédéric s'exerçant sur l'imagination de Joseph ?

« Dans les circonstances délicates où se trouve la France, disait le mémoire, il serait peut-être naturel, mais il n'en serait pas moins dangereux de laisser établir un refroidissement avec la cour de Vienne, qui ne tarderait pas à dégénérer en brouillerie. Il est beaucoup plus à propos de s'expliquer confidemment avec cette cour. On peut ne pas lui dissimuler qu'on a lieu de se plaindre, que la délicatesse et l'amitié du Roi sont blessées ; mais ajouter qu'il faut renouer des liens auxquels Sa Majesté est attachée, et qu'ainsi on désire connaître la nature et l'étendue des vues du ministère autrichien avec la résolution de coopérer à leur succès, et l'espérance que Leurs Majestés impériales se prêteront, de leur côté, à ce qui peut être de la convenance du Roi. » Le mémoire concluait donc à un rapprochement avec l'Autriche, sauf à garder avec les cours

de Berlin et de Saint-Pétersbourg, par le moyen d'agents intelligents, quelques ménagements qui permissent de se retourner de ce côté si Vienne s'écartait décidément des inspirations de Marie-Thérèse[1].

L'avis était excellent; mais, comme tous ceux qu'avait donnés le comte de Broglie depuis vingt années, pour qu'il fût suivi, il aurait fallu que le comte l'exécutât lui-même. Pour se montrer de si bonne composition, sans cependant paraître trop dupe, pour témoigner si peu de rancune en gardant un peu de dignité et même quelque défiance, il eût fallu une souplesse, une élasticité dans l'esprit et en même temps une ténacité dans les vues qui n'étaient pas le fait de d'Aiguillon. Broglie aurait voulu que ne pouvant se venger on ne se fâchât pas, et que ne pouvant détruire le mal consommé, on se mît en mesure de le réparer. D'Aiguillon aima mieux se dépiter, en piétinant pour ainsi dire sur place. Ses rapports avec Vienne demeurèrent aigres et froids sans que cependant il se mît sérieusement en peine de chercher un autre point d'appui en Europe, que d'ailleurs il eût eu peine à trouver.

Cette conduite incertaine ne déplaisait pas complétement à Marie-Thérèse qui n'était pas fâchée qu'un ministre incapable à Versailles lui laissât le temps de

1. Boutaric, t. I, p. 446.

consommer en paix avec ses nouveaux alliés l'acte auquel sa conscience s'était si longtemps refusée. « Il est plutôt avantageux que contraire à nos intérêts, écrivait-elle à Mercy, que le duc d'Aiguillon reste à son poste, au moins jusqu'à l'arrangement final des affaires de Pologne. Doué de peu de génie, de talent, et de crédit, harcelé sans cesse par les factions, il se trouve peu en mesure de nous susciter d'embarras. Notre besogne serait bien plus difficile, si le duc de Choiseul, tout bien intentionné qu'il était jadis, se trouvait encore en place, et elle pouvait le devenir si Broglie venait à remplacer d'Aiguillon, ce qui serait un grand contretemps [1]. »

Il faut dire à la décharge de d'Aiguillon qu'il se trouva tout de suite gêné par un de ces emportements d'opinion si fréquents dans le public français, et qui se déclara avec frénésie contre l'alliance autrichienne. La popularité de cette alliance n'avait jamais été grande hors du petit cercle de la cour. Mais quand, après vingt années d'épreuve, l'écart tenté par la France en dehors de toutes les traditions de sa politique passée eut abouti à une série de désastres et à un échec diplomatique sans précédent dans nos annales, ce fut un *tolle* universel et

1. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy*, t. II, p.

irrésistible. Une clameur indignée s'éleva à laquelle firent chorus les militaires fascinés par le prestige de Frédéric, les lettrés gagnés par ses compliments, et enfin le public des badauds, qui suit la fortune et fait du succès la règle unique de ses jugements. Par une inconséquence difficile à expliquer, mais naturelle à l'esprit d'opposition, le même public, qui portait Choiseul aux nues le lendemain de sa chute et qui se pressait sur la route de sa retraite de Chanteloup, déblatérait en même temps contre le système diplomatique qui s'était incarné dans ce ministre.

La cour suivit le torrent à l'instigation de la nouvelle favorite qui, comme je l'ai déjà dit, n'était pas fâchée de médire des œuvres de l'ancienne. Le roi se trouva bientôt tout seul de son sentiment, et encore ne l'exprimait-il plus qu'avec cette mollesse indifférente qui était sa manière de traiter les affaires publiques : « Ma fille, disait-il parfois à Marie-Antoinette, on va me brouiller avec vos parents, et il faudra que je vous renvoie à Vienne [1]. »

Les moins empressés à s'associer à cet entraînement et même à le provoquer, n'étaient pas, on peut bien le penser, les commis du ministère des affaires étrangères, dont le traité de 1756 avait dérouté toutes

1. *Correspondance secrète de Marie-Thérèse et du comte de Mercy*, t. I, p. 376.

les habitudes, et qui, nourris dans la haine de l'Autriche, ne s'étaient jamais réconciliés avec le renversement des notions élémentaires dont s'était formé leur alphabet politique. Dans le nombre, les plus ardents étaient naturellement ceux qui, mal vus du duc de Choiseul, s'étaient, par là même, rapprochés de son adversaire : c'est-à-dire les agents directs du comte de Broglie, soit ses correspondants au dehors, soit ses secrétaires, les auxiliaires, en un mot, de son cabinet secret. Il arriva donc qu'en conseillant de rester avec l'Autriche, sinon dans une intimité trop confiante, au moins dans des termes d'égards et de ménagements politiques, le comte de Broglie se trouva en dissidence avec ses relations les plus habituelles.

Vainement représentait-il que le vice de l'alliance autrichienne avait résidé dans l'exécution plus que dans le principe; que l'ambition arrogante de Frédéric n'ayant guère laissé à la France d'autre carte à jouer que celle-là, le tort avait été, non de s'unir avec l'Autriche, mais de ne pas mettre l'amitié de la France à un prix assez élevé, et de ne pas dicter les conditions au lieu de les subir. Vainement ajoutait-il que le malheur était d'avoir rencontré un triumvirat de génie, dans Pitt, Frédéric et Catherine, et de ne leur avoir opposé que l'inertie de Louis XV, l'incapacité de Bernis et la légèreté de Choiseul. Ces considérations, très-bien

déduites et dont le comte de Broglie, nous l'avons fait voir, ne s'était pas départi un seul instant, depuis vingt ans, agissaient faiblement sur l'esprit de ses auditeurs et il ne pouvait tempérer l'ardeur même de ceux qui, directement placés sous ses ordres, écrivaient presque sous sa dictée.

C'est ce qui arriva lorsque, dans les premiers mois de 1773, le roi lui ayant demandé de lui présenter de nouveau avec plus de détail l'exposé de la situation politique et ses conseils pour y remédier, il crut devoir s'adresser, pour se faire aider dans ce travail, à un nommé Favier, celui des agents diplomatiques français d'ordre inférieur qui passait pour le mieux connaître l'état de l'Europe. Favier jouissait au ministère d'une réputation singulière; il était à la fois très-estimé pour ses connaissances variées et l'habileté de sa plume, mais très-décrié pour son inconduite: on le savait criblé de dettes par suite de ses désordres de tout genre et toujours aux expédients pour gagner sa vie. Cette mauvaise réputation avait servi de prétexte à Bernis et à Choiseul pour le tenir en disgrâce, sans que cependant il eût été l'objet, même de leur part, d'aucune mesure disciplinaire. Mais le vrai grief qui l'avait perdu à leurs yeux, c'est qu'il avait rédigé, en 1756, un petit écrit fort goûté des connaisseurs, intitulé: *Doutes et Questions*, où l'excellence du traité de Versailles était contestée.

Écarté ainsi de tous les postes auxquels ses talents auraient pu prétendre, Favier s'était éloigné de lui-même après la paix de Paris, et avait passé hors de France, à la Haye, à Bruxelles, à Francfort, la fin du ministère de Choiseul, faisant de la diplomatie en amateur, donnant son écrit à lire aux curieux, et politiquant dans les cafés et dans les chancelleries avec les nouvellistes et les gazetiers. Dans un de ces séjours de passage, il avait fait rencontre du prince Henri de Prusse, le frère préféré de Frédéric, resté ami de la France, comme Favier l'était de la Prusse, et regrettant, comme lui, l'ancienne politique. Le prince avait goûté sa conversation, l'avait aidé de quelques secours, puis l'avait autorisé à l'entretenir de loin en loin, par correspondance.

Quand le crédit de Choiseul s'était ébranlé, Favier s'était rapproché instinctivement de Versailles, aidant de ses notes écrites ceux qui attaquaient le favori dans la confiance du roi. D'Aiguillon alors n'avait pas dédaigné de l'employer et l'avait même engagé à continuer sa correspondance avec le prince de Prusse, dont il pensait pouvoir se servir s'il arrivait au ministère. Mais une fois maître de la place, le nouveau ministre oubliait son obscur allié, et Favier n'avait rien gagné au change, ni en considération, ni en argent. Quand le comte de Broglie le fit appeler, il était, comme la veille, ulcéré, besogneux et rongeant son frein.

La proposition du comte de Broglie le flatta singulièrement. Le comte ne lui dit pas expressément dans quel dessein et d'après quel ordre il se proposait de mettre sa plume à l'épreuve. Mais les relations du comte avec le roi étaient si connues que Favier devina tout de suite ce qu'on ne lui disait pas, laissa voir qu'il comprenait à demi-mot et ne fut pas contredit. Ce qui acheva de l'éclairer, ce fut le subside vraiment royal de vingt louis par mois qui lui fut promis, et dont aucun particulier assurément n'aurait fait le sacrifice uniquement pour le plaisir de prendre une leçon de diplomatie.

Ce fut en docteur cependant que Favier se posa et en maître qu'il travailla. Il intitula son travail : *Considérations raisonnées sur l'état de l'Europe*. Il fit un tableau très-complet de la situation politique financière et administrative de tous les États, accompagné d'une appréciation des intérêts qui dominaient la politique de chaque cabinet. Cet exposé, nourri de faits, appuyé sur des documents les plus sûrs, relevé par des vues saines et fines, est encore le document le plus instructif que puisse consulter l'historien qui veut connaître la vraie situation du continent européen à la veille de la Révolution française.

Mais Favier était aussi intraitable sur ce qu'il appelait les vrais principes politiques qu'il était relâché sur

les principes moraux : il trouvait que les fausses idées du roi et même les notions confuses du comte de Broglie en fait de diplomatie avaient besoin d'être rectifiées. Aussi n'hésita-t-il pas à mettre dogmatiquement en tête de ses considérations, parmi les causes de la décadence de la France, l'abandon de l'alliance prussienne et le traité de 1756. Cela fut dit si crûment et avec si peu de ménagement que le comte, au premier moment, n'osa pas faire passer sous les yeux du roi, une condamnation si sévère de la conduite de tout son règne. Il s'y décida cependant, en accompagnant la communication d'un commentaire justificatif. Il rappela qu'il n'avait jamais personnellement partagé les opinions exprimées dans le mémoire; qu'il était de ceux au contraire qui, en 1756, avaient été le plus choqués de l'ambition du roi de Prusse et avaient trouvé naturel qu'on se servît de l'Autriche pour lui tenir tête. Mais il ajouta qu'après tout le travail de Favier n'était qu'un exposé de faits, et que, quand on en viendrait aux conclusions à en tirer pour l'avenir, on verrait bien qu'il ne laisserait pas s'écarter des vues du roi [1].

1. Le mémoire de Favier ayant été communiqué en 1792 au comte de Ségur, et inséré dans son ouvrage intitulé : *Politique des Cabinets de l'Europe*, est la première pièce de la correspondance secrète qui ait été connue du public. De là l'opinion généralement répandue qui attribue au comte de Broglie luimême des vues entièrement contraires à l'alliance de l'Autriche et favorables à la Prusse et qui a fait de lui l'ennemi acharné

Il n'eut pas le temps de faire cette démonstration. Car il travaillait encore à cette dernière partie, s'enfermant avec Favier pour surveiller les écarts de son zèle, quand un incident inattendu, causé par ces relations mêmes, vint faire éclater sur sa tête toutes les foudres qu'il entendait gronder depuis si longtemps. La correspondance secrète, de nouveau compromise par le choix d'agents imprudents, allait aboutir à une catastrophe à la fois bruyante et énigmatique, laissant le confident du roi dans une disgrâce dont le scandale ne devait rien ôter au mystère.

Il faut essayer de faire la lumière sur ce dénoûment obscur d'une longue histoire qui nous a fait passer déjà par tant de surprises, et dont le dernier acte serait plus incompréhensible que tous les autres, si nous n'étions pas familiarisés maintenant avec la triste singularité du caractère de Louis XV.

de la politique de 1756. Rien de plus faux, comme le récit entier que nous venons de faire le prouve; le comte de Broglie a toujours tenu à établir, soit dans sa correspondance avec Louis XV, soit plus tard, quand il rendit compte de toute sa conduite aux commissaires nommés par Louis XVI, qu'il n'avait blâmé de l'alliance autrichienne que l'exécution, et non le principe. C'est ce qui résulte aussi, comme on le verra plus loin, des correspondances interceptées de Favier et de Dumouriez et des réponses du premier dans ses interrogatoires. Favier avait toujours considéré le comte de Broglie, il le dit positivement, comme un homme habile et judicieux, mais très-faible sur la théorie et ignorant les vrais principes.

CHAPITRE IX.

LA DIPLOMATIE SECRÈTE A LA BASTILLE.

1773-1774.

Révolution de Suède. — Gustave III change la constitution et affermit le pouvoir monarchique. — Mécontentement et menaces de Frédéric II et de l'impératrice Catherine. — Gustave III demande secours à la France. — D'Aiguillon paraît disposé à l'accorder. — Il veut s'informer auparavant des dispositions de l'Angleterre. — Mission secrète du chevalier de Martange à Londres. — Le comte de Broglie n'en est pas averti. — Incertitude du cabinet anglais. — Proposition bizarre rapportée par Martange.—Dumouriez en a connaissance et avertit le ministre de la guerre Monteynard.—Indignation du ministre —Dumouriez propose d'aller à Hambourg recruter des troupes pour faire une descente en Suède. — Le roi accepte la proposition. — Mission de Dumouriez ignorée du duc d'Aiguillon et du comte de Broglie. — Indiscrétion de Dumouriez, qui la communique à Favier. — Projet formé par les deux amis de réconcilier le comte de Broglie, M. de Monteynard et le prince de Soubise, et de changer par là la ligne politique du gouvernement. — Le comte de Broglie éconduit Dumouriez sans l'entendre et ne sait rien du projet. — Guibert envoyé à Vienne pour sonder le cardinal de Rohan. — Favier demeure à Paris pour entretenir le comte de Broglie et le lieutenant de Ségur est laissé auprès de Monteynard.—Attitude et voyage de Dumouriez. — Il s'arrête à Bruxelles, puis à Hambourg. — Sa correspondance avec Favier et Ségur.—Imprudences de Dumouriez.—Il est arrêté et conduit à la Bastille. — Favier et Ségur le sont également. — D'Aiguillon croit avoir découvert un crime d'État et en parle hautement. — Embarras du roi. — Son billet énigmatique au comte de Broglie qui est à Ruffec. — Le roi empêche l'arrestation du secrétaire du comte, Dubois-Martin. — Commis-

sion nommée pour instruire l'affaire. — Sartines, dépositaire du secret, en fait partie.—Alarmes et angoisses du comte de Broglie.—Il écrit au roi et au duc d'Aiguillon. — Réponse hautaine de d'Aiguillon. — Le comte arrive à Paris. — Il se rend auprès de Sartines qui l'éconduit. — Bruits répandus sur le comte et mauvais accueil qui lui est fait dans la société parisienne.—Le roi ne le défend pas.—Le comte veut le forcer à le justifier. —Il est désigné pour aller chercher à Turin la nouvelle comtesse d'Artois.— Difficultés d'étiquette opposées par les ducs et pairs à ce voyage. — D'Aiguillon les soutient. — Explication très-vive du comte avec d'Aiguillon. — Lettre insolente du comte. — D'Aiguillon la soumet au conseil. — Le comte est exilé à Ruffec. — La correspondance secrète continue. — Entrevue du roi et du maréchal de Broglie. — Bruits contradictoires sur les causes de l'exil du comte.— Billet du roi à Dubois-Martin qui ne donne aucun éclaircissement. — Le comte demande à être jugé.— Ses lettres au roi et à d'Aiguillon. — Le roi ne veut pas les recevoir.—Instruction de l'affaire de la Bastille. — Dispositions différentes des trois commissaires. — Sartines réduit l'affaire aux moindres proportions possible.— Il fait avertir les accusés d'être discrets. — Interrogatoire de Ségur — de Favier — de Dumouriez — Rapport des commissaires. — Les prévenus sont envoyés dans des prisons d'État. — Le comte reste en exil. — Nouvelle entrevue du maréchal avec le roi, qui ne promet pas le retour du comte. — Soupçons du maréchal et de la famille de Broglie, qui témoignent leur méfiance au comte. — La comtesse de Broglie se décide à aller porter plainte à Versailles. — Vains efforts du comte pour la retenir. — Il explique au roi la démarche de la comtesse. — Arrivée de la comtesse à Paris. — Sa supplique présentée au roi. — Le roi refuse de la recevoir. — Le cardinal de Rohan fait savoir au roi que la correspondance secrète est connue du cabinet autrichien. — Circonstances de cette découverte. — Maladie de Louis XV. — Sa mort.

Au nombre et en tête des États d'Europe, dont Favier examinait soit la situation intérieure, soit les rapports avec la France, l'écrivain observateur avait placé le royaume de Suède, et ce n'était pas sans raison qu'il avait ainsi débuté, car ce petit État venait d'être le théâtre d'une révolution très-importante, qui pouvait devenir le brandon d'une nouvelle guerre européenne. Au lendemain du partage de la Pologne, le jeune roi

Gustave, averti par cet exemple de l'imminence du danger qui le menaçait, s'il laissait durer l'anarchie dans son royaume, avait enfin pris résolument son parti. Montant à cheval de bon matin, entouré de jeunes officiers tout dévoués à sa personne, et se mettant à la tête de sa garde, dont les chefs lui avaient d'avance juré fidélité, il arrêtait, dans le palais des États, sénateurs et députés, et, sans avoir besoin de commettre aucune violence, prononçait la dissolution de ces assemblées factieuses. A une constitution détestable qui organisait le désordre, il en substituait une autre raisonnable, pondérée, et dont les bases, encore subsistantes, ont assuré depuis un siècle la liberté et l'indépendance de ce petit royaume. On vit là la supériorité d'une tradition monarchique sur le déplorable principe d'élection qui avait perdu la Pologne. La réaction contre l'anarchie, que Poniatowski n'avait pu tenter qu'en empruntant le secours perfide de l'étranger, Gustave l'accomplit, en quelques heures, en faisant appel au souvenir de la gloire de ses aïeux et au dévouement héréditaire des bons citoyens.

Mais si ce coup d'autorité, qui ne coûta pas une goutte de sang et qui était légitimé d'avance par les violences auxquelles il mettait un terme, fut accepté d'un bout à l'autre de la Suède avec un applaudissement unanime, il ne trouva pas le même accueil à Berlin et à Saint-

Pétersbourg auprès des bons et puissants amis de Gustave qui fondaient toutes leurs espérances sur l'anarchie de leurs voisins, mettaient tous leurs soins à l'entretenir et dont la spéculation charitable venait de si bien réussir à Varsovie. Ceux-là ne virent point sans humeur interrompre le cours de leurs honnêtes opérations. Catherine, protectrice naturelle de la liberté des peuples, ne manqua pas d'écrire sur-le-champ à Voltaire : « Que dites-vous de la révolution de Suède ? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa constitution et sa liberté. Je ne sais pas si cela peut s'appeler une douce violence, mais je vous garantis la Suède sans liberté et son roi aussi despotique que celui de France.... Le père Adam ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger ? » Le père Adam était un Jésuite de bonne composition qui trouvait bon de séjourner à Ferney en qualité d'aumônier de Voltaire. C'était bien le directeur de conscience fait pour s'associer aux scrupules libéraux de l'autocrate.

Quant à Frédéric, c'était un autre langage : pour lui-même, il n'avait rien à dire ni à voir aux actes de son neveu. Mais ses liens avec la Russie étaient tels que si cette puissance croyait devoir se formaliser de ce qui s'était passé à Stockholm, il faudrait bien qu'il partageât sa susceptibilité. « Vous savez, Sire, écrivait-il à Gustave lui-même, que j'ai des engagements avec la Russie;

l'honneur et la bonne foi m'empêchent de les rompre, et j'avoue à Votre Majesté que je suis au désespoir de voir que c'est Elle qui m'oblige à prendre parti contre Elle, moi qui l'aime et lui souhaite tous les avantages compatibles avec mes engagements; Elle me met le poignard au cœur.... » Et à sa sœur, la reine Ulrique, il ajoutait: « Voilà ce qui me met de mauvaise humeur de voir que, par l'action la plus téméraire et la plus étourdie, vos fils me forcent de m'armer contre eux. Ne pensez pas que mon ambition soit tentée par ce petit bout de Poméranie, qui certainement ne pourrait exciter au plus que la cupidité d'un cadet de famille; mais le bien de mon État exige que je reste lié avec la Russie, et je serais justement blâmé par la postérité, si mon penchant personnel l'emportait sur le bien des peuples auxquels je dois tous mes soins [1]. »

Ces condoléances hypocrites cachaient à peine des menaces contre lesquelles le jeune roi dut se mettre en garde, et ce fut du côté de la France qu'il se tourna naturellement pour demander secours. C'était la France, en effet, qui n'avait cessé de l'encourager à affranchir son autorité. Le ministre français, Vergennes, avait été jusqu'à la dernière heure dans la confidence, presque de moitié

1. Geffroy. *Gustave III et la cour de France*, t. I. p. 165-180.

dans l'exécution de l'acte décisif, suivant en cela, tout à la fois, les ordres officiels de sa cour et les instructions plus pressantes encore du comte de Broglie et de la diplomatie secrète. Cette participation créait un engagement trop formel pour que même la faiblesse de Louis XV essayât de s'y soustraire. D'ailleurs, comme on sait, Gustave III était à la mode à Paris, où il avait eu soin de se mettre en règle avec toutes les puissances, et Voltaire, sourd cette fois aux instigations même de Catherine, n'hésitait pas à lui adresser une belle épître pour le féliciter de son coup d'autorité [1].

D'Aiguillon pouvait donc agir sans être blâmé par personne; aussi entra-t-il avec un certain entrain dans la pensée de trouver quelque part une revanche à prendre au désastre qu'il venait d'essuyer en Pologne. Des remontrances énergiques, presque hautaines, furent adressées à Berlin et à Pétersbourg, et, pour joindre les actes aux paroles, un corps de douze mille hommes fut réuni aux environs de Toulon; on prépara des transports pour leur embarquement, et la flotte, qui était

1. Voltaire s'exprime ainsi dans cette épître :

Jeune et digne héritier du grand nom de Gustave,
Sauveur d'un peuple libre et roi d'un peuple brave,
Tu viens d'exécuter tout ce qu'on a prévu :
Gustave a triomphé sitôt qu'il a paru.
On t'admire aujourd'hui, cher prince, autant qu'on t'aime.
Tu viens de ressaisir les droits du diadème.

en rade à Brest, reçut aussi l'ordre de se tenir prête à mettre à la voile. Tout fut disposé, en un mot, pour répondre aux premières démonstrations hostiles des puissances du Nord.

Mais de Toulon à Stockholm, on ne pouvait se rendre sans traverser la Manche et sans passer en vue des côtes et sous le feu des croisières anglaises. Comment le gouvernement britannique prendrait-il l'apparition du pavillon français dans les mers du Nord? Le cabinet anglais voyait sans approbation, avec un déplaisir même assez marqué, l'anéantissement de la Pologne : et même quand on avait pu croire un instant que la ville libre de Dantzick partagerait le sort des provinces voisines, il avait fait entendre d'énergiques protestations. A plus forte raison, ne pouvait-il voir, sans alarme, menacer l'existence d'un petit royaume bordé par la mer de tous les côtés, disposant de ports excellents, peuplés de marins renommés et qui tenait la clef de tous les passages de l'Océan septentrional. L'inquiétude devait donc être aussi grande à Londres qu'à Paris sur le sort réservé à la Suède, et sur ce point on pouvait s'entendre. Mais de ce rapport de sentiments à un concours actif qui aurait permis, secondé même, l'action d'une escadre française, il y avait encore dans l'état de jalousie des deux peuples, et surtout des deux marines, une distance considérable à franchir.

En tout cas, c'était un point que, avant toutes choses, il fallait tirer au clair. On ne pouvait tenter une expédition si périlleuse sans savoir si on devait compter sur la bienveillance ou sur l'hostilité de la première puissance maritime du monde.

Un envoyé spécial fut expédié pour entrer à cet égard en explications avec le cabinet anglais. Le choix tomba sur le chevalier de Martange, officier distingué dont nous avons déjà eu l'occasion de prononcer le nom, car il avait longtemps habité la Pologne en qualité d'aide de camp du comte de Lusace. Martange arriva à Londres à l'insu de l'ambassadeur, M. de Guines, dont d'Aiguillon se méfiait comme d'un ami de Choiseul, et qui était, de plus, beau-frère du comte de Broglie. Il était accrédité seulement auprès du secrétaire d'État, lord Rochford, par une lettre d'une dame de la société de madame du Deffand et de l'intimité du duc, la comtesse de Forcalquier [1].

Ce que d'Aiguillon ne dit pas à son ambassadeur, le roi ne le dit pas davantage à son agent secret ordinaire. Le comte de Broglie (il est important de le constater, on verra tout à l'heure pourquoi) fut laissé absolument dans l'ignorance de cette transaction clandestine. On s'aperçoit du secret qui fut gardé envers lui à l'insistance avec

1. Papiers de Martange. Ces papiers sont en ma possession.

laquelle il revient, dans toute sa correspondance, pendant les premiers mois de 1773, sur les bruits qui se répandaient de l'opposition de l'Angleterre à nos armements, et sur la honte dont la France serait couverte si elle reculait devant une telle menace. C'est le ton d'un homme qui se doute de quelque chose qu'on lui cache, mais qui s'inquiète et qui interroge [1].

Martange trouva le cabinet de lord North en proie au plus cruel embarras. D'une part, ces hommes d'État sentaient bien quel coup porteraient aux intérêts maritimes et commerciaux de l'Angleterre l'anéantissement de la Suède et la prise de possession de la Poméranie par la Prusse et de la Finlande par la Russie. La politique la plus élémentaire leur faisait un devoir d'aider la France, et même de la seconder, quand elle proposait de mettre obstacle aux appétits de ces deux ambitions effrénées. Mais d'autre part la dernière guerre avait laissé dans le cœur de la nation britannique tant d'animosité contre le nom français, les esprits étaient tellement excités, le cabinet, qui avait signé la paix de

1. Le comte de Broglie au Roi, 6, 13 avril, 22 mai, 26 juillet 1773. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.) Sur l'une de ces lettres, le roi écrit deux lignes de sa main : « Dans la Baltique, si nous y paraissions, l'Angleterre y paraîtrait aussi ; dans la Méditerranée » (il était aussi question de secourir les Turcs qui luttaient encore), « cela n'est pas aussi sûr : » dans quelques jours, on en sera éclairci. » — Rien de plus,

Paris, s'était vu si maltraité pour ne pas avoir mieux usé de sa victoire, que l'idée seule d'une alliance française, ou même d'une complaisance envers la France, faisait frémir tous les secrétaires d'État pour leur existence ministérielle. A la nouvelle de l'apparition d'une escadre française dans les parages du Nord, ils croyaient voir toutes les fureurs de l'opposition se déchaîner et le vieux Pitt, se levant de son siége, ébranler par les foudres de son éloquence tous les échos de l'opinion populaire.

Le ministre des affaires étrangères, lord Rochford, expliqua son angoisse à Martange avec une candeur naïve. Il ne lui dissimula pas qu'à son grand regret, pour peu que la France persévérât dans ses armements, l'amirauté anglaise serait obligée d'armer de son côté, et qu'on verrait ainsi commencer une guerre qui serait pour l'Angleterre un véritable suicide. Il alla même jusqu'à dire que, dans ce cas-là, il désirerait sincèrement, au fond de l'âme, que la flotte anglaise fût battue. Il se mit ensuite l'imagination en campagne pour trouver quelque moyen d'atteindre le but désiré sans donner l'éveil à l'opinion. Il proposa d'abord d'intervenir auprès de la Russie et de la Prusse pour les calmer, se faisant fort d'y parvenir, si seulement le roi Gustave, restreignant les prérogatives qu'il venait de s'attribuer dans la constitution nouvelle, voulait renoncer au droit de

faire la paix et la guerre sans le consentement des États.

La négociation n'ayant paru ni digne ni sûre, le ministre anglais offrit alors de retarder le plus possible les armements de l'Angleterre et de laisser prendre les devants à ceux de la France, afin de mettre l'opinion et le public anglais en face d'un fait consommé. Ce moyen de sortir d'embarras n'ayant pas non plus semblé très-praticable, les deux interlocuteurs accouchèrent d'une idée plus singulière encore : c'était d'embarquer les troupes françaises sur des navires marchands et de les faire convoyer par des bâtiments de guerre anglais. De cette sorte, le pavillon anglais resterait sans concurrent dans la mer du Nord, et l'expédition française essentiellement et à tout moment dépendante du bon vouloir de l'Angleterre, ne pourrait lui causer d'ombrage. Telle fut la proposition étrange que Martange se chargea de rapporter lui-même en France : car, dans la crainte que le secret ne fût éventé avant l'exécution, il ne voulut le confier à aucun document écrit [1].

Quand d'Aiguillon eut connaissance de ce résultat si

1. Papiers de Martange. — Lettres de Martange au duc d'Aiguillon, mars et avril 1773. Les conversations de l'envoyé français avec lord Rochford sont des plus curieuses, mais je dois dire qu'aucune dépêche ne fait mention de la proposition étrange rapportée à Paris par Martange. C'est Dumouriez qui nous l'apprend dans ses Mémoires avec des détails qui ne permettent pas de

peu glorieux de sa négociation, son embarras fut tel qu'il n'osa faire part à son collègue, le ministre de la guerre, dont il connaissait les sentiments peu bienveillants à son égard, d'une proposition qu'aucun soldat français ne pouvait entendre de sang-froid. Il demeura plusieurs jours dans cette incertitude, retardant toujours le moment de parler de la proposition au conseil. Pendant qu'il balançait, le secret transpira et, je ne sais trop comment, vint à la connaissance d'un personnage dont le nom nous est déjà familier.

C'était le colonel Dumouriez, ce brillant aventurier que Choiseul avait chargé de porter les secours de la France aux Polonais révoltés de la confédération de Bar. Depuis que d'Aiguillon l'avait rappelé un peu brusquement, Dumouriez errait autour des bureaux du ministère des affaires étrangères, attendant toujours quelques subsides qu'on lui avait promis et qu'on ne lui payait pas. Par quel hasard apprit-il ce que le roi lui-même ignorait, l'issue bizarre de la négociation ouverte avec l'Angleterre ? C'est ce qui est difficile à dire, lui-même ayant raconté le fait dans ses Mémoires sans en donner l'explication. Peut-être l'indiscrétion vint-elle de Martange qui devait rencontrer parfois

supposer qu'il l'ait entièrement inventée. Je crois donner la seule explication possible du silence des documents écrits; mais je n'admets pas que Dumouriez ait tenu le renseignement du comte de Broglie, comme il l'affirme au même endroit. J'ai donné plus haut la preuve que le comte ne sut rien de toute cette transaction. — Dumouriez, *Mémoires*, t. I., ch. v.

Dumouriez dans la société des Polonais émigrés qu'ils fréquentaient également l'un et l'autre.

Quoi qu'il en soit, Dumouriez, maître du secret, songea à le mettre à profit. Il gardait rancune à d'Aiguillon qui l'avait révoqué et le laissait dans la misère. Mais il était resté en bonnes relations avec Monteynard qui l'aidait à vivre en l'employant à quelques travaux de son ministère. Il crut se faire bien voir, et il ne se trompait pas, en lui demandant audience pour lui révéler ce que son collègue lui cachait et lui apprendre de quelle humiliation l'armée française était menacée. Monteynard bondit d'indignation et jura que, lui ministre, on ne verrait pas des soldats français abrités sous le pavillon britannique.

Comment faire, pourtant, le roi ne voulant ni abandonner la Suède ni se battre avec l'Angleterre? Dumouriez, qui ne doutait de rien, tira alors de son imagination un expédient inattendu. Il se rappela, dit-il dans ses mémoires, que, pendant qu'il était en Espagne, un colonel de cette nation était chargé de recruter des étrangers pour former des régiments auxiliaires et avait établi à Hambourg un dépôt de recrues qui ne manquait jamais de sujets. Il pensa que la France pourrait faire de même dans la circonstance présente et se proposa pour aller ainsi lever en Allemagne, par des appels faits à tous les soldats de fortune d'Europe,

un corps de sept à huit mille hommes dont on donnerait le commandement à des officiers français. Ils se trouveraient ainsi plus qu'à moitié transportés et les navires marchands des villes anséatiques les débarqueraient à bon compte sur la côte de Suède.

Monteynard trouva l'idée bonne et alla en faire part au roi, qui jugea en effet que c'était un moyen comme un autre de sortir de peine. Il demanda le nom de l'inventeur qui ne lui parut pas inconnu. « Eh bien, dit le roi, dites à M. Dumouriez qu'il parte tout de suite pour Hambourg, pour voir sur les lieux si son dessein est praticable; mais, ajouta-t-il, il faut avoir bien soin que d'Aiguillon n'en sache rien. »

Quand Dumouriez connut cette recommandation, malgré son audace habituelle, il en fut un peu troublé : « L'affaire, dit-il à Monteynard, est du ressort du ministre des affaires étrangères. Le duc d'Aiguillon la saura, quoi que vous fassiez. Il est plus puissant que vous : le roi vous abandonnera, vous ne serez plus ministre et je serai pendu. Il faut au moins que le roi m'en donne l'ordre lui-même. » Monteynard, frappé de la réflexion, alla faire part au roi de ce scrupule: « Amenez-moi donc M. Dumouriez, » dit le roi avec impatience. Et à peine l'eut-il vu entrer : « Partez pour Hambourg, monsieur, reprit-il, et exécutez les

ordres de M. de Monteynard [1]. » Il n'y avait plus qu'à obéir. Le ministre donna à Dumouriez ses passe ports et l'argent pour sa route. Il fut convenu que sa correspondance serait adressée en chiffres à un officier inférieur du nom de Ségur, qui pourrait la recevoir sans attirer l'attention et la transmettrait au ministre.

Naturellement, le comte de Broglie, n'ayant pas plus de rapports avec Monteynard qu'avec d'Aiguillon, ne connut pas plus la mission de Dumouriez que celle de Martange. Le roi eut ainsi pleine satisfaction : ayant une affaire moitié diplomatique, moitié militaire à conduire, il avait réussi à en cacher une partie au ministre de la guerre, l'autre au ministre des affaires étrangères; le tout enfin au confident attitré et ordinaire de sa politique secrète. Trois mystères menés de front, sans rapport l'un avec l'autre, c'était le couronnement du système et le chef-d'œuvre du genre.

Une imprudence de Dumouriez faillit cependant tromper ces précautions si bien prises en mettant d'Aiguillon sur la piste. Dumouriez imagina de se présenter chez le ministre de Suède, le comte de Creutz, auquel il se donna comme un homme de loisir qui voyageait dans le Nord par curiosité, et, devant peut-être pousser jusqu'à Stockholm, venait prendre ses

1. Dumouriez, *Mémoires*, t. I, ch. V.

commissions. Le diplomate trouva le personnage suspect, le moment et le pays singulièrement choisis pour un voyage de plaisir. Il éconduisit froidement son visiteur et fit part à d'Aiguillon de sa méfiance. D'Aiguillon, sourdement inquiet et flairant quelque piége, fit savoir à M. de Monteynard que la présence d'un officier français en Suède exciterait une attention inutile et qu'il le priait de s'opposer au voyage de son subordonné. Monteynard eut le sang-froid de répondre que la réflexion était juste, et qu'on donnerait ordre à M. Dumouriez dé borner ses excursions à l'Allemagne. Tout soupçon parut ainsi détourné[1]. Il n'y eut que Dumouriez qui ne fut pas content de se voir interdire le but même de son voyage, et qui, tourmenté de nouvelles craintes, dit au marquis de Monteynard : « La défense que vous me faites d'aller en Suède ne me présage rien de bon. Notre correspondance sera éclairée, à la fin découverte. Vous serez compromis et moi abandonné et écrasé. »

Malgré ces pressentiments, qui n'étaient que trop

1. Ce fait, attesté dans le procès de Dumouriez et dont M. Geffroy trouve la preuve dans les correspondances du comte de Creutz, n'est pas mentionné dans les Mémoires de Dumouriez. Ce n'est pas la seule omission ni la seule erreur que nous aurons à relever dans les mémoires de ce célèbre et singulier personnage, qui ne paraît avoir eu ni une mémoire fidèle ni un vif scrupule de la vérité.

fondés, Dumouriez commit, ou plutôt le hasard lui fit commettre encore une indiscrétion qui eut des conséquences bien plus graves. Il avait un ami intime qu'il tutoyait familièrement et chez qui il logeait quand il venait à Versailles. Naturellement, pendant les jours qui précédèrent son départ, ayant à prendre les derniers ordres du ministre, il usa plus souvent de cette hospitalité. Or, par la plus singulière des coïncidences, il se trouva que son hôte était un personnage de notre connaissance, à savoir, Favier lui-même, l'écrivain qui travaillait pour l'édification du roi sous les ordres du comte de Broglie. Mis en présence ainsi, chaque jour, l'un de l'autre, les deux camarades ne purent longtemps se cacher mutuellement la double faveur dont ils étaient l'objet. Confidence pour confidence, Dumouriez apprit à Favier le but de son voyage, Favier apprit à Dumouriez la nature de son travail. Ils ne découvrirent pas sans surprise qu'ils étaient tous deux en relation directe avec le roi, par l'intermédiaire, l'un d'un ministre en exercice, l'autre d'un grand personnage en passe de le devenir.

Une pareille bonne fortune; venant les trouver dans la misère et le discrédit où ils gémissaient, leur parut le ciel ouvert. Leurs têtes, naturellement vives, en furent à la lettre enivrées. Pleins de confiance dans leurs mérites jusque-là méconnus, mais auxquels le sort commençait à rendre justice, ils se jurèrent d'unir leurs

efforts pour tirer de cette heureuse rencontre, d'abord leur profit personnel, puis la fortune de leurs protecteurs, enfin la réparation des maux et de l'humiliation de leur patrie.

Pour commencer, Favier donna à Dumouriez une leçon de politique, et lui conseilla de mettre de côté l'objet principal de son voyage, c'est-à-dire le dessein de secourir la Suède. Favier (on peut le voir dans le mémoire qu'il avait composé pour le comte de Broglie [1]) faisait peu de cas de la Suède et de l'utilité de son amitié pour la France. Il regardait la dernière révolution de Stockholm comme un fait sans importance, l'acte étourdi d'un jeune homme qu'il appelait dédaigneusement *Gustave* qui n'est pas *Adolphe*. En réalité, il ne pardonnait pas à cet événement d'avoir contrarié le roi de Prusse et d'éloigner ainsi le retour de l'alliance prussienne qui était pour lui l'idéal de la politique française. Suivant lui, Dumouriez avait un meilleur emploi à faire de son temps et de son argent : c'était d'étudier les cours du Nord, de s'y faire connaître et de se

1. Boutaric, t. I, p. 472 à 478. — Cette appréciation de Favier sur l'utilité de l'alliance de la Suède est la meilleure preuve qu'on pourrait donner que le mémoire intitulé : *Considérations raisonnées* ne représente pas l'opinion personnelle du comte de Broglie ; car il est peu de points sur lesquels le comte, dans sa correspondance avec le roi, insiste plus fortement que sur la nécessité de secourir la Suède.

mettre en relations avec les principaux personnages qui les fréquentaient..

Dans cette pensée, il lui donna un mot d'introduction pour le baron de Bon, un des agents de la diplomatie secrète qui habitait Bruxelles. Il lui conseilla de rester quelque temps dans cette capitale de la Flandre qui était, comme encore aujourd'hui, un lieu de passage et un centre d'observation pour toute l'Europe. Mais, à cette lettre de recommandation, Favier en joignit une autre, beaucoup plus importante à ses yeux, à l'adresse du prince Henri de Prusse avec qui, comme nous l'avons vu, il était resté en relations. Dans cette lettre, composée avec beaucoup de soin, Favier présentait Dumouriez au prince comme un homme attaché aux vrais principes et qui travaillait avec lui à les faire prévaloir. Il insinuait même discrètement que cette tâche avançait, et qu'il avait le bonheur d'être appelé à y concourir en faisant approcher *la vérité d'un intérieur d'où on avait tout fait pour l'écarter* [1].

Dumouriez entra dans la pensée de Favier avec son impétuosité habituelle. Berlin n'était pas porté sur

1. Lettre de Favier au prince Henri de Prusse. Papiers de Chabrillan. — On trouve dans cette même collection une lettre du prince Henri à Favier d'une date antérieure (1769), qui atteste qu'ils étaient en correspondance assez régulière même sur des sujets politiques. C'était à la veille de la chute du duc de Choiseul et au début de la faveur de madame du Barry. Le prince de-

l'itinéraire dont il était convenu avec M. de Monteynard. Il se fit pourtant fort de pouvoir s'y rendre sans s'attirer de réprimandes, et de remettre au prince Henri sa lettre de créance en mains propres. Il se flatta de pouvoir arriver jusqu'à Frédéric lui-même; en revenant, il se promit de faire un détour pour aller présenter ses hommages au prince héréditaire de Brunswick, dont il avait été le prisonnier à Clostercamp, qui l'avait traité alors avec distinction et dont il se flattait de n'être pas tout à fait oublié. Disons tout de suite, pour la singularité du fait, que cette espérance, si elle ne fut pas alors réalisée, ne devait pas non plus être complétement trompée. Seulement Dumouriez ne se doutait guère de la manière dont il était destiné à se rappeler un jour à la mémoire du prince de Brunswick. Ce fut vingt ans après, quand il vint à sa rencontre avec les armées de la République dans les plaines de Valmy et le poursuivit, l'épée dans les reins, dans les défilés de l'Argonne.

Quelque confiance, ou plutôt quelque présomption qui animât nos deux soldats de fortune, ils n'étaient pas pourtant si dépourvus de sens qu'ils crussent qu'à

mande à Favier si cet événement change quelque chose à la politique de la France et la ramènera vers l'alliance qu'elle n'aurait jamais dû quitter... « Peut-être que Lange (madame du Barry), dit-il, sera une vraie pucelle au moyen de laquelle la vraie balance de l'Europe se rétablira. »

eux seuls, à l'humble degré de l'échelle où ils étaient placés, sans mandat, sans pouvoir régulier, ils pussent changer le pivot des alliances politiques de la France. L'excursion de Dumouriez ne pouvait donc servir, dans leur pensée, qu'à faire de lui un instrument utile, peut-être indispensable pour un ministère qui saurait en user. Or, comment arriver à avoir enfin ce ministère qui comprendrait les vrais intérêts du pays et apprécierait ses vrais serviteurs?

Favier n'espérait plus rien de d'Aiguillon qui semblait n'avoir combattu Choiseul que pour le plaisir de lui succéder, sans apporter au pouvoir ni idée fixe, ni volonté ferme, et qui, de plus, avait le tort impardonnable de négliger ses anciens amis. Au contraire, en réunissant les hommes que rapprochait déjà une hostilité commune contre le premier ministre et qui paraissaient de taille, comme d'humeur, à lui tenir tête, on pourrait fournir une ligue puissante qui finirait par prendre d'assaut le pouvoir et donner enfin à la France un gouvernement digne d'elle. Une réconciliation entre M. de Broglie et M. de Monteynard, qui ferait de l'un le ministre des affaires étrangères, dont l'autre servirait au ministère de la guerre les vues fières et patriotiques, telle était l'œuvre à laquelle, dans un intérêt général aussi bien que pour leur profit particulier, Dumouriez et Favier se crurent prédestinés à tra-

vailler. La Providence ne semblait-elle pas préparer elle-même ce rapprochement entre deux adversaires dignes de se connaître, par le choix des agents qu'elle avait, à leur insu, placés sous leurs mains?

Seulement il fallait procéder avec ménagement pour ne pas se heurter contre les préventions réciproques. Le parti le plus naturel était de s'ouvrir directement avec le comte de Broglie que son ambition bien connue, et jusque-là si peu satisfaite, ne devait pas rendre difficile en fait d'alliances. Ce fut aussi la tentative que firent d'abord les deux amis. Dumouriez, qui connaissait le comte, l'alla voir sous prétexte de lui demander des lettres de recommandation pour l'Allemagne. Le comte le reçut bien, mais froidement. Bien qu'il fît cas des talents militaires et même des instincts politiques de Dumouriez, il n'avait pas approuvé l'expédition de Pologne, et moins encore la manière aventureuse dont elle avait été conduite. De plus, il voyait toujours dans cet officier de fortune une créature de Choiseul, et cela seul suffisait pour le mettre en garde. Sans refuser absolument les services qui lui étaient demandés, le comte ne donna à Dumouriez que les lettres les plus vagues pour quelques personnages sans importance, et quand celui-ci voulut amener indirectement la conversation sur la politique, le comte la laissa tomber avec affectation : « Je suis un invalide politique,

dit-il, résolu à ne plus me mêler d'affaires. » Quelques jours après, remarquant l'intimité qui existait entre Favier et cet ami suspect, il lui en témoigna, d'une façon assez sèche, son mécontentement[1].

Cette première épreuve n'était donc pas engageante; mais nos amis n'étaient pas gens à se décourager pour si peu. Il fut convenu qu'on ferait le bonheur du comte et de sa famille sans le consulter. Ni lui ni Monteynard ne sauraient rien des desseins qu'on avait sur eux, pas plus que du lien mystérieux qui les unissait déjà. Pendant le voyage de Dumouriez, Ségur et Favier prépareraient les voies à la réconciliation méditée, de manière à ce qu'elle pût être consommée au retour: ce qui leur devait être d'autant plus aisé que Favier voyait le comte de Broglie tous les jours et que Ségur, pour remettre la correspondance du voyageur, avait ses entrées chez le ministre.

Au dernier moment, une idée plus hardie encore traversa l'esprit des conjurés, ce fut de faire entrer dans leur fusion un élément qui, à première vue, devait sembler singulièrement réfractaire : car ce n'était rien moins que MM. de Rohan-Soubise, les grands ennemis de la famille de Broglie et les principaux auteurs de sa disgrâce. On savait que le jeune représentant de cette grande

1. Ces faits résultent des correspondances interceptées par d'Aiguillon et dont la collection complète se trouve dans les papiers de Chabrillan.

maison, l'élégant prélat qui paradait à Vienne en qualité d'ambassadeur, autrefois favori de madame du Barry et de d'Aiguillon, était maintenant ulcéré de la querelle injuste qu'on lui cherchait sur l'issue des affaires de Pologne. Ce ressentiment pouvait lui faire ouvrir l'oreille au projet d'une alliance dirigée contre le ministre dont il avait à se plaindre. S'il n'était pas en état de rendre de grands services par sa capacité personnelle, son concours pourrait devenir inappréciable, grâce au crédit de ses parents, de son oncle le maréchal de Soubise, de ses tantes les comtesses de Brionne et de Marsan, toutes deux pourvues de grandes charges de cour. Réunir les Broglie et les Soubise après l'éclat de leur lutte, quel coup de théâtre imprévu sur la scène de la cour! quel tour d'adresse! Jamais valets de comédie servant ou exploitant leurs maîtres ne rêvèrent rien de pareil.

Le difficile était de trouver un intermédiaire qui se fît porteur de paroles. Dumouriez avait bien vu l'ambassadeur à son retour de Pologne; mais ces relations d'un jour n'étaient pas tout à fait suffisantes pour tenter l'ouverture. Il s'avisa alors qu'à ce moment même partait pour Berlin, avec le dessein de se rendre ensuite à Vienne, un jeune officier de sa connaissance, qui avait été élevé dans la maison de Broglie et pouvait ainsi servir naturellement de négociateur.

Ce jeune militaire s'appelait Guibert. Il était le fils

d'un aide de camp du maréchal, devenu depuis gouverneur de l'École militaire. Le maréchal, distinguant dans ce jeune homme le germe de qualités brillantes, avait pris plaisir à les développer : il l'avait reçu et gardé longtemps à Broglie avec ses fils, comme un enfant de la maison. Seulement, dans ces derniers temps, leurs relations étaient devenues moins intimes. Guibert, cultivant à la fois les armes et les lettres, avait débuté avec éclat dans ces deux carrières, et pour faire montre à la fois de tous ses talents, il avait publié un ouvrage sur l'art militaire, intitulé *la Tactique*, dont le succès, très-grand parmi les stratégistes de salon, est arrivé jusqu'à la postérité, grâce à la charmante pièce de vers que Voltaire lui a consacrée. Mais, par malheur, les principes militaires que Guibert avait développés n'étaient pas en tout conformes à ceux que le maréchal s'était efforcé de lui inculquer; il avait cédé à la manie dominante, à l'entraînement d'une admiration idolâtre pour Frédéric, et le vieux guerrier, qui aimait à être pris pour oracle, n'avait pas pardonné à son pupille de s'être ainsi émancipé. On ne recevait plus Guibert qu'assez froidement à l'hôtel de Broglie. Celui-ci, de son côté, comblé de compliments et de succès de tous les genres, devenu promptement l'enfant gâté de la mode, se croyait à la fois un grand général parce qu'il avait écrit sur la guerre, un grand poëte tragique parce qu'il avait fait

une tragédie sur le connétable de Bourbon dans le ton philosophique et déclamatoire du jour. Chéri des femmes, porté aux nues dans les gazettes, il n'était pas homme à fréquenter beaucoup ceux qui mettaient la moindre réserve dans leurs louanges [1].

Malgré ce refroidissement momentané, Guibert, abordé directement par Dumouriez, ne fut pas difficile à persuader. Il comprit tout de suite quel intérêt il pouvait y avoir pour lui à frayer la route du pouvoir à ses anciens protecteurs, et à devenir le trait d'union entre deux familles puissantes. Il promit de passer par Vienne à son retour de Berlin et se chargea d'y voir le cardinal de Rohan. Dumouriez lui remit un petit écrit

1. Le dissentiment survenu entre le maréchal de Broglie et Guibert se liait à la querelle de l'*ordre mince* et de l'*ordre profond*, qui tient tant de place dans les controverses de cette époque, et mit aux prises tous les militaires, aussi bien que les tacticiens amateurs, si nombreux à ce moment de notre histoire. La singularité, qu'on ignore généralement, c'est que, dans ce débat entre les admirateurs du grand Frédéric et ses critiques, c'étaient ceux-ci qui étaient les novateurs, tandis que les dévots partisans du roi de Prusse ne faisaient que défendre les anciens principes. Frédéric n'avait rien inventé, il n'avait fait que perfectionner les manœuvres connues avant lui. Le maréchal de Broglie, au contraire, patronnait la tactique nouvelle de Mesnil-Durand, dont il avait fait une épreuve anticipée et heureuse à la bataille de Bergen. Les principes de cette tactique sont, m'ont assuré des juges compétents, assez semblables à ceux qu'ont suivis les armées allemandes de nos jours, en 1866 et 1870. L'Allemagne se trouve ainsi avoir profité plutôt que nous, et à nos dépens, des innovations dont le maréchal de Broglie avait pressenti l'importance.

politico-militaire, de sa façon, en le priant de l'offrir à l'ambassadeur avec ses souvenirs et ses hommages. Bien entendu, Guibert partit sans même essayer de mettre aucun membre de la famille de Broglie dans le secret de ce qu'il allait tenter pour elle, car c'était ici surtout qu'il fallait user de discrétion. On connaissait l'humeur rancunière du maréchal de Broglie, et un mot de lui qui aurait fait éclater ses ressentiments contre Soubise aurait rendu tout impossible.

Les affaires ainsi réglées, Dumouriez partit lui-même vers le commencement de mai 1773 et voyagea sans se presser. Il passa d'abord un mois à Bruxelles, menant joyeuse vie, entrant en amitié avec tout le monde, même avec quelques jeunes Français, officiers en demi-solde ou magistrats de Bretagne ou de Normandie, qui étaient éloignés de France pour avoir partagé la résistance des Parlements au chancelier Maupeou. Si des agents de police venus de Paris erraient autour de cette société suspecte, c'est de quoi Dumouriez ne jugea pas à propos de s'enquérir. A Hambourg, où il arriva vers le milieu de l'été, ce fut le même train de vie, la même facilité de relations, la même indiscrétion dans les propos. Naturellement, il ne s'occupa nullement du but primitif de son voyage. Il ne fut question ni de lever des troupes auxiliaires, ni d'envoyer des transports armés en Suède. Les événements, d'ailleurs,

étaient devenus moins pressants, les Turcs ayant rompu l'armistice qui avait suivi le partage de la Pologne, et donné par là à Catherine quelques embarras sur le Danube qui avaient détourné son attention des rives de la Baltique. Mais le temps que notre voyageur ne passait pas à se divertir ou à causer tout haut dans les cafés, il l'employait à correspondre avec Versailles; il envoyait, soit à Monteynard lui-même (à l'adresse convenue), soit, sous le même couvert, à ses amis Ségur et Favier, des nouvelles quotidiennes sur les mouvements politiques et militaires du Nord; — répétant, grossissant même tous les bruits de guerre; — dressant des plans de campagne; — se faisant l'écho, en un mot, de toutes les rumeurs qui circulaient dans une grande ville de commerce où la conversation et la presse jouissaient d'une liberté alors très-rare.

En retour, il recevait des récits piquants, souvent scandaleux, sur tous les incidents de Versailles. La correspondance avec le ministre était en chiffre, les autres étaient écrites en clair avec la seule précaution de désigner les personnages principaux par des sobriquets de convention. Encore ces surnoms étaient-ils empruntés à des traits de figure ou de caractère si aisément reconnaissables, ou tirés d'allusions si transparentes à des faits connus, que le mystère en pouvait être percé à jour par le lecteur le moins intelligent.

Était-ce, en effet, cacher quelque chose ou tromper quelqu'un que d'appeler le comte de Broglie, (*el amigo pequeño*) *le petit ami*, ou le cardinal de Rohan *le blondin*, quand l'exiguïté de la taille de l'un, la coquetterie de la chevelure de l'autre, étaient le sujet habituel des plaisanteries de la cour? Guibert était-il bien déguisé sous le nom du *Connétable*, tiré de la pièce qu'il lisait, depuis un an, dans tous les salons de Paris, aux applaudissements des belles dames? Était-il bien difficile de deviner qui était *le directeur de la librairie* pour le compte duquel Favier travaillait? Enfin n'était-ce pas attirer au lieu de détourner les soupçons que de qualifier emphatiquement de *coalition* et de *triple alliance* le dessein, après tout très-innocent, de réconcilier entre eux de grands personnages politiques?

Ces correspondances si imprudentes fournissent d'ailleurs pour l'étude du temps et des caractères une lecture assez curieuse. On y trouve un singulier mélange de trivialité dans le langage, de bassesse dans les habitudes, mais aussi de vrai patriotisme dans les sentiments et de profondeur dans les vues. Habituellement, on dirait des escrocs vulgaires qui se vantent des bons tours qu'ils viennent de jouer et dépensent en orgies de tripot et en aventures grivoises de bas étage l'argent qu'ils ont tiré de leurs dupes; mais parfois aussi c'est: chez Favier, une douleur sincère de l'abaissement de

la France ; chez Dumouriez, une confiance dans son étoile et un pressentiment de hautes destinées qui ne partent pas d'âmes ordinaires.

C'est aussi sur tout le monde, amis, adversaires, protecteurs, grands et petits, une liberté de langage qui est à elle seule un signe des temps. Le roi, — ce roi dont la fierté du comte de Broglie était encore réduite à servir les moindres caprices, — est déjà appelé par ces humbles agents *ce même Gribouille qui se met dans l'eau jusqu'au cou de peur de se mouiller*, ou bien *le c.... qui est toujours le dernier à savoir ce qui se passe dans son ménage*. Il faut voir de quel ton cavalier et presque protecteur Favier parle du comte de Broglie lui-même, de qui il était trop heureux au même moment de recevoir quelques louis par mois pour subsister.

« Je pense comme toi, écrit-il, que les gens en question (les Broglie) sont fort dangereux et qu'il ne faut pas trop s'y livrer quand on peut faire mieux ; je t'avouerai cependant que j'en ai vu et que j'en vois tous les jours des traits de franchise, de fermeté et d'audace qui me rassurent un peu sur la frayeur qu'on m'avait faite de leur caractère. C'en est un au moins, et fût-il atroce, je l'aimerais mieux qu'une négation absolue du genre nerveux, un tissu de faiblesse et de bassesse dont naît toujours la perfidie et l'ingratitude. J'ai du moins la satis-

faction de n'être pas obligé de déraisonner pour faire ma cour *al amigo pequeño* (au petit ami). Il a une judiciaire admirable, sans autre culture que l'usage et les affaires ; un tact, un instinct, si tu veux, tel que celui d'un bon chien après son gibier. J'espère en vérité qu'il le prendra, et alors, quoi qu'on en dise, je serai bien aise d'en tirer aile ou pied. D'ailleurs, qu'ai-je de mieux à faire? Tu sais ma situation lorsqu'on est venu me trouver de ce côté-là. Et puis je me souviens toujours de la maxime du feu marquis des Issarts, — il était assez mon ami pour oser la dire et en faire l'application aux liens qui nous unissaient, — c'est qu'il ne faut compter sur l'amitié des gens qu'autant qu'on est sûr de leur être utile et agréable. J'étais déjà l'un auprès d'*el pequeño*, je peux m'apercevoir tous les jours que je deviens l'autre. Son front se déride souvent et la gaieté règne dans nos élucubrations. J'ai cherché d'où venait le refroidissement dans les derniers temps de ton séjour ici.... On m'avait fait espionner, et l'on avait su qu'à Versailles tu logeais chez moi et qu'à Paris nous ne nous quittions pas. Tu t'en f....., et moi aussi ; nous avons pris notre parti et, une fois embarqués, vogue la galère. » Dumouriez répond sur le même ton : « La réunion que nous désirons sera bien difficile. Le parti Tarentin (les Rohan) est plein de sots. Les Émiliens (les Broglie) ont trop d'esprit et sont encore plus craints pour le caractère. »

Mais, il faut bien le dire, les philosophes, les littérateurs, les puissants du jour, ne sont pas traités avec moins de sans-gêne. « J'attends ici Diderot un de ces jours, écrit Dumouriez (de passage pour aller en Russie). Tu me dis qu'il ne viendra pas, j'en suis fâché : j'aurais voulu voir l'Anacharsis parisien secouant le flambeau de l'Encyclopédie. Ce que je laisserais le plus voyager, si j'étais ministre, ce seraient les philosophes. En ordonnant aux préposés dans les cours de leur brûler bien de l'encens, j'aurais la plume de ces messieurs à mes ordres et je ferais brûler leur encre sur mes autels.... Ton avis sur le *Connétable* peut être bon : je le crois orgueilleux, il vit dans l'empyrée ; mais eût-il plus d'orgueil que tous les philosophes, je crois qu'il doit être content de nous. » Et Guibert l'était en effet, car il rend compte à Dumouriez de son voyage dans des termes très-affectueux et finit par cette triste réflexion. « J'ai vu maintenant les trois grandes puissances qui balancent les destinées de l'Europe. Nous, nous sommes morts. Mande-moi si le nom français est une parure là où tu es : je n'ai pas encore trouvé à m'en vanter depuis que je voyage. »

A cette hardiesse de critique, à cette liberté d'allures, à ce sentiment général de l'abaissement de la patrie et de la faiblesse ou de l'indignité de ceux qui la gouvernent, on sent le souffle de la révolution qui approche.

Dumouriez la voit venir sans illusion, mais sans effroi, et comme s'il devinait ce qu'elle lui apporte : « Je vous avais dit, écrit-il, en soixante-et-dix, que je donnais la décade jusqu'à l'an quatre-vingts pour la grande révolution du royaume. Le mouvement a été si rapide que les événements de dix ans se sont accumulés en trois ans, au point que je ne donne plus que jusqu'en 1775 pour une guerre terrible, accompagnée de tous les maux qui suivent les mauvais gouvernements... Je plains d'autant plus notre malheureuse nation que celles qui sont destinées à nous punir de nos vices ne nous valent pas. Les barbares qui dévastèrent l'empire romain étaient de bonne foi : ceux-ci joignent à autant de férocité et de grossièreté la prétention des connaissances..... Il est temps que la léthargie cesse, s'écrie-t-il ailleurs, sans quoi le réveil sera funeste autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. »

Une autre fois, écrivant à un ami du duc de Choiseul et lui expliquant pourquoi il s'est un peu éloigné de son ancien protecteur, de crainte de le compromettre, il ajoute : « D'ailleurs, on m'accuse d'être sa créature. Ce mot m'a choqué. Je fais profession de ne l'être que de Dieu et de l'État. Je sais bien que le *laquaïsme* est une vertu du siècle, et que tout le monde porte la livrée. Je suis ridicule en ne me conformant pas à mon temps, et je resterai peut-être en chemin. Mais, peut-être aussi, ai-je pris le meilleur parti ! Quand le temps des malheurs

viendra, il faudra des hommes libres: la livrée n'est pas ordinairement brave, et ce n'est pas elle qu'il faudra choisir lorsqu'il faudra soutenir l'honneur national en décadence... » Et ailleurs : « Je n'ai trouvé dans les gens les plus élevés et les plus intéressés que des âmes molles. Au reste, chaque chose a son temps. Je suis trop jeune pour me flatter d'être pris pour un oracle, même quand je dis les vérités les plus palpables... Il est encore de fait que, dans un temps d'intrigue, chaque ministre ne se soucie pas d'avoir des agents, mais des créatures, et qu'on le prévient facilement contre la fierté d'un homme qui affiche la prétention de ne porter la livrée de personne. C'est mon aventure; mais patience, attendons. »

Sa confiance en lui-même se communiquait à ses amis. L'un d'entre eux lui écrit : « Je t'assure que tu m'as rendu à mes yeux plus digne d'être ton ami que je ne croyais l'être. Tu as développé en moi un germe d'énergie qui y était, mais qui, jusqu'au moment où je t'ai connu, avait été étouffé. J'ai senti en te connaissant, en sachant ce que tu as fait, en découvrant ce que tu es prêt à faire, combien il serait heureux pour moi de suivre dans ma carrière le chemin aussi peu battu qu'honorable que tu as suivi et qui peut te mener à tout[1].

1. Procès de la Bastille. Papiers de Chabrillan. Correspondances interceptées.

Malheureusement, les courriers qui portaient ces confidences d'une ambition hardie n'étaient pas sûrs, et les murs avaient des oreilles dans les lieux publics, où Dumouriez parlait sans précaution. La conséquence fut que, par une matinée d'août, Dumouriez vit entrer chez lui le baron de La Houze, résident de France à Hambourg, chez qui il avait dîné encore la veille. Il était accompagné d'un personnage de triste mine, qui se fit reconnaître pour un exempt de la police française et exhiba un mandat d'arrestation. Dumouriez aurait pu se refuser à obéir, en invoquant les priviléges de la Hanse germanique ; mais il n'était pas bien sûr d'être appuyé énergiquement par les autorités de la ville libre. Il se soumit donc sans résistance : tous ses papiers furent saisis, y compris la lettre de Favier au prince de Prusse, qu'il n'avait pas encore remise, et quelques jours après, il était écroué à la Bastille, où Ségur et Favier l'avaient devancé.

C'était d'Aiguillon qui, mis en éveil par l'avertissement du comte de Creutz, avait fait suivre et surveiller Dumouriez. Ce fut donc à lui aussi que furent remis tous les papiers saisis, et j'imagine que jamais trouvaille de trésor ne causa à un homme surprise plus joyeuse que celle qu'il éprouva en les parcourant. Il trouvait, en effet, compromis dans la même intrigue, et comme enveloppés dans le même coup de filet, tous ses ennemis

intérieurs et extérieurs, son adversaire dans le conseil, son rival dans la confiance du roi, l'ambassadeur qu'il accusait de ses échecs diplomatiques, et, qui sait? peut-être même son prédécesseur Choiseul, dont Dumouriez passait toujours pour être la créature. Quant à l'affaire elle-même, la physionomie en était très-louche et presque sinistre. Un ministre correspondant, à l'insu de tous ses collègues, avec un officier chargé d'embaucher des recrues au delà du Rhin et sur lequel on trouvait une lettre à l'adresse d'un prince étranger; un ancien ambassadeur faisant travailler en contrebande des agents du ministère des affaires étrangères : le tout avec le dessein avoué de changer le gouvernement au dedans, et tout le système des alliances politiques au dehors ; en outre, des annonces de coalition, des projets de guerre et des plans de campagne, tout cela, même pour des yeux moins malveillants que ceux d'un adversaire, avait l'apparence d'une véritable conjuration et comme une saveur de haute trahison.

Mais ce qui donnait plus de prix encore à ces révélations inattendues, c'était le ton insolent, presque factieux des correspondances; le sarcasme impertinent et impitoyable s'attaquant aux personnages les plus élevés, à commencer par le plus auguste de tous; les récits graveleux des amours royales, tous les secrets du palais livrés à la risée d'obscurs pamphlétaires. Il y

avait en particulier une pièce du plus haut goût, c'était le récit, fait par Ségur, de l'entrée à la cour de la vicomtesse du Barry, présentée à la dauphine par la comtesse sa tante, scène plaisante où la princesse n'était pas plus épargnée que la courtisane. Le roi allait donc enfin voir quel usage était fait de sa confiance, dans quels bas-fonds était traîné son nom par ceux qu'il honorait de son intimité, à l'insu et aux dépens de ses conseillers naturels.

Le bruit que fit d'Aiguillon de sa découverte, le retentissement qu'il s'efforça d'y donner, les airs mystérieux et terrifiés qu'il prit en en parlant, tout cela était donc parfaitement naturel, et c'était son jeu. Il n'y a pas même lieu de s'étonner que, dans un emportement d'indignation vrai ou simulé, on l'entendît s'écrier que, si la trame était véritable, le rang des conspirateurs ne les protégerait pas, qu'on verrait qu'il était le neveu du grand cardinal et ne craindrait pas de rougir l'échafaud du sang le plus illustre. Mais le roi qui connaissait le dessous des cartes; le roi qui savait qu'il y avait bien plus de comédie que de tragédie dans l'affaire; le roi qui savait qui était Dumouriez, qui était Favier; le roi qui avait fait écrire l'un, et voyager l'autre; le roi qui avait noué les fils de la double intrigue et qui comprenait que c'était par hasard et non à dessein qu'ils s'étaient croisés, comment ne fit-il pas tout de suite et

d'autorité tout rentrer dans l'ombre? En supposant même (ce qui était vrai au moins pour les agents inférieurs) qu'on eût abusé de son nom, l'imprudence qu'il avait commise en permettant à des indiscrets de s'en servir ne lui traçait-elle pas son intérêt comme son devoir? Et il n'avait pas cette fois, comme quelques années auparavant, dans ses rapports avec Choiseul, à ménager les volontés et les soupçons d'un ministre populaire, dont il n'aurait pu se séparer sans détriment pour l'État. D'Aiguillon ne jouissait d'aucune faveur publique, et ne lui inspirait à lui-même qu'une médiocre estime; comme il l'avait élevé, il pouvait l'abaisser sans que rien fût compromis. D'Aiguillon n'aurait eu garde de lui résister, s'il lui avait imposé silence. Un mot lui suffisait pour sauver les malheureux qu'il avait compromis, un geste pour éteindre la mèche qu'il avait lui-même allumée.

Évidemment ce ne fut pas le soin qui le préoccupa. Le sentiment qui le domina, quand il eut connaissance de la découverte, ce fut (comme dans une occasion précédente) l'embarras, suivi de la peur, si singulière chez un maître, d'être pris en flagrant délit par ses serviteurs. Seulement embarras et peur allaient cette fois à une double adresse. Il se trouva en peine à la fois et de cacher à d'Aiguillon sa propre complicité dans la conjuration découverte et d'expliquer au comte de Broglie

comment une seconde affaire secrète avait été greffée, à son insu, sur la première, sans qu'on l'en eût prévenu.

Cette explication était si difficile à donner que le roi aima mieux y renoncer tout à fait, et, sans prendre la peine d'entrer dans des détails où il se serait peut-être perdu et embrouillé lui-même, il se borna à écrire au comte, en toute hâte, un petit billet griffonné d'une main tremblante qui dut être pour celui-ci une véritable énigme[1] : « M. d'Aiguillon, disait-il, a découvert une correspondance d'un nommé Dumouriez, qui est à Hambourg, avec M. de Monteynard. Il parle aussi du fils de Guibert, d'un nommé Favier, en correspondance avec le prince de Prusse et la Russie. Il dit que vous avez été en commerce avec M. de Monteynard. Éclaircissez-moi sur ce que vous pourrez savoir de tout cela : et, de là, il tombe fort sur le ministre et sur vous. »

Le lendemain, à la vérité, Louis XV reprit un peu plus de calme, mais ce fut uniquement pour veiller à ses propres intérêts et au soin de se préserver lui-même des regards trop curieux de d'Aiguillon. Il sut même faire acte d'autorité pour arrêter la procédure au point juste qui lui convenait. En effet, dans son empressement à mettre la main lui-même sur les moindres détails de l'affaire, d'Aiguillon avait fait opé-

1. Le Roi au comte de Broglie. — Boutaric, t. II, p. 31.

rer les arrestations par un ordre direct du cabinet du duc de La Vrillière, sans la participation du lieutenant de police, M. de Sartines, en qui il avait peu de confiance. L'exécution, faite par des agents inexpérimentés, eut lieu sans les précautions habituelles. On négligea de mettre les scellés sur le garni où logeait Favier et sur ses papiers, ce qui donna au domestique du prisonnier le temps de prévenir le secrétaire que le comte de Broglie laissait à Paris pour transmettre sa correspondance au roi. Dubois-Martin (c'était le nom du successeur qui avait remplacé Drouet, depuis que celui-ci s'était trop compromis dans l'affaire de d'Éon) accourut en toute hâte, et enleva jusqu'au moindre brouillon de note ou de correspondance qui aurait pu trahir les rapports de son maître avec Favier. Puis il fit prévenir le roi, par la voie ordinaire, que tout était en sûreté.

Deux jours après, quand les agents de police, s'avisant de leur faute, revinrent pour faire la perquisition qu'ils avaient omise, ils s'aperçurent que les tiroirs étaient vides et qu'on avait passé avant eux. Ils tirèrent aisément du concierge et du maître de l'hôtel le nom de celui qui les avait devancés. Le domestique de Favier fut aussitôt mis sous secret comme son maître. Mais c'était Dubois-Martin qu'il eût fallu tenir. D'Aiguillon n'osa pas faire une capture si importante qui pouvait

le mener si loin, sans aller prendre les ordres du roi. Le roi sut garder son sang-froid et même affecter l'indifférence : « A quoi bon cette recherche ? dit-il ; vous ne trouverez dans les papiers du comte de Broglie que des mémoires politiques très-insignifiants qu'il m'envoie de temps à autre et que je ne prends même pas la peine de lire. Voulez-vous en juger vous-même ? En voici quelques-uns. » Et il tira de son secrétaire quelques notes du comte de Broglie, effectivement peu compromettantes, qu'il tendit à d'Aiguillon. D'Aiguillon ne fut pas dupe : la résistance même qu'il rencontrait l'avertissait qu'il était sur la vraie piste. Mais il s'inclina sans oser insister [1].

Il proposa alors au roi la nomination d'une commission extraordinaire pour prendre connaissance de l'affaire suspecte dans laquelle de grands personnages pouvaient être compromis. Il avait désigné un conseiller d'État, M. de Marville, et un maître des requêtes, M. de Villevault ; mais il avait eu soin de ne pas comprendre Sartines, par la raison que j'ai indiquée. Le roi, au contraire, se souvint que Sartines avait été mis dans la confidence de son secret, et pensa que, en cas d'embarras,

1. Mémoire du comte de Broglie à Louis XVI sur l'affaire de la Bastille. Boutaric, t. II, p. 422, 423, 489. — Le comte de Broglie au Roi, 8 septembre 1773. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

sa présence pouvait lui être utile. « Le lieutenant de police est commissaire-né, dit-il ; on ne peut l'exclure. » La commission fut donc composée de trois enquêteurs, qui reçurent mandat de faire comparaître Dumouriez, Favier, Segur et le domestique. Sur les quatre accusés, il y en avait deux qui, s'ils avaient péché, avaient été induits en tentation par le roi lui-même.

Le roi pouvait dormir ainsi avec quelque tranquillité, sûr qu'on ne le tourmenterait pas trop pour savoir le fond de son secret. Mais le comte, que dut-il penser, lorsqu'il reçut dans la solitude de Ruffec le billet étrange du roi et vit son nom mêlé, dans une affaire ténébreuse, à ceux de subalternes obscurs qui lui étaient ou hostiles, ou inconnus, ou indifférents? Son alarme peut se concevoir, mais la surprise pourtant domina encore l'effroi. Il avait beau fouiller dans sa mémoire et sa conscience, les noms de Dumouriez, de Guibert, de Favier ne lui rappelaient rien qui justifiât la moindre accusation, rien non plus qui, en expliquant le reproche qui lui était fait, permît au moins d'y répondre. Il était certain d'avoir éconduit le premier de ces personnages suspects, de n'avoir pas échangé une parole avec le second depuis plus d'un an; ses relations avec le troisième étaient connues du roi, qui, les ayant encouragées, même à prix d'argent, ne pouvait sincèrement les incriminer.

Mais ce qu'il y avait de plus singulier encore et de plus inattendu, c'était de se voir impliqué dans une accusation commune avec le ministre de la guerre, M. de Monteynard. Est-ce que tout le monde ne savait pas que ce ministre, en sa qualité de protégé du prince de Condé, était l'ennemi déclaré de toute la famille de Broglie? Est-ce que l'entrée de M. de Monteynard au conseil et l'exclusion du comte de Broglie n'avaient pas été les deux conditions exigées par Condé pour se réconcilier avec d'Aiguillon? Est-ce que, depuis lors, M. de Monteynard n'avait pas fidèlement servi les ressentiments de son patron, en éloignant de tout service actif aussi bien le maréchal que le comte de Broglie?

Le comte exposa cette situation au roi, dans une réponse faite au courant de la plume et à la hâte, avec une éloquence de conviction et une force d'évidence qui auraient certainement dissipé tous les soupçons du prince, s'il avait pu en concevoir, et s'il n'avait pas su lui-même, par avance, à quoi s'en tenir sur les explications qu'il demandait. Aucune réplique ne fut faite à la lettre du comte; aucune explication ne lui fut donnée de l'énigme que le premier billet lui avait laissé à deviner. Il apprit seulement, par un courrier de Dubois-Martin, le lieu de détention de Favier et la mise en sûreté de tous ses papiers. C'était un soulagement

assurément que de savoir ses correspondances à l'abri de la curiosité de d'Aiguillon ; mais le mystère ne restait pas moins aussi incompréhensible qu'alarmant.

Partir à l'instant pour tout éclaircir était son mouvement naturel; mais c'eût été trahir une inquiétude qui pouvait être prise pour un aveu. Il se décida à écrire directement au duc d'Aiguillon par le retour du courrier pour le mettre au défi de l'accuser ou dans la nécessité de le justifier. Le ton de la lettre était hautain, presque insultant.

« Je ne sais ce que signifient les bruits qu'on répand, disait-il ; mais vous me rendrez la justice de croire que je n'ai jamais trempé et ne tremperai jamais dans de pareilles saloperies. Il est si noir et si atroce de m'en vouloir même soupçonner qu'il faudrait, en sus de cela, être insensé pour l'imaginer. Ce sont encore plus vos ennemis que les miens qui font courir de pareils bruits. Confondez-les en les décréditant par le désaveu le plus formel ! »

Outre cette lettre, le courrier en emporta une autre pour M. de Sartines, où, lui rappelant les révélations faites dans l'affaire de d'Éon, le comte avertissait le lieutenant de police qu'il avait encore dans Favier affaire à un correspondant secret du roi, et que les plus grands ménagements étaient nécessaires. Enfin, par une troisième expédition, les deux lettres étaient

mises sous les yeux du roi lui-même, qui était prié de réitérer l'avertissement à Sartines ; et, pour le piquer d'honneur, le comte ajoutait : « Si j'ose même ouvrir mon cœur à Votre Majesté, je soupçonne très-fort que c'est beaucoup plus à moi qu'au sieur Favier que M. d'Aiguillon en veut : il a des indices, même des certitudes du bonheur que j'ai d'être honoré de sa confiance, et il voudrait détruire cette correspondance en rendant suspect l'usage que j'en fais.... Je supplie Votre Majesté de ne pas perdre de vue le sort d'un de ses sujets, qui me paraît injustement opprimé, et qui ne l'est peut-être que parce qu'on a découvert qu'il avait l'honneur d'être employé secrètement à son service. Voilà la seconde fois que ses ministres se sont permis de pareilles vengeances..... La persécution qu'on a faite de tout temps, et qu'il paraît qu'on voudrait renouveler avec plus d'ardeur, contre les personnes employées à l'exécution de ses ordres secrets, ne m'a jamais intimidé, quoique je n'aie pas ignoré le tort infini qu'elle m'a fait ; mais si cette persécution venait à faire des victimes, j'ose lui représenter que plusieurs de ceux qui y participent pourraient regarder que l'abandon qu'Elle aurait fait serait une preuve qu'Elle n'exige plus de secret, et ils se feraient alors un mérite auprès de M. d'Aiguillon de le lui révéler...[1]. »

1. Le comte de Broglie au duc d'Aiguillon, 2 septembre 1773,

Le roi ne répondit rien; mais son silence valait encore mieux que la réponse de d'Aiguillon.

« J'ai présenté au Roi, disait le duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois. Sa Majesté m'a ordonné de lui en faire la lecture; elle l'a écoutée avec beaucoup d'attention. (Quelle scène, quand on songe que le roi avait au même moment la minute de la lettre elle-même entre les mains!) M. le duc de La Vrillière a fait conduire M. Favier à la Bastille, en exécution de l'ordre que le Roi lui a donné. On aurait de la peine à me persuader que vous avez eu une liaison intime avec un sujet aussi décrié, et encore plus que vous entreteniez des correspondances suspectes dans les pays étrangers. Je me flatte que vous me connaissez trop bien pour me croire capable de porter au Roi des accusations aussi graves sans être bien convaincu de leur vérité et avoir des preuves évidentes. C'est tout ce que je puis répondre à présent à l'explication que vous me demandez sur les rapports qui m'ont été faits. »

Ce fut à Paris que le comte de Broglie reçut cette épitre. L'impatience l'avait pris; il n'avait pu attendre: la lettre lui fut remise, par le domestique qui la portait à la poste, dans l'antichambre même du duc

Papiers de Chabrillan. — Le comte de Broglie au Roi, même dat (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

d'Aiguillon, où il était venu demander une audience. Il en comprit la perfide ironie. Traiter de crime la moindre relation avec Favier, lui dire qu'on ne l'en soupçonnait pas, quand on avait probablement la preuve contraire entre les mains, c'était le mettre dans l'alternative ou de s'avouer coupable ou de nier l'évidence [1].

Malgré ce qu'un pareil langage avait de peu rassurant, je dois dire à l'éloge du comte de Broglie que sa première pensée ne fut pas pour lui-même, mais pour le malheureux qui, par son fait, gémissait sous les verroux. Il se rendit sur-le-champ chez Sartines, s'attendant à le trouver prévenu par un mot du roi. Le roi n'avait rien fait dire et Sartines ne savait rien. Aussi, quand le comte de Broglie lui expliqua que le cas de Favier était le même que celui de Drouet, et qu'il s'agissait cette fois encore de conduire l'enquête de manière à déguiser la vérité, non à la découvrir, et d'empêcher le secret du roi de paraître au jour, le lieutenant de police, très-embarrassé, se mit avec une certaine aigreur sur la défensive. Il allégua que les temps étaient changés, qu'il jouissait autrefois de la confiance de M. de Choiseul, tandis qu'il était aujourd'hui espionné et surveillé de très-près par madame du Barry et le duc d'Aiguillon. Il ajouta que, d'ailleurs, cette

1. Le duc d'Aiguillon au comte de Broglie, 18 septembre 1773. Papiers de Chabrillan.

fois, il n'était pas seul chargé de l'instruction et qu'il ne pourrait faire marcher à son gré ses deux collègues.

« Je ne puis dissimuler à Votre Majesté, écrivait le soir au roi le comte de Broglie, que ce magistrat m'a paru un peu effarouché. Il m'a parlé à plusieurs fois de la grande prépondérance de M. d'Aiguillon, du danger de lui déplaire, de la confiance de madame du Barry en lui. Je lui ai répondu que je savais tout cela mieux que personne, mais que je ne connaissais qu'un maître que je servais fidèlement... ; que, d'ailleurs, je croyais que madame du Barry ne voulait que le bien, et qu'elle finirait par aimer ceux qu'elle jugerait être les meilleurs serviteurs du Roi... Enfin j'ai fini, en plaisantant, par lui dire que les coups de fusil étaient le danger que les militaires ne devaient pas éviter, lorsqu'il s'agissait du service de Votre Majesté ; qu'il y avait aussi à la cour des coups de fusil, que j'avais essuyé fort honnêtement des uns et des autres ; que, Dieu merci ! cela ne m'avait pas arrêté et que je lui conseillais d'en faire de même. Il a ri et m'a assuré qu'il pensait ainsi [1]

» J'ai peur, disait le comte de Broglie en finissant, que Votre Majesté ne fasse pas de même et s'ennuie de ma longue dépêche; mais il ne m'a pas été possible de

1. Le comte de Broglie au Roi, 19 septembre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

la raccourcir. Ce dont je puis avoir l'honneur de l'assurer, c'est qu'il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Je la supplie de regarder le premier mensonge que j'oserais lui avancer comme un crime de lèse-majesté et le punir en conséquence. Il est bien juste et pas moins nécessaire que Dieu ait permis qu'il y ait encore un homme qui ose lui dire la vérité [1]. »

Cette protestation hautaine attestait que le comte de Broglie avait pénétré le motif de la réserve embarrassée de M. de Sartines. Sartines savait parfaitement que le comte de Broglie était l'agent du roi et ne doutait pas que Favier eût agi par ses ordres. Mais il n'était pas également sûr que le comte n'eût pas, cette fois, outrepassé son mandat et couvert du blanc-seing royal une intrigue d'ambition personnelle. C'était le soupçon qu'accréditaient, non-seulement le silence du roi, mais même, par une complication singulière, les précautions prises pour dérober à l'œil de la justice tous les documents directement émanés du comte de Broglie. Si d'Aiguillon, en effet, eût fait chez Dubois-Martin la saisie complète qu'il méditait, s'il eût fait main basse ainsi sur toute la correspondance des ambassadeurs, de Vergennes, de Breteuil, de Saint-

1. Le comte de Broglie au Roi, 15 septembre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

Priest, et les réponses annotées de la main même du roi ; s'il eût même eu sous les yeux le mémoire de Favier, rédigé avec le ton grave et mesuré que cet habile écrivain savait prendre, la diplomatie secrète se serait fait voir sous un jour sérieux et loyal, et le comte de Broglie aurait apparu, suivi d'un cortége digne d'un homme d'État qui aurait fait reculer l'accusation. Mais du moment qu'on avait réduit le corps du délit aux correspondances vulgaires des agents inférieurs, le nom du comte se trouvait isolé, de son espèce, dans une compagnie subalterne et compromettante, poursuivant une intrigue ministérielle. Le roi, en se mettant lui-même à couvert, découvrait bien plus encore ses confidents.

C'est l'avantage que d'Aiguillon sentit et dont il usa avec une astuce habile. Le mot d'ordre fut donné à tous ses amis d'insinuer, d'abord à voix basse et bientôt tout haut, que le comte de Broglie avait abusé de sa position et fait servir le secret du roi à une conspiration dans son profit personnel. Le comte s'en aperçut à l'accueil étrange qui lui était fait dans la société où il était d'ordinaire le mieux accueilli.

« Je n'entre pas dans une maison, écrivait-il au roi, le 27 septembre, qu'on ne me demande ce que c'est que cette affaire ; s'il est vrai que j'entretenais des correspondances avec les cours étrangères par le moyen

d'émissaires que j'y avais envoyés ; s'il est encore vrai qu'il a été aussi question de me mettre à la Bastille avec M. de Monteynard. Votre Majesté peut juger combien ces questions sont embarrassantes et désagréables à soutenir, d'autant plus que je dois imaginer que lorsque je n'y suis pas, on y ajoute des commentaires très-défavorables pour moi. Cependant jusqu'ici je n'y ai répondu qu'en riant et en haussant les épaules... J'en ai usé ainsi, même avec l'ambassadeur de Naples que je rencontrai chez madame de La Vallière, où il a répété tous ces propos, et y a ajouté : « Je ne crois pas, mon » cher ami, un mot de tout ce que je vous dis là ; » mais cela n'empêche pas que cela ne se débite même » avec plus d'étendue par tous les émissaires de mon » ministre, les Lanoue, les Commarieux, les Montalem- » bert, les Bastard... » Madame la duchesse de Villeroy, qui vint un moment après chez la même dame, lorsque j'en étais sorti, dit à peu près les mêmes choses en présence de d'Entragues qui me l'a rendu hier à Choisy [1]. »

D'Aiguillon couronna sa perfidie par une démarche plus grave encore : il alla trouver l'ambassadeur d'Autriche, M. de Mercy, et lui dénonça le comte de Broglie comme ayant tenté de se servir de ses pouvoirs confi-

1. Le comte de Broglie au Roi, 27 septembre 1773. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

dentiels pour amener une rupture de l'alliance autrichienne. Il appuya son assertion sur des fragments de lettres de Favier, où la Prusse était, en effet, exaltée et l'Autriche représentée comme l'auteur de tous les maux de la France. Mercy donna tête baissée dans le piége et se montra d'autant plus irrité qu'il avait eu confiance dans le comte de Broglie, et s'était adressé plus d'une fois à lui dans ses inquiétudes. Marie-Thérèse fut immédiatement avisée de cette trahison et la dauphine, dont Mercy était l'oracle politique, fit écho à ses plaintes [1].

De tout cela le roi était averti chaque soir par le comte de Broglie, « *encore fier*, disait-il lui-même, *d'être le seul particulier de France qui eût son souverain pour confident* ». Que répondait-il ? Rien, absolument rien. Il ne renvoyait plus même au comte de Broglie, suivant l'usage convenu, les minutes annotées de ses lettres. Faut-il croire que lui-même avait ouvert l'oreille à la calomnie, qu'étourdi par le concert assourdissant qui se faisait autour de lui, blessé des propos indécents qu'il trouvait dans les lettres dont d'Aiguillon ne lui épargnait pas la lecture, — d'autant plus agacé de cette irrévérence qu'il avait la conscience de s'y être exposé — il avait fini par croire que Broglie et Monteynard, après s'être mis d'accord pour

1. Mémoire remis par le comte de Broglie à Louis XVI. — Boutaric, t. II, p. 422.

l'entraîner dans de fausses démarches, s'étaient entendus aussi pour le jouer ?

Quelques indices le feraient penser ; mais je trouve plus simple de supposer qu'il ne se reconnaissait plus lui-même dans les fils qu'il avait croisés et qu'il sentait, comme il l'avait dit dans une autre occasion, qu'il *s'embrouillait un peu*. La patience lui manquant pour dévider l'écheveau après l'avoir emmêlé, il aimait mieux laisser aller les choses, en se réservant de se tirer d'embarras dans chaque incident au meilleur marché possible, sans se brouiller avec le ministre que protégeait sa maîtresse.

Cette inertie calculée du souverain laissait un libre cours à l'activité maligne du ministre. Le comte de Broglie en sentit bientôt un effet inattendu. Antérieurement à ces démêlés, il avait été désigné par le roi pour aller recevoir, en qualité de commissaire, la jeune princesse de Savoie, qui était fiancée au troisième des petits-fils de France, le comte d'Artois. C'était une mission purement honorifique, de très-peu d'importance, parfaitement justifiée par l'origine de la maison de Broglie, branche cadette d'une famille dont les aînés étaient encore au service du Piémont. C'était la seule faveur pourtant que le comte eût obtenue depuis la chute de Choiseul, et encore ne lui avait-elle pas été accordée sans contestation. L'ordre le plus élevé de la

noblesse, composé de ceux qu'on appelait les gens titrés par excellence, les ducs en un mot (dont tous les lecteurs de Saint-Simon connaissent pour leur malheur les prétentions particulières), avaient soutenu que ces sortes d'ambassades de famille devaient toujours être données à l'un d'entre eux, et d'Aiguillon, en sa qualité, non de ministre, mais de duc et pair, s'était joint à leur protestation. Le roi avait passé outre, et il avait même été convenu que, contrairement à l'usage, le comte de Broglie serait autorisé à franchir la frontière et à aller jusqu'à Turin présenter ses hommages à l'ancien souverain de sa famille.

Tout était réglé, à cet effet, pour un départ qui devait avoir lieu dans les premiers jours d'octobre. L'ambassadeur de Sardaigne, M. de Viry, était venu assurer le comte du plaisir que son maître aurait à le recevoir. Les chevaux étaient commandés, les logements préparés. Le jeune évêque de Noyon, frère du comte, qui devait l'accompagner, l'attendait à Lausanne dans une maison appartenant à Voltaire et que le philosophe, par parenthèse, avait mis de très-bonne grâce à la disposition du prélat [1].

Tout à coup, le bruit se répandit que la mission serait restreinte aux proportions ordinaires, et qu'au lieu de

1. L'abbé de Broglie, évêque de Noyon, cardinal désigné par la couronne de Pologne, était un saint prélat, beaucoup moins

sortir du territoire, l'envoyé extraordinaire recevrait ordre d'attendre la princesse à Pont-Beauvoisin. Le comte comprit d'où le coup partait et quelle en était la portée. Sur le sol français, il n'était qu'un simple commissaire : hors de France, il prenait un caractère semi-diplomatique. On lui faisait entendre que cette haute qualité n'était plus désormais faite pour lui, et qu'après les menées auxquelles il s'était livré, on n'avait plus assez de confiance en lui pour le laisser, sur sa parole, en rapport avec des princes et des ministres étrangers. Si ce n'était pas l'intention véritable, c'était au moins l'interprétation prévue d'avance qui serait certainement donnée à ce changement d'itinéraire, dans les salons comme dans les ambassades, à Turin comme à Paris.

Il courut très-ému chez d'Aiguillon ; une altercation des plus vives s'engagea entre eux. D'Aiguillon soutint

gai que son oncle, et d'humeur plus douce que le reste de sa famille. Voltaire dit, à propos de son séjour à Lausanne :

Monsieur l'évêque de Noyon
Est à Lausanne, en ma maison,
Avec d'honnêtes hérétiques,
Et fort aimé par eux, dit-on,
Ainsi que des bons catholiques.
Petits embryons fanatiques
De Loyola, de saint Médard,
Qui faites le mal de la France,
Apprenez donc, bien qu'un peu tard,
A pratiquer la tolérance.

que c'était le roi qui changeait d'avis et qu'il n'était pas en son pouvoir de l'empêcher. Le comte jura qu'il n'en était rien et qu'il était sûr du contraire. « Je suis donc un menteur, reprit d'Aiguillon, puisque vous ne croyez pas ce que j'affirme. — Je croirai tout, répliqua le comte, excepté qu'après vingt ans de fidélité, et ce que je sais des sentiments du Roi, j'aie besoin de personne pour obtenir de lui un témoignage de sa bonté. » D'Aiguillon sentit qu'il avait été trop loin et qu'une explication directement provoquée de la part du roi pourrait ne pas tourner en sa faveur; il se radoucit, promit de revenir à la charge et laissa partir le comte sur ces bonnes paroles.

« Cette conversation, écrivait le comte au roi en sortant, que j'aurais donné de mon sang pour que Votre Majesté entendît, parce qu'elle l'aurait amusée, a fini plus doucement qu'elle n'avait commencé. Je reste pourtant dans l'incertitude; mais j'ose me flatter que si on voulait obtenir de Sa Majesté l'ordre de m'empêcher d'aller à Turin, Elle sentira qu'après l'annonce qui en a été faite au roi de Sardaigne, il n'est plus possible de s'en dispenser [1]. »

Il n'était pas si certain qu'il le disait que le roi s'amusât aux dépens de M. d'Aiguillon; mais la vivacité

1. Le comte de Broglie au Roi, 19 septembre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

lui ayant réussi jusque-là, il pensait qu'il fallait en user jusqu'au bout : d'ailleurs, il perdait patience et sincèrement ne pouvait supposer que le roi, s'il se refusait à le justifier, ne se refusât pas au moins à lui porter le dernier coup. Aussi ayant appris le lendemain que la question allait être débattue au conseil (ce qui était déjà un assez mauvais indice, car l'affaire n'en valait pas la peine), il crut devoir prévenir le duc d'Aiguillon qu'il ne serait pas sa dupe et qu'il saurait à qui s'en prendre, quand même sa disgrâce lui serait signifiée au nom de tout le ministère. « Je sais, monsieur le duc, lui disait-il, que vous êtes le maître d'obtenir de Sa Majesté la décision, et que le conseil adhérera à votre avis. Le maréchal et l'évêque de Noyon ne vous écrivent pas, l'un et l'autre, à cette occasion, parce que ni eux ni moi n'avons imaginé que, sous aucun prétexte, la possibilité de faire ce voyage dût faire question. J'espère qu'avec un peu de réflexion, vous sentirez que non-seulement nous aurions bien lieu de nous plaindre de vous, si vous en étiez la cause, mais que nous devons attendre que si, par impossible, il y avait des obstacles qui ne vinssent pas de vous, vous sauriez prendre les moyens de les lever, et que vous ne voudriez certainement pas que les personnes qui ont été les plus citées pour s'être occupées de vos intérêts dans des circonstances un peu plus importantes qu'une simple

permission de voyage, puissent l'être aujourd'hui pour recevoir des marques non équivoques de votre mauvaise volonté; mais j'espère que cela n'arrivera pas et que je serai toujours dans le cas de pouvoir vous assurer avec la même sincérité de l'inviolable et respectueux attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc..... »

C'était un défi. Le soir, d'Aiguillon, entrant à l'Opéra, aperçut le comte, et, s'approchant de lui, lui dit à l'oreille : « J'ai reçu votre lettre; le Roi en aura connaissance. »

Le roi était en partie de campagne à Choisy, et c'est là que se tint le conseil. Ce qui s'y passa, ce qui fut dit, on l'ignore. Le duc insista-t-il seulement sur l'insolence du ton de la lettre, et sur l'impossibilité de laisser braver impunément un premier ministre? Fit-il une allusion plus ou moins claire aux soupçons dont le comte de Broglie était l'objet au même moment et aux aveux des détenus de la Bastille? En ce cas, deux physionomies auraient été curieuses à observer : celle du roi, d'une part, et aussi celle de M. de Monteynard qui, en butte précisément aux mêmes imputations que le comte, devait se trouver sur la sellette. Tout cela reste obscur; nous savons seulement que le contrôleur général des finances, l'abbé Terray, prit vivement fait et cause pour le duc d'Aiguillon et déclara que la position de ministre ne serait plus

tenable si on pouvait être pris à partie par tous les grands seigneurs, à qui une grâce serait refusée. « C'est bon, dit le roi, je me charge de la réponse. »

Le comte, qui avait été autorisé à suivre le roi à Choisy, fut encore admis le soir en sa présence, eut même l'honneur de souper avec lui et de faire sa partie de tric-trac. En revenant à Paris, le lendemain au matin, il y fut rejoint par un exprès du duc de La Vrillière qui lui remit, écrite de la main même du roi, la lettre suivante :

« Monsieur le comte de Broglie, après la lettre que j'ai vue hier de vous, vous devez bien vous douter que vous n'irez ni à Turin ni à Pont-Beauvoisin, mais à Ruffec, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre de ma part ou d'un de mes ministres autorisé par moi.

« Louis.

» A Choisy, le 24 septembre 1773.

» Ne me faites point de réponse à cette lettre et partez le plus tôt possible[1]. »

Le comte de Broglie fit ses dispositions pour partir le soir même. Mais, avant de se mettre en route, il reçut avis, par la voie secrète, que les correspondances avec les ambassades continueraient comme par le passé, d'après le procédé employé dans les derniers temps,

1. Boutaric, t. II, p. 364-368.

quand il était à la campagne. L'exil d'un confident était devenu un incident tout naturel aux yeux du roi et qui ne devait plus troubler ses habitudes.

Il fallut obéir et boire le calice jusqu'à la lie. Aussi, à peine arrivé à Ruffec, la première lettre qu'écrivit le comte de Broglie fut une circulaire aux agents de la diplomatie secrète pour les mettre au courant de la situation nouvelle. On devine mieux qu'on ne saurait peindre de quels sentiments concentrés son âme était dévorée tandis que sa main traçait les lignes suivantes :

« Connaissant, comme vous le faites, M......., mon attachement et ma passion pour le service de Sa Majesté, vous aurez pu être surpris en apprenant la disgrâce que j'éprouve, surtout n'en sachant le motif que par le bruit public qui est ordinairement fort éloigné de la vérité. Je crois en conséquence, nécessaire de vous adresser la copie exacte de la lettre que j'ai écrite à M. le duc d'Aiguillon, avec qui vous savez que j'avais une sorte de liaison, antérieure à son ministère, que j'avais jugée propre à autoriser une lettre un peu plus pressante que si j'avais écrit à un autre ministre. Cette lettre a été portée par lui au conseil. J'ignore comment elle y a été présentée ; mais il me suffit de savoir qu'elle a eu le malheur de déplaire au Roi, qui me l'a témoigné le lendemain par la lettre dont je joins ici copie. Il ne nous appartient pas d'examiner les

motifs du jugement qu'il lui a plu d'en porter, et nous devons également le respecter ; mais il convient que vous soyez instruit, M....., que cette disgrâce ne change en rien, ni pour le fond ni pour la forme, à la correspondance que vous avez à entretenir avec Sa Majesté et dont vous savez qu'Elle a daigné me donner la direction, et qu'elle sera suivie pendant mon séjour actuel à Ruffec comme elle l'était toutes les autres années pendant le temps que j'avais coutume de passer à ma terre. Il serait superflu que je vous observasse qu'il est même à propos que vous redoubliez de zèle et d'activité dans cette occasion pour que Sa Majesté voie que rien n'est capable de ralentir celui qui vous anime pour son service et pour l'exécution de ses ordres. Ce sont des sentiments que je sais que vous partagez avec moi, dont je me ferai toujours gloire de vous donner l'exemple et que nul évènement ni circonstance ne pourront jamais changer. » La circulaire passa sous les yeux du roi qui l'approuva et y joignit même peu de temps après quelques mots de sa propre main aux principaux agents de la correspondance secrète pour les rassurer sur leur sort et les engager à continuer leur service[1].

Mais si, aux yeux du roi et dans la région d'indif-

1. Lettre circulaire à écrire à MM. de Breteuil, de Vergennes, Saint-Priest et Durand, 11 octobre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — Boutaric, t. II, p. 375

férence où il voulait se maintenir, ce second exil du comte devait ressembler parfaitement au premier et ne pas lui causer plus d'embarras, pour le proscrit lui-même, pour ses amis, pour les spectateurs qui avaient les yeux fixés sur lui, nulle comparaison n'était possible. Douze ans auparavant, il succombait enveloppé dans la disgrâce éclatante et presque glorieuse d'un frère illustre, et suivi, comme lui, dans sa retraite par les applaudissements de la foule. Cette fois, il tombait seul dans un piége obscur, sans que ni lui-même ni personne ne sût bien de quoi il était coupable ou de qui il était victime.

A peine l'évènement fut-il connu que mille versions contradictoires circulèrent. La confusion était d'autant plus naturelle que le roi et le ministre tenaient un langage tout opposé. Le maréchal étant accouru à Versailles pour se plaindre de l'injure faite à son nom, le roi le reçut avec une affection inaccoutumée, le pria de se calmer et lui assura que tout le crime de son frère se bornait à un mouvement de vivacité qu'on avait dû punir, mais qui n'avait aucun rapport avec l'affaire de la Bastille, dont, du reste, il parla assez légèrement. Il était évident que l'incident le gênait et qu'il voulait en finir le plus tôt et en dire le moins possible. D'Aiguillon, au contraire, disait à l'oreille à tout le monde que la lettre était le moindre des méfaits qu'eût commis le

comte, et l'exil le moindre des châtiments qu'il méritât, et qu'on avait été même heureux de trouver ce prétexte pour ménager une famille honorable dont le chef était chéri de l'armée.

La cour et la ville se partagèrent entre les deux appréciations, la plus malveillante, comme toujours, rencontrant le plus de créance, quoique l'embarras du roi donnât à penser à quelques-uns que tout n'était pas fini, et qu'il fallait prendre garde à quelque retour inattendu. Pas une gazette, pas une dépêche, pas une des correspondances littéraires ou politiques qui partaient pour toutes les cours de l'Europe, qui ne fît sa conjecture. Un très-bon observateur, M. de Mercy, ne savait à quoi s'en tenir. « La singulière aventure du comte de Broglie, écrivait-il à Marie-Thérèse, et les mouvements continuels que je suis obligé de me donner pour l'éclaircir et vérifier des faits mystérieux et presque incroyables ne me laissent pas de loisir. » Dans le doute, il engageait la jeune dauphine à ne rien dire, à n'émettre aucune opinion sur une affaire dont il n'était pas possible de connaître le fond.

La même prudence régnait chez madame du Deffand, désolée de voir de nouveau la guerre civile éclater dans son salon et venir troubler le charme des relations sociales qui faisaient la seule consolation de sa vieillesse. « Cet évènement m'est désagréable, » écrivait-

elle sèchement à Walpole, et elle ajoutait : « M. de Monteynard aussi craint beaucoup un déménagement. » A la duchesse de Choiseul : « Je suis fâchée, disait-elle, de l'exil de M. de Broglie ; sa société est aimable, et les gens de bonne compagnie sont trop rares pour qu'un de moins ne soit pas une perte. »

La duchesse, plus capable de sensibilité, répondait « Je ne suis point étonnée que vous regrettiez le comte de Broglie ; pour moi, qui ne le connais ni ne l'aime, je le plains, et je trouve qu'il est injuste d'être exilé pour n'avoir qu'à peu près dit ce qu'on pense et ce qu'on était en droit de dire et de penser. » Elle poussa même la bienveillance jusqu'à offrir à madame du Deffand de faire passer ses lettres au comte de Broglie, en les envoyant elle-même de Chanteloup à Ruffec : « Entre exilés, disait-elle, il faut être poli. » Avec moins de charité, le duc, son mari, fit preuve de la même liberté d'esprit. Un bon mot de lui, qui circula, fit fortune. Chanteloup étant sur l'une des routes qui conduisent en Angoumois, il fit rencontre en se promenant des équipages du comte de Broglie qui allaient le rejoindre à Ruffec ; il s'informa à qui ils appartenaient, et, quand on le lui eut dit : « Mais, » reprit-il avec une feinte surprise, « je croyais qu'il allait ambassadeur en Savoie ; ce n'est pas la route ! » — « Non, il est exilé. » — « Vraiment ! Eh bien ! cela ne m'étonne

pas, cet homme a toujours tout fait à rebours. Il prend le ministère par la queue[1]. »

Le concert de ces rumeurs confuses arrivait à Ruffec de toute part, malgré l'éloignement qui alors était une plus grande barrière qu'aujourd'hui ; mais elles y arrivaient grossies de mille commentaires sur le trajet pour y être encore dénaturées par le travail que font sur eux-mêmes, dans la solitude, un cœur blessé et une imagination malade. Le comte souffrait le martyre ; il se voyait vilipendé dans tous les salons et tous les cafés de Paris, pendant qu'une procédure

1. Le comte de Broglie au Roi, octobre 1773. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)— Madame du Deffand à Horace Walpole (Ed. Lescure), t. I, p. 345-346. — La duchesse de Choiseul à madame du Deffand. (Ed. Saint-Aulaire), t. III, p. 4 et 6. — Le comte de Mercy à Marie-Thérèse, t. II, p. 59.

Voici ce que je trouve dans une des correspondances interceptées du procès de la Bastille. « On nous apprend et vous ne devez pas ignorer que le comte de Broglie est exilé. Mais auriez-vous jamais deviné que cet exil est une des plus profondes spéculations dont se soit jamais avisé un homme d'État ? Voici le raisonnement des politiques de Paris. Il y a gros à parier que M. de Broglie sera ministre. Sa présence à la cour devient une nécessité ; il prévoyait que dans peu de mois son ambassade à Turin l'aurait éloigné du grand foyer qui réchauffe ses idées : qu'a-t-il fait ? un coup de tête prémédité qui le renvoie dans ses terres et lui laisse tout son temps pour nourrir ses espérances et préparer le grand coup. Le Roi n'a pas paru plus mécontent. Il conserve à M. de Broglie toute son estime. Il a fort bien reçu le maréchal ; aussi tout va bien et sous peu nous verrons des prodiges. » (*Papiers de Chabrillan.*) Je cite cette singulière correspondance comme un indice du trouble causé dans les esprits par l'aventure du comte de Broglie.

suivie dans l'ombre le chargeait, sur la foi de dénonciations qu'il ne connaissait pas, de crimes dont il ignorait la nature. Dans son désespoir, il pressait sans relâche Dubois-Martin de se jeter aux pieds du roi et de tâcher de tirer de lui de gré ou de force quelques explications de ses desseins, quelques lumières sur son état d'esprit.

Un petit billet qu'il reçut enfin, le 14 octobre, loin de le rassurer, vint porter son trouble au comble. « Le secret est presque découvert, disait le roi à Dubois; ainsi, il faut qu'il y ait eu un traître ou un *canard privé*. Le général Monnet seul presque n'est pas nommé. Le comte de Broglie avait des émissaires partout : d'Éon en Angleterre, Bon à Bruxelles, Dumouriez à Hambourg, Chrétien à Stockholm, Marbeau à Saint-Pétersbourg, Guibert à Vienne, le prince Louis à Vienne, Chateauneuf en Espagne. Par les lettres de Dumouriez à M. de Monteynard, c'est un fou qui voulait la guerre et rompre l'alliance avec Vienne. J'ai fait cette alliance et elle subsistera tant que l'impératrice vivra, et l'empereur : je n'ai que lieu de me louer de lui. Je ne veux point de guerre, je m'en suis assez expliqué. A cinq cent lieues, il est difficile de secourir la Pologne. J'aurais désiré qu'elle fût restée intacte, mais je ne puis rien y faire que des vœux. Le comte de Broglie a eu une conversation bien indiscrète avec M. de Mercy. Il faut tenir une

conduite bien sage et laisser dormir pendant quelque temps les choses, en continuant cependant les correspondances et en prenant garde à tout. »

Décidément le roi ne voulait plus parler que par énigme, et, de toutes celles qui pouvaient torturer l'esprit du pauvre exilé, celle-ci était certainement la plus indéchiffrable. Était-ce son juge ou son complice qui lui parlait sur ce ton mystérieux ? En examinant ainsi les torts vrais ou supposés du comte, le roi voulait-il faire entendre qu'il ajoutait foi lui-même à ces imputations et les regardait comme démontrées? Alors pourquoi lui laisser sa confiance, et comment ce criminel d'État, convaincu et condamné, pouvait-il rester chargé de correspondre précisément avec les mêmes agents qu'on l'accusait d'avoir employés au dehors à ses coupables desseins ? Était-ce simplement un avis qu'on lui faisait passer pour le mettre en garde et lui indiquer sur quel point il devait faire porter sa défense? Alors pourquoi ce ton sévère et ces reproches indirects? Enfin, comment le roi pouvait-il confondre des agents qu'il connaissait parfaitement (puisqu'il les payait régulièrement chaque mois sur sa cassette) avec d'autres aventuriers sans aveu dont le nom même n'avait jamais dû être prononcé devant lui? et comment rangeait-il dans

1. Le Roi à Dubois-Martin, 14 octobre 1773. Boutaric, t. II, p. 368.

la foule de ces subalternes son propre ambassadeur à Vienne, un prince de l'Église, comme M. de Rohan? Tout cela était incompréhensible, et ce qui ne le fut pas moins, c'est que quelques jours après cette communication à moitié menaçante, le roi ayant à signer l'état des gratifications mensuelles des agents secrets, augmenta par une note de sa propre main celle de Dubois-Martin, et continua sans observations celle de Favier

Tant de confusion était insupportable. Le comte voulut tenter un effort suprême pour en sortir. résolut de faire un effort pour mettre le roi dans l'alternative ou de lui rendre justice lui-même par un acte éclatant ou de lui donner des juges et de lui permettre de confondre ses accusateurs. Dans ce dessein, il rédigea une lettre destinée au roi et dans laquelle, à travers les formes ordinaires du respect, respirait un sentiment plus fier et plus digne d'un citoyen que dans la plupart des documents de cette époque.

« Sire, disait-il, je ne viens point porter au pied du trône de respectueuses représentations au sujet du jugement qu'il a plu à Votre Majesté de donner sur la lettre que j'ai écrite le 22 septembre à M. le duc d'Aiguillon. Je ne prendrai même pas la liberté de lui observer que cette lettre, que j'avais cru pouvoir écrire à quelqu'un

1. Boutaric, t. II, p. 376 et suivantes.

qui a toujours été mon égal et mon contemporain, à qui je m'étais empressé de rendre des services dans des occasions importantes et qui m'avait souvent assuré qu'il ne les oublierait jamais (ce que je cherchais seulement à rappeler), aurait pu ne pas être traitée ministériellement, et être interprétée plus favorablement. Il suffit que Votre Majesté l'ait jugée répréhensible pour que je regrette éternellement une démarche qui a eu le malheur de lui déplaire. Je comptais, Sire, rester dans le silence et m'occuper uniquement à mériter le retour de la bienveillance de Votre Majesté; mais les lettres qui me viennent de toutes parts et les sollicitations de tous mes amis, m'obligent à le rompre et à recourir à sa justice. On me marque, Sire, que je suis traduit, à la cour et à la ville, comme un vil intrigant, qui ne cherche qu'à embrouiller les affaires pour me rendre nécessaire; —qui entretient des émissaires dans toutes les cours par lesquels je fais décréditer le ministre de Votre Majesté; — qui travaille continuellement à rompre l'alliance avec la cour de Vienne et à exciter une guerre; — qui employait le sieur Favier à un travail furtif et clandestin, dont le but était de former des liaisons avec de certaines puissances. Enfin on cherche à faire entendre que j'ai été associé à M. de Monteynard, pour le succès de vues aussi criminelles qu'extravagantes, et que tous les détenus de la Bastille étaient employés à ces dangereux desseins.

» N'était-ce pas donc assez, Sire, d'être privé des bonnes grâces de mon maître, sans être encore en butte à de pareilles interprétations, dont mon âme serait accablée si Votre Majesté ne daignait pas me permettre de me justifier ! Elle est trop juste pour vouloir que les accusations aussi outrageantes que peu fondées qu'on ose répandre sur ma conduite restent sans réponse. Il n'est que deux moyens d'en tarir la source. Le premier, serait qu'il plût à Votre Majesté de me rendre ses bonnes grâces, et d'annoncer par là au public qu'Elle daigne me regarder comme au-dessus de tout soupçon et comme un de ses fidèles sujets, le moins capable des atrocités dont on me noircit. Cette marque précieuse de votre protection imposerait silence à l'envie et à la malignité et ne serait peut-être pas inutile au bien de votre service. Mais si je n'étais pas assez heureux pour que Votre Majesté n'ait pas été entièrement inaccessible aux faux rapports qui ont été faits contre moi, j'ose lui proposer un second moyen moins glorieux, mais aussi certain pour opérer ma justification : c'est de me permettre, Sire, de me rendre à la Bastille pour y rester jusqu'à l'entier éclaircissement des imputations calomnieuses qu'on ose avancer.

» Je regarderai cette permission comme une véritable grâce, et je peux assurer Votre Majesté qu'il ne restera pas le plus léger doute sur l'innocence, la sagesse et la

fidélité de ma conduite. J'ose, d'avance, lui protester qu'il n'y a pas même la moindre apparence, que tous les chefs d'accusation sont controuvés, que je n'ai jamais eu le moindre rapport avec une cour étrangère, que je n'y ai pas un seul émissaire..... Je peux également nier toutes les autres imputations qui me sont inconnues, n'ayant pas même la moindre imprudence à me reprocher. C'est, Sire, ce qui sera parfaitement et promptement éclairci, lorsque Votre Majesté aura daigné m'accorder la grâce que j'ai l'honneur de lui demander, et je m'en rapporte à la justice que je dois attendre d'Elle lorsque mon innocence sera aussi démontrée qu'elle est certaine..... »

La lettre devait être remise au roi par le duc d'Aiguillon lui-même qui la recevrait sous enveloppe avec un billet dont la simplicité n'était pas sans force :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe une lettre que je prends la liberté d'adresser à Sa Majesté et dont vous trouverez ci-jointe aussi la copie. J'espère, monsieur le duc, que vous voudrez bien avoir la bonté de la remettre au roi et de me faire passer ses ordres [1]. »

Mais, dans une situation compliquée, la simplicité

1. Projet de lettre du comte de Broglie au Roi et au duc d'Aiguillon, 14 novembre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

n'est plus possible, et quand on est sorti de la voie droite, rien n'est si malaisé que d'y rentrer. Au moment d'adresser les deux lettres au duc d'Aiguillon, une réflexion se présenta à l'esprit du comte de Broglie. Le procès en règle qu'il réclamait n'aurait-il pas, aux yeux du roi, l'inconvénient de mettre les juges sur la piste de la correspondance secrète, et le roi, si on lui laissait craindre ce péril, pourrait-il s'y exposer ? N'allait-il même pas croire que c'était un piége qu'on lui tendait, et que si le comte se présentait à ses juges avec une audace peu accoutumée, c'est qu'il se réservait de produire à la dernière heure, dans la révélation du secret, un moyen de défense sans réplique ? Cette crainte n'était-elle pas même déjà la cause véritable de son exil ? Si le roi avait si facilement consenti à l'éloigner, n'était-ce pas encore plus pour le faire taire que pour le punir ? N'avait-on pas voulu le soustraire à la tentation de se tirer de questions embarrassantes par des réponses trop significatives ? Tel était le soupçon qu'il fallait dissiper dans l'esprit du roi : si on voulait obtenir de lui la permission de comparaître en justice, il fallait lui donner l'assurance qu'il ne serait pas appelé lui-même en témoignage à la défense de l'accusé.

Voici donc, pour aller au devant de cette difficulté, le détour qu'imagina le comte de Broglie ; il se décida à envoyer au roi lui-même, par la voie secrète, l'expédi-

tion entière qu'il destinait au duc d'Aiguillon, en le priant, après en avoir pris connaissance, de permettre qu'il y fût donné cours. C'était un petit drame à arguments communiqués dans lequel il l'invitait à jouer son rôle. Le roi devait ainsi connaître d'avance et autoriser lui-même l'épître officielle qui lui serait ensuite remise par le ministre. En lui faisant cette demande assez singulière, le comte en prenait occasion pour prévenir toutes les inquiétudes que pouvaient faire naître les indiscrétions possibles de la procédure.

« Je fais à Votre Majesté, disait-il dans une lettre moins officielle et plus concise, le véritable tableau de la situation. Serait-il possible qu'Elle y fût insensible? Je la supplie d'observer qu'on ne cherche à prolonger mon exil que pour employer ce délai à imaginer de nouvelles apparences de délit qui seront encore de nouveaux motifs pour le perpétuer, sous prétexte d'avoir besoin de temps pour les éclaircir..... Je supplie Votre Majesté de me pardonner des soupçons qui me font à moi-même horreur et surtout la liberté que je prends de les lui exposer. Mais qu'Elle daigne jeter les regards sur ce qui a été fait, et Elle verra que j'ai tout à craindre, d'autant que rien ne m'est communiqué et que je ne puis me défendre. Je ne peux que protester d'avance à Votre Majesté avec la plus grande vérité qu'il n'y aura pas un mot de vrai à ce qu'on pourra imaginer.

J'offre ma tête pour garant de l'assurance avec laquelle je me présente, et je la supplie de me permettre de renouveler la demande que je lui fais d'être jugé avec la dernière rigueur. *Qu'Elle ne craigne pas que l'instruction de mon procès dévoile le secret qu'Elle voudrait cacher. Si Elle me l'ordonne, au péril même de ma vie, je garderai le silence sur les ordres particuliers qu'il lui a plu de me donner.* Mon innocence suffira pour me défendre, et comme je n'ai ni écrit, ni dit, ni en vérité pensé rien qui puisse m'être reproché à titre d'imprudence et d'indiscrétion, je ne crains quoi que ce soit. J'espère avoir assez de force pour soutenir les ennuis de la prison la plus dure, dans l'assurance de n'en sortir qu'avec les preuves les plus évidentes de la méchanceté de mes ennemis, comme de mon innocence. Je ne m'occuperai dans ce triste séjour (à la vérité bien peu fait pour quelqu'un qui a servi Votre Majesté comme je l'ai fait) que de l'espérance d'être dédommagé de mes malheurs, par l'avantage d'avoir prouvé à mon maître que je suis digne de son estime, et le souvenir de ses bontés, dont il lui a plu précédemment de me combler, suffira pour me soutenir [1]. »

Dubois-Martin reçut l'ordre de faire tenir au roi le

1. Le comte de Broglie au Roi, 15 décembre 1773. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

tout ensemble, lettre privée et lettre officielle, avec le billet d'envoi au duc d'Aiguillon, et d'expédier au ministre le paquet qui était à son adresse dès que le roi l'aurait renvoyé avec un mot d'autorisation. Huit jours après, le tout aussi était réexpédié par Dubois-Martin à Ruffec avec cette simple note : « Cette lettre a été renvoyée par le Roi sans apostille et sans permission de remettre l'incluse au duc d'Aiguillon. » Le refus était sec : le comte avait beau prier, il n'obtenait pas la suprême faveur d'être entendu avant d'être condamné.

Le procès, si on peut donner ce nom à une instruction secrète faite en dehors de toutes les garanties judiciaires par des commissaires choisis *ad hoc*, commença donc et se continua sans que le comte de Broglie y fût appelé, bien que son nom y dût figurer à toute minute. J'ai pu étudier ce procès dans deux comptes rendus différents : dans le récit que Dumouriez en a donné dans ses Mémoires, et dans les pièces de procédure elles-mêmes, procès-verbaux et interrogatoires dont j'ai pu avoir connaissance. Malgré la différence qui existe naturellement entre la sécheresse d'un procès-verbal et une narration piquante, faite sur des souvenirs lointains et avec les enjolivements destinés soit à mettre un héros en scène, soit à amuser un lecteur, le fond est pareil et la physionomie n'est même pas par trop dissemblable.

Un point, en particulier, ressort des deux documents c'est la certitude que Sartines, soit par suite de l'ouverture que le comte de Broglie lui avait faite, soit par quelque instruction directe du roi, prit part à l'enquête, décidé d'avance à réduire l'affaire aux moindres proportions possibles et à en étouffer le retentissement. Le premier effet de son intervention fut de restreindre l'accusation aux trois détenus sur lesquels on avait mis la main. Dans le plan primitif, on devait aller chercher : à Bruxelles, le baron de Bon ; à Vienne, Guibert, et peut-être même le cardinal de Rohan ; à Saint-Pétersbourg, un certain Marbeau, secrétaire de l'ambassade ; à Madrid, un certain Châteauneuf, ami de Dumouriez ; tous ceux, en un mot, dont on avait saisi des lettres dans la correspondance interceptée. C'est ainsi qu'on comptait établir que l'Europe avait été couverte par les conjurés d'un réseau d'émissaires.

Sartines, par la simple interprétation des correspondances, qui, effectivement, en les regardant de près, se trouvaient assez innocentes, fit tomber cette fantasmagorie. On laissa M. de Bon dans sa résidence des Pays-Bas, Marbeau et Châteauneuf dans leur obscurité en Russie et en Espagne. Quant à Guibert, qui était à Vienne, où il s'était mis dans l'intimité de l'ambassadeur, ses amis lui donnèrent avis de ce qui le menaçait, en l'engageant à quitter l'Autriche et à ne

pas rentrer en France immédiatement. Il se mit effectivement en route par la Suisse, s'arrêta chez Voltaire qui lui fit grande fête et poussa même la patience jusqu'à écouter la lecture du *Connétable de Bourbon*. Faut-il voir dans les lignes suivantes que le malin vieillard écrivait, le 6 novembre, à d'Argental, une allusion discrète aux bruits qui circulaient ?

« Si M. de Guibert commande jamais une armée, il sera le premier général qui ait fait une tragédie. Il est déjà le premier en France qui soit l'auteur d'une tactique et d'une pièce de théâtre. Je dis en France, car Machiavel en avait fait autant en Italie, et par-dessus tout cela il avait fait une conspiration [1]. »

1. Voltaire à d'Argental, le 6 novembre 1773. — Guibert rend compte lui-même, dans un journal de son voyage publié après sa mort, des motifs qui lui firent quitter Vienne plus tôt qu'il n'en avait eu le dessein. « Avis redoublé de Paris, dit-il, qu'on me disait impliqué dans l'affaire de MM. Favier et Dumouriez, que je devais être arrêté en arrivant. Je savais bien que je n'y étais pour rien, j'avais la conscience tranquille : je pouvais arriver la tête haute. Néanmoins cela m'agitait quelquefois : je sentais les inquiétudes de mes amis, celles de ma famille à laquelle ces bruits ne manquaien pas d'arriver. Je savais qu'un ministre despote fait arrêter sur de simples soupçons, quitte à relâcher quelques jours après ses victimes, et être enfermé deux jours seulement pour une affaire de cette nature, pour une intrigue ! passer aux yeux du public pour en être le correspondant ou l'émissaire ! j'en rougissais. D'un autre côté, si les avis étaient fondés, ne pas rentrer en France errer autour de ses frontières, sans oser y mettre le pied, rester séparé de tout ce que j'aimais ! J'étais attendri et effrayé. (*Journal d'un voyage en Allemagne fait en 1773*, par A.-H. Guibert de

Après avoir empêché l'inquisition de s'étendre trop loin, il fallut l'empêcher aussi de remonter trop haut. C'est à quoi Sartines pourvut en faisant savoir indirectement aux accusés qu'on les traiterait avec égards, pourvu qu'ils fussent discrets. Dumouriez raconte le fait et ajoute qu'il comprit parfaitement ce que la discrétion voulait dire. Favier n'ayant pas laissé de Mémoires, nous ne savons pas ce qui fut fait à son égard ; mais il n'est pas douteux qu'il reçut le même avertissement. Et ce fut quand le corps du délit eut été, pour ainsi parler, amputé d'une part et décapité de l'autre que l'interrogatoire commença. Le greffier chargé de recueillir les réponses des condamnés n'était pas un officier de justice ordinaire, mais un employé du cabinet de M. d'Aiguillon.

Les trois juges y apportèrent chacun un esprit différent : Sartines, résolu à donner aux choses le tour le plus favorable; Marville au contraire (l'homme de d'Aiguillon), à tout envenimer; le maître des requêtes Villevault, déconcerté par cette contradiction, et gardant une neutralité prudente. L'attitude des accusés ne fut pas moins dissemblable. Celle de Ségur fut

l'ancienne Académie française. — Paris 1803.) Le ton de mépris avec lequel Guibert parle de Favier et de Dumouriez dans ce passage n'est nullement conforme à l'intimité qui, d'après les correspondances interceptées, existait entre eux : ce qui a lieu d'étonner dans un journal intime.

déplorable. Il se troubla, pleura, demanda pardon, jura de dire tout ce qu'il savait. Mais comme, en fait, il ne savait pas grand'chose, comme tout ce qu'il put dire, c'est qu'il remettait des lettres chiffrées de Dumouriez à Monteynard, — comme il n'avait jamais eu de rapport avec aucun autre grand personnage que ce ministre, et en particulier jamais aucun avec le comte de Broglie, — et comme il n'était lui-même coupable que de quelques mauvaises plaisanteries sur les incidents de la cour, ses révélations ne menèrent pas loin : une vieille maîtresse à lui qu'on appela aussi n'en dit pas beaucoup davantage.

L'interrogatoire de Favier avait plus d'importance; mais celui-ci était sur ses gardes, et ses réponses furent des chefs-d'œuvre de prudence et d'habileté, aussi bien par ce qu'il sut taire que parce qu'il eut le courage de confesser. Il commenca d'abord par s'assurer que ses juges étaient au complet, et que le plus et même le seul bienveillant d'entre eux avait l'oreille attentive. M. de Sartines étant sorti un instant, pour quelque affaire de son ressort, il se refusa absolument à parler jusqu'à ce qu'il fût rentré. Quand Sartines eut enfin reparu à sa place : « Eh bien ! dit M. de Marville avec impatience, le voilà ; êtes-vous content? » Les deux points sur lesquels on le pressa alors le plus vivement furent sa lettre au prince Henri de Prusse

et la rédaction des travaux dont il prétendait dans ses correspondances avoir été chargé par le roi lui-même.

A la première question, il répondit, sans se troubler, que ses relations avec le prince étaient anciennes, qu'il n'en avait jamais fait mystère ; qu'en particulier, il en avait souvent parlé au duc d'Aiguillon, du temps qu'il avait l'occasion de le voir, soit avant, soit même après son entrée au ministère. Il cita entre autres une lettre assez récente dont il avait laissé la minute entre les mains du duc. Au sujet des mémoires diplomatiques, il s'arrangea pour disculper le comte de Broglie, sans pourtant se couvrir du nom du roi.

Le procès-verbal s'exprime ainsi : « Dit, le répondant, qu'ayant été autrefois attaché à un travail particulier par M. le comte d'Argenson, il avait eu occasion d'entendre dire que le Roi était un prince éclairé, qu'il désirait être instruit par plus d'une voie, et que Sa Majesté avait quelquefois permis à quelqu'un de ses sujets d'avoir avec elle des correspondances particulières ; — que, de plus, lui, répondant, avait aussi entendu parler de la correspondance de feu l'abbé de Broglie avec Sa Majesté, pendant une longue suite d'années, et que depuis, étant rempli de cette idée, il ne peut pas dissimuler celle qu'il s'était formée de lui-même que cette correspondance avait bien pu

devenir héréditaire dans la même famille; — qu'il a raisonné, spéculé, conjecturé en conséquence, — mais toujours sans une certitude acquise, parce que M. le comte de Broglie ne lui a jamais donné à entendre rien de semblable et que le langage que ce seigneur a constamment tenu à lui, répondant, était celui d'un homme de la cour, instruit, versé dans les affaires, mais plus par la pratique que par la théorie ou par l'étude des faits et des principes (que ses occupations et sa vie militaire ne lui avaient pas permis de faire lui-même avec la même étendue et la même suite que lui, répondant), et qu'il désirait avoir sous les yeux des pièces ou tableaux historiques et politiques qui pussent lui présenter cet ensemble; — que bien loin d'avoir engagé lui, répondant, à écrire, contre qui que ce fût, il lui avait toujours expressément recommandé de s'abstenir de toute personnalité quelconque et même de toute réflexion indirecte qui pourrait en avoir l'air. Ajoute, le répondant, qu'en effet le travail en question peut être regardé comme purement historique jusqu'au point où il l'avait poursuivi, lorsqu'il a été interrompu par la détention de lui, répondant, et qu'à l'égard des systèmes ou moyens politiques à proposer peut-être à la suite de ce tableau, il n'en a pu être question jusqu'à présent attendu que, selon le plan et l'ordre des matières,

cela n'aurait pu être traité que dans la suite et en conclusion. »

Favier ne nia pas, du reste, ses ressentiments contre le duc d'Aiguillon, son désir de rapprocher MM. de Broglie et de Monteynard; mais il affirma, cette fois, avec l'assurance de la vérité, que ce rapprochement souhaité n'avait jamais eu lieu, et qu'entre le travail dont le comte l'avait chargé lui-même et la mission confiée à Dumouriez par le ministre, il n'avait jamais existé et on ne pourrait découvrir aucune ombre de rapport [1].

Dumouriez, cité le dernier, mena l'affaire plus rondement, avec moins de réserve que Favier, mais avec plus de gaieté et d'entrain. A vrai dire, il s'était mis, dès le premier jour, sur le pied d'un joyeux compagnon qui prend tout en plaisanterie et fait tête à l'orage avec une imperturbable bonne humeur. C'est ainsi qu'au premier repas qu'on lui avait servi et qu'il trouva maigre, il demanda qu'on lui envoyât chercher un poulet, et comme on lui objectait que c'était vendredi : « Mais je suis malade, dit-il : la Bastille est une maladie, et vous êtes chargé de ma garde, non de ma conscience. »

Cette heureuse habitude de trouver le mot pour rire

1. Interrogatoire de Favier. — Papiers de Chabrillan.

avait fait promptement la conquête de ses gardiens, en particulier du gouverneur, M. de Jumilhac, qui se mit tout de suite en familiarité avec lui, et après avoir commencé par lui dire solennellement que, tout le temps qu'il serait au secret, on ne pourrait lui donner ni plume, ni encre, ni livre, pas même son livre de prières, finit par lui offrir des romans nouveaux en lui recommandant de les bien cacher. Le bon gouverneur, qui était homme de plaisir, s'amusait si fort de l'entretien jovial de son prisonnier qu'il venait s'établir dans sa cellule tous les matins, lui racontant les nouvelles du jour, et même, dit Dumouriez, les anecdotes de toutes les filles de Paris. Le soir, il lui envoyait un plat de sa table avec des vins étrangers, du sucre et de la limonade. Vingt ans plus tard, Dumouriez, échappé de la Terreur et émigré à Londres, racontait ces bons procédés, faisant remarquer que s'il s'était laissé prendre dans les prisons de la liberté, il n'y aurait peut-être pas été aussi bien traité que dans celles de la tyrannie. Il n'avait pas absolument tort [1].

1. Dumouriez, *Mémoires*, t. I, p. 261-264. — Les livres prêtés à Dumouriez n'étaient pas seulement des romans; il y avait, à ce qu'il semble, des ouvrages plus sérieux et même des classiques qu'il étudiait avec soin. Un jour, pendant la campagne de 1792, il lui arriva, causant avec un de ses aides de camp, de lui dire, je ne sais à quel propos : « Avez-vous lu Stace? — Non,

Le ton plaisant lui avait trop bien réussi avec ce geôlier bénin pour qu'il n'essayât pas de l'employer avec ses juges; aussi se mit-il à railler dès le premier mot. Comme on lui demandait s'il savait pourquoi il était à la Bastille : « Je m'en doute, dit-il; mais voilà une question qui sent l'inquisition. C'est moi qui défends la place : c'est à vous à tirer les premiers. » — « Pensez-vous donc, dit Villevault, que nous venions pour vous surprendre? » — « Non, en vérité, reprit l'accusé, c'est déjà bien assez de m'avoir pris. »

Les juges se décidèrent alors à s'expliquer plus clairement. Ce fut la lettre au prince Henri qui fit encore les premiers frais de l'enquête. — « Pourquoi portiez-vous cette lettre? » — « Parce que je l'ai demandée à Favier pour qui ce prince a des bontés. » — « N'alliez-vous pas pour faire à cette cour des propositions? » — « Quelles propositions, et de quelle part? » — « De la part du comte de Broglie ou du duc de Choiseul? » — « Non, et, si vous ne vous expliquez pas plus clairement, je ne vous entends pas. » — « On sait, monsieur, que vous désirez a guerre, ainsi que le duc de Choiseul et le comte de Broglie, et vous pouvez avoir été chargé de leur part de

répondit l'officier. — Et Silius Italicus? — Pas davantage. — Ah! reprit Dumouriez, on voit bien que vous n'avez jamais eu le temps de lire. C'est que vous n'avez pas été à la Bastille. » L'aide de camp était le duc de Chartres, plus tard le roi Louis-Philippe, et je tiens l'anecdote de Mgr le duc d'Aumale.

troubler l'Europe. » — « Je ne sais ce que désirent MM. de Choiseul et de Broglie ; mais, dans tous les cas, je les crois trop sages pour négocier en leur nom. Connaissez-vous le roi de Prusse ? Comment a-t-on pu s'imaginer qu'en cas que deux seigneurs français fussent assez étourdis, et moi assez fou, pour aller entamer, sans mission, des négociations de quelque genre que ce fût, il aurait la complaisance de changer sa politique sur les insinuations d'un simple colonel français ? Tout cela est absurde. » — « Avez-vous jamais écrit au roi ? — « A quel roi ? » — « Au roi de France. » — « Jamais ; mais quand cela serait, qui oserait m'en faire un crime ? » — « Lui avez-vous jamais parlé ? « — « Jamais. » La première séance fut levée sur ce *jamais* prononcé avec une imperturbable effronterie[1].

Dumouriez, avant de se retirer, jugeant à la physionomie de Sartines qu'il pouvait compter sur sa bienveillance, lui demanda d'ordonner qu'on lui rendît des livres, des plumes et un rasoir pour se faire la barbe. Sartines n'y fit pas d'objection. Dumouriez alors, s'en-

1. Dumouriez, *Mémoires*, t. I, p. 245-266. Il est bien entendu que j'emprunte ce récit de l'interrogatoire aux Mémoires de Dumouriez, sans en garantir l'exactitude textuelle. Le procès-verbal dressé par le greffier, semblable pour le fond, n'en reproduit aucune des plaisanteries, aucune des insolences. La vérité est probablement entre les deux. Le greffier atténue toutes les réponses de l'accusé qui, dans son récit fait après coup, en a au contraire exagéré la hardiesse.

hardissant, alla jusqu'à le prier de prendre une liste de livres à faire chercher chez lui dans sa bibliothèque. Sartines répondit froidement : « Vous oubliez, monsieur, qu'avant de partir, vous avez prié madame votre tante de vendre vos meubles et vos livres; il n'y a plus rien chez vous. » Il n'y avait pas un mot de vrai, et Dumouriez ne se rappelait rien de pareil. Mais il comprit sur-le-champ que le lieutenant de police, ne sachant pas ce qu'on pourrait trouver dans son logement, voulait à tout prix éviter d'y faire une descente.

Effectivement, il vit entrer le lendemain dans sa cellule Sartines lui-même, qui le remercia de s'être montré la veille si *discret*, l'engagea à persévérer et mit à sa disposition tous les livres qu'il désirait. La visite n'avait rien de trop étrange, le lieutenant de police ayant l'inspection de la Bastille. Aussi, depuis ce jour jusqu'à la fin de l'instance, Sartines renouvela-t-il cette politesse tous les huit jours, et la conversation s'engagea avec lui sur le même pied de familiarité qu'avec Jumilhac, ce qui procura à l'accusé l'avantage de savoir tout ce qui se passait au dehors, entre autres, les détails de l'exil du comte de Broglie, puis toutes les intrigues de la cour, enfin les réponses de ses co-accusés et le terrain de défense qu'ils avaient choisi. Il en fit son profit pour assurer le sien propre.

Les derniers interrogatoires, ainsi préparés, ne furent plus qu'un jeu. Questionné sur ses rapports avec Monteynard, il n'eut pas de peine à établir qu'on ne pouvait faire un crime à un officier de correspondre avec le ministre de la guerre, moins encore à ce ministre d'envoyer des officiers en Europe pour s'enquérir de l'état militaire des grandes puissances. Voyant enfin que tout lui échappait, Marville perdit patience et s'écria brusquement : « Mais au moins, monsieur, vous ne nierez pas que vous haïssez M. le duc d'Aiguillon ? » — « Vous ne me faites pas sérieusement une telle question, dit Dumouriez. » — « Si, monsieur, et je vous ordonne d'y répondre. » — « Eh bien ! osez la faire écrire, et j'y répondrai ! »

Une altercation très-vive s'ensuivit : « Vous êtes un téméraire, dit le conseiller. » — « Et j'ai affaire à des brouillons, » répondit Dumouriez ; puis, se retournant vers le greffier : « Au moins, monsieur, dit-il, n'écrivez rien de toutes ces sottises. » — « Je n'ai garde, » dit le greffier. « Le greffier était, en effet, fort en peine de mettre en forme un procès-verbal de cette nature. De guerre lasse, on convint de donner à la question un tour plus juridique, et Dumouriez fut sommé de répondre, non sur ses sentiments pour le premier ministre, mais sur les critiques qu'il avait dirigées contre ses actes.

« Je n'aime ni ne hais le duc d'Aiguillon, dit-il alors, que je connais fort peu ; mais puisque j'ai l'espoir en me défendant de faire connaître au roi comment il est servi par son ministre des affaires étrangères, je vais déposer dans cet interrogatoire huit griefs contre sa conduite. » Et, de fait, il commença un véritable réquisitoire énumérant tous les torts politiques de d'Aiguillon : l'abandon de la Pologne, les excitations données à la Suède qu'on avait ensuite laissée sans secours, les progrès de la Russie supportés en Orient, etc. Au quatrième grief, on l'interrompit, et Sartines, cette fois, prit la parole avec une sévérité affectée.

« Avec les talents que vous déployez, les connaissances politiques dont vous faites preuve, monsieur, dit-il, vous devez juger vous-même de quoi vous vous rendez coupable. Vous n'ignorez pas que tout acte ministériel passe au conseil du roi, et que rien ne se décide que par son consentement ; ainsi c'est directement sur Sa Majesté que porte tout ce que vous venez de dire contre le duc d'Aiguillon. » A quoi Dumouriez répliqua sans se troubler : — « J'ai appris du roi lui-même à distinguer sa personne sacrée de celle de ses ministres. Car, depuis dix-sept ans que je suis au service, Sa Majesté a disgrâcié ou renvoyé vingt-six ministres. » Puis il se répandit en protestations

de dévouement au roi dont Sartines se montra ému et lui fit publiquement compliment[1].

Il s'agissait pourtant de conclure, et l'embarras était grand pour les commissaires. L'accusation, en réalité, s'était évanouie en fumée; on n'avait plus devant soi que des agents subalternes, coupables de mauvais propos, et quant aux deux grands personnages qui avaient d'abord paru en cause, s'ils avaient failli, ce n'était plus qu'envers le roi qui, seul aussi, pouvait mesurer leur faute et leur châtiment. Aussi la commission fit-elle longtemps attendre son rapport. Mais Dumouriez, qui s'impatientait, faisait remettre tous les huit jours un placet au roi, par Sartines, pour obtenir sa délivrance, et la baronne de Schomberg, sa sœur, en remettait autant aux ministres, ce qui lui attira une fois de d'Aiguillon cette réponse tout à fait aimable : « Mais votre frère n'est pas si mal à la Bastille; il y rit toute la journée. »

Enfin, vers le commencement de janvier, le roi dit négligemment : « Voilà longtemps que ces gens souf-

1. Je fais ici la même observation que plus haut. J'ai abrégé le récit de Dumouriez, et n'ai reproduit que les traits que j'ai pu rattacher par quelque lien au compte rendu judiciaire. Tous les autres me sont suspects et peut-être même ceux-là sont-ils forcés et dénaturés. Le procédé étrange qui consista à faire tourner ses réponses en une véritable critique de la conduite du premier ministre est exact. Des huit griefs allégués contre d'Aiguillon quatre figurent au procès-verbal.

frent ; ils ne sont guère coupables : il faut en finir. » Sur cette parole, on se mit à l'œuvre, et les trois commissaires accouchèrent d'un rapport des plus vagues, dont la rédaction diplomatique avait dû leur coûter plus d'un effort pour se mettre d'accord. Après avoir relaté à peu près sans commentaire les faits et les textes acquis à l'enquête, le document finissait dans ces termes que Sartines avait pu signer sans trop charger sa conscience.

« Il ne nous appartient pas de faire des réflexions sur les inductions que Votre Majesté peut tirer de tous ces faits. Elle peut voir dans tout ce que nous avons eu l'honneur de lui exposer quelle est la correspondance du sieur Dumouriez avec M. de Monteynard. Elle peut l'apprécier, démêler les différentes branches et les conséquences qui peuvent en résulter. Cette correspondance est établie par les pièces et par les aveux des prisonniers. Votre Majesté voit également la matière et l'objet des correspondances entre Favier, Ségur et Dumouriez. Elles sont aussi prouvées par pièces authentiques et par les aveux des prisonniers. Les intelligences de Favier et du comte de Broglie sont constatées par les aveux de Favier. La correspondance du comte de Broglie en pays étranger à l'insu du ministre des affaires étrangères est établie aussi par lettres précises. Toutes ces intelligences clandestines, parties d'un même foyer,

semblent concourir au même but. Il y a des projets conçus, il y a un commencement d'exécution qui tend à déranger le système politique de l'État et à entraîner une guerre générale. Un secrétaire d'État, un des courtisans de Votre Majesté, un de ses envoyés dans une cour étrangère, sont directement impliqués, et les preuves sont aussi concluantes qu'il est possible de se les procurer par une instruction extrajudiciaire de la plus scrupuleuse exactitude [1]. »

Quelques jours après, trois lettres de cachet transférèrent Dumouriez pour trois mois au château de Caën, Favier à Doullens et Ségur dans un fort des Pyrénées sans délai déterminé. Monteynard, qui s'était tenu coi, faisant le mort, dans la situation la plus étrange, « comme un paysan, disait Dumouriez, qui danse sur la corde avec des sabots », reçut l'ordre de remettre le ministère de la guerre au duc d'Aiguillon. Tout finit ainsi à la satisfaction du roi, dont le secret n'avait pas paru et qui ne mécontentait pas son ministre.

Mais qu'allait-on faire de l'exilé de Ruffec, qui languissait au fond de sa province, se forgeant mille monstres dans sa solitude? Sa situation, en se prolongeant, devenait vraiment intolérable. Son isolement s'aggravait tous les

1. Rapport fait au Roi et au Conseil d'État de l'affaire instruite à la Bastille par ordre de Sa Majesté. (Papiers de Chabrillan.)

jours, car les gentilshommes mêmes de son voisinage, informés par des nouvelles à la main ou des libelles venus de Paris, des soupçons qui pesaient sur lui, semblaient fuir sa présence. Il se voyait menacé de perdre un procès important à Poitiers, les magistrats ne se souciant pas de montrer de partialité pour un disgracié. Et cependant, à la même heure, sans qu'il le sût lui-même, sa justification était la plus complète qu'aucun innocent ait jamais obtenue. Une enquête dirigée en son absence par des ennemis déclarés n'avait abouti à prouver que deux faits : ses rapports avec Favier et ses correspondances avec les ambassades, actes aussi peu criminels l'un que l'autre, tous deux connus, approuvés, ordonnés même par le roi. De son entente supposée avec le ministre de la guerre, de ses rapports avec l'étranger, de ses projets prétendus de changer les alliances politiques, pas un indice n'avait pu être trouvé.

Mais cette démonstration, faite à huis clos, n'avait de valeur que pour les commissaires qui n'en disaient rien, et pour d'Aiguillon qui ne se gênait pas de dire le contraire. Le roi seul, en le rappelant à la cour même, sans explication, aurait pu lui rendre ce témoignage. Il ne le fit pas, et quand on sut, comme on ne tarda pas à l'apprendre, que l'enquête terminée n'amenait pas la fin de l'exil du comte, toutes les imputations, en réalité détruites, parurent au contraire par là même

confirmées. Les bruits les plus fâcheux circulèrent avec une intensité nouvelle, cette fois sans rencontrer de contradicteurs. Les plus incrédules se sentirent ébranlés.

Le maréchal, plus ému que jamais, revint se jeter aux pieds du roi. Louis XV ennuyé, décidé à ne pas être importuné davantage, le reçut mal et tout en lui répétant qu'aucune charge nouvelle n'avait été découverte contre son frère, ajouta qu'il fallait attendre, que le moment du retour n'était pas venu et termina brusquement l'entretien. Le maréchal sortit tout troublé, l'esprit traversé par un doute secret, qu'il n'osait s'avouer à lui-même. Il trouva sa famille livrée aux mêmes inquiétudes, alarmée du mystère qui planait sur la conduite du comte, mécontente du vague et de l'insuffisance de ses explications. Les lettres qu'on lui écrivit pour lui raconter la démarche infructueuse lui demandèrent en même temps des éclaircissements, et lui posèrent des questions sur un ton de méfiance visible. « Faites vos réflexions, lui disait sa sœur, la marquise de Lameth, et voyez ce que vous voulez que nous fassions... Mais considérez qu'il est aussi impossible de faire les affaires de quelqu'un qui ne dit pas tout, qu'à un médecin de guérir un malade qui nie la cause de ses maux. Les vôtres me sont sensibles ; je vois, sur le malheur de votre position, plus qu'on n'y voit, plus peut-être que

vous n'avoueriez, et mon cœur est déchiré de ces vues[1]. »

Il y avait un mois qu'il était sans nouvelles, quand le courrier qui portait ces lettres arriva à Ruffec. Quelle impatience, mais quelle déception ! Le comte eut beau parcourir l'expédition tout entière, il n'y trouva rien de ce qu'il attendait avec l'angoisse d'un condamné. Nul terme assigné à son supplice, nulle réparation à son honneur; le vide au contraire plus que jamais creusé autour de lui, et d'injurieux soupçons se glissant dans l'esprit de ceux qui lui étaient le plus chers. Un paquet de Dubois-Martin avait bien été remis, à la dernière heure, au courrier, à l'insu du maréchal. Mais le comte y chercha vainement un mot du roi. Ce n'était qu'une série de dépêches insignifiantes, de Vienne, de Stockholm, de Saint-Pétersbourg, dont il fallait comme d'ordinaire faire l'analyse et préparer la réponse. Il eut le courage de faire une dernière fois ce métier ingrat, puéril passe-temps de l'égoïsme royal, véritable source de sa propre ruine. Puis, quand il eut rempli trois pages avec un sang-froid affecté des objets qui ne le touchaient pas, à la dernière, pourtant, il laissa échapper le fond de son âme.

« L'arrivée de M. Lambert, disait-il, qui m'a apporté

[1] La marquise de Lameth au comte de Broglie. (Papiers de famille.)

toutes les expéditions dont je viens d'avoir l'honneur d'entretenir Votre Majesté, m'a procuré en même temps des lettres de mes frères et de mes autres parents et amis. Celles du maréchal contiennent les détails accablants de la dernière audience qu'Elle a bien voulu lui accorder. Il ne me laisse pas ignorer qu'Elle lui a répondu qu'il n'était pas encore temps et qu'Elle a même paru importunée de ses respectueuses instances... Votre Majesté se représentera aisément quelles doivent être les incertitudes, les soupçons de mon frère, ce qu'a d'affligeant pour moi ce qu'il me mande à cet égard, mon embarras pour lui répondre et la douleur qu'il doit ressentir d'avoir à me suspecter de manquer à l'amitié et à la confiance. J'ose dire, Sire, que vous seul, qui connaissez le cœur des deux frères, pouvez juger ce qu'une pareille situation a d'affreux pour tous deux. Votre Majesté sait que je suis traduit dans le public comme un vil intrigant, comme un ambitieux subalterne. C'est contre de pareilles attaques que j'ai à défendre ma réputation, n'y pouvant opposer que le silence et de faibles raisons, l'exposition des véritables m'étant interdite!... Privé, comme je le suis, Sire, du bonheur de recevoir la moindre consolation directe de Votre Majesté, n'ayant pas même reçu d'Elle l'espérance qu'Elle mettait des bornes à la rigueur du traitement que j'éprouve, je ne suis soutenu que par la

sûreté de mon innocence et ma respectueuse confiance dans ses bontés... Serait-il possible qu'un maître qui m'a toujours comblé de ses bontés, qui connaît mon zèle, ma fidélité, mon amour pour sa personne et mon innocence, me laissât périr dans la douleur et consentît au dérangement irrémédiable de toute une famille ?... Non, Sire, vous ne permettrez pas que tant de maux m'accablent. Votre Majesté ne voudra pas que l'honneur d'un de ses plus fidèles sujets soit compromis. C'est une idée qui me fait horreur. Qu'Elle daigne donc mettre le calme dans mon âme!... Je supplie Votre Majesté d'excuser les importunités d'un cœur cruellement affligé.... Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu une position pareille à la mienne. Avec un seul mot je pourrais confondre mes ennemis, et espérer la plus parfaite justification. Malheureusement ce mot tient au secret de Votre Majesté. Je dois donc le retenir au risque d'être bafoué ou deshonoré. Qu'Elle daigne au moins compatir à mes peines et venir à mon secours, sans quoi j'en serai accablé ! [1] .... »

Ce que le comte n'ajoutait pas, c'est que ce mot qui aurait tout expliqué, ce mot que le respect retenait encore sur ses lèvres, il y avait une personne à côté de

1. Le comte de Broglie au Roi, 10 février, 10 mars 1774. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

lui qui le savait ou l'avait deviné et qui brûlait de le dire. C'était sa femme, la comtesse de Broglie, née Montmorency, douce et modeste personne, un peu effacée même dans l'habitude de la vie, mais qui gardait, sous cette apparence timide, une rare élévation de sentiments et tout l'orgueil de sa race. L'union des deux époux était étroite et la naissance de cinq enfants, deux fils et trois filles, qu'ils élevaient avec un soin pieux, était venue encore en resserrer le lien. Entrée dans la maison de Broglie dans le moment le plus brillant de la fortune de la famille, la comtesse avait partagé avec fermeté d'âme les jours d'adversité. Elle s'était associée à toutes les vues de bien public, comme à tous les rêves d'ambition de son mari. Il est difficile de dire à quel moment elle avait pénétré le secret du roi et dans quelle mesure le comte lui en avait fait confidence. Il est certain qu'elle en savait assez pour qu'à ce moment critique de leur destinée commune, elle ne pût supporter qu'en frémissant le mystère qui menaçait de livrer au déshonneur le nom qu'elle voulait léguer sans tache à ses fils.

Il y avait trois mois déjà qu'elle suppliait son mari de la laisser partir pour Versailles, afin de faire appel plutôt à la justice qu'à la clémence du roi. Il refusait son assentiment dans la crainte que, si elle venait se heurter, comme c'était probable, à l'indifférence du mo-

narque, elle ne pût contenir le mouvement d'une légitime indignation. Il avait obtenu d'elle qu'elle attendît la fin de l'enquête. Quand elle sut que cette fin aboutissait à une prolongation d'exil qui avait toute l'apparence d'une condamnation définitive, il n'y eut plus aucun moyen de la retenir.

Vainement le comte essayait-il des arguments dont lui-même à la vérité savait la faiblesse; vainement lui disait-il que la modération du châtiment, comparée à la gravité qu'on avait d'abord paru prêter à l'accusation, indiquait le peu d'importance que le roi attachait au fond même de l'affaire. Il ne lui était pas malaisé de répondre que ce qui n'était que léger appliqué à des subalternes, devenait une condamnation grave dans le rang qu'il occupait et qu'il demeurerait désormais, aux yeux du public, le grand, le seul coupable dont les autres n'étaient que les instruments. Vainement le comte lui rappelait-il, sans y croire lui-même, les promesses faites par le roi au maréchal. « On trompe le maréchal, ou il vous trompe, reprenait-elle avec impatience, et, d'ailleurs, qu'importe ce que dit le Roi, quand il laisse ses ministres dire le contraire? »

De gré ou de force, il fallut se décider à la laisser partir. Tout fut prévu cependant pour prévenir l'éclat que pouvait faire craindre l'état de révolte intérieure et d'irritation fiévreuse auquel la noble femme était par-

venue. Il fut convenu que la comtesse, au lieu de parler au roi, de l'abondance du cœur, lui remettrait un placet rédigé d'avance, dont les termes seraient concertés avec sa famille. Le maréchal et l'évêque de Noyon devaient l'accompagner dans l'entretien et veiller sur elle. A ces précautions ostensibles le comte en ajouta une autre qu'il ne lui confia pas. Il donna ordre à Dubois-Martin, qui devait sûrement copier le placet, d'en faire passer le texte sous les yeux du roi, par la voie secrète, afin de lui donner le temps de préparer sa réponse.

Le comte expliqua lui-même au roi toutes ces mesures prises pour ménager son repos. « Madame de Broglie, disait-il, est déterminée, quoi que j'aie pu faire, à ne plus retarder la démarche qu'elle n'a cessé de me proposer depuis le moment qu'elle a su que j'étais accusé. Cette démarche consiste à se jeter aux genoux de Votre Majesté, soit dans une audience, si Elle à la bonté de la lui accorder, soit à son passage, si elle était assez malheureuse pour être refusée, et de lui demander ou de m'accorder le retour de la bienveillance dont Elle m'honorait et qui, d'un seul mot, détruirait tous les bruits faux et calomnieux répandus contre moi, ou de faire subir un examen dans quelque forme qu'il lui plaira de le prescrire, pour me mettre à même de prouver mon innocence. Madame de Broglie se regarde

comme assurée d'obtenir l'une de ces deux grâces qu'on n'a jamais refusées aux hommes les plus soupçonnés et même les plus coupables.

Elle se propose, Sire, de lire à Votre Majesté ce qu'elle croit devoir exposer à sa justice, de peur de n'avoir pas la force de l'exprimer ou de le faire avec un trouble et un désordre que l'état de son âme rendrait excusables; et elle espère qu'Elle voudra bien permettre qu'elle dépose entre ses mains ce que vous aurez bien voulu, Sire, lui permettre de lire, pour que vous puissiez voir qu'elle s'est refusée à toute sorte de plaintes contre qui que ce soit, et que ses représentations ne sont que le simple exposé des malheurs qu'elle partage avec moi, et qu'elle est bien assurée que je n'ai pas mérités. Je ne puis dissimuler à Votre Majesté combien je désirerais lui éviter toute sorte d'importunités, et encore plus, je dois l'avouer, de tenir des seuls mouvements de son cœur et de sa justice le retour précieux de ses bontés. Ce qu'Elle daignera cependant accorder aux pleurs d'une femme vertueuse, aux instances réunies d'une famille digne d'estime, qui n'a cessé de se distinguer par son amour pour Votre Majesté et son zèle infatigable pour son service, parmi ceux de ses sujets qui lui sont le plus attachés, n'en excitera pas moins une respectueuse et éternelle reconnaissance, que si je la devais unique-

ment à la conviction où j'ose me flatter qu'Elle est de la sagesse et de la pureté de ma conduite. Mais qu'Elle me permette de lui représenter que je ne pourrais résister à l'humiliation dont serait couverte madame de Broglie, en éprouvant, du maître le plus juste et le plus bienfaisant, un refus qui confirmerait pour toujours les accusations les plus atroces et les moins fondées et qui me réduirait au désespoir. Mais j'ose espérer que cela n'arrivera pas, et que Votre Majesté voudra bien se rappeler que, depuis vingt-deux ans, je ne me suis occupé que de l'exécution de ses ordres secrets, qu'ils sont la seule cause des tourments que je n'ai cessé d'éprouver, enfin que je suis peut-être le seul de ses sujets qui soit victime de la fidélité que je lui dois et dont je ne m'écarterai jamais[1]. »

Trois jours après, la comtesse venant de partir et le malheureux exilé laissé seul avec lui-même, l'angoisse s'emparait plus que jamais de son âme; il apprenait par une lettre de madame de Lameth que le ministre de la marine avait dit à cette dame même : « Tout ce qu'on raconte de votre frère est vrai, et le Roi, quoi qu'il en dise, sait très-bien à quoi s'en tenir. » Il se représentait le trouble où de telles paroles, retentissant aux oreilles de la comtesse, allaient la plonger, puis l'au-

1. Le comte de Broglie au Roi, 27 mars 1774. (*Correspondance secrète.* Ministère des affaires étrangères.)

dience refusée et la comtesse se jetant aux pieds du roi, soit dans le parc, soit à la sortie de la chapelle. sous les yeux de toute la cour ; le désordre passionné de son langage, peut-être un oubli de toute révérence pour la majesté souveraine qui, si on l'offensait, ne se laisserait pas braver impunément dans son palais.

Il reprenait la plume. « Je suis, Sire, écrivait-il, de nouveau dans des transes mortelles sur le compte de madame de Broglie, qui m'a quitté avant-hier ; je tremble pour sa santé. Je tremble que ce qu'elle apprendra de madame de Lameth ne lui bouleverse encore plus la tête et qu'elle n'exécute son projet de recourir à Votre Majesté avec un trouble et une douleur que je n'ai pu contenir depuis six mois. Je crains de plus que la démarche n'importune Votre Majesté : si Elle avait des raisons pour la désapprouver, Elle pourrait la lui faire défendre par M. le général Monet ou M. Dubois-Martin. »

A peine avait-il tracé ces lignes qu'il s'aperçut qu'elles contenaient, par un aveu implicite, l'avis que la comtesse connaissait, non-seulement le secret lui-même, mais le nom de ses confidents. Mais il était trop tard et il se sentait trop troublé pour les effacer. Il se borna à ajouter d'une main tremblante : « Il est vrai que ce serait divulguer son secret. Je sens, Sire, que je m'égare moi-même, je me presse donc de terminer mes tristes

représentations, en suppliant Votre Majesté de les excuser, et de jeter un regard favorable sur le plus malheureux de ses sujets sans l'avoir jamais mérité [1]. »

La comtesse arriva à Paris dans les premiers jours d'avril. La supplique remise par elle dès le lendemain était touchante, quoique légèrement empreinte du ton déclamatoire que les écrits du temps commençaient à mettre à la mode. « Justement effrayée, disait-elle, de tout ce qui peut porter atteinte à l'honneur de son mari, la comtesse de Broglie ose confier à Votre Majesté la douleur profonde dont elle est pénétrée. La sensibilité de la comtesse de Broglie, son attachement à une réputation sans tache dont son mari n'a cessé de jouir jusqu'à ce moment, et qui est le bien le plus précieux qu'il puisse laisser à ses enfants, ne peut, Sire, que mériter l'estime d'un maître tel que vous et rappeler plus sûrement ses bontés. Daignez donc, Sire, les rendre à un serviteur fidèle qui les attend avec confiance. Elles sont nécessaires pour détruire l'opinion flétrissante que l'on est parvenu à répandre. Il n'y a que son rappel qui puisse le justifier aux yeux du public : un exil plus long le déshonore. Quel cruel mot à prononcer ! Qu'il est déchirant pour le cœur de la comtesse de Broglie ! Il n'est rien qu'une femme qui a

1. Le comte de Broglie au Roi, 29 mars 1774. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.)

voué à son mari l'attachement le plus tendre ne doive tenter pour le préserver de ce malheur. La témérité même serait excusable. Ce n'en est pas une, Sire, à la comtesse de Broglie que de demander au plus juste des rois d'accorder à ses instances le rappel de son mari. Si depuis la première audience que Votre Majesté a bien voulu donner au maréchal de Broglie, il avait pu naître dans votre cœur des doutes défavorables à son frère, daignez, Sire, les faire connaître. Daignez faire examiner sa conduite avec la plus scrupuleuse exactitude et faire reprendre tout le cours de sa vie depuis quarante ans qu'il a l'honneur de vous servir dans la carrière politique et militaire, et s'il est possible de trouver qu'il ait jamais manqué à la fidélité qu'il vous doit, qu'il ait commis la bassesse de l'intrigue et qu'il se fût permis aucune correspondance contraire à l'honneur et au devoir d'un sujet vertueux, qu'il perde à jamais l'estime de Votre Majesté, ce qui serait pour lui le plus grand de tous les malheurs. Mais si l'examen le plus rigoureux ne trouve rien en lui qu'attachement et respect, et amour pour Votre Majesté, rendez-lui, Sire, votre bienveillance et sa liberté. Daignez accorder cette grâce à une femme sensible qui ne peut mériter aux yeux de Votre Majesté que par les services que ses ancêtres ont eu le bonheur de rendre pendant tant de siècles à vos prédécesseurs.

Accordez-le à une famille qui, depuis son établissement dans votre royaume, a toujours été particulièrement attachée à la personne des rois et constamment honorée de leur estime, et daignez procurer à la comtesse de Broglie la satisfaction de pouvoir annoncer elle-même à son mari qu'il lui est permis de porter à vos pieds l'hommage de tous les sentiments dont il n'a jamais cessé d'être pénétré pour Votre Majesté[1]. »

La réponse ne se fit pas attendre, mais elle fut accablante : le roi ne voulait ni recevoir ni écouter la comtesse. La demande fut renouvelée aussitôt avec un véritable cri de désespoir dont le ton cette fois était plus naturel et plus fier : « Sire, disait la comtesse, les malheurs qui accablent le comte de Broglie n'ont point ébranlé ma constance. La certitude de son innocence me rassurait, et votre bonté ne me permettait pas de craindre qu'il me fût interdit de venir vous le faire connaître. Le refus que Votre Majesté vient de me faire de me recevoir et de m'entendre, m'a fait sentir qu'il est des maux plus grands que la perte des biens et de la faveur, et plus insupportables pour une âme honnête et sensible. J'éprouve pour la première fois ce que c'est que l'humiliation, et peut-il y en avoir une plus acca-

1. La comtesse de Broglie au Roi, 10 avril 1774. (Papiers de famille.)

blante pour une femme d'un sang illustre (car c'est dans de pareilles circonstances qu'il est permis de le dire) que de ne pas obtenir de Votre Majesté ce qu'elle n'a jamais refusé à aucune femme de sa condition et ce qu'un maître aussi juste ne refuserait pas à la dernière de ses sujettes, la grâce de l'entendre et d'être témoin de la douleur qu'il a lui-même causée?

» Non, Sire, Votre Majesté n'a pas senti tout ce que ce refus avait d'accablant, Elle n'a pas voulu mettre le comble à mon désespoir. Je me plais du moins à le penser et à croire qu'Elle voudra bien m'accorder l'audience que j'ai pris la liberté de lui demander et mettre fin à la disgrâce de mon mari. J'attendrai ici dans l'amertume la plus grande qu'elle veuille bien me faire savoir ses intentions, et si, ce que je ne puis croire, je ne pouvais obtenir aucune de ces deux grâces, je me présenterais sans cesse devant Elle avec mes parents et ceux de mon mari, pour demander pour lui le retour de ses bontés et la prier d'ordonner l'examen le plus exact de sa conduite et la plus rigoureuse punition, s'il est coupable[1]. »

Le maréchal transmit lui-même la lettre au roi, en essayant à la fois d'excuser sa belle-sœur et de le fléchir. « Quand j'ai appris à la comtesse de Broglie, disait-il,

1. La comtesse de Broglie au Roi, 15 avril 1774. (Papiers de famille.)

le refus que Votre Majesté faisait de l'entendre, elle est tombée dans l'état le plus affreux. Elle ne voit plus de terme à la disgrâce de son mari : elle se voit, elle se croit déshonorée elle-même par les traitements qu'elle éprouve ; elle est résolue à rester toujours ici, renfermée dans sa chambre, n'osant, dit-elle, se montrer. Les amis, les parents, peuvent, dans les autres circonstances de la vie, fournir quelques réflexions consolantes à leurs amis, à leurs parents affligés. Mais, Sire, que puis-je dire à la comtesse de Broglie, consterné moi-même presque autant qu'elle...? La sagesse et la bonté de Votre Majesté peuvent seules y apporter un remède. »

Vains efforts; tout ce qu'on put obtenir du roi, ce fut l'assurance vague que la comtesse pouvait se tranquilliser pour ce qui regardait son mari. Il fallut se le tenir pour dit. La noble femme pourtant ne voulait pas abandonner la partie. Elle resta à Versailles de pied ferme, attendant toujours qu'elle pût un jour, en se plaçant à l'improviste sur le passage du roi, se jeter à ses pieds. La sincérité de sa douleur commençait à émouvoir la société. « La comtesse de Broglie, écrivait madame du Deffand, est toujours à Versailles et n'a pas encore obtenu d'audience. C'est une femme bien à plaindre. Sa douceur et son mérite la rendent très-intéressante. »

Mais le roi, en vérité, avait bien autre chose en

tête que les angoisses d'une femme et d'une mère. Il n'était pas au bout des soucis que devait lui causer à lui-même son malheureux secret, quelque décidé qu'il fût à ne jamais s'occuper de l'embarras qu'il causait aux autres. Comme il réfléchissait probablement au moyen de se délivrer des importunités de la comtesse, sans avoir à lui répondre en face, il vit entrer chez lui le maréchal de Soubise, qui lui apportait mystérieusement un paquet dont il était chargé de lui faire remise, par son neveu l'ambassadeur. A sa grande surprise, le roi, en ouvrant le paquet, y trouva une série de lettres de la correspondance secrète, transcrites textuellement et au clair avec le nom de chaque agent, ou la signature du comte de Broglie et l'approbation royale, datées de Versailles, de Stockholm ou de Saint-Pétersbourg. Il y avait en particulier la dernière circulaire envoyée par le comte, pour donner avis à tous les dépositaires du secret, que son exil ne devait pas interrompre leurs relations avec lui. Le cardinal informait le roi que ces pièces avaient été trouvées mêlées à un grand nombre d'autres documents diplomatiques émanés de diverses cours d'Europe qu'il avait réussi à se procurer. Il adressait au duc d'Aiguillon toutes celles qui avaient un caractère officiel, mais celles-ci étant évidemment confidentielles, il croyait devoir les faire remettre au roi en mains propres, en promettant d'obser-

ver le secret le plus absolu sur cette communication.

Comment ces lettres étaient-elles tombées entre les mains du cardinal de Rohan? Quel était, pour se servir de l'expression du roi lui-même, le traître ou le *canard privé* qui les lui avait livrées? C'est ce qu'on n'a jamais bien su, le cardinal n'ayant jamais voulu s'expliquer complétement à cet égard. Il faut s'en rapporter au récit que fait dans ses Mémoires l'abbé Georgel, secrétaire et homme de confiance de l'ambassadeur. « En rentrant un soir à l'hôtel, dit l'abbé, le suisse me remit un billet bien cacheté à mon adresse : je l'ouvre et je lis en lettres moulées : « Trouvez-vous ce » soir entre onze heures et minuit à tel lieu sur le rem» part; on vous y révélera des choses de la plus haute » importance. » Un billet anonyme ainsi conçu avec toutes les formes du mystère, l'heure indue de ce rendez-vous, tout pouvait paraître dangereux et suspect; mais je ne me connaissais pas d'ennemis, et ne voulant pas avoir à me reprocher d'avoir manqué une occasion, peut-être unique, pour le bien du service du Roi, je me décidai à me trouver au lieu désigné. Cependant, je pris à tout événement des précautions de prudence, en plaçant à une certaine distance, et sans pouvoir être vues, deux personnes sûres qui pouvaient venir à mon secours à un cri convenu. Je trouvai au rendez-vous un homme en manteau masqué. Il me remit des papiers en me disan

à voix basse et contrefaite : « Vous m'avez inspiré de » la confiance ; je veux, en conséquence, concourir au » succès de l'ambassade de M. le cardinal de Rohan. » Ces papiers vous diront les services essentiels que » je puis vous rendre. Si vous les agréez, revenez » demain à la même heure à tel autre endroit (il l'in- » diqua) et apportez-moi mille ducats. »

» Rentré à l'hôtel de France, je m'empressai d'examiner les papiers qui venaient de m'être soumis : leur contenu me causa la plus agréable surprise. Je vis que nous avions le pouvoir dé nous procurer, deux fois la semaine, toutes les découvertes du cabinet secret de Vienne, le mieux servi de toute l'Europe. Ce cabinet secret avait, au dernier degré, l'art de déchiffrer en peu de temps les dépêches des ambassadeurs et des cours qui correspondaient avec sa cour. J'en eus la preuve par le déchiffrement de nos propres dépêches et de celles de notre cour, même celles qui étaient écrites avec le chiffre le plus compliqué et le plus récent. Ce même cabinet avait trouvé le moyen de se procurer les dépêches de plusieurs cours de l'Europe, de leurs envoyés et de leurs agents, par l'infidélité et l'audace des directeurs et facteurs de poste des frontières soudoyés..... A cet effet, on m'avait remis des copies des dépêches du comte de Vergennes, notre ambassadeur à Stockholm, du marquis

de Pons, à Berlin, des dépêches secrètes du roi de Prusse à ses agents secrets à Vienne et à Paris, agents auxquels, seuls, il confiait la vraie marche de sa politique, et dont la mission était encore entièrement ignorée de ses envoyés en titre.

» Ce même cabinet avait découvert la correspondance très-secrète de la politique privée de Louis XV : correspondance parfaitement ignorée de son conseil, et surtout de son ministre des affaires étrangères. Le comte de Broglie était le ministre privé et surtout très-caché de cette diplomatie extraordinaire........ Au nombre des pièces qui me furent remises au rendez-vous nocturne, se trouvait la correspondance déchiffrée du comte de Broglie avec le comte de Vergennes. Muni de ces pièces et des preuves indubitables qui m'en assuraient l'authenticité, je me rendis sans délai et avec la plus grande vitesse près de l'ambassadeur pour lui rendre compte. J'étalai devant lui les échantillons du trésor politique où nous pouvons puiser. Le prince en sentit le prix..... Je reparus le lendemain au rendez-vous de l'homme masqué : je lui donnai les mille ducats : il me remit d'autres papiers dont l'intérêt allait toujours en croissant, et, pendant tout le temps de mon séjour à Vienne, il a gardé sa parole. Les rendez-vous avaient lieu deux fois par semaine, et toujours vers minuit. M. l'ambassadeur jugea sagement que le travail

relatif à cette découverte devait être concentré entre lui et moi, avec un ancien secrétaire dont nous connaissons la discrétion à toute épreuve; ce secrétaire copiait pour la cour les papiers de l'homme masqué, à qui il fallait les rendre.

» Un courrier extraordinaire fut sur-le-champ expédié à Versailles pour porter les prémices du trésor découvert. Il eut ordre de ne coucher nulle part, et de porter sur lui jusqu'à destination le paquet particulier des dépêches secrètes. Cet envoi contenait deux paquets : l'un adressé au Roi sous seconde enveloppe, par l'entremise du prince de Soubise, ministre d'État, ami de Louis XV, et cousin de l'ambassadeur. Le prince de Soubise devait le remettre à Sa Majesté elle-même sans intermédiaire. On suppliait le Roi de faire passer ses ordres en conséquence à l'abri de toute indiscrétion. Le premier paquet contenait les preuves de la correspondance mystérieuse du comte de Broglie autorisée par Sa Majesté. On assurait Louis XV que, dans l'envoi des autres découvertes adressées au duc d'Aiguillon, on avait pris les précautions les plus sévères, afin que ce ministre ne pût avoir aucun indice de la correspondance privée dont le Roi avait jugé à propos de lui dérober la connaissance [1]. »

1. Mémoires de l'abbé Georgel, t. I, p. 269 et suivantes. — Comparez avec le récit plus long, mais qui ne diffère pas essen-

Je fais grâce au lecteur de l'homme masqué, de l'heure de minuit, du rendez-vous mystérieux, de tout l'appareil romanesque en un mot, qui ôte à ce récit un caractère sérieux d'authenticité. Je l'avertirai même que le nom du narrateur, intrigant du plus bas étage, conteur médiocre et mal informé, n'ajoute aucune valeur à son témoignage. Mais le fond même n'en est pas moins certain et doit nous causer moins de surprise qu'à Louis XV. Du moment, en effet, où par un moyen quelconque le cardinal de Rohan s'était procuré les papiers de la chancellerie autrichienne et qu'il avait mis l'œil et la main dans le secrétaire du prince de Kaunitz, il n'était pas étonnant qu'il y eût trouvé des extraits de la correspondance du comte de Broglie et de ses agents; car nous savons déjà que Marie-Thérèse les possédait et n'en laissait rien ignorer au comte de Mercy. Seulement, il faut bien reconnaître que ces secrets enchevêtrés l'un dans l'autre, puis livrés et trahis par une suite d'infidélités et de larcins successifs, — ce prétendu mystère connu en fin de compte de tous ceux qui devaient

tiellement, fait par le cardinal de Rohan lui-même à Louis XVI. Boutaric, t. II, p. 378 et suivantes. — Plus tard le baron de Breteuil ayant succédé au cardinal à Vienne, l'abbé Georgel refusa obstinément de faire connaître le nom du commis qui lui avait livré les pièces, prétendant qu'il ne le connaissait pas lui-même, et que cet homme ne voulait pas continuer sa communication avec un nouvel ambassadeur. Ce refus fut un des motifs de la disgrâce du cardinal.

l'ignorer et revenant à son point de départ après avoir été renvoyé comme une paume entre les mains de joueurs, de chancellerie en ambassade, — cet ambassadeur informé des intentions cachées de sa cour par l'indiscrétion d'un commis étranger, — toute cette série, en un mot, d'incidents tragi-comiques couronne dignement ce long récit. Un romancier n'aurait pu imaginer un meilleur dénoûment, ni démontrer par une moralité plus éclatante les embarras que se crée à elle-même une politique frauduleuse.

La leçon était-elle complète? et Louis XV l'aurait-il enfin comprise? Qu'allait-il faire maintenant de ce triste secret éventé de toutes parts, dont le fil était dans toutes les mains, qui ne servait plus qu'à le livrer à la risée de la diplomatie européenne et à porter la désolation dans le cœur d'un bon citoyen et d'une noble famille? se serait-il enfin décidé à y renoncer tout haut par un grand acte de sincérité envers lui-même, de loyauté envers son ministre et de justice envers le comte de Broglie? C'est ce qui ne sera jamais connu, car le 28 avril au soir, Louis XV, revenant de la chasse, se trouva mal au petit Trianon. Le lendemain se déclara une petite vérole du plus mauvais caractère, et le mal faisant promptement ravage dans ses organes usés par la débauche, le 10 mai, le roi de France s'appelait Louis XVI.

CHAPITRE X.

FIN.

1774-1781.

Situation étrange où la mort de Louis XV laisse le comte de Broglie. — Il écrit à Louis XVI pour demander ses instructions. — Réponse froide et équivoque du jeune roi. — Nouvelle lettre du comte, qui offre de se rendre à la Bastille pour se justifier. — Seconde réponse du roi, qui ordonne au comte de brûler les papiers de la correspondance secrète. — Le comte s'y refuse. — Chute du duc d'Aiguillon. — Nomination de M. de Maurepas comme premier ministre, et de M. de Vergennes, agent de la correspondance secrète, comme ministre des affaires étrangères. — Rappel du comte de Broglie. — Il insiste pour être justifié. — L'examen de toute la correspondance secrète est confié à MM. de Vergennes et de Muy. — Notes et mémoires justificatifs du comte. — Il demande que M. de Sartines soit joint aux deux autres commissaires pour examiner l'affaire de la Bastille. — Déclaration des commissaires qui justifie pleinement le comte. — Lettre du roi. — Le comte voudrait une marque de faveur. — Le roi la refuse. — Indemnité accordée aux agents de la diplomatie secrète. — Difficulté de régler celle du chevalier d'Éon. — Situation du chevalier à Londres. — Nature de sa correspondance. — Ses exigences pécuniaires. — Doutes élevés à Londres sur le sexe du chevalier. — Il les entretient, et finit par confier et par persuader à Drouet, secrétaire du comte, qu'il est femme. — Surprise du comte. — Embarras qu'il éprouve à faire connaître cette situation à Louis XVI. — Ordre de Louis XVI de réclamer tous les papiers au chevalier. — M. de Prunevaux porte à d'Éon des propositions d'arrangement. — Absurdes prétentions du chevalier. — La négociation est rompue. — Elle est renouée par

l'intermédiaire de Beaumarchais, envoyé à Londres par M. de Sartines pour une autre affaire. — D'Éon consent à avouer son sexe prétendu, à reprendre des habits de femme et, moyennant cette condition, obtient la permission de rentrer en France. — Transaction signée entre Beaumarchais et d'Éon. — Leurs querelles. — D'Éon, rentré en France, n'y peut rester, et retourne à Londres. — Sa fin. — Guerre déclarée par le gouvernement français à l'Angleterre pour l'indépendance de l'Amérique. — Un camp est formé sur la côte de Normandie pour préparer une descente en Angleterre d'après le plan remis par le comte de Broglie à Louis XV. — Le maréchal de Broglie est désigné pour le commander. — Le comte espère être appelé à commander l'état-major. — Il n'est pas nommé. — Dépit qu'il éprouve. — Il cherche la cause de sa disgrâce. — Il croit découvrir que l'abbé Georgel, secrétaire du cardinal de Rohan, l'a calomnié auprès de M. de Maurepas. — Désaveu de l'abbé Georgel. — Le comte ne lui en intente pas moins, malgré l'avis de sa famille, un procès en diffamation. — L'abbé, cité à comparaître, appelle du Châtelet à la Grande Chambre du Parlement. — Mauvaises dispositions du public et des magistrats à l'égard du comte. — Réquisitoire de l'avocat général Séguier. — Arrêt qui décharge l'abbé Georgel et déboute le comte de sa plainte en termes injurieux pour lui. — Son désespoir. — Il se retire à Ruffec. — Il entreprend le dessèchement des marais qui avoisinent Rochefort. — En visitant des travaux, il est atteint d'une fièvre pernicieuse. — Il retourne à Ruffec, et est arrêté à Saint-Jean-d'Angély par les progrès du mal. — Sa mort. — Résumé de sa vie et de son caractère.

La mort inopinée de Louis XV laissait le comte de Broglie dans la situation la plus singulière. Publiquement disgracié, pendant qu'il demeurait le confident d'un secret royal, sous laquelle de ces deux qualités devait-il se présenter au nouveau roi ? Était-ce l'exilé qui allait implorer un de ces actes de clémence qui sont ordinairement les plus beaux dons d'un joyeux avénement ? était-ce le chef du cabinet secret qui allait demander ses instructions ? De ces deux rôles, le comte choisit hardiment celui qui lui permettait de s'adresser le plus tôt et le plus directement au

jeune monarque. Le changement de règne rendait nécessaire d'aviser immédiatement tous les agents de la correspondance secrète des nouveaux devoirs qui en résultaient pour eux ; si la correspondance devait continuer, il devait leur dire dans quel sens et par quels intermédiaires; si elle devait cesser, il y avait des précautions à prendre pour en faire disparaître les traces, mettre les documents en sûreté et assurer le sort de ceux qui y étaient engagés.

Le comte de Broglie se crut autorisé à adresser à Louis XVI, dès le 13 mai, trois jours après son avénement, une note succincte qui relatait en très-peu de mots tout l'historique de la correspondance. Il rappelait quelles circonstances y avaient donné naissance, à quelle date il y avait été lui-même initié, comment la direction en avait passé du prince de Conti à Tercier, et après la mort de Tercier lui avait été dévolue à lui-même, malgré sa répugnance et ses efforts constants pour s'en délivrer. Il expliquait avec détail par quelle voie les lettres des ambassades et les siennes propres arrivaient au roi et partaient pour l'étranger en passant directement du valet de chambre du roi au directeur des postes, sans que cet employé en connût le contenu ou sût même le nom de l'agent principal. Arrivé aux derniers incidents dans lesquels son nom avait figuré avec un si triste éclat, il affectait de n'y

voir que l'effet de la malveillance inspirée au duc d'Aiguillon et à madame du Barry par le soupçon qu'ils avaient conçu de la correspondance, et la résistance qu'il avait mise à la leur communiquer. Son exil même dont il parlait avec un certain détachement, n'était suivant lui qu'une précaution prise par le feu roi (qui connaissait son innocence) pour le soustraire à une inquisition indiscrète, mais qui n'avait en rien altéré sa confiance; et il en donnait pour preuve qu'une dernière communication lui avait été adressée le 26 avril, la veille du jour où Louis XV avait cessé d'écrire, pour lui faire part de la découverte du cardinal de Rohan.

Il terminait en disant : « Le comte de Broglie supplie Sa Majesté de lui pardonner la longueur de cette note devenue indispensable pour lui faire connaître la position où il se trouve depuis vingt-deux ans, et les raisons qui le mettent dans la nécessité de s'adresser directement à Elle pour avoir ses ordres, ne pouvant en recevoir par la voie des ministres sur un objet qui ne leur est pas connu [1]. »

Le comte se flattait sans doute que la curiosité du nouveau roi serait éveillée par cette communication mystérieuse et qu'il le manderait au plus tôt à Versailles pour prendre connaissance des documents se-

1. Le comte de Broglie à Louis XVI, 13 mai 1774. Boutaric, t. II, p. 392.

crets. Peut-être même était-ce pour piquer davantage cette curiosité royale et rendre sa présence à lui-même plus nécessaire, qu'il avait gardé par devers lui le chiffre de la correspondance confidentielle. Si ce petit calcul avait traversé son esprit, il fut trompé. Par le retour du courrier, en effet, il recevait une lettre sans suscription, écrite du château même de la Muette (où le jeune roi s'était retiré pendant les funérailles de son aïeul) et dont les termes brefs et secs indiquaient évidemment l'intention de ne pas se compromettre. « Guimard, y était-il dit (c'était le dernier valet de chambre de Louis XV), m'a remis très-exactement vendredi dernier votre lettre. M. d'Ogny (le directeur des postes), avait demandé à me parler samedi : il m'a remis les lettres en chiffres; je les ai ouvertes pour voir comment était le chiffre, n'en ayant jamais vu : il a été fort étonné que j'eus (*sic*) déjà appris cette correspondance, mais il m'a assuré qu'il ne savait ni d'où elle partait, ni où elle allait. J'en ai trouvé deux sans chiffres; y en avait-il qui fussent écrites comme cela ? Je vous renvoie les lettres par la même voie avec le paiement du mois de mai. Vous pouvez garder votre bureau jusqu'au mois de juillet, où je vous ferai donner des ordres plus clairs. Mais renvoyez-moi le chiffre et soyez sûr du secret le plus impénétrable. Pour votre exil, monsieur, je m'informerai des raisons

qui ont décidé le Roi et je vous rendrai justice [1]. »

Ce n'était pas le ton de la confiance. Évidemment le jeune souverain était sous l'empire du préjugé général et se mettait en garde pour ne pas tomber dans les filets d'un intrigant. Le comte sentit la nuance du langage et, changeant lui-même de manière, reprit sans affectation l'attitude d'un accusé pressé de se justifier :

« C'est, Sire, répondait-il le 30 mai, pour assurer le dépôt et constater les objets d'une correspondance multipliée pendant vingt-deux ans, que j'avais pris la liberté de supplier Votre Majesté de me permettre de me rendre à ses pieds. Mais si les preuves que j'ai l'honneur de lui envoyer de ma fidélité et de mon innocence et de la persuasion que le feu Roi en avait, ne lui paraissaient pas suffisantes, j'oserais lui proposer de me rendre de Ruffec à la Bastille, où je resterais jusqu'à ce qu'Elle eût pris les éclaircissements les plus étendus sur ce qui me regarde. Quoique à la Bastille, je serai à portée de recevoir les ordres de Votre Majesté et de communiquer toutes les preuves de la pureté de ma conduite à qui il lui plairait d'ordonner... Si Votre

1. Le Roi au comte de Broglie, 23 mai 1774. — Cette lettre ne figure pas dans la collection de Boutaric. Je l'ai retrouvée dans les papiers personnels du comte de Broglie. On voit par une lettre de Marie-Thérèse à Mercy que la pièce passa sous ses yeux et lui inspira même l'inquiétude que Louis XVI voulût continuer les habitudes mystérieuses de son aïeul. (*Correspondance secrète,* t. II, p. 177, lettre xxxv.)

Majesté, continuait-il, craignait de commencer son règne par un acte qui eût l'air de la sévérité, quoique je le reçusse comme une faveur, Elle pourrait seulement me permettre de me rendre à Paris sans m'accorder encore la grâce que je désire le plus vivement, qui est de pouvoir aller mettre à ses pieds l'hommage de mon respect et de mon obéissance. »

Enfin, au moment de fermer la lettre, il ajoutait en *post scriptum*: « On me mande de Paris, comme nouvelle publique, que M. d'Aiguillon répand que Votre Majesté doit aller à Versailles pour chercher une correspondance de dix-huit ans de M. le comte de Broglie avec le feu Roi, et sur cela il se répand en plaisanteries sur l'utilité dont elle a été. Il paraît que ce ministre veut tâcher d'ébruiter encore cette correspondance, soit pour en dégoûter d'avance Votre Majesté, soit pour lui persuader que c'est par moi qu'elle est connue. J'espère qu'Elle daignera me rendre justice à ce sujet... Quant à ces papiers, j'ignore si Sa Majesté a gardé dans ses armoires tous les papiers, mémoires, cartes et plans que je lui ai fait passer. Il y en a de l'année 1765 ou 1766 sur l'Angleterre avec des cartes renfermées dans de longues boîtes de fer-blanc. Ces objets devaient être renfermés bien précieusement. Si M. le duc d'Aiguillon pouvait

1. Le comte de Broglie à Louis XVI, 30 mai 1774. Boutaric, t. II, p. 398 et suivantes.

les avoir, il les communiquerait peut-être à mylord Stormont pour gagner toutes les cours étrangères, ce dont il est fort occupé [1]. »

L'insistance ne réussit qu'à moitié à dissiper une méfiance qui apparaît encore très-visible dans la réponse faite par le roi, le 6 juin suivant : « Après avoir mûrement examiné sur ces correspondances, disait-il, j'ai vu qu'elles ne servaient à rien et même pouvaient être nuisibles au bien de mon service. Ce n'est pas pour M. d'Aiguillon (car il n'est plus rien), mais en général : cela barre toujours le ministre des affaires étrangères, s'il n'est pas au fait, et c'est un sujet de tracasserie, s'il est au fait. De plus, je n'ai pas entendu parler du chiffre que je vous avais dit de m'envoyer. Je vous enverrai le paiement du mois de juin pour dernier paiement; après cela vous romprez votre cabinet, et j'exige de vous, non-seulement le secret sur cette ancienne correspondance, mais même de brûler toutes les pièces qui peuvent y avoir trait ce sera une précaution qui ne peut que vous être utile, et, en vous en acquittant sincèrement et ne vous mêlant plus d'aucune affaire, vous mériterez de pouvoir revenir à la cour [1]. »

L'impression du comte de Broglie en lisant ces lignes dut être singulièrement mélangée. Il y trouvait d'abord

1. Le Roi au comte de Broglie. (Papiers personnels du comte.) Cette lettre manque dans Boutaric.

une nouvelle qui le comblait de joie et qu'il n'aurait pu payer à un trop haut prix; c'était l'annonce que M. d'Aiguillon n'était plus rien. L'ordre de cesser la correspondance secrète n'avait rien non plus de trop déplaisant pour lui, car il maudissait de grand cœur la tâche ingrate qui l'avait perdu, et il ne pouvait contester la justesse des réflexions du roi sur les inconvénients de ce commerce clandestin, n'ayant que trop éprouvé combien elles étaient judicieuses. Mais les derniers mots qui contenaient l'ordre de brûler les papiers, et lui imposaient cette exécution comme la condition *sine quâ non* de son retour, ne faisaient plus du tout son affaire. Outre qu'il y voyait le reflet d'un soupçon injurieux pour sa discrétion, il n'avait nulle envie de détruire les pièces dans lesquelles il comptait trouver les preuves de son innocence et un moyen de tenir tout le monde en respect; rivaux, ennemis, peut-être le maître lui-même.

Sa résolution fut prise de se défendre respectueusement et de ne se dessaisir qu'à bon escient de ce qu'il considérait comme le gage de sa sécurité personnelle. « Je vois bien, écrivait-il au roi le 14 juin, que ma réputation a été cruellement compromise dans ces derniers temps par les imputations d'intrigue dont j'ai été accablé, et j'en trouve la preuve dans la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le 6 de ce mois...... Pour-

rais-je être affligé d'une manière plus sensible par mon maître? Loin de regarder comme un avantage *celui* (*sic*) de brûler tous les papiers de la correspondance secrète, je regarderai comme le souverain des malheurs d'y être condamné, malgré la confiance que Votre Majesté daigne me marquer en s'en rapportant à moi pour l'exécution de cet ordre. J'ai besoin, Sire, de ces témoins irréprochables de ma conduite passée, qui me mettent en même temps à l'abri d'être accusé à l'avance d'avoir conservé des traces des objets que Votre Majesté paraît vouloir anéantir. Il est encore plus essentiel que ces mêmes témoins puissent répondre à Votre Majesté que je ne me suis mêlé d'aucune affaire depuis quarante ans que je suis dans le monde, et qu'il n'y a jamais eu que ce travail que le feu Roi m'a ordonné de suivre qui m'ait donné l'air d'avoir des relations qu'on a dépeintes comme suspectes......

» Je ne saurais être assez malheureux, Sire, pour que le cœur de Votre Majesté soit inaccessible à mes respectueuses représentations. Elle sentira sans doute qu'en laissant subsister la disgrâce dont je gémis depuis tant de temps, Elle me flétrirait aux yeux de toute l'Europe. J'y serais regardé comme un vil intrigant tandis que ce n'est que par un excès d'amour et d'obéissance pour votre auguste aïeul que je me suis soumis momentanément à en supporter l'apparence. Cette soumission

peu commune aurait été au-dessus de mes forces, sans la certitude où j'étais que le feu Roi ne m'en estimait que davantage ; mais je ne saurais soutenir le moindre doute sur mon compte de la part de Votre Majesté. »

« Le rappel du comte de Broglie, disait-il dans une note nouvelle qui ne faisait guère que répéter les précédentes, est encore nécessaire pour le rassemblement de tous les papiers qui sont d'un volume énorme et qu'il avait dispersés dans différents dépôts, dans la crainte fondée qu'on ne surprît un ordre du feu Roi, pour faire enlever le sieur Dubois-Martin qui en était le dépositaire et qui a eu besoin de toute sa fidélité et de sa fermeté pour n'être pas effrayé des projets dangereux qu'on formait contre sa liberté. Il est également indispensable que le comte de Broglie fasse mettre en règle tous les comptes qui n'ont pas même été arrêtés par le feu Roi, et qu'il y joigne l'état de tous ceux qui ont eu des pensions et des traitements fixés par feu Sa Majesté et auxquels il est apparent que le Roi, dont la bienfaisance, la bonté et la justice sont connues, ne voudra pas les retirer. Il est même à observer que des personnes employées dans des affaires de cette importance et secrètes ne sauraient être privées des récompenses qui leur ont été accordées, que leur fidélité a méritées, et dont la plupart ne sauraient se passer.

Le feu Roi avait destiné dix mille francs par mois pour remplir ces objets [1]. »

Heureusement pour le comte, le cours des événements lui vint en aide avec plus d'efficacité que n'auraient peut-être pu faire toutes ses apologies. Dès le milieu de juin, la cour apprenait, suivant l'expression du roi, que le duc d'Aiguillon n'était plus rien. Personne ne s'étonna que la favorite entraînât son protégé dans sa chute; mais ce qui surprit davantage, c'est que le successeur ne fut pas, comme on l'avait présumé pendant quelques jours, et comme l'aurait désiré l'opinion publique, le ministre populaire, le duc de Choiseul : le comte de Broglie n'aurait pas, en ce cas, beaucoup gagné au change. Par un calcul assez difficile à comprendre, Louis XVI préféra tirer de l'oubli un vieux courtisan, dont les services avaient commencé sous Louis XIV, le frivole Maurepas; et celui-ci qui eut le bon sens de trouver trop lourd le double fardeau dont d'Aiguillon n'avait pas craint de se charger, désigna pour le poste des affaires étrangères le ministre de France en Suède, M. de Vergennes. La correspondance secrète arrivait ainsi au pouvoir par l'organe d'un de ses agents les plus anciens et les plus distingués. Le comte ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait un ami dans la place, en

1. Le comte de Broglie au Roi, 14 juin 1774. Boutaric, t. II, p. 410, 411, 420.

recevant une troisième lettre toute différente des deux premières.

« J'ai trouvé chez le Roi, disait cette fois Louis XVI, comme vous me l'aviez annoncé, plusieurs cartes et papiers que j'ai serrés; depuis, je me suis informé de vous et tout ce que j'ai trouvé *fait voir que vous aviez fait que ce n'était que par les ordres du Roi* [1]. Ainsi je vous permets de revenir à Paris et à la cour à Compiègne... J'approuve d'écrire aux ministres pour leur dire de discontinuer la correspondance. Je vous envoye la formule des lettres qu'il faudra que vous m'envoyiez pour que je les signe. Pour vous, monsieur. dès que vous serez arrivé à Paris, vous rassemblerez tous vos papiers pour les remettre à M. de Vergennes et vous reposer après [2]. »

Se reposer, on le sait déjà, n'était guère dans les goûts et les habitudes du comte de Broglie, et d'ailleurs, il faut bien le dire, le retour à Versailles et la permission de rentrer à la cour étaient des satisfactions bien insuffisantes, s'il lui fallait y reparaître comme un ambitieux pris en flagrant délit d'intrigue, couvert par l'indulgence royale, mais tenu, en quelque sorte, en

1. Cette phrase incorrecte et incompréhensible est dans le texte que j'ai sous les yeux, qui n'est qu'une copie de la main de Dubois-Martin. Le sens général est assez clair.

2. Le Roi au comte de Broglie, 20 juin 1774. (*Papiers du comte de Broglie.*)

quarantaine et ne pouvant plus prétendre ni à la confiance, ni à la faveur. Cette sorte de mise en suspicion tacite était d'autant plus à craindre pour le comte, que le lieu où régnaient encore contre lui les plus fortes préventions était précisément l'intérieur même du roi. La jeune reine avait puisé de bonne heure dans les entretiens de Choiseul une répugnance marquée pour toute la famille de Broglie, sentiment qui prenait une nuance d'inimitié encore plus vive à l'égard du comte en particulier, depuis que M. de Mercy le lui avait désigné comme l'ennemi de l'alliance autrichienne. Une justification éclatante et complète était nécessaire et à peine suffisante pour faire à l'exilé de la veille une situation tolérable dans la société où il était destiné à vivre [1].

C'est à se procurer cette justification qu'il allait consacrer pendant près de deux ans l'âpre obstination de sa nature. D'abord, à force de supplications, il obtint du roi que toute sa correspondance et celle de ses agents seraient examinées et collationnées par le ministre des affaires étangères lui-même, M. de Vergennes, aidé du chevalier, devenu maréchal de Muy, le vertueux

1. On trouve les traces de cette malveillance de Marie-Antoinette dans sa correspondance avec sa mère. (*Correspondance secrète* publiée par d'Arneth. *Lettres*, t. I, pages 218-222, lettres XXXVI et XXXVIII.)

ami du feu dauphin, et, d'après l'estime générale, l'homme le plus intègre de toute la cour. L'examen ne dura pas moins de sept mois, pendant lesquels le comte de Broglie bombarda, en quelque sorte, les commissaires d'une série de notes, de contre-notes, de mémoires de toutes sortes, rédigés avec une verve infatigable et une intarissable abondance.

Enfin, le 1er février 1775, les commissaires résumaient ainsi leur opinion : « Si Votre Majesté daigne jeter les yeux sur les mémoires du comte de Broglie, nous sommes persuadés qu'Elle y remarquera avec satisfaction que sa conduite, loin d'avoir donné lieu aux reproches et aux imputations qu'on a pu lui faire, n'est susceptible que d'éloges. En effet, autant que les vues qu'il était chargé de soigner étaient louables et intéressantes, autant la prévoyance, la dextérité et la science dont il a fait preuve dans l'exécution semblent devoir lui mériter les bontés de Votre Majesté [1]. »

C'était là une première satisfaction et la correspondance proprement dite se trouvait ainsi justifiée. Mais deux points délicats restaient encore à traiter ; l'un était relatif à ce grand travail préparé et à moitié composé par Favier, dont la première partie seulement avait été remise au roi et où on pouvait voir, non sans raison,

1. Boutaric, t. II, p. 447.

une satire déguisée des inconvénients et des dangers de l'alliance autrichienne. A tout prix il fallait se disculper de cette intention aux yeux de Marie-Antoinette. Ce fut l'objet d'un nouveau mémoire qui dut encore mettre à l'épreuve la patience des commissaires. Il fallait leur faire comprendre qu'en critiquant certains détails de l'exécution du système de 1756, on n'avait pas eu l'intention d'atteindre le principe.

Après avoir repris article par article les principales considérations exposées par Favier : « On se flatte, disait le comte, que les juges compétents rendront justice à l'esprit qui les avait dictées. Ce n'est pas celui de censure, ni de personnalité, c'est encore moins un sentiment d'antipathie pour le système établi, mais seulement le désir de se conformer aux principes mêmes et aux vues primitives du feu Roi, relativement à ce grand objet. Si on a souvent insisté sur la nécessité de former un nouveau système, ou, pour mieux dire, de modifier le système actuel d'une manière plus analogue aux principes qui l'avaient fait adopter et qui pouvaient la rendre utile ; cette restriction, toujours ajoutée, annonce clairement le but qu'on s'était proposé. Ce ne fut donc jamais de saper, de renverser cet édifice politique, mais uniquement de poser une base sur laquelle il semblait possible et même indispensable de l'affermir et de le consolider. »

Tel aurait été le sujet de la troisième et dernière section... « La seule occasion, ajoutait-il, où l'on aurait pu avoir prise sur le comte de Broglie, se serait trouvée dans l'examen d'un système politique qu'il eût proposé. Or, ce n'aurait été que dans cette troisième section qui n'a pas été commencée. On ne peut donc apprécier l'esprit dans lequel cette partie aurait été traitée que par ce seul moyen; c'est de juger ce futur contingent qui n'est pas arrivé par le même esprit qui a dicté, depuis 1755, tous les mémoires, lettres et dépêches du comte de Broglie. Il ne craint pas que des ministres éclairés et impartiaux puissent jamais interpréter défavorablement sa vigilance et sa sollicitude. En jetant au hasard les yeux sur plusieurs de ses lettres, ils trouveront dans toutes le même zèle qui l'a animé et au moment de l'entrée des Prussiens en Saxe et pendant son séjour à Vienne [1]. »

Je ne sais trop ce que Louis XVI et surtout Marie-Antoinette pensèrent de cette interprétation, un peu forcée, donnée à un texte qui la démentait en plus d'un endroit. En tout cas, ses rapports avec Favier, ainsi expliqués, fournissaient au comte de Broglie la base d'une autre apologie à laquelle il tenait encore bien davantage. C'était l'établissement de son inno-

1. Boutaric, t. II, p. 475 à 477.

cence complète, dans le fameux procès de la Bastille. Là-dessus, il n'entendait pas raillerie, et, fort de sa conscience, il ne voulait admettre aucune équivoque. Il lui fallait absolument, non pas un désaveu donné sous le manteau et qui pouvait ressembler à l'amnistie faite à un criminel, mais une reconnaissance officielle et publique de son bon droit.

Aussi, quand il s'agit de soumettre à l'inspection des commissaires ce dernier incident de ses rapports avec Louis XV, il exigea, en quelque sorte, qu'on leur adjoignît un des trois enquêteurs qui avaient pris part à la première procédure et qu'on donnât, ainsi, au nouvel examen, le caractère d'une révision judiciaire de la première instance. Ce fut M. de Sartines qu'il désigna comme celui qui, par la connaissance qu'il avait du secret de Louis XV, avait pu le mieux pénétrer le fond de cette ténébreuse affaire.

Louis XVI, assez ennuyé d'être forcé de revenir sur un débat qui ne faisait pas grand honneur à la mémoire de son aïeul, et dans lequel lui-même ne voyait pas bien clair, commença par résister à cette demande faite avec une certaine hauteur. « Je suis content, écrivait-il, le 3 mars 1775, à M. de Vergennes, des mémoires du comte de Broglie que vous m'avez remis. Pour ce qui regarde l'affaire de la Bastille, il m'a demandé que M. de Sartines se joignît à vous,

lorsqu'il en serait question. Je lui avais écrit à Marly, qu'il n'avait que faire de parler d'une affaire que je regardais comme finie, et que je ne voulais plus en entendre parler. D'ailleurs, on avait fait un monstre d'une très-petite affaire qui ne le regardait en rien. Vous pouvez lui en parler sur ce ton-là, et je croi qu'il n'y insistera plus, alors, vous lèverez la séance[1]. »

Louis XVI se trompait : le comte de Broglie insista plus que jamais, il parla très-haut de sa réputation compromise, de son nom et de celui de ses enfants, qui resterait flétri par un acte déposé dans les archives du Gouvernement mais qui en pourrait sortir un jour, quand il ne serait plus temps d'en faire la réfutation. Et, en définitive, il en fallut passer par où il voulait. M. de Sartines dut procéder avec MM. de Vergennes et de Muy à la révision de toute la procédure à laquelle, deux ans auparavant, il avait lui-même pris part, et comme cette fois il n'avait aucune raison de cacher le secret qu'il connaissait, il lui fut aisé de faire la lumière. Les commissaires conclurent donc à l'unanimité que c'était à tort qu'on avait voulu faire un crime à M. de Monteynard de sa correspondance avec un officier au service du roi, et que rien n'indiquait qu'il eût voulu changer le sys-

1. Le Roi au comte de Vergennes, 3 mars, 1775. Boutaric, t. II, p. 482.

tème de politique du cabinet dont il faisait partie, que les lettres de MM. Favier et Dumouriez étaient plus indiscrètes que criminelles ; enfin, en ce qui concernait le comte de Broglie, le dessein de l'impliquer dans une affaire à laquelle il était étranger, était manifeste, et cependant *nulle preuve n'était acquise contre lui, nulle induction même probable.*

Sartines, à la vérité, pour se mettre d'accord avec le premier rapport qu'il avait signé, fit ajouter que les premiers commissaires avaient « pu être éblouis par les apparences qu'offraient les lettres interceptées, par le *sens* forcé qu'on leur attribuait ; en un mot, qu'ils avaient pu prendre le change ». Mais il n'en conclut pas moins, comme les autres, que le comte était irréprochable et qu'ils engageaient Sa Majesté à lui écrire une lettre dans laquelle « Elle daignerait l'assurer qu'elle n'avait contre lui aucune impression qui lui fût défavorable [1] ».

Effectivement, la lettre fut écrite, à la date du 1er mai, dans ces termes : « Monsieur le comte de Broglie, après avoir fait examiner et m'être fait rendre le compte le plus exact de la correspondance secrète que vous avez eue, pendant dix-huit ans, avec le feu Roi, mon seigneur et aïeul, j'ai reconnu que vous vous étiez

1. Boutaric, t. II, p. 493 et suivantes.

comporté avec tout le zèle et toute la fidélité que vous lui deviez, que les circonstances quelquefois embarrassantes où vous vous êtes trouvé n'avaient jamais ralentis, et qu'en tout, vous vous étiez acquitté de cette commission de la manière la plus sage et la plus conforme aux vœux du feu Roi. J'ai vu de plus que, pendant les dernières années, vous vous étiez trouvé compromis dans une affaire où vous n'aviez aucune part, et sur des soupçons qui ne pouvaient exister que dans l'ignorance où l'on était des relations et travaux que vous faisiez de l'ordre du Roi, ce qui ne vous a jamais engagé à trahir son secret. Je vous fais cette lettre pour vous assurer que je n'ai aucune impression défavorable sur votre compte, et qu'au contraire j'ai reconnu, dans toute votre conduite, la marche d'un bon et fidèle serviteur ; et que ne doutant pas de la persévérance de votre attachement à mon service, je vous donnerai toujours des preuves de mon estime et de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu, monsieur le comte de Broglie, qu'il vous ait en sa sainte garde [1]. »

De leur côté, les commissaires rédigèrent la déclaration suivante :

DÉCLARATION.

« La conduite soutenue de M. le comte de Broglie, ses services à la guerre et ceux qu'il a rendus dans la car-

1. Le Roi au comte de Broglie, Boutaric, t. II, p. 496.

rière politique n'ont besoin d'aucune apologie ; mais sa délicatesse lui ayant fait désirer que les motifs de la confiance particulière dont le feu Roi l'avait honoré pendant un grand nombre d'années, et le travail secret qu'il avait dirigé par ses ordres exprès, puissent être connus et appréciés par Sa Majesté, il l'a suppliée d'ordonner que toutes les pièces en fussent mises sous les yeux de quelques-uns de ses ministres pour en faire leur rapport.

» Nous soussignés, en conséquence des ordres du Roi, qui nous a chargés de cet examen, et de recevoir de M. le comte de Broglie tous les éclaircissements, titres et documents relatifs à la correspondance secrète, déclarons y avoir procédé avec l'attention la plus suivie et l'impartialité la plus scrupuleuse, et que d'après les pièces originales qui ont été mises sous nos yeux, et les détails explicatifs que M. le comte de Broglie y a joints, nous n'avons pu qu'applaudir à la fidélité, à l'exactitude et au zèle avec lesquels M. le comte de Broglie, en se conformant aux ordres qu'il recevait immédiatement du feu Roi, a secondé ses vues politiques et bienfaisantes.

» Nous ne devons pas moins d'éloges à la sagacité, à la sagesse et à la prévoyance de M. le comte de Broglie, qui, ne perdant jamais de vue les intérêts de ce royaume, savait calculer avec autant de précision que de

justesse le rapport des évènements qui se passent dans le reste de l'Europe, et l'influence, et les suites qu'ils pouvaient avoir, soit pour la considération, comme pour la sûreté de la monarchie.

» Ce qui n'est pas moins digne de louanges, est la prudente dextérité avec laquelle M. le comte de Broglie a ménagé et conservé, pendant vingt-deux ans, un secret aussi délicat et aussi jaloux, sans que les différentes épreuves de séduction et de rigueur, auxquelles l'envie suscitée par la confiance dont on n'ignorait pas que le feu Roi l'honorait l'ont mis souvent en butte, l'aient jamais engagé dans aucune démarche ou aveu, qui auraient pu compromettre le secret dont le prince lui avait imposé l'obligation la plus précise.

» Nous devons encore à M. le comte de Broglie la justice la plus authentique que, non-seulement les institutions et dépêches qu'il était chargé par le feu Roi de rédiger pour les ambassadeurs, ministres, et autres employés admis à la correspondance secrète, n'ont jamais tendu à contrarier les vues, et à croiser les systèmes politiques de son ministère, mais que lorsque les vues secrètes de Sa Majesté ne se combinaient pas exactement avec les résolutions de son conseil, toute son étude a été de les rapprocher et de les concilier, en quoi il a réussi si heureusement, que la dissonnance qui aurait résulté de la contradiction des ordres

n'a pu servir de moyen pour percer le mystère dans lequel le feu Roi voulait que la correspondance secrète fût enveloppée.

» Nous souhaiterions qu'il nous fût permis de nous expliquer sur le mérite des plans, projets et instructions politiques qui nous ont été représentés : il n'en est aucun qui ne méritât les éloges les plus distingués à son auteur ; mais ces ouvrages ayant été dévoués dès le principe à un secret auquel les ordres du Roi nous lient encore inviolablement, nous nous bornerons à dire qu'il n'en est aucun qui ne mérite la sanction flatteuse et honorable que le feu Roi leur a donnée par *l'approuvé* qu'il y avait mis de sa main.

» Chargés encore par Sa Majesté de faire la révision de la procédure connue sous le nom d'affaire de la Bastille, dans laquelle on avait impliqué M. le comte de Broglie, nous l'avons examinée dans le plus grand détail, et nous nous sommes convaincus qu'il n'avait en aucune manière mérité les imputations hasardées contre lui dans le rapport fait au conseil du Roi en octobre 1773. Cette vérité, que nous confirmons ici, est attestée d'une manière plus particulière encore dans le rapport privé que nous avons eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté ; mais la déclaration la plus glorieuse que M. le comte de Broglie puisse avoir de la fausseté des accusations si légère-

ment intentées contre lui, de la pureté de ses vues, et de l'honnêteté, et de la sûreté de toute sa conduite, est le témoignage que le Roi a bien voulu lui en donner lui-même, par la lettre qu'il lui a écrite de sa propre main, pour l'assurer de la justice qu'il lui rend et pour lui défendre toute poursuite ultérieure.

» Après avoir rendu dans ce résumé, ainsi que dans nos rapports directs et particuliers à Sa Majesté, la justice que nous croyons due à tous égards à M. le comte de Broglie, nous estimons ne pouvoir mieux répondre aux intentions du Roi, et à la confiance dont il lui a plu de nous honorer, qu'en représentant très-humblement à Sa Majesté, qu'à tous ces titres aucun de ses sujets n'est plus digne que M. le comte de Broglie des marques de sa bonté et de sa haute bienveillance.

» Fait à Versailles, le 31 mai 1775.

» Signé : le Maréchal Du Muy.

» Vergennes. »

Il semble qu'après de tels témoignage le comte aurait pu se tenir pour satisfait. Il n'en fut rien cependant, ses exigeances croissaient avec les concessions qu'il obtenait. En répondant au roi avec des protestations de respect et de reconnaissance, il s'enhardit pourtant jusqu'à faire remarquer que même quand on lui permettrait de rendre publique la lettre royale, il aurait

encore à craindre que cette lettre ne fût insuffisante pour son entière justification, vu qu'elle ne paraissait attribuer qu'à une simple erreur ce qui était l'effet de l'intrigue et de la prévention la plus caractérisée; ses ennemis alors ne manqueraient pas de la présenter comme un acte de bonté plutôt que de justice. La suite de cette remarque, un peu singulière, eût été de réclamer, non-seulement sa propre absolution, mais le châtiment du duc d'Aiguillon. Telle ne fut pourtant pas la conclusion à laquelle s'arrêta le comte de Broglie. Il se borna à demander quelque marque éclatante de la faveur royale, qui fermât la bouche à tous les envieux, comme serait par exemple le titre de duc, qu'on lui avait laissé espérer, à ce qu'il paraît, au moment de son mariage avec mademoiselle de Montmorency [1].

Le roi cette fois perdit patience et répondit très-sèchement : « Je vous ai marqué, monsieur, par une dernière lettre, la conviction où j'étais de votre innocence par rapport à l'affaire de la Bastille. J'attends de votre fidélité que vous ne chercherez pas à réveiller une affaire que je veux qui soit oubliée. En conséquence, j'ai ordonné qu'on me rapportât la procédure et toutes les copies du rapport pour être brûlées et, s'il en restait encore, elles doivent être de nulle valeur. » La seule

1. Le Roi au comte de Broglie, 25 mai 1775. Boutaric, t. II, p. 501, 502.

faveur que le roi voulût bien faire fut de permettre que la déclaration fût rendue publique [1].

Il fallait bien se soumettre, mais avec quelle mauvaise grâce ! « D'après les derniers ordres de Votre Majesté, dit le courtisan rétif, je n'examinerai plus si mes calomniateurs pourront, ou non, faire regarder leur impunité comme une preuve du peu de fondement des plaintes que j'ai portées contre eux, quoique je ne puisse douter des efforts qu'ils font déjà pour le persuader..... Je me bornerai à la satisfaction d'obéir. »

Il faut dire à l'honneur du comte que, s'il mettait à se faire rendre justice et même un peu plus que justice, cette persistance opiniâtre, il ne se montra pas moins ardent pour terminer les peines et assurer le sort de ses compagnons de travail. Avant que l'examen de la procédure de la Bastille ne fût terminé, Favier avait été, sur sa demande instante, rendu à la liberté. Si l'on s'en fût tenu là, c'eût été peu de chose, car la liberté, pour ce triste personnage, c'était la misère; mais de plus, quand il s'agit de procéder à la liquidation du cabinet secret et d'assigner, à chacun de ceux qui en avaient fait partie, une récompense de leur fidélité qui devait être en même temps le gage de leur discrétion, le comte de Broglie eut le crédit de faire comprendre son secré-

1. Le comte de Broglie au Roi, mai 1775. Boutaric, t. II, p. 497.

taire et son complice pour un chiffre presque aussi élevé que celui des ambassadeurs. Cette opération, d'ailleurs, fut conduite par Louis XVI, sous l'inspiration du comte, avec une générosité prudente. Personne ne fut oublié de ceux qui avaient pu rendre un service, ou qui pouvaient avoir un secret à révéler et chacun se trouva bien traité. Durand, La Rozière, le baron de Bon eurent, comme Favier lui-même, un traitement annuel de six mille livres. Il n'y eut pas jusqu'à Drouet qui, pour sa peine d'avoir passé quelques jours à la Bastille, dut jouir, jusqu'à la fin de sa vie, d'une pension de 1,100 livres. Le fils de Tercier en reçut deux mille, et vingt mille, en l'honneur de la Pologne expirante, furent assignés à Mokranowski [1].

Une distribution faite dans des termes à la fois si larges et si équitables ne semblait pouvoir donner lieu à aucune difficulté. Il s'en éleva pourtant une, et des plus grosses, quand il s'agit de régler la position du plus connu, du plus fidèle et du plus spirituel, sinon du plus utile des collaborateurs de la correspondance secrète. A ces traits notre lecteur reconnaîtra sans peine le chevalier d'Éon.

On se rappelle dans quelle situation toute particulière cet étrange serviteur du roi était resté à la suite de

1. Boutaric, t. II, p. 439, 440.

ses contestations scandaleuses avec M. de Guerchy. Tandis que les autres dépositaires du secret étaient, à des degrés différents, mais tous plus ou moins en rapport avec les légations officielles de leur pays : les uns en qualité de ministres ou même d'ambassadeurs (ce qui était le cas de M. de Breteuil, de M. de Vergennes et de M. de Saint-Priest) ; d'autres dans les positions plus modestes de secrétaire ou de simple résident (comme Gérault et Hennin) ; tandis qu'ils restaient ainsi tous en relation avec la société la plus élevée du poste où ils résidaient, et mêlés à toutes les transactions diplomatiques, tout autre était la situation du chevalier. Mis à la porte, puis traîné en jugement par son ambassadeur, évincé des salons comme un fou dangereux, d'Éon ne s'était jamais réconcilié ni avec les représentants attitrés de la France, ni avec la bonne compagnie politique d'Angleterre. Il vivait dans les bas-fonds alors très-peu estimés de la presse, accoudé dans quelque taverne de Londres avec les gazetiers et les courtiers de nouvelles, et n'approchant que d'assez loin la partie considérée et aristocratique de l'opposition.

La tâche que le comte de Broglie lui avait assignée était conforme à la nature de ses relations. Il était chargé de rendre compte, non des intentions politiques d'un cabinet dont il n'approchait pas, mais des

nouvelles courantes de la coulisse parlementaire. Ses lettres, toujours du tour le plus piquant, n'avaient nullement le ton de dépêches; elles ressemblaient bien plutôt à quelques-unes des correspondances de nos grands journaux. En réalité, d'Éon fut le précurseur, sinon le fondateur, de ce métier de *reporter* politique qui fait si grande figure aujourd'hui, à la porte de tous les parlements d'Europe [1].

Le comte de Broglie ne prisait pas autant ce genre de communications que ne le fait plus d'un homme d'État de nos jours; il ne les négligeait pas cependant et les faisait passer, ne fût-ce qu'à titre de divertissement, assez régulièrement sous les yeux du roi. Il employait aussi le chevalier à d'autres usages encore mieux appropriés à sa condition. C'est ainsi qu'au moment de la mort de Louis XV, il était en train de tirer parti de ses rapports avec la presse, pour arrêter une publication scandaleuse faite à Londres, mais à destination de Paris, où devaient être relatés en détail tous les désordres de la jeunesse de madame du Barry.

Mais ces services, après tout assez légers, ne pouvaient compenser les inconvénients de la présence à Londres

1. M. Gaillardet cite en annexe à son ouvrage plusieurs de ces rapports de d'Éon qui sont remarquables par la justesse des vues et l'agrément du style. — Mémoire sur la chevalière d'Éon. *Pièces justificatives*, p. 388 et suivantes.

d'un homme actif et sans scrupule, aimant le bruit et même le tapage, en rapports intimes avec les ennemis du cabinet britannique et pouvant en même temps se dire, pièces en mains, en relation directe avec le roi de France. A tout moment d'Éon causait à son correspondant de Versailles les plus désagréables alertes : un jour, c'était l'ambassadeur d'Espagne qu'il allait trouver pour lui révéler un complot fait par le ministère anglais, dans le dessein de faire soulever le Mexique ou le Pérou. Une autre fois, c'était le fameux tribun Wilkes qui lui révélait à lui-même l'existence d'une grande conjuration des libéraux anglais contre la maison de Hanovre, pressant la France d'y donner les mains. D'Éon avait si bien prêté l'oreille à ces folles propositions, qu'il fallut lui envoyer en toute hâte son ami Drouet, pour l'empêcher de s'aventurer plus loin (et le roi de France avec lui), en si beau chemin. Et le pire c'est que d'Éon ne correspondait, pour ainsi dire, que la main sur la garde de son épée, sur un ton de mendicité comminatoire qui rendait chacune de ses lettres plus incommode encore qu'instructive. Il accompagnait chacun de ses mémoires d'une demande de supplément de solde ou de paiement anticipé, et ne manquait jamais de rappeler qu'il avait encore en main des minutes originales de la correspondance secrète et des dépêches officielles de l'ambassade. Pour

plus de sûreté et aussi plus de menace, ce dépôt précieux était resté confié à la garde de deux de ses amis du parlement, membres l'un des Communes, l'autre de la Chambre haute : M. Cotes et lord Ferrers [1].

Quand il s'agit d'expliquer au nouveau roi une situation si compliquée, qui pouvait d'un moment à l'autre devenir si dangereuse, le comte éprouva bien quelque hésitation; car si l'agent était compromettant, celui qui l'avait choisi, douze ans auparavant, pour lui confier le plus délicat des secrets d'État, avait bien quelque chose à se reprocher. « Il est bien possible, dit-il, dans une de ses premières lettres, avec un embarras visible, que Votre Majesté ait entendu mal parler du sieur d'Éon et qu'ainsi, elle pourrait être étonnée de le trouver compris dans le nombre des personnes honorées de la confiance du Roi. » Puis après avoir rappelé que c'était le prince de Conti et non lui qui l'avait initié au secret royal : « Cet être singulier, ajoutait-il, est, plus que bien d'autres encore,

1. Le comte de Broglie à Louis XV, 23 janvier 1774. Boutaric, t. II. p. 369. — Le chevalier d'Éon au prince de Masseran, ambassadeur d'Espagne, 18 juillet 1766. (*Correspondance officielle d'Angleterre*. Ministère des affaires étrangères.) — Le comte de Broglie à Louis XV, 9 avril 1772. (*Correspondance secrète*. Ministère des affaires étrangères.) — Tous ces faits sont confirmés et développés dans les papiers personnels du comte de Broglie qui paraît avoir ajouté foi lui-même, un instant, au projet de Wilkes et proposa de le suivre. Le roi, plus sage, écrit en marge une des lettres : « Il ne faut employer d'Éon nulle part. »

un composé de bonnes qualités et de défauts, et il pousse l'un et l'autre à l'extrême. »

Ce qui rendait la confession particulièrement délicate, c'est qu'il fallait tout de suite y ajouter une confidence d'une nature plus singulière encore que toutes les autres, qui aurait pu amuser un vieux libertin comme Louis XV, mais qui, avec l'humeur dont on savait animé le chaste jeune homme à qui la couronne de France était tombée en partage, ne pouvait manquer d'accroître sa déplaisance.

J'ai dit plus haut quelle bizarrerie, morale autant que physique, avait de bonne heure attiré l'attention de tous ceux qui vivaient près du chevalier. Avec la bravoure d'un vrai militaire, et pas plus de scrupule (au moins dans ses propos) sur l'article des mœurs que ne s'en sont jamais piqués les militaires dans aucun temps et surtout dans l'ancien régime, il avait la délicatesse de traits d'une femme et la régularité extérieure de vie d'une jeune fille. On ne lui connaissait aucune aventure galante et aucune relation d'amour. C'était dans les ambassades, où l'on n'est guère plus réservé que dans les corps de garde, le sujet de plaisanteries habituelles, tantôt bienveillantes, tantôt malignes. Le marquis de L'Hôpital, on l'a vu, l'en raillait aimablement. Guerchy, qui prenait tout plus au sérieux, avait vu là une monstruosité de plus, chez un être

qu'il regardait comme un prodige de perversité contre nature. Dans les pamphlets qu'il avait fait écrire pour répondre à ceux de d'Éon, on insinuait en termes peu couverts que cet étrange personnage était né avec une de ces conformations équivoques, que la science d'alors ne regardait pas comme sans exemple, et que s'est plu à inventer, sinon à reproduire, le ciseau libertin de la statuaire antique.

Ces bruits prirent plus de consistance encore, lorsque vint à Londres une grande dame de la cour de Russie, la célèbre princesse Dashkoff, éloignée de la cour par Catherine, après avoir aidé cette souveraine à se défaire de son mari. La princesse, entendant parler de d'Éon, raconta familièrement qu'elle l'avait connu à Pétersbourg où on le traitait plus en femme qu'en homme, que l'impératrice Élisabeth en particulier l'admettait dans l'intimité de ses filles d'honneur sans aucune crainte pour leur vertu [1].

D'Éon avait d'abord assez mal pris le ridicule que

1. D'Éon a travesti à sa manière ces récits de la princesse Dashkoff. Suivant lui, c'est elle qui aurait fait connaître le prétendu déguisement qui lui permit de figurer parmi les filles d'honneur d'Élisabeth. J'ai expliqué plus haut pourquoi je ne puis admettre la vérité de ce récit. Il est certain, cependant, que l'arrivée de la princesse à Londres fit recommencer les bruits qui avaient déjà circulé, mais qui étaient tombés, sur le sexe de d'Éon. L'explication que je donne de ce fait me paraît tout à fait vraisemblable.

ce genre de soupçon jette toujours sur un jeune homme. Mais lorsque, Guerchy une fois mort, et tous ses procès finis, il vit que l'attention publique allait se retirer peu à peu de lui, tout moyen de la réveiller lui parut préférable à l'insupportable ennui de retomber dans l'obscurité. Faute de pouvoir rester un homme célèbre, c'était quelque chose encore que de passer pour un être bizarre. Il commença donc à se laisser aborder sur le sujet de son sexe énigmatique, puis plaisanter, puis enfin presser de questions auxquelles il n'opposa que des demi-négations ou des réticences encore plus significatives.

Le résultat fut qu'au bout de quelque temps la question de savoir s'il était homme, femme, ou l'un et l'autre tout ensemble, devint l'objet de controverses piquantes dans tous les lieux publics de Londres ; on alla même, suivant la mode britannique, jusqu'à ouvrir des paris sur le sexe du mystérieux chevalier, comme sur les chances d'une course de chevaux. Les parieurs le faisaient suivre, le soir, dans les lieux écartés, espérant mettre la main sur lui et tirer le problème au clair. D'Éon mettait tout son art à leur échapper, heureux de rester, n'importe à quel prix, l'objet d'une curiosité qu'il s'amusait à entretenir et n'avait garde de satisfaire [1].

1. D'Éon dit de lui-même dans une de ses lettres : « Je suis une brebis que Guerchy a rendue enragée en voulant la préci-

Tel fut le récit étrange que Drouet, de retour de Londres, bien peu de temps avant la mort de Louis XV, avait dû faire au comte de Broglie. Il ajouta que, pressé par lui, d'Éon avait fini par s'exécuter et lui avait confessé, sous le sceau du secret, que son sexe était bien réellement féminin, mais que ses parents, trompés à sa naissance par une fausse apparence, n'avaient pu, quand la vérité fut reconnue, renoncer à l'avantage si grand pour les familles nobles d'alors d'avoir un héritier mâle. Ils lui avaient imposé l'obligation de jouer jusqu'au bout un rôle, dont, pendant quarante années, au milieu des hasards de la guerre, de l'indiscrétion de la vie des camps, et dans l'intimité de ses camarades, il avait eu l'art de ne jamais se départir. Drouet affirmait de plus (je ne sais sous l'empire de quelle illusion) que d'Éon lui avait donné des preuves certaines de la sincérité de son assertion [1].

piter dans le fleuve de l'oubli. » Parmi les personnes qui s'intéressèrent le plus à la question de savoir si d'Éon était femme ou homme, M. Gaillardet cite la fille du tribun Wilkes, qui lui écrivit cette lettre singulière :

» Mademoiselle Wilkes présente bien ses respects à M. le chevalier d'Éon et voudrait bien ardemment savoir s'il est véritablement une femme, comme chacun l'assure, ou bien un homme. M. le chevalier d'Éon serait bien aimable d'apprendre la vérité à mademoiselle Wilkes, qui l'en prie de tout cœur. Il serait bien aimable encore de venir dîner avec elle et son papa aujourd'hui ou demain. »

1. Voici en quels termes le comte de Broglie rendait compte en mai 1772 au roi Louis XV de la confidence de Drouet. Je

Louis XV, tenu au courant, par le comte de ces incidents d'une nature grivoise, qui ne lui déplaisait pas, n'avait fait qu'en rire. Louis XVI plus sévère n'y vit qu'une raison de plus pour rompre, en toute hâte, toute relation avec un personnage auquel il ne manquait plus, pour être indigne de la confiance royale, que ce genre d'inconvenance. Mais rompre avec un homme comme d'Éon n'était pas une affaire sans difficulté, ni même sans péril. Tant qu'on restait en rapport d'argent et de correspondance avec lui, si on ne trouvait guère d'avantage à l'employer, au moins on gardait un moyen de le tenir en bride. Une fois congédié, qu'allait-il devenir? A quelle indiscrétion téméraire ne pouvait-il pas se porter? S'il restait en Angleterre

retranche seulement quelques détails qui ne me paraissent pas de nature à être mis sous les yeux de tous les lecteurs. « Je ne dois pas à ce sujet oublier d'instruire Votre Majesté que les soupçons qui ont été élevés sur le sexe de ce personnage extraordinaire, sont très-fondés. Le sieur Drouet, à qui j'avais recommandé de faire de son mieux pour les vérifier, m'a assuré à son retour qu'il y était en effet parvenu, et qu'il pouvait me certifier..... que le sieur d'Éon était une fille et n'était qu'une fille, qu'il en avait tous les attributs.... Il faut convenir qu'il ne manquait plus que cette anecdote à son histoire............. Il a prié le sieur Drouet de lui garder le secret, observant avec raison que, si cela était découvert, son rôle serait entièrement fini...... Puis-je supplier Votre Majesté de vouloir bien permettre que sa confiance dans son ami ne soit pas trahie et qu'il n'ait pas à la regretter? » Cette lettre, on le voit, ne laisse rien subsister du récit fait par d'Éon, dans ses mémoires, et suivant lequel Louis XV et le comte auraient été dans le secret de son sexe prétendu depuis l'origine de son entrée dans la diplomatie.

dans la compagnie suspecte où il vivait, avec ses habitudes et ses goûts de publicité bruyante, quel usage ne pouvait-il pas faire des confidences dont il était dépositaire et dont il gardait encore plus d'une preuve matérielle? S'il venait en France sans qu'on prît quelques précautions pour le surveiller, c'était pis encore. Guerchy n'était plus, mais il avait laissé un fils qui jurait que s'il rencontrait sur son chemin le misérable qui avait fait le désespoir de son père, il ne le laisserait pas passer impunément devant lui : une esclandre qui aurait réveillé tous les scandales à peine oubliés était inévitable. Averti par le comte de ces chances fâcheuses, le roi le chargea de dénouer l'affaire en douceur, en remettant la main moyennant quelque compensation raisonnable sur tous les témoignages de l'imprudence de son aïeul.

A l'épreuve, la négociation se trouva plus difficile encore qu'on ne s'y attendait. Un messager spécial, M. de Prunevaux, capitaine d'artillerie, et ami particulier de M. de Vergennes, alla tout exprès à Londres porter à d'Éon des offres de conciliation. On lui promettait la continuation intégrale de sa pension, la restitution de son grade dans l'armée, l'abolition de toutes les procédures commencées autrefois contre lui, et un sauf-conduit pour rentrer en France et y résider où bon lui semblerait. En retour, on n'exigeait de lui que la

remise de tous les papiers, l'engagement sur l'honneur de ne rien écrire qui fût de nature à réveiller le souvenir de ses différends avec son ancien ambassadeur et même d'éviter les lieux où il pourrait rencontrer la comtesse de Guerchy et ses enfants [1].

D'Éon sentit qu'il jouait pour le coup sa dernière carte et que le prix auquel, cette fois encore, il saurait se faire payer, serait le dernier qu'il obtiendrait; aussi résolut-il de se marchander sans scrupule et de ne se rendre qu'à la dernière extrémité. Il commença par faire mettre, avec grand appareil, dans tous les journaux de Londres, l'annonce qu'un officier français, aussi distingué par sa naissance que par son rang, venait d'arriver, spécialement député pour négocier le retour de l'illustre et malheureuse victime du comte de Guerchy, que le nouveau roi se proposait de rétablir dans tous ses honneurs et dignités. Puis, aux offres que Prunevaux lui développa, il répondit par des exigences dont le seul énoncé fit bondir le négociateur.

Une rente viagère, c'était bon, dit-il, quoique à peine suffisant pour vivre ; mais ses malheurs, les persécutions qu'il avait essuyées, les procès qu'il avait dû subir, lui avaient fait contracter des dettes dont le chiffre était considérable (en cela il disait la vérité), et une somme

1. Le comte de Broglie au chevalier d'Éon, 10 sep. 1774. — Boutaric, t. II, p. 437.

en capital lui était nécessaire pour qu'il ne fût pas accusé de quitter Londres en faillite comme un voleur. Après tout, ce n'était que justice, car s'il devait effectivement une grosse somme à ses créanciers, il était, lui, créancier du roi pour une somme plus considérable encore. Et quand Prunevaux le pria de faire connaître en quoi consistait cette créance, le détail ressembla si fort à l'enumération des dettes actives faites par le valet du joueur dans Regnard, qu'il était impossible de l'écouter sans rire jusqu'au bout.

C'était d'abord la valeur d'un diamant de 6,000 livres que le gouvernement russe lui avait offert autrefois, à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, pour prix d'un secret qu'il n'avait pas voulu livrer, et dont le marquis de L'Hôpital lui avait promis la compensation en récompense de sa fidélité. C'était ensuite la restitution de mille livres sterling que le roi d'Angleterre avait coutume de donner aux ministres étrangers dont il était satisfait, et que Guerchy l'avait empêché de recevoir; plus 15,000 livres pour le dommage qu'avaient subi ses vignes de Bourgogne par suite de la prolongation de l'absence de leur propriétaire; enfin 100,000 livres n'étaient pas de trop pour les frais d'un ménage simple et décent, entretenu à Londres pendant dix années, d'autant plus que, dans cet intervalle, il avait eu le malheur de perdre son cousin du Mouloize et qu'il avait

dû payer tous les frais de dernière maladie et de sépulture. Bref, le total n'allait pas à moins de 318,477 livres 16 sous, le tout compté au plus juste.

« Mais tout cela est monstrueux ! s'écria Prunevaux.

— Monstrueux pour vous, dit le chevalier, pour vous qui voulez toujours parler écus, là où on ne parle que guinées ; monstrueux, dans votre pays natal du Morvan, où un cheval coûte deux louis, un bœuf six livres, et un âne un écu ; mais, pour moi, depuis treize ans je suis à Londres et un dindon y coûte six livres sans être rôti. »

Enfin d'Éon mit le comble à ses extravagantes prétentions, en exigeant qu'avant de rentrer en France, il fût rétabli, au moins pour un moment, et pour le temps qu'il plairait au roi, dans son rang de ministre plénipotentiaire, afin que la justice fût aussi publique que l'injuste persécution l'avait été [1].

En définitive, Prunevaux repartit l'oreille assez basse, après s'être débattu plusieurs jours et sans avoir obtenu une parole de paix ou de bon sens. D'Éon, par le même courrier, écrivait au comte de Broglie pour lui rendre compte de cette négociation manquée, en lui rappelant

1. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie, 10 février 1775. (*Papiers du comte de Broglie*. Mémoires du chevalier d'Éon.)

que leur passé à tous deux était solidaire, leurs injures communes et qu'ils avaient un égal intérêt à garder par devers eux tous les moyens d'en tirer réparation :

« Jamais, disait-il, la postérité ne pourra croire de tels faits, si nous n'avions pas, vous et moi, les pièces nécessaires pour les constater et de plus incroyables encore. Si ce bon Roi (Louis XV) n'eût pas chassé les jésuites de son royaume et qu'il eût quelque Caramoncel ou quelque Malagrida pour confesseur, cela ne surprendrait personne; mais, grâces à Dieu, j'espère que le nouveau Roi nous tirera bientôt du cruel embarras où nous sommes encore plongés. J'espère qu'il n'aura pour confesseur, ni pour ami, ni pour ministre aucun jésuite, soit en habit de prêtre, soit en habit de chancelier, soit en habit de duc et pair, soit en habit de courtisan, soit en habit de courtisane. Pourquoi ne pas me rendre justice, ajoutait-il? ou j'ai été coupable, ou j'ai été innocent? Si je suis coupable, je le suis encore et il faut me faire mon procès; si je suis innocent, la grandeur d'âme de notre jeune monarque est intéressée à ce que je sois rétabli à cette cour dans mon ancien poste... J'ai été plus maltraité que M. de La Chalotais, et si le ministère actuel, en rétablissant ce respectable et vertueux magistrat dans l'exercice de sa charge, s'est acquis une gloire immortelle, quelle sera celle de Louis le Juste aux yeux d'une nation telle que l'anglaise et

de l'Europe entière, en me restituant passagèrement à l'honneur d'un poste qui m'avait été confié par Louis XV, et que j'ai rempli au plus haut degré de ses désirs. »

D'où pouvait venir, continuait-il, la résistance à ses justes demandes? Il n'hésitait pas à l'attribuer à l'influence de son ancien ami, devenu son persécuteur, le duc de Nivernais, intimement lié avec Maurepas. « De cent lieues, disait-il, je vois cette adroite manœuvre ; ce grand seigneur que j'ai aimé en tout honneur, autant qu'il peut m'avoir aimé, ne me pardonnera jamais d'avoir donné au public la démonstration de sa coquetterie à plaire à tout le monde..... Les gens d'esprit ont toujours un faible pour quelque bête familière ; depuis trente ans il l'avait pour le défunt (M. de de Guerchy); je le lui pardonne et ne l'en respecte pas moins. Présentez-lui mon respectueux attachement et assurez-le de ma part que son disciple, le petit d'Éon, ne veut retourner en France qu'avec gloire..... Si le grand maître de la nature ne m'a pas accordé toute la force extérieure de l'homme, il m'en a amplement dédommagé par celle qu'il a mise dans ma tête et dans mon cœur; je suis tel que je suis sorti des mains de Dieu ; content de ma faiblesse, je ne voudrais pas, quand il serait en mon pouvoir, la changer contre la force dangereuse du maréchal de Saxe. » Enfin il ter-

minait en assurant qu'aussitôt son honneur vengé, s'il rentrait en France, ce serait pour se retirer dans une maison religieuse qu'il connaissait, en Bourgogne, retraite où sa vertu et son amour pour l'étude pourraient trouver un asile contre la méchanceté de ses ennemis.

Louis XVI, en prenant connaissance de tout ce fatras, n'avait pas tort de s'écrier : « Je n'ai jamais vu de pièce plus impertinente et plus ridicule. S'il n'avait pas des papiers importants, il faudrait l'envoyer promener. Il faudra employer bien mal douze mille livres à lui faire garder le secret qui sera moins important, plus il s'éloignera [1]. »

Les choses en étaient là, et, pour avoir voulu trop demander, le chevalier, pris dans son propre piége, aurait peut-être fini par tout perdre, s'il n'eût fait rencontre, à la même heure et dans Londres même, d'un personnage à peu près de son espèce qui lui apporta un secours inespéré. Ce n'était autre que le célèbre Caron de Beaumarchais, non encore parvenu au degré d'illustration qu'il allait atteindre, mais déjà très-connu, d'ailleurs, par les incidents romanesques de sa jeunesse et par le procès qu'il avait soutenu devant le parlement Maurepas, où il avait percé des traits d'un

1. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie, 10 février 1775. — Le Roi à M. de Vergennes, 26 janvier 1775. — Boutaric, t. II, p. 445.

mordant persiflage cette magistrature improvisée. Entre le bourreau de Guerchy et l'exécuteur des Göezman, la sympathie était naturelle et plus d'un rapport d'humeur existait. Par l'esprit d'intrigue et le goût d'aventures, par l'audace et l'aplomb dans la raillerie, ils étaient bien de la même famille intellectuelle et morale.

« Nous nous vîmes, dit le chevalier dans ses Mémoires, conduits par la curiosité naturelle de deux êtres extraordinaires à se rencontrer. » Grâce à l'intimité qui s'établit bientôt entre eux, d'Éon ne tarda pas à apprendre que Beaumarchais voyageait en Angleterre, chargé d'une mission assez analogue à celle qu'il avait remplie lui-même pour l'honneur de madame du Barry. L'usage d'imprimer à Londres les vérités ou les mensonges qu'on n'osait écrire à Paris, était devenu très-répandu; et, la reine ayant remplacé la courtisane dans l'attention comme dans la malignité publiques, il s'agissait, cette fois, d'arrêter au passage un pamphlet déjà mis en circulation contre Marie-Antoinette. Sartines avait pensé que Beaumarchais, en sa qualité de pamphlétaire de profession, au courant des secrets du métier, serait plus propre qu'un autre à traiter une affaire de ce genre et on lui avait ouvert, pour le mener à bonne fin, un crédit illimité[1].

1. Le séjour de Beaumarchais à Londres eut, en fait, d'autres conséquences encore que la suppression du pamphlet dirigé contre

D'Éon fut ravi de la découverte. Au fond, il commençait à s'inquiéter d'avoir rompu imprudemment une négociation qui promettait et de ne plus rien voir à l'horizon: un plénipotentiaire de la police française lui parut arrivé tout à point pour renouer la conversation. Comment il s'y prit pour l'entamer, comment il séduisit Beaumarchais et l'engagea dans ses intérêts, c'est un récit que je ne ferai pas parce qu'on le trouvera tout au long, avec un agrément que je n'y pourrais mettre, dans l'*Étude sur Beaumarchais et son temps*, due à l'aimable et regretté M. de Loménie. C'est là que le lecteur pourra se donner le spectacle d'une véritable scène de comédie dans laquelle l'auteur du *Barbier de Séville* joua un rôle de dupe plus digne de Géronte que de Scapin et de Basile que de Figaro.

Tout l'art de d'Éon paraît avoir consisté à se laisser arracher, la rougeur sur le front et les larmes dans la voix, un secret qui n'était qu'un mensonge, qu'il avait déjà communiqué à plus d'un confident, et à faire croire à

Marie-Antoinette, et que la transaction consentie par d'Éon. Ce fut l'occasion des premiers rapports établis entre la France et les représentants des colonies insurgées contre l'Angleterre. Mais on voit par la correspondance de Beaumarchais avec M. de Vergennes que ce fut lui qui prit l'initiative de ces pourparlers qui ne faisaient pas partie de sa mission et auxquels le Gouvernement français ne se prêta d'abord qu'à regret.

son interlocuteur ému qu'il lui en faisait la première révélation. A partir de ce moment, Beaumarchais, touché aux larmes de cette confiance, ne vit plus dans l'ancien officier de dragons qu'une femme innocente et persécutée, aigrie par les traverses et par la contrainte, malheureuse peut-être de n'avoir jamais aimé et disposée, malgré ses quarante-trois ans bien sonnés, à se laisser attendrir en sa faveur. C'est sous ces traits qu'il représenta le chevalier d'Éon à M. de Vergennes, dans une lettre où il plaidait sa cause avec une chaleur propre à faire croire qu'il n'était pas lui-même insensible à l'émotion dont il pensait être l'objet.

Vergennes ne refusa pas de tenter un nouvel essai pour faire taire un agent fâcheux et pour remettre la main sur des papiers qui avaient leur prix. L'affaire une fois reprise par ce nouvel intermédiaire, la difficulté ne vint plus de la part de d'Éon, et ne consista pas dans le chiffre d'une indemnité pécuniaire que d'Éon n'avait exagérée à plaisir qu'afin de se donner de la marge pour en rabattre. Mais la véritable hésitation fut du côté du ministre qui craignait toujours qu'une fois payé, réconcilié et rapatrié, d'Éon (dont on venait d'éprouver que l'humeur n'avait pas changé) ne redevînt l'objet ou l'auteur de provocations imprudentes. L'opinion publique, déjà ébranlée par les premiers souffles révolutionnaires, grondait volontiers contre

les scandales de cours, et rien n'eût été plus propre à l'émouvoir que d'apprendre qu'au sortir du palais de Versailles, un ancien secrétaire d'ambassade s'était coupé la gorge, dans quelque bosquet du parc, avec le fils d'un ancien ambassadeur. D'Éon donnait bien sa parole d'honneur de rester tranquille, mais la garantie ne paraissait pas suffisante.

Dans cette conjoncture, fut-ce Beaumarchais, fut-ce Vergennes qui imagina que le changement de sexe prétendu ou avoué par d'Éon pouvait fournir un moyen comme un autre de sortir d'embarras? Puisque d'Éon était femme, pourquoi ne pas dire tout haut ce que tout le monde commençait à savoir? Qu'il s'engageât à ne reparaître en France qu'avec la qualité et le costume de femme, toute crainte de querelle disparaissait à l'instant, car la piété filiale n'exigeait plus du jeune Guerchy qu'il tirât vengeance d'un adversaire en jupons. Quel que fût l'auteur de cette idée, elle parut heureuse et devint la base d'une transaction à laquelle d'Éon consentit, qui mit tout le monde d'accord, et qui fut signée solennellement le 5 octobre 1775. Le document est assez curieux pour faire excuser la longueur de quelques citations.

L'intitulé est ainsi conçu : « Nous soussignés, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, chargé spécialement des ordres particuliers du Roi de France..... et demoiselle

Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, fille majeure, connue jusqu'à ce jour sous le nom de chevalier d'Éon, écuyer, ancien capitaine de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, aide de camp des maréchal et comte de Broglie, ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de la Grande-Bretagne, ci-devant docteur en droit civil et en droit canon, avocat au Parlement de Paris, censeur royal pour l'histoire et les belles-lettres, envoyé en Russie avec le chevalier Douglas pour la réunion des deux cours, sommes convenus de ce qui suit : »

Beaumarchais parle ensuite le premier : « Moi, Caron de Beaumarchais, j'exige, au nom du Roi : 1° que tous ses papiers publics et secrets qui ont rapport aux diverses négociations politiques dont le chevalier d'Éon a été chargé en Angleterre, notamment ce qui tient à la paix de 1763, actuellement en dépôt chez lord Ferrers, pair, amiral d'Angleterre (*Seymour Street*, *portman's square*, *Londres*), toujours ami dudit chevalier d'Éon pendant le cours de ses malheurs et procès en Angleterre, et lesdits papiers enfermés dans un grand coffre de fer dont j'ai la clef, me soient remis après avoir été paraphés de ma main et de celle dudit chevalier d'Éon......

» 2° Que tous les papiers de la correspondance secrète entre le chevalier d'Éon et le feu Roi, et les diverses

personnes chargées par Sa Majesté de suivre et entretenir cette correspondance, désignées dans les lettres sous les noms de *Substitut* ou de *Procureur*, comme la personne de Sa dite Majesté y est désignée elle-même sous celui de l'*Avocat ;* laquelle correspondance était cachée sous le plancher de la chambre à coucher dudit chevalier, d'où elle a été tirée par lui le 5 octobre de la présente année, et s'est trouvée bien cachetée avec l'adresse du *Roi seul à Versailles*, que toutes les copies desdites lettres, minutes et chiffres, me seront remis avec les mêmes précautions.......

»3° Que ledit sieur d'Éon se désiste de toute espèce de poursuites politiques ou personnelles contre la mémoire du feu comte de Guerchy, son adversaire, les successeurs de son nom, les personnes de sa famille, et s'engage à ne jamais ranimer des poursuites sous quelque forme que ce soit, à moins qu'il ne s'y voie forcé par les poursuites juridiques et personnelles de quelque parent, ami ou adhérent de cette famille, ce qui n'est pas à craindre aujourd'hui.......

»4° Et pour qu'une barrière insurmontable soit posée entre les contendants et retienne à jamais l'esprit de procès ou de querelle personnelle, de quelle part qu'il pût se produire, j'exige au nom de Sa Majesté que le travestissement qui a caché jusqu'à ce jour la personne d'une fille, sous l'apparence du chevalier d'Éon, cesse entière-

ment, et sans chercher à faire un tort à Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, d'un déguisement d'état et de sexe, dont la faute est tout entière à ses parents, —rendant même justice à la conduite sage, honnête et réservée, quoique mâle et vigoureuse, qu'elle a toujours tenue sous ses habits d'adoption,—j'exige absolument que l'équivoque de son sexe qui a été jusqu'à ce jour un sujet inépuisable de propos indécents et de mauvaises plaisanteries (qui pourraient se renouveler, surtout en France, et que la fierté de son caractère ne souffrirait pas)....... j'exige absolument, dis-je, que le fantôme d'un chevalier d'Éon disparaisse entièrement, et qu'une déclaration précise et sans équivoque du véritable sexe de Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont (avant son arrivée en France), et la reprise de son habit de fille fixent à jamais les idées du public sur son compte ; ce qu'elle doit d'autant moins refuser aujourd'hui qu'elle n'en paraîtra que plus intéressante aux yeux des deux sexes que sa vie, son courage et son talent ont également honorés. »

En compensation de ces exigences, le plénipotentiaire du roi promet à d'Éon un sauf-conduit plein et entier pour rentrer en France, la conversion de sa pension de douze mille livres en un contrat de rente de même somme, passé devant notaire, soustrait par conséquent

aux chances de la faveur ou de la défaveur royale, sans compter de plus fortes sommes qui devront également être remises à la demoiselle, et dont le document n'indique pas le montant.

D'Éon reprend alors la parole : « Et moi, Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, fille majeure, connue jusqu'à ce jour sous le nom du chevalier d'Éon, ès-qualités susdites, je me soumets à toutes les conditions imposées ci-dessus au nom du Roi, uniquement pour donner à Sa Majesté les plus grandes preuves possibles de mon respect et de ma soumission, quoiqu'il m'eût été bien plus doux qu'Elle eût daigné m'employer de nouveau dans ses armées ou dans la politique, selon mes vives sollicitations, et suivant mon rang d'ancienneté, et puisque, à quelque vivacité près (qu'une défense légitime et naturelle et le plus juste ressentiment rendaient en quelque façon excusable), Sa Majesté veut bien reconnaître que je me suis toujours comportée en brave homme, comme officier, et en sujet laborieux et intelligent comme agent public; je me soumets à déclarer publiquement mon sexe, à laisser mon état hors de toute équivoque, à prendre et à porter jusqu'à la mort mes habits de fille, *à moins qu'en faveur de la longue habitude où je suis d'être revêtue de mon habit militaire, et par tolérance uniquement, Sa Majesté ne consente à me laisser reprendre ceux*

des hommes, s'il m'est impossible de soutenir la gêne des autres, après avoir essayé de m'y habituer à l'abbaye royale des Dames bernardines de Saint-Antoine des Champs, à Paris, ou à tel couvent de filles que je voudrais choisir et où je désire me retirer quelques mois en arrivant en France.

» Sa Majesté voudra bien aussi, par une grâce spéciale, ainsi que faisait le feu Roi, se faire informer tous les six mois du lieu que j'habite et de mon existence, afin que mes ennemis ne soient jamais tentés de rien entreprendre de nouveau contre mon honneur, ma liberté, ma personne et ma vie. »

Jusqu'ici les deux parties sont d'accord et Beaumarchais négocie dans la limite de ses pouvoirs. Mais ici commence un dialogue d'un prix vraiment inestimable et où, en bonne conscience, les rieurs ne peuvent être du côté de l'auteur comique. La nouvelle chevalière demande que deux choses soient ajoutées aux faveurs qui lui sont promises; à savoir : 1° la permission de conserver la croix de Saint-Louis qu'elle avait gagnée sur le champ de bataille et, de plus, un supplément de deux mille francs pour acheter des vêtements de fille, tout l'argent qu'on doit lui remettre devant être employé à payer ses dettes, et les scrupules de sa conscience ne lui permettant pas d'en détourner une par-

celle à son profit. Beaumarchais hésite un instant et voici enfin ce qu'il répond :

« Quant à la croix de Saint-Louis, que ladite demoiselle désire porter sur son habit de fille, j'avoue que, malgré l'excès de bonté avec laquelle Sa Majesté a daigné s'en rapporter à ma prudence, à mon zèle et à mes lumières, pour toutes les conditions à imposer en cette affaire, je crains d'outre-passer les bornes de mes pouvoirs en tranchant une question aussi délicate. D'autre part, considérant que la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis a toujours été regardée uniquement comme la preuve et la récompense de la vertu et valeur guerrières, et que plusieurs officiers, après en avoir été décorés, ayant quitté l'habit et l'état militaires pour reprendre ceux de prêtre ou de magistrat, ont conservé, sur les vêtements de leur nouvel état, cette preuve honorable qu'ils avaient fait leur devoir dans un métier plus dangereux ; je ne crois pas qu'il y ait d'inconvénient à laisser la même liberté à une fille valeureuse qui, ayant été élevée par ses parents sous des habits virils et ayant bravement rempli tous les devoirs périlleux que le métier des armes impose, a pu ne connaître l'habit et l'état abusifs sous lesquels on l'avait forcée à vivre, que lorsqu'il était trop tard pour en changer, et n'est point coupable pour ne l'avoir pas fait jusqu'à ce jour. Réfléchissant encore que le rare

exemple de cette fille extraordinaire sera peu imité par les personnes de son sexe, et ne peut tirer à aucune conséquence; que si Jeanne d'Arc, qui sauva le trône et les États de Charles VII, en combattant sous des habits d'homme, eût, pendant la guerre, obtenu, comme ladite demoiselle d'Éon de Beaumont, quelque grâce ou ornement militaire tel que la croix de Saint-Louis, il n'y pas d'apparence que, ses travaux finis, le roi, en l'invitant à reprendre les habits de son sexe, l'eût dépouillée et privée de l'honorable prix de sa valeur, ni qu'aucun galant chevalier français eût cru cet ornement profané, parce qu'il ornait le sein et la parure d'une femme qui, dans les champs d'honneur, s'était toujours montrée digne d'être un homme; j'ose donc prendre sur moi, non en qualité de ministre d'un pouvoir dont je crains d'abuser, mais comme un homme persuadé de la vérité des principes que je viens d'établir, je prends sur moi, dis-je, de lui laisser la croix de Saint-Louis et la liberté de la porter sur son habit de fille, sans que j'entende lier Sa Majesté, si Elle désapprouvait ma conduite, promettant seulement, en cas de difficulté, à ladite demoiselle d'Éon, d'être son avocat auprès de Sa Majesté et d'établir, s'il lefaut, son droit à cet égard que je crois légitime, par une requête où je le ferai voir du plus fort de ma plume et du meilleur de mon cœur. »

Quant à la demande de deux mille écus pour l'achat du trousseau de fille, Beaumarchais, se croyant sur ce point plus autorisé, ne fit aucune difficulté de prendre l'engagement positif qui lui était demandé, mais à la condition expresse « que la demoiselle d'Éon n'emporterait de Londres aucun de ses habits, armes et nul vêtement d'homme, afin que le désir de les reprendre ne soit pas sans cesse aiguisé par leur présence; consentant seulement qu'elle conserve un habit uniforme complet du régiment où elle a servi, le casque, le sabre et les pistolets et le fusil avec la baïonnette, comme un souvenir de sa vie passée, ou comme on conserve les dépouilles d'un objet aimé qui n'existe plus. »

Tel fut le singulier parchemin, fait en double, et auquel les deux contractants apposèrent leur seing et même *le sceau de leurs armes*. Ce dernier trait n'est pas à dédaigner, si l'on songe à la vanité que tirait à Paris de son origine plébéienne le fils de l'horloger Caron. Je prie qu'on se représente par la pensée ce que dut être le moment de l'échange des signatures, et je doute que l'observateur le plus froid puisse garder jusqu'au bout son sérieux. D'une part, un écrivain, plaisant de profession, railleur impitoyable de tous les ridicules et de toutes les faiblesses humaines, donnant tête baissée dans un piége cent fois plus grossier et plus risible qu'aucun de ceux dont il eût jamais diverti son

public ; de l'autre, un capitaine de dragons sur le retour, vertueux à son corps défendant, et aussi cynique d'imagination que de cœur, écoutant, les yeux modestement tournés vers la terre, ces compliments d'une galanterie fade et d'une sensiblerie prétentieuse, et se laissant comparer sans rire à la vierge d'Orléans ! Il ne manque qu'une chose au tableau : c'est le pinceau de Beaumarchais lui-même pour le décrire.

Il semble qu'un plus grand maître encore, en fait de raillerie facétieuse, que d'Éon et même que Beaumarchais, je veux dire Voltaire, eût deviné tout ce qu'avait de plaisant cette scène dont il ne connaissait pourtant pas les personnages ; car il écrivait peu de temps après au comte d'Argental : « On m'a envoyé un chevalier d'Éon gravé en Minerve, accompagné d'un prétendu brevet du roi qui donne douze mille livres de pension à cette amazone et qui lui ordonne le silence respectueux comme on l'ordonnait aux jansénistes. Cela fera un beau problème dans l'histoire. Quelque académicien prouvera que c'est un monument des plus authentiques. D'Éon sera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs se sont adoucies [1]. »

Peu de jours après la signature, d'Éon écrivait au

1. Voltaire au comte d'Argental, 7 mars 1778.

comte de Broglie en lui envoyant le texte de la transaction ; il s'excusait d'avoir conclu, sans l'en prévenir, un arrangement dont les termes étaient si différents de ceux qu'on pouvait prévoir. « Monsieur le comte, disait-il, il est temps de vous désabuser. Vous n'avez eu pour capitaine de dragons et aide de camp en guerre et en politique que l'apparence d'un homme. Je ne suis qu'une fille qui aurait probablement soutenu son rôle jusqu'à la mort, si la politique et mes ennemis ne m'avaient pas rendu la plus infortunée des filles, ainsi que vous le verrez par les pièces ci-jointes. Vous connaîtrez par la facilité que j'aurai à me détacher du monde, que je n'y demeurais que pour vous, et puisque je ne puis plus ni travailler ni combattre sous vos ordres et sous ceux de M. le maréchal, votre frère, je renoncerai sans peine à ce monde trompeur qui cependant ne m'a jamais séduite dans ma jeunesse, si tristement passée. Je ne crois plus qu'on puisse mourir de douleur puisque j'ai eu la force d'y résister. Je ne sais pas si je pourrai encore soutenir ce cruel assaut. »

Et, en post-scriptum, il ajoutait : « Vous avez paru étonné que M. de Beaumarchais se soit mêlé de mes affaires ; mais vous cesserez de l'être quand vous saurez que cela a été fait par la volonté du Roi et de M. de Vergennes et qu'il m'a enjoint de n'écrire à personne

sur l'arrangement de mes affaires, qu'il ne soit terminé [1]. »

J'imagine qu'en recevant cette lettre d'excuse le comte de Broglie fut plus soulagé de savoir les papiers d'État en sûreté que contrarié de n'avoir pas été appelé à prendre part aux ridicules pourparlers de la dernière heure. Tout était profit pour lui; c'était la fin d'un souci misérable et d'une relation compromettante.

Beaumarchais n'en fut pas quitte à si bon marché. Quand il s'agit d'acquitter par voie de dons manuels les sommes au sujet desquelles la transaction ne contenait qu'un engagement vague, le différend se renouvela et ne tarda pas à s'aigrir. D'Éon n'en avait jamais assez et il était aidé dans ses réclamations par son ami, lord Ferrers, qui, étant aussi son principal créancier, exigeait impérieusement le paiement intégral de

1. Le chevalier d'Éon au comte de Broglie, 5 décembre 1775. — Gaillardet, p. 249. — Je n'ai pas retrouvé cette lettre dans les papiers du comte de Broglie, mais seulement la copie de la transaction, et, à partir de ce moment, les papiers personnels du comte de Broglie ne présentent plus que quelques lettres échangées entre lui et d'Éon depuis qu'elle était devenue la chevalière et qu'on ne l'appelait plus que *mademoiselle :* elles sont courtes et sèches et témoignent du peu d'envie qu'avait le comte de continuer la relation. La seule qui ait quelque intérêt est datée de 1778, après la déclaration de la guerre d'Amerique. D'Éon demande au comte de solliciter pour lui la permission de reprendre ses habits d'homme et son uniforme pour prendre part à la guerre. Le comte refuse de transmettre la demande à M. de Maurepas.

ce qui lui était dû. De là, entre les deux parties si tendres la veille, un échange de récriminations blessantes et bientôt de polémiques violentes qui passèrent dans les journaux de Londres au grand divertissement de la galerie. Beaumarchais fut même le premier à perdre son sang-froid, s'apercevant confusément qu'on s'était moqué de lui, sans soupçonner pourtant à quel point il était dupe. Je demande au lecteur la permission de m'en tenir là et de ne pas pousser plus loin un récit qui n'a plus rien de commun avec mon sujet. Du moment où tous les papiers importants sont sortis des mains suspectes, la diplomatie secrète est désintéressée, et l'histoire devient indifférente à une sotte affaire qui n'a été que trop mêlée à de plus sérieux intérêts.

Disons seulement qu'après tout la transaction atteignit son but. Lorsque, quelques mois après, d'Éon finit par rentrer en France, il ne fut pas pressé à la vérité de chercher un couvent pour y faire retraite, et les Dames bernardines de Saint-Antoine des Champs n'eurent point à recevoir cette étrange nonne. Mais content du bruit que faisait son apparition, il ne chercha pas à se signaler par une nouvelle incartade et la famille de Guerchy, suffisamment vengée par ce dénouement grotesque, eut le bon sens de le laisser en paix. Au bout de quelque temps (on se lasse vite de tout à Paris),

l'intérêt qu'il excitait s'épuisa. Se trouvant dépaysé dans sa patrie où personne probablement ne recherchait son amitié, il prit le parti de retourner sans tapage à Londres où il avait laissé toutes ses habitudes et quelques amis. Il y languit dans un état voisin de la misère, jusqu'à un âge assez avancé, car il ne mourut que dans les premières années du siècle suivant. Au moment de l'ensevelir, ceux qui pensaient encore à lui eurent la curiosité de savoir dans laquelle des deux portions de sa vie il avait trompé le public. Il fut avéré qu'il était un homme, et qu'aucun doute à cet égard n'était même possible. Mais lui aussi avait eu ce qu'il souhaitait. S'il aimait le bruit, il en fit encore et même plus que jamais après sa mort. La gageure de ces dernières années a valu à sa mémoire une réputation d'assez mauvais aloi, mais plus grande et même plus durable que celle qu'il eût obtenue par un meilleur emploi de ses heureuses facultés naturelles [1].

Ce qui n'est pas moins à remarquer que tout le reste dans une affaire où tout est étrange, c'est qu'au moment même où après tant de peines et de délais,

1. Le récit des dernières années de d'Éon et de ses dernières querelles avec Beaumarchais est fait avec détail et intérêt dans l'ouvrage de M. Gaillardet, où les curieux pourront le trouver. Cet écrivain, très-judicieux d'ordinaire, a pourtant un faible pour son héros et ajoute trop aisément foi, nous l'avons dit, aux récits mensongers comme aux pièces apocryphes dont tous les récits de d'Éon sont remplis.

moyennant tant de sacrifices et de précautions, le roi rentrait en possession des papiers qui compromettaient la mémoire de son aïeul, ces documents perdaient à peu près toute leur importance. Le secret qui avait causé tant d'alarmes devenait beaucoup moins intéressant à garder par cela même que le plan qui y avait donné naissance devenait aussi d'une application possible.

C'est à peu près à cette époque, en effet, que le cabinet de Versailles, poussé par un élan d'opinion à peu près irrésistible, se décida après beaucoup d'incertitudes à prendre parti pour les colonies américaines insurgées contre leur mère-patrie. Beaumarchais même fut, pendant son voyage à Londres, un des intermédiaires les plus actifs qui mirent en rapport le Gouvernement français avec les délégués des colonies rebelles. Or, du moment qu'on déchirait le traité de Paris, il devenait assez indifférent de laisser connaître à quelles conditions on l'avait conclu, et avec quel degré plus ou moins grand de loyauté on avait entendu l'exécuter. Le véritable intérêt, ce fut désormais de savoir si la grande idée que le comte de Broglie avait conçue, que Louis XV avait acceptée et dont d'Éon s'était trouvé un instant le confident, le projet d'une descente en Angleterre, allai enfin, le jour venu, supporter l'épreuve de l'exécution.

C'est là ce qui, aussitôt la guerre déclarée, fit battre le cœur du comte de Broglie avec la vivacité des premières émotions de sa jeunesse. L'invasion armée de l'Angleterre, c'était son invention propre, le rêve de sa vie, le seul espoir patriotique qu'il eût continué de nourrir encore, après la ruine de l'indépendance polonaise. Pendant sa longue retraite, proscrit, disgracié, captif, il n'avait cessé de caresser, de perfectionner, de couver ce plan favori. Il accablait sans relâche souverain et ministres de mémoires, de cartes, de devis et de statistiques pour démontrer que la chose était faisable et même facile. A plusieurs reprises il avait visité les ports militaires du Nord pour s'assurer de l'état des moyens de transport et de tous les éléments d'exécution. Quand il apprit que la rupture avec l'Angleterre était définitive, son imagination se mit plus que jamais en campagne, et ne pouvant plus tenir en place, voulant d'ailleurs être prêt à répondre au premier appel, il entreprit une tournée régulière sur toutes les côtes de Bretagne et de Normandie.

Il voyageait depuis quinze jours, les poches pleines de renseignements et notes, et songeait déjà au retour, lorsque, entre Dinan et Pontorson, il fit rencontre du jeune duc de Chartres qui faisait route dans ces mêmes parages, muni d'une commission royale. Avec une joie qui tint presque du ravissement, il apprit du

jeune prince que la résolution était arrêtée de former dans la presqu'île du Cotentin un camp où soixante mille hommes seraient réunis pour être exercés d'abord, et embarqués ensuite pour l'Angleterre, si l'expédition était jugée possible. A cette bonne nouvelle, le duc en joignait encore une meilleure. Le commandant en chef du camp, et par conséquent de l'expédition, si elle avait lieu, était déjà désigné : c'était le maréchal de Broglie. A la vérité, M. de Maurepas et le ministre de la guerre, le prince de Montbarrey, n'avaient consenti à ce choix qu'avec répugnance, le maréchal vivant en froid avec tous les ministres dont aucun, non plus, ne goûtait son caractère entier, ses idées absolues et ses opinions nouvelles en fait de tactique : il avait pourtant fallu s'incliner devant la supériorité incontestée du seul nom qui inspirât confiance à l'armée. Le duc ajouta, enfin, que du moment où le maréchal commandait, personne ne doutait que son frère, dont on le savait inséparable, ne fût appelé à la direction de l'état-major.

La conversation avait lieu le 15 avril 1778; le 17, le comte arrivait à Broglie, après quarante lieues faites d'une traite sans désemparer, et, dès le lendemain 18, les deux frères partaient ensemble pour Paris. La précipitation était superflue ; quand ils arrivèrent, les nominations étaient faites : le maréchal était bien investi du commandement suprême, mais son chef d'état-major,

également désigné, était un officier peu connu, le marquis de Lambert. Quant au comte de Broglie, si on avait songé à lui, c'était pour l'éloigner : on lui confiait la lieutenance intérimaire du gouvernement de son frère, les Trois-Évêchés, à cent lieues de toute côte et de tout port de mer.

Jamais déception ne fut plus cruelle. Voir arriver, après quinze années d'attente, la réalisation de tous ses vœux, l'accomplissement de tous ses desseins et être tenu, par une méfiance injurieuse, à l'écart de leur exécution ! Être condamné à l'inaction, pendant que d'autres profiteraient de ses travaux, feraient peut-être échouer tous ses plans, ou, s'ils les faisaient réussir, en retireraient tout l'honneur! Constater ainsi que, malgré tant de déclarations contraires, tant de certificats authentiques qu'il avait exigés et obtenus, une prévention invincible existait encore contre lui dans l'esprit des gens en puissance ! C'était plus qu'il n'en fallait pour exaspérer une âme moins ardente et moins aigrie.

Il exhala tout haut son dépit et ne réussit que trop bien à le faire partager à son frère : car, peu de jours après, le prince de Montbarrey ayant donné un grand dîner à Versailles à tout l'état-major désigné pour le camp de Normandie, le maréchal se fit attendre et finit par ne pas venir, sans même s'excuser. Quelques convives crurent même l'avoir rencontré sur la route,

allant dans le sens de Paris. C'était pis qu'une inconvenance, c'était une maladresse : car on attribua généralement ce manque d'égard à l'inspiration du comte, ce qui, en justifiant les bruits généralement répandus sur les fâcheux effets de son influence, rendait la réparation de son injure, si on avait pu y songer, à peu près impossible[1].

Il ne voulut cependant pas encore en désespérer et, pour parer le coup, il mit tout son soin à découvrir de quelle main ennemie il était parti. On lui désigna comme la personne qui avait pu le desservir auprès du premier ministre et, en tout cas, qui connaissait le mieux ses véritables dispositions, ce même abbé Geor-

1. Le récit de toute cette affaire et du procès qui suivit est tiré à la fois des mémoires de l'abbé Georgel et des papiers du comte de Broglie. Il y a peu de différence entre les deux témoignages. On trouve dans des mémoires publiés en 1826, sous le nom du prince de Montbarrey, le récit de la nomination du maréchal de Broglie à la direction du camp de Normandie rapporté avec des détails un peu différents. Ce serait, suivant ce récit, avec le maréchal et non avec le comte de Broglie que des différends se seraient élevés. Mais ces mémoires, dont l'authenticité nous paraît douteuse, renferment, en d'autres points encore, d'étranges inexactitudes. C'est ainsi que l'auteur prétend avoir été admis, dès 1760 ou 1761, dans le cabinet secret présidé par le comte de Broglie, et y avoir rencontré Favier et d'autres personnages avec qui le comte se livrait à des orgies clandestines. Le comte ne présidait aucun ministère ; sa conduite privée a toujours été à l'abri de tout reproche et Favier, qu'il ne connut qu'assez tard, ne fut jamais avec lui sur le pied d'intimité. Il faut donc se méfier de tous les faits qui ne sont rapportés que dans cet ouvrage.

gel, secrétaire du cardinal de Rohan, que nous avons vu mêlé, à la veille de la mort de Louis XV, à la découverte de la correspondance secrète. Ce personnage, bien que passant pour intrigant et assez peu considéré, voyait, lui dit-on, souvent M. de Maurepas et jouissait d'un certain crédit auprès de lui. Il était assez vraisemblable, vu les antécédents des deux familles, qu'une créature de la maisou de Rohan, trouvant une occasion de mal parler d'un membre de la famille de Broglie, n'avait pas manqué de la mettre à profit. Mais le temps de la susceptibilité était passé, et d'ailleurs le comte éprouvait une impatience fiévreuse de savoir à quoi s'en tenir et à qui s'en prendre. Il dépêcha auprès de l'abbé Georgel deux de ses amis, qui le connaissaient et dont les noms nous sont déjà familiers, car ils n'étaient autres que Favier et Guibert, avec commission de le sonder et de l'amadouer, s'il était possible.

L'abbé, ne sachant pas ou feignant d'ignorer de quelle part venaient ces deux visiteurs, se laissa facilement aborder sur le sujet de la mésaventure du comte de Broglie dont tout le monde s'entretenait, du reste, depuis l'incident du dîner manqué. Il ne mit aucune réticence dans ses premières réponses. Suivant lui tout le mal était venu de deux lettres écrites, l'une par le maréchal, l'autre par son frère, mais conçues dans un style et témoignant d'un esprit bien différent. Dans

l'une, le maréchal annonçait que, malgré le peu d'accord de vues qui existait entre le prince de Montbarrey et lui, comme il se sentait fort touché de l'honneur que le roi lui faisait, il était décidé à bien vivre avec son chef ministériel et surtout avec Maurepas, et à ne rien faire que de concert avec eux. Le comte, au contraire, tout enflé du retour de faveur qu'il entrevoyait, déclarait que, puisque le roi rendait enfin justice à ses serviteurs, il fallait que le maréchal profitât du besoin qu'on avait de ses talents, pour faire prévaloir toutes ses vues et prendre la haute main sur la direction des affaires militaires.

« Vous concevez, ajouta l'abbé, qu'il fallait bien soustraire le maréchal à de si pernicieux conseils. » Mais à qui donc les lettres étaient-elles adressées? L'abbé ne fit pas plus de difficulté pour désigner un ecclésiastique du nom de Jarlat (jésuite sécularisé comme lui-même et qui avait été précepteur du fils aîné du maréchal). Mais pressé alors de questions pour savoir s'il avait vu les pièces lui-même et si elles avaient passé sous les yeux de Maurepas, cette fois il refusa de s'expliquer et se borna à dire en souriant d'un air significatif : « Tout se sait à la cour. »

Qu'y avait-il de vrai dans ce récit? Tout au plus, en mettant les choses au pis, quelque propos indiscret tenu par l'abbé Jarlat sur la différence d'humeur et

de tempérament qu'il avait remarquée entre le père et l'oncle de son ancien élève, et quelques conjectures téméraires sur leurs dispositions présentes : car, de lettres, le temps matériel avait manqué, pour en écrire, au maréchal et au comte, comme à l'abbé Jarlat pour en recevoir. L'imposture parut donc si grossière que le comte fut décidé à tout mettre en œuvre pour la confondre et n'eut pas grand'peine à y réussir.

Tout mauvais cas est niable, principalement en matière de commérage de société. Jarlat, mis sur la sellette, jura qu'il ne savait pas de quoi on lui parlait. M. de Maurepas, que le comte alla trouver pour se justifier, ne laissa pas même achever la phrase et affirma, non sans quelque hauteur, qu'on ne lui avait fait lire aucune lettre et que, en tout cas, les décisions du roi n'étaient pas dictées par de si puérils motifs. Le roi lui-même voulut bien donner la même assurance au maréchal, en l'accompagnant de paroles très-dédaigneuses pour l'abbé Georgel. L'abbé Georgel, sommé, à son tour, d'indiquer l'auteur des bruits dont il s'était fait l'écho, désigna un gentilhomme normand absent de Paris, lequel, consulté par lettres, éluda la question au moyen d'une réponse équivoque. Mis alors tout à fait au pied du mur dans un entretien en tête-à-tête avec le comte, qui le terrifia, dit-il, par sa voix tonnante

et ses yeux étincelants de colère, Georgel se résigna, pour conjurer l'orage, à signer une déclaration écrite, où il protestait « qu'il n'avait *ni vu, ni lu, ni eu, ni communiqué, ni porté à quiconque de prétendues lettres ou copies de lettres de* M. le maréchal ou de M. le comte de Broglie... et qu'il n'avait fait aucune démarche qui fût contraire aux égards dus à MM. de Broglie. »

C'était un succès moral, très-insuffisant, assurément, puisque l'effet des mauvais soupçons subsistait toujours et que le comte n'en était pas moins forcé de laisser partir son frère tout seul pour la Normandie, tandis que lui-même avait à prendre le chemin de la Lorraine. Pourtant, comme c'était le seul avantage qu'on pût obtenir, un homme de sang-froid, content ou non, s'en fût contenté. Mais le comte était encore trop meurtri des effets récents de la calomnie, et il lui en avait trop coûté de ne pouvoir, dans des occasions précédentes, tirer vengeance de ses diffamateurs. Cette fois, n'ayant plus en face de lui un protégé royal à ménager, il ne put résister à la tentation de se procurer une satisfaction complète. En mettant en regard les assertions de l'abbé positivement attestées par Favier et par Guibert et ses dénégations non moins positives de la dernière heure, il conçut la pensée qu'on pouvait faire résulter de cette comparaison la preuve

et même l'aveu d'une dénonciation calomnieuse qui serait du ressort des tribunaux. Des avocats en renom qu'il consulta, entre autres les célèbres Target et Elie de Beaumont, lui rendirent le mauvais service d'attester, par une consultation écrite, que la calomnie, même verbale, était un crime puni par les lois du royaume. Ils citèrent gravement un précédent de la cour de Bordeaux qui avait contraint un calomniateur de cette espèce à venir faire amende honorable, en pleine audience, tête nue et les fers aux pieds, et à payer deux mille francs de dommages et intérêts. Mis en goût par cette perspective, le comte se résolut à intenter à l'abbé Georgel une poursuite au criminel.

Quand ce dessein fut connu, il fut jugé par tout le monde pour ce qu'il était, c'est-à-dire un acte de déraison passionné qui tournerait contre son auteur. Le maréchal, avant de partir, épuisa son autorité sur son frère pour l'en dissuader. M. de Maurepas, à qui la plainte dut être communiquée parce que le nom du roi y était mêlé, répondit en haussant les épaules qu'il n'avait pas de conseil à donner, mais que c'était prêter à de sots propos une ridicule importance. Les avocats eux-mêmes parurent ébranlés par cette impression générale. Le comte seul ne voulut rien entendre : « Il faut une victime, disait-il, et je la trouve. »

Georgel, remis en selle par la faute de son adversaire,

sentit son avantage et en usa très-habilement. L'affaire arrivait en première instance au Châtelet, et, devant ces juges d'un rang inférieur, l'influence d'un seigneur de la cour pouvait être puissante. Aussi l'information commença-t-elle d'une façon inquiétante pour l'abbé; déjà une assignation de *soit ouï* était lancée contre lui et pouvait être convertie en ce qu'on appelait un décret d'ajournement personnel, comme aujourd'hui un mandat de comparution peut être transformé instantanément en un mandat d'arrêt. D'après le conseil d'un jeune avocat très-habile, nommé Bonnière, Georgel, usant d'une ressource légale que je laisse à expliquer à de plus érudits que moi en droit ancien, interjeta appel au Parlement, de l'assignation elle-même et de toute la procédure.

Devant ce nouveau et plus vaste théâtre, tout changea, les proportions aussi bien que le caractère de l'instance. Le Parlement tout récemment rappelé de l'exil par Louis XV était alors dans tout l'éclat et même dans tout l'enivrement de la popularité. Ce corps, privilégié par excellence et qui devait même, le jour venu, défendre avec obstination ses prérogatives, ne s'abandonnait pas moins sans précaution, comme toute la noblesse élégante, au mouvement démocratique et égalitaire du jour. Georgel eut l'art de se poser devant ses juges comme un humble roturier poursuivi par l'im-

placable ressentiment d'une grande famille. C'était un singulier héros d'opposition libérale qu'un ancien jésuite, créature d'un prélat de cour; mais les opposants n'y regardèrent pas de si près : et l'opinion ne devait-elle pas quelques années plus tard accorder ses faveurs au protecteur même de l'abbé, le cardinal de Rohan, sans qu'il eût d'autre titre à tant d'honneur que d'avoir compromis, dans la basse intrigue du collier, la réputation de la reine innocente ?

Du moment où il fut avéré que Georgel était la victime de l'orgueil d'un grand, tout le palais et toute la basoche prirent chaudement son parti. Tout le mouvement que se donna le comte de Broglie, toutes les démarches qu'il fit, tournèrent, dès lors, à son désavantage. Ainsi, dans l'un des mémoires qui furent échangés et qui, ni de part ni d'autre, ne se firent faute de dénigrement ni d'injure, l'abbé insinua assez clairement que son accusateur avait fait sous Louis XV un métier d'intrigant diplomatique. Le comte crut faire merveille pour repousser cette imputation, déjà cent fois détruite, de faire appel, non pas seulement au roi, qui avait, ce semble, parlé en vain, mais à la reine elle-même dont on ne le croyait pas bien vu. Son beau-frère, le duc de Guines, très-aimé de la princesse, obtint d'elle un billet de sa main où elle attestait que rien, dans la conduite du comte, n'avait eu le caractère de l'intrigue. La reine

se rendit d'autant plus volontiers aux instances du duc que, si elle n'aimait guère le comte de Broglie, elle détestait bien plus encore dans Georgel le confident de l'ambassadeur qui avait offensé Marie-Thérèse. Mais quand on produisit le billet royal, bien loin d'exercer une influence heureuse sur les magistrats, cette intervention les indisposa comme une entreprise faite sur la liberté de leur ministère.

L'information fut assez longue, car le procès, commencé dans l'été de 1778, ne fut appelé à la Grand'-Chambre qu'en juillet 1779. Le retentissement fut considérable. Pendant six audiences consécutives, en présence de tous les ducs et pairs, des ambassadeurs et d'une grande affluence de noblesse et de personnages de distinction de toute espèce, l'éloquence des avocats se donna carrière. L'avocat général Séguier prit enfin la parole et, dans un résumé, d'un ton très-sévère, il établit juridiquement qu'en supposant vrais les propos prêtés à Georgel, comme ils ne portaient aucune atteinte à l'honneur du plaignant, qu'ils ne lui avaient causé aucun préjudice (puisque sa disgrâce était imputable à de tout autres causes), il n'y avait aucun lieu à réparation. Il semble que cette conclusion, assez bien fondée juridiquement, était suffisante, et que le magistrat aurait pu se dispenser d'y ajouter les considérations philosophiques dans le goût à la mode.

« A vrai dire, s'écria-t-il en finissant, en lisant ce qui a été écrit de part et d'autre, dans cet étrange procès, on est en droit de remarquer que c'est l'abbé Georgel surtout qui aurait le droit de se dire lésé et cruellement compromis. Que l'on compare, en effet, en pareil cas, le sort d'un homme de qualité et celui d'un particulier. Le premier, même en succombant dans une affaire d'éclat, trouve des ressources dans sa grandeur, dans ses amis, dans ses alliances. Son adversaire, au contraire, enveloppé dans son obscurité, presque toujours heureux de n'en pas sortir, est perdu sans retour, quand il a le malheur d'en être tiré par des discussions orageuses dont le public s'occupe. Le mal qu'on dit de lui frappe bien plus les auditeurs, et laisse un bien plus long souvenir que ses justifications. D'où nous devons conclure que c'est à lui qu'il convient de venir en aide, parce que devant les tribunaux tous les hommes doivent être égaux, et le crédit ou les circonstances ne doivent jamais influer sur la balance de la justice. »

C'était beaucoup d'éloquence pour la circonstance. Aussi un critique chagrin qui avait eu lui-même à se plaindre de la justice, le célèbre Linguet, rendant compte, peu de jours après, du procès, dans ses feuilles politiques, faisait suivre cette péroraison d'une remarque malicieuse. « Il y a quelques principes de toute vérité,

disait-il, qu'il ne faudrait pourtant pas développer si haut: le public malin, en les entendant ainsi énoncer, est excusable de se rappeler plutôt la facilité avec laquelle on les viole que le scrupule avec lequel on devrait les observer. Je félicite M. l'abbé Georgel d'être arrivé au moment du scrupule. »

Le scrupule fut poussé si loin que l'arrêt de la cour sembla prendre à tâche de condamner l'accusateur plutôt que d'absoudre l'accusé. Non-seulement Georgel fut déchargé de la plainte, mais ordre fut donné de supprimer comme calomnieux et attentatoires à son honneur tous les mémoires publiés contre lui. Le comte dut payer vingt francs de dommages-intérêts au profit des pauvres, plus les frais d'impression et d'affiches de l'arrêt. On dit même que, dans la chambre du conseil, quelques magistrats, entre autres le président Pasquier, doyen du Parlement, voulaient aller plus loin et faire injonction au plaignant d'être plus circonspect à l'avenir. La proposition allait passer, grâce à l'appui du doyen, si un conseiller n'avait fait observer que, ainsi rédigé, l'arrêt serait fâcheux pour le nom de Broglie, et atteindrait le maréchal, étranger au tort de son frère.

Cet arrêt écrasant parut sévère même à des appréciateurs peu favorables au comte de Broglie, et la duchesse de Choiseul, toujours bienveillante, écrivait le soir même du jugement à madame du Deffand :

« L'avocat général a rapporté avec une véhémence, une animosité, et une partialité scandaleuses : il s'est fait, dit-on, l'avocat particulier de l'abbé Georgel. Et le jugement n'est-il pas extrêmement rigoureux ! Des tracasseries de coquins, de faquins, doivent-elles être traitées avec la gravité d'une procédure ? » Il est vrai qu'elle ajoutait : « Je n'ai jamais compris comment le comte de Broglie avait pu se déterminer à un tel procès... S'il m'avait trouvée digne de me consulter, je l'aurais bien détourné de l'entreprendre, et j'aurais cru qu'il se moquait de moi en me disant qu'il en avait le dessein. »

Le coup était, en effet, d'autant plus rude, qu'on avait été gratuitement le chercher, et qu'une teinte de ridicule s'ajoutait à l'affront. Ainsi frappé par la justice, il était impossible au comte, pour longtemps du moins, de prétendre aux emplois publics. Aussi, sous le poids de l'humiliation qui mettait le comble à sa douloureuse destinée, forma-t-il le projet de se retirer à la campagne pour s'y consacrer tout entier aux soins de ses affaires privées. Mais on ne triomphe pas de sa nature et, comme on l'a fait remarquer, les qualités sont plus incorrigibles encore que les défauts. Il ne fut pas longtemps dans la retraite et adonné à l'aménagement de ses propriétés que, du sein même de ces préoccupations nouvelles, renaissait, pour lui, le besoin

de donner un plus noble emploi à son activité. L'exploitation des forêts et d'une grande forge qui dépendaient de son domaine de Ruffec le mettait en rapports journaliers avec le port militaire de Rochefort auquel il fournissait le bois et le fer pour la construction des vaisseaux. Dans une des visites qu'il dut y faire, pour la conclusion d'un marché, il fut frappé, comme le voyageur peut l'être encore aujourd'hui, de l'aspect de désolation des campagnes qui environnent cette ville, et qui sont rendues inhabitables par les vapeurs pestilentielles d'un terrain marécageux. Il conçut la pensée qu'un desséchement, pratiqué sur une certaine étendue, pourrait rendre tout à la fois un sol fertile à l'agriculture et préparer une résidence plus saine pour les troupes qui stationnaient ordinairement dans ces parages.

Il sollicita et obtint la permission de tenter l'opération. Impatient de mettre la main à l'œuvre, il se rendit sur les lieux au milieu de l'été de 1781 avec l'intendant de la province, le marquis de Voyer d'Argenson, qui s'était associé à son entreprise. Dès la première tournée d'inspection, il sentit le léger malaise qui est le symptôme de la fièvre locale. Il n'en persévéra pas moins dans sa visite, bien que l'accès revînt les jours suivants avec un redoublement périodique d'intensité. Il s'arrêta enfin, vaincu par le mal, et se décida à retourner à Ruffec; mais trop tard. A Saint-Jean-

d'Angely la fièvre prit un caractère pernicieux qui ne lui permit pas de continuer sa route.

Ce fut là, seul, loin des siens, dans l'hôtellerie d'une petite ville, qu'il vit arriver la mort. Dans cet instant solennel, cet homme *de fer et de feu,* comme l'appelait un de ceux qui l'avaient le mieux connu [1], laissa voir toute la sensibilité cachée au fond de son âme. Ses regards cherchèrent, sa voix appela avec une expression de tendresse douloureuse, sa femme, ses enfants, son frère, tous absents de son lit de mort. Les sentiments de piété qu'il n'avait jamais perdus, mais dont le mouvement des affaires l'avait souvent distrait, se réveillèrent alors avec force dans son âme et on lui entendit exprimer tout haut le regret qui fut celui de Colbert mourant : de n'avoir pas consacré à Dieu tout ce qu'il avait donné à son roi et à son pays. Il mourut, le 16 août 1781, à l'âge de soixante-deux ans.

Telle fut la triste fin d'une existence commencée avec tant d'espoir et d'éclat, puis abreuvée de dégoûts, ensevelie enfin dans l'ombre d'un mystère que le temps lui-même n'a pu complétement dissiper. Aussi bien doué par la nature que maltraité par la fortune, on peut dire que le comte de Broglie naquit trop tard ou

1. Guibert, dans son voyage en France fait en 1785.

trop tôt. Un siècle auparavant, un souverain, digne de la France, l'aurait apprécié et aurait illustré ses services. Dans les orages politiques qui suivirent de si près sa mort, quelque rôle qu'il eût joué, l'histoire aurait parlé de lui. Son malheur fut de venir au monde quand la royauté ne savait plus faire servir au bien public le dévouement sans réserve que lui portaient encore tant de cœurs généreux. Ce dévouement qui lui coûta si cher, lui imposa tant de sacrifices et même plus d'une faiblesse ; loin de s'en être jamais repenti, le comte de Broglie en transmit la tradition intacte à ses héritiers. Quinze ans seulement plus tard, son fils aîné, Joseph de Broglie, tombait sur les plages de Bretagne, fusillé par l'armée révolutionnaire, et son nom figure dans la chapelle de Quiberon, sur le monument funèbre de la chevalerie française. La comtesse de Broglie survécut à son fils et à son mari : mais rentrée de bonne heure de l'émigration, elle ne voulut jamais redemander ses biens, qu'elle aurait pu obtenir de Napoléon, à d'autres qu'à ses souverains légitimes, et vécut dans la gêne jusqu'à la Restauration.

Le maréchal, on le sait, donna l'exemple de la même constance dans ses sentiments monarchiques. De cette résidence même de Broglie où l'avait exilé le caprice d'une favorite, il accourut au premier appel de Louis XVI pour tenter contre la révolution mena-

çante une réaction militaire dont l'échec, prévu d'avance, le condamnait à un bannissement perpétuel. Il vivait encore en 1804, quand le premier consul, rétablissant la dignité de maréchal, lui fit offrir de lui rouvrir les portes de sa patrie et de lui rendre les honneurs militaires. Il refusa et mourut sur la terre étrangère. Un seul de ses fils, l'aîné, et ses neveux Lameth ne l'avaient pas suivi dans l'exil. L'inflexible vieillard ne leur pardonna pas et ne voulut pas les revoir. Mais ces nobles jeunes gens eux-mêmes, après s'être livrés avec l'ardeur de leur génération et de leur âge à l'espoir de voir la royauté rajeunie par les réformes de 1789, s'arrêtèrent dès que le trône lui-même fut menacé. Victor de Broglie était chef d'état-major du maréchal Luckner à l'armée du Rhin, quand éclata la révolution du 10 août. Il donna sa démission et vint mourir à Paris sur l'échafaud, deux jours avant le neuf thermidor.

Le lecteur impartial reconnaîtra que ce dévouement à la royauté, dont l'excès désintéressé n'est pas sans grandeur, n'enleva jamais, ni au comte de Broglie ni à son frère, la fermeté, la liberté même de leur jugement dans les affaires politiques et militaires dont la direction leur échut. Sujets soumis, convaincus du devoir d'obéir, mais peu soucieux de s'exercer à l'art de plaire, ils ne furent jamais courtisans serviles ni

même très-habiles. Pendant que le comte de Clermont ou le prince de Soubise pensaient, même en marchant à l'ennemi, à ménager la faveur qu'ils avaient laissée derrière eux, le maréchal de Broglie, à l'armée, oubliait la cour, et offrait à toute heure de quitter le poste suprême, plutôt que de changer un plan de campagne sur des ordres venus de Versailles. Moins altier et plus ambitieux, engagé dans une voie tortueuse, ayant eu tort d'accepter une situation qui n'était pas franche et d'où naissaient des devoirs complexes, le comte n'en eut peut-être que plus de mérite, à ne jamais s'écarter, même par une parole dite à l'oreille, de la ligne de politique qui lui paraissait commandée par l'honneur de la France. Faute d'avoir, ou sacrifié la Pologne ou flatté l'Autriche, il fut honoré du déplaisir de madame de Pompadour, écarté du pouvoir par madame Du Barry, et ne trouva même pas grâce devant Marie-Antoinette.

L'indépendance, cette vertu du citoyen, n'était donc pas incompatible dans ces cœurs fidèles avec le scrupule le plus exagéré de la loyauté du gentilhomme. Je ne puis croire qu'ils fussent de leur temps et, parmi leurs pareils, les seuls capables de réaliser une telle alliance. D'autres existaient sans doute, qu'un roi habile ou des législateurs intelligents auraient su découvrir et honorer. Une classe d'hommes passionnément attachée à la dynastie régnante, prête à tout lui

sacrifier, hormis l'intérêt national, était un élément précieux pour une société qui allait prétendre à fonder des institutions libres. Si la royauté l'eût appréciée, si la révolution l'eût épargnée, elle eût prêté un solide appui à cette monarchie tempérée, la seule forme de gouvernement qui, jusqu'ici, ait su assurer à un grand pays la stabilité de la loi et le bienfait des libertés publiques.

ANNEXE

A

(PAGE 325.)

J'ai trouvé dans un journal écrit de la main de mademoiselle Necker (madame de Staël), à l'âge de dix-neuf ans, le portrait du duc de Choiseul, tracé d'après une conversation de la maréchale de Beauvau. Je le transcris textuellement :

La maréchale m'a dit son opinion sur M. de Choiseul qu'elle devrait écrire. — De l'étoile dans sa vie et dans sa réputation. De l'audace plutôt que de l'élévation ou de l'âme; une confiance extraordinaire et que l'événement a justifiée; gagnant, une fois, à l'armée, cent mille écus au jeu, montant sa maison sur cette dépense, et l'ayant soutenue de même jusqu'à sa mort; de la générosité dans ses sentiments; de l'orgueil à l'excès; peu d'esprit, c'est étonnant! mais du bonheur encore dans son esprit; des coups de dés lumineux en affaires; point de logique, plus aisé à gouverner en choisissant ses moments qu'en se servant de la raison ou de l'éloquence. — Sa sœur supérieure à lui. — Divers traits, enfin, qui semblent en faire un homme plus noble que grand, plus heureux que distingué,

ne pouvant faire effet que pendant sa vie et sur la nation française; généreux dans un sens plus étendu que l'acception ordinaire; ayant des mouvements qui lui tenaient lieu de principes; peut-être encore plus mobile que sensible et faible autant que bon.

FIN.

TABLE

DU SECOND VOLUME

V. — LA DIPLOMATIE SECRÈTE DANS L'EXIL.

1762-1763.

Pages.

VIII. — LE PARTAGE DE LA POLOGNE.

1771-1773.

X. — FIN.

1774-1781.

Situation étrange où la mort de Louis XV laisse le comte de Broglie. — Il écrit à Louis XVI, pour demander ses instructions. — Réponse froide et équivoque du jeune roi. — Nouvelle lettre du comte qui offre de se rendre à la Bastille pour se justifier. — Seconde réponse du roi qui ordonne au comte de brûler les papiers de la correspondance secrète. — Le comte s'y refuse. — Chute du duc d'Aiguillon. — Nomination de M. de Maurepas comme premier ministre, et de M. de Vergennes, agent de la correspondance secrète, comme ministre des Affaires étrangères. — Rappel du comte de Broglie. — Il insiste pour être justifié. — L'examen de toute la correspondance secrète est confié à MM. de Vergennes et de Muy. — Notes et mémoires justificatifs du comte. — Il demande que M. de Sartines soit joint aux deux autres commissaires pour examiner l'affaire de la Bastille. — Déclaration des commissaires qui justifie pleinement le comte. — Lettre du roi. — Le comte voudrait une marque de faveur. — Le roi la refuse. — Indemnité accordée aux agents de la diplomatie secrète. — Difficulté de régler celle du chevalier d'Éon. — Situation du chevalier à Londres. — Nature de sa correspondance. — Ses exigences pécuniaires. — Doutes élevés à Londres sur le sexe du chevalier. — Il les entretient et finit par confier et par persuader à Drouet, secrétaire du comte, qu'il est femme. — Surprise du comte. — Embarras qu'il éprouve à faire connaître cette situation à Louis XVI. — Ordre de Louis XVI de réclamer tous les papiers au chevalier. — M. de Prunevaux porte à d'Éon les propositions d'arrangement. — Absurdes prétentions du chevalier. — La négociation est rompue. — Elle est renouée par l'intermédiaire de Beaumarchais, envoyé à Londres par M. de Sartines pour une autre affaire. — D'Éon consent à avouer son sexe prétendu, à reprendre des habits de femme et, moyennant cette condition, obtient la permission de rentrer en France. — Transaction signée entre Beaumarchais et d'Éon. — Leurs querelles. — D'Éon, rentré en France, n'y peut rester et retourne à Londres. — Sa fin. — Guerre déclarée par le gouvernement français à l'Angleterre pour l'indépendance de l'Amérique. — Un camp est formé

ANNEXE

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME

IMP. CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET Cie,
RUE BERGÈRE, 20, A PARIS. — 1040-8.

